UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE HUMANITÉ ET LANGUES

LABORATOIRE LIGÉRIEN DE LINGUISTIQUE – UMR 7270

THÈSE présentée par :

Malou MESTRINARO

soutenue le : **21 décembre 2023**

pour obtenir le grade de : **Docteure de l'Université d'Orléans**

Discipline/ Spécialité : Sciences du Langage - Linguistique

APPROCHE ETHNOMÉTHODOLOGIQUE DE LA MOBILITÉ DES MNA

Autour de la cuisine

THÈSE dirigée par :

Madame PLOOG Katja	Professeure des Universités, Université d'Orléans
Monsieur BRETON Hervé	Professeur des Universités, Université de Tours

RAPPORTEURS :

Madame LEDEGEN Gudrun	Professeure des Universités, Université de Rennes
Madame LECONTE Fabienne	Professeure des Universités, Université de Rouen Normandie

---

JURY :

Monsieur BRETON Hervé	Professeure des Université, Université de Tours
Madame LECONTE Fabienne	Professeure des Université, Université de Rouen Normandie
Madame LEDEGEN Gudrun	Professeure des Universités, Université de Rennes
Monsieur MÄÄTTÄ Simo	Associate Professor, Université de Helsinki *(Président du jury)*
Madame PLOOG Katja	Professeure des Universités, Université d'Orléans
Monsieur URSI Biagio Francesco	Maître de Conférences, Université d'Orléans

Laboratoire Ligérien de Linguistique

Maman, je pense à toi je t'écris
D'un trois étoiles à Cachan
Tu vois faut pas que tu trembles ici
J'ai un toit et un peu d'argent
On vit là tous ensemble on survit
On ne manque presque de rien
C'est pas l'enfer ni le paradis
D'être un Africain à Paris
[…]
Sais-tu qu'ils nous ont promis des places ?
Mais c'est par la voie des airs
Elles ne sont pas en première classe
C'est un oiseau nommé Charter
En attendant que l'oiseau s'envole
Des mains noires aux doigts de fée
Font tourner autour des casseroles
Un soleil au goût de mafé
[…]
Et du dimanche au dimanche aussi
Je ne fais que travailler
Tu vois j'en ai de la chance ici
J'aurai bientôt mes papiers
Maman je sais que tu as l'habitude
De trop vite t'affoler
Surtout n'aie pas d'inquiétude
Si un hôtel a brulé
[…]
Tiken Jah Fakoly, Africain à Paris, *2017*

Remerciements

Merci à ma directrice Katja Ploog d'avoir accepté de m'accompagner dans la conduite de cette recherche. Il m'est difficile de trouver les mots justes pour exprimer toute la gratitude que j'ai envers elle. Elle a toujours réussi à trouver comment me guider, comment me faire garder goût à ce travail parfois isolant et difficile. Elle m'a nourrie, au figuré comme au littéral, et je garderai toujours en mémoire nos séances de travail autour d'une tasse de thé noir ou d'un bol de soupe miso.

Merci à mon co-directeur Hervé Breton, qui malgré la distance a toujours su se rendre disponible, et m'a guidée vers des chemins riches que je n'aurais pas trouvés seule.

Merci à ma maman d'avoir toujours cru en moi et de m'avoir poussée à aller jusqu'au bout de cette recherche. Merci d'avoir été présente quelle que fût la demande, et de m'avoir transmis son sens de l'organisation, sa détermination et son courage.

Merci à mon papa de m'avoir toujours soutenue et encouragée, et de m'avoir accompagnée dans les moments clés qui m'ont permis de savoir comment je voulais mener ma vie d'adulte.

Merci à mon frère qui, peut-être sans le savoir, a toujours été une de mes plus grandes sources de motivation, et à qui j'ai énormément pensé en me liant à ces jeunes un peu moins âgés que lui et qui partageaient les mêmes passions du jeu vidéo et du sport.

Merci à mon Croco, qui aura supporté du début jusqu'à la fin mes crises d'angoisse, mes peurs, mes incompréhensions, et qui a toujours trouvé les mots justes pour me rassurer et me redonner confiance en moi. Merci de m'avoir appris à penser un peu plus à moi, de m'avoir poussée à lancer des projets seule et avec toi, de m'aider chaque jour à mieux comprendre le monde et les relations humaines. Merci d'avoir pris soin de moi quand je n'en étais pas capable. Merci de me faire rire et de m'aimer depuis tout ce temps.

Merci à Adrien, mon grison, d'avoir survécu à nos quatre ans de vie commune, malgré mes tentatives de brûler nos appartements en oubliant régulièrement mon café sur le feu. Il a été à la fois un ami, un confident, un partenaire de conneries, et a gagné mon amitié éternelle grâce à ses plats réconfortants.

Merci à Marcel pour son accompagnement durant les quatre ans de mon doctorat, ainsi que pour ses relectures attentives et ses conseils.

Merci à mes am.i.es, PE, Antoine, Marie, Valentine, Manon, Abi, Rachel, Olivier, Sandra, Boris, Shabnam, Aymen, et toustes les autres, pour m'avoir accompagnée dans ce périple, et pour m'avoir si souvent permis d'en rire et d'en cerner l'importance et la justesse.

Merci à mes collègues doctorant.e .s, et tout particulièrement à Stelene, Stefany et Youna, pour tous les moments de solidarité partagés et les fous rires, sans oublier l'amour du punch.

Merci à Marion et Cyprien, qui m'ont aidée à voir plus clairement mes points forts et m'ont confortée dans mes choix de carrière. Merci aussi à Clément, et plus généralement à toutes les magnifiques personnes que j'ai pu rencontrer à l'Astrolabe.

Merci à toutes les personnes du monde académique que j'ai pu rencontrer pendant ces quatre années, pour avoir participé à l'élargissement de ma culture et pour m'avoir nourrie de vos connaissances. Maud, Valérie et Gudrun ont été des piliers dans le maintien de ma confiance en moi, par leurs mots toujours justes et leur bienveillance, et elles ont su me guider vers les ressources utiles à l'étoffement de mon travail.

Merci à Aubépine, Maladho et Aminata de m'avoir accompagnée dans la réflexion autour de la question alimentaire en migration, et de m'avoir montré l'importance des repas dans la construction du lien social et l'appréhension des codes (socio)linguistiques et socioculturels.

Merci au dispositif que je ne peux nommer, et notamment l'équipe du CHRS, qui m'a accueillie au sein de son environnement avec la volonté de m'aider à mener ce projet à bien. J'ai une pensée particulière pour B., qui, malgré une crise sanitaire qui a complexifié ses pratiques professionnelles, a toujours su répondre présent lorsque j'en avais besoin, et a toujours exprimé un grand intérêt pour le travail que je menais ; ainsi qu'une pensée pour Aline (pseudo) qui a toujours pris le temps de me communiquer des informations dont je ne soupçonnais pas l'importance à l'époque.

Mais plus que tout, merci à ces garçons qui m'ont accordé leur confiance et livré leurs vies. Sans eux, ce mémoire n'existerait pas, et je leur suis infiniment reconnaissante de tout ce qu'ils m'ont transmis. J'ai énormément appris à leurs côtés, et j'espère pouvoir un jour leur retourner une partie de ce qu'ils m'ont donné avec tant de plaisir et de facilité.

Pour terminer, merci à vous qui prenez le temps de lire ses lignes. S'il n'apparait pas dans ces remerciements, ajoutez donc votre nom ici :

……

Sommaire

Remerciements **5**

Sommaire **7**

Table des figures **11**

Liste des sigles **15**

Introduction **17**

PREMIÈRE PARTIE Concepts théoriques et définition de la problématique 27

Chapitre 1 Approche par la mobilité de la question migratoire **29**

1.1 La question migratoire en France 29

1.2 De la migration vers le concept de mobilité : une première catégorie d'analyse 40

1.3 L'étude de la mobilité dans un contexte migratoire. 51

Chapitre 2 La vulnérabilité inhérente des MNA et ses facteurs d'influence **53**

2.1 La catégorie Mineur Non Accompagné 53

2.2 Nécessité de la prise en compte de la vulnérabilité 69

Chapitre 3 Temporalités de la prise en charge : le cas du dispositif d'accueil **75**

3.1 Présentation du dispositif 75

3.2 Le cadre temporel de l'accueil 115

3.3 Vers la formulation d'une problématique 121

SECONDE PARTIE Méthodologie de recherche 125

Chapitre 4 Établir un processus de collecte non intrusif **129**

4.1 L'alimentation comme fil conducteur d'une étude en sciences du langage 129

4.2 L'écologie des interactions 132

4.3 Processus de collecte : exposition des étapes successives 135

4.4 La gestion des données au fil de l'enquête 147

Chapitre 5 Documents annexes et référencement du corpus **151**

5.1 Présentation des documents institutionnels 151

5.2 Structuration des métadonnées 157

5.3 Annotations et référencement des ressources 166

Chapitre 6 Présentation du corpus 175

6.1 Caractéristiques techniques 175

6.2 Locuteurs 178

6.3 Extraits 180

Chapitre 7 Du terrain à la construction des données d'étude 187

7.1 La prise en main du terrain 187

7.2 Des espaces propices aux interactions 199

7.3 Types d'activités 206

7.4 Conventions de transcriptions 217

7.5 Synthèse des choix relatifs à l'enquête 230

TROISIÈME PARTIE Analyse du corpus : Mobilité, Vulnérabilité et Temporalité..233

Chapitre 8 Analyse de la mobilité des MNA 237

8.1. Première approche 238

8.2. Des mobilités multiformes 270

8.3. Une mobilité complexe 296

Chapitre 9 Facteurs incidents sur la mobilité 303

9.1. Première approche 303

9.2. Aspects d'une vulnérabilité 316

9.3. Facteurs incidents 358

Chapitre 10 Dimension temporelle de la mobilité 365

10.1. Dynamique de la mobilité 365

10.2. Les trois dimensions temporelles 387

10.3. Bilan : l'articulation des temporalités 390

Conclusion 391

Bibliographie 397

Index 410

Table des matières 412

ANNEXES 424

Annexe I : Plans et photographies des espaces ii

Annexes II : Données relatives au corpus viii

Annexe III : Transcriptions xxiv

Annexe III-1 : Transcription de l'extrait n°1 « Mis Dehors » xxiv

Annexe III-2 : Transcription de l'extrait n°2 « Confiance » xxvi

Annexe III-3 : Transcription de l'extrait n°3 « Les Picottes » xxviii
Annexe III-4 : Transcription de l'extrait n°4 « Ceux qui sont là» xxxii
Annexe III-5 : Transcription de l'extrait n°5 « C'est pas pour griller » xxxviii
Annexe III-6 : Transcription de l'extrait n°6 « Bismillah » xl
*Annexe III-7 :*Transcription de l'extrait n°7 « Buongiorno » xliv
Annexe III-8 : Transcription de l'extrait n°8 « Les Assiettes » xlvi
Annexe III-9 : Transcription de l'extrait n°9 « Canal Plus » xlviii
Annexe III-10 : Transcription de l'extrait n°10 « Montluçon » lii
Annexe III-11 : Transcription de l'extrait n°11 « Ils doivent aller » liv
Annexe III-12 : Transcription de l'extrait n°12 « Les Départs » lviii
Annexe III-13 : Transcription de l'extrait n°13 « Prier » lxii
Annexe III-14 : Transcription de l'extrait n°14 « La Décision » lxiv
Annexe III-15 : Transcription de l'extrait n°15 « Là-bas c'est VIP » lxviii
Annexe III-16 : Transcription de l'extrait n°16 « Produit à vitres » lxx
Annexe III-17 : Transcription de l'extrait n°17 « Les Draps » lxxiv
Annexe III-18 : Transcription de l'extrait n°18 « Faut chercher un boulot » lxxviii
Annexe III-19 : Transcription de l'extrait n°19 « Testa Media » lxxx
Annexe III-20 : Transcription de l'extrait n°20 « Soutien Scolaire » lxxxii
Annexe III-21 : Transcription de l'extrait n°21 « Orientation » lxxxiv
Annexe III-22 : Transcription de l'extrait n°22 « L'Examen » lxxxvi
Annexe III-23 : Transcription de l'extrait n°23 « Quatre heures » xc

Annexe IV : Fiches recettes xciv

Allocos xciv
Attiéké xcvi
Foufou (ou Foutou) xcviii
Mafe tiga c
Sauce feuille cii
Soupou Kandia – Sauce gombo civ
Thiep (ou Thieb ou Thiéboudienne) cvi

Table des figures

Figure 1 : Évolution de la population d'immigrés en France (en milliers) en fonction du continent d'origine 36

Figure 2 : Évolution de la population africaine immigrée en France (en milliers) en fonction des régions géographiques d'origine (source : Insee 2023) 38

Figure 3 : Mobilité spatiale (Kaufmann 1999, repris de Ploog et al., 2020 : 174).... 43

Figure 4 : Évolution du nombre de MNA en France 56

Figure 5 : Tableau de la répartition des MNA par âge et par année entre 2015 et 2021 57

Figure 6 : Évolution de la répartition par âge des MNA en fonction des années de 2015 à 2021 58

Figure 7 : Répartition des MNA selon leur pays d'origine en fonction des années (2017 à 2021)..... 59

Figure 8 : Répartition des MNA du dispositif par filières pour l'année scolaire 2018-2019..... 85

Figure 9 : Schéma des parcours possibles pour une personne se présentant comme MNA au département du Cher 89

Figure 10 : Schéma du parcours suivi par un MNA pris en charge par le dispositif 101

Figure 11 : Répartition de l'équipe socio-éducative depuis 2019 103

Figure 12 : Brioche préparée par Yahia 110

Figure 13 : Classification des temporalités de l'action sociale et l'intervention sociale (Repris de Bouquet, 2011 : 180) 117

Figure 14 : Plan annoté de la cuisine du premier étage 146

Figure 15 : Plan annoté de la salle commune du premier étage 147

Figure 16 : Extrait du fichier Fiches locuteurs – partie « État civil » 157

Figure 17 : Extrait du fichier Fiches locuteurs – partie « Informations personnelles diverses » 158

Figure 18 : Extrait du fichier Fiches locuteurs – partie « État civil » 158

Figure 19 : Extrait du fichier Fiches locuteurs – partie « Informations relatives au voyage »..... 159

Figure 20 : Extrait du fichier Fiches locuteurs – partie « Posture face au français» 160

Figure 21 : Extrait du fichier Fiches locuteurs – partie « Posture face aux codes socioculturels »..... 160

Figure 22 : Extrait du tableau de métadonnées - informations relatives à la correspondance..... 161

Figure 23 : Extrait du tableau de métadonnées - informations relatives au référencement..... 162

Figure 24 : Extrait du tableau de métadonnées - informations relatives au contenu 164

Figure 25 : Tableur de chevauchement des données – exemple de chevauchement 165

Figure 26 : Exemple de fichier ELAN - Séquençage interactionnel..... 166

Figure 27 : Exemple de fichier ELAN - Saillance..... 167

Figure 28 : Exemple de fichier ELAN - notes..... 168

Figure 29 : Aperçu des acteurs ELAN avec transcription 169

Figure 30 : Fichier de référencement des locuteurs des extraits 170

Figure 31 : Exemple tiré du fichier de recensement de tous les extraits..... 171

Figure 32 : Extrait du fichier d'association des extraits aux concepts 172

Figure 33 : Tableau des données quantitatives des enregistrements du corpus... 175

Figure 34 : Durée des enregistrements selon leur type 177

Figure 35 : Répartition du nombre d'enregistrements par espace (et pourcentage) 177

Figure 36 : Répartitions des participants dans l'ensemble du corpus..... 179

Figure 37 : Tableau de synthèse des extraits sélectionnés pour l'analyse..... 183

Figure 38 : Tableau des informations sur les participants - cas des jeunes 184

Figure 39 : Tableau des informations sur les participants - cas des professionnels 184

Figure 40 : Tableau des caractéristiques principales de chaque type d'entretien (à partir de Sauvayre, 2021) 197

Figure 41 : Schéma des espaces interactionnels de l'extrait n°17 "Les Draps" 203

Figure 42 : Tableau des conventions de transcriptions adoptées..... 225

Figure 43 : Plan des espaces - Extrait n°1 238

Figure 44 : Participants et espaces - Extrait n°1 239

Figure 45 : Illustrations et transcription partielle 1 – Extrait n°1..... 243

Figure 46 : Illustrations et transcription partielle 2 – Extrait n°1..... 244

Figure 47 : Illustrations et transcription partielle 3 – Extrait n°1..... 252

Figure 48 : Plan des espaces - Extrait n°2 255

Figure 49 : Participants et espaces - Extrait n°2 256

Figure 50 : Illustrations et transcription partielle – Extrait n°2..... 259

Figure 51 : Plan des espaces - Extrait n°4 276

Figure 52 : Plan des espaces - Extrait n°6 285

Figure 53 : Plan des espaces - Extrait n°7 289

Figure 54 : Plan des espaces - Extrait n°8 294

Figure 55 : Types de mobilité et possibilité d'interaction entre ces types..... 297

Figure 56 : Liens entre mobilités géographique et sociale 298

Figure 57 : Liens entre mobilités géographique et alimentaire..... 298

Figure 58 : Liens entre mobilités géographique et linguistique 298

Figure 59 : Liens entre mobilités sociale et linguistique..... 299

Figure 60 : Liens entre mobilités sociale et alimentaire 299

Figure 61 : Liens entre mobilités alimentaire et linguistique 299

Figure 62 : Participants et espaces - Extrait n°9 303

Figure 63 : Participants et espaces - Extrait n°10 317

Figure 64 : Plan des espaces - Extrait n°12 330

Figure 65 : Plan des espaces - Extrait n°17 351

Figure 66 : Participants et espaces - Extrait n°17 352

Figure 67 : Illustrations et transcription partielle 1 – Extrait n°17 354

Figure 68 : Illustrations et transcription partielle 2 – Extrait n°17 356

Figure 69 : Illustrations et transcription partielle 3 – Extrait n°17 357

Figure 70 : Participants et plan des espaces - Extrait n°21 375

Figure 71 : Plan des espaces - Extrait n°22 378

Figure 72 : Participants et plan des espaces - Extrait n°23 383

Liste des sigles

ADMR : association d'aide à domicile

AEM : Appui à l'Évaluation de la Minorité

ARTP : Action de Remobilisation à Temps Plein

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière

CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile

CFG : Certificat de Formation Générale

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant

CSS : Complémentaire Santé Solidaire

DELF : Diplôme d'Études en Langue Française

FJT : Foyer Jeunes Travailleurs

GCSMS : Groupement de coopération sociale et médico-sociale

MODAL : MODule d'Accueil en Lycée

MNA : Mineur(e)(s) Non Accompagné(e)(s)

MMNA : Mission Mineurs Non Accompagnés

OIM : Organisation Internationale des Migrations

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PAF : Police Aux Frontières

TISF : Technicien.ne de l'insertion sociale et familiale

UPEAA : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

Introduction

Entre 2004 et 2019, l'Organisation Internationale pour les Migrations – désormais OIM, qui dépend de l'ONU - a comptabilisé près de vingt mille morts en Méditerranée[1]. Ces vingt mille personnes représentent une partie de celles qui quittent leur pays vers l'Europe pour des raisons économiques, ou pour fuir des conflits ou des conditions de vie qui se dégradent avec le dérèglement climatique, par exemple. Alors que les raisons du départ peuvent être légitimes, l'entrée dans un pays tiers, à plus forte raison un pays de l'Union Européenne, n'est pas garantie en raison des politiques d'immigration. De plus, la migration présente des risques, comme en témoignent ces vingt mille morts qui n'illustrent qu'une infime partie des dangers de la *route migratoire*[2] empruntée par celles et ceux qui sont appelés tour à tour des *migrants*, des *immigrés*, des *réfugiés* ou encore des *étrangers*, selon les discours et les représentations communes.

Vingt mille personnes, ce sont vingt mille projets migratoires, vingt mille aspirations à une vie meilleure, et autant d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont tout quitté avant de perdre la vie dans la quête d'un territoire accueillant et protecteur, ici l'Europe. Ces personnes ne sont pas comptabilisées dans les chiffres de l'immigration, qui eux concernent les personnes ayant réussi, au sens où elles sont arrivées sur un sol en paix, mais sans pour autant avoir nécessairement réalisé une installation pérenne et sécure.

Parmi les discours de celles et ceux qui ont « réussi », nombreux sont ceux qui font état des difficultés rencontrées au fil du voyage, de pertes de proches, de violences subies et des traumatismes liés. L'imaginaire collectif en Europe génère des représentations relatives aux difficultés et douleurs du parcours de migration, dont les obstacles et violences sous-jacentes interrogent les politiques migratoires européennes. En effet, alors que les pays européens peuvent être perçus comme des *terres d'accueil* par les arrivants,

[1] https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-de-deces-de-migrants-dans-la-mediterranee-passe-la-barre-des-20-000-suite-un-naufrage-au-large-des-cotes-libyennes

[2] Ici mentionnée au singulier, nous souhaitons préciser qu'il existe une infinité de routes migratoires, étant différentes pour chaque individu.

l'accueil au sens d'une intégration à long terme dans la société est soumis à beaucoup de conditions.

En France, une expression bien connue et souvent reprise dans les discours politiques illustre ainsi une position bien ancrée sur la question migratoire : *on ne peut pas accueillir toute la misère du monde.* D'abord prononcée par Michel Rocard, alors Premier ministre, lors d'un discours à l'Assemblée Nationale en 1989, elle est reprise pas plus tard qu'en septembre 2023 par le président Emmanuel Macron lui-même. L'un comme l'autre emploi l'expression dans une volonté de justifier « la politique draconienne vis-à-vis de l'immigration » (*Libération*, 2023, en ligne).

Rozenn Le Berre, ancienne éducatrice dans un service pour « jeunes exilés » (Le Berre, 2017 : quatrième de couverture), écrit à propos de cette expression que qualifier cette population de *misère* revient à effacer la réalité des histoires de vie individuelle et à ne pas prendre en compte leurs origines sociales : une grande partie des personnes concernées est issue des classes aisées, bien qu'une autre partie provienne également de la moyenne la moins riche de la population des pays d'origine. Il s'agit d'une population fortement hétérogène et « tous ces destins individuels sont bien trop variés pour qu'on les enserre dans *la misère*, expression transpirant la condescendance et le colonialisme » (Le Berre, 2017 : 126[3]). Le concept d'*accueil* traduit par ailleurs un positionnement spécifique dans la question migratoire. Ainsi, l'Européen qui voyage n'a jamais à se poser la question de l'accueil, il s'impose et s'attend à être considéré par tous comme touriste plus que comme migrant, ce qu'il est pourtant puisqu'il effectue une migration, même temporaire, en quittant son pays pour un autre. Par ailleurs, la volonté d'accueillir est une donnée fluctuante en fonction des besoins sociaux et économiques, et tend dans cette expression à effacer les différents mouvements de migration largement encouragés par le gouvernement au cours du XX^{e} siècle. Enfin, nous citerons directement Le Berre pour proposer une lecture du sens du pronom « on » dans cette expression :

> Et puis il y a ce *on*, pronom indéfini mais bien défini tout de même, qui inclut certains en excluant d'autres. Dans ce *on*, il y a un groupe, il y a nous, les Européens, les Blancs, les soi-disant riches. Ce groupe qui ne peut pas accueillir un autre, défini par *la misère*. *La misère*

[3] Mise en exergue dans le texte original.

> c'est vous, les Noirs, les pauvres, les migrants, vous qui avez faim, vous qui avez le sida et Ebola, vous qui vivez dans la poussière et la guerre. Dans *on ne peut pas accueillir toute la misère du monde*, il y a des Européens qui ne peuvent pas accueillir des Africains, usant du verbe *pouvoir* en essayant de dissimuler le verbe *vouloir*. En réalité, on ne *veut* pas vous accueillir. (Le Berre, 2017 : 127[4])

La fluctuation des conditions d'accueil montre en effet que la donnée migratoire relève d'une volonté politique : à plusieurs reprises dans le monde moderne, les migrations vers la France ont été perçues par la population et le gouvernement comme bénéfiques pour le développement de l'économie, entre autres.

Les Mineur Non Accompagné constituent une catégorie administrative relative à l'immigration, numériquement de plus en plus importante. Cette catégorie a été définie en 1997 par le Conseil de l'Europe, afin de regrouper sous un même terme les

> [r]essortissants de pays tiers âgés de moins de 18 ans qui entrent sur le territoire des États membres sans être accompagnés d'un adulte qui soit responsable d'eux, de par la loi ou la coutume et tant qu'ils ne sont pas pris en charge par une telle personne. (Conseil de l'Europe, 1997, cité dans Vétier, 2016 : 291)

En France, c'est la terminologie *Mineur Isolé Étranger* qui a d'abord été adoptée dans les années 1990, avant d'être remplacée en 2016 par la terminologie *Mineur Non Accompagné* dans une logique de concordance avec le droit européen relatif à la protection de l'enfance. En dépit de l'intérêt médiatique et sociétal relatif suscité par cette population, les mineurs isolés étrangers constituent un public aux caractéristiques encore mal appréhendées. Selon les points de vue, ce public est considéré tantôt comme menaçant, tantôt comme vulnérable :

> Les [Mineurs Non Accompagnés], dont la minorité réelle fait débat, étaient en 2020 responsables de 30% des cambriolages, 44% des vols à la tire et 32% des vols avec violence à Paris, selon la justice. Et représentaient près de 80% des défèrements de mineurs[5]. (Le Parisien, 2023, en ligne)

[4] Mises en exergue dans le texte original.

[5] Les textes cités ont été rigoureusement reproduits tels qu'ils ont été trouvés.

> « Le Département avait 1800 mineurs par an, hors nous en sommes à plus de 4900 mineurs » non-accompagnés accueillis en 2023 affirme Christelle D'Intorni au micro de RCF Nice Côte d'Azur et de Nice Presse parlant de "passoire à Menton" et de dépenses de la collectivité qui passe à 30 millions d'euros pour la gestion de ce flux migratoire (contre 28 millions la semaine dernière). La députée estime que la politique de l'Etat en matière de migration est "laxiste" et exhorte une solidarité des autres Départements comme la Somme. « C'est un des départements ou il y a le moins de mineurs » dit la députée Les Républicains qui redemande des tests médicaux, « une simple radio pour mesurer les os » pour s'assurer de la minorité de ces migrants qui est aujourd'hui présumée. (RCF, 2023, en ligne)

> Dans ses observations finales, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU rejoint les recommandations de Médecins du Monde et Médecins sans Frontières, et appelle la France à prendre des mesures urgentes. Le Comité appelle l'Etat à respecter le principe de présomption de minorité et d'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures d'évaluation de l'âge ainsi que dans la prise en charge des enfants réfugiés et migrants, notamment des mineurs non accompagnés. (Médecins du monde, 2023)

En effet, les modalités d'accueil des Mineurs Non Accompagnés relève de la gestion institutionnelle : santé publique, immigration et éducation. Une double perception du public est ici représentée : d'un côté, l'enjeu sécuritaire participe à nourrir les représentations des citoyens français portant sur la méfiance à l'égard d'un public étranger et maîtrisant parfois peu les codes linguistiques et socioculturels du pays ; de l'autre, la critique d'une prise en charge inadaptée est faite par les acteurs intervenant au plus proche du public. La question de l'accueil des Mineurs Non Accompagnés en France semble d'autant plus importante qu'elle est saisie par des instances internationales, comme en témoigne son évocation au sein de l'Organisation des Nations Unies (*Médecins du monde*, 2023).

Bien que l'extranéité du public ciblé ne soit plus explicitée à travers la nouvelle appellation, les problématiques inhérentes à la mobilité géographique qui caractérise ce public sont toujours bien présentes, avec au premier plan l'intégration sociale et la construction de l'identité à travers l'appréhension de nouvelles normes socioculturelles et la définition d'un projet individuel. La mobilité correspond à une dynamique au sein de laquelle l'individu effectue des choix pour construire progressivement son parcours

individuel (Ploog *et al.*, 2020), et nous posons que l'étude des interactions quotidiennes des Mineurs Non Accompagnés permet l'identification des ressources qui participent au développement de cette mobilité.

L'objectif du présent travail est d'étudier la mobilité des Mineurs Non Accompagnés à travers leurs discours et leur interaction quotidienne au sein d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif du Cher. Dans cette optique, nous avons choisi d'étudier la mobilité par le prisme de la cuisine. L'alimentation représente pour la personne en migration une ressource plurielle, dans la mémoire et dans l'intégration. Les pratiques alimentaires, liées à une culture d'origine et qui résistent dans une certaine mesure au changement grâce à leur intériorisation chez l'individu (Bouly de Lesdain, 2002) représentent une ressource mémorielle, qui permet à la personne concernée de rester en lien avec l'identité d'origine. Elles constituent également une ressource d'intégration : par la confrontation avec des pratiques différentes, de nouveaux savoirs et savoir-faire, la personne migrante entre dans un processus d'appropriation qui lui permettra de développer sa mobilité sociale.

Nous verrons que la dimension alimentaire offre un terrain fertile pour la construction de notre corpus d'étude : l'intérêt méthodologique pour la collecte de données, et l'étude de l'actualisation des connaissances individuelles et communes autour de la cuisine. Dans le prolongement de la notion du répertoire verbal de Gumperz (1964), nous posons que l'individu possède un répertoire alimentaire, constitué par l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être relatifs à l'alimentation et que ce répertoire est en constante restructuration *via* le développement d'une mobilité alimentaire, elle-même induite par une mobilité sociale. En effet, l'alimentation constitue une ressource qui participe de la construction sociale de l'identité de l'individu, en étant un moyen de socialisation, de communication et d'identification, un symbole de l'identité collective (Michaud, 2020). Aussi, c'est la dimension interactionnelle de cette restructuration qui attire notre attention, en ce qu'elle représente l'actualisation d'un type de mobilité. Précisément, nous chercherons à mettre en évidence la place de l'alimentation dans le processus mobilitaire d'un individu en situation de migration.

Nous proposons d'observer le développement de la mobilité des Mineurs Non Accompagnés au moment du parcours d'intégration où la prise en charge institutionnelle devient effective, soit, l'accueil. Différents types de mobilités seront dégagés par la compréhension de la place de ces Mineurs au sein du dispositif qui les prend en charge. Nous identifierons et nommerons les différents facteurs qui influent sur la vulnérabilité de ce public, et qui participent aux multiples redéfinitions du projet individuel. Nous mettrons en exergue les facteurs qui conduisent à l'exacerbation de la vulnérabilité, inhérente à la catégorie du *Mineur Non Accompagné* dans certaines situations, jusqu'aux opérations conçues précisément pour la résorber. L'attention sera portée sur les facteurs de vulnérabilité intrinsèques et extrinsèques afin de décrire leur influence sur la mobilité des Mineurs Non Accompagnés.

La mobilité en tant que dynamique revêt une dimension temporelle qui doit être prise en compte dans son étude. Nous identifierons ainsi les différentes temporalités qui régissent la mobilité des Mineurs Non Accompagnés pour en dégager l'interaction et la contribution apportée à la redéfinition incessante du projet individuel du jeune.

Plus qu'un déplacement, la notion de *mobilité* décrit un système de choix, plus ou moins riche, qui *permet* à l'acteur d'organiser ses mouvements dans l'espace. La mobilité constitue donc la manière singulière de « cartographier » un espace, qu'il soit physique/géographique (concret) ou symbolique, langagier, donnée à voir par l'activité singulière en contexte (Ploog *et al.*, 2020 : 266). Notre analyse, bâtie autour des trois concepts de la mobilité, la vulnérabilité et la temporalité, mettra en évidence la coarticulation complexe de ces notions, telle qu'elle ressort des interactions des Mineurs Non Accompagnés.

Pour parvenir à la saisie de l'écologie singulière dans laquelle émerge la mobilité au cas par cas, nous avons bâti une méthodologie sur mesure, inspirée de l'ethnographie de la communication. L'étude s'est déroulée en trois étapes successives : une période d'observation participante, une période de collecte de données et une période d'analyse des données collectées. L'observation participante constitue la clé de voûte de notre recherche : elle a permis l'établissement d'un lien de confiance entre l'observatrice et les jeunes et a ainsi rendu possible l'accès à des interactions relevant du quotidien. En cela,

elle participe à la définition du cadre écologique de l'étude, comme le note Duranti (1997) selon qui l'ethnographie s'effectue par le biais d'une immersion dans le milieu étudié, où le chercheur tend à s'impliquer au maximum dans les activités quotidiennes afin d'en faire émerger les catégories construites par les participants ; elle s'inscrit dès lors dans une perspective émique en souhaitant rester au plus proche de la terminologie employée par les individus étudiés.

> In this sense, before being a product, that is, a written text, ethnography is an experience or a progress (Agar 1980:1). It is the experience of participating in the social life of a given group as a way of understanding how they constitute each other into a collectivity, what makes them at the same time unique and predictable. (Duranti, 1997 : 88-89)

L'observation participante a facilité l'appréhension de l'architecture de la temporalité institutionnelle, ainsi que des rapports de place entre les pairs, et avec les membres de l'équipe socio-éducative (au sens de la mise en danger des faces respectives de Goffman, 1973) tels qu'ils émergeaient en interaction dans les ateliers culinaires hebdomadaires au sein du dispositif.

Notre travail présente dès lors une approche résolument orientée sur le terrain, dans la perspective d'une recherche en sociolinguistique appliquée visant à documenter un public mal connu et relativement absent des études en sciences du langage.

Notre rédaction se présente en trois parties regroupant dix chapitres. La première partie approfondit les caractéristiques principales des Mineurs Non Accompagnés et offre une conceptualisation contextuelle des trois notions qui fondent l'analyse des interactions, à partir des études préexistantes. La seconde partie expose la méthodologie adoptée en spécifiant les choix qui ont été faits, présente les contours du corpus d'étude et, en particulier, les données sélectionnées pour l'analyse. Cette analyse est proposée dans la troisième partie, où chaque chapitre est relatif à l'un des trois concepts. La mise en relation de ces concepts à l'issue de chacun des chapitres permet d'illustrer l'articulation des concepts dans notre contexte d'étude.

Le premier chapitre rappelle les éléments principaux de l'historique migratoire en France depuis le début du siècle dernier, en mettant en parallèle les mouvements de population et les décisions juridiques prises par les gouvernements successifs. La

migration relevant, notamment, d'une mobilité géographique de l'individu, ce chapitre définit par ailleurs le concept de mobilité en montrant qu'il permet la prise en compte d'un public dans sa singularité, une approche encore trop rare dans l'étude du fait migratoire.

Le second chapitre présente les caractéristiques principales des Mineurs Non Accompagnés, en indiquant les dispositions nationales relatives à leur prise en charge. Il démontre la vulnérabilité intrinsèque au statut, et justifie l'intérêt de la prise en compte de la vulnérabilité au sens large dans l'étude de la mobilité de ce public.

Le troisième chapitre pose le cadre de l'étude, en présentant le dispositif dans lequel nous avons effectué notre recherche. Il permet la mise en évidence de la dimension temporelle relative à la mobilité, et présente la problématique détaillée de notre travail.

La méthodologie de recherche est exposée au quatrième chapitre, où les apports de l'approche ethnographique s'avèrent centraux dans la mise en place du procédé de collecte. Ce chapitre décrit les étapes successives ayant permis la constitution d'un corpus écologique multimodal conséquent. Nous présenterons enfin le plan de gestion des données.

Le cinquième chapitre développe en détail la stratégie qui a régi la constitution des métadonnées, dans le but d'un archivage ergonomique des données en vue de leur étude. Nous présenterons le référencement et les documents descriptifs relatifs aux enregistrements, ainsi que les documents fournis par le dispositif qui ont participé à la compréhension de son architecture.

Le sixième chapitre correspond à la présentation détaillée du corpus constitué, et explique le choix des extraits sélectionnés pour l'analyse.

La deuxième partie se termine avec une explication des choix méthodologiques qui ont permis la construction de la perspective d'analyse, entre observation et participation.

À partir de l'analyse de huit extraits sélectionnés dans le corpus, le huitième chapitre dégage les différentes dimensions de la mobilité des Mineurs Non Accompagnés. Il établit

de plus les bases de la coarticulation entre mobilité, vulnérabilité et temporalité, inscrivant dès lors la mobilité dans un système complexe.

Les facteurs incidents de la mobilité sont rapportés au neuvième chapitre, par l'analyse de la vulnérabilité des jeunes au sein du dispositif et en interaction. Ce chapitre met en évidence le rôle de la perte d'agentivité dans l'augmentation de la vulnérabilité, et pointe l'implication des acteurs encadrants les Mineurs Non Accompagnés dans la mise en place d'un cadre d'accompagnement décalé des besoins du public pris en charge.

Enfin, le dixième chapitre analyse la mobilité à travers les différentes temporalités constitutives, dont l'articulation spécifique participe à l'accentuation conjoncturelle de la vulnérabilité des Mineurs Non Accompagnés. Il révèle de plus l'influence de ce système sur les choix relatifs au développement de la mobilité.

PREMIÈRE PARTIE

Concepts théoriques et définition de la problématique

Chapitre 1
Approche par la mobilité de la question migratoire

Pour saisir la situation actuelle des Mineurs Non Accompagnés dans un contexte global, ce chapitre propose un aperçu de l'évolution chronologique des politiques migratoires en France depuis les révolutions industrielles du XIX^{e} siècle jusqu'à aujourd'hui. Il nous permettra ensuite d'identifier *qui* sont les personnes qui composent ces flux migratoires depuis le début des années 2000, avant de présenter le cadre légal permettant l'entrée sur le territoire. L'ensemble des données présentées, tirées de sources administratives (INSEE, textes législatifs français et européens), fera état de la dimension quantitative dans l'étude du phénomène migratoire, qui est de nature à invisibiliser les parcours de vie individuels.

Dans un second temps, l'étude des phénomènes migratoires sera recentrée sur les personnes, leurs motivations et les possibilités qui se présentent ou non à elles, par le recours au concept de *mobilité,* développé par la géographie humaine. Nous proposerons enfin de rapporter ce concept aux interactions, objet de notre étude, pour en faire la première des trois catégories d'analyse de notre corpus.

1.1 La question migratoire en France

1.1.1 Des mouvements de population en réponse à des besoins : du XIX^{e} aux années 1990

La première vague d'immigration massive en France est datée du XIX^{e} siècle, influencée par les révolutions industrielles en Europe induisant rapidement un manque de main-d'œuvre. L'affluence de personnes d'origine étrangère est alors perçue positivement et motivé par l'État, en ce qu'elle permet au pays de « répondre aux exigences du marché afin de maintenir un taux de croissance économique soutenu » (Viprey, 2010 : 152). Ce premier mouvement de population notable vers la France constitue la première vague de ce qui sera par la suite nommé *immigration économique*, c'est-à-dire une arrivée de

personnes motivées par la possibilité de trouver rapidement un travail dans le pays. L'accueil de populations migrantes sur le territoire est ainsi encouragé par les pouvoirs publics dans une logique de répondre à un besoin de main-d'œuvre.

L'acception de l'entrée en France d'un grand nombre d'étrangers est alors corrélée à un besoin du pays d'accueil, ce qui entrainera par la suite un changement d'attitude lorsque ce besoin aura diminué ou ne pourra plus être économiquement viable. C'est ainsi qu'à la suite de la crise économique de 1929, on constate un revirement législatif où les lois régissant les conditions de travail et de séjour des étrangers en France sont durcies : commence alors un siècle de mouvements avant-arrière en matière d'accueil de populations étrangères, où elles sont les bienvenues seulement lorsque le pays considère nécessaire un apport de main-d'œuvre non-française. À chacun des revirements du gouvernement à ce sujet, on trouvera des modifications législatives relatives aux droits des étrangers sur le territoire, dans une logique croissante de contrôle des mouvements de populations entrants. Par exemple, la lettre du Général De Gaulle au Garde des Sceaux en 1945 propose notamment de limiter la naturalisation aux étrangers « Méditerranéens » et « Occidentaux » pour « que la priorité soit accordée aux naturalisations nordiques (Belges, Luxembourgeois, Hollandais, Suisses, Danois, Scandinaves, Islandais, Anglais, Allemands, etc.) », ainsi que de veiller à ce que l'immigration concerne principalement certains corps de métiers : « il est souhaitable que les professions libérales, commerciales, banquières, etc. ne soient pas trop largement ouvertes aux étrangers. » L'État distingue à partir de cette date les titres de séjours et les titres de travail, délivrés par des ministères différents - ministère de l'Intérieur pour le premier, ministère du Travail pour le second -, et le droit de séjour est contraint à l'obtention d'un contrat de travail délivré par l'Office National de l'Immigration[6]. De plus, avoir la nationalité française devient un critère obligatoire pour qui veut travailler dans le secteur public.

[6] Créé en 1945, l'ONI (Office National de l'Immigration) deviendra en 1988 l'OMI (Office des Migrations Internationales), puis l'ANAEM (Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations) en 2005, et enfin l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) en 2009, toujours d'actualité.

Depuis 2006 et les lois promulguées par le ministre de l'Intérieur de l'époque Nicolas Sarkozy, deux types d'immigrations sont distingués, nommés *immigration choisie* et *immigration subie*. L'immigration est *choisie*

> par le gouvernement pour répondre à des besoins et restreindre les autres types d'immigration. Au départ ouverte à tout type de travailleurs et familles désireuses de s'installer en France, l'immigration dite choisie est peu à peu mise en place à fin de réguler les flux migratoires. (Mestrinaro, 2019 : 10)

Comme l'explique Viprey, un système de « compensation nationale » (Viprey, 2010 : 154) est mis en place à partir de 1949 visant à ce que l'immigration de travail permette uniquement de pallier un manque de main-d'œuvre : avant d'accorder un contrat à une personne de nationalité étrangère, on doit s'assurer de diffuser l'offre à plusieurs échelles pour pouvoir écarter à terme la possibilité d'engager une personne française. Cette décision sera assouplie au milieu des années cinquante puis reprise à la fin des années soixante (en corrélation avec les besoins de mains d'œuvres fluctuants).

L'immigration est alors *choisie* lorsqu'elle vient répondre aux besoins socio-économiques du pays ; elle est *subie* lorsqu'elle est présentée comme un facteur à contrôler et réguler. Elle est notamment présentée comme subie par les partis politiques de droite et d'extrême droite, qui utilisent l'arrivée de travailleurs étrangers en France comme une explication au taux de chômage des travailleurs français dans les années quatre-vingt par exemple.

Jusque dans les années quatre-vingt-dix, c'est principalement l'immigration de travail qui est concernée par les mesures et discours politiques ; l'immigration familiale gardant un statut positif aux yeux de l'État et de la population dans la mesure où elle repose notamment sur des droits fondamentaux garantis par la Constitution de la IVe République :

> Le droit à une vie familiale normale s'applique aux étrangers comme aux nationaux. Le Conseil d'État l'a érigé en principe général du droit en 1978 en s'appuyant sur le Préambule de la Constitution de 1946. Il a ensuite été consacré principe constitutionnel par le Conseil constitutionnel en 1993. Il est également protégé par l'article 8 de la Convention

européenne des droits de l'homme, qui garantit le droit au respect de la vie privée et familiale. (Baudet, 2008, en ligne)

1.1.2 Accélération des migrations et multiplication des facteurs de mobilité géographique : un bouleversement depuis les années 1990

En vingt ans, on a assisté à la mondialisation des flux migratoires, à leur régionalisation en systèmes migratoires complexes de départ et d'arrivée, à la globalisation des facteurs de départ et des enjeux qu'ils soulèvent, à la recomposition et à la transgression des frontières par des réseaux transnationaux diasporiques, entrepreneuriaux, familiaux, culturels et mafieux. Les profils de migrants et de réfugiés se sont diversifiés, leur différenciation devenant plus floue, de même que les catégorisations entre pays de départ, d'accueil et de transit. Le migrant lui-même, au cours de sa vie, peut avoir successivement une multiplicité de statuts, une situation impensable à l'époque où le dissident soviétique, réfugié idéal-typique de la guerre froide, était loin d'être celle du travailleur manuel. (Wihtol de Wenden, 2010 : 13-14)

En 1998, le Conseil de l'Europe entame une réflexion sur les notions de migration et d'intégration : nous constatons ainsi une place importante du champ de la linguistique dans une brochure publiée cette année-là, intitulée *Les Mesures et indicateurs d'Intégration,* qui cherche dès les premières pages à établir des définitions claires de certains termes clés :

L'idée de mesurer des comportements ou des phénomènes sociaux soulève des problèmes complexes, et cela est d'autant plus vrai quand on veut évaluer l'intégration des migrants dans leurs sociétés d'accueil, car il s'agit d'un processus social à double sens, qui met en jeu les migrants d'une part, la société d'accueil d'autre part. Comme dans toute science humaine, la première étape vers une évaluation de la mesure de l'intégration consiste à définir quelques termes fondamentaux. […]

En l'absence de références communes et, notamment, d'accord sur la signification exacte que l'on donne aux vocables «migrant » et « intégration », toute tentative pour mesurer l'intégration des migrants, ou comparer des mesures entre pays, est vouée à l'échec. […]

> L'un des principaux obstacles auxquels on se heurte lorsqu'on cherche à s'entendre sur la question de l'intégration des migrants est la définition des termes essentiels. En effet, ni "intégration", ni "migrant", ni "migration" ne sont des mots très précis.
>
> L'expression "migration internationale", facilement définie comme un déplacement de longue durée d'un pays à l'autre entraînant un changement de résidence, renvoie en fait à une quantité de phénomènes qui ont imposé l'établissement de topologies et de classifications. Certaines se fondent sur les raisons du départ du pays d'origine (raisons politiques, économiques etc.), d'autres tentent de catégoriser les mouvements migratoires à partir de critères tels que leur caractère licite ou illicite, volontaire ou forcé, permanent ou temporaire.
>
> Le terme "migrant" est lui aussi très général. Les travailleurs migrants, les membres de leur famille, les demandeurs d'asile, les réfugiés politiques (c'est-à-dire reconnus tels après une procédure administrative) et les autres (acceptés ou tolérés sans procédure officielle), les immigrés clandestins, enfin, se rangent tous dans la catégorie des "migrants internationaux". D'autres définitions font abstraction du critère de changement de résidence et d'environnement social, englobant les participants à des échanges internationaux d'étudiants, les travailleurs saisonniers et les navetteurs transfrontaliers.
>
> Tout discours sur l'intégration des migrants doit prendre en compte ce large spectre. On doit aussi établir d'emblée sur quelles catégories de migrants la réflexion sur l'intégration va porter. (Conseil de l'Europe, 1998 : 7-9)

Par cette brochure, le Conseil de l'Europe cherche à mettre en évidence la nécessité pour les États de l'Union Européenne de créer un consensus sur la définition du public visé par les mesures d'immigration, en déterminant une liste de critères qui permettent ou non l'usage du terme *migrant,* ainsi qu'en définissant plus précisément la notion d'*intégration*. La question est loin d'être anodine, comme nous pouvons le comprendre à travers l'expérience en didactique des langues relatée par l'enseignante et formatrice de formateurs Nolwenn Gloaguenn-Vernet dans son ouvrage *Enseigner le français aux migrants* :

> « Étranger », « immigré », « réfugié » : le poids des mots peut s'avérer stigmatisant. […] Le choix des mots renvoie à nouveau au problème de l'identité. Carte de séjour, carte de résident, naturalisation… : à chaque étape correspondent de nouveaux droits et un statut

> différent qu'il faut s'approprier dans cette période de transition. […] Cette impression de flou sémantique peut se répercuter sur l'identité du migrant qui a du mal à trouver sa place dans la société […]. (Gloaguenn-Vernet, 2009 : 56-57)

Ne nous y trompons pas : cette nouvelle réflexion terminologique menée par l'Europe vise à définir clairement le cadre de l'immigration dans le but de créer une politique commune d'immigration « dans un esprit de dissuasion, de répression et de lutte contre l'immigration clandestine » (Wihtol de Wenden, 2017 : 30) en réponse à de nouvelles formes d'immigration venues d'Europe de l'Est et de pays nouvellement concernés par des départs de populations vers l'Europe et la France (Sri Lanka, Pakistan, Afghanistan), sans oublier la nouvelle menace que représente le terrorisme islamique, principalement identifiée par les attentats du 11 septembre 2001 (*ibid.*).

En France, cela se traduit en 2003 par la promulgation de deux lois sur l'immigration par le ministre de l'Intérieur de l'époque Nicolas Sarkozy :

1) Une loi sur l'entrée et le séjour (novembre 2003) qui en durcit les conditions ;
2) Une loi sur l'asile (décembre 2003) qui supprime le droit d'asile constitutionnel et le droit d'asile territorial, et inscrit une liste de pays dit « sûrs », dont l'asile devient plus difficile à obtenir lorsqu'une personne en est originaire (Wihtol de Wenden, 2017 : 32).

Wihtol de Wenden indique par ailleurs qu'en 2009, le nombre de migrants à l'international a triplé depuis les trente dernières années, représentant alors trois pour cent de la population mondiale, et que l'ensemble des pays du globe sont concernés par des départs, des arrivées ou du transit, contre seulement quelques pays trente ans plus tôt (Wihtol de Wenden, 2010 : 22). Non seulement les individus migrants sont plus nombreux, mais ils présentent aussi des profils plus diversifiés :

> La diversification des profils de migrants accompagne aussi la mondialisation des flux : aux travailleurs masculins, jeunes, ruraux et peu qualifiés des années de croissance ont succédé des élites urbaines très qualifiées, des femmes, des mineurs non accompagnés, des immigrés âgés, des demandeurs d'asile, des migrants pendulaires, des étudiants, des touristes au long cours […]. En vingt ans, le paysage migratoire s'est considérablement transformé. (Wihtol de Wenden, 2010 : 23)

1.1.3 État des lieux de la migration en France aujourd'hui

1.1.3.1 Focus sur les politiques migratoires européennes

Rea identifie deux facteurs qui participent à la modification des phénomènes d'immigration en France à partir de 2004 : une « dérégulation du marché de l'emploi » (Rea, 2021, en ligne) et l'augmentation des conflits en Afrique. La « dérégulation » (*ibid.*) consiste en une diversification des possibilités d'emploi sur le territoire français (« emploi régulier, emploi soumis au permis de travail, emploi saisonnier […] » *ibid.*), donc de la migration de travail. L'augmentation des conflits participe elle à une augmentation des demandeurs d'asile, en ce que « [les] conflits au Moyen-Orient et dans la Corne de l'Afrique conduisent à un exode considérable » (*ibid*.). En 2015, à la suite du conflit en Syrie, les politiques migratoires de l'Europe sont bouleversées et de nouveaux accords avec des pays sont passés, comme celui avec la Turquie en 2016 qui a désormais à charge les migrants en provenance du Moyen-Orient (elle doit les garder sur son territoire). Réa note ainsi que :

> L'orientation restrictive et répressive de la politique d'immigration et d'asile de l'UE a modifié les routes migratoires [Migreurop, 2017], les rendant plus périlleuses, en particulier les voies maritimes de la Méditerranée [Scmoll *et al.*, 2015]. (Rea, 2021, en ligne)

L'Organisation Internationale pour les Migrations -qui dépend de l'ONU- a comptabilisé ainsi près de vingt mille morts en Méditerranée entre 2004 et 2019. L'indésirabilité de ces migrants en Europe a conduit à la mise en place d'une politique de triage, matérialisée par des zones géographiques (des « hotspots », pour citer Rea) en Italie et en Grèce où les personnes sont soit orientées vers des procédures de demande d'asile, soit reconduites dans leur pays d'origine (*op. cit.*).

1.1.3.2 La migration en France depuis 2010

Depuis le milieu des années 2010, une expression s'est popularisée concernant les flux migratoires : on parle ainsi d'une « crise des migrants » depuis 2015 pour faire référence à l'augmentation massive d'entrées sur le territoire français, et plus particulièrement les entrées dites irrégulières. Un rapport d'information du Sénat de 2017

note qu'une première augmentation avait été observée en 2011 au moment des « Printemps Arabes » (Doineau & Godefroy, Sénat, 2017 : 14), elle semble être sans comparaison avec les mouvements de populations recensés depuis 2014.

> Le nombre de passages irréguliers des frontières européennes recensés par l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (agence Frontex) a ainsi bondi en 2014 puis, de manière spectaculaire, en 2015 pour atteindre 1,8 million de passages. (Doineau & Godefroy, Sénat, 2017 : 14)

À titre de comparaison, le nombre de passages irréguliers était de 107 365 en 2013, a presque triplé en 2014 pour atteindre 282 933 et a ainsi presque atteint les deux millions en 2015 (Doineau & Godefroy, Sénat, 2017 : 15).

Si le nombre de passages illégaux de la frontière est en forte augmentation depuis 2015, nous pouvons observer via le graphique ci-après que le nombre de personnes immigrées sur le territoire est en constante augmentation depuis les cinquante dernières années ; en 1968, la France comptait un peu plus de trois millions d'immigrés sur son territoire, ils étaient près de sept millions en 2021.

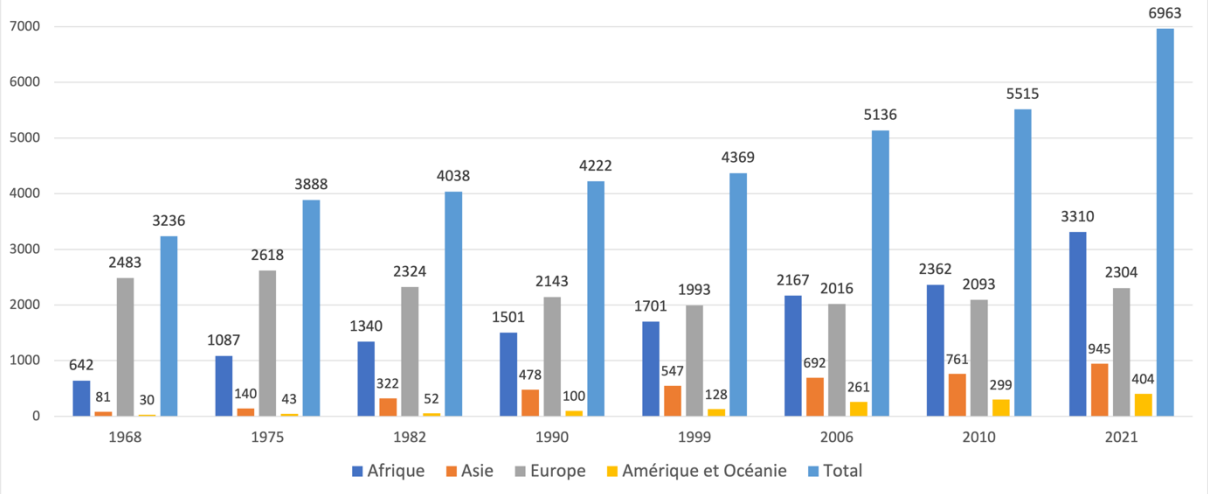

Figure 1 : Évolution de la population d'immigrés en France (en milliers) en fonction du continent d'origine (source : INSEE 2023[7])

[7] Données de l'INSEE, basées sur des données croisées de l'*Insee*, de la base *Saphir* (1968 à 1999), des recensements de la population (2006 à 2019) et des estimations de population (2020 et 2021), disponibles au lien : https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793226?sommaire=6793391&q=migration#tableau-figure1.

Les chiffres de l'INSEE révèlent par ailleurs que le continent dont sont originaires la majeure partie des migrants est l'Afrique depuis 2006 (et précédemment, l'Europe). En cause, selon le rapport du Sénat : la fuite face aux conflits armés, et la position géographique de la France « au carrefour de routes migratoires » (Doineau & Godefroy, Sénat, 2017 : 17). Ainsi, le Sénat indique dans son rapport, en se basant sur les données d'Eurostat, que :

> L'importance de la Syrie, de l'Afghanistan et de l'Irak parmi les pays d'origine des migrants (ces nationalités représentent 34% des passages irréguliers et 53% des demandeurs d'asile) accrédite l'idée selon laquelle la vague migratoire actuelle est largement liée aux conflits qui touchent ces pays. (Doineau & Godefroy, Sénat, 2017 : 17)

Il est précisé que la France se trouve sur la route migratoire des personnes souhaitant rejoindre les pays du nord de l'Europe (Royaume-Uni et Allemagne), ce qui permet d'expliquer les campements temporaires - comme celui de Calais par exemple-, qui constituent des zones d'attentes.

D'après les statistiques INSEE, ce sont des pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) dont sont originaires la plupart des immigrés en France, comme le présente le graphique ci-après. Il est estimé qu'ils étaient près de deux millions en 2021.

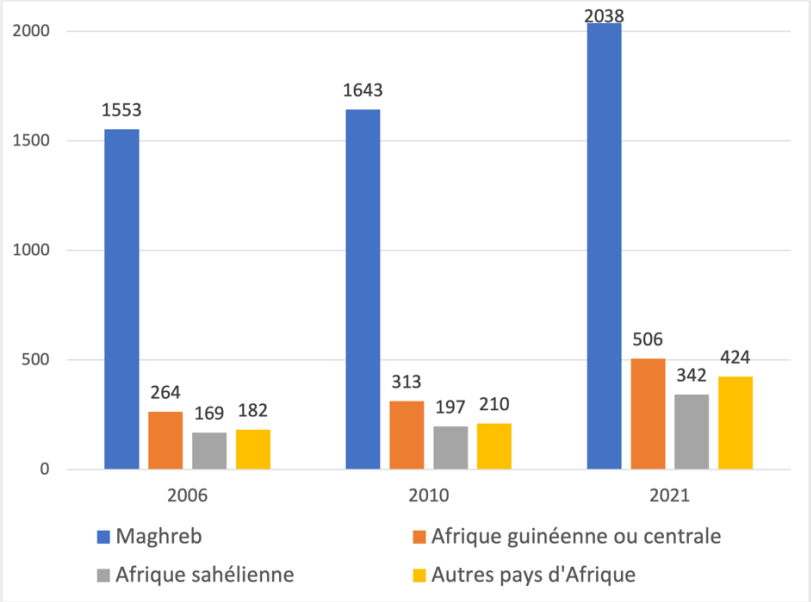

Figure 2 : Évolution de la population africaine immigrée en France (en milliers) en fonction des régions géographiques d'origine (source : Insee 2023[8])

Les zones géographiques définies par l'INSEE et présentées sur ce graphique ne sont pas détaillées par l'institution. Aussi, faute de source, nous ne détaillerons pas les pays concernés par chacune des zones, car il nous est impossible d'être certaine de la classification des pays par zone.

La deuxième région dont sont le plus originaire les immigrés africains est celle des pays d'Afrique guinéenne ou centrale, qui représente entre 12 et 15 pour cent de la part des immigrés d'Afrique entre 2006 et 2021. Le reste des immigrés africains sont originaires de l'Afrique Sahélienne (7 à 10 pour cent sur la période) ou d'autres pays d'Afrique n'appartenant pas à une des trois autres zones (8 à 12 pour cent sur la période).

1.1.3.3 Modalités d'une migration régulière en France

NB-1: Étant donné que la France Métropolitaine et les départements d'outre-mer sont régis différemment (les DROM n'étant pas considérés comme faisant partie de Schengen), nous nous intéresserons ici uniquement au cas de la France Métropolitaine.

[8] Données de l'INSEE, basées sur des données croisées de l'*Insee, de la base Saphir (1968 à 1999), des recensements de la population (2006 à 2019) et des estimations de population (2020 et 2021),* disponibles au lien : https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793226?sommaire=6793391&q=migration#tableau-figure1.

De même, puisque nous nous intéressons au cas d'une migration dite longue durée (le public de notre étude, présenté au chapitre 3, ayant pour projet de s'installer durablement en France), nous ne traiterons pas les cas de séjour de courte durée.

NB-2 : Sauf précisé, l'ensemble des éléments présentés dans cette sous-partie sont tirés du Guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France (publié par le Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés -Gisti-, 2019) et du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (désormais CESEDA, 2022).

L'entrée en France peut se faire pour cinq objectifs différents :

- un transit par la zone internationale d'un aéroport situé dans l'espace Schengen sans possibilité d'entrer sur le territoire, à l'occasion d'une escale d'un vol international ;
- un transit par un ou plusieurs États de l'espace Schengen pendant cinq jours au plus ;
- l'*entrée dans l'espace Schengen pour un court séjour*. Ce « court séjour » peut être un seul séjour de 90 jours au plus ou plusieurs séjours à condition que leurs durées cumulées n'excèdent à aucun moment 90 jours sur les 180 précédents (code frontières Schengen, art. 6) ;
- l'*entrée en France pour une durée plus longue* afin de s'y installer, d'y effectuer des études, etc.[9] (Gisti, 2019)
- la demande d'asile

Il est obligatoire pour chaque personne d'être munie d'un document de voyage (passeport le plus souvent, ou document émis par le pays de résidence qui peut remplacer le passeport) et d'un visa, à l'exception de certains pays qui en sont dispensés (Andorre, Monaco et Saint-Martin). Des documents annexes peuvent être demandés pour permettre aux autorités de délivrer un visa ; ils peuvent aussi être sollicités lors de contrôles, même si la personne est dispensée d'avoir un visa ou si elle l'a déjà obtenu.

[9] Gisti. (2019). 1. L'entrée en France. In *Le guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France* (p. 19-65). La Découverte. https://www.cairn.info/le-guide-de-l-entree-et-du-sejour-des-etrangers-en--9782348043543-p-19.htm

Les visas sont regroupés en trois grandes catégories : les visas de transit aéroportuaire, les visas de court séjour et les visas de long séjour – chaque catégorie étant subdivisée en plusieurs types, que nous ne détaillerons pas ici.

Le visa long séjour, aussi appelé VLS-TS (Visa Long Séjour valant Titre de Séjour), est d'une durée maximale d'un an. Lorsque les conditions sont réunies pour qu'un séjour supérieur à un an soit autorisé, le VLS-TS comporte la mention « carte de séjour à solliciter dans les deux mois suivants l'arrivée en France ». La demande de visa devant s'effectuer avant l'entrée sur le territoire, le titulaire d'un VLS-TS n'a pas à se rendre en préfecture à son arrivée, mais doit toutefois communiquer dans les trois mois suivants l'arrivée sa date d'entrée et l'adresse de son domicile sur le territoire.

D'après le CESEDA (art L412-2), ce type de visa est délivré si la personne dispose :

- d'une carte de séjour temporaire (portant une autre mention que « vie privée et familiale) ;
- d'une carte de séjour portant la mention « vie privée et familiale » sollicitée en tant que conjoint de Français ou au titre du regroupement familial
- d'une carte « passeport talent » ou « passeport talent (famille) » (si prévue pour une durée d'un an au plus)
- d'une carte de séjour portant la mention « salarié détaché ICT » ou « salarié détaché ICT (famille) » (si prévue pour une durée d'un an au plus).

1.2 De la migration vers le concept de mobilité : une première catégorie d'analyse

1.2.1 Réflexion lexicale : nommer les personnes concernées

Dans la section précédente, nous avons fait usage d'une diversité de termes pour parler d'un même ensemble de personnes. Ainsi, nous (ou les textes que nous avons cités) avons présenté les personnes entrant sur le territoire français et qui disposent d'une autre nationalité parfois en tant que *migrantes*, parfois en tant qu'*immigrées*, parfois en tant que *demandeuses d'asile* et parfois en tant que *réfugiées*. Comme cela s'observe à travers les différents textes législatifs et travaux des chercheurs et chercheuses cités ci-avant, ces

termes sont rarement précisément définis dans leurs usages. Pourtant, il est nécessaire de faire le point sur la sémantique lexicale, ces termes n'étant en réalité pas interchangeables. Le *réfugié* désigne une catégorie administrative créée par le passeport Nansen[10] en 1922 et formalisée par les Nations Unies via la Convention de Genève en 1951. La catégorie *réfugié* est la résultante d'une démarche acceptée de demande d'asile. De fait, le *demandeur d'asile* aussi une catégorie administrative, correspondant à un statut chronologiquement antérieur à celui de *réfugié*.

Selon Agier, les termes de réfugié et de demandeurs d'asile doivent ainsi être considérés séparément de celui de *migrant*, en ce qu'ils sont intrinsèquement liés à des procédures administratives, là où le terme de migrant fait d'abord référence à la question du déplacement géographique. Il note que :

> Au premier abord, pour un chercheur en sciences sociales, le mot « migrant » est un terme descriptif, neutre et générique : il concerne des gens en déplacement, sans préjuger d'où ils viennent ni où ils vont. (Agier, 2016, en ligne)

Dans cette acception, la migration a un début et une fin, associés à un espace de départ et un espace d'arrivée. Pour autant, il semble que cette arrivée soit relative et constitue « une question publique et une question de recherche » (*ibid.*), dans la mesure où la condition de migrant semble pouvoir s'étendre au-delà d'un point d'arrêt géographique :

> Beaucoup sont partis, mais ne sont toujours pas arrivés : pas d'emploi stable, pas de logement normal, pas de situation administrative durablement régulière, ou un seul de ces attributs alternativement sans les deux autres […]. Se forme alors tout un monde de la migration, en interminable exil à l'intérieur d'une planète unique mais dont l'organisation sociale et politique est toute fragmentée. (*ibid.*)

Nous pouvons ici faire le lien avec le discours tenu par l'un locuteur de notre corpus d'étude. Dans une discussion à propos de son parcours migratoire, nous avons demandé

[10] « Pour [faire l'histoire du terme *réfugié*], il faudrait remonter au début du XX^{e} siècle avec la création du passeport Nansen en 1922 : ce document permettait alors aux exilés apatrides de se déplacer. » (Agier, 2016, en ligne)

à Béni, un jeune (mineur) originaire de Côte d'Ivoire et pris en charge par le dispositif avec lequel nous avons effectué notre recueil de corpus, de nous dire comme il se sentait depuis qu'il était arrivé en France, et plus précisément au sein du dispositif.

Extrait « Ça on peut pas l'expliquer »[11]

```
044 OBS[12]     tu te sens comment maintenant que tu es arrivé
045 BEN     non mais je suis pas encore arrivé il y a un objectif qui
            est là
            (0.5)
046 BEN     tant que tu n'as pas atteint tes ton objectif tu peux pas
            dire que tu es arrivé
```

[…]

```
094 BEN     l'objectif tu as de de obtenir une s- une s- une carte de
            séjour d'abord
095 OBS     oui
096 BEN     mais tu n'as pas le séjour tu n'as rien fait d'abord
097 OBS     oui
            (1.7)
098 BEN     si tu as obtenu ton séjour tu as un boulot
099 BEN     tu peux dire que non j'ai fait un bout de chemin mais
            c'est pas encore fini xxx (je n'en suis vraiment) que là
            d'abord
100 OBS     ok
101 BEN     va t'occuper de toi
102 BEN     va chercher à construire une famille tout ça
103 OBS     hm hm
            (1.0)
104 BEN     rien n'est fait encore quoi
            (0.9)
105 BEN     tu es encore s- tu es encore s- tu es encore sur la route
            d'abord
106 OBS     ok
            (0.5)
107 OBS     tu as bien avancé mais tu es pas encore au bout
108 BEN     voilà
            (2.0)
109 BEN     tant que tu n'as pas ton séjour tu n'as pas un boulot
110 BEN     tu peux pas dire que non je j'ai fait (là)
```

Le discours de Béni dans cet échange s'inscrit dans la même perspective que les propos d'Agier présentés plus tôt : alors qu'il a atteint la destination visée (la France) et qu'il s'est inscrit dans un parcours administratif et éducatif via le dispositif qui l'accompagne, Béni considère qu'il n'est pas encore arrivé, dans la mesure où il n'a pas encore atteint ses objectifs (« construire une famille » l.102, « tant que tu n'as pas ton séjour tu n'as pas un boulot », l.110). En ce sens, Béni apparaît comme étant toujours en

[11] Voir tableau des conventions de transcription à l'annexe II p.viii et l'explication des conventions choisie au chapitre 7 p.224.

[12] OBS : Code locuteur de l'observatrice.

migration, situation qui se prolongera tant qu'il n'a pas une situation stabilisée, c'est-à-dire qu'il aura son propre logement, une carte de séjour et un travail pérenne. La situation de Béni semble ainsi parfaitement illustrer le concept d'exil formulé par Agier, qui correspond en quelque sorte à une forme d'errance au sens où chaque élément de l'espace peut être perçu comme une frontière et venir perturber, voire empêcher, un trajet initial. Agier mentionne que

> Pour les errants ou errantes, africains ou afghans, qui cherchent autour de la Méditerranée une entrée vers l'Europe, le désert, la mer et les ports, la route elle-même, les rues, sont les frontières. (Agier, 2016, en ligne)

Selon nous, ces éléments perceptibles comme des frontières peuvent aussi relever de démarches administratives à comprendre puis à réaliser, d'un isolement à surmonter, ou d'autres formes de freins qui peuvent être à la fois physique, sociaux ou culturels. C'est ce que nous analyserons grâce au concept de *mobilité*.

1.2.2 Bref historique de la mobilité

1.2.2.1 Rapport entre migration et mobilité

Le concept de *mobilité* apparaît d'abord dans les disciplines de la géographie humaine puis de la sociologie urbaine (Ploog *et al.*, 2020 : 158). La mobilité est généralement entendue au sens géographique, où elle correspond au déplacement d'un sujet ou d'un objet dans un espace ; il s'agit dès lors d'une mobilité spatiale. En ce sens nous pouvons, dans notre cas, rapprocher cette définition de celle de la *migration*, à l'instar du « système de mobilité spatiale » de Kaufmann (1999) qui identifie quatre formes de mobilité spatiale telles que :

	Mouvement interne à un bassin de vie	*Mouvement vers l'extérieur d'un bassin de vie*
Mouvement cyclique	Mobilité quotidienne	Voyage
Mouvement linéaire	Mobilité résidentielle	**Migration**

Figure 3 : Mobilité spatiale (Kaufmann 1999, repris de Ploog et al.*, 2020 : 174)*

Dans cette catégorisation, chaque type de mobilité renvoie à un temps social spécifique (Ploog *et al*., 2020 : 174*),* de plus en plus long. Dès lors, il apparaît une association entre i) le type de mobilité, ii) l'espace et iii) la fonction. Les *espaces* sont ainsi chargés d'une *fonction*, c'est-à-dire ce qui justifie un déplacement d'un point A vers un point B, et participe à la *mobilité.* En ce sens, les fonctions associées à chaque espace induisent des raisons qui motivent les déplacements, c'est-à-dire que chaque individu se *projette* dans les différents espaces concernés. La mobilité quotidienne est celle des déplacements du jour ou de la semaine et correspond à des espaces comme le bureau ou l'école, où les projets sont de l'ordre du travail à réaliser ou du besoin de s'instruire. Le voyage correspond à une temporalité du mois et de l'année qui existe avec un déplacement temporaire vers un espace différent du quotidien, où le projet comporte un temps associé à une activité spécifique (voyage d'affaires, vacances) et prévoit dès le départ un *retour*. La mobilité résidentielle relève de l'année ou du cycle de vie en étant catégorisée par un projet de modification des espaces du quotidien (changement de région, de ville, etc.). La migration quant à elle se rapport à l'histoire de vie, et ne peut être résumée en déplacement d'un point A vers un point B, au sens où *l'arrivée* est rarement définissable dans le cadre d'une migration (voir 1.2.1 p.40) ; elle comporte une dimension de projet qui peut être amené à évoluer au fil de la mobilité. Elle peut ainsi être distinguée du système de mobilité spatiale par deux points, notés par Ploog, Calinon et Thamin :

> Cependant, elle s'en distingue d'abord par son rapport à l'espace temporel et par le caractère définitoire d'absence de retour à court terme de l'individu. Elle s'en différencie par ailleurs dans son rapport à l'espace à travers un changement significatif de lieu de vie (région, pays). La migration (internationale) correspond en effet à un déplacement de personne ou de population qui entraîne un changement durable ou définitif du lieu de résidence habituelle. En cela, elle fait partie des MOBILITES mais s'en distingue car la MOBILITE englobe également les déplacements habituels (domicile-travail) ou permanents (le nomadisme par exemple qui constituerait plutôt une spatialisation de la société qui fait du déplacement organisé un quotidien (Lévy & Lussaut, 2003). (Ploog *et al*., 2020 : 175[13])

[13] Mises en exergue dans le texte original.

Nous nous inscrivons dans la lignée de Ploog, Calinon et Thamin et considérons que si la migration peut être analysée en termes de mobilité (spatiale), cela ne permet cependant pas de prendre en compte l'ensemble des paramètres qui définissent la migration :

> ni le mouvement linéaire, ni le critère de temporalité (à long terme) ne sont suffisants pour dire la réalité des formes multiples de la migration contemporaine. (Ploog *et al.*, 2020 : 175)

Dans ses travaux, Kaufmann éclaircit par ailleurs le concept de mobilité, d'abord défini par la sociologie urbaine[14], en identifiant en fait deux niveaux distincts au sein du concept. Il reprend le concept introduit par Urry de *motilité* (Urry, 2000 ; 2005, cité par Ploog *et al.*, 2020 : 179), c'est-à-dire la capacité à être mobile. Pour Kaufmann, la motilité est antérieure à la mobilité, qui correspond dès lors à la réalisation et la concrétisation d'un projet, *i.e.* de la motilité. La motilité serait ainsi une aptitude, tandis que la mobilité consisterait en un résultat observable, tangible.

Bien que les concepts de motilité et de mobilité aient été d'abord appliqués aux déplacements géographiques humains, il est impossible de les réduire à une acception spatiale, ni même spatio-temporelle, en ce qu'il existe une variété de types de mobilités : nous pouvons par exemple nommer la mobilité linguistique et la mobilité sociale. Il nous faut dès lors parler des travaux en sciences du langage qui ont utilisé le concept de mobilité, afin de pouvoir ensuite définir ce que nous entendrons par ce terme dans la suite de notre rédaction.

1.2.2.2 La mobilité en sociolinguistique

NB : L'épistémologie du concept de mobilité en sociolinguistique est longue, comme en témoigne le travail de Ploog, Calinon et Thamin (2020) ; nous reprendrons ici seulement quelques éléments nous permettant d'introduire notre acception du concept et de ce à quoi nous l'avons relié.

[14] Voir Ploog *et al.*, 2020, chapitre 3.

L'apparition du concept de mobilité en sciences du langage est considérée comme sous-jacente du concept de *language shift* défini par Weinreich en 1953, et qui correspond alors au passage d'une langue utilisée quotidiennement vers une autre, constaté à l'échelle d'un groupe (Ploog *et al.*, 2020 : 223-225). La mobilité linguistique est ici perçue d'un point de vue diachronique et comme une résultante d'un contact de langue prolongé entre deux communautés ne partageant pas la même langue au départ. Cependant, Weinreich fonde sa théorie à partir de l'étude d'une population juive qui a fui le continent européen vers les États-Unis après la Seconde Guerre Mondiale, c'est-à-dire sur un exemple extrêmement spécifique de mobilité langagière. Dans la plupart des cas, ce n'est pas ainsi que celle-ci fonctionne. Labov repend plus tard les travaux de Weinreich et opère un changement d'échelle temporelle, qui induit en conséquence la redéfinition qualitative du shift comme un processus réversible. Aussi, l'intérêt de la mobilité langagière n'est pas tant dans le changement durable d'une langue à une autre pour une population, mais plutôt dans le système d'articulation permettant de construire le discours, en d'autres termes la *variation* au sein d'une même langue.

Dans les travaux de Weinreich, l'objet d'étude est la langue. C'est donc un objet fixé qui est en lien avec le concept de mobilité, alors que nous avons montré que les travaux en géographie et en sociologie urbaine sont parvenus à montrer que la mobilité relève d'un processus d'actualisation (voir motilité et mobilité ci-avant). Il paraît peu probable que la mobilité linguistique relève d'un objet (relativement) fixé comme la langue, alors que la parole correspond à une actualisation de celle-ci (voir la dichotomie langue-parole chez Saussure). Dès lors, il semble que les approches interactionnelle et variationniste, notamment celle de Gumperz et Labov, présentent un intérêt pour définir plus précisément ce dont relève le concept de mobilité en sciences du langage, notamment la différence entre une mobilité spatiale et une mobilité symbolique (présente dans le discours par exemple).

Gumperz (1964 ; 1971) comme Labov (1976) considèrent que chaque locuteur dispose d'un *répertoire verbal*, *i.e.* un ensemble de ressources linguistiques dans laquelle le locuteur vient piocher pour construire sa parole. Aussi, le point d'intérêt pour chacun n'est plus la construction du répertoire verbal, mais la manière dont le locuteur sélectionne l'une ou l'autre des variantes à sa disposition dans ce répertoire, influencée

par des contraintes à la fois grammaticales et sociales, *i.e.* sa mobilité linguistique. Dans la lignée des travaux en ethnographie de la communication (Goffman, 1961 ; Garfinkel, 1967 ; Hymes, 1977 – cités dans Ploog *et al.*, 2020), Gumperz place son objet d'étude dans les interactions, considérant que « les régularités structurales doivent être recherchées dans les interactions, comme procédures de co-construction du sens, et non dans les comportements langagiers individuels » (Ploog *et al.*, 2020 : 234).

Nous proposons une définition de la mobilité selon les trois critères suivants :

1. La mobilité correspond à l'actualisation, à la réalisation d'un *projet* ; elle est observable.
2. La mobilité correspond à une capacité d'effectuer des choix dans une situation, elle doit donc être analysée en fonction d'un contexte, d'une interaction.
3. La mobilité est influencée par un ensemble de contraintes extérieures qui peuvent varier en fonction du type de mobilité étudiée.

1.2.3 Savoir associé à la mobilité

Nous avons montré qu'au départ, la notion de mobilité s'applique à une variation d'ordre spatial (géographique) qui se veut très réduite par rapport à ce que le concept véhicule vraiment, c'est-à-dire une conception au-delà de la dimension spatiale. En effet, la mobilité ne peut être résumée à son résultat (*i.e.* un déplacement effectif), ni à un espace. D'une part, nous ne pouvons réduire la notion de mobilité à la question géographique, en ce qu'il existe d'autres types de mobilité (linguistique, sociale, alimentaire, etc.). D'autre part, la mobilité prend en compte les facteurs qui ont mené à un déplacement (notamment le *projet*), en s'intéressant à la constellation des choix qui se présentent à un sujet et à la manière dont ce sujet réalise ces choix. Dans le cas d'une mobilité spatiale, il est possible de déterminer un point de départ, mais jamais d'arrivée, puisqu'il n'y a jamais de point d'arrivée fixe (voir 1.2.1 p.40) et qu'il est nécessaire de prendre aussi en compte l'ensemble des points qui ne sont pas devenus des points d'arrivés, ainsi que les raisons qui ont mené à ce résultat. Dans cette approche, l'intérêt porte majoritairement sur la capacité d'action du sujet et sur la manière dont il fait ses choix, et revêt une dimension liée à l'*agentivité* des personnes.

Issu des études sur le genre, le concept d'agentivité illustre le pouvoir d'action des individus en situation dans la réalisation d'un projet. Il s'agit d'une

> *puissance d'agir* qui n'est pas une volonté inhérente au sujet, plus ou moins attestée, mais le fait qu'une individue qui se désigne comme sujet sur scène d'interpellation marquant la forte présence d'un pouvoir dominant. (Guilhaumou, 2012 : 27[15])

L'agentivité participe ainsi du processus de subjectivation de l'individu, qui effectue cette subjectivation en subissant les contraintes de son environnement. Comme le note Jézégou :

> Le concept se situe au cœur de la théorie sociale cognitive des conduites humaines développée par Bandura. Psychologie sociale par l'importance accordée aux interactions entre le sujet et l'environnement, cette théorie défend le principe selon lequel l'être humain et la société se co-produisent par des systèmes d'influences continues et réciproques. L'agentivité, au même titre que tout autre phénomène humain, s'inscrit dans ces systèmes d'influences. Par conséquent, elle ne se réduit pas uniquement à ce que Ricœur (1990) nomme « la puissance personnelle d'agir ». Certes, elle résulte de forces internes au sujet, mais en même temps elle peut être freinée, anéantie ou au contraire favorisée, portée par des facteurs environnementaux. Dans tous les cas, l'agentivité humaine est considérée comme une donnée anthropologique fondamentale, car universelle. (Jézégou, 2022, en ligne)[16]

En prenant en compte l'importance des facteurs extérieurs au sujet dans la définition de l'agentivité, nous posons que la mobilité correspond à deux savoirs distincts et co-articulés :

- Savoir *lire* la constellation des possibles qui se présentent au sujet ;
- Savoir *choisir* parmi les différentes possibilités.

Chacun de ces savoirs présente des faces cachées : ce sont les *invisibles*, en ce qu'elles correspondent à ce qui n'a pas été lu et n'a donc pas été choisi. Partons d'un exemple : Béni est un mineur de Côte d'Ivoire, qui souhaite quitter son pays pour

[15] Mise en exergue dans le texte original.

[16] À propos de l'agentivité, voir Billig, 2009 ; Ben, 2016 ; Cunningham & Hall, 2021.

s'installer en France, dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure. Nous pouvons imaginer une pluralité de choix qui s'offrent à lui pour effectuer sa migration :

- Il peut s'acheter un billet d'avion et quitter la Côte d'Ivoire par les airs, afin de rejoindre directement l'Europe ou de s'en rapprocher ;
- Il peut partir seul, en essayant de passer par la terre. Il devra alors réussir à traverser différentes frontières, puis trouver un moyen de rejoindre l'Europe une fois arrivé au nord de l'Afrique ;
- Il peut rejoindre d'autres jeunes qui sont dans la même situation que lui (*i.e.* dans une démarche grandissante de quitter le pays) et faire cette traversée par la terre avec eux ;
- *Etc*.

L'ensemble des possibilités décrites ici, ainsi que toutes celles que nous n'avons pas mentionnées, mais qui peuvent exister en théorie, correspondent à la *constellation des possibles* de Béni : il semble au premier regard que toutes les possibilités s'offrent à lui. Néanmoins, il est nécessaire de rapporter cette constellation à la réalité de Béni : celui-ci n'a pas de passeport, n'a jamais travaillé contre de l'argent, est orphelin et connait deux jeunes qui se préparent à partir avec des passeurs qu'ils ont réussi à contacter, en bus puis en voiture. Dans cette situation, la *lecture* de la constellation par Béni semble dirigée vers un possible en particulier : partir avec les jeunes avec qui il est en contact. C'est ce que nous interprétons comme la *mobilité* de Béni : alors qu'en théorie de nombreuses possibilités de départ s'offrent à lui, il *lit* ces possibilités à travers le prisme de son propre vécu et de son environnement pour effectuer ses *choix*. Certaines de ces possibilités entre immédiatement dans ce que nous avons nommé les *invisibles* : le voyage en avion n'est pas une option envisageable étant donné que Béni n'a ni passeport ni l'argent suffisant pour s'acheter un billet, il peut être plus compliqué pour lui de partir seul, et Béni a plus de chances de réussir son projet de voyage s'il s'inscrit dans un départ groupé et déjà en partie planifié (par les passeurs).

Pour résumer, si nous nous intéressons à la question de la mobilité de Béni, nous n'allons pas simplement décrire comment il a traversé différents pays et comment il a pu, à terme, franchir la frontière française. Au contraire, il est nécessaire de regarder la

situation dans son ensemble, afin de comprendre puis décrire *comment* Béni en est arrivé à la décision qu'il a prise de partir avec des pairs.

Cette décision témoigne d'une double mobilité : géographique, par le déplacement d'un pays vers un autre, ou plus généralement d'un espace vers un autre ; et sociale, par le choix d'effectuer ce déplacement en groupe et non pas seul. Il apparait alors que *savoir lire* et *savoir choisir* sont indissociable de la situation personnelle de Béni, qu'elle soit envisagée dans sa dimension factuelle (ce que l'argent qu'il a à sa disposition lui permet ou non de faire par exemple) ou dans sa dimension émotive (préférence pour un voyage seul ou accompagné par exemple).

Béni raconte le début de son voyage de la manière suivante[17] : ayant perdu ses parents, il a le sentiment que la décision de partir n'a pas été difficile à prendre, puisqu'il avait peu à perdre ; il ne connaissait personne qui avait effectué une mobilité de ce type. Il s'est associé à deux autres jeunes qui prévoyaient de partir tout comme lui, et ensemble ils ont réussi à entrer en contact avec un réseau de passeurs qui leur ont fait traverser le Niger en voiture, aidés par moment (dans le « désert ») par des rebelles. Les passeurs leur ont ensuite fourni un bateau depuis la Lybie pour leur permettre de rejoindre l'Italie.

Alors que Béni raconte son voyage en termes d'étapes par lesquelles il est passé - prendre un bus pour aller jusqu'au Niger, traverser le désert en pick-up grâce à des gens dont c'est le « travail » (l.107), etc. -, l'analyse de sa mobilité consiste à comprendre quels sont les facteurs qui ont pu influencer ses prises de décision, en visant à appréhender la lecture et le choix qu'il a réalisés. Par exemple, il explique son départ de la manière suivante : « j'étais avec des amis, on s'est levés quoi on a fait le départ » (l.29). Il indique juste avant que la décision n'a pas été difficile à prendre pour lui étant donné qu'il est orphelin, en ajoutant que ce qui est difficile c'est de quitter ses proches. Cette déclaration nous procure des indices sur la manière donc ce jeune a pris la décision d'effectuer sa migration, et entre dans ce que nous appellerons des *facteurs de mobilité* : ne plus avoir de proches dans son pays d'origine semble, d'après l'expérience narrée par Béni, motiver un départ.

[17] Voir transcription de l'extrait n°3 « Les Picottes », annexe III-3 p.xxviii.

1.3 L'étude de la mobilité dans un contexte migratoire.

Au lecteur attentif, il apparaîtra clair que l'ensemble des chiffres et des textes de lois présentés au 1.1 traduisent un point de vue européen qui ne cherche pas à prendre en compte la dimension humaine sous-jacente à la migration, et organise ses données en catégories subjectives et trop rarement explicitées (voir 1.1.3.2 p.35 à propos des zones géographiques définies par l'INSEE pour mentionner les origines des migrants d'Afrique). Dans la perspective d'une recherche ethnographique, orientée sur l'expérience en situation, il semble central de s'intéresser au projet migratoire et l'actualisation de celui-ci en contexte.

Le projet migratoire correspond à « l'intention de quitter un lieu pour un autre et/ou l'accomplissement même de la migration » (Ma Mung & Hily, 2019 : 58), et s'applique dans le cas des migrations non contraintes ni imposées, *i.e.* sous-entendant une autonomie (De Gourcy, 2013) dans la mobilité géographique. L'étude du projet migratoire porte autant sur les projections et représentations des personnes en migration – y compris leurs actualisations –, que sur la mise en place du projet en lui-même. La notion de projet migratoire tient compte des facteurs qui déterminent la migration sans les hiérarchiser (contrairement aux approches raisonnant avec des déterminants), tout en laissant une large place à la dimension spatio-temporelle. Ainsi, comme le note Boyer :

> Le projet migratoire confère alors, par le biais de la circulation, des fonctions, des significations propres à chacun des lieux. […] Plus largement les modes d'habiter, le type d'activités exercé dans tel ou tel lieu, les réseaux sociaux mobilisés dans ces lieux sont autant d'indicateurs quant à la fonction, à la signification du lieu dans le système de mobilité, en particulier pour prendre en compte les dynamiques qui animent ce système, dans le projet migratoire. (Boyer, 2005 : 68)

Le concept de la mobilité, tel que nous l'avons défini ici, permet d'étudier cette dimension subjective en l'associant aux choix individuels observables en situation d'interaction. Ainsi, nous chercherons à identifier les types de mobilités qui sont impliquées dans la mobilité géographique des MNA, en établissant un rapport de comparaison entre le projet (représentation de l'esprit qui s'actualise au fur et à mesure de la progression) et la trajectoire, qui correspond alors au *parcours* effectivement réalisé par l'individu.

Chapitre 2
La vulnérabilité inhérente des MNA et ses facteurs d'influence

Au chapitre précédent, nous avons décrit le cadre général de la migration en France depuis le XX^{e} siècle, et l'intérêt d'une étude de ce phénomène par le prisme de la mobilité. Nous proposons ici de définir le public cible de notre travail, *i.e.* les Mineurs Non Accompagnés, afin d'illustrer ses spécificités au regard des questions de l'accueil et de la prise en charge institutionnelle. Dans un premier temps, nous baliserons la situation des MNA en France depuis la création de la catégorie – alors nommée *Mineurs Isolés Étrangers* – jusqu'à aujourd'hui, en détaillant les diverses évolutions relatives à la prise en charge des concernés. Dans un second temps, nous dégagerons que la catégorisation comme MNA participe à définir ce public comme vulnérable par défaut, avant de questionner l'existence de vulnérabilités émergeant en situation, dont nous nous proposerons de faire l'étude dans la troisième partie du manuscrit.

2.1 La catégorie Mineur Non Accompagné

2.1.1 Définition

Si la question migratoire est centrale dans notre étude, en raison du public étranger qui constitue notre objet de recherche, il nous faut ici préciser les spécificités qui viennent s'ajouter à l'extranéité. En effet, les personnes avec lesquelles nous avons échangé et dont nous tentons de brosser ici un portrait ne sont pas seulement étrangères : elles sont aussi mineures, et dans une position d'isolement. Plus particulièrement, elles ont été reconnues comme telles par les autorités publiques (voir 3.1.4.3.2 p.97) et sont administrativement appelées MNA, ou Mineurs Non Accompagnés[18].

[18] Tout au long de la thèse, nous utiliserons le sigle MNA pour faire référence à la catégorie administrative. Pour faire référence aux personnes concernées, nous reprendrons la terminologie employée par l'ensemble des acteurs de notre terrain de recherche et emploierons ainsi le terme de « jeune(s) ».

À partir des années quatre-vingt-dix, on observe une attention plus importante des pouvoirs publics en Europe aux personnes en situation de migration étant jeunes ou très jeunes et se présentant sans parent ou représentant légal (Perrot, 2015). On cherchera alors à regrouper ce public sous un même terme, et le Conseil de l'Europe statue en 1997 sur l'appellation « mineurs non accompagnés », dont la définition a été donnée en introduction (voir Vétier, 2016).

Alors que l'appellation est adoptée au niveau européen, la France choisit l'appellation « mineur étranger isolé », taisant la nécessité d'accompagnement pour ce public (*ibid.*). La notion de mineur non-accompagné n'entre en usage en France qu'à partir de 2016[19], par la volonté des pouvoirs publics de mieux correspondre au droit européen, ainsi qu'au « souhait de mettre en avant l'isolement plutôt que l'extranéité des mineurs concernés » (Doineau et Godefroy, 2017).

Sur le plan juridique, les jeunes MNA relèvent de la protection de l'enfance et leurs droits sont régis par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), au même titre que les personnes migrantes majeures, et sont définis par l'article L-258 :

> Le mineur non accompagné mentionné aux articles L.521-9 à L-521-12 s'entend du mineur privé temporairement ou définitivement de la protection de ses représentants légaux. (CESEDA, 2020)

Le MNA est une personne mineure, étrangère, et présente sur le territoire sans parent ou représentant légal (Senovilla Henández, 2014 ; Doineau & Godefroy, 2017). Alors qu'au niveau sénatorial, il est considéré que le changement de terminologie de MIE à MNA « n'a pas d'incidence de fond » (Doineau & Godefroy), il nous paraît au contraire central : le caractère étranger du MNA lui confère une disparité de taille avec un jeune isolé français, et ne peut être exclu de la réflexion relative à la prise en charge de ce public. Par exemple, un jeune MNA doit réussir à obtenir une carte de séjour dans la durée d'un

[19] À ce jour, les deux appellations coexistent encore, jusque dans les institutions. La Mission MNA, une mission du ministère de la Justice, disposait toujours en 2021 d'un courriel utilisant le sigle MIE et non pas le nouveau sigle MNA (mie.dpjj@justice.gouv.fr ; *Rapport 2021 de la Mission MNA*, 2022).

an à partir de sa majorité pour pouvoir rester sur le territoire, une problématique inexistante pour un jeune français. Sur ce point, le rapport d'information du Sénat de 2017 indique par ailleurs que le public MNA est un « public désireux de s'implanter durablement et peu concerné par la demande du statut de réfugié » (Doineau & Godefroy, 2017), ce qui le place dans une position singulière dans la catégorisation des publics migrants et vient confirmer l'intérêt de l'existence d'une catégorie administrative particulière, qui se différencie notamment des demandeurs d'asile ou des migrants issus du rapprochement familial. Marmié note ainsi que les jeunes MNA

> […] constituent un public perçu comme « inédit » dans le champ de la protection de l'enfance. Aux marges des normes occidentales de l'enfance, ils échappent aux catégories institutionnelles préexistantes et aux procédures qui définissaient jusqu'alors l'intervention sociale auprès des mineurs dits « en danger ». (Marmié, 2021 : 224)

2.1.2 Données statistiques et juridiques

Il convient ici de rappeler une donnée importante, à l'instar du rapport du Sénat de 2017, en ce qui concerne les statistiques sur les MNA : ne sont comptabilisées que les personnes qui ont été reconnues MNA par les services de l'ASE. Aussi, les personnes en attente d'une décision[20] et les personnes « qui n'ont pas fait l'objet d'une prise en charge, parce qu'[elles] s'y soustraient ou parce qu'[elles] n'ont pas pu être [repérées] » (Doineau & Godefroy, 2017 : 25) ne sont pas représentées par les statistiques de cette section.

2.1.2.1 Nombre de MNA en France

La question de la prise en charge des MNA ayant pris une véritable ampleur pour les services de l'État à partir de 2016, il est complexe de trouver des statistiques sur cette catégorie avant cette date. Le chiffre officiel est établi par la Mission MNA[21] du ministère

[20] Familièrement appelées les « mijeurs », car ni mineurs ni majeurs aux yeux de l'autorité administrative tant que le jugement n'a pas été rendu.

[21] Le site infomie.net, une référence pour toute personne qui cherche à s'informer sur cette catégorie, indique ainsi sur sa page *Données statistiques issues des rapports institutionnels* que « la seule "statistique" officielle, objectivement vérifiable qui existe concernant les mineur·e·s isolé·e·s correspond au suivi du

de la Justice, qui ne partage ses données que depuis 2016[22] bien qu'elle soit en activité depuis 2013.

Nous trouvons des informations éparses dans quelques rapports du Sénat, sans qu'elles ne soient véritablement sourcées. Le rapport Debré de 2010 indique que « [le] nombre de mineurs isolés étrangers présents sur le territoire en 2009 varie, suivant les sources, entre 4 000 et 8 000 », les sources étant l'Assemblée des départements pour l'estimation basse, et les associations pour l'estimation haute. Ce chiffre allant du simple au double et présenté dans un rapport officiel montre parfaitement le flou statistique de la catégorie MNA avant le travail de recensement fait par la Mission MNA depuis 2016. Le rapport de 2016 indique un chiffre de 2500 MNA en France pour l'année 2004 d'après le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales publié cette année-là.

D'après les différents rapports mentionnés ci-avant, ainsi que ceux de la Mission MNA, nous avons pu observer une nette augmentation du nombre de personnes déclarées MNA depuis 2004, comme présentée sur le graphique ci-dessous.

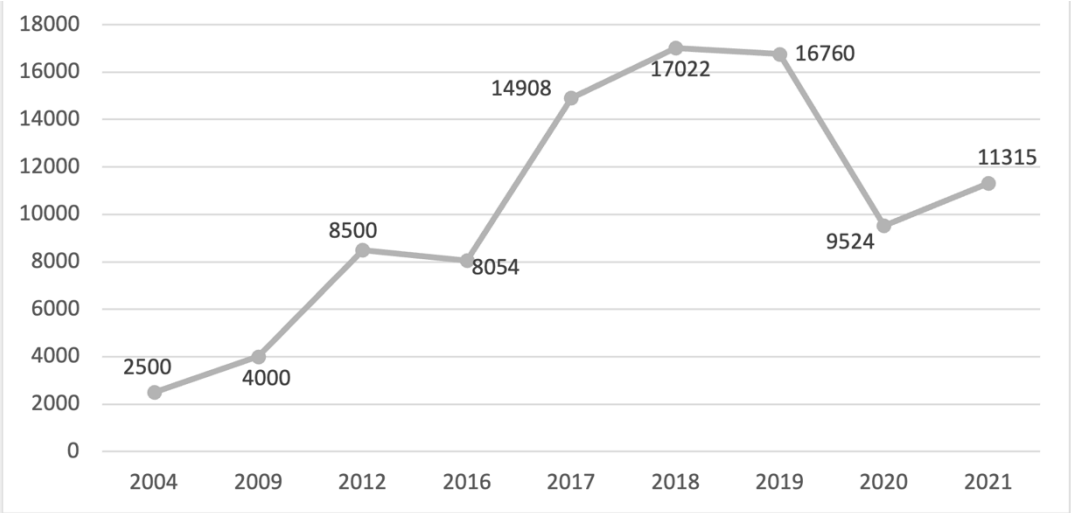

Figure 4 : Évolution du nombre de MNA en France
(Sources : Rapports IGAS, Debré, Doineau & Godefroy et MMNA)

nombre de mineur·e·s confié·e·s à l'aide sociale à l'enfance par une décision de justice (ordonnance de placement provisoire, jugement de placement, voire jugement de tutelle). » (infoMIE, 2023, disponible au lien https://www.infomie.net/spip.php?article666)

[22] Date de publication, les données publiées en 2016 concernent donc l'année 2015.

D'après ces chiffres, le nombre de MNA a été quasiment multiplié par cinq en treize ans, passant de 2500 à 11315. Il est à noter que la diminution significative de l'année 2020 est largement liée à la crise sanitaire et aux mesures d'urgence mises en place en France, qui ont contribué à réduire le passage des frontières et ont ralenti, si ce n'est stoppé temporairement, les déplacements géographiques. Le rapport 2021 de la Mission MNA indique par ailleurs que l'impact se ressent aussi sur l'année 2021, étant donné que les lois d'état d'urgence sanitaires ont été prolongées au-delà de l'année 2020.

NB : Toutes les données présentées à partir de ce point sont issues des rapports de la Mission MNA, publiés entre 2016 et 2022, les autres rapports n'apportant pas suffisamment de détails sur ces aspects.

2.1.2.2 Répartition par genre et par âge

Concernant la répartition par genre, les personnes déclarées MNA sont en grande majorité des garçons : la part de filles ne dépasse pas les 5 % avant 2020, et reste en dessous des 6 % depuis. Le rapport indique d'ailleurs qu'une attention particulière doit être portée aux MNA de genre féminin, car il s'agit de la première cible des violences sexuelles et de genre qui peuvent survenir pendant le voyage, et qu'elles sont bien plus sujettes à la traite des êtres humains. Aussi, il est noté qu'« une attention particulière doit être portée à leur accompagnement médical et psychologique » (rapport MMNA, 2021), sans que soient précisées les dispositions spécifiques à mettre en œuvre.

Au niveau de l'âge, les différents rapports de la mission MNA présentent les chiffres suivants :

Age	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
< 10 ans	11	21	46	28	20	12	35
10 - 12 ans	64	129	113	95	117	50	93
13-14 ans	653	1105	1669	1808	1526	478	1341
15 ans	1496	2074	4171	5561	5178	1372	3195
16 ans	2761	3575	6662	7495	7647	3484	4630
17 et +	1005	1150	2247	2035	2272	4128	2021
Total	5990	8054	14908	17022	16760	9524	11315

Figure 5 : Tableau de la répartition des MNA par âge et par année entre 2015 et 2021

Nous avons représenté cette répartition dans un graphique pour faciliter la comparaison et observer l'évolution en fonction des années :

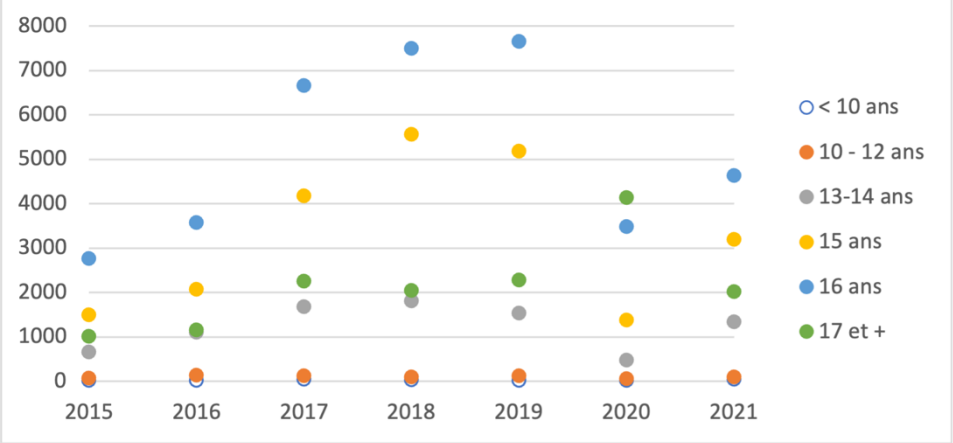

Figure 6 : Évolution de la répartition par âge des MNA en fonction des années de 2015 à 2021

Nous pouvons observer sur ce graphique que la part de MNA très jeunes (moins de dix ans ou âgés de dix à douze ans) est la moins importante, et reste relativement stable. Alors que nous avons montré que le nombre de MNA en France est croissant, nous voyons ici que cette augmentation concerne en majeure partie des personnes âgées de quinze ans ou plus, les adolescents de quinze et seize ans représentant tous les ans la part la plus importante de MNA, à l'exception de l'année 2020 où les plus de dix-sept ans sont les plus nombreux (mais nous avons déjà mentionné qu'il s'agit d'une année très particulière, aussi elle ne nous semble pas représenter significativement l'évolution dans son ensemble).

2.1.2.3 Pays d'origine

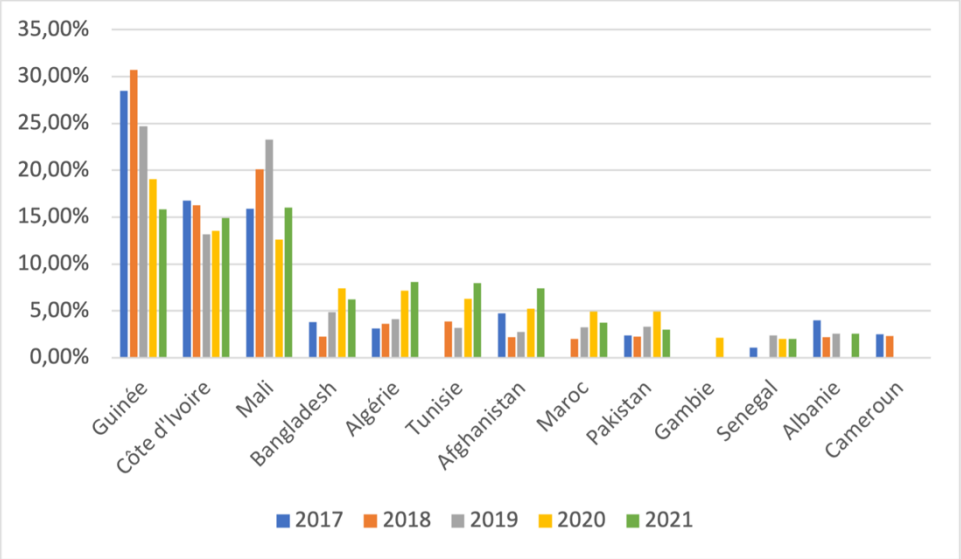

Figure 7 : Répartition des MNA selon leur pays d'origine en fonction des années (2017 à 2021)

Les données présentées dans le graphique ci-dessus illustrent les principaux pays d'origine des MNA en France (plus de 80 pour cent des MNA issus de ces pays pour chaque année). Comme nous pouvons l'observer, les MNA en France sont majoritairement originaires de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire et du Mali depuis 2017 (aucune donnée communiquée dans les rapports pour les années précédent 2017). En 2021, 47 pour cent des MNA sont originaires de ces trois pays, une proportion équivalente à 2019 et 2020 mais un peu en baisse par rapport aux années précédentes (rapport MMNA, 2021). De manière générale, c'est donc le continent africain qui est le plus représenté : sur les treize premiers pays dont sont originaires les MNA, neuf sont situés sur ce continent. Ces chiffres rappellent ceux de l'immigration totale en France, où le continent africain est celui qui présente le plus d'émigrés qui s'installent en France depuis 2006 (voir 1.1.3.2 p.35).

Le rapport 2021 de la mission MNA indique par ailleurs que les proportions de ressortissants des pays du Maghreb et du Bangladesh sont relativement stables, et que les proportions de mineurs en provenance d'Afghanistan et d'Albanie sont en augmentation[23].

[23] Dans le cas de l'Afghanistan, la Mission MNA justifie cette augmentation par « la situation politique qui s'est fortement dégradée au cours de l'été » 2021. Dans le cas de l'Albanie, elle indique trois facteurs :

- Les migrations d'Albanais depuis l'Italie et la Grèce à la suite de crises économiques ;

2.1.2.4 Cas particulier : le département du Cher

Notre étude ayant pris place dans un dispositif basé dans le Cher, il convient de faire le point sur quelques données statistiques pour ce département. Afin de faire correspondre les données présentées avec notre étude, nous ne nous intéressons qu'aux années 2019 à 2021[24]

Sur la période étudiée, le département du Cher fait partie des vingt-cinq départements qui accueillent le moins de MNA en France (respectivement 0,41 pour cent du nombre total de MNA en France Métropolitaine en 2019, 0,47 pour cent en 2020 et 2021), le département en accueillant le plus étant le Nord (4,53 pour cent en 2019, 3,98 pour cent en 2020 et 4,02 pour cent en 2021), et celui qui en accueille le moins étant la Lozère (0,11 pour cent en 2019, 0,12 pour cent en 2020 et en 2021).

Au niveau régional, le Cher est avant-dernier dans le classement des départements qui accueillent le plus de MNA[25] dans le Centre-Val de Loire, juste devant l'Indre, pour les trois années étudiées ; le Loiret étant le département qui accueille le plus de MNA sur cette période toutes années confondues.

En 2019, la majorité des jeunes MNA du Cher étaient originaires du Mali (ils représentaient 30,4 pour cent des MNA du département). En 2020 et 2021, ce sont les jeunes originaires de la Guinée qui sont les plus nombreux (34,2 pour cent en 2020 et 28,8 pour cent en 2021).

- Des causes politiques et économiques amplifiées par le tremblement de terre à Tirana en 2019 ;
- Le durcissement de la législation allemande sur le droit d'asile.

[24] Années où l'enquête de terrain a été réalisée ; les chiffres de l'année 2022 n'étant pas encore publiés au moment de la rédaction de la thèse.

[25] Ibid.

2.1.2.5 Clé de répartition des MNA

En application du décret n°2016-840 du 24 juin 2016 relatif aux modalités de calcul de la clé de répartition des orientations des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille, les MNA étaient jusqu'en 2020 répartis entre les départements en fonction du « nombre de jeunes de 19 ans et moins » (Code de l'Action Sociale et des Familles). Depuis le décret n°2019-1410 du 19 décembre 2019, mis en application à partir du 15 avril 2020, cette répartition est désormais basée sur « un critère de population générale » (Rapport MMNA, 2019). Dans les deux cas, cela signifie que le jeune évalué comme MNA dans un département peut être transféré dans un autre département, afin de répartir le nombre de MNA pris en charge de manière équitable sur le territoire. Cette répartition entre les départements doit permettre « de limiter les orientations géographiquement éloignées […], et ainsi de réduire autant que possible l'engorgement des lieux de mise à l'abri ou l'accueil d'un trop grand nombre de MNA en provenance simultanément de plusieurs autres départements » (Rapport MMNA, 2019).

2.1.3 Un droit à la protection

2.1.3.1 Un droit international

Les mineurs, peu importe leur nationalité, ont des droits dans les États qui doivent être respectés. Sans qu'elle ne mentionne particulièrement le cas des MNA, la Convention Internationale des droits de l'enfant (désormais CIDE) de 1989 définit dans plusieurs articles les dispositions relatives à leur prise en charge, toujours employées par les institutions françaises (Malhou, 2017). L'article 20 est fondateur de l'application des droits des enfants, disposant que :

> […] tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciale de l'État. (Article 20, CIDE, 1989)

À cet article vient s'ajouter, pour une protection que nous qualifions comme destinée notamment aux MNA, l'article 22-2 qui mentionnent les réfugiés et enfants (de) réfugiés :

> Lorsque ni le père, ni la mère, ni aucun autre membre de la famille ne peut être retrouvé, l'enfant se voit accorder, selon les principes énoncés dans la présente Convention, la même protection que tout autre enfant définitivement ou temporairement privé de son milieu familial pour quelque raison que ce soit. (Article 22, CIDE, 1989)

La CIDE indique par ailleurs que tout enfant a un droit d'accès aux soins (article 24), à la Sécurité Sociale (« y compris les assurances sociales », article 26) et à l'éducation (articles 28 et 29). De même, il doit pouvoir « participer pleinement à la vie culturelle et artistique » et les États signataires de la CIDE doivent encourager « l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité » (article 31).

Enfin, l'article 39 de la CIDE dispose que :

> Les États parties[26] prennent toutes les mesures appropriées pour faciliter la réadaptation physique et psychologique et la réinsertion sociale de tout enfant victime de toute forme de négligence, d'exploitation ou de sévices, de torture ou de toute autre forme de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou de conflit armé. Cette réadaptation et cette réinsertion se déroulent dans des conditions qui favorisent la santé, le respect de soi et la dignité de l'enfant. (Article 39, CIDE, 1989)

L'ensemble des dispositions de la CIDE, présentées ici de manière non exhaustive, régit un premier cadre d'obligation relatif à la prise en charge des MNA par les États signataires. D'après cette convention et comme susmentionné, tous les mineurs[27] ont les mêmes droits dans les États parties de la CIDE, qu'ils soient ressortissants de l'État dans lequel ils se trouvent ou non. Cela indique que c'est le facteur de l'âge qui prime sur les décisions de prise en charge ou non d'une personne en situation de migration sur un territoire.

[26] États signataires de la CIDE : 196 parties dont la France, liste disponible au lien https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-11&chapter=4&clang=_fr

[27] À quelques exceptions près, en lien avec les textes législatifs, nous préférons employer le terme de *mineur* ou de *jeune* pour parler des MNA, en opposition au terme *enfant* qui ne laisse selon nous pas suffisamment transparaître le caractère adolescent de la grande majorité d'entre eux.

Comme le note Vétier, cela entraine un enjeu important dans le cas de la France : plusieurs chercheurs (Etiemble, 2002 ; Przybyl, 2012, cités dans Vétier, 2016) notent qu'il est coutume de douter de la minorité d'un jeune qui se présente comme MNA, et que la première étape dans sa prise en charge (le cas échéant) constitue en l'évaluation de son âge afin de le déclarer ou non mineur.

> Ainsi, le mineur isolé étranger se voit confronté souvent, avant même de bénéficier d'une protection en vertu des droits de l'enfant, à des pratiques relevant du contrôle migratoire. (Vétier, 2016 : 295)

La question de la protection des MNA en France, qui relève de la protection de l'enfance et donc du Code de l'Action Sociale et des Familles, s'articule avec la question de la gestion des phénomènes migratoires, qui elle relève du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile. Ce double point de vue sur une même situation entraine des « tensions entre les départements et l'État » (Vétier, 2016 : 296), puisque l'accueil du public MNA va de pair avec des questions de places disponibles ainsi que des questions économiques, et l'engagement de l'État sur ces points a pu être vivement critiqué par le passé (*ibid.*). Afin de réduire ces tensions et d'harmoniser les pratiques d'un département à l'autre, le ministère de la Justice a publié en 2013 une circulaire (la « Circulaire Taubira[28] ») qui introduit un principe de solidarité entre les départements et permet de transférer les MNA d'un département à l'autre afin d'éviter des effets d'engorgement des services (voir 2.1.2.5 p.61).

2.1.3.2 Le rôle des départements et de l'Aide Sociale à l'Enfance

En France, la question de la protection de l'enfance relève du domaine des Conseils Départementaux, en lien avec le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (désormais ASE). Jusqu'en 2018, les jeunes qui se présentaient aux Conseils Départementaux comme MNA par leur propre initiative, ou après avoir été repérés par les services de l'ASE ou des maraudes associatives, pouvaient cumuler les évaluations de leur minorité en changeant de département. En effet, étant donné que les pratiques d'évaluation de la minorité n'ont

[28] Ministère de la justice, 2013, Circulaire du 31 mai 2013 relative aux modalités de prise en charge des jeunes isolés étrangers : dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation, Paris.

commencé à être encadrées au niveau national qu'à partir de 2019[29], il était jusqu'alors possible pour un jeune s'étant vu refuser le statut de mineur par une préfecture de se présenter dans une autre et de recommencer un processus d'évaluation. À partir du 30 janvier 2019, en application de l'article L611-6-1 du CESEDA créé par la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018, un fichier nationalisé regroupant les données personnelles sur les personnes qui se présentent comme MNA est créé : c'est le fichier d'appui à l'évaluation de la minorité (désormais AEM). Désormais, et conformément à l'article R.221-11 du code de l'action sociale et des familles,

> […] le président du conseil départemental peut demander au représentant de l'État dans le département de lui communiquer les informations utiles à l'évaluation de la situation de la personne. (rapport MMNA, 2019)

Autrement dit, les fichiers personnels des personnes se présentant comme MNA auprès des Conseils Départementaux, auparavant localisés, deviennent nationaux à partir de l'année 2019 et rendent impossible le cumul de tentatives d'évaluation de la minorité pour les jeunes, leur seul recours en cas d'évaluation comme mineur étant de saisir le juge des enfants. Le plus souvent, ce recours n'est pas sollicité faute de connaissance par la personne de ses droits, et/ou faute de l'appui d'un tiers qui peut l'accompagner dans les démarches à réaliser.

> Ce contrôle des corps juvéniles entre les départements, assorti d'une prise d'empreinte et d'un fichage national, peut ainsi être appréhendé comme un processus de frontiérisation intérieure, dont les mécanismes agiraient comme une forme inédite de « dublinisation[30] »

[29] Date de publication du Guide de bonnes pratiques en matière d'évaluation de la minorité et de l'isolement des personnes se déclarant comme mineur(e)s et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.

[30] Le règlement 604/2013/UE du 26 juin 2013 dispose que la demande d'asile doit être instruite dans le pays par lequel l'individu est entré dans l'Union Européenne. En découle une procédure dite « Procédure Dublin » qui induit un prélèvement de données biométriques pour l'interrogation de bases de données européennes et un entretien visant à déterminer le pays responsable de la demande d'asile (facultatif selon les situations). Lorsqu'il est établi que la demande d'asile de la personne dépend d'un autre pays que celui dans lequel elle se trouve, elle reçoit une notification indiquant qu'elle va être transférée vers le pays en question.

départementale – en référence au règlement 604/2013/ue du 26 juin 2013 dit « Dublin11 ». (Marmié, 2021 : 226)

2.1.4 Première approche du concept de *parcours*

Nous reprenons le concept de parcours aux sociologues de la migration, en entendant par *parcours* l'ensemble des étapes qui permettent de tracer un itinéraire type de réflexion et de déplacement en contexte migratoire, le cas échéant, pour un jeune MNA. Nous tenons cependant à rappeler qu'il s'agit d'un parcours généralisant et qui pourra ne pas s'appliquer à toutes les situations rencontrées par les personnes MNA. En effet, les parcours sont en premier lieu individuels donc uniques (Bulot, 2009 ; Vétier, 2016) et les étapes traversées peuvent ainsi différer d'un individu à un autre, tant au niveau des motivations de départ que des conditions du voyage ou de la prise en charge sur le territoire français. Aussi, c'est généralement le conditionnel qui est employé pour narrer les parcours migratoires des MNA, afin de mettre en exergue leur singularité (voir Senovilla Hernández, 2013 ; Malhou, 2017 ; Dambuyant, 2019).

Nous répartissons les étapes en trois grandes catégories, définies à la fois temporellement et géographiquement :

1. L'avant-départ, intimement lié à la notion de *projet migratoire* (voir 1.3 p.51). Situées dans le pays d'origine, les étapes de cette catégorie concernent notamment les motivations à partir, les représentations sur le voyage et sur le pays d'accueil envisagé, la recherche de pairs avec qui effectuer le voyage, la prise de contact avec des acteurs devant faciliter la migration (nous pensons notamment aux passeurs, mais aussi à d'éventuelles connaissances déjà installées dans un pays d'accueil) et la mise en place du projet (rassembler de l'argent, se préparer à quitter son environnement et ses proches, etc.).
2. Le voyage, autrement dit la migration au sens géographique du terme, c'est-à-dire un déplacement d'un espace à un autre en vue d'une installation. Nous considérons dans cette catégorie les étapes de perte et de création de lien, les passages de frontières, les différentes mises en danger et les dangers rencontrés (liste non exhaustive). Cette catégorie concerne tous les évènements se

déroulant au moment du départ et après le départ, jusqu'à l'arrivée sur le territoire français.

3. L'installation pérenne[31], ou tout ce qu'un mineur en migration va devoir traverser une fois qu'il a réussi à entrer sur le territoire français. Il s'agit ici des premiers contacts avec les autorités judiciaires et/ou les associations, la présentation au Conseil Départemental, l'évaluation de la minorité, les dispositions de mise à l'abri et d'accueil d'urgence, ou encore les divers rendez-vous liés à la santé.

2.1.5 Typologie des MNA

Angelina Etiemble dresse en 2002, à partir de son terrain, une liste des « motivations types » d'un départ de mineur, précisant d'une part que les catégories peuvent s'entremêler et d'autre part que

> […] ces motivations sont loin d'être des motivations « personnelles » : des adultes les amènent en général à partir. Les contextes politique, familial, économique se mêlent sans qu'il soit toujours facile de discerner une ultime raison. (Etiemble, 2002 : 60)

Cette typologie est aujourd'hui encore une « référence dans les recherches scientifiques sur les mineurs isolés » (Vétier, 2016 : 296) ; elle présente cinq profils types.

Nous trouvons tout d'abord la catégorie des « exilés », qui regroupe les jeunes originaires de pays en guerre ou de régions de conflits. « Ils quittent leur pays de peur des répressions en raison des activités politiques de leurs proches ou de leur appartenance ethnique » (Etiemble, 2002 : 61), ont généralement perdu leurs parents ou proches au cours du voyage et ont été envoyés par des tiers. Cette catégorie regroupe aussi les jeunes qui tentent d'échapper à un enrôlement militaire.

La deuxième catégorie est celle des « mandatés », qui regroupent les jeunes envoyés par leurs parents ou leurs proches ; leur objectif est de partir travailler pour envoyer de

[31] Nous employons le terme *pérenne* afin d'illustrer la volonté des jeunes de s'installer durablement en France à la suite de leur départ, confirmée par notre expérience de terrain et nos échanges avec les jeunes.

l'argent à ces proches, ou pour étudier. Ils sont en général issus d'un milieu aisé qui a subi une crise politico-économique.

La troisième catégorie correspond à celle des « exploités », des jeunes happés par des réseaux de trafiquants et de traite de l'humain (prostitution, pédophilie, « enfants-mules » notamment), ou font partie du secteur du travail illégal : « [certains] ont enfin été amenés par des adultes en France avec l'intention d'avoir à bon compte un domestique, un employé de maison, corvéable à merci » (Etiemble, 2002 : 63).

Angélina Etiemble mentionne ensuite les « fugueurs », c'est-à-dire des jeunes ayant quitté leur pays, leurs proches ou leur foyer en raison de conflits ou de maltraitance.

Enfin, les « errants » sont les jeunes errants dans le pays d'accueil et qui étaient déjà dans une situation d'errance dans leur pays d'origine, qui vivaient « de la mendicité, de petits emplois de fortune, de délinquance, éventuellement de la prostitution » et qui « décident de tenter leur chance dans un pays riche » (Etiemble, 2002 : 64).

Cette diversité de profils, bien que décrivant une réalité très différente de celle de l'époque à laquelle nous écrivons[32], révèle une multitude de « motifs » de départ, qui va de pair avec des conditions de voyage singulières. Elle est complétée par un second travail de typologie dix ans plus tard (Etiemble & Zanna, 2013). Les mineurs « exilés » le sont désormais pour des raisons socioculturelles que politiques (excision, mariage forcé, extorsion de fonds…), qui sont désormais reconnues valables par l'OFPRA[33] et donnent accès à une protection. Les « mandatés », initialement catégorisés comme « mandaté[s]-travailleurs[s] » ou « mandaté[s]-étudiant[s] » (*ibid.*, pp.9-10) comprennent désormais aussi les « mandaté[s]-initié[s] » (*ibid.*), qui correspondent à des jeunes effectuant une migration à valeur de rite initiatique, à l'instar de pairs ayant réalisé un parcours similaire. La catégorie des mineurs exploités semble désormais concerner davantage les filles, notamment *via* les réseaux de prostitution. La figure du fugueur est de moins en moins

[32] Les contextes socioéconomiques ayant drastiquement évolué depuis 2002 (Printemps arabe, « crise des migrants » de 2015 par exemple), nous avons fait le choix de ne pas reprendre les pays d'origine qu'Etiemble associe à chacune des catégories, étant donné que nous n'avons pas la certitude qu'ils représentent la réalité actuelle.

[33] Voir la liste des sigles p.15.

recensée. La catégorie des mineurs errants prend désormais en compte les « mineur[s]-de-la-rue », soit des mineurs dont les parents résident en France dans une situation de grande précarité, et qui cherchent à fuir cette précarité par une organisation en réseau de pairs en vivant dans la rue et en survivant grâce au vol, à la prostitution et à la mendicité (*ibid.,* p.13). Enfin, la nouvelle typologie proposée par Etiemble et Zanna propose deux nouvelles catégories de mineurs migrants : le « rejoignant » et « l'aspirant » (*ibid.*). Le mineur rejoignant cherche à retrouver ses proches déjà installés, ou participe au contraire à initier le regroupement familial. Le mineur aspirant est quant à lui dans une démarche individuelle qui le diffère du migrant mandaté : il cherche à « se réaliser à travers la migration en tant qu'individu », par une émancipation de son milieu familial notamment (*ibid.*).

L'approche d'Angélina Etiemble sur les motifs de départ se rapproche de celle de Paul-André Rosental, qui propose en 1999 une critique des approches sur la migration et une tierce possibilité de regard. Il distingue les études à « vision mécaniste » des études à « vision diffusionniste », où la première « se concentre sur les causes de la mobilité géographique intervenant à l'échelle macroscopique » (Ma Mung & Hily, dans Scioldo-Zürcher, Hily & Ma Mung, 2019 : 58), tandis que la deuxième « privilégie les conditions de possibilité de la migration appréhendables à l'échelle microscopique » (*ibid.*). Sur ce point, nous considérons notre étude comme étant au croisement entre ces deux approches, par une réflexion centrée sur la notion de projet migratoire permettant la prise en compte tant des facteurs macroscopiques que des phénomènes microscopiques. Ainsi, comme le note Boyer :

> La notion de projet migratoire, même si elle met l'accent sur la dimension subjective de l'acte migratoire, intègre les différentes échelles d'analyse, spatiales, temporelles, sociales, sans laisse de côté les dimensions contextuelles plus larges. Par ailleurs, contrairement aux explications en termes de déterminants, elle ne met pas en avant la dimension économie par rapport aux autres composantes ; l'économie, le politique, le culturel, l'idéologique, le social, sont également traités sans qu'il y ait de hiérarchisation. Enfin, espace de départ comme espace de destination sont analysés comme autant d'entités intervenant au fil du temps dans le projet migratoire. Cette notion permet alors de décrire la migration internationale dans sa complexité et dans sa globalité. (Boyer, 2005 : 59-60)

Nous considérons qu'il est nécessaire de mobiliser un second concept pour prendre en compte l'impact de la mobilité et des variations qu'elle induit (et qui l'induisent) sur les MNA : nous introduisons ici le concept de *vulnérabilité*, qui consistera en un second concept d'analyse pour notre étude.

2.2 Nécessité de la prise en compte de la vulnérabilité

2.2.1 À propos de la vulnérabilité

Nous définissons la vulnérabilité dans la logique de la définition de Soulet, telle que :

> [la vulnérabilité] est universelle d'abord, puisque nous sommes tous vulnérables ; elle est aussi potentielle (par la possible, mais non certaine, concrétisation d'un risque), relationnelle et contextuelle (nous ne sommes vulnérables que dans un contexte donné, et en fonction des protections dont nous bénéficions), individuelle (elle ne frappe pas tous les acteurs de la même façon : face à une même exposition, certains seront plus touchés que d'autres) et enfin réversible (il est possible d'agir sur les facteurs et le contexte). L'exposition à la vulnérabilité est donc commune à tous les individus, mais non égale. (Soulet 2014 : 128-139)

La notion de vulnérabilité est présente dans nombre de textes législatifs (code de la santé publique, code de l'action sociale, code pénal, etc.), et le CESEDA[34] ne fait pas exception : la notion est ainsi mentionnée dans un titre de chapitre, « Chapitre II : Évaluation de la vulnérabilité du demandeur d'asile et de ses besoins particuliers »[35], et elle est présente dans quarante-et-un articles du code. Pour autant, il est impossible de trouver une définition exacte de la vulnérabilité en droit français. Lantero indique que :

> Toutes les recherches convergent vers le constat d'une distorsion importante entre la dimension sociale de la notion de vulnérabilité (usage fréquent) et la dimension juridique de la notion. Il est communément admis que la vulnérabilité est catégorielle (des personnes sont désignées comme vulnérables) ou situationnelle (un facteur extrinsèque rend la personne vulnérable dans une situation donnée). (Lantero, 2018 : 2)

[34] Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile.

[35] CESEDA, Livre V.

Comme l'explique Lantero, il existe des personnes intrinsèquement vulnérables, parce qu'elles appartiennent à une ou plusieurs catégories qualifiées comme telles : les mineurs, les personnes âgées, les demandeurs d'asile ou encore les personnes en situation de handicap. Ces catégories n'étant pas excluantes, on imagine assez vite qu'il existe un continuum de la vulnérabilité, où les uns sont définis par rapport aux autres selon le nombre de catégories auxquelles chacun appartient : une situation permettra de définir un degré de vulnérabilité au regard d'une situation plus grande. Aussi selon nous la vulnérabilité n'est pas « catégorielle » OU « situationnelle », mais l'une *et* l'autre, selon son contexte d'appréciation et dans un fonctionnement combinatoire. Pour autant, nous restons en accord avec Lantero qui définit la vulnérabilité situationnelle comme une vulnérabilité induite par un facteur « extrinsèque » (*ibid.*) : au-delà de la situation à partir de laquelle on juge du degré de vulnérabilité d'une personne, il nous semble nécessaire de prendre en compte certains contextes qui peuvent ajouter à ce degré de vulnérabilité : l'individu concerné n'appartient pas nécessairement à une catégorie considérée comme vulnérable, pour autant il peut se trouver dans une situation le mettant dans une position de vulnérabilité. Mauclair identifie deux types de vulnérabilités : les vulnérabilités *cumulées* et les vulnérabilités *croisées,* mettant en évidence que certains facteurs de vulnérabilités interagissent dans certaines situations, participant de fait à l'accroissement de la vulnérabilité d'un individu. Les vulnérabilités croisées représentent ainsi un contexte de vulnérabilité complexe par rapport aux vulnérabilités unifactorielles.

Les jeunes qui font partie de la catégorie MNA sont par défaut considérés comme vulnérables par leur caractère mineur : ils sont juridiquement considérés comme vulnérables, ce qui leur donne droit à une protection. La minorité correspond en effet à une période de développement de l'individu, qui cherche à se construire : il devient dès lors nécessaire d'offrir au mineur un cadre de développement sécure au sein duquel il est libre d'expérimenter et de développer l'ensemble de son potentiel. La vulnérabilité des MNA est d'autant plus importante qu'il s'agit de jeunes étrangers, *i.e.* qui ne maîtrisent pas nécessairement les codes linguistiques, sociaux-linguistiques et culturels du pays, ni leurs droits ; ils présentent ainsi une vulnérabilité linguistique (Blanchet, 2020) et une vulnérabilité culturelle (Bourdelais, 2005) qui, ensemble, participent à la mise en place d'une vulnérabilité sociale (Blanchet, 2020). Enfin, les jeunes MNA sont dans une position

d'isolement, c'est-à-dire sans adulte référent : à l'âge du développement physique et intellectuel, ces personnes se retrouvent sans repères et sans la possibilité de faire appel à une personne de confiance pour obtenir de l'aide, ce qui, de nouveau, les place dans une situation de vulnérabilité. Aussi, la seule acceptation d'un jeune dans la catégorie MNA lui confère trois facteurs de vulnérabilité intrinsèque (minorité, extranéité et isolement), les plaçant dans une situation de vulnérabilités croisées, où le croisement produit par ailleurs de nouvelles vulnérabilités (exemple de la vulnérabilité sociale cité plus haut).

> La vulnérabilité est plurielle, individuelle ou collective, absolue (à l'égard de tous) ou relative (à l'égard de certains), durable (incapacité, infirmité...) ou passagère (le temps d'un voyage, d'une grossesse, le temps d'une faiblesse...). (Puig, 2019: chron. 19)

Aux vulnérabilités durables (comme l'extranéité) peuvent s'ajouter des vulnérabilités relativement éphémères, en lien direct avec des situations particulières. Ici, nous reprenons à nouveau l'analyse de Mauclair et le lien qu'elle fait entre les notions de vulnérabilité et de violence. En effet, une double logique existe entre les deux notions. D'une part, une personne (peu importe qu'elle soit considérée comme vulnérable ou non au départ) peut subir une forme de violence qui va la placer dans une situation de vulnérabilité. D'autre part, la vulnérabilité intrinsèque d'une personne peut être renforcée par des violences subies. Mauclair donne ainsi l'exemple d'une situation dans laquelle on ne tient pas compte de la vulnérabilité (de la personne ou de la situation) en proposant une réponse adaptée, ce qui s'apparente à une violence émotionnelle.

2.2.2 Cas particulier des MNA

Les conditions d'accompagnement de ces jeunes étant en constante évolution, la vulnérabilité intrinsèque à leur statut administratif est renforcée par des vulnérabilités situationnelles. Dans notre étude, les jeunes MNA sont hébergés en hôtel dans l'attente de pouvoir intégrer un dispositif d'accompagnement dédié. Nous pouvons ici citer Béni, un jeune du dispositif.

Extrait n°19 : « Testa Media »

073 BEN[36] mais tu as c'est la décision du juge quoi si juge te as décidé que tu quittes dans un coin tu quittes hein

Transcription partielle de l'extrait « Montluçon »

54 BEN [non en fait euh dans les hôtels le problème est °que° tu n'es pas suivi quoi
55 comP allongement
56 ALI oui
57 BEN tout ce que tu fais c'est toi-même tu (dis) tu le [fais
58 ALI [oui
59 OBS [hm hm
60 BEN il y a personne pour °te° pour faire des démarches
61 comP allongement

Bien qu'identifiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les jeunes restent dans un certain isolement en raison du nombre insuffisant de professionnels pouvant les accompagner dans leurs démarches et les informer sur leurs droits. Nous constatons que les dispositions relatives à la prise en charge des MNA dans le but de réduire leur vulnérabilité ont en fait l'effet inverse à celui recherché : alors que leur catégorisation comme MNA doit leur permettre d'avoir accès à un accompagnement socio-éducatif, leur placement en hôtel les isole des personnes ressources pouvant les accompagner dans les diverses démarches auxquels ils sont confrontés, cet isolement allant parfois même jusqu'à les séparer des pairs avec qui ils ont déjà pu créer des liens, du fait de la politique de solidarité entre les départements. De fait, nous observons que la catégorisation comme MNA induit une perte d'agentivité et un sentiment d'abandon chez les jeunes.

Nous pouvons aussi mentionner la vulnérabilité des jeunes face à un système de santé parfois diamétralement opposé à ce qu'ils ont pu connaître jusqu'alors : une fois reconnus MNA, les jeunes doivent se soumettre à des analyses sanguines et sont fortement incités à avoir au moins un rendez-vous avec un psychologue, ce qui représente pour certains des pratiques médicales inconnues et induit de la méfiance et de la peur. Les analyses sanguines ont une place très particulière dans l'accès à la santé pour les jeunes

[36] BEN : Béni, MNA ; ALI : Aline, maîtresse de maison ; OBS : observatrice.

MNA : la majeure partie d'entre eux est en effet issue des pays d'Afrique de l'Ouest, où le sang est largement lié à différentes croyances, aussi il est souvent compliqué de faire comprendre aux jeunes que la prise de sang n'est pas faite dans le but de leur voler du sang pour pouvoir « leur faire du mal »[37] par la suite, mais bien dans le but de vérifier qu'ils sont en bonne santé.

Dans les deux situations présentées (placement en hôtel et rapport à la médecine), il apparaît que des vulnérabilités des MNA ne sont pas prises en compte dans les dispositions prises pour eux : dans un cas comme dans l'autre, la vulnérabilité des jeunes n'est pas prise en considération et s'en trouve renforcée, alors que le but du dispositif, et plus généralement de la prise en charge des MNA, est exactement l'inverse. Les aménagements imposés sont vécus comme des formes de violences, par le développement du sentiment d'isolement *via* une impression d'abandon dans un cas, et des violences physique et éthique dans l'autre.

2.2.3 De l'intérêt de la vulnérabilité dans l'étude des MNA

Comme nous l'avons expliqué, la compréhension de la place des MNA au sein du dispositif est intrinsèquement liée à la compréhension de leur vulnérabilité. Nous entendrons désormais par *vulnérabilité* l'influence sur les jeunes des situations ou éléments qui viennent perturber leur vie quotidienne, leur aisance au sein du dispositif ou leurs projets. Dans la situation d'accueil, la vulnérabilité des MNA est multiple ; nous nous emploierons à en dégager les différents vecteurs, en faisant l'hypothèse que la vulnérabilité statutaire se trouve doublée par une vulnérabilité situationnelle, déterminée par le contexte de leur prise en charge. Nous nous efforcerons d'identifier l'ensemble des facteurs de vulnérabilité que nous pourrons identifier à travers notre corpus, afin de décrire leur articulation dans un contexte de mobilité constante.

[37] Retranscription de propos d'un travailleur social du dispositif ayant été confronté à ce genre de discours de la part de jeunes.

Chapitre 3
Temporalités de la prise en charge : le cas du dispositif d'accueil

L'étude des MNA que nous présentons ici porte sur un groupe de personnes prises en charge par un dispositif d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif du Cher, qui tend à favoriser le développement rapide de l'autonomie des jeunes. Dans ce chapitre, nous dressons l'historique relatif à la création de ce dispositif, avant de décrire en détail les objectifs fixés dans le cadre de la prise en charge et l'architecture conçue dans la perspective d'atteindre ces objectifs. *In fine*, nous dégagerons la dimension temporelle relative à la prise en charge, en montrant en quoi elle est plurielle, et pertinente pour constituer un troisième et dernier concept d'analyse pour l'étude de notre corpus.

3.1 Présentation du dispositif

Les sections 3.1 et 3.2 se basent sur le Rapport d'observations définitives du Département du Cher (Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire, 2020). Le reste du chapitre se réfère, sauf précisé, aux Rapports d'activité 2019, 2020 et 2021 du dispositif, présentés plus en détail au chapitre 5.

3.1.1 Le contexte social et institutionnel

L'accueil des MNA dans le département du Cher a fait l'objet d'une réflexion et d'aménagements spécifiques depuis 2013. Avant cette date, l'ensemble des jeunes déclarés mineurs non accompagnés étaient pris en charge par une équipe socio-éducative du Conseil Départemental[38]. En 2013, la circulaire relative aux modalités de prise en

[38] Au nombre de cinq au total, elles étaient composées de travailleurs sociaux (sept), d'un psychologue, de gestionnaires de dossiers (trois) et d'un chef de service. La prise en charge était territorialisée et répartie sur les cinq maisons d'action sociale du Cher. (2020 : 11)

charge des jeunes isolés étrangers [39], dite circulaire Taubira, indique que chaque jeune se présentant comme MNA doit faire l'objet d'une évaluation par les services de l'ASE[40]. À partir de cette date, une section spécifique chargée de l'accueil de ce public a été créée au sein du conseil départemental du Cher – dans la direction enfance famille – afin de mieux répondre aux besoins des jeunes concernés. La création de cette section, composée d'un chef de service, d'un psychologue, d'un référent socio-éducatif, d'un référent administratif et juridique et de trois gestionnaires de dossiers, traduit une « professionnalisation de l'accueil » du public MNA, comme le note le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire (2020 : 11). Elle exercera jusqu'à 2016.

En 2015, dans la logique de la professionnalisation de l'accueil et parce que le nombre de mineurs a augmenté d'une année à l'autre, le département devient « soucieux de définir une réponse adaptée aux besoins identifiés » (2020 : 12) et cherche à proposer une nouvelle restructuration du dispositif d'accueil. Il lance alors un appel à projets pour que l'accueil des MNA du département soit confié à un dispositif d'accompagnement spécifique, où les professionnels seraient habitués aux problématiques que rencontrent les jeunes isolés étrangers sur le territoire : hébergement, santé, intégration par l'éducation et régularisation administrative. La connaissance du public MNA migrant est considérée comme nécessaire par le conseil départemental, qui souhaite la développer afin de mettre en place un accueil qui correspond mieux aux situations que ce public rencontre et qui s'éloignent de celles des mineurs isolés du territoire (*i.e.* français), pour qui la prise en charge par l'ASE a été pensée au départ. Cet appel à projets a ainsi donné lieu en 2016 à la création d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale (désormais GCSMS) regroupant deux associations locales.

3.1.2 La structure

Le GCSMS est un type de structure projeté par la loi du 2 janvier 2002 permettant la réunion d'au moins deux parties (morales ou physiques) afin qu'elles puissent mettre en

[39] Circulaire du 31 mai 2013 relative aux modalités de prise en charge des jeunes isolés étrangers : dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation.

[40] Voir la liste des sigles p.15.

commun leurs services, équipements, locaux et personnels pour mener des actions communes. Comme le précise le rapport de la chambre régionale des comptes de 2020 :

> […] il réunit des professionnels des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires, des établissements sociaux, médico-sociaux dotés de la personnalité morale, des personnes morales gestionnaires de droit privé ou public et des établissements de santé. (2020 : 16)

Dans le cas du dispositif, le GCSMS est composé de deux associations locales. La première est une association de type loi 1901 et reconnue d'utilité publique depuis 1959. Elle intervient dans l'hébergement social pour adultes et familles en difficulté, et gère à ce titre un centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

> Très ancrée dans le paysage associatif local, elle maîtrise notamment les sujets relatifs à l'accueil des migrants et des étrangers irréguliers en situation de pauvreté. (2020 : 16)

La seconde, créée en 2011, « a pour principal objectif d'accompagner vers l'autonomie et la prise de responsabilité » les étudiants, apprentis, jeunes adultes et salariés de seize à trente ans qu'elle « héberge, accueille, informe et oriente dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle » (2020 : 16).

D'après l'arrêté de constitution du GCSMS du 22 décembre 2016, le regroupement des deux associations a pour objet :

> d'élaborer un dispositif d'accompagnement pour les jeunes mineurs et majeurs non accompagnés. Il sera amené à accomplir les missions suivantes :
>
> - rechercher et mettre en œuvre des réponses spécifiques pour ces jeunes intégrés dans un parcours migratoire;
> - accompagner les jeunes dans leur cursus d'intégration, scolaire et sociale grâce à la mise en place d'une équipe de professionnels pluridisciplinaires dédiés et ainsi croiser les analyses ;
> - définir des procédures communes d'intervention pour assurer une bonne lisibilité du dispositif ;
> - mettre en œuvre une démarche commune d'évaluation des prestations dans une dynamique d'amélioration continue. (Arrêté de création du dispositif, 2016 : 5)

Ces deux associations collaborent avec l'ASE dans le cadre du GCSMS afin de proposer aux MNA du Cher un hébergement, un suivi social et médical, et un accompagnement dans la construction d'un parcours scolaire et professionnel individualisé.

Comme le précise l'objet du GCSMS, les majeurs sont aussi concernés par le dispositif, du moins en partie. En effet, l'accueil des MNA peut perdurer pour une courte durée après leurs dix-huit ans, selon différentes modalités intrinsèques à leur parcours scolaire (voir 3.1.4.6 p.100).

3.1.3 Les enjeux

3.1.3.1 Identification des enjeux de la prise en charge du public MNA

Une grande diversité de textes législatifs, nationaux comme internationaux, régit l'accueil des MNA - et plus généralement les droits des mineurs - et précise dans quelles conditions cet accueil doit être réalisé et quels droits sont à respecter. Ainsi, au niveau international, la Convention internationale des droits de l'enfant dispose que :

> Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :
>
> - Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
> - Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
> - Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
> - Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ; […]. (Convention internationale des droits de l'enfant, 1989 : Article 29)

Au niveau du droit français, l'accueil des MNA doit être réalisé dans un parcours d'intégration républicaine, décrit dans le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) tel que :

> Le parcours personnalisé d'intégration républicaine prévu à l'article L. 413-2 comprend notamment :
> 1° La **formation civique** prescrite par l'État, relative aux valeurs, aux principes, et aux institutions de la République, à l'exercice des droits et devoirs liés à la vie en France ainsi qu'à l'organisation de la société française ;
> 2° La **formation linguistique** prescrite par l'État, visant à l'acquisition de la langue française ;
> 3° Un **conseil en orientation professionnelle** et un **accompagnement destiné à favoriser son insertion professionnelle**, en association avec les structures du service public de l'emploi ;
> 4° Un **accompagnement adapté à ses besoins** pour faciliter ses conditions d'accueil et d'intégration […]. (CESEDA : Article L413-3)

Tant en droit français qu'en droit international, l'accueil des MNA doit donc prendre en compte l'ensemble des besoins des jeunes et veiller à les accompagner dans leur développement personnel et professionnel, tout autant que pour l'ensemble des mineurs isolés (*i.e.* pris en charge par l'ASE mais pas nécessairement étrangers) et à plus grand échelle la totalité des mineurs, peu importe leur statut. Aussi, le Code de l'Action Sociale et des Familles indique que :

> La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits. (*Code de l'Action Sociale et des Familles*, Article L112-3)

Dans le cas des MNA, le parcours d'accompagnement et les conditions d'accueil sont encadrés par l'ASE, et gérés au niveau départemental, tel que :

> Le service de l'aide sociale à l'enfance est un **service non personnalisé** du département chargé des missions suivantes :
> 1° Apporter un **soutien matériel, éducatif et psychologique** tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de

mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ; […]

4° **Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veiller à leur orientation**, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal ; […]

6° **Veiller à ce que les liens d'attachement noués par l'enfant avec d'autres personnes que ses parents soient maintenus, voire développés, dans son intérêt supérieur** ; […]. (*op. cit.* : Article L221-1)

Un faisceau d'enjeux, présentés par les différents textes susmentionnés, doit être pris en compte dans l'accompagnement des mineurs et plus particulièrement dans l'accueil du public MNA. Outre la mise à disposition d'un hébergement, le dispositif a vocation à répondre aux différents besoins des jeunes qu'il accueille, et intervient à différents niveaux de la vie quotidienne : le soin, l'éducation, l'intégration (tant sociale que professionnelle) et le développement de l'autonomie sont les principaux enjeux qui sont pris en compte dans l'accompagnement par le dispositif. Différentes mesures sont donc mises en œuvre par le dispositif pour que les jeunes atteignent des objectifs à moyen et long termes (ANESM, 2017 ; Rollet, 2018).

À moyen terme, les objectifs visés doivent permettre aux jeunes accueillis par le dispositif de trouver leur place au sein du groupe de pairs avec qui ils sont hébergés ainsi qu'avec les jeunes qu'ils sont susceptibles de rencontre au cours de leur parcours scolaire et professionnel (intégration sociale), de trouver une formation qualifiante leur donnant accès à un travail à l'obtention de leur majorité et de leur diplôme (intégration professionnelle), et de participer à toutes les activités proposées par l'équipe socio-éducative (développement du savoir expérientiel). Plus généralement, le dispositif doit veiller au bien-être des jeunes, notamment en matière de santé en s'assurant que chaque jeune reçoit les prestations médicales auxquelles il a droit et dont il peut avoir besoin (voir 3.1.3.2.1 p.81).

À long terme, parce que la prise en charge des jeunes par le dispositif est caractérisée par une date de fin qui correspond à peu près au moment de sa majorité, les

jeunes MNA doivent avoir la capacité de se détacher de l'accompagnement de l'équipe socio-éducative lorsqu'ils quittent le dispositif. Les mesures prises par le dispositif doivent tendre vers le développement de l'autonomie des jeunes afin de leur permettre d'acquérir une diversité de connaissances et de compétences qu'ils pourront mobiliser après leur prise en charge par l'ASE, aux niveaux administratif, socioprofessionnel et de la vie quotidienne.

3.1.3.2 Les mesures mises en place par le dispositif

3.1.3.2.1 Le soin

3.1.3.2.1.1 Le bilan de santé initial

Les jeunes reconnus MNA bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), une fois la demande effectuée par l'ASE auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. La CSS remplace depuis 2019 la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire), et s'adresse aux personnes à faibles revenus, en leur permettant de se faire rembourser les soins qui ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie.

Dans une logique d'application de la circulaire interministérielle relative à la mobilisation des services de l'État auprès des Conseils Départementaux de 2016, les jeunes bénéficient d'un bilan de santé à partir de leur reconnaissance comme MNA. À ce titre, ils sont reçus par le Centre de Lutte contre la Tuberculose (désormais CLAT) afin d'effectuer une radioscopie pulmonaire et un bilan sanguin, puis par l'Institut Inter-Régional pour la Santé qui a pour mission de vérifier si les jeunes sont à jour dans leurs vaccins, et de les vacciner si nécessaire. L'IRSA réalise ensuite un bilan de santé complet et redirige les jeunes vers les éventuels spécialistes qu'ils pourraient avoir besoin de consulter. Ces bilans sont parfois une entrée pour les jeunes dans la médecine dite « occidentale », et les font se confronter à des pratiques qui peuvent leur être complètement étrangères, pouvant alors leur apparaitre comme menaçantes et intrusives. L'équipe du dispositif a ainsi mis en place une coopération avec le CLAT afin de réduire le nombre de prises de sang à réaliser auprès des jeunes, une pratique souvent

mal comprise et difficilement acceptée par ceux qui n'ont jamais eu de suivi médical dans leur pays d'origine (c'est-à-dire un grand nombre d'entre eux).

Ces bilans de santé permettent de diagnostiquer des problématiques qui n'ont jamais été traitées, et/ou des problématiques liées aux conditions du parcours. Chaque année (comme le montrent les rapports d'activité du dispositif), des jeunes sont pris en charge pour les motifs suivants :

- Tuberculose latente ;
- Soins dentaires ;
- Besoin de lunettes ;
- Allergies ;
- Pathologies gastro-entérologiques.

Alors que les bilans de santé doivent être réalisés dès que le jeune est reconnu MNA (*i.e.* avant son entrée dans le dispositif), le manque d'accompagnement (voir 3.1.4.2 p.91) pendant la période « d'attente » en hôtel rend le suivi compliqué pour le dispositif :

> Les jeunes, pris en charge par l'ASE en tant que MNA, passent de plus en plus de temps sur des places en hôtel avant d'intégrer le dispositif. Leur parcours santé a été donc déjà entamé, de manière irrégulière, avec les éducateurs/trices référentes du Conseil Départemental du Cher ou même d'autres départements par lesquels ils sont passés. La difficulté à laquelle nous sommes confrontés, est de connaitre l'avancée du jeune dans son parcours santé. (2021 : 16)

Enfin, les quelques filles qui sont accueillies par le dispositif (qui représentent une minorité des jeunes pris en charge – nous n'en avons jamais rencontré) sont orientées vers des consultations et suivis auprès du Planning Familial et au service de gynécologie du Centre Hospitalier de la ville.

3.1.3.2.1.2 La prise en charge psychologique

Les bilans de santé physique sont complétés par l'offre d'un suivi psychologique, réalisé par une professionnelle qui intervient de manière hebdomadaire en alternant les sites : un mercredi au CHRS (le premier lieu d'hébergement géré par le dispositif), et le suivant au FJT (le deuxième). Cette permanence psychologique (d'une durée de quatre

heures par semaine depuis 2021, contre trois en 2020 et deux les années précédentes) permet aux jeunes d'avoir un premier entretien lors de leur entrée dans le dispositif s'ils le souhaitent. Cet entretien est facultatif et basé sur le volontariat du jeune, bien qu'il soit largement encouragé par l'équipe « afin que la psychologue puisse se présenter, présenter ses missions et réaliser une première évaluation des besoins et/ou souhaits […] » (2021 : 19).

Les jeunes peuvent demander à consulter la psychologue à tout moment de leur parcours d'accompagnement ; chacun des membres de l'équipe socio-éducative peut aussi orienter un jeune vers lui pour des problématiques diverses (« troubles de sommeil, cauchemars, traumas, pensées noires, dépression, tristesse… » 2021 : 19).

> Lorsque j'ai commencé mes observations, les membres de l'équipe qui interviennent au CHRS m'ont à plusieurs reprises fait part du manque de volonté des jeunes pour participer aux rendez-vous avec la psychologue. Selon eux, les jeunes ne percevaient pas l'objectif de ces entretiens, et ils soupçonnaient que certains jeunes étaient peut-être mal à l'aise quant au fait de devoir « parler d'eux », au sens où l'exercice se rapprocherait trop, dans leur imaginaire, de l'entretien d'évaluation pour être reconnu MNA, qui peut être une épreuve intrusive dans la vie du jeune qui doit raconter et justifier un parcours migratoire souvent traumatique. *(Note de contextualisation n°1)*

Malgré une apparente méfiance envers la psychologue au commencement du dispositif, il semblerait que les jeunes soient de plus en plus nombreux à faire appel à elle ; un comportement que l'on peut supposément expliquer par la validation des pairs : plus les jeunes qui évaluent positivement leurs rendez-vous avec elle sont nombreux, moins les autres ont de raison de se sentir menacés et plus ils ont de chances d'être ouverts à l'échange. Aussi, l'équipe remarque que la psychologue est de plus en plus sollicitée, et elle suivait régulièrement cinquante jeunes du dispositif en 2021 (2021 : 19).

3.1.3.2.2 L'éducation

L'accès à la scolarité est « un des impératifs quant à la prise en charge du parcours de chaque jeune par l'Aide Sociale à l'Enfance » (2021 : 12). Elle participe à l'intégration sociale du jeune, ainsi qu'à son intégration professionnelle qui conditionne le séjour en

France à partir de la majorité : il est donc nécessaire pour les jeunes d'avoir accès à une éducation via des formations, afin qu'ils puissent rapidement trouver du travail et obtenir, puis conserver, un titre de séjour à leur majorité. Comme le précise le rapport d'activité du dispositif de 2021, il peut s'agir pour certains jeunes de la première occasion d'avoir accès à une éducation laïque et dans un cadre scolaire (Leconte & Mortamet, 2021).

La scolarité débute généralement par l'inscription dans une classe dite *d'intégration*[41], destinée à assurer un soutien en français et en mathématiques.

> Ces classes permettent au public d'apprendre ou de revoir les bases en français, en mathématiques et de se préparer au mieux à une orientation professionnelle. Les élèves suivent des enseignements généraux avec des professeurs et ont la possibilité d'effectuer des stages en entreprises. (2021 : 12)

L'initiation de la scolarité par les classes adaptées aux publics peu ou pas scolarisés, ou avec des difficultés, offre l'opportunité aux jeunes de prendre le temps de réfléchir à leur orientation et de décider de la filière dans laquelle ils souhaitent s'inscrire par la suite. Ce choix est influencé par la durée du parcours d'accompagnement et la nécessité d'être salarié au moment de la majorité pour pouvoir obtenir un titre de séjour, aussi les jeunes sont orientés vers des formations qualifiantes (baccalauréat professionnel ou CAP). À titre d'exemple, voici la répartition des jeunes par filières pour l'année scolaire 2018-2019 :

[41] Classe MODAL (MOdule D'Accueil en Lycée), ARTP (Action de Remobilisation à Temps Plein) et UPEAA (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants).

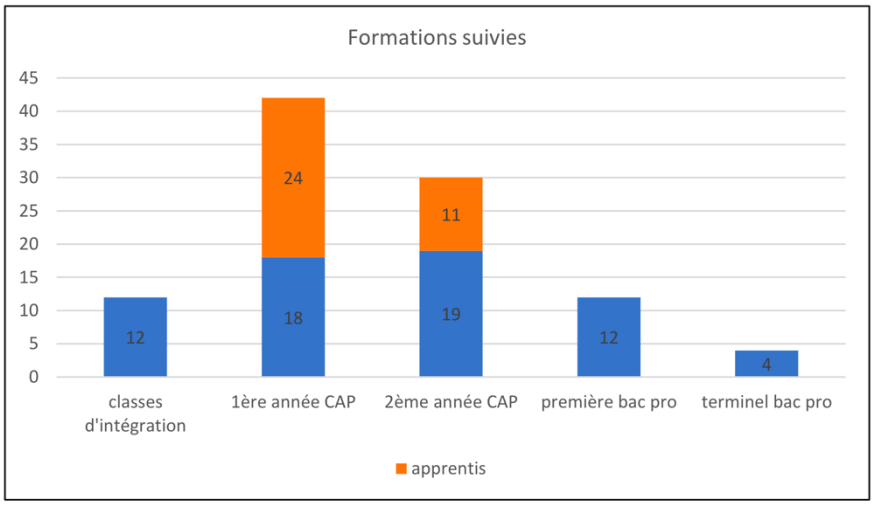

Figure 8 : Répartition des MNA du dispositif par filières pour l'année scolaire 2018-2019
Source : Rapport d'activité 2019, p. 10 (repris à l'identique)

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, aucun jeune n'était inscrit dans une filière générale pendant l'année scolaire 2018-2019. La situation était identique en 2019-2020, et seuls deux jeunes étaient concernés par une filière générale pendant l'année 2020-2021 (classe de troisième).

Nous avons mentionné que les classes dites « d'intégration » permettent aux jeunes de prendre connaissance du système scolaire français et de réfléchir à leur orientation : les stages qu'ils peuvent effectuer dans ces classes adaptées à leurs profils leur permettent de découvrir différentes entreprises et une variété de domaines, et leur confèrent un savoir expérientiel à partir duquel ils vont pouvoir décider de la suite de leur parcours scolaire et professionnel. Le dispositif accompagne le jeune dans la recherche des filières qui peuvent lui correspondre, ainsi que dans celle d'un patron ou d'un stage le cas échéant. Néanmoins, il n'est pas toujours possible de proposer au jeune un projet professionnel correspondant à ses attentes, comme le fait remarquer l'équipe du dispositif :

> À noter aussi que les choix de formation ne sont pas toujours faciles à faire et nous élaborons les projets des jeunes en fonction de leurs niveaux, de leurs aspirations professionnelles mais aussi des possibilités d'accueil en établissements scolaires. (2021 : 13)

En 2021, plus d'un tiers des jeunes du dispositif étaient ainsi dans des filières ne correspondant pas à leur premier vœu d'orientation ; cela a une incidence directe sur l'accompagnement socio-éducatif et sur la motivation du jeune à s'investir dans sa scolarité. À noter aussi que la durée d'accompagnement est un autre critère pris en

compte par le département pour valider ou non les demandes d'orientations des jeunes. Cet accompagnement prend fin au terme de la formation qualifiante du jeune lorsqu'il est mineur, et trois mois[42] après sa majorité s'il est majeur, ce qui peut réduire les possibilités d'orientation.

Outre l'accompagnement via l'inscription dans un établissement scolaire, le dispositif met en place des aménagements spécifiques aux jeunes dans le but de consolider leur apprentissage du français et de les aider à développer des stratégies d'apprentissages personnalisées et efficientes. Le dispositif fait appel à une association qui intervient de façon hebdomadaire pour les jeunes les plus en difficultés afin de leur proposer une « aide au renforcement des acquis, à la préparation au CFG[43] et au DELF[44] » (2021 : 11). Deux créneaux d'aide aux devoirs ont été mis en place le mercredi et le vendredi après-midi, sous la forme d'un accompagnement individuel et d'un accompagnement par groupes de niveaux, menés par des bénévoles. Dans ces ateliers, l'attention est portée sur « la compréhension des consignes, la relecture des cours et la réalisation d'exercices personnels » (2021 : 11).

> Le soutien scolaire a lieu au foyer qui constitue la deuxième étape du parcours d'hébergement du dispositif. Les jeunes hébergés à la première peuvent participer à ces temps de soutien ; pour autant la plupart du temps je les ai principalement observés faire leurs devoirs dans les espaces communs (voir extrait n°20 « Soutien scolaire » p.372). *(Note de contextualisation n°2)*

3.1.3.2.3 L'intégration sociale et professionnelle

Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, le parcours socio-éducatif des jeunes MNA du dispositif est en partie liée à la scolarité des jeunes et à leur avenir professionnel. La délivrance d'un titre de séjour à leur majorité étant conditionnée par le

[42] Depuis 2020. Avant cette date, les jeunes majeurs en formation pouvaient être accompagnés jusqu'à six mois après leur majorité.

[43] Certification de Formation Générale.

[44] Diplôme d'Études en Langue Française : diplôme de français langue étrangère délivré par le Ministère l'Éducation Nationale.

fait d'avoir un contrat de travail, il est nécessaire pour eux de s'engager dans des formations qualifiantes (baccalauréat professionnel ou CAP), qui leur donnent accès à des stages ou à des contrats d'apprentissages. Chaque jeune a ainsi au moins une expérience professionnelle à sa sortie du dispositif, en lien avec le diplôme qu'il a (idéalement) obtenu. Afin de faciliter l'insertion professionnelle, le dispositif accompagne les employeurs des jeunes dans leurs démarches administratives, tant sur l'élaboration du contrat d'apprentissage que dans le lien avec les CFA. Il suit aussi de près la régularisation des jeunes à leur majorité afin que ces derniers puissent obtenir des papiers le plus rapidement possible.

L'inscription dans des établissements scolaires et le travail (ou stage) en entreprise doivent participer à l'intégration sociale des jeunes, en leur permettant d'être au contact de jeunes du même âge qui ne font pas partie de la catégorie MNA, donc avec des parcours différents des leurs. Néanmoins, parmi les jeunes que nous avons le plus suivis durant nos observations, rares sont ceux qui se sont réellement créé un cercle social amical grâce à leur établissement scolaire.

L'intégration sociale est aussi liée à la connaissance de la culture du pays d'accueil et de la maîtrise des codes socioculturels tels que les règles de salutation, de politesse ou de commensalité, ou encore la connaissance du système administratif. Le dispositif met en place à ce titre des ateliers et des sorties pour sensibiliser les jeunes, notamment ceux qui s'approchent de la sortie du dispositif. Les jeunes sont fortement encouragés à prendre part à des activités socioculturelles : par exemple, en 2021 des jeunes étaient licenciés dans des associations sportives de football, de badminton, de karaté et de boxe (2021 : 28). Par ailleurs, l'équipe propose des sorties culturelles et sportives sur les temps de vacances scolaires, pour que les jeunes puissent mieux connaitre leur environnement proche et qu'ils développent leurs connaissances dans un contexte ludique.

3.1.3.2.4 Le développement de l'autonomie

L'accompagnement des jeunes prenant fin à l'obtention d'un diplôme qualifiant l'année de leur majorité, et trois mois après leur majorité si le diplôme n'a pas encore été obtenu (car année scolaire en cours par exemple), le développement de l'autonomie fait

partie des enjeux principaux du dispositif. À chaque étape du parcours, le jeune doit acquérir de nouvelles compétences qui lui permettront, à terme, d'évoluer de façon autonome par rapport au dispositif en étant capable de réaliser des démarches comme rechercher un appartement ou signer un contrat de travail seul.

Les compétences à développer concernent tous les domaines de la vie quotidienne, et plus particulièrement :

- l'alimentation (budget, courses, préparation, alimentation saine et variée) ;
- la gestion d'un logement (nettoyage et rangement, recherche d'appartement, économies d'énergie, démarches liées) ;
- la gestion d'un budget (répartition selon les besoins – nourriture, loyer, coiffure, loisirs, *etc*., économies, gestion d'un compte et d'une carte bancaires) ;
- la santé (rôle du médecin traitant, gestions des systèmes de remboursements, prise de rendez-vous, etc.)
- les démarches administratives diverses (titre de séjour, déclaration d'impôts, permis de conduire, etc.).

Les membres de l'équipe travaillent avec les jeunes sur ces domaines, de manière spécifique selon le lieu d'hébergement : au CHRS par exemple, c'est principalement la santé et l'alimentation qui sont en jeu. D'une part, le dispositif accompagne les jeunes dans leur bilan de santé, dans la prise de rendez-vous médicaux le cas échéant, et réalise beaucoup de médiation afin que les jeunes comprennent le fonctionnement du système de santé et l'importance d'être suivi médicalement lorsqu'on présente une pathologie. D'autre part, des ateliers cuisine hebdomadaires sont organisés pour permettre aux jeunes d'expérimenter la préparation d'un repas complet et l'achat des produits nécessaires à celle-ci (voir 3.1.4.9 p.113).

3.1.4 Le parcours d'accompagnement

Le parcours d'accompagnement construit par l'équipe socio-éducative du dispositif prend la forme d'un parcours en étapes, où chacune correspond à un lieu d'hébergement avec un accompagnement de plus en plus distant, ce qui permet une prise d'autonomie pour les jeunes et la mise en place de règles plus souples au fur et à mesure qu'un jeune

s'approche de la majorité et donc de sa sortie du dispositif. Le parcours standard imaginé par les concepteurs du dispositif s'organise en quatre étapes successives et autant de types d'hébergements différents (centre d'hébergement et de réinsertion sociale, foyer jeunes travailleurs, appartements diffus de niveau 1 et de niveau 2) . Néanmoins, il nous semble nécessaire d'ajouter une cinquième étape à ce parcours, qui vient précéder celles encadrées par le dispositif (constituée par l'hébergement en hôtel), ainsi qu'une étape « zéro » qui concerne le dispositif, mais doit être discutée différemment des autres en ce qu'elle ne correspond pas à un hébergement pérenne pour le jeune concerné, et qu'elle ne concerne pas tous les jeunes accueillis par le dispositif : l'accueil d'urgence.

Un jeune qui se présente comme mineur isolé auprès du département du Cher peut avoir l'un des deux parcours représentés dans la figure ci-dessous :

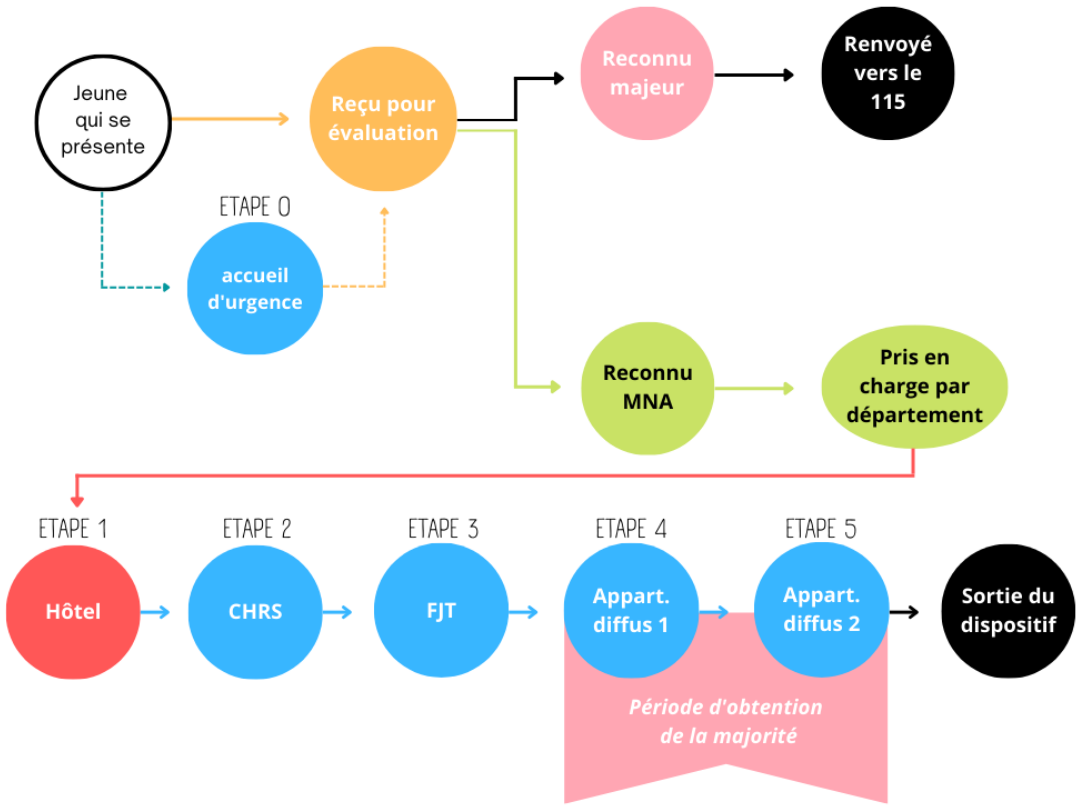

Figure 9 : Schéma des parcours possibles pour une personne se présentant comme MNA au département du Cher

Nous détaillerons la spécificité de chaque étape du parcours dans les parties ci-dessous. Les étapes en bleu sont celles qui concernent directement le dispositif.

3.1.4.1 L'évaluation de la minorité et du degré d'isolement

La prise en charge d'une personne au sein du dispositif d'accompagnement est conditionnée par une évaluation de sa situation par les services préfectoraux. Lorsqu'un jeune se présente comme mineur isolé, il doit être reçu par le service de l'ASE pour un entretien qui visera à déterminer d'une part sa minorité et d'autre part son degré d'isolement.

Lorsqu'un jeune se présente, il peut être soit seul soit accompagné – généralement par les services de police ; il se présente soit au département soit auprès du dispositif (sur conseils de jeunes qui sont passés par le dispositif ou qui en ont connaissance). Il doit être reçu immédiatement par l'ASE qui a pour mission de déterminer s'il est effectivement mineur, et si son degré d'isolement nécessite une prise en charge des services sociaux pour MNA. Néanmoins, dans le cas où les jeunes ne se présentent pas aux heures d'ouverture des services administratifs, et dans celui où ces derniers n'ont pas la possibilité de recevoir les personnes dès qu'elles se présentent, les jeunes en attente d'évaluation sont hébergés au premier lieu d'accueil géré par le dispositif, le CHRS. D'une durée courte (deux à trois jours au plus[45]), leur séjour dans ce foyer est bien différent de celui que nous décrirons par la suite pour les jeunes qui y ont un hébergement pérenne : étant donné qu'il existe une possibilité que le jeune ne soit pas reconnu mineur et qu'il ne revienne pas au foyer, il doit rester relativement à l'écart des activités prévues pour les MNA évalués.

> Un jour où un jeune était accueilli en hébergement d'urgence alors que nous faisons l'atelier cuisine, j'ai pu entendre une conversation entre deux encadrantes du dispositif, Anne et Aline[46], qui m'a un peu surprise au premier abord. La discussion portait sur le fait de proposer au jeune de participer au repas collectif du soir (repas que nous étions en train de préparer) ou non. Aline proposait de faire participer le jeune au repas collectif tandis qu'Anne n'était pas d'accord et préférait que le jeune mange au self avec

[45] L'accueil d'urgence, conformément à la circulaire Taubira de 2013, ne peut durer plus de cinq jours. (Circulaire du 31 mai 2013 relative aux modalités de prise en charge des jeunes isolés étrangers : dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation).

[46] Voir présentation de l'équipe socio-éducative en 3.1.4.8.1 p.103.

> les autres résidents du foyer qui ne sont pas rattachés au dispositif. Me voyant étonnée à côté d'elles, Anne m'expliqua qu'il a été communément décidé par l'équipe de ne pas faire participer les jeunes en hébergement d'urgence aux activités, y compris le repas partagé hebdomadaire. Il est possible que le jeune ne revienne pas après son évaluation, ce pour quoi l'équipe préfère ne pas lui montrer ce à quoi il aurait pu avoir droit s'il en avait été autrement de la décision prise par l'ASE à son propos. *(Note de contextualisation n°3)*

Comme nous pouvons le voir à travers cet exemple, le choix d'écarter les jeunes en hébergement d'urgence des activités organisées par le dispositif est fait dans une logique de protection : afin de ne pas confronter le jeune à un accueil auquel il n'aura peut-être pas droit, on ne cherche pas à l'inclure dans la vie commune du foyer ; pour autant, on veillera à ce qu'il ne manque de rien et il obtiendra de l'aide s'il en demande.

À la suite de son évaluation par l'ASE, si le jeune est évalué comme majeur, il ne peut relever de la protection sociale des mineurs et est donc traité comme personne étrangère en situation irrégulière sur le territoire. Dans le meilleur des cas, il sera renvoyé vers le 115 ; dans le pire, il peut recevoir une obligation de quitter le territoire (OQTF) sous trente jours. Si le jeune est classé comme étant MNA, il est placé sous la tutelle du Conseil Départemental du Cher, et aiguillé vers le dispositif. Selon le parcours prévu initialement à la création du dispositif, le jeune doit se voir proposer un hébergement dans le CHRS ; comme nous l'avons mentionné ci-avant, le nombre de places limité au sein du dispositif oblige les autorités à placer le jeune dans un hébergement en hôtel jusqu'à ce qu'une chambre se libère pour lui.

3.1.4.2 L'entrée dans le dispositif : hébergement en hôtel

Une fois évalués comme MNA par l'ASE, les jeunes sont pris en charge par les services sociaux du département, et donc renvoyés vers le dispositif. Néanmoins, lorsqu'aucune chambre n'est libre pour accueillir le jeune, il est placé en hébergement provisoire en hôtel – cas le plus fréquent en raison du nombre de jeunes MNA du département. Selon les places disponibles, l'hôtel peut être situé dans la ville du dispositif ou bien dans un hôtel dans une ville en périphérie. Il n'est pas nécessairement

situé dans une ville limitrophe, mais peut au contraire en être relativement éloigné. Nous avons par exemple rencontré des jeunes qui ont séjourné dans un hôtel d'une ville à une vingtaine de kilomètres du dispositif. C'est donc l'entièreté du département qui est concernée par l'accueil de MNA, et cela a un impact sur le suivi et l'accompagnement des jeunes pris en charge. En effet, une fois qu'ils sont sous la tutelle du département, les jeunes doivent avoir accès à des formations et d'éventuels soins médicaux (prises en charge physique et/ou psychologique selon les cas).

> Une fois la minorité établie, le placement du jeune dans un service d'aide sociale à l'enfance doit se faire avec un souci de rapidité afin que sa protection et le suivi éducatif se mettent en place au plus vite. (Circulaire Taubira, 2013 : 4)

À l'étape de l'hôtel, les jeunes doivent être accompagnés par un éducateur spécialisé afin de trouver une formation dans laquelle s'inscrire (voir 3.1.3.2.2 p.83). L'aide apportée par l'éducateur peut être nécessaire pour le jeune dans la mesure où il peut rencontrer un certain nombre de freins dans sa recherche. Il ne connait pas forcément le système éducatif français et ses droits au sein de ce système (qui diffèrent des droits d'un adolescent français), la barrière de la langue peut complexifier sa compréhension du système et celle des choix qui lui sont proposés, et il peut n'avoir aucune idée des démarches à effectuer pour trouver une formation et s'y inscrire. Au nombre de deux, les éducatrices de l'ASE du Cher sont en incapacité de répondre à toutes les demandes d'aide formulées par les jeunes, qui sont plusieurs dizaines hébergées dans les hôtels. Ainsi, l'accompagnement obligatoire que devraient recevoir les jeunes nouvellement intégrés au parcours MNA du département semble insuffisant ; il est d'ailleurs de ce fait complété par le travail de salariés d'une autre association afin que les jeunes puissent avoir des référents et ne soient pas totalement livrés à eux-mêmes lors de cette première phase d'hébergement.

> Ces placements hôteliers posent un problème en termes de suivi social, scolaire, sanitaire et même présentiel du mineur. Des techniciennes en insertion sociale et familiale (TISF), salariées de l'association d'aide à domicile […] du Cher, assurent ainsi un accompagnement de premier niveau des MNA qui y sont logés. Elles les aident notamment dans leurs démarches administratives et leurs besoins quotidiens et sanitaires. (*Rapport de la chambre régionale des comptes*, 2020 : 12)

Comme le note le rapport de la chambre régionale des comptes de 2020, l'intervention des techniciennes en insertion sociale et familiale (TISF) ne se limite pas à la prise en charge scolaire, mais correspond au contraire à une réponse aux besoins des MNA, qu'ils soient quotidiens ou ponctuels, et peu importe leur nature.

Nous avons spécifié à plusieurs reprises que l'hébergement en hôtel correspond à une étape séparée du parcours d'hébergement prévu par le dispositif ; il existe malgré tout un lien fort entre les deux cadres d'accompagnement, nous permettant de considérer dans le cadre de l'étude l'étape de l'hébergement en hôtel comme partie intégrante du parcours des jeunes MNA du Cher (voir figure 9 p.89).

3.1.4.2.1 La présence des TISF sur plusieurs sites

Comme mentionné ci-avant, l'accompagnement socio-éducatif des hôtels est en partie réalisé par des TISF de l'association d'aide à domicile. Elles se rendent dans les hôtels de manière hebdomadaire afin de prendre contact avec les jeunes, de les aider dans toutes leurs démarches, et de s'assurer de leur bien-être. Leur présence et le lien qu'elles tissent avec les jeunes ont un impact considérable sur la suite du parcours d'accompagnement. L'une d'elles, Anne, intervient à la fois dans les hôtels et au CHRS. Nous parlerons plus en détail de sa place et de son rôle auprès des jeunes du dispositif dans la suite de ce chapitre ; il nous a semblé nécessaire de mentionner dès maintenant qu'ils sont différents de ceux des autres membres de l'équipe socio-éducative. Elle est en effet la seule intervenante que les jeunes peuvent rencontrer à la fois à l'hôtel puis au CHRS, et nous pensons que des liens forts se sont créés entre elles et les jeunes, qui peuvent être observés dans les interactions au foyer (voir le portrait d'Anne au 3.1.4.8.1. p.103).

3.1.4.2.2 La prise de repas sur le premier centre d'hébergement

Un autre élément qui nous amène à considérer l'étape de l'hôtel comme une étape du parcours d'accueil du dispositif concerne la prise des repas des jeunes en hôtel. En effet, les jeunes qui sont hébergés dans les hôtels de la ville prennent, pour une partie, leur repas au réfectoire du CHRS. Aussi, avant même d'être hébergés sur le site, ils en

connaissent une partie du fonctionnement, des résidents et des équipes. Leur vie au sein du foyer, lorsqu'ils y emménagent et qu'ils intègrent officiellement le dispositif (par la signature d'un contrat de séjour et du règlement intérieur du CHRS, voir 3.1.4.3.2 p.97), a donc une continuité avec l'étape précédente, puisque certains des repères restent fixes.

3.1.4.2.3 Les relations sociales entre jeunes mineurs étrangers

Le dernier élément nous permettant de qualifier l'hébergement en hôtel comme la première étape d'accueil – et pas le CHRS comme cela était initialement prévu – concerne les relations sociales des jeunes. En raison de leur isolement et du manque de personnes disponibles pour les aider dans leurs démarches, les jeunes reconnus MNA font preuve de solidarité entre eux.

> Au cours de nos discussions, les jeunes me parlaient d'autres jeunes dont ils étaient proches, mais que je n'avais jamais rencontrés (parce qu'ils n'étaient pas hébergés au CHRS au même moment). J'ai donc rapidement compris que les hôtels sont des lieux où les relations sociales des jeunes se construisent, notamment pour des raisons d'entraide. Ainsi, plusieurs jeunes m'ont par exemple expliqué qu'ils avaient pu trouver une formation parce que d'autres jeunes les avaient conseillés, et les avaient parfois même renvoyés vers des personnes qui pourraient les accompagner dans leurs recherches. *(Note de contextualisation n°4)*

L'entraide dont témoignent les jeunes quand ils évoquent la vie à l'hôtel montre l'importance des rapports entre pairs qui se forment dès qu'ils peuvent se retrouver. Cette entraide crée des relations d'amitié (ou *a minima* de camaraderie), qui perdurent par la suite. Ainsi, même si des jeunes hébergés au même moment dans un même hôtel intègrent le CHRS à des dates différentes, ils restent en contact et peuvent éventuellement continuer à partager des moments de vie quotidienne ensemble si celui en hôtel prend ses repas au centre.

À propos des relations sociales, nous rajouterons que la période de crise sanitaire a certainement joué un rôle : la quasi-totalité des jeunes concernés par notre corpus étaient hébergés en hôtel lors du premier confinement qui a débuté en mars 2020, et y sont donc restés un temps plus long que ce qui est normalement prévu par le dispositif. En effet,

aucun transfert d'un hôtel vers le CHRS n'a été réalisé pendant des mois, et certains jeunes ont donc passé près de six mois à être hébergés en hôtel.

La présence d'une TISF à la fois dans les hôtels et au CHRS, le partage du réfectoire du foyer avec certains jeunes des hôtels, et les liens que les jeunes tissent entre eux permettent à la plupart des jeunes en hôtel de bien connaitre le fonctionnement du dispositif avant de l'avoir officiellement rejoint. Lorsqu'un jeune hébergé en hôtel arrive au CHRS, il a généralement déjà connaissance (au moins en partie) :

- des lieux (chambres, salle commune, cuisine collective, réfectoire, etc.) ;
- du personnel (personnel de restauration, éducateurs, conseillers d'orientation, assistants sociaux, etc.) ;
- des jeunes déjà pris en charge par le dispositif ;
- des autres résidents du foyer.

3.1.4.3 Le CHRS

NB : Le CHRS étant l'étape que nous connaissons le mieux puisque c'est sur ce lieu d'accueil que nous avons effectué notre recherche, cette étape sera détaillée avec plus de soin que les autres.

3.1.4.3.1 Les espaces

Dès lors qu'une place se libère au CHRS, un jeune des hôtels y emménage. C'est l'équipe socio-éducative qui sélectionne le jeune concerné, en fonction de son âge et du temps qu'il a passé en hôtel : plus un jeune s'approche de la majorité et plus il a passé de temps à l'hôtel, plus la possibilité qu'on lui propose de déménager est grande.

Au CHRS, le cadre d'accueil diffère en de nombreux points de celui des hôtels. Les éducateurs spécialisés, la maîtresse de maison, les conseillères en insertion et les techniciennes en insertion sociale et familiale sont présents du lundi au vendredi en journée, certains sont aussi d'astreinte le samedi ; ce dans l'optique qu'il y a toujours une personne compétente pour accompagner les jeunes. Le soir, lorsque les membres de

l'équipe ont quitté le CHRS, les jeunes sont sous la responsabilité d'un vigile qui gère les allées et venues, et s'occupe d'installer le petit déjeuner dans la cuisine collective, car ces repas ne sont pas pris en charge par le réfectoire.

Contrairement aux hôtels où les jeunes peuvent seulement investir leur chambre, l'hébergement au CHRS offre différents espaces où il est possible d'être, ainsi que des activités qui correspondent à chaque espace. Répartis sur deux étages du centre[47], chaque jeune est hébergé dans une chambre individuelle et partage les sanitaires avec un autre, dont la chambre est juxtaposée à la sienne. Le dispositif d'accueil pour les jeunes MNA comporte vingt-cinq chambres, dont cinq sont réservées à l'accueil d'urgence. Au premier étage, une cuisine et une salle commune[48] sont mises à disposition des jeunes. La cuisine est supposément accessible seulement à certains horaires (petits déjeuners et ateliers culinaires hebdomadaires) ; dans la pratique et notamment à la suite des mesures prises pendant la crise sanitaire, l'accès est désormais autorisé aux jeunes qui en font la demande (voir description de la cuisine et des activités s'y déroulant au chapitre 7). La salle commune comporte un téléviseur, une console de jeu, un évier, une bouilloire et divers jeux de société en français pour différents âges. Elle est utilisable à n'importe quel moment ; on y trouve beaucoup de jeunes lorsqu'ils ne sont pas en formation (école ou travail), et c'est un espace aux multiples modalités en raison des équipements mis à disposition. Les jeunes y font leurs devoirs, y jouent à plusieurs à la console, et y regardent la télévision – principalement des clips musicaux, des rencontres sportives de football et les informations du journal de vingt heures.

Au second étage, un même espace regroupe la salle commune et la cuisine. On y trouve, en plus des éléments de cuisine de base (four, plaque, hotte, réfrigérateur et évier) : un téléviseur, des livres pour enfants et adolescents en français, ainsi que diverses brochures de prévention et de sensibilisations principalement médicales, mais pas seulement.

[47] Initialement, seul un étage avait été mis à disposition pour les MNA. Avec le nombre grandissant de jeunes à prendre en charge depuis la création du dispositif, le cadre d'accueil a évolué et les jeunes sont maintenant répartis sur deux étages.

[48] Plans et photographies disponibles en annexe I p.ii.

À chaque étage se trouve aussi un bureau qui permet aux membres de l'équipe socio-éducative, en plus de réaliser la partie administrative de leur travail, de recevoir les jeunes pour régler des problèmes qu'ils rencontrent (scolaires ou administratifs) et gérer des conflits (problèmes d'ententes entre des jeunes ou entre un jeune et une personne de l'équipe). La présence d'une personne de l'équipe dans ces bureaux constitue une permanence lors de laquelle les jeunes peuvent se présenter pour obtenir une réponse ou un accompagnement, selon ce dont ils ont besoin. Cela fait partie intégrante du parcours pensé par le dispositif : l'accompagnement des jeunes à cette étape est nécessaire dans la mesure où il s'agit de la première étape de vie en collectivité selon des règles communes, et les jeunes sont encore souvent perdus quant aux démarches qu'ils doivent réaliser pour leurs formations ou envers les services préfectoraux. C'est donc à cette étape que les membres de l'équipe sont les plus présents et disponibles pour les jeunes. Ce besoin d'accompagnement est d'autant plus important que leurs hébergements précédents offraient peu de possibilités de soutien par des personnes qualifiées en comparaison, comme nous l'avons mentionné auparavant.

3.1.4.3.2 L'entretien d'entrée et les modalités d'accueil

Lors de son arrivée au CHRS, le jeune est reçu par au moins une personne de l'équipe pour un entretien. Durant cet échange, on lui présente le dispositif au moyen d'un livret d'accueil qui est ensuite donné au jeune : on l'informe des différentes modalités d'hébergements selon les lieux (les différents espaces qu'ils proposent, les repas et les visites), on lui explique les allocations qui lui seront versées et on lui demande de signer un contrat de séjour et le règlement intérieur du CHRS.

Le contrat de séjour est un document administratif que chaque résident étranger doit signer. Selon l'article R552-10 du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA), il a pour but d'informer la personne concernée « sur les missions et le fonctionnement du lieu d'hébergement ainsi que […] sur [ses] droits et devoirs […] » (article R552-10). Le contrat de séjour du dispositif indique que la structure d'accueil met à disposition du jeune un logement meublé ainsi que des locaux collectifs, et qu'elle « s'engage à mettre en place un accompagnement socio-éducatif qui a pour but d'aider le

résident dans sa vie quotidienne et dans son insertion sociale et professionnelle » (*Contrat de séjour*, p.1). Il précise les objectifs de cet accompagnement socio-éducatif, en attribuant au jeune une personne référente qui aura la charge de cet accompagnement. Les objectifs mentionnés sont les suivants :

> Au regard de l'analyse de la situation et du projet personnel du résident [identité du résident], les objectifs d'interventions seront les suivants :
> - Poursuivre ses progrès dans l'acquisition de la langue française,
> - Définir et mettre en œuvre son projet professionnel,
> - Mettre en œuvre son insertion sociale (des codes de la société, les valeurs laïques, les gestes de la vie quotidienne…),
> - Poursuivre les démarches administratives avec le Conseil Départemental. (*Contrat de séjour du dispositif*, p.2)

Le contrat de séjour précise aussi le montant des cautions selon les hébergements (pas de caution pour le CHRS, vingt euros pour le FJT, trente euros pour les appartements diffus – *i.e.* niveau 1 - , cinquante euros pour les appartements autonomes – *i.e.* niveau 2), ainsi que la nécessité d'un état des lieux d'entrée pour chaque arrivée sur un nouvel hébergement. Par la signature de ce contrat, le jeune s'engage à entretenir régulièrement son logement et le matériel qu'il contient, ainsi qu'à respecter le règlement intérieur qui lui aura été remis à son arrivée. Enfin, il est indiqué dans le contrat que celui-ci peut être résilié en cas de non-respect d'une de ses clauses par le résident, d'un manquement grave ou répété, ou bien de la fin de sa prise en charge par le Conseil Départemental.

Lors de cet entretien, la ou les membres de l'équipe informent le jeune qu'il aura droit à une allocation mensuelle (argent de poche) s'il n'est pas en apprentissage, qui évolue en fonction de son âge : « moins de 16 ans : 26€ / mois ; 16 à 17 ans : 42€ / mois ; 18 ans et plus : 56€ / mois » (*Livret d'accueil*, p.8[49]).

Enfin, lors de l'entretien d'entrée, on indique au jeune qu'il aura dans les semaines à venir un rendez-vous avec la psychologue affiliée au dispositif, qui intervient un mercredi sur deux au CHRS. Elle reçoit en effet les jeunes qui viennent d'arriver à SF, selon le

[49] Le contrat de séjour et le livret d'accueil sont présentés plus en détail au chapitre 5.

protocole établi en amont. À la suite de ce premier rendez-vous, si elle le juge nécessaire, elle peut proposer au jeune un suivi (*i.e.* un rendez-vous lorsqu'elle se rend sur le dispositif), mais celui-ci n'a pas obligation de l'accepter. De même, il peut refuser ce premier entretien avec la psychologue, bien qu'il soit fortement incité par l'équipe à l'accepter.

3.1.4.4 Le Foyer Jeune Travailleurs

La quatrième étape du parcours d'accompagnement pensé par l'équipe socio-éducative prend place sur un nouveau lieu d'hébergement, le Foyer Jeunes Travailleurs (désormais FJT). À cette étape, les jeunes sont hébergés dans treize chambres en collocation ; les repas sont pris au réfectoire à l'exception du weekend où les jeunes se préparent à manger dans une cuisine mise à disposition, ou dans leurs chambres. À partir de cette étape, l'équipe socio-éducative considère que le jeune a commencé à développer son autonomie et les modalités de l'accompagnement s'en trouvent modifiées. Alors que les membres de l'équipe sont (presque) toujours disponibles pour les jeunes au CHRS, leurs homologues du FJT sont plus discrets. Les jeunes ont la possibilité de les trouver dans un bureau situé au rez-de-chaussée du FJT ; ils sont dans l'ensemble plus autonomes : inscrits en formation depuis plusieurs semaines voire mois, ils connaissent bien le dispositif et les différentes missions des membres de l'équipe selon leurs postes.

Une différence majeure concernant l'autonomie des jeunes se perçoit au niveau des visites : alors qu'au CHRS les visites sont strictement interdites, elles sont autorisées pour les personnes majeures au FJT (de huit heures à vingt-deux heures et avec obligation de se présenter avec la personne visiteuse à l'accueil).

3.1.4.5 Les appartements diffus

Lorsqu'une place se libère, un jeune hébergé au FJT est transféré dans un appartement. Le dispositif a mis en place deux types d'hébergement en appartements (la terminologie est reprise du *Livret d'accueil*):

- Les appartements « diffus » (p.17), que nous appelons *niveau 1* ;

- Les appartements « d'autonomie » (p.19) que nous appelons *niveau 2*.

En appartements de niveau 1, les jeunes sont logés à proximité du FJT et continuent à y prendre leurs repas, à l'exception du weekend. Ils y lavent aussi leurs vêtements et leurs draps tous les quinze jours. Un grand changement pour les jeunes consiste en la gestion de leur budget : jusqu'alors, ils avaient des allocations individuelles pour l'argent de poche et pour se nourrir les weekends ; en appartements de niveau 1, ils doivent apprendre à gérer un budget collectif puisque l'allocation pour les petits déjeuners est versée par logement et plus par personne :

> Concernant les petits déjeuners, les colocataires de chaque logement doivent les acheter ensemble, avec une prestation de 21,27€ / semaine / logement. (*Livret d'accueil,* p.18)

Un membre de l'équipe se rend dans les appartements de niveau 1 une fois par semaine pour inspecter les lieux communs et poursuivre l'accompagnement socio-éducatif, et tous les trois mois pour inspecter les chambres.

En appartement de niveau 2, le fonctionnement est sensiblement le même que pour ceux de niveau 1, à l'exception des repas :

> Au lieu de manger [au FJT] et de recevoir les différentes prestations précédentes, tu percevras une allocation globale de 13,80€ / jour (versée tous les 15 jours), avec laquelle tu devras tout financer (alimentation, vêture, produits d'hygiène, coiffure). (*Livret d'accueil*, p.19)

3.1.4.6 La sortie du dispositif

La sortie du dispositif des jeunes est conditionnée par l'obtention de la majorité : une fois majeurs, ils ne relèvent plus de la prise en charge de l'ASE et doivent quitter le dispositif en trouvant leur propre hébergement. Néanmoins, comme dans tous les départements, certains jeunes peuvent, sous certaines conditions, signer un « contrat jeune majeur » qui prolonge leur prise en charge.

> Ces contrats ont vocation à accompagner le jeune adulte financièrement et matériellement jusqu'à la fin de son année scolaire et, au mieux, jusqu'à l'obtention de sa qualification. En effet, lorsqu'une formation est proposée au MNA, le département s'engage à

l'accompagner au terme de sa formation, même lorsque celle-ci se termine après sa majorité.

Cependant, pour éviter les situations de rupture, le département prend soin, en amont, de calibrer la formation proposée, pour éviter d'avoir trop de jeunes à accompagner au-delà de leur majorité. (*Rapport de la chambre régionale des comptes*, 2020 : 21)

Ce contrat jeune majeur, délivré si le jeune doit obtenir sa qualification à la fin de l'année scolaire en cours ou si le jeune est inscrit dans sa formation depuis au moins six mois, permet au dispositif de prolonger l'accompagnement socio-éducatif du jeune et de lui assurer un hébergement jusqu'à ce qu'il se trouve un logement.

3.1.4.7 Résumé du parcours d'un MNA au sein du dispositif

Pour résumer, nous pouvons schématiser le parcours d'accompagnement de la manière suivante :

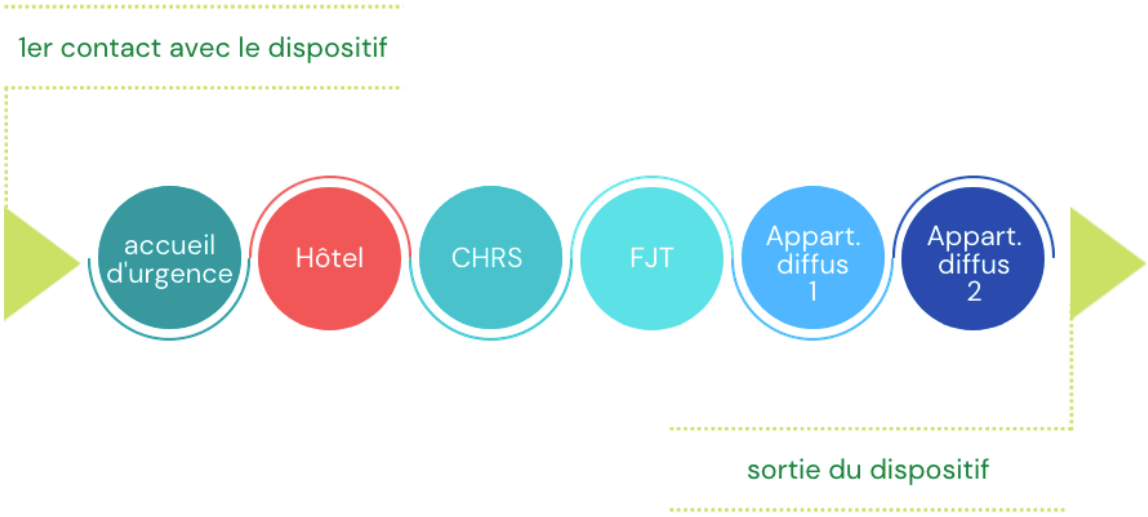

Figure 10 : Schéma du parcours suivi par un MNA pris en charge par le dispositif

Sur le schéma ci-dessus, les étapes en nuances de bleu correspondent aux étapes qui concernent directement le dispositif. Comme nous l'avons expliqué ci-avant, un jeune qui se présente comme MNA auprès du département du Cher doit être reconnu comme tel par l'ASE avant de pouvoir intégrer le dispositif. Dans certains cas, son entretien d'évaluation ne peut être réalisé immédiatement et le jeune est alors renvoyé vers un accueil d'urgence provisoire, qui dure au plus tard cinq jours (circulaire Taubira, 2013). Une

fois reconnu MNA, le jeune est censé être pris en charge par le dispositif immédiatement ; la réalité des places disponibles entraine dans la plupart des cas un hébergement en hôtel qui précède l'accueil au CHRS. Lorsque son arrivée au CHRS est possible (*i.e.* lorsqu'une place se libère car d'autres jeunes des étapes suivantes changent de lieu d'hébergement dans le parcours prévu), le jeune entre dans le parcours d'accompagnement qui a été pensé pour et avec lui : on l'aide à trouver une formation qualifiante s'il n'en a pas encore, et il participe aux activités socio-éducatives mises en place par l'équipe (ateliers culinaires hebdomadaires et sorties culturelles notamment). À l'étape du CHRS, les membres de l'équipe encouragent aussi les jeunes à s'inscrire à des activités extrascolaires, dans l'optique de diversifier leurs apprentissages et de favoriser leur intégration sociale : beaucoup de jeunes font par exemple partie d'une équipe de football en club. L'évolution d'un jeune vers les étapes suivantes est, en toute logique, conditionnée par son âge (plus il approche de la majorité, plus il a de chances d'être hébergé en appartement de niveau 1 ou 2), mais pas uniquement :

> Outre l'âge du MNA, ses degrés d'autonomie et/ou de fragilité, sa capacité à évoluer au sein d'un groupe en respectant les règles sociales et sa maturité détermineront l'orientation vers l'une ou l'autre des structures. (*Rapport de la chambre régionale des comptes*, 2020 : 17)

Ce sont les membres de l'équipe en concertation qui décident du moment où chaque jeune évolue vers le prochain lieu d'hébergement. Alors que les jeunes conçoivent leur évolution au sein du parcours en fonction de leur âge et de leur date d'arrivée uniquement, l'équipe socio-éducative s'appuie sur un faisceau d'indices permettant d'évaluer la nécessité ou non de faire déménager le jeune à l'étape suivante. Ces indices sont liés au comportement observé dans le quotidien sur le lieu d'hébergement, comme l'évolution du degré d'autonomie ou le développement de la mobilité sociale par exemple. Cela n'est pas sans créer des tensions entre les jeunes, et entre les jeunes et les membres de l'équipe, comme nous le verrons dans l'analyse de notre corpus.

3.1.4.8 Les acteurs

Le dispositif est composé d'une diversité d'acteurs que nous regroupons en trois catégories : les membres de l'équipe socio-éducative, les jeunes pris en charge et les

acteurs « partenaires » qui gravitent autour du dispositif et qui font partie de la vie quotidienne des jeunes (ou qui interviennent ponctuellement en fonction des cas).

3.1.4.8.1 L'équipe socio-éducative

Pendant les trois années d'observation et de collecte au sein du dispositif, l'équipe socio-éducative a connu des évolutions chaque année, avec des départs, des arrivées et des créations de postes pour correspondre aux modifications qui étaient faites en réponse à la demande du département d'augmenter la capacité de prise en charge du dispositif. En effet, depuis sa création en 2016, le nombre de jeunes accueillis par le dispositif augmente chaque année (moins de cinquante pris en charges en 2016, ils étaient plus de cent en 2022), ce qui a une incidence directe sur la composition de l'équipe et son organisation.

Poste	2019	2020	2021
Responsable de service	1	1	1
Éducatrice spécialisée	1	1	2
Assistante Sociale	1	1	1
Psychologue	1	1	1
Conseillère en économie sociale et familiale	1	1	1
Conseillère en insertion professionnelle	3	3	3
Technicienne en insertion sociale et familiale	2	2	1
Gardien	1	1	1
Apprentie éducatrice spécialisée	2	2	0
Agent technique d'administration et de gestion	1	1	1
Comptable	1	2	2
Secrétaire administrative	1	1	1
Monitrice éducatrice	0	1	1
Maîtresse de maison	2	1	2
Chargée d'études et de développement	0	1	1
Directeur de service	0	0	1
Total	**18**	**20**	**20**

Figure 11 : Répartition de l'équipe socio-éducative depuis 2019

Deux facteurs prédominent dans la composition de l'équipe : la pluridisciplinarité et la mixité. Le caractère pluridisciplinaire des différents profils des membres de l'équipe leur confère une complémentarité des compétences permettant de mettre en place un accompagnement personnalisé de chaque jeune, qui puisse répondre à chacun de ses besoins. La mixité de l'équipe quant à elle - à la fois de genres et d'origines - permet aux jeunes de choisir vers quel référent ou référente ils souhaitent s'orienter en fonction de l'aisance qu'ils ont avec l'une ou l'autre des membres de l'équipe sur leur lieu d'hébergement.

Portrait d'Anne, TISF[50] : Dès ma première visite au CHRS, j'ai entendu parler d'Anne : présente à la fois dans les hôtels et au CHRS, elle est le premier repère des jeunes lorsqu'ils intègrent le dispositif. Elle a une relation particulière avec eux : alors que chaque membre de l'équipe se fait appeler par son prénom, les jeunes appellent Anne « Mamie », un surnom dans lequel j'entends un certain respect de leur part envers elle[51]. Elle connait la plupart des jeunes qui s'installent au CHRS pour les avoir déjà rencontrés à plusieurs reprises dans leur hôtel, et c'est elle qui est responsable de l'atelier cuisine du mercredi, un temps particulièrement apprécié des jeunes. Son âge avancé lui confère un respect *de facto*, étant donné que les jeunes sont pour la plupart originaires de cultures où les « anciens » doivent être respectés. Rattachée au dispositif depuis sa création, elle connait parfaitement le fonctionnement du CHRS, de même qu'elle est familière de l'ensemble des jeunes qui y sont été hébergés. Lorsqu'un jeune, désormais sorti du dispositif, vient rendre visite à des membres de l'équipe, elle est souvent l'une de celles qui sont sollicitées. Lorsqu'elle intervient au CHRS, il n'est pas rare de la voir prendre le temps de discuter avec les jeunes présents dans la salle commune : elle cherche à savoir comment ils vont, où ils en sont dans leur formation, et prend le temps de les écouter, voire de les conseiller lorsqu'ils lui font part d'un problème qu'ils rencontrent. Lorsqu'un jeune est un nouveau résident du CHRS, elle cherche toujours à faciliter son intégration au groupe et à le mettre à l'aise, en lui posant quelques questions pour savoir qui il est et d'où il vient, et en le faisant

[50] Voir la liste des sigles p.15.

[51] Originaires pour la plupart d'Afrique de l'Ouest, les jeunes du dispositif partagent une partie de leur système culturel dans lequel les « anciens » sont considérés comme respectables et traités comme tels. Ainsi, Suzanne Lafage définit le terme *vieille* du français de Côte d'Ivoire de la manière suivante : « Femme âgée, donc respectable, expérimentée et de bon conseil » (Lafage, 2002).

participer aux activités (notamment l'atelier culinaire). Pendant toutes mes observations, j'ai pu remarquer qu'elle est l'une des membres les plus souvent mentionnées par les jeunes : il apparait évident qu'il existe un lien de connivence fort entre Anne et les jeunes du CHRS, et que ce lien participe au bien-être de ces jeunes. *(Note de contextualisation n°5)*

Portrait d'Aline, maîtresse de maison : Rattachée au dispositif à l'automne 2020, Aline est une des figures bien identifiées parmi les membres de l'équipe par les jeunes. Sa nonchalance et son humour lui ont permis de créer rapidement des liens forts avec certains jeunes – tout autant que d'autres semblaient ne pas du tout être touchés par son attitude. Tout au long de la période où elle était présente, elle a eu à cœur de motiver les jeunes à prendre part aux différentes activités proposées, et a elle-même été force de proposition en mettant en place des sorties culturelles (visites de musées par exemple) pour les jeunes, ainsi que des sorties éducatives (cueillette de pommes par exemple). Elle a de plus joué un rôle de reporter photographique en documentant toutes ces activités pour en faire des montages photographiques qu'elle imprimait et affichait dans la salle commune. Même après avoir quitté le dispositif (été 2021), elle a gardé contact avec certains des jeunes qu'elle a le plus souvent rencontrés au CHRS, à leur demande. L'un d'eux par exemple, plus d'un an après, continue à la voir de temps en temps. *(Note de contextualisation n°6)*

Anne et Aline sont les deux membres de l'équipe socio-éducative avec qui nous avons pu avoir le plus d'échanges lors de nos venues ; elles nous ont semblé avoir développé un lien fort avec les jeunes[52]. Il n'est pas anodin qu'il s'agisse de deux membres qui ne sont pas salariées du GCSMS, mais de personnes rattachées au dispositif. Leurs rôles, en comparaison avec le reste de l'équipe socio-éducative, sont ainsi moins liés aux questions administratives, mais plus directement à la vie quotidienne des jeunes au CHRS.

[52] Ces deux éléments étant certainement liés : il était plus aisé de comprendre la nature des liens entre les jeunes et l'équipe avec les membres que j'ai le plus souvent rencontrées. Aussi, il nous est impossible de dire si ces liens étaient plus forts avec Anne et Aline qu'avec les autres membres de l'équipe ; néanmoins il est certain qu'ils devaient être d'une autre nature étant donné qu'ils n'ont pas été créés dans les mêmes conditions.

L'équipe du dispositif cherche sans cesse à adapter ses pratiques afin qu'elles répondent au mieux aux besoins des jeunes, comme en témoignent les différentes refontes du parcours socio-éducatif et des équipes dans chaque lieu-étape. Ces refontes constituent des leviers de restructuration du parcours et traduisent la volonté de réduire les vulnérabilités induites par le dispositif.

3.1.4.8.2 Les jeunes pris en charge

À sa création en 2016, le dispositif accueillait quarante jeunes répartis sur deux lieux d'hébergement (dix au CHRS et trente au FJT). Le nombre de jeunes reconnus MNA n'ayant eu de cesse d'augmenter depuis[53], il a connu des restructurations annuelles et a ainsi augmenté sa capacité d'accueil de quarante à cent jeunes en 2019. Cette augmentation ayant continué après 2019, le département a choisi de mettre en place en 2022 une nouvelle forme d'accueil en créant un deuxième dispositif d'accueil[54] qui a été mis en place au 1er septembre 2022.

La grande majorité des jeunes pris en charge sont originaires d'Afrique subsaharienne. Pendant nos périodes d'observations, nous avons fait état d'une population majoritairement originaire de Guinée-Conakry, du Mali et de la Côte d'Ivoire : depuis 2019 (date de début de notre travail auprès du dispositif) jusqu'à 2021 (date du dernier rapport d'activité du dispositif), ces trois pays représentent ainsi 80 pour cent des pays d'origine des jeunes (d'après les rapports 2019, 2020 et 2021 d'activité du dispositif).

[53] À partir de 2014, le nombre de jeunes se présentant comme MNA auprès du département a connu une augmentation qui n'a jamais ralenti depuis – à l'exception de l'année 2020, que nous considérons comme une année exceptionnelle au regard de la pandémie. Ainsi, le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de 2020 fournit les données suivantes : en 2014, 22 jeunes ont profité d'un hébergement d'urgence avant leur entretien avec l'ASE ; ils étaient 31 en 2015, 57 en 2016, 233 en 2017 et 223 en 2018. (*Rapport de la chambre régionale des comptes*, 2020 : 10)

[54] Cahier des charges pour l'appel à projets relatif à la création d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA) de 40 places pris en charge par le département du Cher. (2022). Conseil Départemental du Cher.

Nous proposons ici deux portraits de jeunes avec qui nous avons passé le plus de temps lors de notre travail sur le terrain :

Portrait de Djibril- Djibril est un Guinéen arrivé dans le dispositif en automne 2020 après avoir passé du temps dans un hôtel de la ville. Il a quitté le CHRS pour le FJT au début de l'été 2021, donc après avoir passé environ huit mois sur le premier lieu d'hébergement. Pendant son année scolaire au CHRS, Djibril était inscrit dans une formation en commerce. Il a pu effectuer plusieurs stages au cours de l'année, dont au moins un a été interrompu par les restrictions sanitaires concernant les commerces. Même s'il apprécie la vente, principalement de vêtements et accessoires- domaine dans lequel il a effectué ses différents stages- le rêve de Djibril est de travailler dans l'automobile et de devenir mécanicien. Grâce à une réorientation pour l'année scolaire 2021-2022, il s'approche de son but en préparant un diplôme de carrossier.

Djibril est très intelligent. Il a un esprit vif, comprend vite et est très curieux de tout. Il est la personne, parmi les jeunes, qui a le plus à cœur de me transmettre ses connaissances et d'apprendre de moi ; du moins c'est celui qui le montre le plus. Dans sa vie quotidienne, j'ai pu observer qu'il est l'un des seuls jeunes du CHRS à s'intéresser ouvertement à l'actualité : en effet, lors de la période du ramadan (2021), je l'ai vu plusieurs fois regarder un journal télévisé, aussi bien celui de la chaîne Arte que celui de la chaîne TF1. Il ne semble pas porter de jugement sur la qualité de l'information proposée par le journal, mais simplement chercher à s'informer, à se tenir au courant. C'est le seul jeune du dispositif que j'ai vu changer de chaîne pour mettre volontairement les informations, alors que les autres ont plutôt tendance à visionner des rencontres sportives ou des documentaires (de tout type). Néanmoins, même si ce n'était pas à leur initiative de regarder un programme d'information, plusieurs jeunes ont eu l'air (vaguement) intéressés une fois le programme lancé, puisqu'ils sont restés pour le regarder et se sont parfois même installés pour.

Djibril est très social, et il a une bonne mémoire. Il retient rapidement le nom des personnes qui passent ou s'installent au CHRS, et semble avoir de bonnes relations avec l'ensemble des jeunes accueillis. Malgré un caractère de leader, je n'ai jamais eu vent d'une altercation quelconque entre lui et un autre jeune, ni de « problèmes de comportement »- comme on pourrait les qualifier pour un individu de son âge- relatés par l'équipe encadrante du CHRS. Le caractère de leader de Djibril est observable par :

sa tendance à se positionner en tant que preneur de décision lorsque le besoin se fait ;

les différentes remarques qu'il fait parfois aux autres jeunes, qui ressemblent à des injonctions et donc plutôt à des remarques qui devraient être faites par l'équipe (*cf* extrait n°17 « Les Draps », annexe III-17 p.lxxiv, où il crie sur un autre résident du dispositif, à l'autre bout du couloir, pour lui indiquer où se trouve la personne qu'il cherche, information déjà donnée au jeune par une travailleuse sociale juste avant).

Djibril fait partie des jeunes que j'ai le plus vus dans la cuisine, il connaît les étapes de chacune des recettes régulièrement préparées par cœur, et n'a aucun mal à les expliquer, à parler des plats et des techniques. Il n'est pourtant souvent pas le Chef du jour, et respecte même très bien la personne dans ce rôle, qui qu'elle soit. J'ai de nombreuses fois eu comme réponse à une question que je lui posais concernant la suite des étapes à réaliser pour la préparation du plat « Je ne sais pas, demande à [Chef du jour], c'est lui le chef. » Lors des repas, Djibril a toujours un rôle, il n'est jamais uniquement assis à attendre qu'on lui tende le plat ou une assiette. Il participe généralement au service des assiettes ; il est surtout très souvent la personne qui pense aux boissons.

Djibril a beaucoup d'humour, et il aime tout autant que les autres jeunes de son lieu d'hébergement les vannes et autres moqueries. Parmi les jeunes du CHRS, Djibril fait pourtant partie des plus calmes, des plus discrets : il ne parle pas particulièrement fort et se met rarement en scène pour obtenir l'attention, ce qui ne l'empêche pas de hausser la voix pour se faire entendre (lorsqu'on ne l'écoute pas ou parce que la personne est éloignée).

Il est en contact continu avec sa famille, notamment grâce à WhatsApp. Les réseaux sociaux ont une certaine importance dans la préservation du lien avec le pays d'origine, surtout dans le cas de la Guinée : Djibril et d'autres ressortissants de Guinée m'ont parlé plusieurs fois de la page Facebook *Les Peulh de la Guinée*, ou s'en sont servis pour me montrer des vidéos présentant des artistes de Guinée. Au cours d'une discussion teintée d'humour que j'ai eue avec Djibril, j'ai appris qu'il lui arrive d'envoyer de l'argent à sa famille, par exemple pour s'acheter des vêtements. Il serait en effet plus simple pour tout le monde qu'il envoie de l'argent pour que des personnes de sa famille s'achètent des chaussures, plutôt que lui achète des chaussures et les envoie en Guinée depuis la France. Cet exemple n'est pas pris au hasard et vient de cette même

discussion, c'est sa parole reformulée : on peut donc supposer que les vêtements sont des biens dont sa famille peut profiter (en partie) grâce à ses revenus.

Enfin, Djibril est intéressé par la musique : il m'a dit une fois que son rappeur préféré était Kery James[55]. Rappeur engagé dans la vie et dans ses textes, Kery James se sert du rap pour transmettre une vision interne de la vie dans les banlieues françaises et répondre aux stéréotypes usuels. Djibril semble apprécier cette démarche, impossible dans son pays en raison de la censure, qu'il évoque ainsi : selon lui, Kery James « dénonce », et c'est ce qui lui plait car « au pays, si tu dénonces on va tout faire pour t'en empêcher ». *(Note de contextualisation n°7)*

Portrait d'Yahia : Yahia est un Guinéen que j'ai rencontré lors de mes premières observations, avant le premier confinement de 2020.

Arrivé en France en 2019, il a traversé au moins trois pays (Mali, Algérie, Maroc) avant d'arriver en France par l'Espagne. Bien qu'il ne m'ait que peu parlé de son parcours avant son arrivée sur le dispositif, il raconte avoir fait un voyage d'environ trois mois en 2019 pour aller de Conakry à la France. La majeure partie de sa traversée de l'Afrique vers l'Europe s'est effectuée avec son oncle en voiture jusqu'à Nador, une ville proche de la frontière marocaine avec l'Espagne (la ville de Melilla, située en Afrique du Nord). Après avoir réussi à traverser la frontière maroco-espagnole (largement surveillée, la ville de Melilla est notamment encerclée par deux grillages dont un de six mètres de hauteur, ainsi que de fossés creusés par le gouvernement marocain), Yahia et son oncle ont pris place à bord d'un bateau qui les a amenés jusqu'à Malaga. À partir de cette étape, Yahia quitte son oncle et monte à bord d'un bus qui l'emmène jusqu'à Irún (ville

[55] « *Kery James* est, à bien des égards, un exemple parfait des questionnements identitaires de beaucoup de rappeurs en France, mais aussi de leur évolution. De son vrai nom Alix Mathurin, *Kery James* est noir, concerné par les questionnements post-coloniaux (il est d'origine haïtienne), et il s'est converti à l'islam au début des années 2000, et est donc concerné par la question de la laïcité. […] [À] la suite de la mort d'un de ses amis proches, vraisemblablement lors d'un règlement de compte, *Kery James* remet en question la vie dans l'illégalité, se converti à l'islam, auquel il consacre un album entier en 2004, et sa carrière décollera au début des années 2000, avec un rap « conscient », des textes qui tentent de proposer une réflexion et d'éduquer le public. La question des banlieues deviendra un de ses thèmes favoris, menant aux questions liées à l'immigration et au rapport à la France. » (Chemeta, 2020 : 343)

limitrophe de la France au bord de l'Atlantique, face à Hendaye). Alors que toutes les étapes précédentes ont été narrées sans aucune mention de problème d'aucun type, Yahia raconte que la traversée de la frontière française a été ponctuée de plusieurs tentatives infructueuses à pied (il a plusieurs fois été raccompagné en Espagne par la Police Aux Frontières). Il aurait finalement réussi à entrer sur le territoire grâce à ce qu'il appelle un « taxi-mafia », qui semble correspondre à un passeur, pour la somme de vingt euros. Interrogé sur ces « taxis-mafia » (dont l'appellation semble partagée par plusieurs jeunes ayant eu un voyage similaire à celui d'Yahia), Yahia témoigne d'une grande diversité des pratiques tarifaires et de l'insécurité quant à la faisabilité de la traversée : « il y a des arnaques » selon lui. Son parcours en France lui a par la suite fait traverser différentes villes (il a mentionné Bayonne, nous ne connaissons pas les autres), jusqu'à Nevers où il a été pris en charge par l'ASE et envoyé à dans la ville où il est actuellement. Là-bas, il a passé huit mois en hôtel avant de pouvoir intégrer le dispositif.

La famille proche d'Yahia est restée à Conakry, son père y travaille comme maçon et sa mère a la charge du reste de la famille (Yahia a un grand frère et deux petites sœurs). Il raconte être toujours en contact avec eux via WhatsApp, bien que les contacts soient souvent compliqués en raison d'une connexion Internet instable en Guinée. Il raconte leur faire des transferts d'argent notamment pour qu'ils puissent avoir accès à Internet, mais aussi pour participer au financement des besoins de ses proches (il leur reverse donc ponctuellement une partie de son salaire, dont les montants sont très variables – il lui est impossible de faire une estimation précise de la somme d'argent qu'il leur a versée, malgré mes demandes).

Yahia est un jeune avec un grand sens de l'humour, et malin. Il s'émerveille des différences entre la France et la Guinée, et cherche toujours à découvrir son nouvel environnement. À titre d'exemple, une de ses lubies depuis qu'il en a découvert l'existence est de pouvoir goûter à de la viande de cheval.

Figure 12 : Brioche préparée par Yahia

Yahia m'a rapidement acceptée et a fait partie des jeunes que j'ai le plus côtoyés au CHRS. Doté d'une bonne mémoire et témoignant d'une envie de faire plaisir, il s'est beaucoup rapproché de moi depuis notre rencontre, et nous sommes toujours régulièrement en contact alors qu'il a quitté le dispositif et que mes visites sur le CHRS se font plus rares depuis

l'automne 2021. Il m'a montré son affection en mettant à profit sa formation (CAP boulangerie, dans lequel il est inscrit depuis la rentrée 2020) afin de me préparer une brioche en forme de tortue, après que je lui ai dit la semaine précédente qu'il s'agit d'un de mes animaux favoris.

Interrogé sur ses perspectives, Yahia m'a expliqué qu'il souhaitait s'installer durablement en France, sa seule condition étant de le faire dans une autre ville que celle du dispositif. Il la trouve en effet « trop petite et trop calme », et lui préfère notamment la ville de Toulouse qu'il connait un peu grâce à des visites qu'il a rendues à des amis qui y résident. Habitué à Conakry où « même quand il pleut les gens sont dans la rue », il recherche une ville vivante à toute heure et d'une taille supérieure à celle du dispositif[56]. Yahia m'a néanmoins expliqué à plusieurs reprises qu'il souhaitait retourner en Guinée pour des vacances en 2023 afin de revoir sa famille – il souhaite d'ailleurs que je l'accompagne dans ce voyage pour me montrer son pays et me présenter à sa famille. *(Note de contextualisation n°8)*

Comme nous pouvons l'observer en comparant ces deux portraits, il existe des similitudes dans les profils des jeunes, malgré leurs diversités. Djibril comme Yahia sont en contact avec leurs familles, comme beaucoup de jeunes du dispositif : les jeunes MNA ne sont donc pas nécessairement orphelins, contrairement à la représentation partagée par un grand nombre de Français – d'après nos observations. Tous deux font preuve d'une grande motivation à connaitre et comprendre leur environnement nouveau, dans lequel ils souhaitent s'installer durablement. Néanmoins, ils attachent beaucoup d'importance à leur culture d'origine, qu'ils partagent avec plaisir.

L'un comme l'autre a ainsi activement participé à mon apprentissage de leur langue première, le pulaar, en prenant soin de me faire réviser les mots de vocabulaire qu'ils m'avaient enseignés à chacune de mes visites. Aujourd'hui encore, ils m'interrogent tous les deux pour savoir si j'ai révisé , et semblent toujours heureux (voire fiers) lorsque j'arrive à employer certaines expressions dans le bon contexte (notamment

[56] Environ 65000 habitants et d'une superficie de 68,74 km2 contre près de 2 320 000 habitants pour une superficie de 450 km2 pour Conakry. (Pages Wikipédia de la ville du dispositif et de Conakry, consultées le 11 septembre 2022)

des salutations et des formules de politesse liées à la commensalité). *(Note de contextualisation n°9)*

3.1.4.8.3 Les acteurs « partenaires »

Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, les actions du dispositif ne peuvent être mises en place sans une action conjointe avec une diversité de services publics, et une grande communication avec des acteurs privés. Le dispositif est en liens étroits avec les services de l'ASE, la préfecture du Cher et les différentes ambassades des pays dont les jeunes sont ressortissants, afin d'accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives et de faciliter les échanges et l'obtention de documents (titres de séjours à la sortie du dispositif par exemple).

L'accompagnement de la scolarité étant un des enjeux du dispositif, les membres de l'équipe sont par ailleurs en étroite collaboration avec les différents établissements scolaires de la ville, ainsi qu'avec les patrons et entreprises qui prennent des jeunes en stages et en apprentissages.

La santé et le bien-être des jeunes étant aussi un aspect primordial de la prise en charge des jeunes, les échanges avec une multitude de services de santé sont très fréquents (CLAT[57] et Centre Hospitalier notamment, mais aussi les médecins généralistes et SOS Médecins). Ces échanges permettent d'assurer le suivi médical des jeunes, et l'accompagnement par l'équipe socio-éducative joue un rôle important dans la médiation (la médecine dite « occidentale » étant parfois inconnue des jeunes comme nous l'avons vu en 3.1.3.2.1.2). Cette médiation autour de la question de la prise en charge médicale et des méthodes de soin permet aux jeunes d'être moins méfiants envers les pratiques médicales et de comprendre les rôle et intérêt des suivis et prises en charge en partie imposés aux jeunes, notamment au moment de leur reconnaissance comme MNA.

Enfin, le dispositif est aussi très actif au sein du réseau associatif de la ville, puisque certains jeunes pris en charge sont licenciés de clubs sportifs, que certaines associations sont sollicitées pour participer à l'accompagnement socio-éducatif des jeunes, et que des

[57] Voir la liste des sigles utilisés p.15.

sorties et activités culturelles sont régulièrement organisées en lien avec le réseau associatif.

Le dispositif est ainsi largement investi sur le territoire du Cher, et plus particulièrement dans la ville où il est implanté, et n'a de cesse de chercher à consolider les relations qu'il peut avoir avec une grande diversité d'acteurs extérieurs, tant pour faciliter des démarches et l'accès à l'éducation et au soin que pour proposer aux jeunes MNA des activités ludiques, culturelles et sportives.

3.1.4.9 La place de la cuisine

Le CHRS dispose d'un réfectoire pour les résidents, où les jeunes viennent se restaurer (à la fois les jeunes hébergés au centre et les jeunes hébergés dans des hôtels proches). Tous les repas du soir (mercredi excepté – voir ci-dessous) sont donc pris en collectivité ; les repas du midi concernent les jeunes qui ne sont pas en formation (qui n'ont donc pas de cantine scolaire ou la possibilité de prendre leurs repas à l'entreprise dans laquelle ils sont en formation) et les périodes de vacances scolaires. Les petits déjeuners, en revanche, sont pris dans les cuisines collectives de chaque étage, ouvertes par le personnel surveillant de nuit avant l'arrivée des membres de l'équipe socio-éducative.

> Dès ma première visite au CHRS (2019), on m'a fait comprendre que l'alimentation est une source régulière de problèmes pour les MNA, qui peut entrainer des conflits entre le dispositif et le CHRS. Les jeunes expriment une certaine insatisfaction envers les repas qui leur sont proposés au self, et se plaignent souvent de la quantité insuffisante de nourriture proposée, en plus de la qualité qu'ils déplorent. Une part d'explication concernant le rejet des plats peut certainement s'expliquer par une méconnaissance des produits proposés lors des repas et de la manière dont ils sont préparés : la grande majorité des jeunes étant originaires d'Afrique de l'Ouest, leurs cultures alimentaires sont très éloignées de la cuisine française, tant dans le choix des produits que dans les manières de les préparer. Habitués à des assiettes bien remplies, et à manger du riz quotidiennement, ils sont rapidement déroutés par les plats qu'on leur propose au self. Il est ainsi fréquent pour les jeunes d'agrémenter leurs assiettes de diverses épices pour changer le goût des plats, et de manger à l'extérieur ou de ne pas manger du tout

plutôt que de prendre leur repas au réfectoire du centre. *(Note de contextualisation n°10)*

La question de l'alimentation en contexte migratoire, et d'autant plus dans le cas des jeunes isolés, est cruciale : leur accueil au sein dispositif est temporaire (jusqu'à leur majorité ou jusqu'à la fin de leur contrat jeunes majeurs pour ceux qui ont pu en signer un), aussi il est nécessaire pour eux d'apprendre à cuisiner les produits qu'ils pourront trouver fréquemment (qui ne sont pas toujours des produits auxquels ils sont habitués, autant au niveau du goût qu'au niveau de la préparation), ainsi qu'à gérer un budget qui leur permettra de se nourrir. À ce titre, le dispositif a mis en place des ateliers culinaires hebdomadaires afin que les jeunes aient l'occasion d'apprendre à se faire à manger, ainsi qu'à faire des courses. Chaque début de semaine, l'équipe socio-éducative consulte les jeunes pour qu'ils se mettent d'accord sur le repas qui sera préparé le mercredi après-midi, commun à tous les jeunes hébergés au CHRS. Au moins quatre jeunes (deux par étage) doivent se désigner pour être responsables des courses et de la préparation. Accompagnés par un membre de l'équipe, ils se rendront dans un supermarché le mercredi après-midi afin de se procurer les ingrédients nécessaires à la préparation, puis devront se charger de réaliser la recette choisie pour l'ensemble des jeunes qui seront présents au repas (on prépare aussi des assiettes pour les jeunes qui arriveront après le repas en raison de leur travail ou de leurs activités extrascolaires). Les jeunes responsables sont encadrés par une TISF et par la maîtresse de maison. Ils peuvent être secondés par des jeunes à certaines étapes (notamment la découpe des légumes et des viandes), si certains sont présents au CHRS à ce moment ; ils ont la charge de l'entière gestion : préparation, service, nettoyage.

J'ai remarqué que les acteurs, qu'ils soient usagers ou professionnels, appelaient le jeune responsable de l'atelier « le chef », et que ce rôle de « chef » était souvent endossé par les mêmes jeunes. Il m'a été fait remarquer, à la fois par les jeunes et par les membres de l'équipe, qu'il est souvent compliqué de trouver des jeunes motivés pour se charger de l'atelier : beaucoup préfèrent profiter de leur après-midi libre (pour ceux dont c'est le cas) pour aller jouer au foot ou aller voir des amis qui ne sont pas hébergés au CHRS (jeunes en hôtels ou déjà partis à l'étape suivante – le FJT). Ainsi l'atelier, qui se base initialement sur une participation volontaire des jeunes, est parfois

une source de conflits, puisque certains jeunes se plaignent d'être toujours ceux qui cuisinent et déplorent un manque d'investissement de la part d'autres qui pourraient se rendre disponibles et ne le font pas. *(Note de contextualisation n°11)*

Malgré un manque d'investissement de la part des jeunes (qui n'ont pas envie de dédier leur après-midi à la cuisine), le repas partagé du mercredi soir est un temps que tous apprécient, pour deux raisons principales :

1. Il s'agit de l'unique repas (hors petits déjeuners) qui n'est pas pris au réfectoire.
2. Il s'agit du seul repas où ils peuvent intégralement choisir ce qu'ils vont manger, et donc préparer des repas « du pays », drastiquement différents des plats qu'on leur propose au réfectoire du CHRS ou de leurs centres de formation.

Alors qu'il était initialement pensé pour habituer les jeunes à la culture culinaire française, le repas du mercredi est systématiquement composé d'un plat africain (influencé par les cultures d'origines de la majorité des jeunes du dispositif), avec des produits[58] qu'ils ne trouvent pas dans les autres repas qu'on leur propose le reste du temps : atiéké, aloco, tilapia, piment, foufou, bissap, etc. Afin de conserver un aspect « découverte » dans ces ateliers, l'équipe propose parfois une entrée ou un dessert (le plus souvent un dessert) que les jeunes ne connaissent pas et doivent préparer en suivant une recette fournie par l'encadrante.

3.2 Le cadre temporel de l'accueil

3.2.1 Autour de la notion de *temporalité*

La théorisation du *temps* a fait l'objet de nombreuses études dans des disciplines aussi variées que la philosophie, les mathématiques, la sociologie, les sciences du langage ou la physique. Un rapide tour d'horizon de la question du traitement de cette notion (voir Dubar, 2014 ; et plus généralement la revue *Temporalités*) permet d'appréhender l'importante polysémie des termes relatifs au temps, où la *temporalité* peut prendre une définition différente pour chaque auteur selon le point de vue avec lequel elle est abordée.

[58] Voir fiches recettes en annexe IV.

Nous adopterons ici le regard de la sociologie appliquée à l'action sociale, en reprenant les travaux de Bouquet, Boutinet ou encore Goï qui s'accordent à penser la temporalité dans le domaine du social comme un objet pluriel,

> […] d'une part dans les processus d'action publique (temps politique, temps administratifs, temps des professionnels) et d'autre part dans la mise en œuvre de l'action sociale (temps des usagers, temps de l'intervention, temps des travailleurs sociaux). (Bouquet, 2011 : 177)

Nous entendons donc la temporalité au sens de Jean-Pierre Boutinet, c'est-à-dire les « façons individuelles et collectives que nous avons d'organiser notre temps, nos mouvements » (Boutinet, 2019, en ligne). En ce sens, et dans la logique de Bouquet, nous considérons qu'il existe une diversité de temporalités relative aux différentes strates subordonnées dans l'action sociale. En d'autres termes, la notion de temporalité est pour ainsi dire divisible en plusieurs niveaux, la distinction la plus évidente ici étant celle entre les temporalités relevant d'un niveau collectif et les temporalités relevant d'un niveau individuel. Dès lors, nous rejoignons l'analyse de Bouquet qui considère qu'il existe autant de temporalités qu'il y a d'acteurs, de lieux et de nature de travail, étant donné que

> D'une part, [la prise en compte des différentes temporalités] confronte la concordance des différents temps et leurs différentes logiques, à la fois avec leur influence réciproque et leurs oppositions. D'autre part, la prise en compte de ces temporalités est complexe et différente selon le lieu et la nature du travail en établissement ou dans l'action sociale territoriale. (Bouquet, 2011 : 180)

Elle propose la classification de temporalités relatives à l'intervention sociale suivante :

Temporalités	Caractéristiques	Effets problématiques
Temporalités des Politiques	Spécificité du temps démocratique et aménagé comme ressource	Rythme électoral subi comme une contrainte Stratégie des élus comme carrière personnelle
Temporalités législatives	Temps d'annonce et de débat, avec recherche d'un consensus entre les deux assemblées Temps d'application permettant la réalisation	- Temps conflictuel très long et échec de la procédure - grand recours aux ordonnances - de plus en plus de décrets (ex : environ 150 pour la loi HPS) entrainant un enlisement)
Temporalités médiatiques	En temps continu. Réduction constante de la durée en	Le jeu du présent « urgence du dit en lieu et place de la temporalité du dire »

	instantanéité, information en temps réel	
Temporalités procédurales	Codage et dispositifs précis, limités, séquentiels et de courte de durée. Temps de la performance	Fragmentation, ne permettant pas une approche globale. Temporalité linéaire, simplifiée
Temporalités financières, budgétaires	Très concrètes. D'une part, l'annuité, et d'autre part celui des BS, DM et LFR	Difficultés financières et problèmes de survie pour les actions sociales nécessitant la durée. Mal dimensionnées
Temps de l'action sociale	À la fois faire face aux urgences sociales évènementielles et avoir des temporalités longues adaptées, des temporalités de projet, des temporalités d'anticipation	Temporalités de l'éphémère, de l'immédiateté ; évanescence du futur. Urgence instrumentale
Temporalités institutionnelles	Temporalités de l'action sociale quotidienne, temporalités organisationnelles et administratives	Temps dominant sur les pratiques professionnelles et les usagers
Temporalités professionnelles	Temporalités sociopédagogiques en interaction entre les temporalités institutionnelles et celles des usagers. Temps d'accompagnement adéquats, temps courts associés au temps long	A-synchronie entre le temps des usagers, des publics et celui des professionnels.
Temporalités des usagers/citoyens	Le temps individuel, dimension de l'Être. Du temps en boucle au temps partagé et un futur réfléchi	- Un temps institutionnel vécu comme *moyen de discipline* - Paradoxe de l'utilisation du temps, un combat-temps

Figure 13 : Classification des temporalités de l'action sociale et l'intervention sociale (Repris de Bouquet, 2011 : 180)

Nous pouvons associer chacune de ces temporalités (les trois dernières étant traitées de manière approfondie ci-après) à la question migratoire, de la manière suivante :

- La temporalité politique est illustrée par les différentes mesures relatives à la migration et à l'accueil au cours du temps (voir chapitre 1) ;
- La temporalité législative correspond à la mise en place et à l'évolution du cadre légal relatif à l'immigration (voir chapitre 1) ;
- La temporalité médiatique est déterminée par le rythme de renouvellement du discours public relatif aux publics migrants, et contribue à la création de représentations sur la question migratoire dans la population française ;
- La temporalité procédurale détermine les démarches administratives relatives à l'entrée et au séjour sur le territoire, elle induit des temps d'attente relativement longs selon les situations ;

- Les temporalités financières conditionnent en partie la qualité de la prise en charge des publics migrants, en établissant à l'avance un budget à partir d'estimations du nombre de personnes à prendre en charge, ce qui participe à la dégradation de l'accueil en réduisant les possibilités d'intervention et le nombre de professionnels dédiés ;
- La temporalité de l'action sociale régit les aménagements pour répondre aux situations d'urgence et prendre en compte les nouveaux publics ; dans le cas des MNA, elles ont participé à motiver la création de dispositifs comme celui de notre étude.

L'accueil du public MNA en France est régi par trois temporalités majeures dont le public fait l'expérience : administrative, régissant le statut de MNA et le cadre général de leur prise en charge comme public vulnérable ; institutionnelle, pour l'organisation du dispositif d'accueil ; individuelle, pour le rythme de réalisation du projet migratoire.

3.2.2 Un public, trois temporalités

3.2.2.1 La temporalité institutionnelle

Les temporalités institutionnelles relèvent de l'action « de l'action sociale quotidienne » et concernent « les temporalités organisationnelles et administratives » (Bouquet, 2011 : 180). Les temporalités professionnelles quant à elles correspondent aux « temporalités sociopédagogiques en interaction entre les temporalités institutionnelles et celles des usagers ». Elles se manifestent en « temps d'accompagnement adéquat », sous la forme de « temps courts associés au temps long » (*op. cit.*) Nous faisons le choix pour notre étude de regrouper ces deux temporalités sous une seule étiquette, que nous nommons *temporalité institutionnelle*, en ce qu'elles concernent toutes deux les mêmes acteurs (l'équipe socio-éducative du dispositif), le même public cible (les MNA), et les mêmes espaces d'intervention (les différents lieux d'accompagnement du dispositif).

3.2.2.2 La temporalité individuelle

Les temporalités des « usagers/citoyens » relèvent quant à elles du « temps individuel » et de la « dimension de l'Être » (*op. cit.*), et prennent en compte à la fois le temps présent et le temps futur. Nous y associons la notion de *projet*, qui constitue un objet doublement situé dans le temps : le projet est en effet pensé à un temps *zéro* (T0), *i.e.* le *présent*, mais se rapporte à un temps à venir (un *futur* Tn) ; il est de plus soumis à une logique d'évolution et de remaniement régulier selon une logique d'adaptation des désirs au champ des possibles. Cette notion de *projet* est à la fois fixée et mobile, puisque chaque moment fixé peut faire l'objet d'une réactualisation et ainsi être modifié en T1. Le temps de réalisation du projet, Tn, est un objet intangible et instable, soumis aux potentielles réactualisations du projet en lui-même. Prenons un exemple concret – hypothétique, mais basé sur les discussions que nous avons eues avec des jeunes MNA – pour illustrer notre analyse :

Bilal est accueilli sur le dispositif, et rêve de passer un baccalauréat général pour suivre ensuite un cursus dans une école de l'enseignement supérieur, dans le but de devenir ingénieur et d'obtenir un titre de séjour lui permettant de rester en France à sa majorité. Nous avons ici T0 qui correspond au point d'arrivée et à l'expression d'un projet P : obtenir un titre de séjour à la majorité et pouvoir rester en France. Quelques jours après son arrivée, et à la suite d'un entretien avec certains membres de l'équipe encadrante, notamment un conseiller en insertion professionnelle, Bilal comprend qu'il devra, pour obtenir le titre de séjour qu'il souhaite à sa majorité, choisir un parcours d'études professionnalisant dès le lycée (CAP). Nous avons donc ici un T1 (moment d'information quant aux parcours scolaires qui sont proposés à Bilal) qui vient actualiser le projet T' (bascule d'un baccalauréat général vers un baccalauréat professionnel) sans en changer la finalité (dans un cas comme dans l'autre, Bilal devrait pouvoir obtenir son titre de séjour).

La temporalité « des usagers/citoyens » (*op. cit.*) correspond à une articulation entre le temps vécu, biographique, et une dimension affective liée à l'articulation entre les temporalités qui relèvent de la simultanéité et celles qui relèvent de l'éphémère (Boutinet, 2010, cité dans Bouquet, 2011). Nous préférons la terminologie *temporalité individuelle*,

car nous ne considérons pas les MNA comme *usagers* d'un service public : l'accès au dispositif d'accompagnement est un droit pour les MNA, et ceux-ci n'y accèdent pas nécessairement par leur propre volonté, mais par l'intervention d'un tiers (notamment lorsqu'ils sont repérés pendant des maraudes), aussi il n'y a selon nous aucune logique d'utilisation permettant de les catégoriser comme des usagers. Par ailleurs, ils ne sont pas *citoyens* au regard du droit français, ce qui nous mène d'autant plus à ne pas conserver la terminologie proposée par Bouquet.

3.2.2.3 La temporalité administrative

Aux deux temporalités identifiées comme nécessaires pour notre analyse de la temporalité au sein du dispositif étudié (temporalité institutionnelle pour le niveau de l'équipe socio-éducative et temporalité individuelle pour le niveau des jeunes MNA), nous devons ajouter une troisième dimension temporelle superordonnée aux deux premières, et qui est par ailleurs en lien avec la temporalité procédurale. Nous reprendrons la terminologie de Goï, qui, à la suite d'une étude auprès de professionnels de l'action sociale, identifie une *temporalité administrative* créée par la nécessité d'effectuer les démarches de régularisation dans un temps donné – dans l'année de la majorité de chaque jeune – et qui entraine une modification des pratiques professionnelles au niveau de la temporalité institutionnelle. Alors que la question de la régularisation administrative concerne directement les jeunes et joue un rôle dans leur compréhension du système social qu'il souhaite intégrer, Goï note que les jeunes sont parfois relayés au second plan lors de prises de décisions relatives à leurs dossiers administratifs :

> Ce faisant, les professionnels se voient parfois contraints à prendre des décisions sans pouvoir consulter les jeunes accompagnés, à leur imposer des choix sans qu'ils puissent prendre le temps d'y réfléchir, de donner leur avis, reléguant, une fois encore, le consentement des personnes accompagnées au second plan, sous peine de perdre l'opportunité d'avancer dans la « régularisation » ou l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes. (Goï, 2021 : 207)

La temporalité administrative semble dès lors participer à la création du cadre de la prise en charge du public MNA.

3.3 Vers la formulation d'une problématique

Dans les chapitres précédents, nous avons mis en évidence l'intérêt des concepts de mobilité et de vulnérabilité dans l'étude du processus d'accueil des MNA au sein d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif. Nous ajoutons ici un troisième et dernier concept d'analyse : la temporalité. La mobilité est une caractéristique de la personne, qui se déploie dans des processus et des évènements ; la mobilité n'est donc pas observable en dehors de sa dimension temporelle. De plus, la vulnérabilité est une catégorisation de l'individu, qui, dans ses dimensions émique et étique, s'inscrit dans différentes temporalités. Nous venons en effet de montrer en quoi les jeunes MNA sont inscrits dans trois temporalités différentes par leur entrée sur le dispositif : leur propre temporalité (*individuelle*) se trouve intriquée dans la temporalité institutionnelle du dispositif, elle-même déterminée par la temporalité administrative. Dès lors, nous nous emploierons à montrer qu'il existe effectivement une hiérarchisation de ces trois temporalités, et nous chercherons à identifier les influences qu'elles peuvent avoir les unes sur les autres.

3.3.1 Du répertoire verbal au répertoire alimentaire

Notre étude prend appui sur le domaine de la cuisine, en raison du contexte grâce auquel nous avons pu entrer en contact avec les jeunes du dispositif et créer un lien de confiance avec eux pour pouvoir documenter leurs interactions. Nous avons vu que le concept du répertoire verbal utilisé par Gumperz (1964) et Labov (1976) peut être interprété en termes de mobilité, au sens où la mobilisation de ressources linguistiques dans un ensemble constitue une lecture et un choix du locuteur dans la construction du discours. Dans ce contexte, nous proposons alors la notion du *répertoire alimentaire* : si le répertoire verbal regroupe l'ensemble des connaissances linguistiques d'un locuteur, nous considérons que le répertoire alimentaire regroupe, lui, l'ensemble des connaissances en lien avec l'alimentation. Ces connaissances relèvent des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, qui constituent une grille de lecture pour l'action au quotidien, et nous posons que leur mobilisation par l'individu constitue une forme de mobilité.

Les jeunes disposent de connaissances anciennes, au sens où elles ont été acquises avant le départ au sein de l'environnement d'origine. Par la participation aux ateliers culinaires, mais aussi *via* les repas pris en restaurants collectifs au sein du dispositif, au travail ou à l'école, les jeunes se retrouvent confrontés à des données jusqu'alors inconnues pour eux : ils découvrent des aliments, des plats, des techniques de préparation, et un ensemble de règles relatives à la commensalité et spécifiques au pays d'accueil, voire au cadre dans lequel se déroulent les repas ou les préparations de repas. Dès lors, les situations expérimentées constituent une actualisation des connaissances dans des contextes interactionnels, où cette actualisation représente un type de mobilité.

La dimension interactionnelle de ces temps d'actualisation du répertoire est ici fortement liée à une mobilité sociale, elle-même fondatrice de la création puis du développement des connaissances relative à l'alimentation. En effet, c'est notamment par le contact avec les pairs que l'individu développe son répertoire alimentaire, par observation, ou par transmission orale (discussion, cours par exemple) ou écrite (livre de recette par exemple).

Enfin, les ateliers culinaires hebdomadaires constituent des temps d'apprentissage relativement informels bien qu'institutionnalisés, et nous considérons dès lors qu'en plus de favoriser l'apprentissage individuel, ils constituent des temps d'interaction moteurs dans la construction d'un répertoire alimentaire commun à l'ensemble des jeunes du dispositif.

Notre étude de la mobilité des MNA consacrera une attention particulière aux interactions qui actualisent un répertoire alimentaire individuel ; tout en visant à identifier celles qui participent à la mise en place d'un répertoire commun à tous les jeunes.

3.3.2 Mobilité, Vulnérabilité et Temporalité : quelle interdépendance ?

Au cours des trois premiers chapitres, nous avons défini l'ensemble de la situation dans laquelle s'inscrivent les jeunes lorsqu'ils sont reconnus MNA :

1. Nous avons montré l'intérêt de l'étude de leur mobilité pour appréhender leur situation tout en conservant la dimension singulière qui caractérise les mobilités individuelles : elle conduit à projeter une analyse qualitative plutôt que quantitative, en s'intéressant à toute la période du parcours migratoire : avant le départ, pendant le voyage, une fois prit en charge et les perspectives après la fin de cette prise en charge.
2. Nous avons établi que la question de la mobilité sous-tendait celle de la vulnérabilité, inhérente au statut même du mineur non accompagné. L'objectif sera dès lors d'étudier, via les interactions, la manifestation de cette vulnérabilité et de son évolution au fil du parcours.
3. Nous avons déterminé les temporalités qui rythment le processus d'accueil, les choix et l'activité des MNA au quotidien aux niveaux individuel, institutionnel et administratif, afin de questionner une possible interdépendance entre ces trois niveaux et l'impact concret sur les jeunes et leur parcours.

Ces trois concepts constitueront le fondement de notre analyse qualitative, qui mettra en évidence, dans les interactions, les enjeux relatifs à la mobilité, la vulnérabilité et aux temporalités. Nous montrerons enfin comment ces concepts sont co-articulés dans l'activité quotidienne, en ce qu'ils jouent selon nous un rôle crucial dans la définition du *parcours*.

SECONDE PARTIE

Méthodologie de recherche

Après avoir défini le cadre de notre étude en spécifiant les axes choisis pour l'analyse dans la partie précédente, nous présentons ici l'ensemble des choix méthodologiques ayant été faits dans la conduite de l'étude et la collecte des données. Notre travail s'inspire des méthodologies ethnographiques, en faisant des « bricolages méthodologiques » (Boumaza & Campana, 2007 : 5) qui ont été réalisés au fil de la recherche. Nous montrerons l'intérêt d'établir un lien de confiance avec les participants de l'étude, qui a mené à la collecte de données riches et variées dans une approche écologique, *i.e.* au plus près des usages quotidiens grâce à un positionnement mettant la recherche au second plan pour qu'elle ne constitue pas une menace. Ce positionnement nous a valu d'être perçue comme une *alliée* pour les MNA au sein du dispositif, et nous a octroyé une certaine liberté d'action et de déplacement durant notre présence sur le terrain, à l'instar d'Avanza dans son propre travail de recherche :

> Être perçue comme une alliée a rendu mon enquête non seulement possible, mais également facile : les portes s'ouvraient à moi sans aucune difficulté, j'étais conviée à des événements, je pouvais vagabonder au siège du parti en toute liberté. Je suis également entrée facilement dans un réseau d'interconnaissance, ce qui m'a permis d'enchaîner les entretiens. (Avanza, 2008, en ligne)

Nous présenterons dans cette partie la manière dont un processus de collecte non intrusif a pu être mis en place, en précisant la dimension réflexive autour de sa conception et les différents aménagements successifs qui ont été réalisés en adaptation aux comportements des enquêtés. Nous montrerons en quoi, dans la lignée de l'École de Chicago[59] et des travaux récents usant des mêmes principes de recherche[60], notre travail relève d'une approche « qui se veut compréhensive des acteurs enquêtés » (Boumaza & Campana, 2007 : 7). Nous détaillerons les étapes successives de la collecte de données, en insistant sur la pertinence des choix stratégiques de la thématique de l'alimentation et de l'observation participante comme voies d'accès à un public supposément méfiant, car vulnérable.

[59] Voir notamment les travaux de Goffman, 1973, 1981 ; Dewey, 2003a et 2003b ; Thrasher, 1927.

[60] Voir notamment : Piette, 2011 ; Stivers & Sidnell, 2016 ; Van De Aa & Bloomaert, 2015.

Chapitre 4
Établir un processus de collecte non intrusif

Le dispositif qui constitue notre terrain d'étude est organisé en divers lieux d'hébergement répartis de part et d'autre de la ville, dont chacun correspond à une étape dans le parcours individuel des jeunes. Nous présenterons dans ce chapitre l'intérêt d'une approche ethnométhodologique *via* l'alimentation pour une recherche en sciences du langage, avant de détailler les étapes successives qui ont permis la collecte de données – choix du terrain, mise en place d'une convention de recherche, période d'observation participante et, enfin, de la phase d'enregistrement. Enfin, nous détaillerons les traitements dont le corpus a fait l'objet en vue de l'analyse.

4.1 L'alimentation comme fil conducteur d'une étude en sciences du langage

L'alimentation constitue l'un des vecteurs centraux pour la vie de l'individu en général, et pour le migrant en particulier. Dans sa dimension nutritionnelle, l'alimentation est vitale, tout en étant chargée moralement (on peut avoir une « bonne » ou une « mauvaise » alimentation). Dans sa dimension médicale, elle influe directement sur la santé de l'individu et est source de bien et de mal-être. Dans sa dimension culturelle enfin, l'alimentation est l'un des vecteurs majeurs de l'intégration sociale, au sens où les pratiques alimentaires véhiculent des représentations socioculturelles que l'individu met en œuvre pour marquer son appartenance à la communauté. En corollaire, l'alimentation est thématisée dans différentes situations d'interaction quotidiennes et offre un fort potentiel de sociabilité. L'alimentation doit donc être appréhendée comme inscrite dans un système, qui peut être saisi depuis la perspective socio-interactionnelle.

4.1.1 La place de l'alimentation dans le processus migratoire

L'alimentation constitue une ressource mémorielle qui participe de la construction de l'identité de l'individu[61]. De nombreuses études en sciences humaines montrent le rôle important de l'alimentation dans les relations sociales et dans l'intégration de l'individu (Barer-Stein, 1979 ; Etien & Tibère, 2013). Comme le note Michaud, « la nourriture est un moyen de socialisation, de communication et d'identification, un symbole de l'identité collective » (2020 : 138). L'alimentation différant selon les individus et les sociétés, on peut parler de *style* alimentaire pour décrire les pratiques alimentaires d'une personne ou d'un groupe donné. En contexte de migration, l'identité se trouve interrogée et restructurée, ce qui conduit à l'élaboration de la mobilité de l'individu.

En situation de migration, un individu est conduit à faire évoluer son style alimentaire : le pouvoir d'achat, la disponibilité des produits, la liberté de choix dans les menus et les savoir-faire influent sur la modification des pratiques alimentaires. Si l'on peut observer des changements dans le style alimentaire de tous les migrants, ces changements ne sont pas les mêmes pour tous. Dans son étude des habitudes alimentaires des migrants en Europe, Calvo identifie un *continuum alimentaire* hétérogène qui évolue individuellement en fonctions de comportements hétérogènes (Calvo, 1982 : 415). D'après Etien & Tibère (2013 : 63), ce continuum a pour fonction de permettre au migrant, à la fois, de garder un lien avec son identité culturelle d'origine, par la conservation de certaines pratiques alimentaires et d'accéder à un nouveau système culturel en développant la connaissance de nouvelles pratiques sociales. Aussi, la migration entraîne la permanence de certains faits et pratiques adoptés via la culture d'origine, et l'appropriation de nouveaux faits et pratiques de la société d'accueil.

[61] Nous envisageons la notion d'*identité* au sens courant en études interactionnelles, *cf* Goffman, E., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne* (2 tomes). 1. *La présentation de soi*, 2. *Les relations en public*, Ed. de Minuit.

4.1.2 Pour une analyse interactionnelle des pratiques alimentaires

Si l'identité d'un individu est intimement liée à son alimentation, ce lien repose sur des représentations individuelles des normes inhérentes à chaque culture. En confrontant l'individu à de nouvelles normes, le contexte de migration conduit à la restructuration des représentations liées aux normes alimentaires chez le migrant : l'adoption de nouvelles pratiques issues de la culture alimentaire de l'espace d'accueil le conduit à la remise en perspective de culture alimentaire qui constituait, jusque-là, son cadre de référence unique.

Dans la perspective d'une recherche orientée sur la mobilité, ces représentations donnent lieu à différents types de pratiques pertinentes à observer.

L'intérêt est porté sur les pratiques alimentaires à proprement parler, qui reposent sur des représentations du goût, de la quantité, ainsi que sur la connaissance/méconnaissance des aliments expérimentés. Les jeunes font par exemple régulièrement état d'une déplaisance des plats qui leur sont fournis au sein du CHRS, et n'hésitent pas à critiquer ouvertement cette prestation : « tout, tout c'est mieux que ici » a un jour énoncé un jeune, alors que l'observatrice lui demandait si la nourriture de l'étape d'hébergement suivante était meilleure, témoignant ainsi d'un dégoût de la nourriture quotidienne. En plus d'être qualifiée de « pas bonne », la nourriture proposée aux jeunes est considérée par eux comme insuffisante, et l'atelier culinaire dont ils sont responsables une fois par semaine semble constituer une bulle dans laquelle ils peuvent, enfin, avoir accès à des plats appréciés en quantité suffisante.

Les pratiques de commensalité, qui reposent d'une part sur les règles régissant les repas, établies culturellement, et d'autre part sur les habitudes alimentaires qui constituent des interprétations individuelles de ces règles, présentent un intérêt. La période du ramadan offre l'opportunité aux jeunes d'être temporairement acteurs de l'organisation du repas : n'étant pas sollicités pour la cuisine à cette période, ils n'investissent pas la cuisine et planifient leurs repas en groupes de pairs dans la salle commune. Les assiettes et couverts sont alors proscrits : pendant le ramadan, on mange « comme au pays », en piochant à la main (ou avec une cuiller à soupe, selon le plat) dans un plat commun disposé au milieu de la table. Par ailleurs, les repas qui interrompent le

jeûne sont des temps qui se vivent collectivement, aussi le temps de la prière pré-repas de chacun est respecté et l'on s'attend pour attaquer ; le groupe de convives ayant été défini à l'avance.

Enfin, les pratiques discursives au cours des repas partagés et interactions sociales en lien avec l'alimentation sont partie intégrante de la compétence interactionnelle, et nous les observons à travers les différents rôles endossés par les interactants. Ainsi, il est du devoir du chef de décider que le repas est prêt, et gare à quiconque veut partir avec son assiette tant qu'elles n'ont pas toutes été remplies (« c'est pas fini hein »). Les préférences individuelles émergent au cours du service puis du repas, par exemple avec la question du piment : adoré par les uns, fui par les autres, le piment est au centre des interactions au moment de servir puis de choisir son assiette (« tu veux piment ? » ; « eh met piment là »), et participe à animer le repas. L'observatrice a ainsi pu être moquée par un groupe avec qui elle partageait le repas alors qu'elle a commis l'erreur d'ingérer trop de piment en une seule fois. Le temps du repas constitue un temps de découverte, où chacun confronte ses connaissances avec celles des convives ; dans un contexte migratoire, c'est l'occasion d'échanger autour des aliments et de leurs différents noms dans les langues parlées par les interactants par exemple.

4.2 L'écologie des interactions

4.2.1 Les interactions quotidiennes

Nous nous proposons d'appréhender les pratiques langagières des MNA par une approche ethnométhodologique visant à découvrir comment les locuteurs parviennent à élaborer leur mobilité dans les pratiques expérimentées au quotidien, qui forgent les représentations (catégories) sociales : *in fine*, les ressources langagières observables construisent un sens social, émergeant en interaction (Bauman & Sherzer, 1975 : 103-104). Précisément, il s'agit de mettre à jour les ressources langagières mises en œuvre dans les interactions en lien avec l'alimentation, et d'établir comment celles-ci contribuent à leur intégration au groupe de pairs et à la communauté d'accueil.

Garfinkel définit l'ethnométhodologie comme traitant

> […] les activités pratiques, les circonstances pratiques, et le raisonnement sociologique pratique, comme des sujets d'étude empirique. En accordant aux activités banales de la vie quotidienne la même attention qu'on accorde d'habitude aux événements extraordinaires, on cherchera à les saisir comme des phénomènes de plein droit. (Garfinkel, 1967, cité dans Coulon, 2014, en ligne)

L'ethnométhodologie repose sur quatre principes fondamentaux (Mbiatong, 2019) : l'indexicalité, l'*accountability*, la réflexivité et le principe d'affiliation (ou *membership*). Le sens est construit dans l'interaction, par un procédé d'*indexicalisation* reposant sur le contexte. Ce contexte est à entendre au sens linguistique du terme : il repose sur une définition de la situation de communication, des relations entre les participants, des rôles et postures adoptés par chacun dans l'activité, ou encore le vécu de l'énonciateur (Coulon, 2014, en ligne). Selon l'approche ethnométhodologique, c'est donc *en interaction* que le sens doit être étudié et qu'il sera possible d'envisager les dimensions implicites qui sous-tendent chaque énoncé. De fait, les énoncés ne peuvent être analysés que dans une situation d'énonciation, où il est nécessaire de prendre en compte ce qui l'entoure (tant le contexte que le contenu du discours de l'énonciateur, ainsi que de ceux de ses interlocuteurs).

Les interactions complexes conduisent les locuteurs à réaliser des activités très diverses. Comme le note Mbiatong (2019 : 2020) « [l]a parole est déterminée par le contexte d'énonciation de l'activité et, en même temps, elle est constitutive de l'activité ». À ce titre, les ateliers de cuisine nous permettent d'appréhender la mobilité singulière d'un locuteur donné, qui adopte plusieurs rôles interactionnels, mais dont les ressources mobilisées feront toujours système : c'est la *racontabilité* (*accountability*), c'est-à-dire la possibilité de verbaliser le vécu en lui apportant une interprétation (*ibid.*), ici celle de la mobilité. Le principe de *racontabilité* va de pair avec celui de *réflexivité*, où :

> les activités par lesquelles les membres d'une société produisent et gèrent les situations de leur vie organisée de tous les jours sont identiques aux procédures utilisées pour rendre ces situations descriptibles. (Garfinkel, 1967, cité dans Mbiatong, 2019 : 220-221)

Enfin, l'ethnométhodologie repose sur le principe d'affiliation, soit la capacité d'un individu à s'inscrire dans un ensemble, un groupe, et à agir en fonction de ce groupe pour construire le sens des interactions et des activités. Ce principe pose la définition du *membre*, telle que :

> [le membre] est une personne dotée d'un ensemble de procédures, de méthodes, d'activités, de savoir-faire qui la rendent capable d'inventer des dispositifs d'adaptation pour donner sens au monde qui l'entoure. (Coulon, 2002, cité dans Mbiatong, 2019 : 221).

4.2.2 Faire et dire : observer l'interaction et provoquer des positionnements

Comme toute approche ethnométhodologique (Coulon, 2014, en ligne), nous empruntons à l'ethnographie pour mettre en place un dispositif de recueil sur mesure. Trois modalités d'enquête ont été mises en œuvre successivement. Le lien avec le terrain est initié par l'observation participante (voir 4.3.3 p.137). Cette technique désormais classique en sciences humaines et sociales dont la pertinence a été mise en évidence en sociolinguistique par Labov (1978) consiste à introduire dans un groupe cible un observateur, qui sera un participant actif dans l'interaction par ailleurs écologique. L'observateur adopte une position qui lui permet d'établir un lien de confiance avec les personnes observées, pour réduire au minimum l'impact inévitable de sa présence (Bonnet, 2008), choix essentiel pour une étude avec le public vulnérable des MNA. L'observation au sein du dispositif consiste à prendre part à la vie collective des jeunes hébergés, à leurs échanges à propos du déroulement de leur journée ou d'un événement particulier, généralement récent, vécu par l'un d'eux. Concernant les pratiques alimentaires, l'observatrice a participé à quelques repas au self, ainsi qu'à la préparation hebdomadaire du dîner dans le cadre de l'atelier culinaire et au repas y faisant suite.

Les observations ont été consignées de manière informelle au moyen d'un téléphone portable (voir chapitre 7 p.188). Ces notes ont eu pour vocation de faire émerger les enjeux et implicites de la relation et des ressources mobilisées par les jeunes, et d'apporter une profondeur aux analyses du corpus interactionnel. Nous reviendrons sur cette question au 4.3.3.2. afin de détailler comment ces observations ont été consignées et utilisées.

Par la suite, un corpus interactionnel a été recueilli sur la base de captations vidéo des ateliers culinaires et des repas qui les suivent. Les données permettent d'analyser les échanges qui se produisent dans ces interactions complexes et dont la durée est conséquente. La captation vidéo semble la plus à même pour documenter non seulement le cadre participatif particulièrement fluctuant sur l'ensemble du déroulement de ce type d'interaction, mais aussi l'intrication des activités verbales et non verbales.

4.3 Processus de collecte : exposition des étapes successives

4.3.1 Choisir le terrain

Notre étude se focalise sur les jeunes hébergés à la première étape officielle (voir chapitre 3 p.88) du dispositif. Le CHRS accueille 25 garçons âgés d'une quinzaine d'années, les plus âgés étant plus rapidement orientés vers un logement en appartement. Cette étape constitue la première véritable stabilisation de leur situation, qui comprend notamment la construction d'un projet personnel d'insertion : le jeune doit prendre conscience des contraintes de son projet et se place, progressivement, dans une position d'acteur.

L'instauration d'un cadre de vie durable signifie également que le jeune développe un réseau de pairs et intègre un cadre éducatif. L'expectative de trouver un lieu de stage ou une entreprise pour l'alternance conditionne une présence accrue des jeunes au foyer durant la journée. Dans ce contexte, le CHRS constitue un lieu où nous avons pu observer, au fil des rencontres et des échanges, les ressources sous-tendues par la mobilité sociale des jeunes entre eux et avec les acteurs institutionnels.

La temporalité du recueil est un facteur important pour la qualité du contact avec un public sensible ; à ce titre, le CHRS offre le cadre relationnel le plus durable, dans la perspective de nouer des relations de confiance favorisant l'engagement des jeunes dans l'enquête. Pour autant, l'architecture du parcours d'hébergement provoque la reconfiguration constante du public, ce qui rend la situation particulièrement dynamique.

L'organisation même de la prise en charge répartie sur différents sites favorise la mobilité du jeune - à l'échelle locale, et dans la temporalité institutionnelle. Dans une

dynamique d'émergence de réseau social, les liens créés au CHRS vont évoluer avec la progression du jeune dans le dispositif, conditionnant de nouveaux regroupements, l'insertion dans des groupes préexistants ou l'abandon de groupes créés auparavant.

4.3.2 Mettre en place une convention de partenariat de recherche

La collaboration avec le dispositif a démarré antérieurement à notre travail de recherche. En 2019, une première association entre le dispositif et le Laboratoire Ligérien de Linguistique avait été réalisée, à l'initiative du dispositif qui a sollicité un enseignant-chercheur du laboratoire pour la réalisation d'autoportraits des jeunes accueillis. À la suite de ces premiers échanges et dans l'optique d'approfondir l'étude du public MNA par l'approche linguistique, les deux parties ont souhaité prolonger la durée de la collaboration et ont mis en place une convention de partenariat de recherche.

Cette convention définit le cadre des études en lien avec le dispositif, en en précisant le public cible (l'ensemble des jeunes pris en charge à un temps donné) et les objectifs généraux du partenariat (analyse des pratiques communicationnelles et langagières des jeunes). Elle autorise le recueil de données sous réserve d'assurer un consentement éclairé (écrit ou oral, selon les cas – voir 4.3.4.1 p.142) des divers participants concernés par l'étude. Enfin, elle oblige le respect de la législation quant au recueil de données personnelles et/ou sensibles, ainsi qu'au stockage et à l'archivage de l'ensemble des données collectées.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant valable pendant une durée de trois ans (de février 2020 à février 2023), spécifique à l'étude présentée ici. Il présente une description de notre objet d'étude (la mobilité), et précise les modalités de recueil employées (enregistrements audio et vidéo). L'avenant impose par ailleurs la suppression des fichiers de données brutes à la suite de la recherche, en autorisant la conservation des fichiers anonymisés et désidentifiés, tant dans les enregistrements eux-mêmes que dans l'ensemble des fichiers créés en parallèle. Enfin, il rend possible la diffusion d'extraits comme supports de communication pour la recherche scientifique ou la conduite de cours pour les étudiants de Sciences du Langage de l'Université d'Orléans, dans la mesure où ces extraits auront été anonymisés et désidentifiés.

4.3.3 Réaliser une observation participante

L'observation participante constitue l'une des méthodes les plus courantes dans la méthodologie ethnographique[62]. Elle est définie par Olivier de Sardan comme « [l'insertion] plus ou moins prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtés […] qui fournit le cadre général de l'enquête » (Olivier de Sardan, 2008 : 46). L'observation participante constitue ainsi un « bain sociologique » (*ibid.*) permettant au chercheur d'être au plus proche des activités conduites par les participants de l'étude, tout en assurant une interaction permanente avec eux. Elle représente à la fois « le contexte de la production des données et un mode très particulier de production de données ». Dans notre contexte d'étude, l'observation participante est à la fois un moyen d'établir un lien de confiance dans l'optique de pouvoir procéder à des enregistrements, et l'occasion pour l'observatrice de consigner des notes d'observations.

4.3.3.1 Mise en place de l'observation participante

L'observation participante a été adoptée pour cette étude avec la volonté d'entrer en contact avec les jeunes par le biais du partage d'une activité de leur quotidien, *i.e.* les ateliers culinaires hebdomadaires. La présence de l'observatrice au sein de cette activité lui a ainsi permis de provoquer la rencontre avec les jeunes investis dans la préparation, où cette rencontre est médiée par la coopération dans l'activité. L'observation participante a favorisé l'établissement d'un lien de confiance entre l'observatrice et les jeunes, en offrant l'opportunité d'échanger de manière informelle à propos du quotidien sans enjeux relatifs à l'enquête, contrairement aux séances de collecte où la présence de matériel d'enregistrement témoigne de façon ostentatoire la raison de la présence de l'observatrice. Enfin, dans le but d'étudier la mobilité des jeunes du dispositif, il a semblé nécessaire de vivre à leur côté cette activité hebdomadaire, afin d'appréhender les mécanismes et ressources employés par les jeunes durant ce temps. Nous rejoignons ici James, qui a elle-même réalisé une observation participante dans une cuisine afin d'appréhender le savoir et les compétences en jeu dans la formation des chefs, et qui note

[62] Voir Duranti, 1997 ; Lapassade, 2016 ; Olivier de Sardan, 2001 à ce propos.

l'importance de la participation dans la démarche d'appréhension des logiques d'actions d'un espace (James, 2015 : 38).

L'observation participante permet de faire émerger les catégories émiques du terrain, comme le note Duranti :

> As a first approximation, we can say that an ethnography is the written description of the social organization, social activities, symbolic and material resources, and interpretive practices characteristic of a particular group of people. Such a description is typically produced by prolonged and direct participation in the social life of a community and implies two apparently contradictory qualities : (i) an ability to step back and distance oneself from one's own immediate, culturally biased reactions so to achieve an acceptable degree oh "objectivity" and (ii) the propensity to achieve sufficient identification with or empathy for the members of the group in order to provide an insider's perspective – what anthropologists call "the **emic** view". (Duranti, 1997 : 85[63])

L'immersion au sein de la communauté étudiée facilite l'appréhension des types de catégorisation effectués par cette communauté, permettant ainsi de nous baser sur la catégorisation du vécu par les jeunes pour y chercher les éléments pouvant être interprétés en termes de mobilité. Notamment, nous avons adopté la terminologie relative aux rôles adoptés dans l'activité de préparation dans notre rédaction : les termes de *chef* et de *commis* sont employés par les jeunes et par l'équipe socio-éducative pour mentionner les responsables de la préparation et les personnes qui les accompagnent ponctuellement dans la réalisation de certaines tâches. De même, les notes de terrains (présentées au 4.3.3.2) mentionnent un membre de l'équipe socio-éducative sous le terme « Mamie », qui correspond au terme employé par les jeunes pour s'adresser à elle ou parler d'elle (voir portrait d'Anne au chapitre 3 p.104) – cette appellation est d'ailleurs reprise par les autres membres de l'équipe lorsqu'ils s'adressent aux jeunes en parlant d'elle.

[63] Mises en exergue dans le texte original.

D'après Gold (1958) et Junker (1960), référés par Olivier de Sardan (2008 : 48), une typologie des positionnements du chercheur en fonction de son insertion dans le milieu d'étude a été établie, et en distingue quatre types :

- L'observateur intégral (*complete observer*) ;
- L'observateur qui participe (*observer as participant*) ;
- Le participant qui observe (*participant as observer*) ;
- Le participant intégral (*complete participant*).

Selon les séances, et en fonction des interactions qui se sont produites, l'observatrice a adopté l'ensemble des positionnements proposés ci-avant. Ainsi, elle a été observatrice intégrale lors d'interactions qui ne la mettaient pas en jeu (aucun locuteur ne s'adressait à elle verbalement ou par le regard ; elle n'était pas locutrice), et participante intégrale lorsqu'il fallait terminer la préparation rapidement, car leur du repas était déjà dépassée. Elle a par ailleurs été tour à tour observatrice qui participe et participante qui observe, selon son degré d'implication dans l'activité de préparation.

La période d'observation participante s'est déroulée sur un an, avec six mois de coupure en raison de la crise sanitaire de 2020 qui a empêché ses venues de mars à septembre. À son retour en septembre, le groupe avec lequel elle avait établi les prémices d'une confiance avait été foncièrement modifié par des transferts aux étapes suivantes du parcours d'accompagnement. Aussi, l'observation participante des jeunes concernés par cette étude a duré six mois, de septembre 2020 à mars 2021 (date de début des séances d'enregistrement).

4.3.3.2 Notes de terrain

Les notes de terrain ont quasi exclusivement été consignées sur le téléphone de l'observatrice (voir chapitre 7 p.188). Cette dernière a relevé ses observations de manière régulière, mais non systématisée. Durant les premières séances, les notes constituent des bribes d'information à propos du fonctionnement du lieu dans lequel s'est déroulé le terrain (*i.e.* le CHRS) et à propos des personnes rencontrées. S'y trouvent des descriptions succinctes des jeunes et de leurs relations, des aide-mémoires concernant la terminologie

émique du dispositif, et quelques paroles rapportées des jeunes ou des membres de l'équipe socio-éducative.

> MC[64] = bon cuisinier, cuisine depuis qu'il est petit
> N + S = proches (N décide en fonction de S)
> S = volontaire, fort caractère ?
> Djibril (Guinée) = Bon cuisinier, a appris à MC à cuisiner. Prêt à apprendre (notamment à moi) « tu fais cuire la viande dans l'eau avec le sel pour enlever le sang, les sorts tout ça »
> Pas de riz pour M.
> « Huile rouge »-> huile de palme
> « Huile blanche »-> huile de tournesol (et olive ?)
> 7 jeunes à l'étage ? 26 en tout ?
> Infirmière = S
> Mamie = Anne
> *(Note de contextualisation n°12 - Extrait des notes de terrain du 23/09/20)*

Au fur et à mesure des séances d'observation participante, les notes de terrain sont de plus en plus conséquentes, l'observatrice ayant cherché à consigner l'ensemble des évènements auxquels elle a pu assister afin à chacune de ses venues afin de pouvoir s'y reporter plus tard. Les tâches réalisées par les jeunes dans les activités sont partiellement décrites, les rôles endossés dans l'activité de préparation sont reportés (notamment les *chefs* et les *commis*) et les plats préparés sont mentionnés. Lorsque les enregistrements ont débuté, l'observatrice a cherché à noter l'ensemble des participants aux interactions documentées ainsi que les lieux dans lesquelles ces interactions se sont déroulées, afin de pouvoir, par la suite, identifier l'ensemble des locuteurs et non-locuteurs présents pour un extrait donné. Plus l'observation et la collecte ont été avancées, plus les notes concernent des évènements à caractère exceptionnel, l'observatrice ayant considéré que les évènements réguliers, parfois quotidiens, étaient déjà consignés ou étaient suffisamment intégrés par elle pour ne pas avoir à les mentionner dans les observations de terrain. Un évènement est considéré comme exceptionnel si l'observatrice en est témoin pour la première fois, comme c'est le cas pour les courses rapportées dans la note de contextualisation ci-après.

[64] Les personnes qui ne sont pas présentes dans les extraits n'ont pas eu de pseudonyme attribué (voir chapitre 7 p.218), aussi nous reprenons ici leurs initiales.

Les courses
MAMIE qui décide ce qu'on achète. Le repas a été décidé plus tôt, elle connait les ingrédients par cœur. En même temps, on reprend du stock pour le petit déjeuner (brioche et Nutella) + banane (une par jeune)
Aline prend des choses mais vérifie auprès de mamie avant de les mettre dans le caddie
Béni regarde et pousse le chariot. Il demande où sont les piments (première fois qu'ils mentionnés, peut-être qu'il a peur qu'on les oublie)
Mamie connaît le magasin par cœur, les courses sont expéditives
Dans la voiture, en arrivant, mamie a expliqué à Béni que pendant le ramadan, les jeunes vont cuisiner avec « des dames africaines »
On achète tout à NOM-MAGASIN[65], sauf le poisson et l'atiéké qu'on prend « à la boutique asiatique »
Mamie décide normalement le lundi avec les jeunes de ce qu'on mange le mercredi soir, et une liste de course est établie + on décide qui viendra faire les courses
Pour payer, Anne sort une enveloppe avec du liquide dedans -> argent de NOM-DISPOSITIF
Choix de l'atiéké > celui qu'on prend ne plaît pas à Béni, « c'est trop sec », normalement il est plus mou.
Anne vérifie qu'il n'est pas moisi
Les bananes plantin (épicerie asiatique) sont prises noires, car il faut les griller et les moins mûres ne se grillent pas bien.
Pas de tilapia dispo. La question est : est-ce que ça va coûter plus cher de prendre un autre poisson, ou d'aller acheter du tilapia ailleurs ? (on a pris le poisson plus cher)
Quand doute sur la recette, Anne demande validation auprès de Béni « ça t'irai ça ? » (pour remplacer le poisson)
« Demande à Béni » (à Aline qui ne sait pas quelles bananes choisir)
Budget de 170 euros pour 24 jeunes (+Anne, Aline, moi minimum)

Enregistrement audio Voix001 – vidéo zoom0013
N, B, Djibril, Aline, M, Youssou, Abdoulaye

Audio voix 002 – Vidéo zoom 14
N, Djibril, Aline, B, Youssou, Amadou, S, Yahia, Béni, Salifou

(Note de contextualisation n°13 - Notes de terrain du 07/04/21)

Une entrée dans les notes d'observation se distingue des autres. Dans l'établissement du lien de confiance avec les jeunes, l'observatrice a indiqué à un groupe de Guinéens son intérêt pour les langues étrangères et sa volonté d'apprendre quelques

[65] Comme dans les transcriptions (voir chapitre 7 p.218), les noms de lieux ont été anonymisés dans les extraits des notes de terrain présentés ici.

termes dans l'une des langues maternelles des jeunes, ces derniers étant (*a minima*) bilingues français-pulaar. Aussi, l'une des entrées des notes de terrain correspond à un dictionnaire partiel de français-pulaar, puisque les jeunes concernés ont eu à cœur de partager leur langue avec l'observatrice – allant par moment jusqu'à l'interroger lorsqu'elle arrivait au dispositif, afin de vérifier qu'elle avait révisé ses notes. Cette entrée, anecdotique au premier abord et au regard de l'analyse proposée, constitue une illustration des ressources mises en œuvre par l'observatrice pour accéder au vécu des jeunes et pouvoir leur poser des questions sur leur pays d'origine. Si l'alimentation a, en partie, servi de prétexte à l'observatrice pour entrer en contact avec les jeunes, il en va de même pour la question de l'apprentissage du pulaar.

4.3.4 Procéder aux enregistrements

4.3.4.1 Formulaires de consentement

Afin de réaliser une collecte d'enregistrements audios et vidéos, des formulaires ont été produits pour recueillir le consentement à être enregistrées des personnes concernées, inspirés par le modèle rédigé pour les collectes du projet ESLO2 du Laboratoire Ligérien de Linguistique. Nous avons produit trois formulaires distincts : un formulaire à destination du Conseil Départemental du Cher (tuteur légal des jeunes), un formulaire à destination des jeunes, et un formulaire à destination des professionnels du dispositif.

4.3.4.1.1 Formulaire à destination du Conseil Départemental

L'autorisation à enregistrer les jeunes par leur tuteur légal fut nécessaire pour pouvoir amorcer la collecte de données. Un formulaire à destination du Conseil Départemental du Cher a été produit afin d'obtenir une autorisation pour un ensemble de jeunes. En effet, au vu du nombre de jeunes accueillis et des mouvements entre les hébergements, il nous a paru plus judicieux de réaliser un formulaire commun à un groupe, afin de minimiser les temps nécessaires à la signature des autorisations. Dans ce formulaire, les types de recueil qui pourraient être réalisés ont été indiqués : ceux-ci concernent des enregistrements en direct de la vie au sein du dispositif, ceux des

entretiens collectifs et individuels[66], ainsi que des photographies d'éléments affichés au sein des murs ou des éléments des dossiers individuels créés par l'équipe encadrante du dispositif, le cas échéant. Les usages de ces données collectées ont aussi été précisés. Ils concernent :

- L'analyse scientifique ;
- La communication scientifique des résultats ;
- La diffusion auprès des membres de l'équipe de recherche et de leurs partenaires.

Dans ce formulaire, l'observatrice s'est engagée à respecter un certain nombre de principes à la suite de la collecte, dans un but de protection des données personnelles et sensibles, et dans celui du respect de l'anonymat, comme le stipule la convention de partenariat de recherche présentée ci-avant. Par ailleurs, les termes qui auraient pu prêter à confusion ou ne pas être compris par un public non-chercheur ont été définis (« données brutes », « données personnelles » et « données d'études »).

Deux formulaires ont été signés par le Conseil Départemental : un premier consentement a été donné en février 2021 pour 32 jeunes, complété en juin 2021 par un deuxième formulaire impliquant 17 autres jeunes. Au total, ce sont donc 49 jeunes qui ont été concernés par notre étude.

4.3.4.1.2 Formulaire à destination des jeunes pris en charge

Afin de tenir compte du degré d'émancipation des jeunes pris en charge par le dispositif, un formulaire individuel à leur destination a été produit. Celui-ci comprenait les mêmes informations que le formulaire à destination du Conseil Départemental, à la différence qu'il est rédigé dans un français moins académique, facilitant la compréhension par un public non francophone natif et/ou qui n'a pas effectué un cursus de scolarisation en français, en partie ou dans sa totalité. Le lexique utilisé a été simplifié et défini lorsque cela a été jugé nécessaire (« données d'étude » ; « données brutes » ; « enregistrements

[66] Ces modes de recueil n'ont pas été conservés par la suite ; nous présentons une forme d'entretien qui s'est produite au sein des activités quotidiennes au chapitre 7.

et photos » plutôt que *données à caractère personnel* par exemple). Comme le formulaire destiné aux membres de l'équipe d'encadrement, et à la différence de celui destiné au Conseil Départemental, le formulaire à destination directe des MNA est rédigé à la première personne.

En amont de la période de collecte, l'observatrice a sollicité les jeunes avec qui les échanges ont été les plus fréquents afin de leur partager ce formulaire et de leur demander de le signer, témoignant la volonté de ne pas se contenter de l'aval du tuteur légal et s'assurer du consentement individuel. Néanmoins, cette stratégie s'est révélée inefficiente malgré son degré d'éthique. En effet, alors que l'ensemble des jeunes a pu donner son accord oral pour participer à la collecte, chacun de ceux à qui la signature d'un formulaire de consentement a été proposée est devenu immédiatement méfiant. Le temps fut pris avec chacun de lire à haute voix le formulaire, afin que l'observatrice puisse s'assurer de sa bonne compréhension ; elle a parfois reformulé certains passages, et a comparé le formulaire à un contrat de travail ou une convention de stage – documents auxquels les jeunes ont déjà été confrontés – en espérant leur faire comprendre qu'il s'agissait d'accorder une autorisation, avec un droit de retrait à tout moment. Malheureusement, cette pédagogie n'a pas suffi à réduire leur méfiance. Les jeunes n'avaient ainsi aucun problème à être filmés (au contraire même pour certains, qui semblaient amusés par cette idée, voir chapitre 7 p.194), mais il a été difficile d'obtenir des consentements écrits de leur part. Quelques jeunes (sept) ont accepté de signer le formulaire après de longs échanges avec l'observatrice, et/ou parce qu'elle a réussi à développer avec eux une relation de confiance suffisamment solide pour que leur méfiance soit réduite. Après plusieurs tentatives complexes, et souvent infructueuses, la décision a été prise de ne plus solliciter les jeunes pour leur consentement écrit. L'observatrice s'est en revanche systématiquement assurée que chaque jeune enregistré était d'accord pour l'être, et a pris le temps de se présenter et de présenter son projet avant de demander cet accord (voir chapitre 7 p.189).

4.3.4.1.3 Formulaire à destination des membres de l'équipe socio-éducative

Dans l'optique de pouvoir enregistrer des moments de vie quotidienne, un troisième formulaire a dû être produit, cette fois à destination des professionnels du dispositif. Ce formulaire indique les types d'enregistrements possibles (audios, vidéos et photographies), les usages prévus pour ces données (identiques aux usages prévus par le formulaire MNA), ainsi que les engagements pris concernant le respect de l'anonymat et la protection des données personnelles et sensibles.

Alors que le formulaire à destination du conseil départemental est un formulaire collectif (*i.e.* qui concerne un groupe de jeunes), le formulaire pour l'équipe a eu vocation à être individuel. Aussi, nous avons demandé à chaque membre de l'équipe susceptible d'être enregistré de remplir un formulaire de consentement. Nous avons ainsi récolté sept consentements, dont quatre concernent des membres de l'équipe du CHRS et trois des membres chargés de la gestion et de l'administration du dispositif, moins présents au CHRS mais avec qui des entretiens de suivi de l'étude ont été réalisés.

4.3.4.2 Modalités des enregistrements

Les enregistrements ont débuté avec l'introduction de l'enregistreur (audio) dans l'activité de préparation du repas, lors des ateliers culinaires hebdomadaires. Durant les trois premières séances de collectes, seuls des enregistrements courts ont été réalisés (neuf minutes pour le plus long), sous la forme d'interviews auprès d'un jeune (le *chef*[67]) à propos de la tâche qui l'occupait alors. Progressivement, la durée de ces interviews s'est allongée, jusqu'à ce que l'observatrice sente les jeunes suffisamment à l'aise pour qu'elle puisse laisser l'enregistrement se dérouler pendant de plus longues séquences (entre trente minutes et deux heures continues), à partir de la quatrième séance et en plaçant l'enregistreur sur la table (indiqué sur le plan de la cuisine ci-après).

[67] Voir note de contextualisation n°11 p.114.

La caméra a été introduite à partir de la troisième séance, en suivant la même logique que celle de l'introduction de l'enregistreur : l'observatrice a réalisé des reportages miniatures dans lesquels les jeunes présentent les plats en préparation et donnent des explications sur leurs techniques culinaires, notamment à propos de la cuisson des aliments. Certains jeunes ont profité de la présence de la caméra pour adopter la même posture que l'observatrice et réaliser certains de ces reportages à sa place (voir chapitre 7 p.194), comportement qu'elle a accepté en espérant que ce geste permettrait de faciliter la familiarisation des jeunes à la caméra. Dès la cinquième séance de collecte, l'observatrice a tenté de laisser la caméra filmer des séquences longues en la disposant sur la table de la cuisine. Voyant que les jeunes n'étaient pas perturbés par cette façon de faire, elle a systématiquement reproduit cette méthode dans les séances suivantes. Néanmoins, quelques passages ont été filmés en *caméra embarquée*, lorsque l'observatrice jugeait que la caméra était située trop loin d'une interaction pour en saisir l'ensemble des éléments visuels.

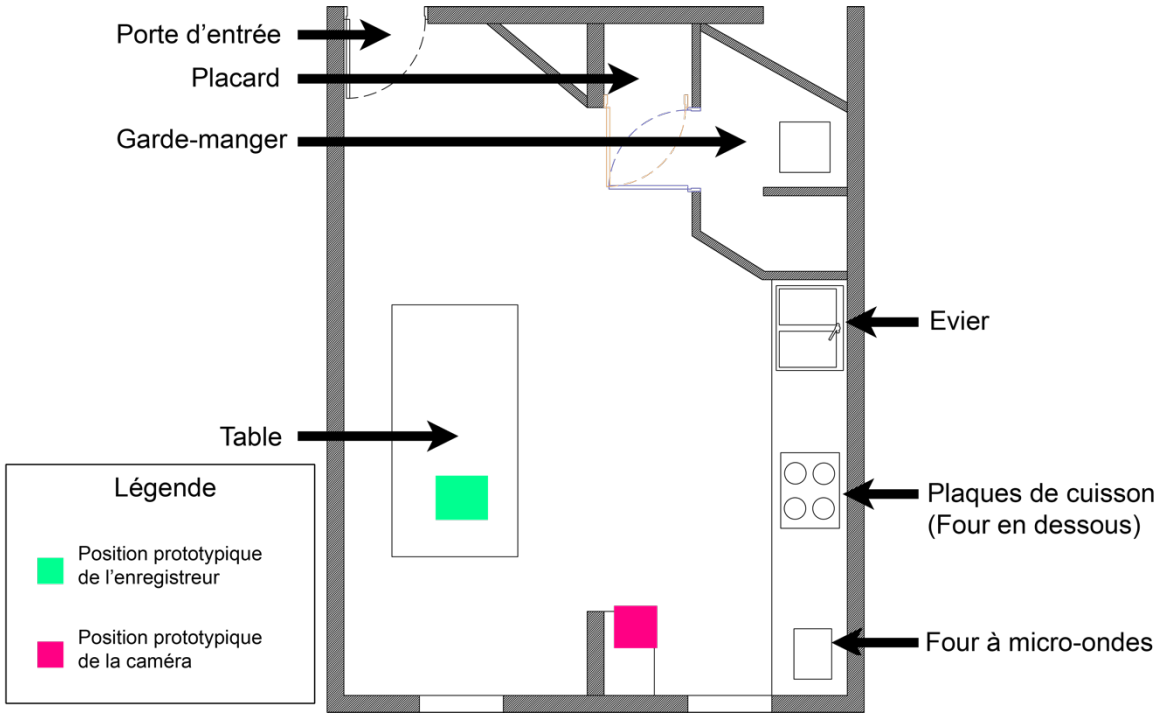

Figure 14 : Plan annoté de la cuisine du premier étage

Par la suite, l'observatrice a pu réaliser des collectes dans la salle commune du CHRS, notamment lors de la période du ramadan durant laquelle les jeunes n'étaient pas acteurs dans la préparation des repas et se rassemblaient dans cet espace en attendant l'heure de se restaurer. Dans cet espace, la caméra était située sur un meuble à hauteur d'humain et à l'entrée de la pièce (chaque personne entrant étant ainsi avertie qu'elle était filmée), et l'enregistreur était disposé à côté de l'endroit où l'observatrice s'installait : la table basse ou la table haute, selon l'activité dans laquelle l'observatrice s'inscrivait).

Figure 15 : Plan annoté de la salle commune du premier étage

4.4 La gestion des données au fil de l'enquête

Les données ont été collectées au moyen d'enregistrements audio et vidéo auprès des jeunes MNA d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif du département du Cher. Ils documentent des interactions de la vie quotidienne, comme la préparation de repas ou des conversations entre pairs. Les participants à ces interactions ont été répertoriés d'abord dans le carnet d'observation puis dans le fichier regroupant les métadonnées de l'ensemble des enregistrements constituant le corpus.

Les données sont sous format audio (.wav) et sous format vidéo (.mp4). Au total, le corpus est composé de 81 enregistrements (35 heures et 53 minutes), qui représentent 24 heures et 38 minutes de temps interactionnel. Le volume total est de 113,18 Go. Aucun

processus de qualité spécifique n'a été mis en place pour contrôler la qualité des données collectées. Les fichiers sont archivés avec la nomenclature suivante :

- AUD-*Date-Lettre,* pour les fichiers audios ;
- VID-*Date-Lettre*, pour les fichiers vidéos.

Le champ *date* correspond à la date à laquelle l'enregistrement a été effectué. Le champ *lettre* permet d'ordonner les différents fichiers audios d'un même jour selon l'ordre dans lequel ils ont été enregistrés : on attribue à chaque fichier une lettre majuscule, en partant de A et en déroulant l'alphabet.

Aux fichiers des enregistrements *bruts* s'ajoutent les fichiers de traitement créés à partir du logiciel ELAN (.eaf). Leur nomenclature est la même que celle de la donnée concernée, avec l'ajout d'un chiffre incrémentiel correspondant au numéro de version. Ainsi, un fichier d'annotation ELAN de la première étape de traitement (*i.e.* version 1) se présentera sous la nomenclature suivante :

- AUD-*Date-Lettre*-1, pour les fichiers audios ;
- VID-*Date-Lettre*-1, pour les fichiers vidéos.

Les métadonnées sont regroupées dans différents documents, au format excel (.xlsx ; voir 5.2.2. p.160).

L'ensemble des adultes (*i.e.* les membres de l'équipe socio-éducative) qui ont été enregistrés ont signé un formulaire de consentement écrit la première fois qu'ils étaient enregistrés. Les mineurs ont donné leur accord oral, et le formulaire de consentement écrit les concernant a été signé par leur responsable légal, soit le Conseil Départemental du Cher.

Comme le précise la convention signée entre les diverses instances concernées par la présente recherche,

> Toute donnée collectée au cours des recherches sera traitée de façon à rendre impossible l'identification des participants et des personnes mentionnées dans les échanges, afin de garantir le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), législation en vigueur depuis le 20 juin 2018 faisant suite à la Loi Informatique et Libertés, concernant les données personnelles et plus spécifiquement dans ce cas, les données sensibles. (Article 3.4)

Les données brutes ont ainsi été anonymisées (suppression de toute information permettant l'identification et remplacement par un bip pour l'audio et un code pour la transcription), et les fichiers bruts seront supprimés dès la validation du manuscrit.

Durant le processus de recherche, les données ont été sauvegardées sur des supports sécurisés (disques et serveurs cryptés). Un usage restreint des données anonymisées a été réalisé dans le cadre de communications scientifiques (écrite et orales), en respect de la convention mise en place.

Au vu du caractère très sensible des données, une mise à disposition du corpus suivant les principes de la science ouverte, ne paraît pas envisageable. Le corpus anonymisé fera l'objet d'un dépôt sur Cocoon. Pour ce faire, un travail relatif à la structuration des métadonnées devra être effectué.

Chapitre 5
Documents annexes et référencement du corpus

Afin de classer l'ensemble des données collectées et de procéder à leur analyse, des documents annexes au corpus ont été créés (fichier de métadonnées des enregistrements et fichiers de transcription par exemple). Nous présenterons dans ce chapitre l'ensemble des documents institutionnel, soit les documents relatifs au terrain et aux données collectées ayant permis la conduite de l'analyse. Dans un premier temps, nous ferons référence à l'ensemble des documents qui nous ont été fournis par le dispositif et qui ont permis d'appréhender avec minutie son architecture. Nous détaillerons dans un second temps les ressources qui ont été créées pour gérer un nombre important de données collectées, puis l'ensemble des fichiers qui ont été créés durant l'analyse[68].

5.1 Présentation des documents institutionnels

Nous pouvons regrouper les documents institutionnels en deux catégories : les documents à destination des jeunes, et les documents à destination des instances d'évaluation du dispositif – notamment le Conseil Départemental du Cher – ou des professionnels du dispositif. Les informations de cette partie correspondent aux documents fournis aux jeunes qui constituent les sujets de notre étude ; nous ne tenons pas compte des éventuelles modifications de ces documents ayant été effectuées après notre période de présence sur le terrain (2020-2021).

5.1.1 Documents à destination des jeunes

Les documents à destination des jeunes leur sont transmis à leur entrée au CHRS, *i.e.* lors de leur arrivée à la première étape d'hébergement étant sous l'autorité du dispositif. Ces documents sont les suivants :

- Contrat de séjour

[68] L'ensemble des exemples présentés dans ce chapitre ont été anonymisés.

- Règlement intérieur du dispositif
- Livret d'accueil du dispositif

Alors que le contrat de séjour et le règlement intérieur représentent des documents *officiels*, qui sont classés dans les dossiers individuels des jeunes, le livret d'accueil est un document qui est donné aux jeunes et qui constitue un guide d'entrée. L'ensemble de ces documents est rédigé en français, et il n'existe pas, à notre connaissance, de versions traduites dans d'autres langues.

5.1.1.1 Contrat de séjour

Le contrat de séjour est un contrat de résidence signé par le dispositif et par chaque jeune qui l'intègre. Il établit les modalités de la prise en charge, soit la mise à disposition d'un hébergement meublé et l'offre d'un accompagnement socio-éducatif organisé en quatre points :

- L'apprentissage du français ;
- La définition puis la mise en œuvre d'un projet professionnel ;
- L'insertion sociale (notamment au regard des codes socioculturels, de la laïcité et de l'autonomie du quotidien) ;
- Les démarches administratives auprès du Conseil Départemental.

Ce contrat vise à responsabiliser les jeunes dans leur prise en charge, en les impliquant à trois niveaux. Premièrement, il est spécifié que la mise à disposition du logement est conditionnée par la prise en charge par l'ASE : toute fin de cette prise en charge induit la fin de l'accès à l'hébergement. Deuxièmement, le contrat stipule que chaque jeune est tenu de fournir une caution lorsqu'il accède à un nouveau lieu d'hébergement ; cette caution lui étant rendue lorsqu'il quitte le dispositif. Troisièmement, le dernier article du contrat dispose que la résiliation du contrat peut être effectuée en cas de manquement au règlement intérieur du dispositif, ou si le jeune manque à l'une de ses obligations relatives au contrat de séjour et au règlement intérieur du dispositif. De fait, les jeunes sont contraints, pour pouvoir conserver leur hébergement, de s'impliquer dans la construction de leur projet individuel tout en veillant à développer leur mobilité, dans le respect du cadre imposé.

5.1.1.2 Règlement intérieur

Le cadre imposé aux jeunes est défini par le règlement intérieur du dispositif, qui précise que l'admission est d'une durée déterminée, contrainte par la durée du contrat de séjour, donc par la durée de la prise en charge par l'ASE. Le règlement présente les droits et devoirs à la fois des « résidents »[69], c'est-à-dire les jeunes, et du dispositif. Il précise les services disponibles pour les MNA en indiquant le montant des prestations le cas échéant (exemple : « Vêture – prestation de 40€ / mois », p.7). Le règlement intérieur est donné à chaque jeune contre la signature d'une attestation de remise.

Les obligations principales du dispositif envers les jeunes qu'il accueille sont la mise à disposition d'un logement et son entretien à chaque changement de résident, la mise à disposition d'une salle de travail à la demande des jeunes, et une présence continue sur les lieux d'hébergements collectifs (hors appartements). Le règlement précise que l'accès aux chambres des jeunes par un membre de l'équipe socio-éducative est possible après avoir informé le jeune, sauf cas exceptionnel :

> Le résident est informé de la visite et sa présence est souhaitée. […] Les interventions du personnel dans les chambres sont annoncées sauf en cas de force majeure. (p.4-5)

Le dispositif est par ailleurs tenu de mettre chaque jeune en relation avec un référent de son accompagnement, qui le suit jusqu'à sa sortie ; ainsi que de procéder à une évaluation de l'accompagnement du jeune à la fin de la prise en charge. Cette évaluation est transmise au Conseil Départemental.

Les jeunes ont l'obligation d'entretenir le logement mis à leur disposition de façon quotidienne ; les espaces communs sont aussi nettoyés par les jeunes qui les utilisent. Les sorties sont possibles jusqu'à 21 heures – sauf dérogation préalable, et les visites sont interdites sur le premier lieu d'hébergement (CHRS). L'ensemble des règles relatives aux établissements recevant du public (ne pas fumer en intérieur, ne pas adopter de comportements violents, ne pas introduire d'arme, *etc.*) s'appliquent à l'ensemble des lieux d'hébergement.

[69] Terminologie émique employée dans les documents mentionnés.

5.1.1.3 Livret d'accueil

Le livret d'accueil remis aux jeunes à leur entrée dans le dispositif décrit les rôles des différents membres de l'équipe socio-éducative, indique la nécessité de la définition d'un projet individualisé en lien avec l'équipe, et précise les prestations accordées aux jeunes selon leur âge. Il propose ensuite un résumé du parcours d'hébergement proposé, en détaillant les particularités de chaque lieu d'hébergement.

Ce document constitue un guide pour les jeunes à leur arrivée, puisqu'il contient l'ensemble des informations nécessaires à l'appréhension du parcours dans lequel ils s'inscrivent. Il est rédigé à la deuxième personne du singulier, comme une transposition du discours des membres de l'équipe socio-éducative.

Le livret d'accueil rappelle dans ses premières pages les raisons de la présence du jeune au sein du dispositif, ainsi que le fonctionnement du contrat de séjour. Il indique six « axes d'intervention » (p.3), qui sont : l'hébergement, la santé, la formation et l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs et le suivi administratif. Les membres de l'équipe socio-éducative sont ensuite présentés, selon les lieux d'hébergement dans lesquels ils interviennent et dans l'ordre d'investissement de ces lieux par les jeunes (CHRS, puis FJT, puis appartements).

Le projet professionnel est ensuite abordé, sous l'étiquette « projet personnalisé » : le livret indique que ce projet est co-construit par les jeunes et les membres de l'équipe dans les six mois après l'entrée du jeune dans le dispositif, et qu'il est ré-évalué tous les ans. Un encart encourage les jeunes à se rapprocher des professionnels lorsqu'ils ont une question ou un problème relatif à ce projet.

Le livret mentionne ensuite les prestations attribuées aux jeunes, notamment l'argent de poche qui varie selon l'âge – plus il est âgé, plus le montant de son argent de poche est élevé. La liste des prestations et de leurs montants est identique à celle présentée dans le règlement intérieur.

La seconde partie du livret d'accueil est consacrée à la présentation du parcours d'hébergement. Une page entière est dédiée aux conditions relatives au transfert d'un hébergement à un autre, tel que :

> Concernant le passage d'un site d'hébergement à un autre : l'ordre de priorité de passage est décidé par l'équipe en fonction de plusieurs éléments (âge, date d'arrivée, date de sortie, situation administrative, situation scolaire ou professionnelle…), il n'y a pas de règles ni de délais maximal ou minimal.
> Par exemple, il se peut qu'un autre jeune passe dans les appartements diffus avant toi, alors que cela fait moins longtemps qu'il est [au FJT]. Si une telle décision a été prise c'est parce que la situation de l'autre jeune fait que son passage est plus urgent que le tien.
> Le passage d'un hébergement à un autre n'est pas automatique et l'équipe se réserve le droit de refuser un passage (ou de revenir sur une décision de passage, voire faire des retours en arrière) en cas de non-respect du règlement ou non-assiduité à l'école. (p.10[70])

Les différents lieux d'hébergement sont ensuite présentés, dans l'ordre où les jeunes vont y séjourner. Le fonctionnement relatif à chaque lieu est brièvement expliqué, et les règles à suivre sont rappelées. Enfin, la dernière page du livret indique sur un plan les lieux du dispositif autres que le CHRS.

Nous relevons un écart entre une règle qui a été mentionnée à l'observatrice, mais aussi rédigée dans le règlement intérieur et rappelée dans le livret d'accueil, à propos des horaires à respecter. Ainsi, le livret indique que les sorties au CHRS peuvent se faire jusqu'à 22 heures, tandis que le règlement stipule 21 heures, et qu'en pratique, l'observatrice a relevé une obligation de présence à partir de 20 heures. Nous précisons cet écart car cette règle en particulier est abordée dans l'un des extraits de la partie d'analyse.

5.1.2 Documents à destination de l'équipe et des tiers

À la demande de l'observatrice, dans la perspective de conserver un contact avec des jeunes qui quitteraient le dispositif avant la fin de l'étude, un document a été transmis par le CHRS contenant les noms, prénoms et numéros de téléphone des jeunes enregistrés par l'observatrice. Strictement confidentiel, ce document a notamment permis à l'observatrice de conserver un contact avec un groupe de jeunes Guinéens après leur sortie du dispositif.

[70] Mise en exergue dans le texte original.

L'observatrice a pu avoir accès aux rapports d'activités édités chaque année par le dispositif[71]. Ils constituent des bilans de l'accompagnement réalisé pendant l'année : ils proposent une synthèse du nombre de jeunes accueillis, de leur répartition selon les lieux d'hébergement, ainsi que du devenir des jeunes qui quittent le dispositif à la fin de leur prise en charge.

Les rapports proposent de plus un bilan concernant l'accompagnement socio-éducatif : y sont mentionnées les écoles accueillant le public et les formations dans lesquelles les jeunes sont inscrits. Un intérêt est porté sur la place du choix relatif aux formations, et le rapport 2021 précise ainsi qu'un tiers des jeunes du dispositif n'a pas choisi la formation suivie – au sens où elle a été choisie par un tiers, le Conseil Départemental. Ce non-respect du choix d'orientation du jeune est induit par la temporalité de la prise en charge et par le nombre de places disponibles dans la formation au moment où le jeune souhaite s'y inscrire. La prise en charge des jeunes étant en partie conditionnée par leur minorité, la formation dans laquelle ils s'inscrivent doit correspondre à la durée de la prise en charge ; c'est pourquoi le Conseil Départemental intervient parfois dans l'orientation des jeunes et les inscrit dans des formations qu'ils n'ont pas choisies. Le parcours de santé est rappelé et les soins apportés durant l'année sont précisés.

Lorsque l'architecture du dispositif subit des modifications, celles-ci sont indiquées dans les rapports d'activité : tant les modifications d'équipe que de lieux sont rapportées, dans l'ordre des lieux d'hébergement du parcours. Les rapports établissent un bilan de l'investissement des jeunes dans les activités socioculturelles non liées au dispositif, en nommant l'ensemble des associations sportives et culturelles dans lesquelles les jeunes sont inscrits.

Enfin, chaque rapport mentionne, le cas échéant, les travaux de recherches : les personnes qui conduisent une recherche basée sur le dispositif sont sollicitées pour présenter l'avancement de leur travail dans ces rapports. Ainsi, nous avons transmis des

[71] Ces rapports ont constitué la base des informations présentées au chapitre 3.

bilans partiels de notre étude pour les rapports 2021 et 2022 (nous n'avons pas été sollicitée pour le rapport 2020).

5.2 Structuration des métadonnées

Afin de gérer l'ensemble des données collectées, nous avons produit trois fichiers relatifs aux enregistrements : des fiches locuteurs, un tableau des métadonnées des enregistrements, et un fichier permettant de visualiser les chevauchements entre les enregistrements audios et vidéos.

5.2.1 Fiches locuteurs

Les fiches locuteurs regroupent l'ensemble des catégories d'informations relatives aux jeunes enregistrés. Ce fichier, loin d'être formalisé, constitue un aide-mémoire pour l'analyse : c'est là que les informations glanées au fur et à mesure de l'enquête ont été répertoriées. Ces informations sont organisées en cinq catégories : l'état civil, les informations personnelles diverses, les informations relatives au voyage, la posture face au français et la posture face aux codes socioculturels.

Les informations de la catégorie *État civil* correspondent aux informations nécessaires à la présentation du locuteur et qui permettent d'avoir un aperçu de son parcours au sein du dispositif. S'y trouvent des informations relevant *stricto sensu* de l'état

ETAT CIVIL	Prénom	
	Code locuteur	
	Code(s) publique(s)	
	Date d'arrivée au CHRS	
	Date de départ au FJT	
	Colocataire(s)	Donnés dans l'ordre chronologique.
	Pays d'origine	
	Ville d'origine	
	Date de naissance déclarée	
	Date de naissance "réelle/soupçonnée"	
	Langues parlées	
	Niveau selon le locuteur	
	Niveau d'étude	
	Domaine(s) d'étude	

Figure 16 : Extrait du fichier Fiches locuteurs – partie « État civil »

civil (nom, prénom, pays et ville d'origine, date de naissance déclarée), ainsi que des informations en lien avec son parcours individuel (date d'arrivée au CHRS, date de départ au FJT, colocataires éventuels[72], langues parlées, niveau dans ces langues selon le locuteur, niveau et domaine d'étude).

Les informations personnelles diverses regroupent les informations relatives à la santé du jeune et à ses relations (tant au sein du dispositif qu'à l'extérieur). Nous y avons aussi consigné le niveau d'attrait pour la cuisine et le nombre de fois où le locuteur a pris le rôle de chef dans l'activité de préparation, dans le corpus. Cette catégorie propose une ligne de prise de notes, pour le cas où certaines informations collectées ne correspondraient à aucun item pensé en amont de la collecte.

Informations personnelles diverses	Infos de santé	
	Infos personnelles	Exemples : n'aime pas les piments, a X frères, *etc.*
	Infos relationnelles	Toute nouvelle relation depuis le départ du pays.
	Attrait pour la cuisine	Sur une échelle : Adore / Aime bien / Neutre / N'aime pas
	Notes	
	Nb fois "Chef" dans le corpus	

Figure 17 : Extrait du fichier Fiches locuteurs *– partie « Informations personnelles diverses »*

Les informations relatives au voyage visent à pouvoir cartographier, au moins partiellement, la mobilité géographique du locuteur. C'est dans cette catégorie que sont reportées les dates de départ du pays et d'arrivée en France, ainsi que les pays et villes traversés, accompagné du temps de séjour correspondant. Nous y avons ajouté les informations en lien avec l'alimentation, lorsqu'elles étaient ouvertement liées à une étape du parcours migratoire.

[72] Les chambres du CHRS étant groupées par deux.

Informations relatives au voyage	Date de départ du pays	
	Date d'arrivée en France	
	Pays traversé(s)	Donnés dans l'ordre où ils ont été traversés.
	Temps dans le pays	
	Rapport à la nourriture dans le pays	Exemples : plats découverts, apprentissages, manques, *etc.*
	Ville(s) étrangère(s) traversée(s)	Donnés dans l'ordre où elles ont été traversées.
	Temps dans la ville étrangère	
	Rapport à la nourriture dans ville étrangère	Exemples : plats découverts, apprentissages, manques, *etc.*
	Ville(s) française(s) traversée(s)	Donnés dans l'ordre où elles ont été traversées.
	Temps dans la ville française traversée	
	Rapport à la nourriture dans ville française	

Figure 19 : Extrait du fichier Fiches locuteurs – partie « Informations relatives au voyage »

La catégorie concernant la posture face au français a été créée dans la perspective d'observer de manière détaillée les pratiques langagières. Elle comporte des items correspondant à l'application des normes du français oral, ainsi que des items spécifiques à la thématique de l'alimentation (« emploie le lexique relatif à la cuisine » et « cherche à apprendre le lexique de la cuisine »).

POSTURE FACE AU FRANÇAIS	Utilise le français	Sur une échelle : Très souvent / Souvent / Parfois / Jamais
	Syntaxe	Sur une échelle : Très normée / Un peu normée / Peu normée / Très peu normée
	Conjugaison	Sur une échelle : Très normée / Un peu normée / Peu normée / Très peu normée
	Prononciation	Sur une échelle : Standarde / Proche du standard / Peu standarde / Très peu standarde
	Accent	Sur une échelle : Absent / Peu prononcé / Un peu prononcé / Très prononcé
	Types de comportements métalinguistiques	Exemples : métadiscursif, autocorrection, *etc.*
	Type de réaction en cas de recherche d'un mot en français	Exemples : blocage, reflexe de demander à l'interlocuteur, reflexe de dire le mot dans une autre langue, reflexe de demander à un tiers
	Si autre, préciser	
	Formes verbales marquées	Exemples : "de ouf" ; "du coup"
	Fréquence	Sur une échelle : Très souvent / Souvent / Parfois / Jamais
	(connais)Emploie le lexique relatif à la cuisine	Sur une échelle : Très souvent / Souvent / Parfois / Jamais
	Cherche à apprendre le lexique relatif à la cuisine	Sur une échelle : Très souvent / Souvent / Parfois / Jamais

Figure 20 : Extrait du fichier Fiches locuteurs *– partie « Posture face au français»*

Enfin, la catégorie concernant les postures face aux codes socioculturels porte sur trois aspects : l'application des règles du dispositif, la connaissance des codes de commensalités de la société française, et la fréquence d'application de ces codes.

POSTURE FACE AUX CODES SOCIOCULTURELS	Suit les règles données par l'équipe	Sur une échelle : Systématiquement / La plupart du temps / Parfois (préciser) / Jamais
	Semble connaître des codes du repas français standard	Recenser les comportements observables, par exemple : assis à table, utilisation de couverts
	Fréquence d'application de ces codes	Sur une échelle : Systématiquement / La plupart du temps / Parfois (préciser) / Jamais

Figure 21 : Extrait du fichier Fiches locuteurs *– partie « Posture face aux codes socioculturels »*

À terme, seules les trois premières catégories ont été utilisées pour l'analyse.

5.2.2 Tableau de métadonnées

Le tableau de métadonnées a été créé dans le but de regrouper en un fichier l'ensemble des informations relatives aux enregistrements, et dans le but de pouvoir

associer des notes à chaque enregistrement à la suite de leurs écoutes. Il est constitué de trois ensembles d'information : les informations portant sur la correspondance entre plusieurs données du corpus, les informations permettant le référencement des enregistrements, et les informations relatives au contenu des enregistrements.

5.2.2.1 Correspondance entre les données

Les informations permettant d'établir des correspondances entre différences données du corpus sont de cinq types, présentés dans l'exemple ci-dessous.

Correspondance entre les données				
Type	**Fichier vidéo correspondant**	**Correspondance autre donnée**	**Intérêt**	**Notes**
Video	N/A	Notes écrites	****	

Figure 22 : Extrait du tableau de métadonnées - informations relatives à la correspondance

Tout d'abord, le type de ressource, ou plus exactement leur nature, est spécifié : la donnée peut être soit un enregistrement audio (auquel cas la ligne indique « Audio »), soit un enregistrement vidéo (auquel cas la ligne indique « Vidéo », comme dans l'exemple). Dans le cas des fichiers audios, il est précisé s'il existe un fichier vidéo correspondant (« Oui ») ou non (« N/A »). La colonne « Correspondance autre donnée » indique, le cas échéant, la référence du fichier audio associé à un fichier vidéo (ou inversement), et précise si des notes du carnet d'observation correspondent à l'enregistrement en question. Lorsque l'observatrice a pris des photos qui peuvent compléter la compréhension de l'enregistrement, cela est également précisé dans cette colonne.

Pour chaque enregistrement, nous avons attribué, à la suite de la première écoute, une note correspondant à un nombre d'étoiles (*) allant d'une à quatre : plus le nombre d'étoiles est élevé, plus l'enregistrement présente un intérêt pour l'analyse. Enfin, la colonne « Notes » constitue un espace libre d'annotations contextuelles, de pistes d'analyse ou de questions ayant émergées durant les écoutes.

5.2.2.2 Référencement des enregistrements

Référencement des enregistrements					
Nom	**Titre**	**Date (JJ-MM-AAAA)**	**Lieu (précis)**	**Durée (minutes)**	**Qualité sonore**
VID-210310-C	Les draps	10/03/2021	Cuisine (bas) du CHRS	0:05:42	Beaucoup de bruit de fond + musique forte

Figure 23 : Extrait du tableau de métadonnées - informations relatives au référencement

Le fichier de métadonnées présente ensuite les caractéristiques relatives à chaque enregistrement. Chacun est nommé avec un code permettant d'identifier immédiatement le type de ressource (« VID » pour vidéo, « AUD » pour audio), la date de l'enregistrement, et l'ordre chronologique des enregistrements dans le cas où une séance comporte une série d'enregistrements du même type (« A » étant le premier enregistrement, « B » le deuxième, *etc.*). Dans certains cas, la lettre est suivie d'un chiffre incrémentiel, afin de conserver la logique temporelle : en effet, certains enregistrements se suivent temporellement, avec pour seule coupure le fait de constituer un ensemble de fichiers plutôt qu'un fichier unique. C'est notamment le cas pour les vidéos longues, où le format d'enregistrement de la caméra ne permettait pas d'avoir des fichiers excédant une durée de 28 minutes et 6 secondes. Dans cette situation, les noms des enregistrements se présentent sous la forme *format-date*-A1, *format-date*-A2, etc., où A1 et A2 devraient constituer une seule ressource, mais ont été divisés pour des raisons techniques qui ne sont pas de notre fait.

Afin de pouvoir faire référence aux ressources sans mémoriser le nom (code) de chacune, nous leur avons attribué des titres. Pour cela, nous nous sommes servie des éléments de discours saillants. Dans certains cas, le titre est en lien avec une thématique présente dans le discours documenté plutôt qu'avec un élément saillant de la parole (exemple : *Montluçon ; Cuisson du riz*). Lorsque deux types de ressources documentent un même temps interactionnel (*i.e.* chevauchement d'enregistrements audio et vidéo), le type de la ressource est précisé dans son titre : par exemple, *Les stagiaires – AUD* et *Les stagiaires – VID*. À l'instar des noms de fichiers qui respectent la chronologie

d'enregistrement, les titres des fichiers présentant des problèmes de découpage involontaire sont identifiés avec des numéros de parties : *Les stagiaires – VID 1/2* et *Les stagiaires – VID 2/2.*

La date, le lieu et la durée de l'enregistrement constituent trois autres types d'informations utiles au référencement des enregistrements. La date est mentionnée en chiffres au format AAAA-MM-JJ, afin de pouvoir classer les métadonnées par date d'enregistrement. Le lieu de l'enregistrement permet d'indiquer dans quel espace du CHRS il s'est déroulé. Trois espaces d'enregistrement se distinguent : la cuisine « bas », c'est-à-dire la cuisine du premier étage ; la cuisine « haut », soit la cuisine du deuxième étage ; et la « salle télé », qui correspond à la salle commune du premier étage. La durée est exprimée en heures-minutes-secondes. D'une part, elle a permis de calculer à la fois le temps documentaire (durée totale du corpus) et le temps interactionnel[73] (temps des activités documentées). D'autre part, elle a facilité l'association des ressources découpées automatiquement par la caméra, puisque les fichiers d'une durée de 28 minutes et 6 secondes étaient systématiquement suspectés de faire partie d'un ensemble (*cf* problème du découpage automatique).

Enfin, nous avons ajouté dans cette catégorie d'information une colonne relative à la qualité sonore. En raison du caractère dynamique des activités du dispositif, le nombre de participants à une interaction est instable, et il est fréquent que plusieurs interactions se déroulent en même temps. Aussi, certains enregistrements comportent des passages inaudibles ou avec beaucoup de bruit au sens linguistique du terme, c'est-à-dire des informations non essentielles qui viennent complexifier la compréhension du reste. De plus, les jeunes ont l'habitude de préparer le repas en écoutant de la musique, ce qui participe à l'augmentation du *bruit* dans les enregistrements. Le cas échéant, nous avons spécifié la présence de bruit et sa nature dans la colonne « Qualité sonore ».

[73] Sur la question des différentes façons de quantifier le corpus, voir le chapitre 6.

5.2.2.3 Contenu des enregistrements

La troisième et dernière catégorie d'informations regroupe celles concernant le contenu des enregistrements, telle que :

Contenu des enregistrements						
Participant.e.s	**Langue.s**	**Description**	**Types de séquences**	**Plat**	**Chef du jour**	**Commis**
Youssou, Aline, Djibril, Yahia, Mahdi, Amadou +1	Français, pulaar ? (Yahia)	Youssou répond à mes questions sur la cuisson du poisson. Mahdi vient demander des draps. Aline m'explique "la massagerie"	Préparation, pseudo-entretien, discussion, conversation libre	Atieke avec tilapia et aloko	Youssou	Djibril

Figure 24 : Extrait du tableau de métadonnées - informations relatives au contenu

En préparation de l'analyse, nous avons recensé la liste des personnes qui sont présentes dans les enregistrements, qu'elles soient locutrices ou non, à partir des notes de terrain et d'une complétion grâce à l'identification des personnes à l'écoute de leur voix. Nous avons par ailleurs précisé les langues parlées dans chaque enregistrement lorsque nous pouvions les identifier. Lorsqu'il était impossible d'identifier la ou les langues parlées, nous avons utilisé la convention « autre(s) ». En cas de doute, un point d'interrogation a été ajouté après la langue (« pulaar ? »).

Le déroulement des étapes et des interactions présentes dans les enregistrements est résumé dans la colonne « Description », afin d'éviter d'avoir à réécouter chaque enregistrement pour savoir ce qu'il s'y opère. La colonne « Types de séquences » reprend quant à elle la catégorisation des activités effectuée durant l'analyse (voir 5.3 p.166).

Enfin, nous avons ajouté dans cette partie du fichier les informations relatives à la préparation du repas, en mentionnant les jeunes qui ont adopté les rôles de chef et de commis, et en précisent le plat qui était préparé.

5.2.3 Fichier de recoupement

La collecte multimodale a rendu possible la documentation des interactions sous forme d'enregistrements audio et vidéo. Néanmoins, les correspondances ne sont pas systématiques, et il est fréquent qu'elles soient partielles. Afin de différencier le temps documentaire (*i.e.* la durée totale du corpus) du temps interactionnel (*i.e.* la durée de l'ensemble des interactions enregistrées), nous avons produit un tableur permettant de

visualiser l'existence ou l'absence de chevauchement entre les deux types de données enregistrées. Ce tableur se présente sous la forme suivante :

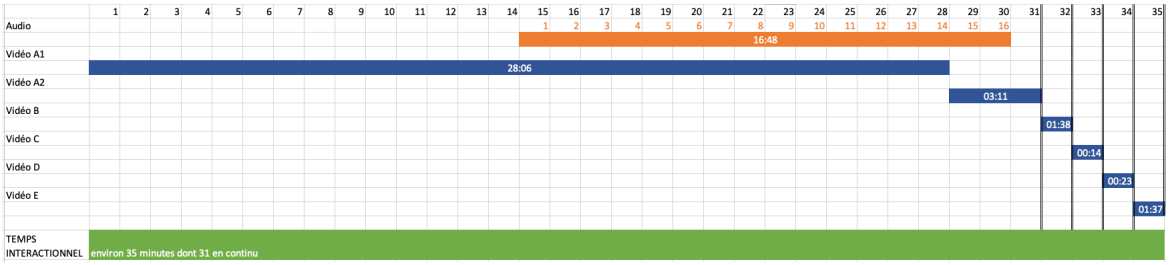

Figure 25 : Tableur de chevauchement des données – exemple de chevauchement

Dans ce fichier, une feuille de tableur est associée à une séance de collecte : dans l'exemple ci-dessus, tous les enregistrements mentionnés dans la première colonne à gauche ont été réalisés le même jour.

En orange se trouve la durée de l'enregistrement audio (16 minutes et 46 secondes). Cet enregistrement audio a été débuté quinze minutes après le début de l'enregistrement vidéo, c'est pourquoi la ligne orange n'apparait qu'à partir de la colonne « 15 ».

En bleu se trouvent les durées des enregistrements vidéo. Nous avons ci-avant mentionné le problème de la segmentation automatique de la caméra ; elle est illustrée ici : le premier enregistrement vidéo est segmenté en deux, où les parties sont nommées respectivement « Vidéo A1 » et « Vidéo A2 » dans le respect de la nomenclature adoptée dans le fichier des métadonnées. Les vidéos B, C, D et E sont en revanches des enregistrements discontinus, comme l'indique la bordure de colonne.

Dans cet exemple, le temps documentaire correspond à la somme des durées de tous les enregistrements, soit 51 minutes et 57 secondes. Le temps interactionnel, en revanche, correspond au temps réel s'étant déroulé depuis le début du premier enregistrement jusqu'à la fin du dernier ; il est ici d'environ 35 minutes, dont 31 sans interruption d'enregistrement (vidéos A1 et A2).

La visualisation de la durée étant approximative (les colonnes permettent d'indiquer la durée en minutes seulement), nous avons veillé à reporter systématiquement la durée exacte de chaque enregistrement. Grâce à ce travail, nous avons pu définir exactement la

durée totale des enregistrements du corpus et celle des interactions documentées. Ces données sont présentées au chapitre 6.

5.3 Annotations et référencement des ressources

5.3.1 Fichiers d'annotation et de transcription ELAN

5.3.1.1 Première phase d'annotation

L'ensemble des enregistrements du corpus ont été importés dans des fichiers de traitement à l'aide du logiciel ELAN. Trois versions de fichiers ont été créées (voir 6.3.4. p.185). La première version présente une organisation à partir de quatre *acteurs*[74] : le séquençage interactionnel, la saillance, les notes et les extraits.

Le séquençage interactionnel correspond au découpage des enregistrements en fonction des types d'activités investies par une majorité de jeunes (voir chapitre 7 p.206).

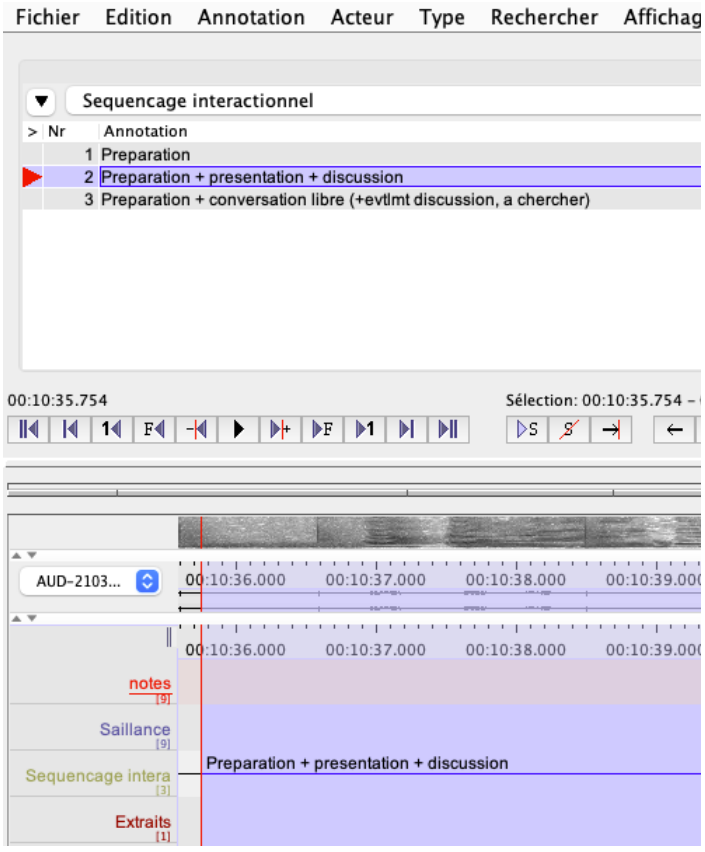

Figure 26 : Exemple de fichier ELAN - Séquençage interactionnel

[74] Technolecte relatif au logiciel Elan, qui correspond à une ligne d'annotation.

Dans l'exemple ci-dessus, les acteurs sont observables en bas à gauche : ils correspondent chacun à une ligne d'annotation associée à un empan temporel. Trois annotations concernent le séquençage interactionnel, et présentent quatre types d'activités distinctes : la préparation, la présentation, la discussion et la conversation libre. À cette étape du traitement, les annotations ne sont pas systématisées, ce qui explique pourquoi on y trouve des activités qui n'ont pas été conservées dans la classification présentée au chapitre 7 (ici : la présentation).

À la suite du séquençage, des éléments saillants du discours ont été indiqués par des annotations dans l'acteur *Saillance* (voir exemple ci-dessous). Ces annotations sont de deux natures : citation de la parole d'un locuteur (ligne 8 de l'exemple ci-dessous), ou commentaire de notre part (lignes 1 à 7, et ligne 9).

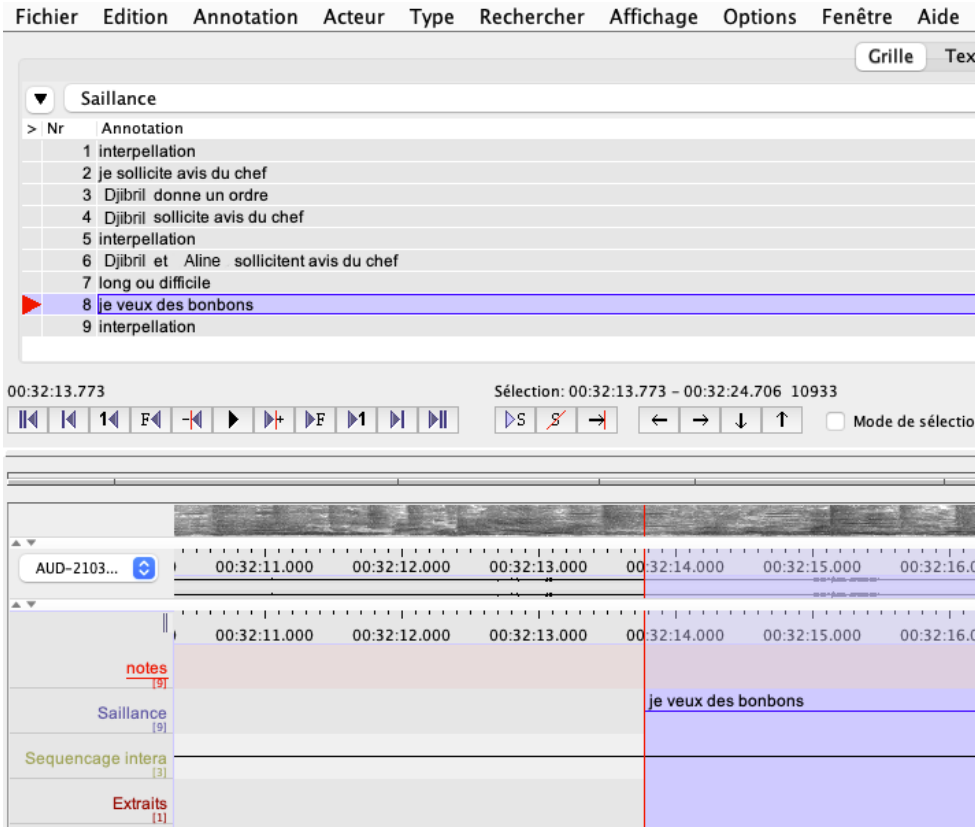

Figure 27 : Exemple de fichier ELAN - Saillance

Parallèlement aux éléments saillants du discours, nous avons créé des annotations contextuelles dans l'acteur *notes* (voir exemple ci-dessous). Ces annotations nous ont par la suite permis de repérer rapidement les passages des enregistrements qui avaient attiré notre attention, ou qui, au contraire, ne méritaient pas de s'y attarder : exemple de la ligne 6 « musique uniquement », indiquant qu'il n'y a aucun locuteur durant la durée associée à cette annotation.

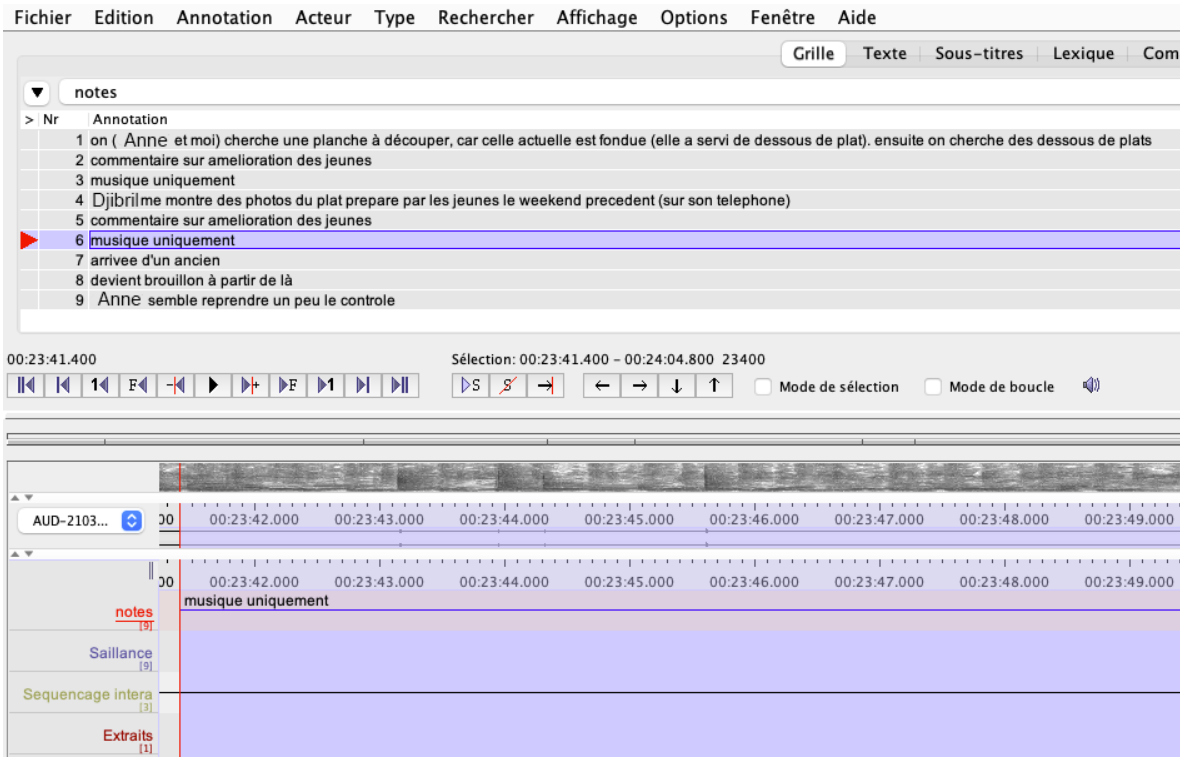

Figure 28 : Exemple de fichier ELAN - notes

Le séquençage interactionnel et les diverses annotations effectuées lors de la première phase de traitement des enregistrements nous ont permis d'identifier les passages qui semblaient présenter un intérêt au regard d'une étude sur la mobilité. Nous avons ainsi associé à ces passages des annotations dans un acteur *Extraits*, afin de pouvoir nous y reporter plus tard.

5.3.1.2 Seconde phase d'annotation

La seconde phase d'annotation s'est déroulée après avoir sélectionné les extraits présentés en analyse (voir chapitre 6 p.180 pour la sélection des extraits). Cette phase correspond à la transcription des évènements verbaux, paraverbaux et non verbaux présents dans les extraits. Pour ce faire, nous avons assigné à chaque locuteur un acteur

dans notre fichier ELAN, pour lequel nous avons défini des empans correspondant aux segments du discours. Dans l'exemple ci-dessous, cinq locuteurs ont été identifiés dans l'extrait sélectionné[75] : ils sont identifiés par leur code locuteur, lui-même dérivé du pseudonyme qui a été attribué à chaque participant (voir 5.3.2 p.170 et chapitre 7 p.217). Un autre type d'acteur a également été créé à cette étape : il s'agit des acteurs relatifs aux commentaires, qui différencient les commentaires relatifs aux évènements verbaux et paraverbaux (« ComP » pour *commentaire de parole*), et les commentaires relatifs aux éléments non verbaux (« ComG » pour *commentaires de geste*).

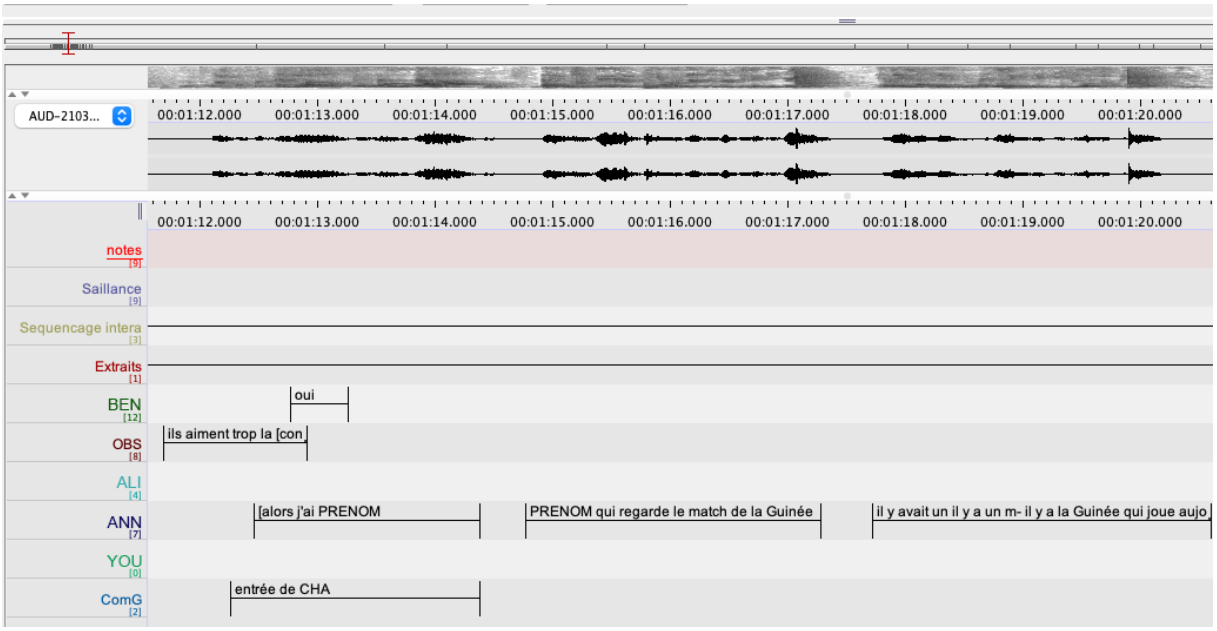

Figure 29 : Aperçu des acteurs ELAN avec transcription

La troisième phase d'annotation, qui correspond à la phase de vérification et de systématisation, n'a pas entrainé de modifications structurelles dans les fichiers d'annotation, aussi nous n'en parlerons pas plus ici (se référer au chapitre 6 pour le détail des étapes de sélections des extraits et de leur traitement).

[75] La liste des acteurs présents dans l'exemple correspond à l'ensemble du fichier. Néanmoins, le fichier pris en exemple ne comporte qu'un seul extrait, c'est pourquoi nous pouvons affirmer que tous les acteurs *locuteurs* sont des participants de l'extrait sélectionné et visible dans l'exemple.

Les conventions de transcriptions adoptées ont été consignées au fur et à mesure dans un tableur Excel ; ce tableau est disponible en annexe II-1 p.viii, et le détail des conventions adoptées et leurs justifications sont présentés au chapitre 7.

5.3.2 Référencement des locuteurs

Durant l'analyse, les prénoms des participants présents dans les extraits sélectionnés ont été conservés. Nous leur avons attribué un code locuteur à partir des trois premières lettres du prénom, ce qui nous a confrontée à la problématique des participants portant le même prénom. Nous avons, dans ces cas, ajouté des lettres à la suite des initiales du prénom. Ces lettres peuvent être : l'initiale du nom de famille, les trois premières lettres du nom de famille ou du deuxième prénom, ou encore les initiales du surnom qui avait été attribué à la personne concernée dans les notes d'observation (exemple anonymisé : *Brice (le grand)* est devenu *BRI-LG*).

Pour la diffusion du travail, à la fois dans ce manuscrit et dans les communications que nous avons réalisées, un pseudonyme a été attribué à chaque locuteur, et les trois premières initiales de ce pseudonyme ont constitué un code locuteur anonymisé. Dans le cas de l'observatrice, le code locuteur et son équivalent anonymisé sont identiques ; ce n'est pas le cas pour l'ensemble des autres locuteurs : Béni (pseudonyme) est ainsi identifié par le code locuteur BEN dans les transcriptions, par exemple.

Notre fichier de référencement des locuteurs s'organise en cinq colonnes, telles que :

Prénom réel	Nom de Famille	Code transcription	Pseudonyme	Code transcription ANO
Malou		OBS	Observatrice	OBS

Figure 30 : Fichier de référencement des locuteurs des extraits

5.3.3 Référencement des extraits

La sélection des extraits s'est effectuée en une série d'étapes successives permettant un affinement au fur et à mesure afin de présenter, *in fine*, les extraits les plus à même d'être exploités en termes de mobilité, de vulnérabilité et de temporalité. Le détail des

étapes de sélection est présenté au chapitre 6, nous ne mentionnerons ici que les fichiers ayant permis cette sélection.

5.3.3.1 Première sélection des extraits

Nom du fichier	Numéro de l'extrait	Type de l'extrait	2e type	Description	*Nom de l'extrait*	Durée (min:sec)
AUD-210421-A	extrait 1	rythme de vie		Djibril et Yahia me parle de leur rythme quotidien	*Quatre heures*	00:02:29
AUD-210421-A	extrait 2	mobilité langagière		Youssou et Djibril se parlent en espagnol et en italien, je rajoute le poular et Youssouse fait vanner parle qu'il ne le parle pas	*Buongiorno*	00:01:01
AUD-210421-A	extrait 3	mobilité alimentaire		Aline explique qu'on a pas assez d'assiettes, les garçons s'en fichent parce qu'on mange tous dans un plat unique	*Les Assiettes*	00:00:38
AUD-210421-A	extrait 4	mobilité au sein du dispositif		Yahia et Djibril me parlent de leur durée à SF, Djibril se plaint d'y être toujours	*Les Départs*	00:02:36
AUD-210421-A	extrait 5	métalinguistique		Je demande comme on dit "bon appétit" en poular, les garçons ont du mal à répondre et en ont conscience ; on parle de Conakry	*Bismillah*	00:02:17

Figure 31 : Exemple tiré du fichier de recensement de tous les extraits

Le fichier présenté ici a été créé lors de la deuxième étape de la sélection des extraits. Il recense l'ensemble des extraits qui ont été identifiés dans les fichiers ELAN. Les extraits sont ordonnés par enregistrement (colonne « Nom du fichier ») et par ordre chronologique d'apparition dans l'enregistrement concerné, identifié par un chiffre incrémentiel (colonne « Numéro de l'extrait »). Ce chiffre est aussi mentionné dans les fichiers ELAN, afin de faciliter la correspondance et la recherche des extraits.

Nous avons associé chaque extrait à un type, selon la thématique qu'il présente (colonne « Type de l'extrait »). Une liste finie de types a ainsi été conçue, qui regroupe les types suivants : autonomie, loisirs, manières de tables, relations sociales, rôles, scolarité, techniques de préparation, métalinguistique, organisation, priorité repas, répertoire alimentaire, rythme de vie, soin, mobilité alimentaire, mobilité au sein du dispositif, mobilité de loisir et mobilité de déplacement. Dans certains cas, nous avons associé deux types à un même extrait, ce qui explique la présence de la colonne « 2e type ». Cette classification ayant été mise en place de manière instinctive et sans définition précise de ce qui se joue dans chaque catégorie, elle n'a pas été conservée par la suite ; elle a pour autant permis d'avoir un aperçu du contenu de chaque extrait, ce qui a facilité leur sélection par la suite.

Dans la continuité de la logique de référencement où le fichier des extraits doit se suffire à lui-même pour identifier le contenu global de chaque extrait, nous avons ajouté une colonne « Description » qui précise les enjeux principaux des extraits. Nous avons

nommé les extraits à partir de ces descriptions et des éléments saillants qu'elles présentent – généralement en lien avec les éléments saillants du discours identifiés dans la première phase d'annotation des enregistrements (voir 5.3.1.1 p.166). Enfin, nous avons mentionné la durée de chaque extrait, afin de connaitre, à terme, la durée totale des données analysées.

5.3.3.2 Affinage relatif aux concepts d'analyse

	Nom du fichier	N° d'extrait	Nom de l'extrait	Transcription	Vulnérabilité	Temporalité	Mobilité	Citation marquante
X	AUD-210721-A1	extrait 7	*C'est pas pour griller*	✅	x	x	Variation d'un plat et adaptation par rapport aux autres jeunes et à leurs préférences Répartition des rôles de la cuisine au pays et apprentissage Intérêt de savoir cuisiner pour faire des économies (à FJT)	"eux ils aiment tilapia c'est pourquoi" "Un jour ils vont te dire bon c'est à toi de cuisiner" (au pays) "Ceux qui peuvent préparer [...] ils ont une économie de 15e"
X	AUD-210721-A1	extrait 9	*La décision*	✅	Discours sur les étapes traversées et leurs difficultés	x	x	
X	AUD-210721-A1	extrait 10	*Les picottes*	✅	x		Décision du départ "pas difficile" car pas de parents à quitter Conditions de voyage (départ groupé, étapes, personnes ressources)	"Pour moi c'était pas difficile."

Figure 32 : Extrait du fichier d'association des extraits aux concepts

Ce deuxième fichier relatif aux extraits a été créé lors de la dernière étape de la sélection (voir chapitre 6 p.180), dans laquelle nous avons assigné à chaque extrait au moins un concept d'analyse, selon le contenu de l'extrait. La première colonne, sans nom, est un indicateur de sélection finale : chaque extrait comportant une croix est un extrait qui a été conservé pour l'analyse. Les trois colonnes suivantes reprennent les informations du fichier présenté précédemment : elles indiquent la ressource dont l'extrait est issu, ainsi que le numéro de l'extrait dans cette ressource, et enfin le nom qui a été donné à l'extrait pour y faire référence aisément. La colonne « Transcription » a facilité le suivi du traitement en indiquant visuellement si l'extrait a déjà été transcrit ou non.

Afin de regrouper les extraits selon le concept qu'ils permettent d'observer, nous avons réalisé une association dans une logique *Majeur/mineur* : chaque extrait est associé à un concept *Majeur*, *i.e.* le concept le plus évident relatif à l'extrait. Le cas échéant, nous avons indiqué par une croix les concepts *mineurs* qui sont aussi présents dans un extrait donné. Dans l'exemple ci-dessus, les extraits « C'est pas pour griller » et « Les Picottes » permettent en premier lieu d'observer la mobilité des jeunes, et l'extrait « La Décision » illustre leur vulnérabilité. Pour autant, les extraits « C'est pas pour griller » et « La

décision » peuvent également être analysés au regard des autres concepts, tandis que l'extrait « Les Picottes » peut être analysé en termes de vulnérabilité en plus de la mobilité. Des « Citations marquantes » (dernière colonne) ont parfois été ajoutées, afin de rendre facilement identifiable l'endroit du discours où le concept majeur est mis en jeu.

5.3.4 Plans des espaces d'interaction

Dans la perspective d'identifier visuellement les espaces d'interaction, ainsi que de faciliter la représentation du CHRS pour le lecteur, nous avons réalisé des plans des lieux du dispositif dans lesquels des enregistrements ont été réalisés : plans de la cuisine et de la salle commune du premier étage, plan de la cuisine du deuxième étage, et plan général du premier étage. Ces plans sont disponibles aux annexes X à X, et sont repris et annotés dans les analyses des extraits, dans la troisième partie du manuscrit.

Chapitre 6
Présentation du corpus

Ce chapitre est consacré à la présentation détaillée de notre corpus. Nous indiquerons dans un premier temps les éléments relatifs à la taille du corpus, puis nous présenterons les informations concernant les locuteurs, avant d'expliquer comment s'est opérée la sélection d'extraits pour l'analyse. Trois manières de calculer la durée du corpus seront présentées. Dans un premier temps, nous mentionnerons la durée totale de l'ensemble des enregistrements, sans tenir compte des éventuels chevauchements entre les enregistrements audios et les enregistrements vidéos : c'est le *temps documentaire*. Dans un second temps, les chevauchements entre les ressources seront pris en compte et permettront de définir la durée totale des interactions présentes dans les enregistrements : c'est le *temps interactionnel*. Enfin, la durée des extraits sélectionnés pour une analyse qualitative sera calculée : c'est le *temps d'analyse.*

6.1 Caractéristiques techniques

6.1.1 Durée du corpus

Notre corpus est constitué de 81 enregistrements, avec presque autant d'enregistrements audios (39) que d'enregistrements vidéos (42). L'ensemble de ces enregistrements représente une durée de 35 heures, 53 minutes et 19 secondes ; ils ont été réalisés sur quinze séances de collecte.

	Audio	**Vidéo**	**Total**
Nombre d'enregistrements	39	42	81
Durée totale (HH:MM:SS)	23:31:13	12:22:06	35:53:19
Durée moyenne des enregistrements	00:36:11	00:29:41	N/A

Figure 33 : Tableau des données quantitatives des enregistrements du corpus

Quatorze enregistrements audios présentent une correspondance au moins partielle avec des enregistrements vidéos. Cela indique que la durée totale du corpus (*i.e.*

temps documentaire) et la durée des interactions documentées (*i.e. temps interactionnel*) est différente. Grâce au fichier de recoupement présenté au 5.2.3, nous avons calculé que le temps interactionnel est de 24 heures, 38 minutes et 33 secondes.

Alors que les nombres d'enregistrements audios et vidéos sont quasiment identiques, et que leurs durées moyennes sont proches (36 minutes pour les audios, 29 minutes pour les vidéos), nous constatons que la durée totale documentée par chaque type d'enregistrement est drastiquement éloignée. Comme le montre le tableau ci-avant, le temps documenté par les audios est presque deux fois plus important que celui des vidéos (23 heures 30 contre 12 heures 20, environ). Cette différence s'explique par un écart plus important entre les durées des enregistrements audios que pour les enregistrements vidéos, et par la présence d'un grand nombre d'enregistrements audios longs : neuf enregistrements audios durent plus d'une heure, contre seulement trois pour les enregistrements vidéos.

Nb Audios	Durée audio
1	00:08:54
2	00:00:31
3	00:02:02
4	00:01:33
5	00:01:46
6	00:00:26
7	00:00:22
8	00:01:21
9	00:01:30
10	00:03:02
11	00:35:28
12	00:02:09
13	00:35:38
14	00:16:48
15	00:16:24
16	00:08:43
17	01:20:53
18	00:14:22
19	00:49:32
20	00:10:34
21	01:05:18
22	01:04:17

Nb Vidéos	Durée vidéos
1	00:02:15
2	00:04:56
3	00:05:42
4	00:03:36
5	00:13:46
6	00:00:26
7	00:28:06
8	00:03:11
9	00:01:38
10	00:00:14
11	00:00:23
12	00:01:37
13	00:22:26
14	00:08:38
15	00:28:06
16	00:18:25
17	00:17:11
18	00:28:06
19	00:28:06
20	00:28:07
21	00:12:50
22	00:28:06

23	00:21:40
24	00:44:45
25	00:56:16
26	00:27:34
27	00:49:38
28	01:25:00
29	01:02:16
30	00:38:01
31	00:51:12
32	00:15:16
33	00:35:55
34	00:36:24
35	01:05:34
36	01:48:18
37	02:04:55
38	02:13:34
39	00:33:22
Durée totale	**23:31:13**

23	00:17:45
24	00:22:05
25	00:28:06
26	00:21:41
27	00:28:06
28	00:28:06
29	00:28:06
30	00:28:06
31	00:12:13
32	00:28:06
33	00:08:28
34	00:28:06
35	00:28:06
37	00:28:06
38	00:28:06
39	00:28:06
40	00:28:06
41	00:15:22
42	00:12:22
Durée totale	**12:22:06**

Figure 34 : Durée des enregistrements selon leur type

6.1.2 Répartition des ressources par espace d'enregistrement

Les enregistrements ont été majoritairement réalisés dans la cuisine du premier étage (64 pour cent du temps), comme l'indique le graphique ci-dessous :

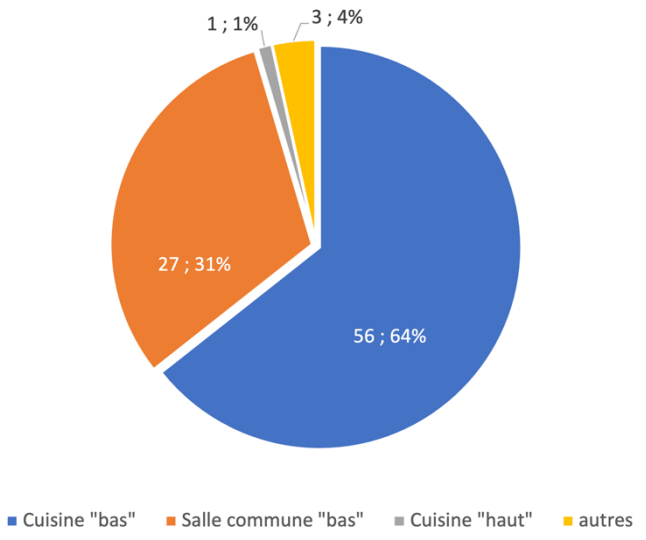

Figure 35 : Répartition du nombre d'enregistrements par espace (et pourcentage)

Le deuxième espace où le plus d'enregistrements ont été réalisés est la salle commune du premier étage (31 pour cent du temps). D'autres espaces ont été investis pour les enregistrements, et représentent quatre pour cent de la part totale des espaces investis. Il s'agit de la cuisine du deuxième étage, et de lieux annexes (la cour du CHRS et la réserve alimentaire des membres de l'équipe).

6.2 Locuteurs

Les locuteurs du corpus sont au nombre de 38. Nous distinguons l'observatrice, quatre membres de l'équipe socio-éducative et 33 jeunes. Parmi ces jeunes, huit ont été identifiés dans le rôle de chef, dont un (Youssou) qui a adopté ce rôle dans vingt enregistrements. Neuf jeunes ont été identifiés dans le rôle de commis, dont un (Djibril) qui a adopté ce rôle dans trente enregistrements. Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques de participation de l'ensemble des locuteurs du corpus ; les membres de l'équipe et l'observatrice sont indiqués par la lettre A, les jeunes par la lettre J.

Pseudonyme (le cas échéant)	**Nombre de locuteurs**	**Nombre de présence dans les enregistrements**	**Nombre de fois *Chef***	**Nombre de fois *Commis***
Observatrice	A00	tous		
Aline	A03	48		
Anne	A09	19		
Claire	A15	10		
	A26	1		
Youssou	J01	27	20	4
Djibril	J02	56		30
Amadou	J04	16		2
Mahdi	J05	6		
	J06	6		2
Béni	J07	32	1	16
Mohamed	J08	24		6
	J10	4	4	
Sékou	J11	26	3	
Daniel	J12	35	9	3
Salifou	J13	34		
	J14	7		
Yahia	J16	35		1
Marvin	J17	19		

Bakary	J18	37	7	
Brice	J19	20		3
Augusto	J20	11	8	
Yassine	J21	19		
Sayeed	J22	29		
	J23	4		
	J24	5		
	J25	2		
	J27	13	3	
	J28	7		
	J29	2		
	J30	10		
	J31	8		
	J32	8		
	J33	1		
	J34	6		
	J35	1		
	J36	2		
	J37	2		

Figure 36 : Répartitions des participants dans l'ensemble du corpus

Les jeunes qui sont les plus présents dans le corpus (Youssou, Djibril, Béni, Mohamed, Sékou, Daniel, Salifou, Yahia, Bakary et Sayeed) sont aussi les jeunes avec qui l'observatrice a pu établir un lien de confiance fort, en raison de la durée de séjour de ces jeunes au CHRS : la plupart étaient présents lors de la deuxième phase d'observation participante (à partir de septembre 2020) ou sont arrivés à cette période, et ont été hébergés au CHRS jusqu'à la fin de la collecte ou presque[76]. Parmi les jeunes de ce groupe, la plupart sont originaires du même endroit (Guinée-Conakry, voir 6.3.3 p.182) : nous observons ici une organisation en réseau préférentiel qui crée une position de force dans le groupe et participe à la mise en confiance vis-à-vis de l'enquête. Cela explique leur présence régulière dans les enregistrements, et le fait qu'ils constituent des participants aux interactions sélectionnées pour l'analyse (voir 6.3.3 p.182). En effet, seuls les participants qui sont présents dans les extraits analysés ont eu un pseudonyme qui leur a été attribué (voir 7.4.1 p.217 pour le détail de l'attribution des pseudonymes).

[76] Voir 6.3.3 pour le détail des périodes d'entrée dans le dispositif des jeunes concernés par l'analyse.

6.3 Extraits

Dans la perspective de mener une analyse qualitative du corpus, il nous a fallu sélectionner des extraits permettant d'observer les comportements (verbaux, paraverbaux et non verbaux) des jeunes en termes de mobilité, de vulnérabilité et de temporalité. Cette sélection s'est opérée en quatre étapes successives : une segmentation des enregistrements en unités interactionnelles ; une première sélection à partir des éléments saillants relevés lors de la segmentation ; une sélection affinée par une association des extraits avec les concepts d'analyse ; et enfin la transcription des extraits choisis.

6.3.1 Étape 1 : segmentation en unités interactionnelles

Les ressources qui composent le corpus ont été segmentées selon les activités réalisées par les jeunes enregistrés dans des fichiers ELAN. Après une première segmentation grossière des activités, une classification des types d'activité présentes dans le corpus a été définie, c'est-à-dire une liste fermée d'activités réalisées par les jeunes pendant les enregistrements. Cette liste regroupe neuf types d'activités (présentés plus en détail au chapitre 7, qui traite de la construction du corpus - p.206) : la préparation, les repas, les jeux, les devoirs, le récit, la conversation libre, la discussion, l'entretien *in situ* et le temps de la prière. Nous avons utilisé cette classification pour définir un vocabulaire contrôlé dans le logiciel de transcription et d'analyse (ELAN), afin de pouvoir systématiser la dénomination des séquences identifiées.

Les enregistrements ont été annotés avec des éléments de contextualisation dans un acteur « notes », ou avec des bribes de transcriptions dans un acteur « saillance », lorsque nous avons repéré des phénomènes qui se rapportaient aux concepts d'analyse. Bien qu'aucune convention n'ait été définie à ce moment, nous avons veillé à garder une certaine systématisation des notes prises afin de pouvoir requêter nos annotations dans les ressources plus tard si besoin. Nous avons par ailleurs pris soin d'identifier tous les passages où une autre langue que le français était parlée. Cette alternance de codes linguistiques a d'abord été mentionnée dans l'acteur « notes », puis dans un acteur dédié nommé « langue étrangère ». Lorsque cela était possible, nous avons identifié dans ce

nouvel acteur la langue parlée ; lorsque ce n'était pas possible, nous avons uniquement segmenté le passage en langue étrangère dans l'acteur éponyme. Le recensement systématique de ces informations présente un intérêt non négligeable pour des études à venir, qui pourraient être consacrées plus spécifiquement à la mobilité langagière en interaction.

Le séquençage et la prise de notes au sein de chaque fichier ELAN ont été accompagnés de la création d'un fichier Excel de métadonnées afin de recenser systématiquement certaines informations pour chaque ressource, notamment les participants aux interactions, les lieux et durées d'enregistrement, ou encore les différents évènements qui se produisent dans les enregistrements. L'ensemble des ressources de ce tableau ont été présentées au chapitre 5.

6.3.2 Étape 2 : choix des extraits pour l'analyse

Le balisage général effectué lors de l'étape 1 a apporté une vision globale des contenus et des types d'activité, et a conduit au repérage d'un certain nombre de séquences où la mobilité émerge dans les différentes activités. Parmi ces séquences, deux ont été sélectionnées pour la réalisation d'une analyse fine en vue de productions scientifiques (un article à paraître et des communications dans un atelier de réflexion autour de la notion de vulnérabilité[77]). Cette analyse fine a participé à la mise en place d'une grille d'observation plus précise concernant l'émergence en situation de la mobilité.

À la suite de l'analyse des deux premiers extraits sélectionnés (« Canal Plus » et « Montluçon »), nous avons cherché à identifier un ensemble d'extraits pertinent à partir des ressources présentant le plus haut degré d'intérêt (identifiées par « **** » ou « ***(*) » dans le tableau des métadonnées, colonne « Intérêt »). Cette sélection a engendré l'établissement d'un référencement systématique à partir de la thématique centrale de chaque extrait. Dans certains cas, nous avons associé à cette thématique centrale une thématique annexe, qui pouvait elle aussi être illustrée par l'extrait, mais

[77] La publication est référencée dans la bibliographie.

dans une moindre mesure. Les catégories de cette deuxième classification sont les suivantes :

- autonomie
- loisirs
- manières de table
- relations sociales
- rôles
- scolarité
- techniques de préparation
- métalinguistique
- organisation
- priorité repas
- répertoire alimentaire
- rythme de vie
- soin
- mobilité langagière
- mobilité alimentaire
- mobilité au sein du dispositif
- mobilité de loisir
- mobilité de déplacement

Ce référencement a été effectué dans un tableur, présenté au 5.3.3.1 (p.171). Il est accompagné d'une description brève des extraits, et indique leurs titres et durées. 114 extraits ont ainsi été sélectionnés et référencés à cette étape. Ce classement, opéré à des fins de repérage, n'a pas été conservé par la suite. L'analyse faite, il apparaît que certaines ressources qualifiées moins intéressantes dans le fichier de métadonnées (*cf* classification avec les étoiles (*)) pourraient être reprises en vue d'une exploitation plus fine.

6.3.3 Étape 3 : lien entre les extraits et les concepts

Pour des raisons d'ergonomie d'écriture et de lecture, la formalisation de l'analyse qualitative s'appuie sur un nombre d'extraits réduit, en particulier, ceux qui offrent le matériau le plus riche. Cette sélection réduite a été réalisée à partir des extraits identifiés à l'étape 2 : parmi les 114 extraits référencés, nous avons sélectionné ceux qui présentaient le plus grand intérêt pour une analyse en termes de mobilité, mais aussi en termes de vulnérabilité et de temporalité. 35 extraits ont ainsi été associés aux concepts

d'analyse, dans une logique *Majeur/mineur* : chaque extrait est attribué à un concept *Majeur*, c'est-à-dire le concept qu'il permet d'observer en premier lieu ; le cas échant, si un autre concept est également observable, celui-ci est aussi indiqué. Nous avons pris soin de préciser pour les concepts majeurs les points d'intérêt de l'extrait, afin de pouvoir nous y référer par la suite.

À la suite de ce deuxième référencement, 23 extraits ont été sélectionnés pour l'analyse du corpus. Si la plupart du temps les trois concepts d'analyse peuvent être observés dans un extrait donné, nous avons choisi certains extraits pour expliciter l'émergence en situation d'un des trois concepts du fait qu'il était dominant, ce qui est exprimé par la notion du « majeur ».

Nom du fichier	Numéro d'extrait	Nom de l'extrait	Mobilité	Vulnérabilité	Temporalité	Durée
VID-210526-A1	1	Mis dehors	Majeur		*mineur*	00:01:16
VID-210526-A1	2	Confiance	Majeur			00:01:31
AUD-210721-A1	3	Les Picottes	Majeur	*mineur*		00:03:36
AUD-210526-C	4	Ceux qui sont là	Majeur	*mineur*		00:03:57
AUD-210721-A1	5	C'est pas pour griller	Majeur	*mineur*	*mineur*	00:03:19
AUD-210421-A	6	Bismillah	Majeur			00:02:17
AUD-210421-A	7	Buongiorno	Majeur			00:01:01
AUD-210421-A	8	Les Assiettes	Majeur			00:00:41
VID-210616-B2	9	Canal +	*mineur*	Majeur		00:02:13
VID-210616-B2	10	Montluçon	*mineur*	Majeur		00:01:33
AUD-210721-A1	11	Ils doivent aller	*mineur*	Majeur	*mineur*	00:04:51
AUD-210421-A	12	Les Départs	*mineur*	Majeur		00:02:31
AUD-210324-C	13	Prier	*mineur*	Majeur		00:00:58
AUD-210721-A1	14	La décision	*mineur*	Majeur	*mineur*	00:02:55
AUD-210526-C	15	Là-bas c'est VIP	*mineur*	Majeur		00:01:16
AUD-210616-C	16	Produit à vitres	*mineur*	Majeur		00:01:35
VID-210310-C	17	Les Draps	*mineur*	Majeur		00:01:47
AUD-210721-A1	18	Faut chercher un boulot	*mineur*		Majeur	00:00:33
AUD-210721-A1	19	Testa media	*mineur*	*mineur*	Majeur	00:02:07
AUD-210721-A1	20	Soutien scolaire			Majeur	00:00:38
VID-210512-A1	21	Orientation	*mineur*		Majeur	00:00:53
AUD-210526-C	22	L'Examen		*mineur*	Majeur	00:02:50
AUD-210421-A	23	Quatre heures			Majeur	00:02:29
Temps d'analyse			**0:17:38**	**0:19:39**	**0:09:30**	**0:46:47**

Figure 37 : Tableau de synthèse des extraits sélectionnés pour l'analyse

Les extraits sélectionnés représentent une durée de 46 minutes et 47 secondes : c'est le *temps d'analyse*. Au sein de ce temps d'analyse, 17 minutes permettent d'observer

en premier lieu l'émergence de la mobilité dans les activités, 19 minutes illustrent l'émergence de la vulnérabilité en interaction, et 9 minutes permettent de définir l'articulation des temporalités et leur impact sur le développement de la mobilité.

Jeunes								
Pseudonyme	**Amadou**	**Augusto**	**Bakary**	**Béni**	**Brice**	**Daniel**	**Djibril**	**Mahdi**
Date d'arrivée au CHRS	oct-20	mai-21	nov-20	mars-21	avr-21	mars-21	oct-20	mars-21
Origine	Guinéen	?	Guinéen	Ivoirien	Guinéen	Guinéen	Guinéen	Pakistanais
Pseudonyme	**Marvin**	**Mohamed**	**Salifou**	**Sayeed**	**Sékou**	**Yahia**	**Yassine**	**Youssou**
Date d'arrivée au CHRS	avr-21	avr-21	oct-20	avr-21	déc-20	oct-20	nov-20	oct-20
Origine	?	Ivoirien	Guinéen	Guinéen	Guinéen	Guinéen	Guinéen	Malien

Figure 38 : Tableau des informations sur les participants - cas des jeunes

Les jeunes qui sont participants dans les interactions sélectionnées sont au nombre de seize. Ils sont en majorité originaires de Guinée-Conakry. La moitié est arrivée au CHRS pendant la deuxième phase d'observation participante, l'autre pendant la phase des enregistrements.

Adultes		
Aline	**Anne**	**Claire**
Maîtresse de maison de septembre 2020 à juin 2021	TISF[78] présente depuis la création du dispositif	Travailleuse sociale rattachée au dispositif à partir de juin 2021

Figure 39 : Tableau des informations sur les participants - cas des professionnels

Trois membres de l'équipe socio-éducative constituent des participantes aux interactions sélectionnées : il s'agit des référentes de l'atelier culinaire.

[78] Voir la liste des sigles p.15.

6.3.4 Étape 4 : transcription

La quatrième et dernière étape de la sélection des extraits avant leur analyse est celle de leur transcription interactionnelle. Pour le traitement des extraits, nous avons utilisé le logiciel ELAN ; trois phases ont été nécessaires à la réalisation des transcriptions : une phase de séquençage interactionnel, une phase de transcription et une phase de vérification.

La phase de séquençage interactionnel a été décrite en détail au chapitre 5, et est synthétisée au 6.3.1. Elle a permis l'élaboration d'une classification des activités documentées par le corpus, l'identification d'évènements verbaux saillants, et, à terme, la première sélection des extraits. Cette version des fichiers est nommée « Version A ».

La phase de transcription s'est déroulée à la suite de la sélection définitive des extraits pour l'analyse (*i.e.* après l'étape 3). Chaque locuteur a été associé à une ligne d'annotation (aussi appelée *acteur*), et l'ensemble des évènements verbaux a été balisé à l'aide de l'outil de segmentation temporelle du logiciel ELAN. Nous avons ensuite transcrit les discours correspondant à chaque évènement verbal balisé. Cette version des fichiers ELAN est nommée « version B ».

Lors de cette phase, et en parallèle des fichiers ELAN, dans la colonne « Notes » du fichier de métadonnées des enregistrements, nous avons parfois indiqué des pistes d'analyse à reprendre par la suite.

Enfin, une fois l'ensemble des discours transcrit, nous avons effectué un travail de vérification et de systématisation. Par ailleurs, nous avons ajouté aux transcriptions, lorsque cela était pertinent au regard de l'analyse, deux acteurs nous permettant d'indiquer des commentaires. Les transcriptions présentent ainsi des lignes de commentaires relatifs aux évènements verbaux (accentuation, allongement, ou énoncé non lié à l'interaction étudiée – voir le chapitre 7 p.222 pour plus de détails), et de commentaires relatifs aux évènements gestuels (mouvements du corps, déplacements et jeux de regard). Cette version des fichiers ELAN est nommée « Version C » ; c'est à partir de cette version que les transcriptions présentes en annexe ont été éditées.

Chapitre 7
Du terrain à la construction des données d'étude

Ce chapitre rend explicite l'ensemble des choix méthodologiques qui ont été faits dans la constitution des données d'étude. D'abord, la prise en main du terrain a été réalisée dans la perspective d'établir un partenariat avec les jeunes pris en charge par le dispositif reposant sur la confiance. Une précision sera faite quant à la nature des entretiens qui ont été réalisés, ainsi que sur l'utilisation ponctuelle de la première personne du singulier dans certaines sections du manuscrit. Nous montrerons ensuite en quoi la thématique de la cuisine a octroyé l'accès à un espace d'interactions multiples tout en facilitant la rencontre et les échanges avec les différents acteurs du dispositif. Les deux espaces de collecte (la cuisine et la salle commune du CHRS) permettant l'émergence de diverses activités que nous avons identifiées puis structurées selon leur résonance avec la temporalité institutionnelle. Enfin, les conventions adoptées pour la transcription des discours en interaction seront présentées, accompagnées d'un tableau récapitulatif et d'exemples.

7.1 La prise en main du terrain

La mise en place d'une méthodologie de collecte a nécessité le recours à une diversité de stratégies. L'organisation en étapes successives constitue l'une d'entre elles (observation participante, puis enregistrements audios et enfin enregistrements vidéo, voir chapitre 4). Pour l'observatrice, il s'y ajoutait la nécessité d'être considérée par les jeunes comme une personne extérieure à l'équipe socio-éducative ou aux services administratifs (police et préfecture), afin de permettre l'établissement d'un lien de confiance. Aussi, nous avons veillé à adopter un positionnement non intrusif, *via* un ensemble de mesures décrites ci-après. Dans l'optique de pouvoir analyser *a posteriori* les interactions observées, en minimisant l'impact de la présence d'un enregistreur et d'une caméra, les enregistrements ont été mis en place de manière progressive, en faisant appel au soutien des jeunes les plus proches de l'observatrice pour adopter un rôle de médiation auprès de leurs pairs. Enfin, les données personnelles ont pu être élicitées dans des

interactions dont la forme se rapproche de celle de l'entretien de recherche, mais s'en éloigne par l'absence de définition d'un cadre spatio-temporel stricte et celle d'un guide d'entretien.

7.1.1 Choisir le point de vue de l'observation

Le terrain qui est le nôtre possède toutes les caractéristiques d'un terrain sensible, au sens de Bouillon *et al.* :

> En premier lieu, les terrains sont sensibles en ce qu'ils sont porteurs d'une souffrance sociale, d'injustice, de domination, de violence. En second lieu, ils sont sensibles parce qu'ils impliquent de renoncer à un protocole d'enquête par trop canonique, l'ethnographe devant ici mettre ses méthodes à l'épreuve pour inventer, avec un souci permanent de rigueur, de nouvelles manières de faire (…) À chaque fois, il lui faut s'ajuster à la situation, réinventer son rôle, réaffirmer sa place. (…) Ces terrains s'avèrent sensibles en ce qu'ils relèvent d'enjeux socio-politiques cruciaux, en particulier vis-à-vis des institutions sociales normatives. (Bouillon *et al.*, 2005 : 14-15, cité par Rochaix, 2023 : 80-90, *sic*)

Le recueil s'est effectué dans une volonté d'éliciter les données personnelles de la manière la moins menaçante possible, pour éviter de rappeler les entretiens d'évaluation de la minorité effectués par l'ASE[79] (voir chapitre 3 p.90). Plusieurs stratégies ont ainsi été mises en place dans le but d'éviter une posture intrusive qui aurait nui à l'établissement d'un lien de confiance entre l'observatrice et les jeunes : consigner les observations sur un téléphone portable et s'inspirer de la posture des membres de l'équipe.

Lorsque l'observation participante (définie au chapitre 4 p.137) a débuté, la prise de note dans un carnet envisagée initialement a rapidement été abandonnée : l'objet papier attirait l'attention des jeunes, et rendait évident le fait de consigner leurs faits et gestes. Cela participait fortement à instaurer une méfiance vis-à-vis de l'observatrice, aussi le choix a été fait de prendre des notes sur un téléphone plutôt que dans un carnet. Le téléphone est un objet du quotidien, il est fréquent d'observer les jeunes utilisant le leur, aussi son usage pour consigner les observations a constitué une manière de rendre le

[79] Voir la liste des sigles p.15.

geste moins menaçant pour les jeunes. L'observatrice ne s'est jamais cachée de prendre ces notes, allant même jusqu'à demander aux jeunes de lui partager des informations pour pouvoir les consigner de manière ostentatoire. L'outil du téléphone a été d'autant plus utile qu'il a permis, d'une part, de garder un contact avec les jeunes en dehors des moments de présence au CHRS, et d'autre part à avoir accès au vécu des jeunes : grâce aux applications de plans, et aux recherches d'images, les jeunes ont, à plusieurs reprises, montré à l'observatrice les villes dans lesquelles ils ont grandi, et l'ont initiée à leurs cultures respectives en montrant des artistes qu'ils aiment, des plats qu'ils ont goutés, ou encore des aliments auxquels ils n'ont plus accès depuis qu'ils sont partis.

Influencée par Anne et Aline, les membres de l'équipe avec qui l'observatrice a le plus été en contact, elle s'est inspirée de leur posture nonchalante dans ses contacts avec les jeunes. Une posture d'ignorante a alors été adoptée : la faible connaissance du continent africain a été avouée, tout comme les lacunes en géographie ; cette ignorance relative a été surjouée par moment pour éliciter les discours sur l'*avant*, les représentations et les usages. L'observatrice a veillé à toujours faire preuve d'honnêteté : lorsque les jeunes faisaient référence à des informations oubliées, elle leur faisait savoir afin qu'ils la redonnent ; de même, lorsque la compréhension de ce qui était en jeu dans une interaction était ardue, elle demandait qu'un jeune l'explique. De manière générale, c'est la posture la moins intrusive possible qui était visée, étant donné que la mise en place d'un lien de confiance entre les jeunes et l'observatrice conditionnait le succès du recueil de données. Ainsi, comme le note Hugonnier à propos de son propre terrain, « la gestion de la distance sociale a été un jeu d'équilibre fragile entre implication et résistance » (Hugonnier, 2023 : 69).

7.1.2 Construire un partenariat avec les locuteurs

L'établissement d'un lien de confiance entre les jeunes et l'observatrice était crucial pour, d'une part, permettre la documentation enregistrée des temps de la vie quotidienne, et d'autre part permettre l'élicitation de données personnelles sensibles.

> Ainsi, dans le cadre d'une démarche ethnographique, le corpus résulte de notre expérience de terrain et découle de choix subjectifs opérés par le chercheur ou la chercheuse à partir

> de l'ensemble de ses expériences vécues. […] Certains auteurs considèrent qu'il est d'ailleurs impensable « de pratiquer une bonne ethnographie au sein d'un groupe qui ne susciterait qu'antipathie ou angoisse, ou dont les activités n'inspireraient que dédain ou ennui » (Olivier de Sardan, 2000 : 34). L'absence d'empathie et de connivence avec les participant·es représenterait alors un frein au travail de terrain et à la constitution des données, remettant en question la qualité de l'enquête elle-même. (Hugonnier, 2023 : 62)

L'observatrice s'est efforcée de rester très distante des jeunes. Elle s'est présentée comme une étudiante de l'université, en s'assurant que chaque jeune sache ce qu'est l'université. Sa présence a été justifiée par la préparation du « plus haut diplôme d'études », et le fait de mener une recherche portant sur les langues parlées par les jeunes du dispositif, la manière de les parler, et leur communication lors des temps en lien avec la cuisine (préparation et repas). Ce discours a été adopté lors des premières séances dans l'optique de justifier au maximum la présence de l'observatrice au sein du dispositif : le but visé était de ne pas être considérée comme menaçante, en faisant passer au second plan le besoin de recueil de données qui aurait pu être perçu comme une investigation extérieure et malvenue, à l'instar des entretiens d'évaluation de la minorité qui participent de l'augmentation de la vulnérabilité des jeunes (*cf* chapitre 3 p.90). Au fur et à mesure, cette peur s'est révélée infondée car les jeunes n'étaient pas en demande de ces informations. Le discours de justification a dès lors été réduit, sans pour autant cacher le fait qu'une étude était en cours.

Trouver la bonne manière de présenter l'objet d'étude fut difficile, car il fut nécessaire de parvenir à simplifier le but de la recherche tout en restant suffisamment vague pour ne pas influencer les discours et jeunes d'une part, et ne pas être intrusive d'autre part. Les membres de l'équipe, en particulier Aline et Anne, ont parfois joué le rôle de médiateurs, en provoquant des rencontres. Certains reprenaient le discours qui leur avait été fait auparavant (« ça c'est OBS, elle vient d'Orléans, elle travaille à l'université, elle fait un doctorat sur les langues »), tandis que d'autres débutaient une explication avant de laisser la parole à l'observatrice pour qu'elle complète (« ça c'est OBS, elle vient d'Orléans elle fait… bah elle va t'expliquer ce qu'elle fait tiens »). Dans les deux cas, ces introductions n'ont jamais été interrompues, pour deux raisons. Premièrement, les membres de l'équipe sont entièrement intégrés au système constitué par le dispositif : ils

sont connus des jeunes, et ont une autorité sur eux. L'introduction par les membres de l'équipe représentait une légitimation de la présence de l'observatrice. Deuxièmement, ces membres n'ont pas eu connaissance en détail de la problématique de recherche. Les explications partielles ou allusives ont généré des représentations de l'enquête qu'il était plus aisé de se laisser diffuser que de les rectifier.

Si certains membres de l'équipe ont d'eux-mêmes cherché à faciliter les échanges entre l'observatrice et les jeunes, d'autres sont restés relativement indifférents à sa présence, souvent parce qu'ils étaient déjà trop pris par leur travail pour pouvoir prendre le temps de discuter. La relation avec Aline et Anne est ainsi une exception : elles ont eu à cœur d'accompagner l'observatrice et de faciliter sa recherche en la présentant à chaque nouveau jeune arrivant dès qu'elles en avaient l'occasion. Leur mission d'accompagner le déroulement des ateliers culinaires a largement participé à cette facilitation, puisqu'elles ont eu l'occasion de partager de longs moments avec l'observatrice, propices aux échanges. Cet exemple traduit en quoi les représentations de l'enquête participent à modifier le comportement des enquêtés : Aline et Anne se sont par exemple persuadées qu'il était nécessaire pour l'observatrice de rencontrer tous les jeunes du dispositif, motivant le fait de lui présenter les nouveaux arrivants. Ces divers comportements ont participé à l'adoption d'une diversité de postures de la part de l'observatrice.

> J'ai expérimenté beaucoup de positionnements différents au CHRS. J'ai été celle qui découvre le monde, qui pose des questions idiotes pour comprendre, et qui s'étonne de tout pour avoir des explications. J'ai été la dame qu'on ne connait pas et qui aide à couper les légumes. J'ai été celle à qui on sert une grosse assiette même si elle exprime son refus, parce que c'est comme ça, tout le monde doit avoir les mêmes quantités. J'ai donc été celle qui partageait son assiette avec des membres de l'équipe qui n'avaient pas encore été servis, parce que les quantités pour un pouvaient nourrir deux d'entre nous. J'ai été la Française à qui on demandait des explications sur des mots qu'on ne connait pas. J'ai été la fille avec qui les jeunes pouvaient blaguer, se moquer de leurs pairs, et la fille qui se moque aussi d'eux. J'ai été celle qui aidait à faire les devoirs, en cherchant à comprendre un cours d'économie d'un côté et à ranger des nombres en ordre croissant de l'autre. J'ai été l'adulte qui pouvait donner des ordres aux « mineurs » quand cela lui paraissait légitime : j'ai insisté pour que les consignes d'évacuation soient suivies quand l'alarme incendie a sonné, même si chacun savait

> qu'elle s'était déclenchée en raison des vapeurs de la cuisson et des fenêtres fermées de la cuisine. J'ai été celle qui proposa d'utiliser les planches à découper comme des dessous de plat pour servir les 25 assiettes sur la table. J'ai été celle qui montra que si on disposait toutes les assiettes sur la table et qu'on se les passait pour servir, on pouvait répartir facilement et équitablement pour tout le monde. Je suis devenue l'amie avec qui on aime manger, qui est reçue avec plaisir quand elle propose de passer manger un soir à l'appartement, et à qui on fait remarquer, plusieurs fois, que ça fait quand même longtemps qu'elle n'est pas venue. *(Note de contextualisation n°14)*

Cette note de contextualisation nous permet ici de proposer une illustration des types de positionnement relatifs à l'observation participante présentés au chapitre 4, et qui constituent une grille d'évaluation du positionnement de l'observatrice tout au long du terrain. Ainsi, elle fut *observatrice intégrale* à son arrivée, lorsque le contact avec les jeunes n'avait pas encore été réellement établi et qu'elle a adopté une posture ouvertement naïve (« découvre le monde » ; « pose des questions idiotes » ; « s'étonne de tout »). Elle a ensuite été *observatrice qui participe* en intégrant l'activité de préparation par une posture imitant celle des commis (« la dame qu'on ne connait pas et qui aide à couper les légumes »). Au fur et à mesure que le lien de confiance avec certains jeunes s'est développé, elle est devenue une *participante qui observe*, en interagissant avec eux au-delà des tâches liées à la préparation du repas (« la fille avec qui les jeunes pouvaient blaguer […] et la fille qui se moque d'eux aussi »). Enfin, l'intégration au sein du groupe constitué par les jeunes du CHRS est observable par un positionnement de *participante intégrale*, où la question de l'observation passe au second plan, derrière les enjeux de la vie quotidienne dont l'observatrice a, à terme, fait partie (« celle à qui on sert une grosse assiette […] parce que c'est comme ça, tout le monde doit avoir les mêmes quantités » ; « celle qui pouvait donner des ordres aux « mineurs » quand cela lui paraissait légitime »). Il est nécessaire de préciser ici que si l'adoption des différentes postures a été réalisée de façon chronologique, cela ne signifie pas pour autant que l'observatrice a toujours été *participante intégrale* lorsque cela a été rendu possible : selon les activités, et selon les interactions, elle a modifié son positionnement au gré de son degré d'implication.

L'observatrice a été hésitante quant au fait de poser des questions sur l'*avant* (*i.e.* la vie avant le départ et le voyage) : elle craignait d'être intrusive, de braquer les jeunes contre elle avant même qu'ils aient pu retenir son prénom, et elle les leurs. Des approches ont néanmoins été régulièrement tentées, en se contentant de la réponse brève apportée par le jeune interrogé. Parfois, certains jeunes semblaient au contraire ravis de fournir des explications détaillées, ce qui procurait une occasion pour les relancer avec d'autres questions personnelles. Le choix stratégique de l'alimentation comme vecteur de l'étude de la mobilité a largement facilité les échanges avec les jeunes : lorsque la question pouvait paraître intrusive, elle était d'autant moins menaçante qu'elle présentait un prétexte en lien avec ce qu'il se passait. La participation aux ateliers culinaires a ainsi permis à l'observatrice de familiariser les jeunes à sa présence, tout en provoquant la rencontre.

Les jeunes qui n'étaient pas intéressés pour répondre aux questions de l'observatrice ont été aisément identifiés : certains témoignaient de manière ostentatoire leur désintérêt relatif à la présence de l'observatrice. Il s'agissait de ceux qui levaient à peine la tête lorsqu'elle arrivait au CHRS, et qui n'ont jamais cherché à retenir son nom ; ils l'appelaient « Madame » ou demandaient son prénom à leurs pairs lorsque c'était nécessaire, et continuaient d'employer le vouvoiement en dépit de l'invitation de l'observatrice à la tutoyer. Il est impossible de savoir pour quelles raisons ces jeunes étaient fermés à la rencontre, bien que trois conjectures aient pu être établies : certains jeunes étaient foncièrement désintéressés de la présence de l'observatrice ; certains jeunes cherchaient à se protéger ; certains jeunes attendaient que l'observatrice fasse le premier pas vers eux.

L'observatrice a pris soin d'affirmer et de réaffirmer sa différence avec les professionnels membres de l'équipe, tout en observant un devoir de réserve vis-à-vis de la confiance accordée par les jeunes. Ce positionnement, pensé au départ pour ne pas être affiliée à la police ou au service préfectoraux en raison des questions personnelles posées, s'est révélé être une crainte superficielle. *A posteriori*, il semble en effet peu probable que cette affiliation aurait pu se produire : les jeunes connaissent le dispositif depuis trop longtemps lorsqu'ils arrivent au CHRS pour croire à une forme d'espionnage en son sein.

7.1.3 Amorcer l'enregistrement

Une fois la confiance suffisamment établie avec quelques jeunes, l'observatrice a procédé au recueil de données enregistrées : il a pour cela fallu six mois d'observation participante. Débutée à la fin de l'année 2019, cette observation participante a été entrecoupée par la période de crise du Covid-19 qui a empêché les venues au CHRS pendant six mois (de mars à septembre 2020). Dès lors, la confiance établie avec un premier groupe a été réduite à néant au retour de l'observatrice, puisque la majorité des jeunes concernés n'étaient plus au CHRS, voire avaient quitté le dispositif, ce qui a contraint l'observatrice à recommencer le processus de familiarisation pour créer des liens avec un nouveau groupe de jeunes. L'observation participante seule a été d'autant plus longue que l'observatrice craignait que l'introduction de matériel d'enregistrement ne vienne perturber ses relations avec les jeunes ; ces doutes se sont à nouveau révélés infondés par la suite. La présence du microphone, puis de la caméra, pendant les ateliers culinaires a en effet été rapidement acceptée par les jeunes. L'observatrice a utilisé des leviers stratégiques permettant aux jeunes de se familiariser avec la caméra afin de dédramatiser son utilisation, considérée comme plus intrusive que le microphone par l'observatrice, car identifiable[80]. Elle a notamment eu recours à des médiateurs, comme Djibril – un des jeunes avec qui la confiance s'est rapidement établie –, qui a réalisé des semblants de reportages lors des ateliers en allant filmer et interroger ses pairs qui préparaient pour documenter leurs pratiques et les explications les accompagnants.

Les enregistrements sont devenus de plus en plus longs : alors qu'au départ les appareils restaient entre les mains de l'observatrice, ou de certains jeunes exceptionnellement, pour documenter des séquences courtes, ils ont ensuite été disposés en évidence sur la table de la cuisine, sur un plan de travail ou sur la table basse de la salle commune (période de ramadan), permettant ainsi l'enregistrement de plusieurs heures d'interaction.

[80] Nombreux sont les jeunes qui n'avaient pas connaissance de l'existence des microphones et qui ont demandé à l'observatrice quel était cet objet posé en évidence devant eux.

7.1.4 Mener des entretiens *in situ*

L'un des types d'activités (décrits au 7.2) présentes dans le corpus relève de l'entretien de recherche. Il s'agit d'un mode de collecte de données qui se déroule en quatre temps (Gonthier, 2011 : 47) : la prise de contact avec les enquêtés, le début de l'entretien, l'entretien en lui-même, et la fin de l'entretien. Au fil de ces quatre temps, plusieurs paramètres participent à définir ce qu'est un entretien. Nous identifions les principaux comme suit[81] :

- Définition d'un cadre spatio-temporel : l'entretien se déroule à un moment prévu en amont, et dans un espace choisi, le plus souvent un lieu faisant partie du quotidien de l'enquêté, sur lequel se rend l'enquêteur. Ce lieu est sciemment choisi, puisque les enquêtés ne livrent pas le même discours sur un thème selon l'endroit depuis lequel ils racontent (Blanchet & Blanchet, 1992, cités dans Blanchet & Gotman, 2005). Selon le but de l'enquête, le jour et l'heure de l'entretien peuvent être également choisis avec soin (voir Huguet, 1976, cité dans Blanchet & Gotman, 2005).
- Mise en place d'un cadre contractuel : l'enquêteur présente le but de l'entretien, indique les questions qui seront posées, informe l'enquêté sur le devenir des informations collectées et sur la propriété des données. L'enquêteur négocie la possibilité d'enregistrer l'entretien ; et garantis la confidentialité de l'entretien.
- Stratégies d'écoute : l'enquêteur est à la fois un participant à l'interaction que constitue l'entretien, et un chercheur ; il doit adopter une posture lui permettant d'être à la fois à l'écoute de l'enquêté et déjà dans l'analyse de son

[81] À partir de Blanchet, A., & Gotman, A. (2005). *L'enquête et ses méthodes—L'entretien* (Armand Colin) ; Breton, H. (2022). *L'Enquête narrative en sciences humaines et sociales* (Armand Colin) ; Gonthier, F. (2011). Chapitre 3. Conduire un entretien : Les quatre temps. In *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives* (p. 47-64). Presses universitaires de Grenoble ; Olivier de Sardan, J.-P. (2001). L'enquête de terrain socio-anthropologique. In J. Boutier, J.-L. Fabiani, & J.-P. Olivier de Sardan, *Corpus, sources et archives*. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.

discours, afin de pouvoir si nécessaire l'amener à compléter les informations données ou le guider vers une thématique prévue par un guide d'entretien.

- Stratégies d'intervention : selon le type d'entretien, l'enquêteur sera plus ou moins actif pour intervenir sur le cours de l'entretien. Trois types d'interventions peuvent être réalisées : des contradictions, des relances, et des consignes (la consigne étant une « intervention directrice qui introduit un thème nouveau », Blanchet & Gotman, 2005).

Sauvayre (2021 : 19-28) propose une typologie des entretiens basée sur le contrôle exercé par l'enquêteur, dont les caractéristiques principales sont résumées dans le tableau suivant.

Type d'entretien	Caractéristiques principales	Durée-type
Entretien directif	Cadre très structuré	20min - 1 heure
	Enquêteur a des hypothèses à vérifier	
	Démarche de collecte standardisée d'informations	
	Proche du questionnaire	
	Précédé d'un temps de préparation et d'une enquête exploratoire	
Entre semi-directif / Entretien Guidé	Plus souple que l'entretien directif	30min - 2 heures
	Les questions sont posées dans l'ordre le plus adapté au discours de l'enquêté	
	Guide d'entretien thématique (avec ou sans questions prérédigées)	
Entretiens compréhensifs	Demande un engagement de l'enquêteur sur le terrain en amont	30min - 2 heures
	Guide d'entretien souple, permettant une adaptation permanente	
	Attitude active de l'enquêteur qui cherche à "provoquer l'engagement" (Kauffman, 1996 : 23)	
Entretien non directif / Entretien libre	Annoncer une question générale ou un thème	2 heures
	Interventions rares de l'enquêteur, qui servent uniquement à encourager l'effort d'explication	

Récit de vie	L'enquêté construit seul son récit, c'est lui qui mène l'entretien	Maximum 4 heures
	Récit chronologique	
Entretien autobiographique	L'enquêteur pose des questions, plus ou moins nombreuses	2 heures
	L'enquêteur suit la direction narrative de l'enquêté	
	Approfondissement thématique par rapport à ce que prévoit le guide d'entretien	
	L'enquêteur mène l'entretien	

Figure 40 : Tableau des caractéristiques principales de chaque type d'entretien (à partir de Sauvayre, 2021)

Dans la collecte du corpus, un type d'activité se rapproche des entretiens de recherche : il s'agit d'échanges impliquant un nombre restreint de jeunes (cinq au plus), à propose d'une thématique filée et ponctuée par des interventions de l'observatrice sous forme de relances ou de questions. Ces échanges relèvent d'un enjeu opportuniste de l'observatrice, qui a, dans les activités, cherché à identifier les moments opportuns à l'approfondissement de certaines thématiques initiées par un jeune, dans la perspective d'aller au-delà de l'observation.

Bien qu'elles s'y apparentent en premier lieu, ces interactions diffèrent de l'entretien de recherche sur certains points. L'absence d'un guide d'entretien et celle d'une définition d'un cadre spatio-temporel sont les deux différences majeures entre les entretiens qui ont été réalisés et la définition standard de l'entretien. Par ailleurs, les participants à ces interactions sont déjà investis dans une activité de préparation (voir 7.3.1.1 p.208), ce qui vient renforcer l'écart entre les entretiens de recherche et les entretiens réalisés, puisque dans la conduite d'entretiens de recherche, le chercheur veille généralement à isoler la personne enquêtée, notamment pour lui garantir une certaine confidentialité et lui proposer un « espace d'expression libre » (Rochaix, 2023 : 93).

Ces interactions peuvent être qualifiées comme des entretiens *in situ*, qui se différencient de l'entretien par le cadre spatio-temporel non dédié et l'absence de préparation. La notion d'entretien *in situ* est empruntée à Olivier de Sardan (1995), qui en justifie l'intérêt méthodologique tel que :

> Les entretiens *in situ* sont une forme particulière d'interaction et contribuent aussi à l'insertion du chercheur dans la culture locale. Les procédés de recension passent pour une part par du discours (et donc de l'entretien), pour une autre part par du visuel (et donc de l'observation). (Olivier de Sardan, 1995 : 11)

Les entretiens *in situ* du corpus prennent la forme de discussions informelles avec un nombre restreint de participants, et se déroulent en public puisqu'ils ont lieu dans la cuisine, où plusieurs jeunes et au moins un membre de l'équipe socio-éducative sont présents. Ce cadre est propice à l'élicitation de séquences de vies, comme le note Hollander :

> Le fait que les entretiens se déroulent là où [les enquêtés] ont l'habitude de se parler participe aussi de la définition d'une situation d'enquête dont les cadres qu'elle offre à la prise de parole sont au plus près de ceux que ménage le quotidien. (Hollander, 2004 : 614, cité dans Braconnier, 2012 : 63)

7.1.5 Points de vue : une rédaction à trois voix

La norme académique imposant l'utilisation du pronom institutionnel « nous » dans l'objectif de mettre en évidence la communauté de recherche plutôt que l'individu chercheur n'est pas la forme la plus pertinente pour narrer les observations de terrain réalisées. Nous rejoignons ici le point de vue de Bachelard, référé par Hugonnier, à propos de l'objectivation de la recherche :

> Gaston Bachelard affirmait en 1934 que le caractère subjectif est intrinsèque à toute recherche, « l'objet ne saurait être désigné comme un objectif immédiat ; autrement dit, une marche vers l'objet n'est pas initialement objective » (1934 : 286). Ainsi, il ne s'agit pas d'opposer objectivité et subjectivité mais de concevoir davantage un « processus d'objectivation » au sein de nos recherches. (Hugonnier, 2023 : 69)

Les observations de terrain relèvent du vécu et d'un savoir expérientiel, et sont intrinsèquement liées à l'identité du chercheur qui les réalise. Le choix a été fait de rédiger les passages qui rapportent les observations à la première personne du singulier, pour les distinguer du discours institutionnel et réflexif adopté dans la description et l'analyse. Certains passages de ce manuscrit tiennent donc du récit, issus des prises de note

effectuées au fil du terrain, y compris pendant la phase d'exploitation des données. Ils sont repérables par une mise en page différente du reste du texte : nous les avons référencés comme des *notes de contextualisation* qui viennent compléter la rédaction par des éléments concrets.

Les passages relevant des comportements adoptés sur le terrain sont présentés à la troisième personne du singulier. Nous établissons ainsi une distinction entre le point de vue de l'*observatrice*, impliquée dans les activités et qui *vit* une partie du quotidien des jeunes avec eux, et le point de vue de la *chercheuse*, qui tend à adopter un positionnement réflexif *a posteriori* à propos de l'expérience vécue sur le terrain.

7.2 Des espaces propices aux interactions

7.2.1 L'enquête autour des pratiques alimentaires

La mobilité correspond à une dynamique nécessitant pour l'individu de faire un choix, au regard de la situation dans laquelle il se trouve, parmi une diversité de possibilités censées lui permettre de progresser dans son parcours individuel. Nous posons que les espaces du quotidien que représentent la cuisine et la salle commune du CHRS permettent l'émergence de discours relatifs à la mobilité des jeunes. La cuisine, comme lieu de préparation, et la salle commune, comme lieu de restauration, présentent en effet des situations sociales qui rendent accessible la gestion de leur mobilité par les jeunes. Les discours sur l'adaptation de leur régime alimentaire, de leurs préférences culinaires et de leurs pratiques relatives à la préparation ou à l'alimentation sont autant d'indicateurs de la restructuration du répertoire alimentaire des jeunes, lui-même participant au développement de leur mobilité alimentaire. En étant des espaces semi-publics – au sens où les jeunes sont libres d'y aller et venir –, la cuisine et la salle commune sont des espaces propices aux interactions multiples, donc aux échanges entre pairs et avec l'équipe socio-éducative, et participe du développement d'une mobilité sociale. Dès lors, nous prendrons en compte le cadre dans lequel le sens qui est observé se construit, ainsi que l'ensemble de l'écologie considérée, en nous concentrant sur le déploiement des logiques singulières des acteurs, particulièrement mises en avant dans les entretiens *in situ*. Aussi, l'analyse que nous proposerons dans la partie suivante ne sera ni

conversationnelle, ni interactionnelle au sens strict, et s'inspire des recherches-actions coopératives dans lesquelles « […] [la] parole subjective n'a pas vocation à être représentative mais […] est intéressante une fois restituée dans sa singularité et mise en relation avec les propriétés sociales et le parcours de la personne qui l'exprime » (Muniglia *et al.*, 2019).

7.2.2 Définition des espaces

« Toute activité humaine requiert un espace » (Heddad, 2017 : 208). Le terme *espace* est polysémique, et la notion récente (Lautier, 1999, mentionné dans Heddad, 2017 : 209). Alors que le *lieu* est concret, l'*espace* est abstrait (*ibid.*), et revêt un caractère multiple : il existe plusieurs espaces, et certains espaces sont constitués à l'intérieur d'autres espaces. Bachelet indique ainsi que l'espace identifié au sein d'un autre « ne se confond pas avec le premier puisqu'il en diffère par une ou plusieurs propriétés » (Bachelet, 1998 : 3). Dès lors, c'est le point de vue des occupants d'un espace qui mènera à l'identification de plusieurs espaces au sein d'une même zone géographique (Heddad, 2017 : 210). Lefebvre propose une lecture de l'espace en trois niveaux :

- L'espace *conçu*, qui correspond à l'espace pensé par ses concepteurs ;
- L'espace *perçu*, qui correspond à l'espace dans lequel se situent des individus de passage ;
- L'espace *vécu*, qui correspond à l'espace relatif « à ceux qui l'habitent et le vivent au quotidien et qui y réalisent une activité dans la durée » (Lefebvre, *in* Heddad, 2017 : 210).

Chacune de ces catégories d'espace peut être associée à un type d'acteurs de notre corpus. Les espaces du dispositif sont *conçus* par l'équipe socio-éducative, au sens où c'est elle qui en définit les règles d'utilisation, qui participe à leur aménagement, et qui attribue aux jeunes un espace privé représenté par la chambre. Ces espaces sont *vécus* par les jeunes, puisqu'ils y *vivent* et y sont quotidiennement. Enfin, ils sont *perçus* par l'observatrice lors de ses visites.

Heddad définit un *espace de l'activité*

> comme un concept composé de deux dimensions : une dimension artefactuelle et une dimension émergente de l'activité. La *dimension artefactuelle* est constituée d'un double objet, l'espace donné par l'organisation et l'espace modifié et ajusté lors de la réalisation de l'activité. […] La *dimension émergente* concerne les relations, les coordinations, mais aussi les formes de communication (verbales ou non) s'appuyant sur l'espace. […] Il s'agit des postures et des mimiques intelligibles entre pairs, qui permettent des ajustements entre agents. (Heddad, 2017 : 209)

Nous proposons ici de rapprocher la dimension émergente de l'espace de la notion d'*espace interactionnel* au sens de Goodwin, soit « la structuration spatiale de la participation à l'interaction » (Mondada, 2005 : 8).

7.2.3 Espaces d'interaction liés à l'alimentation

Le CHRS, cadre de notre enquête, peut être réparti en différents espaces sociaux dont les caractéristiques contextuelles et relationnelles conduisent les jeunes à mobiliser des ressources variées, dont certaines dans des espaces liés à l'alimentation. Deux espaces *conçus* constituent les lieux principaux de recueil du corpus, et les lieux dans lesquels se déroulent les interactions des extraits sélectionnés : il s'agit de la cuisine et de la salle commune du premier étage.

La cuisine représente l'espace le plus propice aux interactions liées à l'alimentation, étant investie une fois par semaine pour l'organisation d'ateliers culinaires où les jeunes sont responsables de la préparation du repas du soir. Les échanges avec les membres de l'équipe socio-éducative portent sur les produits utilisés, les étapes à suivre et le respect des règles sanitaires et sociales (nettoyage ou mise de table ; organisation du repas : « on est combien à manger ce soir ? »). Ils se rapportent au bon déroulement de la préparation ou aux règles de vie et de coopération (« tu es tout seul à préparer ? »), ou encore aux techniques culinaires à employer pour suivre une recette (« tu as déjà mis le sel ? » ; « tu les coupes comment toi ? »). Lors des ateliers, les jeunes se confrontent à un champ lexical nouveau (produits, ustensiles, verbes d'action) ainsi qu'à des normes sociales et sanitaires parfois très différentes de la culture d'origine. D'autres échanges, plus éloignés de la

thématique alimentaire, mais ancrés dans l'espace de la cuisine, nous intéressent dans le cadre de l'étude de la mobilité des jeunes. Notamment, des échanges entre pairs ou avec l'équipe concernent de la vie quotidienne des jeunes ; ils sont relatifs aux événements de la journée passée. Certains échanges opposent ceux qui cuisinent et ceux qui pratiquent des va-et-vient diversement motivés. Ces situations peuvent faire émerger des réprimandes (« touche pas, c'est pas fini » ; « te sers pas dans le placard c'est pour le petit déjeuner[82] »), de la moquerie, ou encore des requêtes (« je peux prendre tes écouteurs ? »). Enfin, la cuisine permet des échanges confidentiels, lorsqu'un jeune ou un membre de l'équipe entre dans la cuisine et interpelle un jeune déjà présent ; l'interaction se caractérise alors par une exclusion des autres par des formats non verbaux, dont la posture (placement dans un coin de la pièce, face à un mur) et par une diminution du volume vocal. Ces échanges sont vecteurs dans la reconfiguration identitaire des jeunes : c'est par eux en particulier que les jeunes trouvent leur place dans le groupe, apprennent les normes interactionnelles (tutoiement/vouvoiement, niveaux de langue) et développent leur maîtrise de la langue française (lexique, syntaxe, grammaire), ce parfois grâce à la correction par un interlocuteur.

La salle commune est adjacente au bureau de l'équipe. La proximité entre ces deux lieux soutient la fluidité entre espaces interactionnels informels et institutionnels. Dans la salle commune, les interactions sont généralement publiques, au sens qu'aucune confidentialité particulière (spatiale, vocale) n'est observée, et correspondent à des échanges routiniers ou des requêtes liées au quotidien, mais aussi à des interactions de résolution de problèmes et de conflits. Les interactions plus confidentielles, à propos de questions administratives, de suivi médical, ou de problèmes de comportement du jeune, se déroulent dans le bureau de l'équipe. La porte du bureau reste, par défaut, ouverte, mais pourra être fermée si l'objet de l'interaction le requiert.

Lors des présentations de chaque extrait, dans la troisième partie de la thèse, nous proposerons de manière quasi systématique des schémas des espaces conçus (*i.e.* le plan de la pièce concernée par l'extrait), en y indiquant de surcroit les différents espaces

[82] La cuisine est aussi l'espace où les jeunes prennent leur petit déjeuner chaque matin.

interactionnels qui s'y sont constitués, dans les cas où plusieurs interactions se déroulent au même moment dans un extrait. Ces schémas se présenteront de la manière suivante :

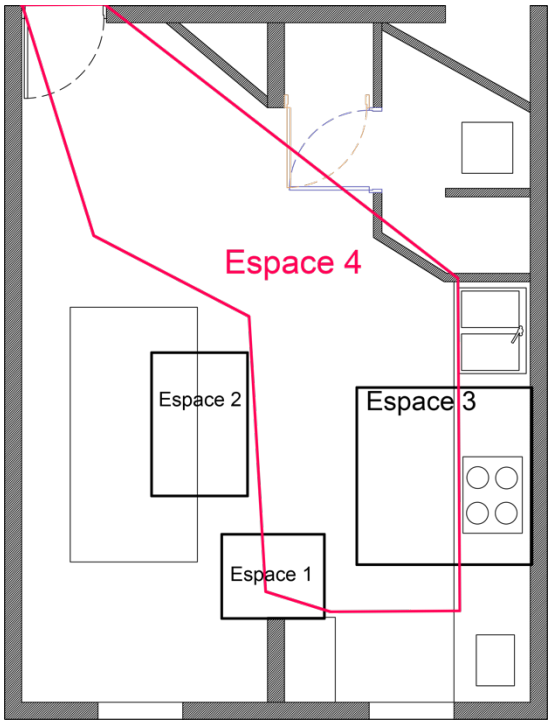

Figure 41 : Schéma des espaces interactionnels de l'extrait n°17 "Les Draps"

L'ensemble de l'espace *conçu* est représenté par le plan brut, et délimité par les murs de la pièce : ici, l'espace présenté est celui de la cuisine, délimité par les murs en gris. Au sein de cet espace, les éléments mobiliers principaux ont été représentés pour permettre au lecteur d'associer la description de l'espace et le plan. Dans l'exemple proposé ici, il est ainsi possible d'identifier la table (rectangle à gauche) et l'espace de travail (à droite, représenté par les plaques de cuisson et l'évier). Les quatre espaces identifiés sur le plan correspondent à quatre espaces interactionnels distincts[83] : l'observatrice, extérieure, est située dans l'espace 1 ; un jeune –commis – découpe des légumes dans l'espace 2 ; un autre jeune – chef – surveille la cuisson dans l'espace 3 ; et l'interaction étudiée dans l'extrait concerné se déroule dans l'espace 4, dont la forme traduit les déplacements depuis la porte (en haut à gauche) vers les plaques de cuisson et *vice versa*.[84]

[83] Nous avons ici volontairement proposé l'une des situations les plus complexes parmi les extraits sélectionnés ; la plupart du temps, les espaces interactionnels se limitent à deux par pièce.

[84] Si l'exemple proposé ici témoigne de déplacements durant l'interaction étudiée, cela sera rarement le cas pour les autres extraits, où les interactions sont relativement figées au sens où elles se déroulent dans un espace défini qui n'est pas modifié par les participants.

7.2.4 Intrication des interactions : l'exemple de la cuisine

L'espace de la cuisine du centre d'hébergement correspond au principal espace d'observation des interactions étudiée : il s'agit d'un lieu où les interactions produites sont variées, et où le verbal est autant en jeu que le non verbal. L'activité principale qui s'y produit est la préparation d'un repas pour tous les jeunes hébergés, aussi la place du non-verbal est essentielle puisque le geste est prépondérant dans la préparation – impossible de cuisiner sans *faire*. Le verbal accompagne l'activité de cuisine de manière quasi systématique : *demander* et *faire savoir* sont deux ressources observées lors de toutes les séances de cuisine, sans exception. Les jeunes sont acteurs de la préparation ; ils restent pour autant accompagnés au sens où ils ne peuvent être complètement autonomes dans l'activité. Peu importe leur degré de connaissance et d'autonomie dans la réalisation de la recette, un membre de l'équipe est toujours présent pour encadrer l'atelier. Ils sont ainsi accompagnés par l'équipe socio-éducative qui garde la main sur la gestion des produits et leur stockage : ce sont les membres de l'équipe qui garantissent l'accès aux garde-mangers, souvent fermés à clef et représentant *de* facto une barrière physique à l'autonomie complète des jeunes dans la préparation. L'organisation du CHRS sur deux étages, avec deux espaces cuisine, renforce cette barrière : si les jeunes savent de quels produits ils ont besoin, ils ne savent pas toujours où ceux-ci se trouvent, et/ou n'y ont pas nécessairement accès, puisque les clefs des différents lieux de stockage des produits sont réservées aux membres de l'équipe éducative. Un niveau d'interaction autour des ressources *demander* et *faire savoir* correspond donc parfois à la nécessité pour un jeune d'avoir accès à un produit, nécessité qui peut venir d'un jeune (« je peux avoir du poivre ? ») ou d'un membre de l'équipe (« tiens je t'ai ramené le riz »).

Si le temps de préparation est riche en interactions en lien avec l'activité de cuisine, elles n'en sont pas l'exclusivité. L'espace physique de la cuisine correspond aussi à un lieu de rencontre lorsqu'il est utilisé[85], et se caractérise par un nombre important d'allées et venues des jeunes, mais aussi d'autres acteurs : travailleurs sociaux du dispositif non

[85] La cuisine est un espace réservé à certains temps de la semaine type du centre d'hébergement, elle n'est pas en accès libre pour les jeunes. Ces temps correspondent aux temps de repas non pris en charge par la cantine commune du centre : tous les petits déjeuners, ainsi qu'un repas chaque mercredi soir.

responsables de l'activité de préparation, autre membre du personnel de l'établissement d'hébergement qui n'est pas rattaché au dispositif, jeune hébergé sur un autre site du dispositif ou en hôtel qui est de passage, ou encore autre résident de l'établissement non affilié au dispositif. La diversité des acteurs qui peuvent évoluer au sein de la cuisine multiplie les types d'interaction observés ; à cette diversité s'ajoute, parfois en intrication, une diversité des besoins et des envies de tous.

Ainsi, l'un des extraits présentés dans la partie suivante illustrera une requête d'un jeune qui ne concerne en rien l'activité de cuisine, mais qui émerge dans l'activité de préparation en impliquant certains participants qui sont les acteurs principaux de la réalisation de la recette du jour. Dans cet extrait (« Les Draps » p.lxxiv), un jeune cherche à récupérer des draps en s'adressant à la travailleuse sociale qui encadre la préparation, ainsi qu'à deux jeunes responsables de la préparation qui sont respectivement *chef* et *commis*, terminologie émique que nous adopterons tout au long des analyses. Ces trois individus sont acteurs dans l'interaction initiée par le jeune qui vient chercher des draps. Deux autres jeunes, eux aussi commis, sont présents dans la pièce lorsque l'interaction autour des draps se déroule. Par des jeux de regard, nous pouvons observer qu'ils sont à l'écoute de l'interaction, sans y prendre part. Lorsque des situations identiques se produisent dans d'autres extraits, le choix a été fait d'ignorer systématiquement les participants qui ne sont pas locuteurs, bien que leur présence ait un impact sur les discours. En effet, la présence de pairs dans l'espace où se déroule l'interaction peut participer à la construction du discours d'un jeune, en ce qu'il serait différent sans cette présence de tiers. Ce choix de notre part participe à la simplification des intrications interactionnelles pour l'analyse de nos extraits : la multiplicité des participants et des buts de chacun génère des situations de communication complexes, et l'analyse a nécessité la prise de décisions comme celle de ne tenir compte que des locuteurs principaux d'une interaction. Aussi, sont ignorés les participants muets et qui sont affairés dans une activité qui n'a pas de lien direct avec l'interaction étudiée, et les segments de discours qui ne sont pas liés à elle ont été identifiés dans les transcriptions (voir tableau des conventions de transcription en annexe II p.viii).

L'exemple d'intrication des interactions présenté ci-avant témoigne de la complexité des activités langagières au sein d'un même espace et nous conforte dans l'hypothèse

première de catégorisation des interactions enregistrées : il n'est pas possible de définir de manière linéaire les types d'interaction observés, au sens où chaque interaction peut contenir et être contenue dans d'autres. Nous rejoignons ainsi Kerbrat-Orecchioni (1990) et Vion (1996, 1999) selon qui la typologie des interactions et l'analyse de ces dernières doivent prendre en compte une diversité de critères situationnels et sociaux. Il est impossible de définir une interaction sans prendre en compte le contexte concret (*i.e.* la situation) dans laquelle elle se réalise, ainsi que, *a minima*, les interactions qui la précèdent et la suivent ; autrement dit, une interaction n'existe jamais *per se*.

Dans l'optique de catégoriser les interactions observées, la méthodologie suivante a été adoptée : définir un type *principal* d'interaction, directement lié à l'activité en cours, au sein duquel d'autres types d'interaction peuvent se produire.

> Il existe donc des types assumés de manière dominante, dont la permanence est fondamentale au niveau de la relation sociale, et des types gérés de manière subordonnée, dont l'importance est tout aussi manifeste même si leurs fonctions ne sont pas de même nature. (Vion 1999 : 98)

7.3 Types d'activités

7.3.1 Un corpus riche et multimodal

Bien que les entretiens prévus au départ n'aient pas été menés, le corpus revêt une dimension hybride. D'une part, il rassemble des formes de recueil de natures différentes :

- Notes prises pendant la période d'observation participante ;
- Photographies des lieux prises lors de nos venues ;
- Enregistrements audio ;
- Enregistrements vidéo.

D'autre part, les enregistrements comportent eux-mêmes différents types de séquences, que nous avons pris le temps de catégoriser : les temps d'enregistrement étant, pour la majorité, relativement longs, ils présentent différents types d'activités.

En psychologie du travail, le concept d'*activité* revêt une dimension agentive de la part des participants, acceptation reprise tant par les ethnographes que les interactionnistes.

> D'après les acceptations courantes, la tâche indique ce qui est à faire, l'activité ce qui se fait. La notion de tâche véhicule avec elle l'idée de prescription, sinon d'obligation. La notion d'activité renvoie, elle, à ce qui est mis en jeu par le sujet pour exécuter ces prescriptions, pour remplir ces obligations. (Leplat & Hoc, 1983, cité dans Famose, 2018 : 17)

Le concept d'*activité* est ici entendu au sens de Goffman (1981) où, avec les mots des interactionnistes contemporains, l'étude des interactions doit « prendre en compte à la fois le nombre de participants, la façon dont ils sont engagés dans l'activité en cours et dont ils l'organisent » (Traverso, 2012 : 9). Les activités du quotidien sont centrales dans les approches ethnographiques et interactionnistes, puisqu'elles constituent des « méthodes » permettant aux participants de *raconter* l'organisation de ces mêmes activités, selon le principe d'*accountability* présenté ci-avant (Garfinkel, 1967).

Ce sont ces « activités de tous les jours » (*ibid.*) qui permettent l'émergence de discours et le développement de la mobilité en interaction, ce que nous étudierons dans la partie suivante.

La catégorisation de ces activités a été effectuée selon le point de vue des jeunes ; certaines séquences du corpus présentaient plusieurs types d'activité au même moment, le choix a alors été fait de catégoriser par l'activité regroupant une majorité de participants. Neuf types d'activités ont pu être identifiés[86] :

1. La préparation
2. Les repas
3. Les jeux
4. Les devoirs

[86] Certains segments de notre corpus constituent des activités qui ne s'inscrivent pas dans la typologie proposée ; leur caractère singulier nous a menée à ne pas les prendre en compte dans l'établissement de cette typologie des activités. C'est par exemple le cas pour une séquence d'évacuation faisant suite au déclenchement de l'alerte incendie.

5. Le récit
6. La conversation libre
7. La discussion
8. L'entretien *in situ*
9. La prière (ramadan)

Cette classification singulière, au sens où elle s'applique exclusivement aux interactions de notre corpus, doit être explicitée.

7.3.1.1 Préparation

La préparation englobe les échanges directement liés à la réalisation de la recette du jour, qu'elle concerne les jeunes (chef, sous-chef et commis), les travailleurs sociaux responsables de l'activité ou l'observatrice. Elle englobe une diversité d'activités verbales et non verbales nécessaires à la bonne réalisation du ou des plats. Elle a un aspect temporel précis : elle est constituée d'un début, où les jeunes se regroupent dans la cuisine et s'organisent pour cuisiner, et d'une fin, identifiée par la fin du service des assiettes qui laisse place au repas. Au niveau verbal, on retrouve par exemple le fait de s'enquérir d'une instruction (« d'accord je m'occupe des oignons ») ou des interrogations portant les étapes de réalisation (« on fait la sauce ? »). Au niveau non verbal, on retrouvera des techniques de cuisine (regarder la quantité d'huile à la surface de la marmite pour savoir si c'est cuit) aussi bien que l'adoption de places spécifiques dans l'interaction (chef *versus* commis). L'activité de préparation est définie par un cadre (l'espace de la cuisine et l'accompagnement par un membre de l'équipe), elle a une finalité (préparer le repas pour tous les convives) et génère une multiplicité de rôles adoptés par les participants (encadrant, commis, chef).

L'activité de préparation peut favoriser l'émergence d'autres interactions en son sein, comme le note Ursi :

> L'activité de préparation collective de repas se présente comme une activité complexe, où les mouvements coordonnés et les positions réciproques des participants se révèlent fondamentaux pour l'accomplissement de la tâche.

> Les participants sont généralement engagés dans plusieurs activités simultanément. En effet, le déroulement de ce type d'interaction est premièrement lié aux différentes étapes de réalisation d'une recette. En deuxième lieu, l'activité pratique permet aux participants de bavarder, de parler de sujets qui ne sont pas directement reliés à l'action en cours, mais aussi de discuter, commenter, critiquer et négocier certaines phases de la préparation du repas. (Ursi, 2016, en ligne)

7.3.1.2 Repas

Le repas correspond au temps de restauration, incluant la nutrition sans faire de l'ombre aux enjeux socioculturels dont il est porteur. Il constitue un espace d'actualisation des pratiques de commensalité, et correspond à un temps d'apprentissage informel pensé par les travailleurs sociaux du dispositif. Alors que les jeunes se restaurent habituellement au self du CHRS ou de leurs établissements scolaires, le repas qui suit l'atelier culinaire (seul type de repas concerné par l'étude) est caractérisé par la présence des membres de l'équipe qui ont encadré l'atelier et qui dînent avec les jeunes avant de finir leur journée de travail. Ce temps de repas *collectif*[87] favorise la mise en parallèle de pratiques culturelles diverses, où la dichotomie principale oppose l'extranéité des jeunes à la connaissance des pratiques socioculturelles françaises des membres de l'équipe. Le repas constitue un moment de partage, comme le notent Sercia et Girard :

> Manger implique, pour les mangeurs, l'incorporation non seulement d'aliments, mais aussi de normes, et donc de s'incorporer dans une communauté. (Sercia & Girard 2009)

Le repas participe dès lors à ce qu'Etien et Tibère nomment le « processus de (re)socialisation alimentaire » des personnes migrantes (Etien & Tibère, 2013 : 58), qui se déroule en trois phases. Il y a d'abord une phase de *perturbation identitaire*, où les individus sont confrontés à une baisse de la qualité de leur alimentation tout en souhaitant conserver certaines habitudes. Dans cette phase,

> [l]es représentations de partage, de convivialité et de lien social autour de la nourriture, tout comme la symbolique des aliments et les modalités de consommation, se trouvent

[87] Au sens où il regroupe les jeunes et leurs encadrants.

> bouleversées et font l'objet de diverses adaptations compensatoires. (Etien & Tibère, 2013 : 58-59)

Dans le cas des jeunes de notre étude, cette perturbation est notamment illustrée par le peu d'attrait pour le restaurant collectif du CHRS, régulièrement qualifié de « pas bon » par les jeunes qui, une fois installés, n'hésitent pas à remanier les plats servis en y ajoutant diverses épices et condiments.

Dans un second temps, les individus traversent une phase de *recompositions identitaires*, caractérisées par des repas composés tantôt de plats du pays d'origine, tantôt de plats du pays d'accueil. Dans le cadre du dispositif, cette phase est retardée par l'absence de mobilité alimentaire en dehors des ateliers hebdomadaires et des weekends : à l'exception des remaniements de plats mentionnés ci-avant, les jeunes ne sont pas acteurs dans le choix des repas quotidiens. Pour autant, l'atelier favorise ces recompositions identitaires en offrant l'opportunité aux jeunes de gagner en agentivité par le choix et la préparation du plat ; tout en étant régulièrement contraints par les membres de l'équipe d'adapter le repas en y ajoutant notamment un dessert, qui n'est pas prévu au départ par les jeunes.

Enfin, la troisième phase du processus identifié par les chercheuses relève de la *construction d'une personnalité alimentaire*, où les pratiques alimentaires deviennent mixtes, révélant « une appropriation et la cohabitation plus ou moins harmonieuse, très souvent argumentée et justifiée a posteriori, de différents codes » (*op. cit.* : 59). Cette phase se caractérise de plus par des

> […] jeux identitaires et [une] mise en scène de soi […] [où cuisiner] un plat de tradition familiale devient alors une façon d'exprimer aux autres cette part de soi et de son identité dont on ne pourra jamais se défaire. (*op. cit.*)

Les jeux identitaires peuvent aussi être mis en place dans la dynamique inverse, en cherchant à exprimer de façon ostentatoire une identité française, par l'adoption de pratiques culturellement normées et éloignées des pratiques premières des individus (*op. cit.*).

Une nuance à cette troisième phase peut être apportée. D'une part, les observations ont montré que les jeux identitaires et la mise en scène de soi se produisent lors des ateliers culinaires, *i.e.* en même temps que la phase de perturbation (phase 1). Les plats préparés par les jeunes sont des plats qu'ils qualifient comme étant « des plats de fête au pays », ce qui constitue une forme d'expression de l'identité par le fait d'ériger un « plat de fête » en un *plat totem* par une revalorisation culturelle (Calvo, 1982). Les plats originellement préparés à des occasions spécifiques dans le pays d'origine sont ainsi préparés par les jeunes dès qu'ils en ont l'occasion, comme en témoigne la faible quantité de plats différents que nous avons pu partager avec eux malgré des mois de visites régulières[88]. D'autre part, nous préférons qualifier cette troisième phase du processus comme une *actualisation de la personnalité alimentaire*, au sens où les jeunes ont déjà construit une partie de cette personnalité alimentaire en amont de leur migration, et qu'elle est en constante restructuration (*cf* notion du répertoire alimentaire au chapitre 3, p.121).

7.3.1.3 Jeux

Le jeu correspond à l'activité principale se déroulant dans la salle commune. Il s'agit d'une activité de loisir qui permet aux jeunes de s'occuper lorsqu'ils ont fini les cours ou qu'ils attendent qu'il soit l'heure de manger. Deux formats de jeu ont été observés : le jeu sur console, et le jeu de plateau (médié par l'utilisation d'un téléphone portable comme plateau de jeu).

La console de jeu a été introduite au CHRS pendant le premier confinement (2020), et n'a jamais été retirée depuis. Les jeunes jouent à un seul jeu (FIFA), en effectuant une rotation de joueurs dans la logique *celui qui perd laisse sa place au suivant*. Il s'agit pour les jeunes d'une activité favorisant la mobilité sociale des jeunes avec leurs pairs autour d'un loisir partagé par une majorité : le football, ici pratiqué sous forme de jeu vidéo.

Le jeu sur téléphone correspond à une activité regroupant plusieurs jeunes autour d'un même jeu, dont le plateau se trouve sur un téléphone (jeu des petits chevaux par

[88] Voir recettes en annexe IV p.xciv.

exemple). Il s'agit encore une fois d'une activité qui participe au développement de la mobilité sociale. Cette activité se différencie du jeu sur console dans son cadre : alors que le jeu sur console peut permettre la rencontre entre deux jeunes qui ne se connaissent pas ou peu, le jeu sur téléphone regroupe uniquement des jeunes qui ont déjà créé un lien social fort, d'après nos observations.

Comme le note Colón de Carvajal, le jeu complexifie l'organisation de l'interaction :

> Premièrement, les joueurs interagissent principalement à travers un objet (numérique ou non) et jouent selon des règles définies en amont, ce qui nous oblige à questionner des concepts clés de l'analyse interactionnelle tels que le *turn taking* ou la *séquence*. Deuxièmement, dans certains jeux, les joueurs incarnent des personnages (avatars) qui réalisent des actions dans le jeu ce qui nous amène à nous interroger sur la relation entre joueur et avatar (Baldauf-Quilliatre & Colón de Carvajal, 2015). Troisièmement, les joueurs agissent dans différents cadres de participation et passent d'un cadre à l'autre. Ils occupent donc différentes positions à différents moments du jeu (joueur et spectateur, mais aussi joueur engagé totalement dans le jeu, membre d'une équipe, co-participant dans l'interaction des joueurs, etc.). (Colón de Carvajal, 2019)

Les activités relevant du jeu n'étant en lien avec l'alimentation que par le fait de constituer, parfois, une occupation dans l'attente du repas, et méritant d'être étudiées en détail, les extraits proposés ne présenteront aucun participant à l'interaction investi dans une activité de jeu. Pour autant, certains extraits présenteront des interactions secondaires, *i.e.* ne faisant pas l'objet de l'analyse pour l'extrait donné, dans lesquels certains jeunes participent à un jeu, le plus souvent sur console.

7.3.1.4 Devoirs

Les devoirs constituent une activité pensée pour la continuité pédagogique entre l'école et le domicile, au sein de laquelle l'investissement de tiers *sachants* favorise l'apprentissage chez l'apprenant :

> […] the responsibility for formally educating children can not be left solely to teachers. Across diverse family forms, parent, older siblings, grandparents, and other family members provide valuable resources for instilling and reinforcing the value of education and for

> assisting in homework completion. […] In a national study comparing school dropouts to high school gradutates, Ekstron et al. (1986) found that students are more likely to stay in school when parents are involved throughout their children's education. (Balli *et al.*, 1998 : 155)

Les MNA étant, par définition, isolés des membres de leurs familles, c'est l'équipe socio-éducative qui doit occuper le rôle du tiers sachant. Dans la réalité, les membres de l'équipe sont rarement disponibles pour cette tâche, et les jeunes sont régulièrement contraints de se débrouiller seuls ou de compter sur leurs pairs. Il leur arrive de solliciter un membre de l'équipe alors que ce dernier participe déjà à une autre activité. Ainsi, les devoirs sont une activité annexe de la préparation dans le corpus : les deux se déroulent conjointement (bien que leur durée puisse être différente : faire ses devoirs peut aller plus vite que cuisiner) et sans lien évident ou nécessaire, bien qu'il puisse y en avoir au moins ponctuellement. Les jeunes qui font leurs devoirs dans la cuisine demandent parfois une aide de la part de l'encadrant de l'atelier, voire de l'observatrice (voir note de contextualisation n°16 p.251).

En réalisant cette activité dans le même espace que celui de la préparation, les jeunes qui travaillent dans la cuisine sont témoins des interactions qui se déroulent dans la cuisine, et sont régulièrement interrompus par leurs pairs, parce qu'ils les saluent ou parce qu'ils cherchent à discuter avec ceux qui font leurs devoirs.

7.3.1.5 Récit

Selon Labov, référé par Kerbrat-Orecchioni (2003, en ligne), le récit prototypique présente six phases : le résumé (ou présentation), les indications spatio-temporelles, le développement, l'évaluation (qui permet de justifier le partage de l'évènement), le résultat et la coda, c'est-à-dire une balise verbale indiquant la fin du récit. Ce schéma prototypique est rarement respecté par les récits en interaction.

Nous entendons le récit au sens du *récit conversationnel* de Kerbrat, qui correspond à « [un récit produit] spontanément par des sujets engagés dans une activité conversationnelle quelconque, et qui tout soudain, se mettent à « raconter une histoire » » (Kerbrat-Orecchioni, *ibid.*). Le récit conversationnel se produit de manière

spontanée dans une diversité de contextes conversationnels, sous forme de « séquences narratives » (*ibid.*). Selon Kerbrat, deux caractéristiques permettent de distinguer les récits conversationnels des autres types de récits : une *impureté structurale* et une *construction collective*. L'impureté structurale s'illustre par une absence de bornes évidentes et d'une relative fragmentation du récit, produisant une impression de discontinuité d'autant plus forte « que la parole du narrateur dominant est constamment interrompue par les interventions de l'auditoire » (*op. cit.*). Ces interventions relèvent de la construction collective du récit, où l'auditoire du narrateur peut :

- Témoigner de son écoute de manière plus ou moins ostentatoire (« simple accusé de réception » *versus* « manifestations de « soutien » et de « relance », *op. cit.*) ;
- S'impliquer émotionnellement, notamment par le rire ou l'indignation ;
- Intervenir verbalement pour commenter, préciser ou rectifier le récit du narrateur (*op. cit.*).

Dans les récits conversationnels de notre corpus, ce sont majoritairement les membres de l'équipe qui sont les narrateurs principaux, sans sollicitation de l'observatrice. Ces récits constituent une manière de tenir l'observatrice informée d'évènements qu'elle n'a pas vécus en raison de sa présence ponctuelle.

7.3.1.6 Conversation libre

La conversation libre est à entendre ici au sens de la *conversation* de Kerbrat : elle a un caractère immédiat, familier, gratuit, non finalisé et égalitaire (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 114). Dans la lignée de Kerbrat, Traverso distingue quatre caractéristiques permettant d'identifier la conversation :

- Un caractère égalitaire ou symétrique (« les participants à une conversation se présentent, au cours de cette activité, comme en quelque sorte « détachés » de leur statut social ou place hiérarchique », Traverso, 2003 : 7) ;

- Une alternance des tours de parole non prédéterminée (« Non seulement chacun a droit à la position de locuteur, mais l'alternance se construit dans l'instant », Traverso, 2003 : 8) ;
- Une gestion des thèmes abordés « locale et immédiate » (Traverso, 2003 : 8), où « [les] conversations ne comportent pas de (macro-)thème prédéterminé, ni d'ordre du jour » (Traverso, 2003 : 8) ;
- Un but qui ne peut être défini plus précisément que « échanger des paroles » (Traverso, 2003 : 9).

La conversation se différencie de la discussion par son aspect moins motivé (voir *infra*).

7.3.1.7 Discussion

La catégorisation de l'activité de discussion rejoint la description faite par Kerbrat :

> […] la discussion ayant pour spécificité de comporter une composante argumentative importante (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 118).

La discussion apparait avec un but précis et demande une argumentation (voir Ducrot, 1980) de la part d'au moins un locuteur, tandis que la conversation libre présente une plus grande flexibilité des places prises par les locuteurs et une moindre mise en danger de leurs faces respectives (voir Goffman, 1973). La discussion revêt un caractère motivé (il y a un but à atteindre pour au moins l'un des participants) et accorde « une place importante à l'expression des désaccords » (Traverso, 2003 : 4).

7.3.1.8 Entretien in situ

Les entretiens *in situ* (définis au 7.1.4 p.195) constituent un type d'activité qui se produit en parallèle d'au moins une autre activité, celle de la préparation. Ils peuvent être amorcés par l'observatrice, par une question qui apporte une thématique nouvelle, ou par une question ou une relance visant à approfondir une thématique initiée par un jeune.

Il s'agit du seul type d'activité émergeant en raison de l'observatrice : sa présence et son investissement permettent de définir qu'il s'agit d'un entretien.

7.3.1.9 Le temps de la prière

Le moment où les acteurs se préparent à effectuer la prière, qui, dans le contexte enquêté, va rompre le jeûne et initier le repas lors de la période du ramadan, constitue une activité singulière au regard des autres types identifiés. Les repas sont précédés d'un laps de temps durant lequel une série de va-et-vient depuis la cuisine ou la salle commune vers la chambre, et *vice versa*, se produit. Le temps de la prière participe à l'identification de la temporalité individuelle des jeunes et modifie le cadre temporel des autres activités, notamment le repas qu'il peut parfois retarder – il est impossible pour les jeunes de manger s'ils n'ont pas effectué cette prière.

7.3.2 Statut institutionnel des activités

Parmi les activités présentées ci-avant, deux groupes peuvent être distingués : les activités relevant directement de la temporalité institutionnelle d'une part, et les activités qui émergent au sein des premières d'autre part.

Les activités relevant de la temporalité institutionnelle correspondent aux activités qui sont prévues par l'équipe socio-éducative et/ou qui sont conditionnées par le fait que les jeunes sont inscrits dans un dispositif de prise en charge relatif au développement de leur autonomie et de leur éducation. Elles se produisent sur des temps partiellement définis à l'avance par l'équipe, et participent de la définition de la temporalité institutionnelle en illustrant les moments clés de la vie quotidienne au sein du CHRS ; elles sont relativement normées. Ces activités relèvent plus de la situation de communication que de l'interaction, puisqu'elles peuvent présenter une diversité d'interaction. Sont concernées les activités de préparation, de repas, de jeux et de devoirs.

Les activités émergeant au sein de celles relevant de la temporalité institutionnelle sont des activités conversationnelles, qui présentent un caractère plus libre : elles ne sont pas conditionnées par une temporalité particulière, et peuvent ponctuellement se

produire en raison de la présence de l'observatrice. Sont concernées les activités de récit, de conversation libre, de discussion et d'entretien *in situ*.

Le temps de la prière constitue une catégorie singulière qui n'appartient à aucun de ces groupes.

7.4 Conventions de transcriptions

Les conventions de transcriptions suivent les recommandations de transcriptions adoptées pour le corpus ESLO[89], à certaines exceptions près qui seront précisées ci-après, le cas échéant. En complément, nous avons adopté des conventions relatives aux caractéristiques paraverbales et non verbales, en fonction de nos objets d'analyse.

À la fin de cette section, l'ensemble des conventions sera présenté de façon synoptique et deux transcriptions seront proposées en exemples.

7.4.1 Conventions relatives à la pseudonymisation et à l'anonymisation

7.4.1.1 Locuteurs

Des pseudonymes ont été attribués à chacun des locuteurs du corpus, sur la base d'une seule condition : garder un prénom à consonance étrangère si le prénom d'origine présentait cette caractéristique, idem dans le cas d'un prénom à consonance française.

Exemple fictif : Moussa (vrai prénom) devient Maciré (pseudonyme) ; Angéline (vrai prénom) devient Ludivine (pseudonyme).

Dans les transcriptions, seules les trois premières lettres du prénom ont été conservées pour indiquer les locuteurs de chaque tour, ce sont nos *codes locuteurs*. Lorsqu'un même locuteur enchaine plusieurs tours, les initiales sont présentes uniquement au premier tour.

[89] Voir Guide du transcripteur et du relecteur des ESLO - version 5. (2016). Laboratoire Ligérien de Linguistique.

Exemple tiré de l'extrait n°9 « Canal Plus » :

```
70 BEN     mais PRENOM elle est [elle est non elle est elle s'occupe
           que de euh documents de euh [séjour passeport
71 ALI                          [elle est gentille
72                                     [ah oui
73         d'accord
74 BEN     si on veut carte bancaire
75         tu vois en fait euh si si tu as besoin de chercher [stage
```

Ici, Béni (BEN) est locuteur aux tours 70, 74 et 75. Aline (ALI) est quant à elle locutrice aux tours 71 à 73.

Lorsqu'un locuteur n'a pas pu être identifié, il est noté INLOC ; si plusieurs locuteurs sont concernés, un chiffre incrémentiel est ajouté à la balise, indiquant l'ordre dans lequel ils ont pris la parole. Aussi, d'un extrait à un autre, les locuteurs INLOC ne réfèrent pas aux mêmes personnes.

Cette pseudonymisation se distingue des pratiques d'ESLO, qui propose des codes alphanumériques pour chaque locuteur. La décision de proposer des pseudonymes a été prise dans l'optique de faciliter la lecture des transcriptions, et de conserver au maximum la personnalisation des locuteurs en les rendant facilement identifiables.

7.4.1.2 Personnes mentionnées dans les discours

Lorsqu'un prénom est prononcé par un locuteur, la convention de transcription diffère selon la personne mentionnée.

Si la personne mentionnée participe à l'interaction, son nom est transcrit par les trois premières lettres de son pseudonyme : dans l'exemple ci-dessous, Augusto (AUG) est un participant et un locuteur dans l'interaction.

Exemple tiré de l'extrait n°1 « Mis Dehors » :

```
50 ALI          bon et il y avait AUG qui cuisinait en haut mais ça c'est
                un chef AUG
```

Si la personne mentionnée ne participe pas à l'interaction, son nom est anonymisé et apparait sous la convention « PRENOM ». Si plusieurs personnes sont mentionnées, un chiffre incrémentiel est ajouté à la convention, indiquant l'ordre dans lequel les personnes

ont été mentionnées. Aussi, d'un extrait à un autre, les conventions « PRENOM » ne réfèrent pas aux mêmes personnes.

Exemple tiré de l'extrait n°9 « Canal Plus » :

70 BEN mais **PRENOM** elle est [elle est non elle est elle s'occupe
que de euh documents de euh [séjour passeport

Exemple tiré de l'extrait n°1 « Mis Dehors » :

16 ALI et **PRENOM1**
17 ComG MAR regard feuille > OBS
18 ALI MAM
19 ComG MAR regard OBS > ALI > feuille
20 ComG BAK regard téléphone > ALI > téléphone
21 ALI et **PRENOM2** le petit [**PRENOM2**

7.4.1.3 Des entités nommées

Les lieux mentionnés dans les discours sont ou non anonymisés. Chaque situation est évaluée au cas par cas selon si elle présente un risque d'identification ou non. Comme dans l'ensemble de ce manuscrit, les noms des lieux d'hébergement, ainsi que la ville où est situé le dispositif, ont été anonymisés. Les lieux d'hébergement sont transcrits par leur type de structure institutionnelle (CHRS et FJT[90]) ; la ville est remplacée par la convention « VILLE ». Aucune autre ville n'étant anonymisée, cette convention correspond systématiquement à la ville du dispositif.

Dans certains extraits, un jeune mentionne le nom de l'hôtel où il a séjourné avant d'intégrer le dispositif. Le cas échéant, ce nom est remplacé par la convention « NOM-HOTEL ».

Une catégorisation émique consiste en l'appellation par les jeunes de leur groupe de pairs au sein du dispositif par le nom même du dispositif. Le cas échéant, ce nom a été remplacé par la convention « JEUNES ».

[90] Voir la liste des sigles p.15.

7.4.2 Transcription des discours

Les transcriptions ont été réalisées avec l'aide du logiciel ELAN, en définissant pour chaque extrait un acteur par locuteur afin de transcrire les évènements verbaux. Des acteurs secondaires ont ensuite été ajoutés afin de pouvoir associer à des empans spécifiques des annotations de qualification du verbal et de la gestuelle[91].

7.4.2.1 Respect de l'orthographe standard

Les locuteurs du corpus sont en majorité locuteurs de variantes du français standard, ou ne sont pas locuteurs natifs du français, et l'approche phonologique nous intéresse peu dans cette étude ; aussi les transcriptions respectent au plus proche le français standard et ne tiennent pas compte des éventuelles réductions, à la différence d'ESLO.

Exemple fictif : [tavyləmatʃ] est transcrit par « tu as vu le match », par opposition à « t'as vu le match ».

Les enfreintes à la norme grammaticale sont en revanches conservées.

Exemple tiré de l'extrait n°3 « Les Picottes » :

036 BEN x le Niger maintenant xxx là-bas maintenant tu c'est **le traversée** du [désert qui est là c'est dans les (picottes) on le fait aussi

7.4.2.2 Ne de négation

Dans la majorité des cas, le *ne* de négation n'est pas prononcé par les locuteurs du corpus, aussi il n'apparait dans les transcriptions que lorsqu'il est audible. Dans le cas d'une liaison rendait indécidable la présence ou non du *ne* de négation, il n'est pas rétabli dans la transcription – à l'inverse d'ESLO – puisqu'il n'est pas réalisé dans la plupart des cas évidents.

[91] Voir tableau des conventions de transcription p.224 et annexe II-1 p.viii.

7.4.2.3 Qualité vocale et caractéristiques paraverbales

Les rires ont été transcrits dans les tours des locuteurs, et sont identifiés en tant que commentaire par la balise « 8rire8 ».

Exemple tiré de l'extrait n°1 « Mis Dehors » :

```
33 AUG       oui [mais tu vas tu vas le voir
34 BAK           [8rire8
35 AUG       tu vas goûter [la sauce
```

7.4.2.4 Chevauchements de parole

Les chevauchements de paroles sont identifiés par la balise « [», noté au moment où le chevauchement débute.

Exemple tiré de l'extrait n°3 « Les Picottes » :

```
031 OBS     oui je me [doute
032 BEN               [tu dois tu dois tu dois prendre le car
```

7.4.2.5 Difficultés de transcription des discours

Par la complexité du corpus (nombre de locuteurs, bruits environnants, multiplicité des interactions se déroulant dans un même espace et au même moment), il est parfois difficile de saisir l'ensemble des discours. Trois cas de figure se sont présentés. Premièrement, il est arrivé de ne pas avoir de certitude quant à ce qui est prononcé : nous avons identifié les segments correspondants par la balise « (texte) », où *texte* correspond au discours supposé. Deuxièmement, il est arrivé d'hésiter entre deux transcriptions différentes. Dans les cas où il a été impossible de trancher entre les deux possibilités, elles ont toutes les deux été transcrites par la balise « (texteA_texteB) », où *texteA* correspond à la première hypothèse relative à ce qui est prononcé, et *texteB* à la deuxième. Troisièmement, certains passages n'ont pas pu être transcrits. Ils sont identifiés par le signe « x » lorsqu'une seule syllabe n'est pas audible, et par la suite de signes « xxx » lorsque deux syllabes ou plus sont inaudibles.

Lorsqu'un locuteur réalise une apocope, les phonèmes non prononcés sont remplacés par le signe « - »

Exemples tirés de l'extrait n°3 « Les Picottes » :

079 BEN **x** le Niger **c- t-** le traverses en en [car

[…]

087 BEN traverser le désert x c'est dans les **(picottes)**

Exemple tiré de l'extrait n°14 « La Décision » :

022 BEN je je n'ai pas le **(temps_droit)**de regretter

7.4.3 Commentaires relatifs à la transcription

Les commentaires sont divisés en deux catégories principales : les commentaires de gestes, et les commentaires de parole. Ils apparaissent dans les lignes spécifiques indiquées par une balise (ligne numérotée), comme les locuteurs, avec une police grisée afin de faciliter leur identification et la lecture des transcriptions.

7.4.3.1 Les commentaires de parole

Les commentaires de paroles, identifiés par « ComP » en début de ligne, permettent notamment d'indiquer si le discours d'un participant est relatif à la conversation ou non : dans le second cas, le segment concerné est grisé, et précédé d'une ligne indiquant « autre conversation ». Dans l'exemple ci-dessous, la ligne 77 correspond au commentaire de parole, et la ligne 78 au discours qui n'est pas en rapport avec l'échange étudié dans l'extrait.

Exemple tiré de l'extrait n°3 « Les Picottes » :

076 BEN [il y a le désert il y a le [désert du Niger le Niger à à Lybie
077 ComP autre conversation
078 CLA [du sucre

Les commentaires de paroles permettent par ailleurs d'indiquer des informations prosodiques. Deux balises ont été adoptées : une pour indiquer l'accentuation (le locuteur

insiste par sa prononciation sur un terme ou une suite de termes) ou l'allongement (hésitation avec allongement d'une voyelle) ; une pour le tchip (marqueur paraverbal[92]).

Dans le cas du tchip, seule une annotation dans la ligne de commentaire est présente, et concerne le locuteur précédent (ici Béni, qui parle à la ligne 5).

Exemple tiré de l'extrait n°11 « Ils doivent aller » :

```
04 OBS     oui
05 BEN     CHRS est
06 comP    8tchip8
07 OBS     oui [c'est sûr que por par rapport à Montluçon euh
```

L'accentuation et l'allongement sont annotés dans la ligne de commentaire, sous le terme correspondant. Ces annotations sont complétées par une balise « °*texte*° » dans le discours pour identifier les segments concernés par le phénomène en question.

Exemple tiré de l'extrait n°6 « Bismillah » :

```
25 DJI     ça faut qu'on demande ça xxx nous aussi on connait [pas ça
26 OBS                                                        [faut qu'on
           demande à qui
           (1.1)
27 DJI     x les [personnes qui connait bien le pulaar
28 OBS           [des
29         [bah vous vous
30 DJI     [même ceux qui ont écrit le pulaar là
31 OBS     bah vous vous connaissez bien le pulaar vous le [parlez
32 DJI                                                     [°non°
33 ComP                                                     accentué
34 YAH                                                     [oui mais
           (1.1)
35 DJI     mais [il y a des écritures qui sont sorties tout dernièrement
           Ils ont écrit
```

Exemple tiré de l'extrait N°9 « Canal Plus » :

```
01 OBS     donc ça vous faites ça tous les jours depuis que tu es arrivé
02 BEN     oui
03 OBS     ok
            (1.9)
```

[92] « Le tchip, ou tchipage, est un élément de communication non verbale. Il est courant en Afrique, ainsi que parmi les populations d'origine africaine dans les Antilles ou aux États-Unis. Il existe dans les sphères francophone, anglophone et néerlandophone. […] Techniquement, il s'agit de produire un bruit de succion, modulé par le passage de la langue et la position des lèvres. Le bruit produit peut être rendu par l'onomatopée « tchip », le /i/ pouvant être plus ou moins prolongé. Le tchipage comporte souvent également un mouvement de tête dans le mouvement opposé au mouvement de la langue, et peut même être complété d'une posture spécifique.» (*Tchip*, Wikipédia)

```
04 ALI     oui parce que b- BEN tu étais °à° l'hôtel [euh
05 ComP                                  allongement
06 BEN                                                [NOM-HÔTEL- NOM-HÔTEL
07 ALI     NOM-HÔTEL en fait c'est à la sortie de VILLE
08 OBS     d'accord
```

7.4.3.2 Les commentaires de geste

Les commentaires de geste sont identifiés dans un acteur séparé du locuteur, et identifiés par la balise « ComG + *code locuteur* ». Ils précisent la nature du ou des gestes effectués par le locuteur concerné. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, la ligne 19 correspond à la gestuelle de Marvin (MAR), et la ligne 20 à celle de Bakary (BAK).

Exemple tiré de l'extrait n°1 « Mis Dehors » :

```
19 ComG MAR      regard OBS > ALI > feuille
20 ComG BAK      regard téléphone > ALI > téléphone
```

7.4.4 Tableau des conventions adoptées et exemples de transcriptions

7.4.4.1 Tableau des conventions de transcription adoptées

L'ensemble des conventions adoptées dans les transcriptions est présenté dans le tableau ci-dessous, aussi disponible en annexe II-1 p.viii.

Conventions relatives aux évènements verbaux			
Acteur	**Balise**	**Annotation**	**Signification**
OBS			Observatrice
INLOC			Locuteur inconnu
BEN			Code locuteur : les trois premières lettres du pseudonyme attribué au locuteur concerné par le tour (ou mentionné dans un tour s'il est un participant à l'interaction)
		PRENOM	Exemple d'anonymisation (3_l.29)
		x	Une syllabe est inaudible (3_l.13)
		xxx	Plusieurs syllabes sont inaudibles (3_l.23)
		non p- pas (3-l.4)	Apocope (3_l.4)

		[et tout oui [voilà	Chevauchement de paroles (3_l.16-17)
		(voyager)	Doute sur la compréhension de ce qui est dit (3_l.30)
		(en_à)	Hésitation entre deux transcriptions possibles (3_l.30)
		8rire8	Qualité vocale (3_l.29)
		(0.9)	Pause (3_l.9-10)

Conventions relatives aux qualifications du verbal			
Acteur	**Balise**	**Annotation**	**Signification**
ComP	° °	°non° *accentué*	Le texte entre les balises est accentué : le locuteur insiste par sa prononciation (10_l.37)
ComP	° °	°des° *allongement*	Hésitation avec allongement de voyelle, le texte entre les balises correspondant à la suite de syllabes sémantiquement cohérentes dont la dernière est accentuée (10_l.11)
ComP	8 8	*8tchip8*	Tchip (marqueur paraverbal, voir note p.223)
ComP		*autre conversation*	Les lignes qui suivent et qui sont grisées relèvent d'une autre interaction que celle qui nous intéresse dans l'extrait (3_l.65)
ComG BEN		*tourne la tête vers la gauche*	Gestuelle du locuteur identifié par son code (10_l.7)

Figure 42 : Tableau des conventions de transcriptions adoptées

7.4.4.2 Exemples de transcriptions

Les transcriptions présentent rarement l'ensemble des conventions adoptées. Nous proposons ici deux exemples, l'un d'un enregistrement audio et l'autre d'un enregistrement vidéo, afin d'illustrer l'utilisation des conventions dans l'exercice de transcription.

Transcription de l'extrait n°3 « Les Picottes » - enregistrement audio

```
001 OBS     comment est-ce que euh tu tu me dis si mes questions elles te gêne
            et si tu veux pas répondre tu es pas obligé hein
002 BEN     non
003 OBS     et comment est-ce que tu as décidé que tu allais partir parce que
            ça doit être difficile comme décision à prendre non
004 BEN     non p- pas pour moi c'est pas c'était pas difficile
005 OBS     c'est pas difficile
```

006 BEN bah si c'est difficile lorsque tu as tu as t'as t'as euh tu as maman qui est à côté de toi papa est là
007 OBS oui
008 BEN très difficile
(0.9)
009 mais lorsque tu te sens seul déjà tu as les sœurs tu as les frères mais c'est vrai mais ça peut pas être comme ta maman et pap- et et ton papa aussi
(0.9)
010 c'était une décision qui a été pris
(1.6)
011 sans sans sans regret quoi
012 OBS ok
013 BEN x
(2.1)
014 bah le le pl- le difficile c'est de xxx à ta maman ou à ton papa mais si mais eux ne vit plus
(1.0)
015 CLA oui en fait c'est euh
016 OBS tu as pas à dire au revoir [et tout oui
017 BEN [voilà
(1.6)
018 pas le il y a pas le difficile dedans ou quoi
(0.8)
019 OBS et tu connaissais des gens qui avaient déjà fait ça avant toi
020 BEN pardon
021 OBS tu connaissais des gens qui l'avaient déjà fait avant toi
022 BEN euh non pas de euh (le départ) non le départ j'ai
(0.8)
023 je l'ai fait comme ça hein je l'ai pas je l'ai pas su quelqu'un qui x j'étais avec des amis on on a on s'est levés quoi on a fait le départ [xxx
024 OBS [vous êt- oui tu es quand même [parti avec plusieurs personnes [tu es pas parti tout seul
025 BEN [x
[oui nous étions au nombre trois hein
026 OBS d'accord
(7.8)
027 vous êtes partis comment à pied
(0.7)
028 BEN c'est c'est c'est tu peux pas voyager (en_à) pied de Côte d'Ivoire jusqu'au Niger d'abord xxx
029 8rire8 PRENOM
(1.2)
030 Côte de Côte d'Ivoire du Niger d'abord même là tu peux pas (voyager) (en_à) pied jamais
031 OBS oui je me [doute
032 BEN [tu dois tu dois tu dois prendre le car
033 OBS car
034 BEN c'est [car xxx Niger
035 CLA [ah oui
036 BEN x le Niger maintenant xxx là-bas maintenant tu c'est le traversée du [désert qui est là c'est dans les (picottes) on le fait aussi
037 CLA [xxx
(0.5)
038 OBS dans les quoi
039 BEN dans l- dans les (picottes)
040 OBS les (picottes)
041 BEN oui

042 OBS c'est quoi les (picottes)
043 BEN c'est des [xxx de les voitures [euh
044 CLA [c'est des [c'est pas en Inde ça les trucs euh
045 OBS bein non c'est au Niger il dit
(0.6)
046 CLA au Niger
(0.7)
047 OBS c'est des petites voitures c'est ça
048 BEN oui
049 OBS [ok
050 BEN [mais xxx quoi
051 les quatre quatre c'est les voitures quatre quatre
052 OBS voiture quatre quatre ok
053 BEN oui mais c'est [pas les voitures de
054 CLA [ah les pick-up
055 OBS ah [les pick-up et toi [tu dis les (picottes)
056 CLA [les pick-up
057 BEN [oui
058 OBS c'est ça
059 BEN oui
060 CLA [oui les pick-up
061 OBS [ok
(0.5)
062 BEN [xxx
063 OBS [c'est rigolo
(1.3)
064 BEN [x
065 ComP autre conversation
066 CLA [qu'est- tu veux
067 t'as besoin de quelque chose
068 tu veux que j'ouvre
069 OBS donc après tu traverses le Niger en quatre quatre
070 ComP autre conversation
071 CLA xxx
072 tu [cherches quoi
073 BEN [pas le Niger
074 ComP autre conversation
075 CLA [x
076 BEN [il y a le désert il y a le [désert du Niger le Niger à à Lybie
077 ComP autre conversation
078 CLA [du sucre
(0.6)
079 BEN x le Niger c- t- le traverses en en [car
080 ComP autre conversation
081 CLA [du sucre
082 BEN oui mais tu tu [t'es
083 OBS ah [ok et après tu [traverses le désert
084 ComP autre conversation
085 CLA [ça
086 BEN [xxx
087 traverser le désert x c'est dans les (picottes)
088 OBS ok
089 BEN c'est
(1.2)
090 x
091 ComP autre conversation
092 CLA ça
(1.0)
093 OBS et c- c'est toi et tes amis qui conduisaient

094 BEN non
095 OBS ou il y [a des gens
096 BEN [il y a il y a des [gens il y a des [euh
097 ComP autre conversation
098 CLA [xxx [euh
(0.8)
099 BEN il y a des gens [qui sont là pour ça
100 ComP autre conversation
101 CLA [(des assiettes) euh
102 BEN ça c'est leur travail aussi
103 OBS d'accord
104 BEN c'est comme les les rebelles qui sont sur le désert là c'est eux qui font traverser les [gens
105 ComP autre conversation
106 CLA [le nescafé il y a il y a [xxx
107 OBS ok
108 BEN [que euh s- qui sont sur le nord du Mali à Niger en Niger [c'est eux qui font trav-
109 ComP autre conversation
110 CLA [on vous la met là maintenant
111 BEN vous [sa vous savez très bien que il y a pas il y a pas il y a pas de [président en Lybie il y a
112 OBS [c'est
113 ComP autre conversation
114 CLA [là
115 BEN il y a la guerre qui [est là
116 ComP autre conversation
117 CLA [tiens
118 OBS bah oui oui je sais bien
119 BEN le traversée ça se passe dans la (mer_main) de x de des rebelles qui sont sur le désert
120 OBS oui
(0.6)
121 BEN traversé c'est toujours comme ça
(2.7)
122 OBS c'est des gens tu les paies et après ils t'emmènent si ils [peuvent
123 BEN [oui oui
124 OBS ok
(6.7)
125 pareil après en Lybie pour trouver le bateau c'est [ça
126 BEN [oui mais c'est les mêmes personnes hein
127 OBS c'est les mêmes personnes
128 BEN c'est les mêmes personnes [qui fait la traversée
129 OBS [d'accord

Transcription de l'extrait n°10 « Montluçon » - enregistrement vidéo

01 ALI non et en plus il y a des supers musées x [on m'a dit qu'il y a un petit musée à euh j'ai on a pas réussi à le voir l'année dernière
02 BEN [ouais
03 ALI un petit musée °de° mmh du livre du livre de poche
04 ComP allongement
05 OBS ah ok

06 ALI oui
(0.7)
07 ComG BEN tourne la tête vers la gauche
08 BEN Montluçon est très Montluçon est très x puis [les éducatrices qui sont là-bas elles sont (gentilles)
09 ALI les
10 et en plus en fait Montluçon ça fait une
(0.6)
11 c'est pas comme Moulins Moulins c'est °des°
12 ComP allongement
13 °des°
14 ComP allongement
15 c'est beau mais Montluçon [c'est
16 CLA [c'est valloné en fait c'est
[bien
17 ALI [c'est valloné et c'est des petites rues sinueuses xxx (du bourg) tu vois
18 ComG BEN acquiescement
19 OBS oui oui oui oui
20 CLA c'est chouette
21 ALI des petites rues sinueuses
22 OBS ok
(3.1)
23 BEN Montluçon il y a pas il y a pas il y a pas hôtel hein
24 ComG BEN hoche la tête NON
25 ALI pas d'hôtel
26 BEN quand tu es confirmé directement tu vas appartement hein
27 ALI ah ouais
28 BEN ouais
29 ComG BEN regarde à droite d'ALI
30 à l'hôtel quand tu es à l'hôtel c'est que tu n'es pas encore confirmé si tant que tu n'as p- euh x à l'hôtel quand tu fais ton évaluation
(0.6)
31 si tu restes sur Montluçon tu vas directement dans un appartement
32 ALI [ah ouais
33 OBS [du coup c'est un appartement où tu es [tout seul ou tu es avec d'autres jeunes
34 ALI [oui
35 BEN [oui
36 oui tu es [tout seul
37 ALI [°non°
38 ComP accentué
39 [°tout seul° dans °[l'appart-°
40 ComP accentué
41 ComP accentué
42 OBS [tout seul
43 BEN [oui
44 oui
45 ALI mais quand [tu es
46 BEN [il y a des appart- [il y a des non
47 ComG ALI s'approche de BEN et lève un doigt
48 ComG BEN place sa paume face à ALI
49 ALI [pas quand tu es °mineur°
50 BEN °oui° tu es mineur [oui Montluçon c'est comme ça
51 ComP accentuation
52 ALI [t'es tout seul dans l'appart-
53 ComP PROM

```
54 ComG        regard BEN
55 ComP        aspiration ALI
56 BEN         les éducatrices est là pour te pour te pour te accompagner
               dans tes démarches
57 ComG BEN    secoue sa main en formant un cercle
58             et puis il y a des gens les a- les appartements c'est comme
               par exemple euh tu as tu as la la cuisine qui est là vous
               vous croisez dans la cuisine
59 ComG BEN    tourne la tête vers la gauche
60 ComG BEN    regard plaques > ALI > plaques
61 ComG BEN    tourne la tête vers la gauche + pointage avec la main et le
               bras en arc de cercle
62 ComG BEN    jette sa main ouverte et plate en avant puis refait avec
               main ouverte en « prise »
63             chacun est dans sa chacun a sa chambre quoi
64 ALI         x la chambre
                    (0.6)
65 BEN         vous pouvez euh on peut prendre une euh un appartement de
               quatre personnes
               [cha- euh oui
66 ComG BEN    pointe différents endroits avec sa main
67 ALI         [ah oui il y a un appart vous êtes à plusieurs
68 BEN         il y a quatre personnes qui est là mais [il y a une seule
               cuisine
69 ALI                                                  [d'accord
70             et après derrière le °soir° vous êtes °tous seuls°
71 ComP                             accentuation
72 ComP                                              accentuation
73 BEN         °oui°
74 ComP         accentuation
                    (0.9)
75             il y a télé il y a tout qui est là dans le salon
76 ComG BEN    secoue sa main
77 OBS         ok
78 BEN         ça x (ça amuse bien)
79 CLA         8rire8
80 ComG         ALI touche un bras de BEN avec le dos de sa main
81 BEN         là là [là-bas (j'étais)
82 OBS         8rire8
83 ALI               [tu étais °bien° à Montluçon
84 ComP                accentuation
85 BEN         ouais Montluçon c'est c'est c'est
```

7.5 Synthèse des choix relatifs à l'enquête

Notre étude s'inspire de la méthodologie ethnographique. L'observation participante et les entretiens *in situ* sont des étapes clés en ethnométhodologie et en ethnographie de la communication, puisqu'elles permettent l'établissement d'une relation particulière entre l'enquêteur et l'enquêté, où la confiance favorise l'élicitation de données personnelles parfois sensibles. Cette relation peut uniquement être mise en place par l'adoption, de la part du chercheur, d'un positionnement réflexif et non intrusif, en veillant

à identifier les vecteurs de vulnérabilité des enquêtés pour chercher à les éviter au maximum.

La prise en main du terrain s'est effectuée par l'adoption d'une posture non menaçante et non intrusive, en s'inspirant des postures des travailleurs sociaux et en consignant les observations de terrain sur un objet du quotidien – le téléphone portable. L'observatrice a établi un lien de confiance avec les jeunes, en veillant à conserver une fluidité dans la distance sociale qui les séparait, car comme le note Hugonnier (2023 : 64), « la distance sociale ne serait pas un *attribut* figé et immuable, mais davantage un paramètre d'enquête stratégique changeant et en perpétuelle négociation […] ». La confiance a par ailleurs été instaurée par une explication de l'objet d'étude volontairement vaste facilitant la mise en place de représentations chez les différents acteurs du dispositif, qui n'ont pas été rectifiées. Tant parmi les jeunes que parmi les travailleurs sociaux, certains acteurs se sont investis d'une mission de médiation entre l'observatrice et les jeunes, ce qui a permis de provoquer des rencontres et de valider l'introduction de matériel d'enregistrement dans la pièce.

Cette recherche s'inscrit dans une approche écologique, par la construction d'un recueil autour de la thématique et de l'espace de la cuisine. Il s'agit d'un choix stratégique ayant facilité l'accès à un espace dans lequel des interactions multiples se déroulent, et ayant participé à la construction du lien de confiance entre l'observatrice et les jeunes par l'investissement dans une activité commune.

Dans l'analyse, des distinctions entre des interactions principales et secondaires ont été réalisées pour certains extraits, en fonction de l'objet d'étude. Les transcriptions tendent à représenter au plus proche les discours des jeunes, et permettent de rendre compte de la complexité de certains contextes discursifs par la mise en évidence de l'intrication des interactions dans un même espace. Ainsi, les interactions sélectionnées sont documentées de manière ciblée et multidimensionnelle, afin de restituer le discours des jeunes en relation avec leurs identités et leurs parcours (Muniglia *et al.,* 2019). Cette documentation se veut aussi précise que nécessaire, et aussi éthique que possible.

TROISIÈME PARTIE

Analyse du corpus :

Mobilité, Vulnérabilité et Temporalité

La mobilité, définie comme une relation entre deux savoirs (*savoir lire* et *savoir choisir*, voir chapitre 3 p.47), est toujours investie en situation, et se développe de fait dans les temporalités diverses de l'individu (individuelle d'une part, et toutes celles dans lesquels il est inscrit d'autre part). Dès lors, la mobilité des jeunes varie selon leur lecture des différents choix qui s'offrent à eux, différant d'un parcours à l'autre. Le parcours effectif des jeunes est déterminé par les choix résultant d'une lecture singulière du contexte, lecture regroupant elle-même la compréhension des coordonnées et l'analyse des possibles s'offrant aux jeunes. Nous faisons l'hypothèse que la mobilité des MNA, singulière, est impactée par le contexte dans lequel ils évoluent. Il en découle une dynamique complexe, où différents types de mobilités interagissent entre eux. La mobilité est élaborée par des facteurs externes, qui peuvent être mis en exergue au regard des concepts de vulnérabilité et de temporalité. Nous chercherons notamment à dégager les effets d'une augmentation ou d'une perte d'agentivité dans une situation donnée, au sens où la *dimension agentive* participe à rendre possible le développement de la mobilité. Aussi, c'est le *calcul* dans la mobilité qui sera étudié dans cette partie, à partir de trois approches complémentaires : la mise à jour du système complexe par lequel s'organise la mobilité, l'identification des facteurs incidents sur le développement de la mobilité (la vulnérabilité), et l'exposition du caractère dynamique de la mobilité par son inscription dans des dimensions temporelles subordonnées.

L'analyse proposée est à mi-chemin entre l'analyse du discours et l'analyse interactionnelle[93] : les interactions sont étudiées d'abord au cas par cas, avant d'être mises en relation afin de dégager des phénomènes récurrents. Le caractère temporel et co-construit des interactions est au cœur des analyses avec un intérêt pour la séquentialité du discours ainsi qu'une prise en compte de la multimodalité des ressources employées par les locuteurs, notamment dans les extraits vidéos. Les analyses seront proposées en trois temps. D'abord, des analyses d'extraits détaillées seront proposées afin de déceler les phénomènes relatifs aux concepts choisis. À partir de ces premières conclusions, nous proposerons des analyses se focalisant sur l'étude de ces phénomènes dans des séries d'extraits relatives à chaque concept, où chaque série a été conçue *via* le processus de

[93] Voir Maingueneau, 2012 ; Traverso, 2008.

sélection des extraits présenté au chapitre 6. Dans le même temps, nous veillerons à identifier d'autres phénomènes corrélés, le cas échéant. Enfin, nous proposerons des bilans des conclusions établies à partir des analyses de chaque série d'extraits.

Chapitre 8
Analyse de la mobilité des MNA

Ce chapitre présente l'étude des extraits du corpus qui mettent en évidence le recours au développement de leur mobilité par les MNA du dispositif. Dans un premier temps, une première approche sera proposée à partir d'une analyse détaillée de deux extraits. Grâce aux premières conclusions établies à la suite de cette analyse, nous présenterons des analyses de six autres extraits dans l'optique de confirmer, infirmer ou compléter ce qui aura pu être dégagé *via* les deux premiers extraits. Ces analyses seront présentées sous forme de vignettes, comportant trois segments :

- Une présentation du contexte interactionnel, où les participants à l'interaction étudiée seront nommés et décrits, à l'instar des espaces géographiques et discursifs dans lesquelles chaque interaction se déroule ;
- Une analyse restreinte, où seuls les passages permettant de dégager des phénomènes en lien avec les trois concepts définis sont présentés, sous forme de transcriptions partielles analysées au regard des thématiques qui en émergent ;
- Une conclusion résumant les phénomènes ayant été observés dans l'interaction.

À la suite de cette série d'analyse, nous proposerons un premier bilan de l'analyse de la mobilité des MNA, qui sera complété par les analyses des deux autres séries d'extraits aux chapitres suivants. Les transcriptions complètent des extraits sont disponibles en annexe.

8.1. Première approche

8.1.1 Extrait n°1 : « Mis Dehors »

8.1.1.1 Résumé et contextualisation de l'extrait

8.1.1.1.1. Présentation des espaces et résumé

L'extrait « Mis dehors »[94] est tiré d'une séquence complexe se déroulant dans la cuisine, où trois activités se distinguent, réparties selon les espaces où elles se déroulent :

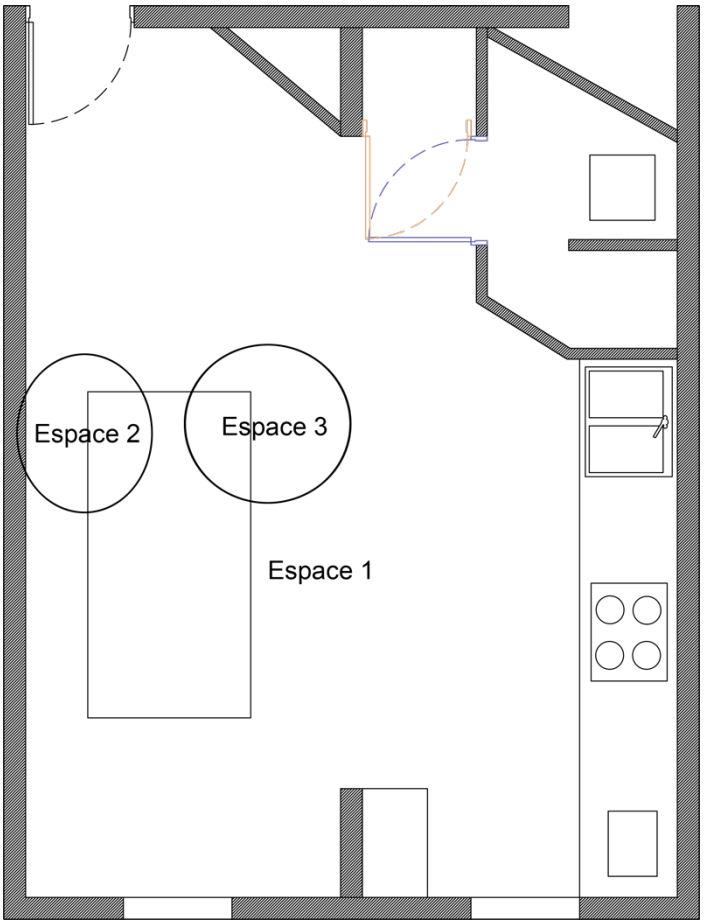

Figure 43 : Plan des espaces - Extrait n°1

[94] Voir la transcription complète à l'annexe III-1 p.xxiv.

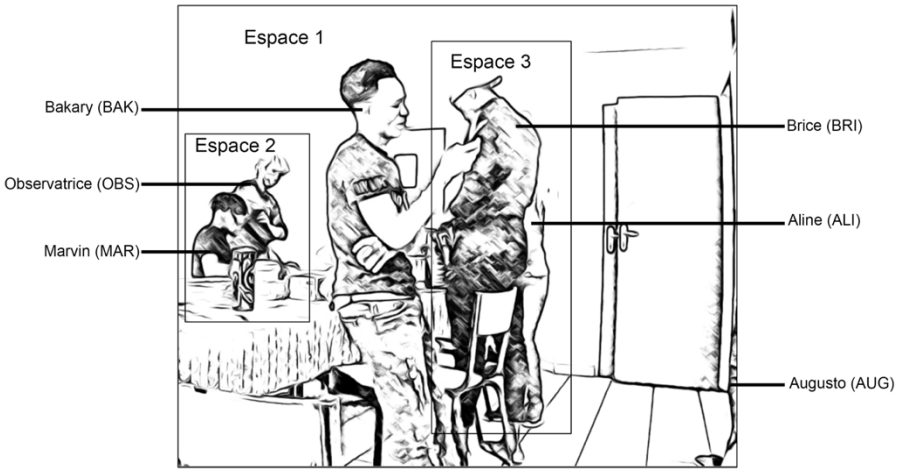

Figure 44 : Participants et espaces - Extrait n°1

L'espace 1 correspond à l'ensemble de la pièce : il s'agit de l'espace dans lequel tous les participants se trouvent, et celui qui justifie qu'ils s'y trouvent puisqu'il s'agit de l'espace qui sert à l'activité en cours, c'est-à-dire la préparation du repas du soir. Six participants s'y trouvent : quatre jeunes (Bakary, Marvin, Brice et Augusto –ce dernier étant hors champ), une travailleuse sociale chargée d'encadrer l'atelier (Aline) et l'observatrice. Dans cet espace, Augusto occupe la position du chef et n'a pas de commis. Il a en revanche un observateur : Bakary (au centre de l'image) a déclaré plus tôt dans l'après-midi qu'il venait regarder comment Augusto cuisine. Il faut noter que Bakary fait partie des chefs réguliers des ateliers culinaires, tandis qu'Augusto est nouvellement arrivé ; c'est la première fois que l'observatrice et Augusto se rencontrent. Les autres participants sont affairés par deux activités séparées de la préparation du plat, *i.e.* l'activité d'Augusto. Ainsi, dans l'espace 2, Marvin fait ses devoirs, aidé par l'observatrice, et dans l'espace 3, Aline, la travailleuse sociale et Brice, un jeune, sont en train de préparer un dessert pour le repas. Il s'agit d'une activité distincte de la préparation menée par Augusto, en ce qu'elle est issue d'une proposition de la travailleuse sociale, et que le dessert est un plat qui n'est jamais à l'initiative des jeunes pendant les ateliers culinaires.

Parmi les jeunes présents, le plus ancien sur le dispositif est Bakary, logé au CHRS depuis environ huit mois. Marvin et Brice sont eux présents depuis environ deux mois, tandis qu'Augusto est « nouveau » (pour citer Aline), c'est-à-dire qu'il est hébergé ici depuis quelques jours, deux semaines au plus.

Dans cet extrait, Aline raconte à l'observatrice une anecdote qui s'est déroulée la semaine précédente ; cette anecdote est en fait composée de deux récits. Dans le premier récit, les jeunes qui cuisinent habituellement lors des ateliers repas n'ont, cette fois, pas eu envie de préparer, et des jeunes moins habitués ont dû s'en charger. Dans ce récit, Aline mentionne qui sont les jeunes qui ont préparé, et explique qu'elle leur a proposé de solliciter un jeune plus habitué pour leur venir en aide. Ce dernier est venu, mais a été très vite remercié par les chefs et commis, ce qu'Aline a alors félicité. Dans le deuxième récit, Aline indique qu'au même moment, à l'étage supérieur, Augusto était en train de cuisiner seul, et précise qu'il aime cuisiner. Pendant le récit d'Aline, adressé à l'observatrice, les quatre jeunes dans la pièce écoutent l'échange.

Dans l'analyse de cet extrait, nous nous intéressons dans un premier temps au récit d'Aline, avant d'étudier dans un second temps la situation dans laquelle ce récit prend place.

8.1.1.1.2. Contextualisation du récit

07 ALI parce que là tous ceux qui faisaient ils ils ils ils en avaient marre de faire quoi pour les autres hein

Lors des ateliers cuisine, nous avons pu observer que les jeunes qui sont commis ou chef(s) sont régulièrement les mêmes ; il s'agit par ailleurs d'un groupe solidaire : les jeunes sont souvent ensemble en dehors des ateliers culinaires et même en dehors du dispositif alors qu'ils étaient majeurs et installés dans leurs propres appartements. C'est ce groupe de jeunes auquel fait référence Aline lorsqu'elle mentionne « tous ceux qui faisaient » (l.7). D'après son récit, ces jeunes ont fait savoir qu'ils ont conscience d'être les principaux acteurs des ateliers culinaires depuis leur arrivée et qu'ils souhaitent changer cette situation (« ils en avaient marre de faire […] pour les autres »). Cette baisse d'implication de la part de certains jeunes est de plus en plus récurrente à cette époque, et s'explique par le fait que ce sont généralement les mêmes jeunes qui se chargent de la préparation depuis plus de six mois. Ce qui était jusque-là un plaisir, c'est-à-dire cuisiner en groupe pour l'ensemble des jeunes du CHRS, est peu à peu devenu une contrainte. Ce mouvement correspond à une modification de la constellation des possibles des jeunes, qui sont dès lors moins volontaires : l'organisation des ateliers telle qu'elle est proposée

par l'équipe comporte certaines limites, illustrées ici par une perte de motivation dû à un rapport plaisir/obligation qui est de moins en moins en la faveur des jeunes. La situation présentée dans ce récit, à savoir un refus de participation, est inhabituelle et constitue un contexte exceptionnel.

> Plus tard dans la journée, j'ai eu l'occasion de confronter le groupe de cuisiniers habituels à ce refus qui m'avait été conté (voir extrait « Ceux qui sont là » p.xxxii). Ce dernier fut partiellement confirmé, ajoutant une dimension qui n'avait pas été mentionnée par Aline. En effet, l'un des jeunes a été contacté par téléphone par une travailleuse sociale pour qu'il participe à la préparation, alors qu'il était absent du CHRS pour chercher un stage. Après m'avoir ainsi justifié pourquoi il n'a pas pu participer à la préparation, il a ajouté avoir informé la personne qui l'a appelé que les jeunes présents n'avaient qu'à se charger de la préparation, étant donné que « d'habitude » (pour le citer), ce sont lui et ses amis qui préparent. *(Note de contextualisation n°15)*

```
01 ALI          oh tu étais pas là la semaine dernière (faut) te raconter
02 OBS          oui
                (0.6)
03 ALI          c'était super
                (1.9)
04 ALI          non mais il y a du sucre d- il y a du sucre il y a du
                sucre
05 ALI          c'était super parce que euh c'était pas gagné
06 OBS          ah oui
07 ALI          parce que là tous ceux qui faisaient ils ils ils ils en
                avaient marre de faire quoi pour les autres hein
08 OBS          oui
09 ALI          alors euh t- tu te rappelles tu dois voir qui c'est
                PRENOM1
                (0.6)
10 OBS          euh
11 ALI          c'est un nouveau [qui est arrivé maintenant il est
                descendu
12 OBS                           [c'est un nouveau
13 ALI          mais ça fait un [moment qu'il est là
14 OBS                          [oui oui oui je crois oui oui oui
15 ALI          et c'était c'était pas gagné
```

Le caractère exceptionnel de la situation racontée par Aline est explicité dès le début de l'extrait, puisqu'elle commence son récit en exprimant de la nécessité de transmettre l'histoire, nécessité qui semble liée à la réussite de l'évènement : « faut te raconter » (l.1) est complété par « c'était super » (l.3). La pause (0.6s) avant le tour vient renforcer la valeur de l'adjectif « super », en ce qu'il correspond au premier élément de contexte qui est donné par la travailleuse sociale : alors que l'on s'attend à ce que le récit commence,

l'évènement est d'abord qualifié. Nous interprétons les tours 1 et 3 de la manière suivante : ce qu'il s'est passé la semaine dernière était super, à tel point que ce doit être raconté. Cela est confirmé à la ligne 5, où la conjonction « parce que » (l.5) permet à Aline de justifier son choix d'adjectif, d'ailleurs répété à ce tour. Ce balisage indique l'importance accordée par Aline au récit qu'elle est en train de faire.

```
15 ALI          et c'était c'était pas gagné
                (0.7)
16 ALI          et PRENOM1
17 ComG MAR     regard feuille > OBS
18 ALI          MAM
19 ComG MAR     regard OBS > ALI > feuille
20 ComG BAK     regard téléphone > ALI > téléphone
21 ALI          et PRENOM2 le petit [PRENOM2
22 ComG MAR     regard feuille > ALI
23 ComG MAR     regard ALI > OBS
24 ComG MAR     regard OBS > BAK
25 ComG MAR     regard BAK > ALI
26 OBS                              [oui
27 ALI          ils se sont mis alors euh tu verrais les discussions
                c'est pas comme ça c'est pas comme ça
28 ComG BAK     regard téléphone > ALI
29 ALI          mais ils ont réussi à faire [hein
30 ComG MAR     regard ALI > BRI
31 OBS                                      [ok
```

Après avoir entendu le récit dans son intégralité, nous pouvons interpréter l'énoncé de la ligne 5 à partir de celui de la ligne 29. Alors qu'Aline déclare que « c'était super parce que c'était pas gagné », nous savons en fait que ce qui était « super », c'est la réussite de l'évènement malgré un début peu prometteur. En d'autres termes, Aline présente l'évènement comme quelque chose qui allait certainement ne pas fonctionner, comme le montre la répétition de « c'était pas gagné » aux lignes 5 et 15, et indique dans le même temps qu'il s'est pourtant finalement bien déroulé, ce qui lui confère un caractère « super » car « réussi » (l.29).

8.1.1.1.3. Une dimension privée

Dès la première ligne, Isabelle oriente son récit à destination de l'observatrice. L'utilisation des pronoms personnels singuliers « tu » et « te » (l.1) indiquent que le discours n'est pas destiné à l'ensemble des personnes présentes dans la cuisine, mais uniquement à elle. D'autres occurrences de ces pronoms au fil du récit le confirment : « tu te rappelles » à la ligne 9 et « tu verrais » à la ligne 25.

Bien qu'Aline ne soit pas visible sur l'enregistrement vidéo, nous pouvons observer que le regard de l'observatrice est uniquement dirigé vers elle : il semble donc que les autres personnes de la pièce soient occultées de l'échange. Même lorsque les jeunes réagissent aux paroles d'Aline, ceux-ci sont ignorés. Prenons le cas de Bakary en exemple.

```
16 ALI          et PRENOM1
17 ComG MAR     regard feuille > OBS
18 ALI          BAK
19 ComG MAR     regard OBS > ALI > feuille
20 ComG BAK     regard téléphone > ALI > téléphone
21 ALI          et PRENOM2 le petit [PRENOM2
```

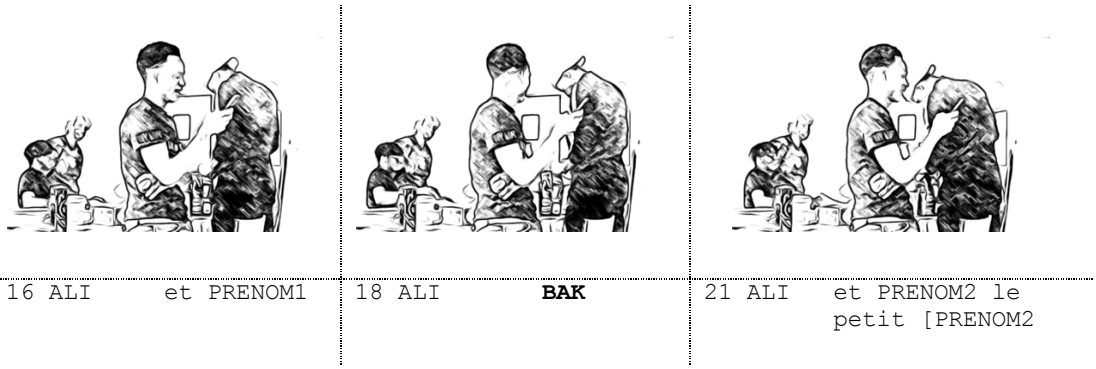

Figure 45 : Illustrations et transcription partielle 1 – Extrait n°1

À la ligne 18, Aline prononce le nom de Bakary lorsqu'elle liste les participants de l'évènement qu'elle est en train de raconter. Celui-ci, alors sur son téléphone, tourne la tête vers elle en entendant son nom, puis revient sur son téléphone. Bien qu'à ce moment, aucun indicateur ne le confirme, nous faisons l'hypothèse que Bakary suit la conversation à partir du moment où son prénom est mentionné. En effet, il réagit à nouveau au discours d'Aline un peu plus tard.

```
27 ALI          ils se sont mis alors euh tu verrais les discussions
                c'est pas comme ça c'est pas comme ça
28 ComG BAK     regard téléphone > ALI
29 ALI          mais ils ont réussi à faire [hein
30 ComG MAR     regard ALI > BRI
31 OBS                                      [ok
32 ComG MAR     regard BRI > ALI > feuille
33 BAK          [quoi
34 ALI          [et en fait à un moment je dis j'appelle PRENOM3
35 BRI          [euh x la semaine dernière
36 ALI          [x c'est ma c'est ma roue de secours [PRENOM3 [xxx [(fait
                venir_prévenir) et après ils me l'ont mis dehors
37 ComG BAK     regard ALI > BRI
38 OBS                                                [oui
39 BAK                                                      [hein
40 ComG BRI     regard face > BAK > face
```

41 BRI **[la semaine dernière**
42 ComG BAK ***regard BRI > ALI***
43 ComG BAK ***regard ALI > téléphone***
44 OBS [ok
45 BAK [oh

De la ligne 27 (« discussions ») à la ligne 45 (« oh »), Bakary est tourné vers Aline ou Brice. À la ligne 33, il énonce « quoi », à la suite d'Aline qui vient de mentionner la réussite du projet narré. Par cette intervention, Bakary témoigne ne pas avoir connaissance du sujet de l'échange entre Aline et l'observatrice. Pour autant, aucune des deux ne daigne lui répondre, nous pouvons même nous demander si cette interrogation a été perçue par elles.

39 BAK **[hein**
40 ComG BRI regard face > BAK > face

41 BRI **[la semaine dernière**
42 ComG BAK regard BRI > ALI

43 ComG BAK regard ALI > téléphone

Figure 46 : Illustrations et transcription partielle 2 – Extrait n°1

C'est Brice, à la ligne 35, qui va proposer un élément de réponse à Bakary en énonçant « euh x la semaine dernière ». Cette réponse, formulée faiblement, est répétée à la ligne 38 après que Bakary a exprimé son incompréhension (« hein » l.39). La répétition de Brice est accompagnée de deux marqueurs indiquant qu'elle s'adresse à Bakary : elle est prononcée à un volume plus élevé et dans sa direction (l.40-41 ; voir illustration ci-dessus).

Cet échange permet de montrer que le récit d'Aline est construit pour l'observatrice et ne tient pas compte des autres présents. De plus, il illustre l'utilisation des connaissances partagées pour la co-construction du sens. En effet, il n'est fait à aucun moment de l'extrait une explicitation du sujet du récit : s'il paraît évident qu'Aline fait référence à l'atelier cuisine qui s'est déroulé une semaine avant, seuls quelques éléments épars dans son discours permettent de le comprendre, présentés ci-après. En débutant

son récit par « tu étais pas là la semaine dernière » (l.1), Aline définit un cadre temporel extrêmement précis. Il y a, au sein du dispositif, beaucoup plus de moments où l'observatrice est absente que présente, aussi préciser qu'elle n'était « pas là » permet de mettre en avant le fait qu'Aline parle d'un moment où, habituellement, elle est présente, c'est-à-dire l'atelier culinaire du mercredi après-midi.

La tâche que le groupe a dû réaliser n'est jamais mentionnée explicitement dans l'extrait. Elle n'est abordée que par l'utilisation du verbe « faire », repris de l'expression courante *faire à manger / faire le repas*, plus largement utilisée au sein du CHRS que *préparer le repas*. Ainsi, à la ligne 7, Aline mentionne des jeunes qui « faisaient » et qui « en avaient marre de faire » ; puis elle réutilise ce verbe pour noter un succès : « mais ils ont réussi à faire » (l.29). Le « quoi » (l.29) de Bakary montre qu'Aline s'est reposée sur les connaissances qu'elle partage avec l'observatrice pour construire son récit, ce qui a entrainé au moins un jeune (Bakary) à ne pas suivre l'échange, ou du moins à ne pas en comprendre le sujet. Brice utilise le même procédé lorsqu'il répond par deux fois aux interrogations de Bakary par l'énoncé « la semaine dernière » (l.35 et l.41). Comme Aline, il ne mentionne pas directement l'activité de préparation, et la simple mention du cadre temporel suffit pour permettre à Bakary de resituer le sujet du récit, comme en témoigne son énoncé à valeur de validation « oh » à la ligne 45 et le retour de son attention vers son téléphone.

Cette situation peut être interprétée en termes de mobilité, qui correspond ici à une mobilité discursive : l'ensemble des personnes présentes dans la pièce a connaissance du fonctionnement du CHRS et de l'organisation d'ateliers culinaires quotidiens, aussi peu d'éléments suffisent à y faire référence. Cela est d'autant plus vrai que celui qui semble avoir le moins suivi le récit au départ, à savoir Bakary, était l'un des participants à l'évènement auquel Aline fait référence. L'observatrice est ainsi la participante la moins informée de l'échange quant à l'évènement raconté ; si les quelques éléments fournis lui permettent de situer le contexte, alors l'hypothèse peut être faite qu'il en va de même pour le reste des personnes présentes dans la cuisine lorsqu'Aline raconte son anecdote. Parmi les choix de narration qui s'offraient à elle, elle semble avoir choisi la voie la plus succincte (*i.e.* celle qui donne le moins d'informations à l'oral), et cela est suffisant pour qu'elle se fasse comprendre.

8.1.1.2 Deux formes de mobilité alimentaire distinctes

8.1.1.2.1. Une mutualisation des répertoires alimentaires

```
27 ALI          ils se sont mis alors euh tu verrais les discussions
                c'est pas comme ça c'est pas comme ça
28 ComG BAK     regard téléphone > ALI
29 ALI          mais ils ont réussi à faire [hein
30 ComG MAR     regard ALI > BRI
31 OBS                                      [ok
```

Un projet appartenant aux jeunes s'identifie dans le récit d'Aline : préparer le repas malgré l'absence de ceux qui sont les plus à même de le faire, selon les habitudes prises dans l'atelier. Ce projet a pu être mené à bien grâce aux choix qui ont été faits par les jeunes, présentés par Aline comme des « discussions » (l.27). Ici, le pluriel joue un rôle important, en ce qu'il témoigne de la mobilité qui a existé pendant l'évènement : les jeunes ont, à plusieurs reprises, échangé pour se mettre d'accord. La répétition de « c'est pas comme ça » (l.27) correspond à un discours rapporté, où Aline est en fait en train de citer partiellement les échanges qui ont eu lieu. Par notre connaissance du contexte global et des jeunes, nous savons que chaque occurrence de « c'est pas comme ça » a été exprimée par des personnes différentes, et pas par une seule personne critiquant le reste du groupe[95]. Cela correspond aux « discussions » mentionnées juste avant la répétition du syntagme verbal. Par l'expression de leur avis contraire à ce qui était en train de se faire, les jeunes ont participé à la construction d'un répertoire alimentaire commun, produit de leurs connaissances individuelles mises au service d'une activité commune. Pour autant, malgré l'évidence de ce travail de co-construction, il est impossible de savoir comment l'activité a réussi *in fine* : soit les jeunes sont parvenus à trouver un (ou plusieurs) accord, soit l'un d'entre eux a pris une décision pour le reste du groupe, soit un membre de l'équipe encadrante les a départagés et a pris la décision à leur place[96].

[95] Nous avons en effet pu observer ce type d'échanges à d'autres moments durant notre étude, ce qui nous permet cette interprétation malgré notre absence au moment où l'évènement s'est produit.

[96] Trois cas de figure possibles, car déjà observés à d'autres moments dans l'enquête.

8.1.1.2.2. Une aide « extérieure »

À la ligne 27, Aline termine de définir le cadre de l'évènement qu'elle narre. Elle précise alors dans quelles conditions la réussite du projet s'est effectuée.

```
29 ALI          mais ils ont réussi à faire [hein
30 ComG MAR     regard ALI > BRI
31 OBS                                      [ok
32 ComG MAR     regard BRI > ALI > feuille
33 BAK          [quoi
34 ALI          [et en fait à un moment je dis j'appelle PRENOM3
35 BRI          [euh x la semaine dernière
36 ALI          [x c'est ma c'est ma roue de secours [PRENOM3 [xxx [(fait
                venir_prévenir) et après ils me l'ont mis dehors
```

Au-delà du travail de mise en commun effectué par les jeunes, il semble qu'une personne extérieure au groupe de cuisiniers est intervenue et a participé à la réussite du projet, à la suite d'une décision d'Aline. Les jeunes n'ont pas été les seuls à prendre des décisions dans l'activité de préparation : en énonçant « à un moment je dis j'appelle PRENOM3[97] » (l.34), Aline exprime le fait qu'elle n'a pas laissé le choix aux jeunes, réduisant ainsi leur mobilité dans l'activité. Bien que nous ne sachions pas exactement ce qu'a fait ou dit PRENOM3 – d'autant que le passage le concernant (l.36) est peu audible en raison d'une superposition de paroles, il apparaît clairement que sa venue n'est pas anodine. PRENOM3 est en effet présenté par Aline comme sa « roue de secours » (l.36), et nous savons qu'elle le considère comme un « expert du riz » (pour la citer), ce dont elle nous a déjà fait part à plusieurs reprises lors d'autres ateliers. Aussi, il est très probable que cette intervention ait eu un lien avec la cuisson du riz, car c'est généralement à ce sujet qu'Aline propose de se référer à lui. Il est probable qu'il soit venu ajouter ses propres connaissances au répertoire alimentaire commun, voire qu'il a pris une décision pour le groupe. Dans ces conditions, la mobilité des jeunes en charge de la préparation est doublement atteinte. D'une part, une personne extérieure au groupe est imposée pour mener à bien le projet, diminuant leur champ d'action. D'autre part, PRENOM3 intervient en tant qu'expert, par l'intermédiaire d'Aline qui le place dans ce rôle, ce qui semble signifier que les cuisiniers, eux, ne sont pas des experts. Ainsi, on leur impose non

[97] Se référer aux conventions de transcription p.viii. Nous avons choisi de ne pas nommer les personnes qui ne sont pas locuteurs dans un extrait, afin de pouvoir différencier les présents des absents dans chaque échange.

seulement un avis tiers, mais aussi un avis qui est considéré comme plus valable que le leur, ce qui participe à la réduction de leurs pouvoirs d'action et de décision.

36 ALI [x c'est ma c'est ma roue de secours [PRENOM3 [xxx [(fait venir_prévenir) **et après ils me l'ont mis dehors**
37 ComG BAK regard ALI > BRI
38 OBS [oui
39 BAK [hein
40 ComG BRI regard face > BAK > face
41 BRI [la semaine dernière
42 ComG BAK regard BRI > ALI
43 ComG BAK regard ALI > téléphone
44 OBS [ok
45 BAK [oh
46 ALI [PRENOM3 et ils se sont débrouillés tous seuls
47 OBS trop bien
48 ALI j'étais super contente je suis fière d'eux je leur ai dit

Les jeunes élaborent ainsi leur mobilité en refusant la contribution de PRENOM3. Dans un même énoncé, Aline raconte la venue de PRENOM3 puis indique immédiatement que les cuisiniers l'ont remercié dès que possible : « (fait venir_prévenir) et après ils me l'ont mis dehors » (l.36). Dans cet énoncé, l'utilisation du pronom personnel "me" est loin d'être anodine, étant donné que la construction de l'énoncé aurait pu être de la forme suivante : PRENOM3 est venu et après ils l'ont mis dehors. Le choix de pronom apporte une subjectivation du récit d'Aline : ce n'est pas seulement un jeune qui a été remercié, mais *son* expert. En mettant PRENOM3 à la porte dès que possible, les jeunes cuisiniers ont signalé leur refus d'être suppléants d'un tiers venu pour les remplacer ; autrement dit, ils ont défendu leur place et leur rôle au sein de l'activité. Cette volonté d'indépendance est d'ailleurs soulignée par Aline à la ligne 63, qui vient compléter le tour de la ligne 34 : « ils me l'ont mis dehors » (l.36) « et après ils se sont débrouillés tous seuls » (l.46).

Alors que le comportement des jeunes face à l'initiative d'Aline pourrait paraître malvenu (pris comme un refus de l'autorité de la travailleuse sociale par exemple), elle le considère en fait comme une action positive : en déclarant qu'elle était « super contente » (l.48) et « fière d'eux » (l.48), elle valide la prise de position du groupe, bien que cette prise de position allât à l'encontre de sa propre initiative. Elle ajoute « je leur ai dit » (l.48), ce qui témoigne d'une volonté d'encourager ce type de comportement. En effet, l'un des objectifs des ateliers culinaires est de développer l'autonomie des jeunes pour les préparer à la vie seuls une fois majeurs, et ce refus d'être accompagné par l'expert plus que

nécessaire correspond exactement à ce que les travailleurs sociaux essaient de transmettre aux jeunes. Finalement, ce qui s'apparentait au départ à une défiance de l'autorité est en fait une actualisation de la mobilité des jeunes et un développement de leur autonomie relative aux repas.

8.1.1.2.3. Des niveaux différents

```
48 ALI          j'étais super contente je suis fière d'eux je leur ai dit
                (2.0)
49 OBS          alors la page suivante
50 ALI          bon et il y avait AUG qui cuisinait en haut mais ça c'est
                un chef AUG
```

De nouveau, le récit semble terminé. L'observatrice le pense en tout cas, puisqu'elle revient à l'activité qui l'occupait avant l'échange avec Aline, en déclarant à Marvin en train de faire ses devoirs « alors la page suivante » (l.49), après avoir attendu deux secondes pour voir si Aline avait fini. Pourtant, cette dernière reprend le récit, mentionnant cette fois un autre aspect de l'histoire qui n'a pas été abordé jusque-là : pendant que le groupe s'affairait dans une cuisine, un autre jeune préparait le repas pour le deuxième étage de l'hébergement collectif (« bon et il y avait AUG qui cuisinait en haut » l.50). La suite de l'énoncé, « mais ça c'est un chef AUG » (l.50), met les deux situations en contraste par l'utilisation de la conjonction de coordination « mais ». En précisant qu'Augusto (le cuisinier du deuxième étage) est un « chef », Aline sous-entend qu'il dispose d'une autonomie suffisante pour ne pas avoir été concerné par les aléas rencontrés par le groupe. Alors que les jeunes du groupe se sont « débrouillés *tous seuls* » (l.46), le « chef » (l.50) s'est lui débrouillé *seul*. Cet ajout au récit, à première vue anodin, montre en fait la disparité des niveaux d'autonomie entre les jeunes lorsqu'il s'agit de préparer un repas : d'un côté, un groupe de jeunes a eu besoin d'une aide extérieure ; tandis que de l'autre, un jeune a réalisé la même tâche par lui-même, sans intervention tierce. L'extrait donne à voir une catégorisation nuancée de la mobilité des jeunes par Aline : en fonction des connaissances de chacun, un même projet sera réalisé dans des conditions différentes tout en aboutissant au même résultat.

8.1.1.3 Un récit inscrit dans plusieurs temporalités

8.1.1.3.1. Une coupure dans les activités

Le récit d'Aline s'insère dans trois activités co-existantes réparties en espaces (voir 8.1.1.1.1 p.238) : l'activité de préparation du plat, l'activité des devoirs et l'activité de préparation du dessert. Dans l'activité de préparation du repas, Augusto s'affaire seul, sous le regard ponctuel de Bakary venu pour l'observer, bien qu'il passe la majeure partie de son temps sur ton téléphone ; cela confirme notre analyse sur l'autonomie d'Augusto, à nouveau chef d'un atelier et qui prépare sans commis – comme dans la scène décrite dans le récit. Dans l'activité des devoirs, Marvin est assis à table (gauche), tandis que l'observatrice se tient debout à côté de lui. Ils font face au reste des personnes présentes, et disposent d'une vue d'ensemble sur la cuisine. En face d'eux, de l'autre côté de la table (droite), Aline et Brice sont occupés par la troisième activité, celle de préparation du dessert. Dans cette activité, Aline occupe une position d'experte et donne des instructions à Brice pour préparer un gâteau, tout en réalisant certaines des étapes de la préparation elle-même. Au moment de l'extrait, elle vient de demander à Brice d'ouvrir un paquet de cacao en poudre qui servira pour la préparation. Ainsi, elle est temporairement libérée de son rôle de guide dans l'activité – puisque Brice est occupé par une tâche – et a la possibilité de s'adresser à l'observatrice suffisamment longtemps pour lui raconter l'évènement passé. En effet, Brice essaie d'ouvrir le paquet de cacao pendant toute la durée de l'extrait, ce qui montre qu'il n'est pas, à ce moment, dans l'attente d'aide ou d'instructions de la part d'Aline.

Alors que le récit s'adresse uniquement à l'observatrice, il vient perturber l'activité des devoirs : en d'autres termes, ce qui se veut à l'attention d'une personne en affecte aussi une autre. En effet, l'attention de l'observatrice est accaparée par Aline, et Marvin se retrouve sans l'aide qu'il avait au départ. Cela est sans conséquence jusqu'au tour 16, car Marvin est en train d'écrire quelque chose.

Marvin devait travailler un devoir de compréhension de texte, à partir d'une petite histoire et de questions sur cette histoire. Jusque-là, il traitait son travail étape par étape, où chaque étape était guidée par l'observatrice : penchée par-dessus son épaule, je regardais les consignes pour les comprendre avec lui, et cherchais les réponses pour pouvoir l'aider à les trouver ensuite par lui-même. J'observais ensuite la manière dont il rédigeait ses réponses pour vérifier sa bonne compréhension du travail. *(Note de contextualisation n°16)*

Comprenant que son attention est prise par Aline lorsqu'il se tourne vers l'observatrice au tour 16, il porte son regard vers la travailleuse sociale. Marvin est à l'écoute de l'échange entre Aline et l'observatrice, comme le montrent ses mouvements de tête et la direction de son regard. La plupart de ces mouvements sont illustrés dans le tableau ci-dessous :

16 ALI et PRENOM1 *17 ComG MAR regard feuille > OBS*	*17 ComG MAR regard feuille > OBS* 18 ALI BAK *19 ComG MAR regard OBS > ALI*	*19 ComG MAR regard OBS > ALI*
19 ComG MAR regard ALI > feuille	*23 ComG MAR regard ALI > OBS*	*24 ComG MAR regard OBS > BAK*

25 ComG MAR regard BAK > ALI 26 OBS [oui	*32 ComG MAR regard BRI > ALI*	*32 ComG MAR regard ALI > feuille*

Figure 47 : Illustrations et transcription partielle 3 – Extrait n°1

Du tour 17 au tour 32 (environ douze secondes), le regard de Marvin passe de l'observatrice à Aline, puis retourne vers sa feuille, avant de revenir vers Aline et de regarder à tour de rôle les quatre personnes les plus proches de lui. Ces mouvements témoignent d'une écoute attentive du récit par Marvin, qui n'est plus concentré sur sa propre tâche : alors qu'il n'est pas impliqué par le récit d'Aline, il fait pourtant bien partie de l'interaction. Pendant ce temps, seule Aline parle, avec quelques interventions de l'observatrice par des continueurs[98] (« oui » l.26, « ok » l.31). Marvin se concentre ensuite de nouveau sur son travail, jusqu'au tour 60 où son regard se porte sur Augusto, devenu le sujet principal de l'interaction depuis le tour 50 (« mais ça c'est un chef AUG »). Pour autant, il semble ne pas vraiment être impliqué dans son travail jusqu'à ce que l'attention de l'observatrice se porte à nouveau sur lui. À la ligne 49, alors que l'observatrice pense le récit terminé, elle se tourne à nouveau vers Marvin en énonçant « alors la page suivante » : cela indique que la suite du travail se trouve sur une autre page que celle que Marvin est en train de regarder, et qu'il n'est donc plus en train de travailler à ce moment. Il semble alors que l'échange qui a lieu entre Aline et l'observatrice, ainsi que le fait de se retrouver seul face à son travail, l'ont perturbé.

Cet arrêt momentané du travail de Marvin mène à penser que le récit d'Aline provoque, involontairement, une confrontation entre trois temporalités différentes :

[98] Notion tirée de Traverso, V. (2016). *Décrire le français parlé en interaction*. Ophrys.

- La temporalité individuelle de Marvin, qui doit faire ses devoirs dans un temps imparti (avant la date de rendu, mais aussi avant le repas s'il veut profiter de l'aide de l'observatrice pour terminer) ;
- La temporalité individuelle de l'observatrice, qui est partagée entre l'activité dans laquelle elle était impliquée jusqu'ici (les devoirs) et l'écoute du récit d'Aline, qui peut s'avérer utile pour son étude et qui mérite donc son attention ; sans compter l'aspect relationnel qui l'empêche d'ignorer la demande d'attention d'Aline ;
- La temporalité à la fois individuelle et administrative d'Aline, qui dans un même temps fait le récit d'une anecdote (échelle individuelle) et d'un évènement directement lié aux objectifs de l'équipe éducative (échelle institutionnelle).

8.1.1.3.2. Un espace physique élaboré par la temporalité institutionnelle

```
07 ALI          parce que là tous ceux qui faisaient ils ils ils ils en
                avaient marre de faire quoi pour les autres hein
08 OBS          oui
09 ALI          alors euh t- tu te rappelles tu dois voir qui c'est
                PRENOM1
                (0.6)
10 OBS          euh
11 ALI          c'est un nouveau [qui est arrivé maintenant il est
                descendu
12 OBS                           [c'est un nouveau
13 ALI          mais ça fait un [moment qu'il est là
14 OBS                          [oui oui oui je crois oui oui oui
```

Après avoir introduit brièvement le contexte de son récit en mentionnant que les cuisiniers habituels n'ont pas souhaité participer à l'atelier de la semaine passée (ligne 7), Aline liste les jeunes par qui ils ont été remplacés. Pour ce faire, elle commence par s'assurer que l'observatrice connait l'ensemble des jeunes concernés, et mentionne en premier PRENOM1 (l.9), que l'observatrice connait le moins étant donné que sur les trois jeunes listés, c'est celui qui est arrivé le plus récemment. Face à notre incertitude (« euh » l.10), Aline précise qu'il s'agit d'un jeune arrivé récemment au CHRS (« c'est un nouveau » l.11), avant d'ajouter « maintenant il est descendu » (l.11). Alors que cette information géographique semble incongrue et peu liée au récit, elle est en fait primordiale pour que l'observatrice puisse comprendre qui est le jeune dont il est question. À l'époque où l'enregistrement a été fait, il est coutume que les jeunes qui viennent d'arriver au CHRS

disposent d'une chambre au deuxième étage, puis déménagent au niveau inférieur lorsqu'une chambre se libère, laissant la leur vide pour un nouvel arrivant. Par « descendu » (l.11), Aline cherche à faire comprendre que PRENOM1 était logé dans une chambre du deuxième étage, et qu'il est « maintenant » logé au premier étage. L'énoncé « maintenant il est descendu » (l.11) pourrait ainsi être reformulé de la manière suivante : désormais sa chambre est au premier étage. L'annonce de ce transfert et le fait qu'il soit mentionné à la suite de « nouveau » (l.11) montrent qu'il existe une gradation de nouveauté lorsqu'il s'agit de l'arrivée des jeunes, marquée par l'espace de vie privée (la chambre) qui leur est attribué. Ainsi, dans la temporalité institutionnelle, un jeune du deuxième étage est *plus nouveau* qu'un jeune du premier étage. De manière générale, aux yeux de l'équipe éducative comme à ceux des jeunes, le deuxième étage correspond donc aux nouveaux arrivés, tandis que le premier étage correspond aux anciens arrivés (les *moins nouveaux*). Il est dès lors possible d'estimer si un jeune est un nouvel arrivant ou s'il est présent depuis au moins plusieurs semaines selon la chambre dans laquelle il est logé.

8.1.1.4 Conclusions

L'analyse de ce premier extrait illustre l'expression d'une mobilité discursive par la démonstration de l'utilisation des connaissances partagées par les locuteurs pour organiser le discours : c'est ce qu'on le retrouve à la fois dans le récit d'Aline, qui ne mentionne jamais explicitement à quel évènement elle fait référence, mais aussi dans le discours de Brice qui se contente d'une brève indication temporelle pour faire comprendre à Bakary quel est l'évènement dont il est question. La mobilité alimentaire du groupe est indexicalisée par l'actualisation d'un répertoire alimentaire commun d'une part, et par la démonstration de différents niveaux de connaissances par les jeunes, qui atteignent un même but de deux manières différentes (le groupe *versus* Augusto) d'autre part.

Il apparaît que la mobilité alimentaire des jeunes est diminuée temporairement par l'augmentation de leur vulnérabilité : dans son récit, Aline mentionne un moment où l'agentivité des jeunes a été diminuée par l'intervention d'un tiers, ce qui a mis en évidence leur manque d'expertise dans cette situation, et les a ainsi placés dans une situation de vulnérabilité face à Aline et à leur pair, considéré lui comme *expert*. Ils ont néanmoins

contré cette vulnérabilité temporaire en réussissant à se passer de l'aide extérieure dès que possible, leur permettant *de facto* de développer leurs mobilités alimentaire et sociale.

Enfin, il existe une conflictualité entre différentes temporalités (individuelle et institutionnelle), par le positionnement d'Aline dans l'interaction : en livrant son récit à l'observatrice, elle perturbe les activités se déroulant dans les espaces 2 et 3. De plus, la temporalité institutionnelle impacte la catégorisation des espaces du dispositif par ses différents acteurs *via* la perception de la fonction du deuxième étage.

8.1.2 Extrait n°2 : « Confiance »

8.1.2.1 Présentations des espaces et résumé de l'extrait

8.1.2.1.1. Présentation des espaces interactionnels

L'extrait « Confiance »[99] précède chronologiquement l'extrait « Mis Dehors », qui s'est déroulé sept minutes plus tôt. Il est tiré d'une séquence complexe se déroulant dans

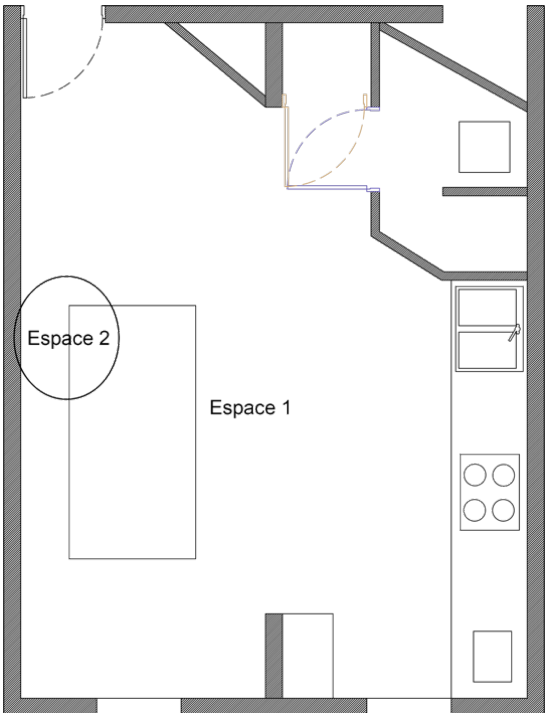

Figure 48 : Plan des espaces - Extrait n°2

[99] Voir la transcription complète à l'annexe III-2 p.xxvi.

la cuisine où deux activités se distinguent, réparties selon les espaces où elles se déroulent :

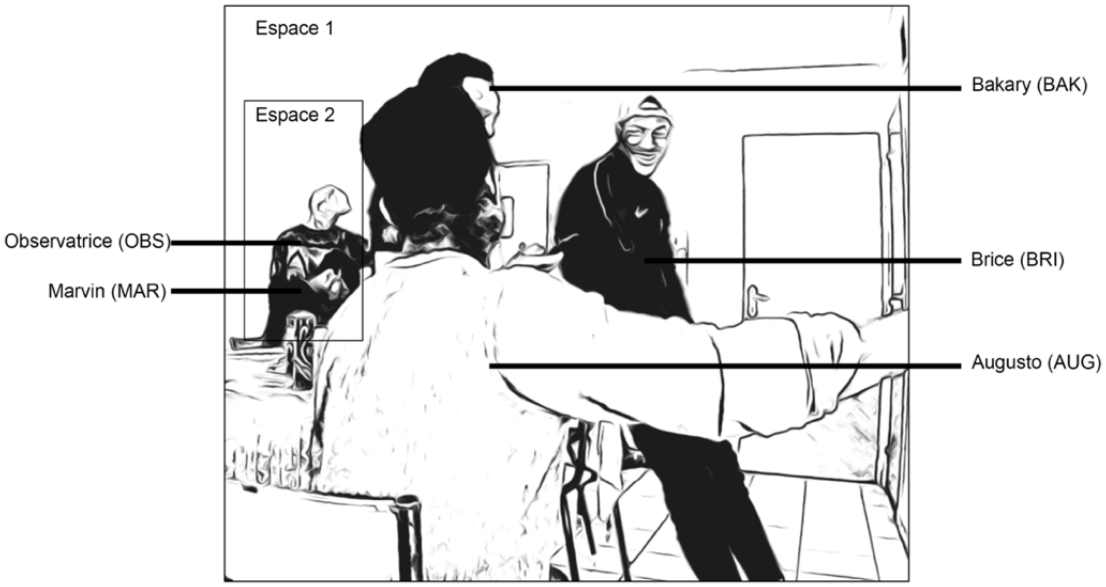

Figure 49 : Participants et espaces - Extrait n°2

L'espace 1 correspond à l'ensemble de la pièce : il s'agit de la cuisine, soit l'espace dans lequel tous les participants se trouvent. C'est l'espace qui sert à l'activité en cours, c'est-à-dire la préparation du repas du soir. Cinq participants s'y trouvent : quatre jeunes (Bakary, Marvin, Brice et Augusto) et l'observatrice. Dans cet espace, Augusto occupe la position du chef et n'a pas de commis. Il est en revanche observé par deux des jeunes : Brice, qui participe passivement à l'activité pour développer ses connaissances en cuisine et Bakary, qui vient comparer ses connaissances avec celles d'Augusto (*cf* résumé de l'extrait ci-après). Dans l'espace 2 se trouve Marvin, en train de faire ses devoirs (voir la note de contextualisation n°16 p.251), aidé par l'observatrice.

Comme pour l'extrait « Mis dehors », Bakary est le jeune qui est présent depuis le plus longtemps sur le dispositif – environ huit mois. Marvin et Brice sont logés au CHRS depuis deux mois, et Augusto est arrivé plus récemment, entre quelques jours et deux semaines.

Pour cet extrait, l'espace interactionnel des devoirs (espace 2) ne sera pas pris en compte, car il n'y a aucun signe d'échange entre les participants de cet espace et ceux qui

sont concernés par la cuisine. Pour autant, il est nécessaire de garder en mémoire que l'échange s'effectue en présence de deux témoins : Marvin et l'observatrice.

8.1.2.1.2. Résumé de l'extrait

En amont de l'extrait, Bakary et Augusto discutent pendant plusieurs minutes à propos de la cuisson du riz. L'échange commence par une intervention de Bakary qui s'étonne qu'Augusto n'a pas encore commencé à préparer le riz pour le repas du soir. Ils comparent leurs méthodes respectives (cuisson dans l'eau et cuisson à la vapeur) en argumentant sur l'aspect final que chaque cuisson donne au riz. Dans cette situation, les deux jeunes se positionnent en experts et défendent leur préférence. Pour autant, les jeunes ne sont pas en train d'essayer de se convaincre et respectent le point de vue de l'autre. Leur discours s'adresse néanmoins autant à l'autre qu'à Brice, le troisième participant de l'interaction. Celui-ci est moins expérimenté (il pose des questions aux deux autres) et s'intéresse à la fois à l'échange et à la cuisson en cours. Pendant les deux minutes qui précèdent l'extrait, Augusto explique une manière de préparer le riz comme si c'était l'unique méthode à suivre en prenant en comparaison la méthode d'un autre jeune, qui a été pratiquée le soir précédent. Cette explication s'adresse principalement à Brice, puisque Bakary est occupé à regarder son téléphone ; Brice et Augusto s'approchent d'ailleurs des plaques de cuisson (situées hors champ, à droite), s'éloignant de fait de Bakary.

Dans la séquence dans laquelle s'inscrit l'extrait, Bakary et Augusto échangent à propos des manières de préparer le riz, chacun expliquant à l'autre comment il s'y prend. L'extrait « Confiance » rapporte la fin de cet échange conversationnel, ponctué de remarques et de questions de la part de Brice qui s'intéresse à chacune des deux techniques présentées par ses camarades. L'extrait débute par Brice qui fait remarquer à Bakary qu'il ne semble pas d'accord avec la technique d'Augusto. Dans les échanges qui suivent, Bakary explique la raison de sa présence dans la cuisine alors qu'il ne prépare pas, tandis qu'Augusto termine de faire la démonstration à l'oral de ses connaissances sur la cuisson du riz. À la fin de l'extrait, l'intérêt des ateliers culinaires pour les jeunes est questionné par Augusto, et justifié par Brice en réponse : le premier considère qu'il n'a

rien à y apprendre, tandis que le second s'identifie au contraire comme le public cible de ces ateliers.

8.1.2.2 La mobilité alimentaire

L'ensemble de cet extrait ainsi que la séquence dans laquelle il s'inscrit témoignent d'une mobilité liée à la thématique de l'alimentation. Nous montrerons tout d'abord comment l'espace de la cuisine permet de rassembler des jeunes aux niveaux de connaissances culinaires variés, avant de nous intéresser à la manière dont le répertoire alimentaire commun est actualisé.

8.1.2.2.1. Opposition entre deux niveaux de connaissances

```
18 BAK      je l'ai dit c'est ça là c'est petit ce que tu [as préparé
19 AUG                                                   [oui c'est
            petit mais quand c'est beaucoup je sais comment
            (0.6)
20          je vais le préparer
```

Au tour 18, Bakary fait référence à la quantité de riz qu'Augusto est en train de préparer : il s'inquiète de la possibilité qu'elle soit insuffisante, comme le montre l'expression « c'est petit » (l.18). « C'est petit » doit être compris dans le sens *c'est peu*, une généralisation de l'emploi pour tout type de faible quantité observée dans plusieurs variétés de français d'Afrique ; le faire remarquer permet à Bakary de pointer un potentiel problème, c'est-à-dire qu'il doute qu'Augusto prépare suffisamment de riz pour l'ensemble des convives prévus au repas du soir.

> La question du *bien* manger dans les cultures ouest-africaines est d'abord liée à la notion de quantité : bien manger, c'est manger assez. Ce constat, relevé par plusieurs chercheuses lors de journées d'étude, a notamment été fait par le nutritionniste qui intervient ponctuellement auprès des jeunes du dispositif. L'un des premiers ateliers qu'il propose aux jeunes, à la suite de ce constat, est d'ailleurs de travailler avec eux comment manger plus diversifié tout assurant aux jeunes qu'ils n'auront plus faim après le repas, bien qu'ils aient réduit les quantités dans leurs assiettes. *(Note de contextualisation n°17)*

Un décalage se crée alors entre l'interrogation de Bakary et la réponse procurée par Augusto : alors que le premier cherche à s'assurer qu'il y aura assez à manger pour tous, la réponse du second fait état de sa capacité à cuisiner et ne semble pas, à première vue, chercher à rassurer Bakary. Au contraire, il confirme le fait qu'il prépare une petite quantité (« oui c'est petit » l.19). Plutôt que répondre que la quantité sera suffisante bien que « petit », Augusto énonce qu'il est capable de préparer toutes sortes de quantité de riz : « quand c'est beaucoup je sais comment / je vais le préparer » (l.19-20). Augusto fait la démonstration de sa mobilité alimentaire, puisqu'il se présente comme *sachant* et comme *flexible* : alors que le sujet de l'échange porte sur une question de quantité, il cherche à montrer une partie de ses connaissances. D'une certaine manière, il cherche en fait bien à rassurer Bakary en lui faisant comprendre que la quantité de riz qu'il est en train de préparer est savamment choisie et n'a rien à voir avec un manque de technique de sa part.

20 AUG je vais le préparer
21 BAK **ok**
22 AUG [parce que c'est le c'est le
23 BAK [c'est ça c'est pour cela que je **lui** dis
24 AUG c'est **la [quantité de l-**
25 BAK **[je vais lui faire confiance aujourd'hui** [je vais regarder lui faire
26 AUG **[c'est la quantité de l'eau que** tu vas ajouter
27 ComG acquiescement BRI pour BAK
28 AUG donc euh **laisse-moi le faire** [tu c'est ça que x
29 BAK [**voilà**

21 BAK **ok**

25 BAK **[je vais lui faire confiance aujourd'hui** [je vais regarder lui faire

26 AUG **[c'est la quantité de l'eau que** tu vas ajouter

Figure 50 : Illustrations et transcription partielle – Extrait n°2

À partir du tour 23, les jeunes sortent du dialogue. Bakary se tourne vers Brice et s'adresse à lui pendant les tours 23 et 25 ; l'emploi du pronom « lui » à deux reprises (une par tour) permet par ailleurs de confirmer que le destinataire des énoncés de Bakary n'est plus Augusto mais Brice, puisque c'est à Augusto que fait référence le pronom. Augusto, quant à lui, cherche à terminer sa mise en confiance en justifiant ses connaissances : il énonce ainsi que l'important relève de « la quantité de l'eau » (l.26) lorsqu'il s'agit de riz. Deux facteurs témoignent de l'importance qu'Augusto accorde à sa justification et à la nécessité qu'elle soit reçue par Bakary. D'une part, au niveau prosodique, le volume sonore augmente lorsque Bakary se tourne vers Brice. Bakary parle plus fort (l.23), et Augusto se met alors à parler plus fort lui aussi : voyant qu'il perd l'attention de son interlocuteur principal, il cherche à la conserver le temps qu'il termine et ajuste son volume pour que sa voix puisse toujours être entendue (l.26). D'autre part, au niveau interactionnel, bien qu'Augusto hausse le ton, Bakary continue de s'adresser à Brice (l.25), alors qu'Augusto est toujours en train de parler. Ce dernier s'arrête alors de parler, interrompant son énoncé (« c'est la quantité de l'- » l.24) pour le reprendre au tour 26, alors que Bakary n'a pas terminé son intervention, mais a diminué son volume sonore. Augusto termine sa justification par l'usage de l'impératif (« laisse-moi » l.28), pour asseoir sa certitude face à celui qui l'a mis en doute. Le tour 29, « voilà », correspond à une résolution où Bakary accepte de « faire confiance » au chef, pour reprendre ses mots : il s'agit d'une manière de signifier qu'il est d'accord pour *laisser faire*.

Dans cette partie de l'extrait, Augusto dispose d'une expertise lui procurant suffisamment d'assurance pour se placer dans la position de celui qui sait et qui peut le montrer ; il montre ici sa mobilité alimentaire. Il est cependant mis en doute par un pair et tente de garder la face par des justifications techniques.

45 AUG [parce que (tu dis que ça) **on est en train d'apprendre à préparer mais moi**
46 ComG *acquiescement BRI pour BAK*
(0.5)
47 **je sais cuisiner** x

Cette assurance se manifeste de nouveau à la fin de l'extrait, où Augusto fait part de son incompréhension face à la pertinence de l'atelier pour lui. Au tour 45, il réalise une opposition de pronoms, se mettant lui-même à l'écart du groupe de jeunes : « on

est […] mais moi » illustre bien en quoi il se sent peu concerné par l'intérêt de l'activité en cours, en ce qu'il se distingue des jeunes qui ont besoin « d'apprendre à préparer » (l.45).

```
48 ComG     pointage BRI vers son propre torse
49 BRI      non non c'est moi qui est [train d'apprendre là
50 AUG                                [moi je s- je sais pas qu'est-ce
           que je vais apprendre de la cuisine
51 BRI      c'est moi que je suis en [train d'apprendre
```

Jusque-là, les jeunes (Augusto et Bakary) se sont présentés comme des sachants, ayant déjà de bonnes connaissances en cuisine puisqu'ils sont capables d'en débattre. À partir du tour 49, un nouveau profil se distingue à travers la position que prend Brice : en réponse à l'incompréhension feinte d'Augusto, il déclare que dans cette situation, il est celui qui est en train de développer ses connaissances. Dès sa première intervention, il insiste sur le fait que l'atelier du jour est principalement organisé pour son apprentissage par la répétition de « non » (l.49), immédiatement complétée par la construction clivée « c'est moi qui est en train d'apprendre » (l.49), qui focalise Brice comme principal concerné. Cela est d'ailleurs si important pour lui qu'il le répète quasiment à l'identique deux tours plus tard (« c'est moi que je suis en train d'apprendre » l.51).

L'activité met en lien plusieurs jeunes avec des niveaux d'expertise différents : leurs revendications relatives à cette expertise en interaction révèlent une mobilité alimentaire différenciée. D'une part, Augusto et Bakary se placent tous deux en position de connaisseurs, où Augusto argumente son savoir (voir ci-après). D'autre part, Brice se considère lui comme l'apprenant dans l'activité, et semble considérer que ce sont ses pairs qui vont lui transmettre des savoirs et des savoir-faire. L'articulation de ces profils au profit de l'activité de préparation illustre alors comment chaque jeune analyse la situation et mobilise ses connaissances et compétences pour parvenir à un objectif : c'est une partie de la mobilité, ici mobilité *alimentaire* en ce qu'elle est directement liée à la thématique de l'alimentation par la nature de l'objectif, à savoir préparer un repas.

8.1.2.2.2. Actualisation du répertoire alimentaire commun

La cuisine constitue un espace qui permet de regrouper des jeunes aux niveaux de connaissances divers lorsqu'il s'agit d'alimentation. Nous allons maintenant nous intéresser aux effets de cette mise en relation.

23 BAK [c'est ça c'est pour cela que je lui dis
24 AUG c'est la [quantité de l-
25 BAK [je vais lui **faire confiance** aujourd'hui [je vais **regarder lui faire**

Dans ce passage, Bakary explique la raison de sa présence dans la cuisine. En effet, c'est Augusto qui a la charge de la préparation et n'a pas de commis, pourtant deux jeunes l'accompagnent dans cette activité en s'intéressant à ses manières de faire et en le questionnant. En énonçant qu'il est là pour « regarder lui faire » (l.25), Bakary explique son rôle dans l'activité : il est ici en observateur. Cet énoncé faisant suite à une discussion sur les différentes techniques de préparation de chacun, Bakary exprime qu'il est présent pour apprendre de nouvelles techniques culinaires, là où Brice est lui en train de découvrir. Le syntagme « lui faire confiance » (l.25) confirme qu'il considère qu'Augusto a des connaissances que Bakary peut apprendre.

30 AUG je peux t'apprendre je peux apprendre x toi tu peux apprendre x moi

Cette logique d'apprentissage par l'observation est confirmée au tour 30, alors qu'Augusto réalise un énoncé construit en deux temps dans un schéma de réciprocité : « je peux apprendre x toi » et « toi tu peux apprendre x moi » (l.30). Bien qu'il soit impossible de savoir exactement de quel enseignement il est question ici en raison d'une mauvaise compréhension à partir de l'enregistrement (*cf* « x » à deux reprises), l'énoncé constitue une preuve que l'activité de préparation en cours correspond aussi à une activité de transmission et d'échange de savoirs et de savoir-faire.

36 BAK [c'est pour cela que je lui dis aujourd'hui je vais lui regarder comment on prépare le riz

Cela est d'ailleurs confirmé au tour 36 : Bakary énonce une nouvelle fois qu'il est venu observer le chef, et débute sa phrase par l'adverbe « aujourd'hui », qui permet de signifier que cet objectif s'inscrit dans une temporalité restreinte. Ainsi, son observation prend place à un moment particulier, et dans une temporalité choisie. L'activité de préparation, et par extension l'espace de la cuisine permettent donc aux jeunes de pouvoir mettre en commun leurs connaissances et d'apprendre les uns des autres.

47 AUG **je sais cuisiner** x
48 ComG pointage BRI vers son propre torse
49 BRI non non c'est moi qui est [train d'apprendre **là**
50 AUG [moi je s- **je sais pas qu'est-ce que je vais apprendre** de la cuisine

La possibilité de partage de connaissances est à nouveau mentionnée à la fin de l'extrait, cette fois par Brice. En déclarant qu'il est « là » (l.49) pour apprendre, il montre sans le vouloir que l'un des objectifs de l'atelier culinaire, au-delà de préparer un repas pour le soir, est de créer un espace d'interaction propice à la transmission. C'est d'ailleurs en réponse à Augusto, qui ne comprend pas pourquoi il doit participer à ces ateliers (« je sais cuisiner » l.47), que Brice réalise ce tour. Bien que les rôles de chacun ne paraissent pas totalement compris par les jeunes, il s'agit en fait d'une situation où la confrontation de profils avec différents niveaux permet une co-construction d'un répertoire alimentaire commun et une actualisation des connaissances individuelles. Lorsqu'Augusto fait remarquer qu'il ne « [sait] pas ce [qu'il va] apprendre » (l.50), il illustre en fait sans le savoir que dans cette situation, il n'est pas tant là pour apprendre que pour enseigner, transmettre. Ici, il paraît important de rappeler que la participation aux ateliers se veut être faite sur la base du volontariat, bien qu'il faille parfois forcer la main aux jeunes pour que l'atelier démarre. Étant adolescents, ils ont parfois un manque de motivation relatif à leur âge et aux semaines déjà chargées qu'ils vivent, entre cours et travail. De plus, Augusto a mentionné dans un autre extrait son attrait pour la cuisine (voir extrait « Mis dehors » p.238) ; il apparaît qu'il a choisi de mener la préparation ce jour-là par appétence pour la cuisine plutôt que par envie d'apprendre ou par obligation de faire. Dès lors, la transmission qui s'y produit relève moins d'une logique réfléchie à l'avance par les membres de l'équipe que d'une logique naturelle, amenée par les jeunes eux-mêmes : ils sont volontaires pour apprendre et développer leurs connaissances individuelles, et participent inconsciemment au développement du répertoire alimentaire commun à l'ensemble des jeunes du CHRS, en ce qu'ils se montrent désireux d'agrandir leurs *champs des possibles* respectifs (défini au chapitre 1 p.47).

8.1.2.3 L'imbrication des temporalités

```
01 BRI      BAK
            (0.6)
02          tu n'es pas d'accord pour le
            (0.7)
03          la manière de cuisiner
04 BAK      non moi [je n'ai pas habitude d'être euh
05 BRI              [c'est un
06 BAK      avant que (je n'ai à vivre seul) je viens ici moi pour chier
            vous quoi tu vois
```

07 AUG comment
(0.5)
08 BAK **je vais faire chier vous quoi** [mais
09 ComG pointage BRI vers ses propres yeux
10 AUG [**mais non**
11 BAK 8rire8
12 AUG [**mais en fait regarde**
13 BAK [xxx
14 BRI [il veut regarder
15 AUG le riz que [(il y a la temps) de préparer le riz là

Après avoir interrogé Augusto sur le nom du plat qu'il est en train de préparer (en amont de l'extrait), Brice revient dans le champ de la caméra et s'installe à la gauche de Bakary, en lui faisant remarquer avec une prosodie interrogative (au tour 2) qu'il n'est pas d'accord avec la manière de faire d'Augusto : « tu n'es pas d'accord pour le / la manière de cuisiner »[100] (l.2-3). Bakary répond succinctement par la négative et un début de justification qui ne sera jamais terminé (« non moi je n'ai pas habitude d'être euh » l.4), tour que nous ne savons pas comment interpréter, car nous ne savons pas à quelle « habitude » (l.4) Bakary fait référence. Lorsqu'il énonce « avant que (je n'ai à vivre seul) » (l.6), Bakary fait référence au fait que son hébergement au CHRS a une durée limitée. Le tour 6 fait donc référence à la temporalité institutionnelle : dans un avenir plus ou moins proche, Bakary devra quitter son hébergement actuel et, à terme, quitter l'accompagnement auquel il a accès à ce jour. Le tour 8, quant à lui, illustre la temporalité individuelle : sachant qu'il n'aura pas toujours l'occasion de le faire, Bakary utilise ce temps de préparation comme une occasion de passer du temps avec ses pairs, ce qu'il ne pourra plus faire par la suite à cause de la temporalité institutionnelle. Aussi, en énonçant « je viens faire chier vous quoi » (l.9), Bakary déclare qu'il a choisi de mettre à profit l'atelier culinaire comme un temps de sociabilisation. L'expression « faire chier » est employée en référence à la discussion sur le riz, présentée comme un désaccord par Brice (l.2). Il s'agit en fait ici d'une forme d'humour pour justifier sa présence dans la cuisine alors qu'il n'est ni chef ni commis ; il exprime qu'il vient déranger Augusto dans sa préparation par ses questions à propos du riz. Augusto conteste (l.10) et réfute par une explication alternative (l.12), montrant une certaine distance vis-à-vis de l'*agir* de Bakary, tout en signifiant par

[100] Il s'agit en quelques sorte d'une affirmation interrogative.

ailleurs qu'il ne s'agit pas d'un conflit. Le caractère humoristique est matérialisé par l'expression grossière et le rire de Bakary (l.11).

S'observe ici l'articulation entre temporalité institutionnelle et temporalité individuelle. Du côté institutionnel se trouve le temps de l'atelier culinaire d'une part, et l'existence du parcours d'évolution progressive ponctuée de déplacements géographiques d'autre part. Du côté individuel se trouve l'interprétation de cette temporalité institutionnelle : l'atelier culinaire constitue une occasion pour Bakary et Brice de développer leurs connaissances, et tous deux savent que cette opportunité ne sera pas toujours présente dans leur parcours (*cf* « avant que » l.6). Il y a donc ici une mise à profit d'une activité pour un développement individuel, ce qui correspond une fois encore à de la mobilité, ici induite par la temporalité institutionnelle.

8.1.2.4 Une double vulnérabilité

8.1.2.4.1. La mobilité sociale comme vecteur de vulnérabilité

```
08 BAK      je vais faire chier vous quoi [mais
09 ComG     pointage BRI vers ses propres yeux
10 AUG                                    [mais non
11 BAK      8rire8
12 AUG      [mais en fait regarde
13 BAK      [xxx
14 BRI      [il veut regarder
15 AUG      le riz que [(il y a la temps) de préparer le riz là
16 BAK                 [xxx
17 ComG     acquiescement BRI pour AUG

[…]

19 AUG                                                  [oui c'est
            petit mais quand c'est beaucoup je sais comment
            (0.6)
20          je vais le préparer

[…]

28 AUG      donc euh laisse-moi le faire [tu c'est ça que x
29 BAK                                   [voilà

[…]

33 AUG      oui [mais tu vas tu vas le voir
34 BAK          [8rire8
35 AUG      tu vas goûter [la sauce
```

Augusto est, parmi tous les jeunes présents dans la cuisine au moment de l'extrait, celui qui a emménagé au CHRS le plus récemment. Il est celui qui connait le moins bien le fonctionnement du dispositif, et l'analyse de l'extrait « Mis dehors » (voir p.238) a montré qu'il a très récemment changé de chambre pour passer de l'étage des nouveaux arrivants à celui des habitants à plein titre. De fait, il est probable qu'il fasse partie des jeunes les moins intégrés au groupe, et cela transparait dans la posture qu'il adopte tout au long de l'extrait. Les passages mis en valeur dans la transcription ci-avant illustrent une position d'autorité, par laquelle Augusto semble vouloir prouver de quoi il est capable. L'utilisation de l'impératif à deux reprises (« regarde » l.12 et « laisse-moi » l.28) place Augusto dans une position dominante par rapport à ses interlocuteurs : il est celui qui décide, ou *a minima* qui cherche à l'être. De plus, l'utilisation du présent (« il y a » l.15, « je sais » l.19, « je vais » l.20) sous-entend une certaine assurance de sa part quant au déroulement à suivre pour la préparation du repas, puisqu'il ne laisse pas de place au doute et montre qu'il est sûr de ce qu'il est en train de faire. Enfin, Augusto utilise le futur simple (« tu vas » l.33 et l.35, trois occurrences) pour annoncer que si ses interlocuteurs ne le croient pas sur parole, il leur apportera une preuve tangible, par deux des sens de perception : la vue (« tu vas le voir » l.33) et le goût (« tu vas goûter » l.35).

L'ensemble de ces éléments montre qu'Augusto est pour le moment dans une position d'*outsider* par rapport aux autres jeunes. Alors que ses camarades se permettent d'employer des formes d'humour, lui est au contraire très sérieux ; il n'est pas encore inscrit dans la communauté discursive. Augusto est dans une position vulnérable au sens où il doit faire ses preuves, à la fois par son discours et par ses actions.

8.1.2.4.2. La temporalité institutionnelle comme autre vecteur de mobilité

```
47 AUG       je sais cuisiner x
```

[…]

```
50 AUG                                [moi je s- je sais pas qu'est-
            ce que je vais apprendre de la cuisine
```

Le groupe de pairs n'est cependant pas le seul groupe auquel Augusto a des choses à prouver : il est aussi sous l'observation de l'équipe socio-éducative responsable de son évolution au sein du parcours, et particulièrement du rythme de celle-ci. La temporalité

institutionnelle dans laquelle il s'est inscrit en intégrant le dispositif lui confère alors une vulnérabilité vis-à-vis des encadrants du CHRS. Dans la partie sur la mobilité alimentaire (8.1.2.2), les tours 47 et 50 peuvent être interprétés comme une expression de l'incompréhension d'Augusto, mais il apparait au regard de la question de la vulnérabilité que ces tours sont aussi l'expression d'une certaine mobilité sociale qui se place en réponse aux attentes de l'équipe socio-éducative. En effet, le transfert vers l'étape suivante du parcours d'hébergement et d'accompagnement est motivé par un faisceau de critères évalués par les membres de l'équipe, dont l'autonomie au regard de l'alimentation fait partie. Ainsi, il est possible que les tours 47 et 50 soient une manière pour Augusto de montrer qu'il est déjà à un certain stade de connaissance et qu'il maîtrise certains des aspects qu'on lui demande de maîtriser pour progresser dans son parcours au sein du dispositif. Bien qu'aucun travailleur social ne soit présent dans la pièce au moment où il énonce, d'une certaine manière, qu'il considère que les ateliers culinaires ne vont rien lui apprendre, nous pouvons imaginer qu'il tiendra le même discours aux éducateurs quand il en aura l'occasion. En fait, il cherche ici, une nouvelle fois, à prouver ses connaissances et compétences et à donner une certaine image de lui, ce qui constitue une réponse à un sentiment de vulnérabilité qu'il ressent sans l'exprimer ouvertement.

8.1.2.5 Conclusions

Dans cet extrait, la mobilité alimentaire est thématisée dans un premier temps par l'autopositionnement des jeunes par rapport à leurs niveaux respectifs en cuisine, et deux types de profils se distinguent dès lors : ceux qui *savent faire*, d'une part (Bakary et Augusto) et celui qui *ne sait pas faire* d'autre part (Brice). La mise en contact de ces deux types de profils au sein de l'activité de préparation induit alors une mobilité alimentaire, elle-même motivée par une forme de mobilité sociale. Ceux qui *savent faire* maîtrisent des techniques qui leur sont propres, aussi ils peuvent chercher à vouloir développer leur mobilité alimentaire *via* l'observation de leurs pairs, comme c'est le cas pour Bakary qui vient *regarder* Augusto : il n'est pas simplement là pour regarder, mais pour s'inspirer de ce qu'il va observer pour développer sa propre mobilité alimentaire. De plus, celui qui *ne sait pas faire* (Brice) met à profit l'activité pour observer, mais aussi questionner ses camarades, et ainsi développer lui aussi sa mobilité alimentaire. Dans un second temps, la

mobilité sociale, qui motive la mise en place d'un contexte d'apprentissage relativement informel[101], permet une modification du répertoire alimentaire, à la fois individuel, mais aussi *commun*. Dès lors, les réponses apportées aux questions de l'un peuvent venir nourrir le répertoire des autres, et participer à l'actualisation de connaissances communes à une diversité de jeunes au sein du dispositif.

Cette mobilité sociale relative à la cuisine illustre une articulation entre temporalité individuelle et temporalité institutionnelle : d'une part, les jeunes sont soumis à une contrainte temporelle qui instaure une date limite à leur séjour au CHRS ; d'autre part ils semblent mettre volontairement à profit les ateliers pour développer leur mobilité, qu'elle soit alimentaire (pour Bakary et Brice) ou sociale (pour Augusto).

Enfin, cet extrait illustre comment la vulnérabilité d'un jeune peut être augmentée, à la fois dans une situation à court terme et dans une situation à moyen terme. À court terme, la place d'Augusto au sein du dispositif est ici mise en exergue : par son attitude et celles de ses pairs, il est rendu évident qu'il est *nouveau*, et n'est pas encore totalement inclus dans le groupe formé par l'ensemble des jeunes du dispositif, comme le montre le rapport à l'humour, différent selon les jeunes. Un jeune est ainsi d'autant plus vulnérable auprès du groupe qu'il est présent sur le dispositif depuis peu de temps : il doit trouver ses marques et s'inscrire dans un groupe constitué avant son arrivée. À moyen terme, la vulnérabilité des jeunes est aussi impactée par la temporalité institutionnelle : alors qu'il est inscrit dans un parcours commun, chaque jeune doit montrer ce dont il est capable auprès des membres de l'équipe socio-éducative, dans le but de pouvoir progresser le plus rapidement possible dans le parcours prévu par le dispositif. Dès lors, il entre à nouveau dans une forme de performance face à ses encadrants, ce qui vient exacerber une nouvelle fois sa vulnérabilité première.

8.1.3 Premier bilan

L'analyse détaillée des extraits « Mis Dehors » et « Confiance » permet de dégager différents types de mobilités, qui peuvent s'articuler, selon la situation, les unes aux autres.

[101] Informel au sens où les échanges de connaissance se font sans l'intervention d'un membre du dispositif.

Une mobilité alimentaire est identifiable dans l'expression de niveaux de connaissances relatifs à la préparation et leur confrontation : chaque jeune dispose d'un certain niveau de connaissance, qu'il met à profit dans l'activité pour parvenir à l'objectif de l'atelier (préparer un repas pour tous les convives du soir), tout en étant continuellement mis en comparaison avec les connaissances de ses pairs qui participent aussi à l'activité. Cette activité présentant par ailleurs une dimension interactionnelle, elle peut être interprétée en termes de *mobilité sociale* donnée à voir dans la coopération avec les autres : les jeunes doivent mobiliser leurs connaissances socio-interactionnelles pour parvenir à créer un espace d'échange pertinent pour leur projet individuel. De fait, la temporalité institutionnelle participe au développement de ces types de mobilité, puisqu'elle rend possible l'interaction et le partage à travers la mise en place du temps de préparation commun *via* l'atelier culinaire hebdomadaire. En cela, les jeunes mettent à profit l'activité qui fait sens au regard de leur temporalité individuelle, c'est-à-dire une mobilité induite par la temporalité institutionnelle.

Ces extraits expriment différents aspects de la vulnérabilité des MNA. Celle-ci peut-être induite par la temporalité institutionnelle, soit par l'action d'un membre de l'équipe socio-éducative qui réduit temporairement l'agentivité des jeunes (cas de « Mis Dehors » où les jeunes responsables du repas sont temporairement soumis à l'autorité d'un de leur pair, considéré comme plus expert par leur encadrante), soit par l'architecture du dispositif elle-même qui envisage un parcours soumis par le temps, où le séjour d'un jeune à chacune des étapes est d'une durée à la fois variable et imprévisible (cas de « Confiance » avec l'expression par Bakary du fait qu'il ne sera pas toujours présent pour les ateliers). Dès lors, l'inscription des jeunes dans cette temporalité institutionnelle les place dans une situation instable puisque leur pouvoir d'action peut être modifié sans notification préalable, et qu'ils ignorent la date de leur transfert vers l'étape suivante. La vulnérabilité des MNA peut aussi être conditionnée par leur mobilité sociale, au sens où leurs rapports avec leurs pairs constituent à leur arrivée une forme de mise à l'épreuve : chaque nouvel arrivant se retrouve ainsi face à un groupe déjà constitué, où les jeunes se connaissent et ont commencé à tisser des liens, et il doit trouver une manière se de faire accepter par les autres pour qu'ils deviennent véritablement ses pairs - ce qui constitue d'ailleurs un critère pour le transfert vers l'étape suivante.

Les vignettes à suivre permettront d'observer ces aspects dans d'autres extraits, pour parvenir à une distinction plus fine des différents types de mobilité et de leur interaction en situation avec la vulnérabilité et la temporalité, le cas échéant. Aussi, nous proposerons à partir de maintenant des analyses plus restreintes, en nous focalisant uniquement sur la mise en évidence des différentes formes de la mobilité et des interactions entre les trois concepts d'analyse par le prisme de la mobilité.

8.2. Des mobilités multiformes

8.2.1 Extrait n°3 : « Les Picottes »[102]

8.2.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Les Picottes »[103] se déroule dans la cuisine. Il fait directement suite à l'extrait « La Décision » (voir p.339). Quatre personnes sont présentes dans la pièce : Béni, le jeune en charge de la préparation, Claire, la travailleuse sociale qui encadre l'atelier, l'observatrice et un jeune venu prendre un goûter. Il s'agit d'une configuration exceptionnelle – au sens où il est rare pour l'observatrice d'être en présence d'un seul ou de deux jeunes – qui facilite la conduite d'un entretien *in situ* de Béni par l'observatrice. Étant donné que le jeune qui prend son goûter n'interagît pas directement avec Béni ou l'observatrice, nous ignorerons sa présence dans notre analyse.

Dans cet extrait, l'observatrice profite de l'occasion d'avoir pu échanger avec Béni sur ses projections dans l'avenir (voir extrait « La Décision » p.339) pour aborder son passé. Elle l'interroge sur la manière dont son départ de chez lui s'est effectué, cherchant à connaitre les différentes étapes par lesquelles Béni est passé. Celui-ci explique que la décision de partir n'a pas été difficile à prendre dans la mesure où il n'a plus ses parents

[102] Toutes les analyses restreintes seront présentées dans un format standardisé pour les chapitres 8, 9 et 10. D'abord viendra la présentation du cadre dans lequel l'interaction se déroule, et des participants qui sont concernés par l'interaction. Ensuite, des extraits de transcription seront fournis pour permettre l'identification des segments discursifs permettant de dégager les concepts d'analyse. Enfin, nous proposerons une conclusion relative aux éléments distingués pour chaque extrait.

[103] Voir la transcription complète à l'annexe III-3 p.xxviii.

et qu'il est parti avec deux amis en car avant d'être guidé par des passeurs à partir du Niger. Il est ensuite passé par la Lybie, où les passeurs l'ont aidé à trouver un bateau pour traverser la mer Méditerranée.

8.2.1.2 Une mobilité géographique en étapes successives

020 BEN pardon
021 OBS tu connaissais des gens qui l'avaient déjà fait avant toi
022 BEN euh non pas de euh (le départ) non le départ j'ai
(0.8)
023 je l'ai fait comme ça hein je l'ai pas je l'ai pas su quelqu'un qui x j'étais avec des amis on **on a on s'est levés quoi on a fait le départ** [xxx

[…]

027 OBS vous êtes partis comment à pied
(0.7)
028 BEN c'est c'est c'est tu peux pas voyager (en_à) pied **de Côte d'Ivoire jusqu'au Niger** d'abord xxx
029 8rire8 PRENOM
(1.2)
030 Côte de Côte d'Ivoire du Niger d'abord même là tu peux pas (voyager) (en_à) pied jamais
031 OBS oui je me [doute
032 BEN [**tu dois tu dois tu dois prendre le car**

[…]

069 OBS donc après **tu traverses le Niger en quatre quatre**
070 ComP autre conversation
071 CLA xxx
072 CLA tu [cherches quoi
073 BEN [**pas le Niger**
074 ComP autre conversation
075 CLA [x
076 BEN [il y a le désert il y a le [désert du Niger le Niger à à Lybie
077 ComP autre conversation
078 CLA [du sucre
(0.6)
079 BEN x **le Niger c- t- le traverses en en [car**
080 ComP autre conversation
081 CLA [du sucre
082 BEN oui mais tu tu [t'es
083 OBS ah [ok et après tu [traverses le désert
084 ComP autre conversation
085 CLA [ça
086 BEN [xxx
087 BEN **traverser le désert x c'est dans les (picottes)**

[…]

119 BEN le traversée ça se passe dans la (mer_main) de x de des rebelles qui sont sur le désert
120 OBS oui
(0.6)
121 BEN traversé c'est toujours comme ça
(2.7)
122 OBS c'est des gens tu les paies et après ils t'emmènent si ils [peuvent
123 BEN [oui oui
124 OBS ok
(6.7)
125 OBS **pareil après en Lybie** pour trouver le bateau c'est [ça
126 BEN [oui mais c'est les mêmes personnes hein

Lorsqu'il est interrogé sur le parcours entre son « départ » (l.23) et son entrée sur le dispositif, Béni le raconte par des étapes successives, partiellement aidé par l'observatrice qui en connait déjà une partie. Béni mentionne une première étape « de Côte d'Ivoire jusqu'au Niger » (l.28), suivie par l'étape de la traversée du désert. La première étape s'effectue par « le car » (l.32), tandis que l'autre se fait en « picottes » (l.87), c'est-à-dire au moyen de voitures quatre-quatre (des *pick-ups*). Cette traversée du désert s'achève en Lybie (l.125), où vient l'étape d'une traversée cette fois maritime pour rejoindre l'Europe au moyen d'un bateau. Chaque étape fait intervenir de nouveaux acteurs.

8.2.1.3 Mobilité sociale et mobilité géographique : un double rapport

019 OBS et tu connaissais des gens qui avaient déjà fait ça avant toi
020 BEN pardon
021 OBS tu connaissais des gens qui l'avaient déjà fait avant toi
022 BEN euh non pas de euh (le départ) non le départ j'ai
(0.8)

023 je l'ai fait comme ça hein je l'ai pas je l'ai pas su quelqu'un qui x **j'étais avec des amis** on on a on s'est levés quoi on a fait le départ [xxx
024 OBS [vous êt- oui tu es quand même [parti avec plusieurs personnes [tu es pas parti tout seul
025 BEN [x
[**oui nous étions au nombre trois hein**

Dans cet extrait, il apparaît que la mobilité sociale de Béni a motivé sa mobilité géographique : c'est la connaissance de pairs qui préparaient un projet similaire au sien qui lui a permis de se mettre en mouvement (« j'étais avec des amis on on a on s'est levés quoi on a fait le départ » l.23). Béni fait ainsi primer sa mobilité sociale sur sa mobilité géographique dans son discours, en ce qu'il réduit cette dernière à une action qui semble

relever pour lui d'une banalité. Son récit est à ce moment compressé : Béni présente le temps qui s'est déroulé entre la préparation du voyage et l'action de partir comme s'étant déroulés de manière immédiate, dans une courte durée représentée par le verbe pronominal « se lever ». De cette manière, il semble que la décision ait été rapide et facile à prendre, et que le départ n'a pas nécessité de préparation, ce qui est pourtant peu probable.

```
093 OBS     et c- c'est toi et tes amis qui conduisaient
094 BEN     non
095 OBS     ou il y [a des gens
096 BEN             [il y a il y a des [gens il y a des [euh
097 ComP    autre conversation
098 CLA                                [xxx             [euh
            (0.8)
099 BEN     il y a des gens [qui sont là pour ça
100 ComP    autre conversation
101 CLA                    [(des assiettes) euh
102 BEN     ça c'est leur travail aussi
103 OBS     d'accord
104 BEN     c'est comme les les rebelles qui sont sur le désert là c'est
            eux qui font traverser les [gens
```

Alors qu'au moment du départ, la mobilité géographique a été motivée par la mobilité sociale de Béni, l'inverse s'est ensuite produit au cours du voyage. À certaines étapes de leur parcours, Béni et ses camarades ont été contraints de remettre leur trajectoire entre les mains de personnes tierces, considérant qu'il s'agit du « travail » (l.102) de ces personnes que de s'occuper de la traversée du désert entre le Niger et les côtes libyennes. Cette nouvelle forme de mobilité sociale, représentée par l'établissement d'une relation économique entre des migrants et des passeurs, a un impact sur la vulnérabilité de Béni.

8.2.1.4 La vulnérabilité par le prisme de la mobilité

```
121 BEN     traversé c'est toujours comme ça
            (2.7)
122 OBS     c'est des gens tu les paies et après ils t'emmènent si
            ils [peuvent
123 BEN         [oui oui
124 OBS     ok
            (6.7)
125 OBS     pareil après en Lybie pour trouver le bateau c'est [ça
126 BEN                                                        [oui
            mais c'est les mêmes personnes hein
127 OBS     c'est les mêmes personnes
128 BEN     c'est les mêmes personnes [qui fait la traversée
```

129 OBS [d'accord

À la fin de l'extrait, Béni explique à l'observatrice que la plupart des étapes de son parcours migratoire jusqu'à l'Europe ont été rendues possibles par l'implication de passeurs, qu'il nomme comme étant des personnes dont le « travail » (l.102) est de s'occuper de « la traversée » (l.129). Béni est donc temporairement devenu dépendant de ces tiers, qu'il a chargés d'organiser sa migration. Cette dépendance génère une réduction de son agentivité puisqu'il n'est plus maître de son parcours, ce qui le place dans une situation de vulnérabilité. Dès lors, la mobilité (ici sociale et motivée par la mobilité géographique) peut favoriser l'accroissement de la vulnérabilité de l'individu, au sens où plus la mobilité de la personne est restreinte – par une diminution de son agentivité – plus elle a de chance d'être vulnérable.

003 OBS et comment est-ce que tu as décidé que tu allais partir parce que ça doit être difficile comme décision à prendre non
004 BEN non p- pas pour moi **c'est pas c'était pas difficile**
005 OBS c'est pas difficile
006 BEN bah **si c'est difficile lorsque tu as tu as t'as t'as euh tu as maman qui est à côté de toi papa est là**
007 OBS oui
008 BEN très difficile
(0.9)
009 BEN mais **lorsque tu te sens seul** déjà tu as les sœurs tu as les frères mais c'est vrai **mais ça peut pas être comme ta maman et pap- et et ton papa aussi**
(0.9)
010 c'était une décision qui a été pris
(1.6)
011 sans sans sans regret quoi
012 OBS ok
013 BEN x
(2.1)
014 bah **le le pl- le difficile c'est de xxx à ta maman ou à ton papa mais si mais eux ne vit plus**
(1.0)
015 CLA oui en fait c'est euh
016 OBS tu as pas à dire au revoir [et tout oui
017 BEN [voilà
(1.6)
018 **pas le il y a pas le difficile dedans ou quoi**

Alors que la mobilité peut participer au développement de la vulnérabilité, il semble que la vulnérabilité puisse, à l'inverse, constituer un facteur de mobilité. En effet, Béni explique que la décision de son départ n'a pas été « difficile » à prendre (l.4 et l.18) car il se sentait « seul » (l.9). Béni a perdu ses parents avant son départ (l.6 et l.14), ce qui l'a *de facto* placé dans une situation de vulnérabilité : bien qu'ayant des frères et sœurs (l.9), il

ne dispose plus des repères parentaux qui jouent pourtant un rôle important dans le développement à l'adolescence, période à laquelle il est parti. La mobilité géographique de Béni semble constituer une forme de réponse à sa vulnérabilité initiale : d'une part, les enjeux du voyage sont relativement moins lourds, au sens où Béni ne peut pas perdre une deuxième fois ses parents, d'autre part il a tout à gagner à quitter un endroit qui lui a déjà beaucoup pris.

8.2.1.5 Conclusions

Dans l'extrait « Les Picottes », Béni narre son parcours migratoire en faisant état d'une suite d'étapes. Il indique que la connaissance de pairs partageant un projet similaire au sien a participé à motiver son départ, et précise que le voyage depuis son pays d'origine jusqu'à la traversée de la mer Méditerranée a en majeure partie été rendu possible par l'intervention de passeurs. D'après Béni, la prise de la décision de quitter son domicile a été facilitée par la modification de ses liens familiaux déclenchée par la perte de ses parents. Il a développé sa mobilité géographique en réponse à une vulnérabilité créée par l'isolement relatif au fait d'avoir perdu des proches, et il s'est appuyé sur sa mobilité sociale pour concrétiser son projet. Pour autant, Béni a involontairement exacerbé sa vulnérabilité dans le développement de cette mobilité sociale lorsqu'il a remis son sort entre les mains des passeurs, perdant ainsi une part d'agentivité dans son projet et réduisant de fait sa mobilité.

8.2.2 Extrait n°4 : « Ceux qui sont là »

8.2.2.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Ceux qui sont là »[104] se déroule dans la salle commune, au début d'un repas. Deux espaces se distinguent au sein de la pièce : l'espace 1, qui correspond à l'ensemble de la salle, dans laquelle plusieurs jeunes sont en train de manger, et l'espace 2, où se déroule l'interaction qui nous intéresse ici.

[104] Voir la transcription complète à l'annexe III-4 p.xxxii.

Figure 51 : Plan des espaces - Extrait n°4

Dans l'espace 2, l'observatrice est accompagnée de quatre jeunes : Sékou, Djibril, Amadou, Bakary et Yassine. Assis sur des canapés, ils sont en train de terminer leur repas. Entre des sujets de conversation divers sur les examens à venir des jeunes et leur vie quotidienne, l'observatrice questionne les jeunes par rapport à une anecdote qui lui a été racontée plus tôt dans la journée par un membre de l'équipe encadrante (voir extrait « Mis Dehors » p.238). Son but est d'éliciter le point de vue des jeunes avec qui elle est, qui était cité par la travailleuse sociale comme n'ayant pas voulu participer à la préparation du repas la semaine passée. Les jeunes tentent de se justifier en disant qu'ils n'étaient pas là ou que la décision n'a pas été prise par eux. Djibril explique ensuite qu'il était absent du CHRS à ce moment et qu'il a conseillé à la travailleuse sociale qui l'a contacté de solliciter plutôt les jeunes présents, étant donné que c'est régulièrement Djibril et ses camarades les plus proches qui se chargent de la cuisine. À la suite d'une boutade de l'observatrice envers Yassine qui cuisine rarement, Djibril et Sékou se jouent de Yassine en énonçant qu'il les appellera pour qu'ils viennent cuisiner pour lui lorsqu'il aura son propre logement. Un échange s'initie ensuite autour de la thématique du restaurant, où la question du coût est rapidement abordée : Yassine semble penser qu'il pourra remplacer la cuisine par le restaurant pour chacun de ses repas, tandis que Sékou, Djibril et l'observatrice lui exposent la réalité financière de ce projet. À la suite d'une démonstration chiffrée, Yassine modifie son projet et déclare qu'il va devoir se mettre à cuisiner. À la fin de l'extrait, faisant suite à

une remarque de l'observatrice indiquant qu'en France, les restaurants ne sont pas ouverts le matin, Sékou déclare qu'il trouve inutile de manger le matin quand il peut dormir à la place.

8.2.2.2 Intrication des mobilités alimentaire et sociale

```
048 OBS       tu aimes pas faire à manger
              (1.1)
049 YAS       bah [non
050 DJI           [il va aimer un jour
051 OBS       8rire8 un jour [il aura [pas le choix surtout 8rire8
052 SEK                      [xxx tu vas partir à Tivoli
053 DJI                              [8rire8 i (euh) à Tivoli après il va
              partir appartement
054 SEK       appartement
055 DJI       il va t'appeler tu vas aller préparer pour lui [8rire8
056 SEK                                                      [8rire8
057 OBS                                                      [8rire8
058 SAY       cinquante euros
059 SEK       va [préparer 8rire8
060 SAY          [un (journal)
061 YAS       si je [prep-
062 DJI             [moi aussi je moi aussi [va il nous payer là je vais
              préparer
```

Djibril et Sékou mettent ici en évidence la mobilité alimentaire restreinte de Yassine : alors qu'il a déclaré un peu plus tôt avoir été absent au dernier atelier culinaire, ses camarades se jouent de lui en plaisantant sur le fait qu'il aura besoin d'eux pour manger lorsqu'il n'aura plus accès aux restaurants collectifs du dispositif (« il va t'appeler tu vas aller préparer pour lui » l.55). Le fait que Yassine n'est pas un grand amateur de cuisine ("tu aimes faire à manger / bah non" l.48-49) et qu'il participe rarement aux temps de préparation est connu par tous les participants à l'interaction. C'est ici la mobilité sociale qui est investie par Djibril et Sékou comme réponse à un problème induit par la mobilité alimentaire de Yassine. Ils proposent en effet, sur un ton humoristique, de mettre en place une nouvelle forme de mobilité sociale représentée ici par une transaction financière (« cinquante euros » l.58), afin de mettre à profit leur propre mobilité alimentaire (« moi aussi va il nous payer là je vais préparer » l.62). Cette moquerie place de fait Yassine dans une position de vulnérabilité, montrée ci-dessous.

8.2.2.3 Augmentation de la vulnérabilité par la mise en évidence d'une mobilité restreinte

063 YAS [non s- j- j- si **si je prépare pas je vais aller au restaurant**
064 DJI ha ça [peut être
065 OBS [mais
066 SEK [x
067 OBS [**avec quel arge- avec quel argent**
068 YAS [(tu peux aller demander)
069 DJI [**tu pourras pas ça chaque jour**

Dans le passage cité en 8.2.2.2, il est mis en évidence que Yassine ne dispose pas de la même mobilité alimentaire que ses pairs : il ne partage pas leur attrait pour la cuisine, et indique d'ailleurs dans l'interaction qu'il ira au restaurant pour ne pas avoir à se préparer à manger. Cette réponse est immédiatement critiquée, à la fois par ses pairs (« tu pourras pas ça chaque jour » l.69) et par l'observatrice (« avec quel argent » l.67). Cette critique place Yassine dans une situation de vulnérabilité : ses connaissances sur la réalité économique de son projet témoignent d'une mobilité alimentaire plus restreinte que celle de ses interlocuteurs, ce qui entraine ces derniers à se jouer de lui et crée une situation dans laquelle Yassine est seul face à un groupe et doit défendre sa face, le rendant par conséquent plus vulnérable que ses camarades qui se sont alliés.

8.2.2.4 Une mobilité soumise à la temporalité institutionnelle

012 OBS non PRENOM1 elle m'a dit que il y en a qui ont dit c'est tout le temps nous qui cuisinons
(0.9)
013 OBS on en a marre de cuisiner pour les autres
014 DJI non personne a dit ça
015 ComP autre conversation
016 INLOC xxx
017 DJI **moi elle ma d- elle m'avait appelé mais j'étais [sorti pour chercher des stages**
018 ComP autre conversation
019 SAY [xxx
020 SEK (celui [qui boss là)
021 OBS [ok
022 DJI [et voilà
023 ComP autre conversation
024 INLOC xxx
025 DJI **je l'ai dit s- je sais pas quand je vais revenir**
026 OBS oui
027 DJI **ceux qui sont là n'ont qu'à préparer** là **parce que d'habitude c'est nous qui préparons** [moi c'est ce que j'ai dit

Dans ce passage, la mobilité alimentaire de Djibril apparaît contrainte par la temporalité institutionnelle : comme tous les jeunes du dispositif, Djibril doit s'inscrire dans un parcours scolaire, qu'il priorise ici sur l'atelier culinaire hebdomadaire. Il apparaît que la temporalité institutionnelle, représentée ici par la nécessité de son inscription dans un parcours d'étude (via « des stages » l.17), prime sur la mobilité de Djibril. Cette temporalité institutionnelle concerne directement sa temporalité individuelle en ce qu'elle ne semble pas impliquer l'ensemble de ses pairs (« ceux qui sont là n'ont qu'à préparer » l.27). Il apparaît par ailleurs qu'il s'agit ici de l'unique raison pour laquelle il ne participe pas à l'atelier cette fois-ci, puisqu'il déclare y participer le reste du temps (« d'habitude c'est nous qui préparons » l.27).

8.2.2.5 Conclusions

Dans l'extrait « Ceux qui sont là », les jeunes mettent en confrontation leurs connaissances et compréhensions respectives de leur environnement à travers les échanges sur les différentes possibilités d'alimentation qui se présenteront à eux lorsqu'ils auront quitté le CHRS. L'adaptation de Yassine à la suite des démonstrations qui lui sont faites témoigne d'une prise en compte de nouveaux facteurs et d'un développement de son répertoire alimentaire : ce qu'il pensait simple devient difficilement accessible et il prévoit de trouver des solutions. L'ensemble des échanges à partir des connaissances et des points de vue des jeunes et de l'observatrice permet à tous les jeunes d'actualiser leur répertoire individuel, et de construire, par là même, un répertoire commun puisque tous les jeunes de l'interaction disposent des mêmes informations à la fin de l'extrait. Pour autant, un positionnement différent selon les jeunes s'observe dans l'interaction : Youssou est mis en difficulté par ses pairs lorsqu'ils constatent que ses projections sont irréalistes, ce qui contribue au renforcement temporaire de sa vulnérabilité. Il y a ici une indexicalisation de la mobilité alimentaire par l'actualisation du répertoire alimentaire. Cette mobilité alimentaire est partiellement mise en relation avec une mobilité sociale lorsque deux jeunes proposent à Yassine de lui préparer ses repas contre une rémunération.

Il existe par ailleurs une articulation entre mobilité et temporalité individuelle au début de l'extrait, lorsque Djibril explique que s'il n'a pas cuisiné la semaine précédente, c'est parce qu'il était en train de chercher un stage : il apparaît ici que ses besoins relatifs à son parcours individuel (temporalité individuelle) ont primé sur la nécessité pour le dispositif qu'il participe à l'atelier culinaire (temporalité institutionnelle).

8.2.3 Extrait n°5 : « C'est pas pour griller »

8.2.3.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « C'est pas pour griller »[105] se déroule dans la cuisine. Trois participants sont présents : Claire, la travailleuse sociale qui encadre la préparation, Béni, le cuisinier du jour, et l'observatrice. Alors que Béni prépare seul le repas pour le soir, l'observatrice l'interroge sur ses pratiques alimentaires et sur son parcours. Il est rare que l'observatrice se retrouve seule avec un jeune – nous faisons ici l'impasse sur la présence de Claire, qui perturbe peu les questions posées à Béni – ce qui fait de la séquence dont est tiré l'extrait un instant propice pour la réalisation d'un entretien *in situ*.

Dans cet extrait, l'observatrice interroge Béni pour savoir si la recette qu'il est en train de préparer correspond à ses habitudes alimentaires ou non, ce à quoi il répond en expliquant que le choix du poisson a été fait par rapport aux goûts des jeunes présents. Il indique que la méthode de cuisson qu'il utilise ce jour-là n'est pas celle qu'il préfère, mais qu'il est obligé de procéder comme il le fait en raison de la quantité de poisson à préparer. L'observatrice l'interroge ensuite sur la manière dont il a appris à cuisiner. Béni raconte qu'il a appris à préparer certains plats lorsqu'il était en Italie, et qu'il a appris le reste avant son départ, en observant sa famille faire. À la fin de l'extrait, il indique l'importance de savoir cuisiner, en prenant comme exemple les jeunes du dispositif qui sont logés à l'étape suivante et à qui les connaissances en cuisine permettent de faire quelques économies d'argent toutes les semaines.

[105] Voir la transcription complète à l'annexe III-5 p.xxxviii.

8.2.3.2 La modification du répertoire alimentaire en fonction de la mobilité géographique

25 OBS et comment tu as appris à faire tout ça
(0.6)
26 BEN atiéké
27 OBS oui ou tous les autres plats que tu sais cuisiner
28 BEN xxx
29 non **les autres plats un peu les plats qui euh d'ici** un peu ça **c'était en Italie** mais l'atiéké **les s- euh trucs tout ceux qui est de chez nous ça moi j'ai bah chez nous** quand ils vont euh la ta maman la maman **si ta maman cuisine ou ta sœur cuisine comme ça tu vas tu vas forcé- la aider**
(0.9)
30 **c'est là** t-
(0.5)
31 **tu vas apprendre à comment cuisiner** aussi

Lorsque Béni raconte comment il a appris à cuisiner, il met immédiatement en lien les plats qu'il maîtrise avec des espaces. Il distingue ainsi « les plats […] d'ici » (l.29) des plats « de chez nous » (l.29), où « ici » correspond à une culture alimentaire ouest-européenne (notamment la cuisine italienne) et « chez nous » fait référence à ce qu'il a appris avant son départ. Il précise d'ailleurs que les plats de chez lui ont été transmis par sa famille (« si ta maman cuisine ou ta sœur cuisine comme ça tu vas tu vas forcé- la aider » l.29 et « c'est là […] / tu vas apprendre à comment cuisiner » l.30-31). Il est ici question de l'évolution du répertoire alimentaire de Béni au fil de son parcours, et de l'impact de la mobilité géographique dans cette évolution : Béni mentionne en effet l'Italie, une des étapes de son parcours migratoire, comme un lieu d'apprentissage culinaire, impliquant que son répertoire alimentaire aurait pu être différent s'il avait rejoint la France via une autre trajectoire.

57 BEN c'est pas ici bon exemple de la de nous qui sommes là comme ça il y a d'autres qui sont à FJT à FJT le weekend il y a pas de cantine
58 OBS hm hm
59 BEN **on te donne ton argent tu dois préparer** ou ce que tu peux faire **ceux qui savent pas préparer**
(0.5)
60 **ils ils sont dans la merde** ils sont ils sont obligés d'aller payer des kebabs chaque weekend
61 OBS oui
62 BEN bon ceux qui savent préparer ils vont préparer ils peuvent faire l'achat de dix euros ils ont ils ont une **ils ont une économie de quinze euros**
(1.0)
63 préparer **tu vois la différence est là quoi**

La mobilité géographique induit une actualisation du répertoire alimentaire qui dépasse la question des pays traversés. Béni donne l'exemple d'une mobilité géographique interne au dispositif (l'étape d'hébergement au FJT[106]) qui nécessite de faire appel à la mobilité alimentaire, donc au répertoire alimentaire individuel. Il donne l'exemple des weekends où les jeunes logés au FJT n'ont pas accès au restaurant collectif (« à FJT le weekend il y a pas de cantine » l.57) et doivent composer avec leur allocation quotidienne pour se nourrir sur cette période (« on te donne ton argent tu dois préparer » l.59). Selon Béni, il s'agit ici d'un enjeu important puisque le développement de la mobilité alimentaire peut permettre aux jeunes de mettre de l'argent de côté s'ils ne dépensent pas l'ensemble de leur allocation dans l'achat de produits alimentaires (« ceux qui savent préparer […] ils ont une économie de quinze euros » l.62).

8.2.3.3 L'intrication entre mobilité sociale et mobilité alimentaire

34 OBS c'est toujours la maman et la sœur qui cuisine c'est jamais le papa
35 BEN pardon
36 OBS c'est jamais le papa qui cuisine
37 BEN x souvent ça dépend hein
38 OBS ça dépend
39 BEN ça dépend
(1.2)
40 mais tu vas **toi tu vas toujours rester à côté**
(0.7)
41 CLA oui il reste à côté quoi x
42 BEN [**donner les trucs** donner do- euh don- donner les trucs
43 OBS [oui c'est ça oui
44 BEN euh c'est f- ça euh ça **au fur à mesure tu vas apprendre quoi**
45 OBS oui à force [d'aider
46 BEN [un **un jour ils vont te dire bon c'est à toi de cuisiner aujourd'hui** tout le monde s- tout le monde sort aller en dans une baptême ou mariage c'est à toi de cuisiner c'est tout
(0.5)
47 **tu vas t'en charger hein**

La mobilité alimentaire, et par incidence l'actualisation du répertoire alimentaire, est en partie rendue possible par l'investissement de la mobilité sociale. Béni raconte en effet qu'une partie de ses connaissances provient d'une transmission faite par ses pairs *via* une forme d'observation participante (« toi tu vas toujours rester à côté » l.40 et

[106] Voir la liste des sigles p.15.

« donner les trucs » l.42), concrétisée par une mise à l'épreuve où on lui a confié la tâche de préparer pour les autres (« un jour ils vont te dire bon c'est à toi de cuisiner aujourd'hui » l.46 et « tu vas t'en charger hein » l.47). Le tour 46 comporte par ailleurs un discours rapporté qui témoigne d'une situation vécue par Béni : il fait ici un rapport de sa propre expérience de l'impact de sa mobilité sociale sur sa mobilité alimentaire.

01 OBS quand tu fais l'atiéké au pays c'est avec le même poisson
(0.6)
02 BEN euh même si si tu euh ça dépend par é- **eux ils aiment que tilapia c'est pourquoi ça moi même je n'aime pas manger à l'atiéké** quand je veux manger l'atiéké avec le tilapia c'est pour c'est pour mettre au four
03 OBS c'est au [four
04 CLA [ah
05 BEN [oui c'est pas pour griller
(0.5)
06 c'est il y a d'autres poissons que on grille pour manger de l'atiéké mais ça c'est pour mettre au four [manger avec l'atiéké
07 OBS [ok
(0.6)
08 BEN **mais comme c'est pour il y a beaucoup de personnes que on est plus que vingt-six personnes tu peux pas**
(0.8)
09 OBS oui ce serait [trop long de le faire au four euh
10 BEN **[ça prend du temps quoi**

Le discours de Béni témoigne d'une mobilité alimentaire impactée par sa mobilité sociale au sein du dispositif. Il explique qu'il adapte sa préparation en fonction du groupe pour lequel il prépare en respect des goûts de ses pairs d'une part, et des conditions de préparation qu'il doit respecter d'autre part. La mobilité sociale de Béni le conduit à faire primer les préférences des autres avant les siennes (« eux ils aiment que tilapia c'est pourquoi ça moi-même je n'aime pas manger à l'atiéké » l.2) ; et l'oblige à prendre en compte le contexte dans lequel il prépare le repas pour s'y adapter (« on est plus que vingt-six personnes » l.8 et « ça prend du temps quoi » l.10).

8.2.3.4 Conclusions

Dans l'extrait « C'est pas pour griller », Béni fait la démonstration de l'étendue de son répertoire alimentaire en indiquant qu'il adapte sa préparation au contexte du CHRS et en dépit de ses préférences personnelles. Il témoigne aussi des méthodes d'actualisation de ce répertoire lorsqu'il indique que ses connaissances relatives à la

cuisine sont issues de ses liens familiaux et des pays dans lesquels il a vécu, ainsi que des lieux spécifiques comme ceux du dispositif au sein desquels la compréhension d'un mode de fonctionnement participe à rendre possible une mise à profit individuelle. Par cette mise en évidence de l'emploi et des modifications de son répertoire alimentaire, Béni thématise une mobilité alimentaire nourrie par des mobilités sociale et géographique.

8.2.4 Extrait n°6 : « Bismillah »

8.1.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Bismillah »[107] se déroule dans la salle commune, où se trouve une dizaine de jeunes qui attendent que le repas soit prêt et qu'il soit l'heure de manger – c'est le ramadan. Cet espace est divisé en deux, où seul l'espace 2 sera pris en compte étant donné qu'il correspond à celui dans lequel l'interaction se déroule. Seule la partie grisée correspond à la salle commune sur le plan ci-dessous.

Dans l'espace 1, des jeunes sont assis à table et discutent tout en regardant leurs téléphones (en bas à gauche sur le plan), tandis que d'autres sont installés devant la console de jeu et jouent à tour de rôle (en haut à gauche sur plan). Dans l'espace 2, trois jeunes (Amadou, Djibril et Yahia) regardent un documentaire ; l'observatrice est installée avec eux.

[107] Voir la transcription complète à l'annexe III-6 p.xl.

Figure 52 : Plan des espaces - Extrait n°6

Les trois jeunes assis dans l'espace 2 sont locuteurs du pulaar. Profitant que le moment est relativement calme, l'observatrice les interroge pour connaitre la traduction de bon appétit dans cette langue. Leurs réponses sous-entendent qu'il est compliqué pour eux de traduire cette expression, bien qu'ils tentent de proposer des réponses : chaque jeune indique un mot différent, précisant à quel moment il peut être utilisé. Après avoir tenté de trouver des équivalences, les jeunes répètent qu'ils ne sont pas les mieux placés pour traduire. Ils expliquent avoir grandi dans des villes, information sur laquelle l'observatrice rebondit pour s'enquérir des villes d'origine de ces jeunes. Elle est surprise d'apprendre qu'ils viennent tous de Conakry (Guinée) et les interrogent afin de savoir s'ils se sont rencontrés avant leur départ. Après avoir répondu par la négative, les jeunes racontent que Conakry est une grande ville, et la compare à celle dans laquelle ils sont alors logés, qui serait deux fois plus petite selon Amadou. L'extrait se termine sur la comparaison entre la taille de la ville du dispositif et celle de Paris

8.2.4.1 Un discours métalinguistique

```
01 OBS      comment on dit bon appétit
            (1.5)
02 YAH      ah
03 DJI      [8rire8
04 OBS      [vous avez [un truc qu'on dit au début ou [pas
05 YAH                 [8rire8
```

06 AMA [on a beaucoup
beaucoup calculé ça mais
(0.9)
07 DJI **faut qu'on demande**
08 OBS est-ce q- il y a [il y a pas quelque chose que vous dites au
début du repas même si c'est pas bon appétit mais
09 AMA [c'est
10 si au début là [au début tu vas dire **bismillah**
11 DJI [oui
12 OBS bismillah
13 AMA oui
14 OBS tout à tous les [repas ou
15 DJI [si tu finis tu dis a- **al hamdoulillah** Dieu
merci
16 OBS d'accord
(1.7)
17 YAH tu peux dire **Allah diarama**

[…]

25 DJI ça faut qu'on demande ça xxx **nous aussi on connait [pas ça**
26 OBS [faut qu'on
demande à qui
(1.1)
27 DJI **x les [personnes qui connait bien le pulaar**
28 OBS [des
29 [bah vous vous
30 DJI [même ceux qui ont écrit le pulaar là
31 OBS **bah vous vous connaissez bien le pulaar vous le [parlez**
32 DJI **[°non°**
33 ComP *accentué*

[…]

44 AMA nous on nous là notre génération
45 DJI [**on est pas**
46 AMA [c'est pas
47 DJI 8rire8
48 AMA **les pulaar qui sont au fond au fond là**
49 OBS 8rire8
50 AMA **on connait pas parce qu'on est mélangés avec plusieurs langues**
51 OBS ok
52 DJI **nous on on est [grandi dans les grandes villes pas**
53 AMA [oui c'est
54 DJI **dans les [villages**
55 OBS [vous avez [grandi dans des villes vous
56 YAH [oui oui
(0.7)
57 DJI pour parler ça [c'est pff

Ici, la mobilité linguistique des jeunes est thématisée par l'emploi de plusieurs langues et un discours métalinguistique. Interrogés sur la traduction en pulaar de l'expression « bon appétit », les jeunes proposent trois réponses qui diffèrent selon le contexte d'énonciation (« bismillah » l.10, « al hamdoulillah » l.15 et « Allah diarama »

l.17). Ils font d'autant plus preuve d'une mobilité linguistique que ces trois propositions ne correspondent pas toutes à la même langue : les deux premières sont en effet des formes d'arabe, tandis que la troisième est du pulaar. Un peu plus tard, les jeunes indiquent qu'ils ne se sentent pas légitimes de proposer des traductions en pulaar – ce qui justifie en partie les réponses données en arabe – car ils considèrent ne pas bien le parler (« faut qu'on demande à qui / les personnes qui connait bien le pulaar » l.26-27). Ils justifient ce sentiment par le fait d'avoir grandi dans des villes, et pas dans des villages, sous-entendant ainsi que les bons locuteurs du pulaar (à leurs yeux) vivent nécessairement dans des villages. Le tour 50 d'Amadou et les tours 52 et 54 de Djibril sous-entendent ainsi que le fait de vivre en ville les a amenés à grandir en apprenant plusieurs langues à la fois, ce qui a entaché leur bon apprentissage du pulaar (« on connait pas parce qu'on est mélangés avec plusieurs langues » l. 50 et « on est grandi dans les villes pas / dans les villages » l.52 et l.54).

8.2.4.2 Intrication entre mobilité géographique et mobilité sociale

```
58 OBS                    [vous avez grandi dans quelles villes
59 DJI      dans la capitale
60 OBS      dans la capitale toi
61 AMA      [oui
62 OBS      [aussi
            (0.5)
63          et toi
64 YAH      oui
65 OBS      aussi
            (0.7)
66          c'est la même capitale non
67 AMA      [oui oui c'est en Guinée
68 DJI      [oui
69 OBS      [si
70 YAH      [c'est en Guinée
71 AMA      [mais
72 DJI      [Conakry
            (1.5)
73 OBS      et vous vous étiez déjà croisés avant ou vous [vous êtes
            rencontrés [ici
74 DJI                                                   [non
75 YAH                [non
```

Ce passage illustre comment la mobilité géographique peut favoriser la mobilité sociale : Amadou, Djibril et Yahia sont tous les trois originaires de la ville de Conakry, en Guinée, et ont à peu près le même âge. Lorsqu'elle apprend leur origine, l'observatrice leur demande s'ils se connaissaient avant leur départ de Guinée (« vous vous étiez déjà

croisés avant » l.73), cherchant par cette question à savoir s'ils ont pu effectuer leur voyage ensemble. Immédiatement, les jeunes répondent par la négative (l.74-75). Alors qu'ils sont originaires du même endroit, ces trois jeunes ont été mis en contact par leur entrée sur le dispositif : c'est donc ici leur mobilité géographique qui a participé à leur rencontre et à la création de liens entre eux ; en d'autres termes leur mobilité géographique a permis leur mobilité sociale.

8.2.4.3 La mobilité géographique par le prisme de la temporalité

```
93 OBS      est-ce que c'est plus grand ou plus petit que Paris
94 AMA      j'ai pas été à Paris je sais pas
```

Alors que les jeunes et l'observatrice comparent la taille de la ville de Conakry avec celle de la ville dans laquelle est implanté le dispositif, l'observatrice interroge les jeunes afin de pouvoir établir une comparaison avec une autre capitale, Paris (l.93). Amadou lui répond qu'il n'est pas en mesure d'effectuer cette comparaison, car il n'est jamais allé à Paris (l.94). Cela donne une indication sur le parcours effectué par Amadou depuis son arrivée en France, lui-même partiellement dépendant de la temporalité administrative. Nous savons en effet que certains jeunes ont séjourné à Paris avant d'entrer dans le dispositif, et/ou que certains d'entre eux ont dû s'y rendre pour obtenir des documents à leurs ambassades, notamment dans le but de pouvoir justifier de leur minorité auprès des services préfectoraux. Si Amadou n'est jamais allé à Paris, c'est que rien ne l'y a obligé : en d'autres termes, la temporalité administrative relative aux MNA n'a pas induit une mobilité géographique d'Amadou.

8.2.4.4 Conclusions

Dans l'extrait « Bismillah », les trois formes langagières apportées en réponse à la demande de traduction de *bon appétit*, qui constituent une preuve de la connaissance du pulaar et de la capacité des jeunes à adapter leur discours selon la situation. Amadou réalise de plus une réflexion métalinguistique à propos des mélanges de langue au sein desquels lui et ses camarades ont grandi : selon lui, leurs enfances en ville justifieraient une mauvaise connaissance du pulaar. Par ces exemples, les participants à l'interaction donnent à voir une partie de leur mobilité linguistique, donnée à voir de façon ostentatoire

par l'emploi de différentes langues et la position réflexive qu'ils adoptent face à leurs usages linguistiques.

Lorsque l'observatrice tente de comparer Conakry et Paris à la fin de l'extrait, Amadou indique qu'il ne peut faire cette comparaison, car il ne connait pas Paris, témoignant que cette étape est inexistante dans son parcours migratoire et que la temporalité administrative ne l'y a pas mené, contrairement à certains de ses pairs qui ont par exemple dû se rendre dans une ambassade ou à l'OFPRA[108].

Enfin, l'indication donnée par les jeunes qu'ils sont originaires du même endroit, mais se sont rencontrés après leur entrée dans le dispositif fait état du rôle du dispositif dans le développement de la mobilité sociale des jeunes, rendu possible par l'action de l'architecture du dispositif sur leur mobilité géographique.

8.2.5 Extrait n°7 : « Buongiorno »

8.2.5.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Buongiorno »[109] se déroule dans la salle commune, où se distinguent deux espaces, identifiés sur le plan ci-dessous. Seule la partie grisée correspond à la salle commune.

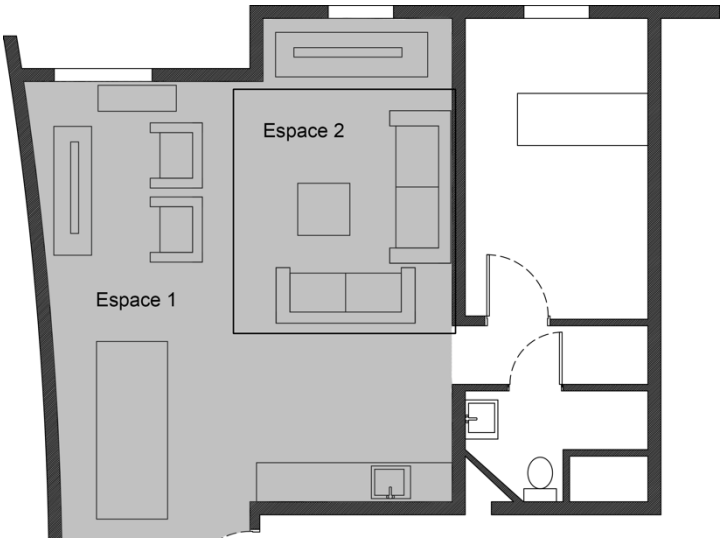

Figure 53 : Plan des espaces - Extrait n°7

[108] Voir la liste des sigles p.15.

[109] Voir la transcription complète à l'annexe III-7 p.xliv.

L'espace 1 correspond à l'ensemble de la pièce, dans laquelle plusieurs jeunes s'occupent en attendant l'heure du repas, car c'est le moment du ramadan. Au moins deux jeunes sont situés devant l'écran qui sert pour jouer à la console (en haut à gauche du plan). L'espace 2 correspond à celui dans lequel se déroule l'extrait choisi : sur les canapés, l'observatrice est assise avec trois jeunes qui regardent la télévision (en haut au milieu du plan) ; eux aussi attendent le repas. Au moment de l'extrait, ils sont assis en silence. Les trois jeunes de l'espace 2 sont tous les trois originaires de Guinée Conakry, et sont tous locuteurs du pulaar : ce sont Djibril, Yahia et Amadou.

Au moment où débute l'extrait, Youssou, un jeune Malien, rentre dans la pièce et salut l'ensemble des personnes présentes en italien. Djibril lui retourne sa salutation, aussi en italien, et lui demande ensuite en espagnol comment il va. Lorsque Youssou s'installe sur un canapé de l'espace 2, il salue cette fois l'observatrice directement, qui lui répond en pulaar. Youssou répond à son tour en pulaar, ce qui déclenche un rire de Djibril. Amadou s'étonne ensuite que Youssou parle en pulaar, et s'en suit un échange sur la prononciation de la salutation réalisée par Youssou : il est persuadé d'être correct, tandis que Djibril lui fait comprendre que la prononciation est erronée.

8.2.5.2 Une mobilité linguistique qui témoigne de la mobilité géographique

01	YOU	**buongiorno**
02	*ComP*	***italien***
03	DJI	**buongiorno**
04	*ComP*	***italien***
05	OBS	hello YOU
06	*ComP*	*anglais*
07	DJI	**cómo estás**
08	*ComP*	***espagnol***
09	YOU	**bene e tu**
10	*ComP*	***italien***
		(0.8)
11	DJI	bene
12	*ComP*	*italien*
		(0.6)

Lorsqu'il entre dans la pièce, Youssou salue ses camarades en italien (l.1). L'un d'eux, Djibril lui répond en italien en répétant la salutation employée par Youssou (l.3) avant de lui demander en espagnol comment il va (« cómo estás » l.7). Youssou répond alors en

italien (l.9). En alternant[110] les langues employées, les jeunes donnent à voir leur mobilité linguistique. Au vu des parcours migratoires respectifs de Djibril et de Youssou, celle-ci indexicalise leur mobilité géographique singulière. L'utilisation de l'italien par Youssou et de l'espagnol par Djibril rappelle les pays qu'ils ont traversés avant d'intégrer le dispositif français. Dès lors, si les jeunes ont pu développer des compétences dans les langues des pays traversés au fil du parcours, leur mobilité géographique a déterminé de fait les contours de leur mobilité linguistique.

8.2.5.3 Une mobilité sociale vectrice de vulnérabilité

16 OBS diarama
17 ComP pulaar
(0.5)
18 YOU 8rire8
(0.5)
19 **dialaton**
20 ComP ***pulaar***
21 **alalaton**
22 ComP ***pulaar***
23 DJI **8rire8**
24 OBS quoi
25 YOU alalaton
26 ComP puular
27 ComG joueur de console tape dans ses mains
28 OBS ça veut dire quoi
(0.7)
29 YOU lui ça veut [dire
30 DJI **[8rire8**
31 YOU c'est c'est pareil comme euh diarama
32 OBS d'accord
33 AMA **toi tu parles pulaar toi**
34 DJI [8rire8

[…]

43 YOU **[on dit pas comme ça**
44 ComP autre conversation
45 INLOC1 [xxx
46 DJI on dit comme ça
47 YOU ah
48 ComP autre conversation
49 INLOC1 [xxx
50 DJI [mais c'est pas bien prononcé

[110] À propos de l'alternance de langues en interaction, ou *code switching*, voir Auer, P. (1998). *Code-switching in conversation* (Routledge) et Gumperz, J. (1989). *Engager la conversation : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle* (Les éditions de minuit).

51 YOU eh lalaton
52 ComP pulaar
53 YOU 8rire8
54 DJI nalaton
55 ComP pulaar
56 YOU ah
(0.9)
57 **oui c'est pareil lalaton nalaton** [8rire8
58 OBS [8rire8
59 YAH 8rire8

En plus de l'italien, Youssou emploie dans cet extrait le pulaar. Cela est au premier abord relativement surprenant dès lors qu'il est originaire du Mali où il n'a pas pu apprendre cette langue ; Amadou est d'ailleurs surpris de constater que son camarade s'exprime en pulaar (« toi tu parles pulaar toi » l.33). Une partie conséquente des membres du réseau relationnel de Youssou sont originaires de Guinée Conakry et parlent pulaar, l'une des langues principales du pays. Nous interprétons alors cet échange en pulaar comme l'exposition de la part de Youssou de sa mobilité sociale. C'est donc au contact de son groupe de pairs que Youssou a appris une partie de cette langue ; le recours à un item emblématique, la salutation, fait passer au second plan la compétence réelle que Youssou a pu développer dans cette langue.

Par la suite, la mobilité sociale de Youssou, thématisée par sa mobilité linguistique, est vectrice de vulnérabilité. En effet, lorsque Youssou s'exprime en utilisant le pulaar, il se trouve face à deux réactions qui le placent dans une posture vulnérable. D'une part, il provoque un étonnement chez l'un de ses camarades (tour 33 d'Amadou), et d'autre part il reçoit des rires (l.23 et l.30) en réponse à son effort de communiquer avec ses pairs dans une de leurs langues premières. Ces réactions constituent une forme de refus des énoncés en pulaar de Youssou, qui en vient lui-même à douter de sa maîtrise de la langue (« on dit pas comme ça » l.43). Djibril lui explique alors que le problème vient de la prononciation de la salutation, et finit par la prononcer lui-même afin de permettre à Youssou de se corriger (« nalaton » l.54). L'erreur de Youssou est ainsi mise en évidence à plusieurs reprises pour le groupe, ce qui le place dans une posture vulnérable. Il cherche alors à défendre sa place en prenant le tout avec humour et en signalant que ce qu'il a dit n'est pas si éloigné du terme correct (« oui c'est pareil lalaton nalaton » l.57).

8.2.5.4 Conclusions

Dans l'extrait « Buongiorno », deux jeunes réalisent un emploi de différentes langues qui ne sont ni le français, ni la langue principale de leurs pays d'origine. Indirectement, ils donnent à voir par ces emplois leur parcours migratoire, en ce qu'ils rendent évident que l'un est entré en France par l'Italie, et l'autre par l'Espagne, où ils ont commencé à développer une connaissance des langues nationales dont ils témoignent d'une connaissance relative dans l'extrait. Youssou et Djibril font passer au second plan leurs compétences réelles dans ces langues, en ayant recours à un item emblématique – la salutation – qui témoigne de leurs mobilités géographique et sociale respectives. Youssou emploie dans cet extrait le pulaar, langue qu'il n'a pas pu apprendre dans son pays d'origine : il s'adresse ici à ses pairs dans *leur* langue d'origine, faisant ainsi la démonstration d'un développement de sa mobilité linguistique par un contact prolongé avec des locuteurs natifs du pulaar, soit un développement rendu possible par celui de sa mobilité sociale au sein du dispositif. Néanmoins, l'emploi ostentatoire de cette langue constitue pour Youssou une prise de risque importante dès lors qu'il permet aux autres participants de remarquer et de commenter la limitation de cette compétence, tel que le font Amadou et Djibril, ce qui participe à l'augmentation de sa vulnérabilité dans cette situation.

8.2.6 Extrait n°8 : « Les Assiettes »

8.2.6.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Les Assiettes »[111] se déroule dans la salle commune, au moment du ramadan ; les personnes présentes attendent que le repas du soir soit prêt et qu'il soit l'heure de manger dans l'espace 1. Plusieurs jeunes sont présents dans la pièce, occupés par la console de jeu, la télévision ou sont en train de jouer aux cartes. Ponctuellement, des échanges entre certains jeunes se font, auxquelles l'observatrice prend parfois part, alors qu'elle suit le déroulement de la partie de cartes. Dans l'espace 2, nous identifions

[111] Voir la transcription complète à l'annexe III-8 p.xlvi.

deux des trois jeunes qui participent à l'échange se déroulant dans l'extrait : Djibril et Yahia.

Figure 54 : Plan des espaces - Extrait n°8

Au début de l'extrait, Aline – qui vient de la cuisine – entre dans la pièce en annonçant un problème : il n'y a pas suffisamment d'assiettes par rapport au nombre de personnes prévues pour le repas. L'observatrice, en référence à un évènement récent, lui demande si elle a regardé dans les placards de la cuisine ; Aline rétorque que les assiettes sont dans les chambres des jeunes. Djibril et Yahia expliquent à Aline que certains des jeunes logés à l'étage supérieur y emmènent leurs assiettes et ne les descendent pas ensuite. Aline repart alors en direction de l'étage. Yahia déclare que lui, quelques-uns de ses pairs et l'observatrice vont devoir manger ensemble, c'est-à-dire dans un même plat, ce que l'observatrice reformule en indiquant que les assiettes ne sont pas nécessaires ; Yahia valide cet énoncé en le répétant.

8.2.6.2 L'expression d'une mobilité sociale

```
07 ALI      on a que treize assiettes
08 OBS      oh là là
09 INLOC1   eh il faut regarder en bas là hein
10 OBS      tu es sûre qu'il y en a pas qui sont cachées euh dans un
            placard
```

(0.5)
11 ALI non elles sont euh [non dans les °chambres°
12 ComP *accentué*
13 DJI [non mais s-
14 OBS [oui
15 YAH [eh ALI eh **en haut [eux c'est les assiettes [là c'est pour eux**
16 DJI [je pense [non mais **ceux qui sont m- ceux qui sont en haut là ils nous [amènent les assiettes en haut oui [ils mangent là-bas** c'est ça
17 ALI [ah ils les emmènent en haut [ah je vais chercher en haut alors
18 ComG *sortie ALI*

Dans ce passage, c'est la mobilité sociale des jeunes qui permet d'apporter une réponse au problème soulevé par Aline : alors que cette dernière est en quête d'assiettes qui ont disparu, trois des jeunes présents dans la pièce lui indiquent qu'elle n'est pas au bon endroit pour les trouver. Le tour 9 (d'un locuteur non identifié) attire notre attention car la proposition faite paraît impossible : le locuteur indique que les assiettes se trouvent peut-être « en bas », pourtant l'hébergement au CHRS est organisé sur deux étages successifs et l'interaction se déroule à celui qui est inférieur à l'autre. L'hypothèse peut être faite qu'il réalise une inversion des adverbes *haut* et *bas*. Djibril et Yahia, quant à eux, indiquent à Aline qu'elle devrait aller chercher à l'étage supérieur, car selon eux, les jeunes qui y logent ont pour habitude d'y emmener leur assiette pour prendre leur repas (« en haut eux c'est les assiettes là c'est pour eux » l.15 et « ceux qui sont en haut là ils nous amènent les assiettes en haut » l.16). Cet extrait se déroule pendant la période du ramadan, et seule une cuisine sur les deux est utilisée pour préparer les repas, aussi les jeunes du deuxième étage doivent venir prendre leur part au premier étage. En donnant cette indication à Aline, Djibril et Yahia témoignent de leurs connaissances des habitudes de leurs pairs au sein du dispositif, ce qui constitue une démonstration de leur mobilité sociale.

8.2.6.3 L'expression d'une mobilité alimentaire

18 ComG *sortie ALI*
19 YAH **ok on va manger tous ensemble c'est tout**
(2.1)
20 OBS oui on a pas besoin d'assiettes
21 YAH oui **nous on a pas besoin d'assiettes** pour mange

Une fois Aline sortie de la pièce pour retrouver les assiettes disparues (l.18), Yahia formule une solution au manque d'assiettes qui s'adresse principalement à Djibril et à

l'observatrice, avec qui il a l'habitude de prendre ses repas. En déclarant qu'ils n'auront qu'à manger « tous ensemble » (l.19), il sous-entend que le repas sera partagé dans un seul grand plat, comme cela a été coutume pour eux depuis le début du ramadan. Cela est d'ailleurs précisé au tour 21 lorsqu'il indique « nous on a pas besoin d'assiettes », signifiant ainsi que le problème soulevé par Aline ne le concerne pas. Yahia témoigne d'une forme de mobilité alimentaire, en montrant qu'il peut s'adapter selon la situation et les possibilités qui s'offrent à lui : il s'agit ici d'un exemple type d'une lecture des possibles qui précède un choix, qui a été défini comme principe de la mobilité au chapitre 1 (p.47).

8.2.6.4 Conclusions

Dans l'extrait « Les Assiettes », Djibril et Yahia font la démonstration de leurs connaissances relatives aux habitudes de leurs pairs auprès d'Aline lorsqu'ils lui indiquent que les assiettes qu'elle recherche doivent se trouver à l'étage supérieur. Cette démonstration constitue une preuve du développement de leur mobilité sociale. Par ailleurs, lorsque Yahia indique que lui et ses pairs peuvent de passer d'assiettes pour prendre leur repas, il témoigne d'un développement de sa mobilité alimentaire en ce qu'il montre pouvoir s'adapter à la situation considérée comme problématique par Aline.

8.3. Une mobilité complexe

8.3.1 L'articulation des mobilités multiples du sujet

L'étude de la mobilité des MNA à partir de nos données de corpus mène à distinguer quatre types de mobilités distinctes :

- La mobilité géographique, qui correspond à l'agentivité en lien avec un déplacement depuis un point de départ, le point d'arrivée étant susceptible d'évoluer au fil du déplacement *[extrait LES PICOTTES – Béni raconte son parcours en établissant une succession d'étapes plus ou moins choisies]* ;
- La mobilité sociale, qui correspond à l'agentivité en lien avec l'évolution des relations interpersonnelles (création, perte, manque, etc.) *[extrait LES*

ASSIETTES – deux jeunes montrent leurs connaissances à propos des habitudes de leurs pairs] ;

- La mobilité alimentaire, qui correspond à l'agentivité en lien avec l'ensemble du domaine culinaire et concernant tant la question de la nutrition que celle de l'alimentation ou du soin *[extrait CONFIANCE – mobilisation des connaissances pour atteindre un objectif et auto-évaluation des compétences]* ;
- La mobilité linguistique, ancrée dans le développement de connaissances linguistiques, ainsi que dans la méconnaissance ou l'oubli de certaines de ces connaissances *[extrait BUONGIORNO – Youssou emploi une langue qu'il n'a pu apprendre qu'au contact des autres jeunes du dispositif]*.

Ces quatre types de mobilité peuvent être observés indépendamment ou en coarticulation selon les situations étudiées, comme représenté sur le schéma ci-dessous.

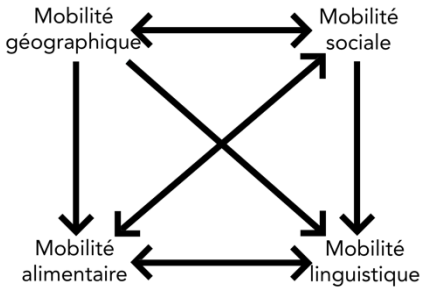

Figure 55 : Types de mobilité et possibilité d'interaction entre ces types

En d'autres termes, la mobilité correspond à un vecteur issu du projet de l'individu souhaitant atteindre un objectif, où le vecteur induit la mise en place de stratégies par l'individu pour qu'il parvienne à son but. Ces stratégies peuvent dès lors relever de différents types de mobilités combinées dans le processus visant la réussite du projet. Pour atteindre son objectif, l'individu va chercher parmi les possibilités s'offrant à lui ; c'est ce qui a été précédemment nommé la *lecture de la constellation des possibles*. (voir chapitre 1 p.47). Il va ensuite *choisir* parmi elles celles qu'il va considérer comme les plus efficientes *dans sa situation*, combinant ainsi parfois deux types de mobilités pour un seul objectif.

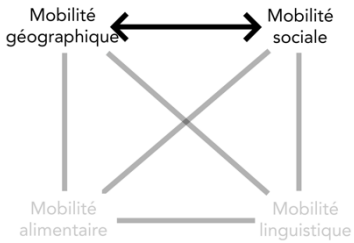

Figure 56 : Liens entre mobilités géographique et sociale

Dès lors que le choix du départ est influencé par les choix des pairs (qui souhaitent partir aussi), la mobilité géographique est induite par les contours spécifiques de leur mobilité sociale *[extrait LES PICOTTES – Béni raconte qu'il a décidé de partir avec des jeunes partageant le même projet que lui]*). D'autre part, l'obligation de faire confiance à des passeurs, seuls maîtres du voyage à certains moments *[extrait LES PICOTTES – Béni explique que la plupart des étapes de son parcours migratoire en Afrique ont été organisées par des passeurs]*, et la rencontre de pairs originaires du même endroit par l'entrée dans le dispositif *[extrait BISMILLAH – trois jeunes de Conakry se sont rencontrés au CHRS]* témoignent d'un développement de la mobilité sociale par la mobilité géographique du sujet.

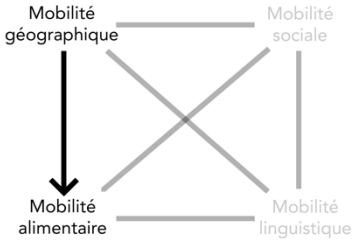

Figure 57 : Liens entre mobilités géographique et alimentaire

Les déplacements migratoires ont entrainé un apprentissage culinaire certain et ainsi permis d'amplifier leur répertoire alimentaire *[extrait C'EST PAS POUR GRILLER – Béni explique l'influence des pays dans lesquels il a vécu sur le développement de son répertoire alimentaire]*.

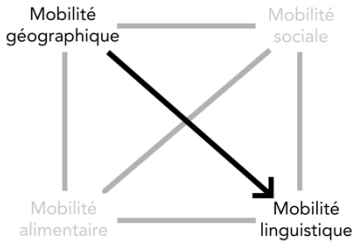

Figure 58 : Liens entre mobilités géographique et linguistique

Il est possible de retracer une partie du parcours migratoire des jeunes à partir des langues qu'ils emploient dans leurs échanges ; apparaît dès lors une actualisation de la mobilité linguistique rendue possible par le développement de la mobilité géographique [extrait BISMILLAH – deux jeunes emplois les langues nationales des pays dans lesquels ils ont séjourné]. Inversement, bien qu'aucune donnée dans notre corpus ne corrobore cette hypothèse, la mobilité linguistique pourrait avoir une incidence sur la mobilité géographique, dans le cas où la maîtrise de la langue est un critère pris en compte par le jeune lors du choix de sa destination et/ou de son parcours migratoire.

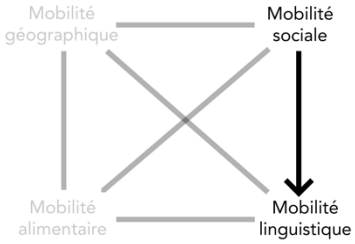

Figure 59 : Liens entre mobilités sociale et linguistique

En développant sa mobilité sociale, le jeune peut être amené à développer par la même sa connaissance des langues nouvelles : s'observe ainsi dans notre corpus l'utilisation du pulaar par un jeune qui ne fait pas partie du peuple peul, ce qui traduit une influence du réseau social des pairs sur son propre discours, en ce que la maîtrise d'une partie de la langue se développe au contact des locuteurs, dans ce cas précis, mettant ainsi en évidence le développement d'une mobilité linguistique induite par une mobilité sociale *[extrait BISMILLAH – Youssou s'exprime en pulaar, langue qu'il n'a pas pu apprendre dans son pays d'origine]*.

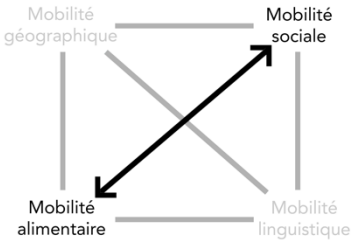

Figure 60 : Liens entre mobilités sociale et alimentaire

Lorsqu'un jeune choisit d'adapter la recette qu'il prépare au groupe pour qui il est en train de cuisiner*[extrait C'EST PAS POUR GRILLER – Béni adapte sa recette au groupe plutôt qu'à ses préférences personnelles]*, ou lorsqu'il est question d'une transmission des savoirs relatifs à la cuisine, un jeune peut mettre à profit sa mobilité sociale pour développer sa mobilité alimentaire. Inversement, si un jeune met ses compétences culinaires au service d'un autre jeune *[extrait CEUX QUI SONT LÀ – Djibril et Sékou propose à Yassine de cuisiner pour lui contre une rémunération]*, il emploie sa mobilité alimentaire pour augmenter sa mobilité sociale. Plus généralement, le développement de la mobilité sociale peut être facilité par celui de la mobilité alimentaire lorsqu'un jeune met à profit sa participation à l'atelier pour la construction de liens avec ses pairs.

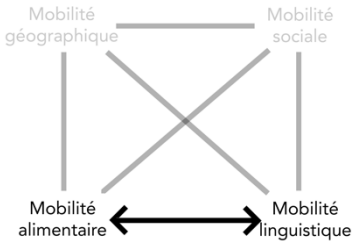

Figure 61 : Liens entre mobilités alimentaire et linguistique

L'atelier culinaire constitue pour les jeunes un cadre d'apprentissage d'un certain nombre de termes dans une langue lié à la thématique culinaire (noms de plats, d'aliments ou d'ustensiles) ; en ce sens, il participe au développement de leur mobilité linguistique *via* la négociation interactionnelle de leur mobilité alimentaire en situation. Les connaissances linguistiques d'un jeune peuvent toutefois constituer une limite à leur mobilité alimentaire : il est ainsi plus aisé de

cuisiner des produits lorsqu'on peut lire les étiquettes ou qu'on a accès à des recettes dans une langue que l'on maîtrise déjà. À titre d'exemple, nous pouvons rappeler les rapports conflictuels des jeunes envers la nourriture proposée au restaurant collectif du CHRS (voir note de contextualisation n°10 p.113), ainsi que le fait que les plats préparés lors des ateliers soient systématiquement des plats issus des cultures d'origine des jeunes, comme en témoigne les fiches recettes présentées en annexe IV p.xciv.

De facto, la mobilité linguistique est plus ou moins directement liée aux autres types de mobilité.

8.3.2 L'ancrage temporel de la mobilité

La mobilité est définie comme la capacité à effectuer des choix, à partir d'une *lecture* des différentes possibilités qui s'offrent à l'individu dans une situation donnée. L'existence de ces possibilités est en partie induite par les différents cadres créés par les temporalités dans lesquelles l'individu est inscrit. Dans le cas des MNA, leurs projections personnelles sont soumises à des délais définis par la temporalité administrative, et les conditions de réalisation dépendent de contraintes institutionnelles liées au dispositif et/ou aux parcours scolaires, entre autres. La mobilité des MNA est dépendante de leur capacité à prendre en compte l'impact des temporalités institutionnelles et administratives sur leur *champ des possibles*, et de la manière dont ils priorisent certains projets par rapport à d'autre selon le degré d'importance qu'ils y accordent. Par exemple, dans l'extrait n°4, c'est la temporalité institutionnelle qui motive Djibril pour travailler sa mobilité sociale, en renonçant à la participation à l'atelier cuisine afin de répondre à la nécessité de préparer son inscription dans un parcours éducatif, faisant ainsi passer au second plan le développement de sa mobilité alimentaire *[extrait CEUX QUI SONT LÀ - lorsque Djibril indique qu'il ne peut pas cuisiner, car il doit se trouver un stage]*.

8.3.3 Conséquences de la diminution de l'agentivité

Le contexte migratoire place les jeunes dans une situation de vulnérabilité, tout autant qu'il sollicite (et développe) leur mobilité, et ce de différentes manières : si une situation de vulnérabilité se trouve à l'origine du projet migratoire, la mobilité géographique

constitue, au départ, un remède contre la vulnérabilité *[extrait LES PICOTTES – Béni raconte que la perte de proches a motivé son départ]*. L'actualisation de cette mobilité, toutefois, génère de nouvelles vulnérabilités en exposant le jeune à des risques et à des relations de dépendance jusque-là inconnus. Le départ d'un pays avec l'aide de passeurs participe à une diminution de la mobilité sociale, au sens où les liens entre jeunes et passeurs relèvent d'une transaction économique entrainant une perte d'agentivité pour le jeune. Celui-ci n'est temporairement plus maître de son parcours, et il est autant vulnérable qu'il dépend d'un ou plusieurs tiers (ici les passeurs) *[extrait LES PICOTTES – explication du rôle des passeurs dont c'est le « métier » de faire traverser des pays et la mer]*. Pour autant, la dépendance d'un tiers n'est pas une déterminante uniquement au cours du voyage : une fois pris en charge par le dispositif, les jeunes doivent s'inscrire dans un cadre institutionnel et répondre à une autorité personnifiée par les membres de l'équipe socio-éducative. Par moments, cette soumission à la temporalité institutionnelle du dispositif réduit la mobilité des jeunes et augmente par la même leur vulnérabilité en ce qu'elle diminue leur agentivité dans le cadre du parcours individuel. Certaines décisions des membres de l'équipe participent ainsi parfois d'elles-mêmes à augmenter la vulnérabilité des jeunes *[extrait MIS DEHORS – une travailleuse sociale intervient dans un atelier en décidant que les jeunes ne pourront pas se débrouiller seuls]*. De plus, la vulnérabilité d'un jeune peut être amplifiée par la thématisation en interaction d'une mobilité limitée ; c'est par exemple le cas lorsqu'il y a utilisation de la mobilité alimentaire restreinte d'un jeune par ses pairs pour accentuer sa position d'outsider. La thématisation de la mobilité alimentaire dans ce contexte, qui plus est avec une mise en discours sous forme d'attaques symboliques de la face, fait par ailleurs apparaître la mobilité alimentaire comme une dimension particulière de la mobilité sociale *[extrait CEUX QUI SONT LÀ – Yassine est moins au fait de la réalité des restaurants que ses amis]*.

Chapitre 9
Facteurs incidents sur la mobilité

Pour donner suite à la description des types de mobilités qui caractérisent le développement des MNA dans leur parcours individuel au sein du dispositif, ce chapitre propose de mettre en évidence les différents facteurs qui provoquent une diminution ou une augmentation de la vulnérabilité des jeunes en situation. À l'instar de la construction du chapitre précédent, nous présenterons dans un premier temps l'analyse détaillée d'un extrait permettant d'illustrer la multiplicité de ces facteurs, que nous chercherons dans un second temps à identifier de manière fine à travers l'analyse d'une deuxième série d'extraits. Ces analyses se présenteront à nouveau sous la forme de vignette, décrite en introduction du chapitre 8, et seront suivies d'un bilan résumant les facteurs identifiés et les aménagements réalisés par les jeunes pour les contrer, le cas échéant. Une fois encore, les transcriptions complètes des extraits sont disponibles en annexe.

9.1. Première approche

9.1.1 Extrait n°9 : « Canal plus »

9.1.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Canal + »[112] se déroule dans la cuisine, alors que six personnes sont présentes. Elles investissent deux espaces différenciés par les activités qui s'y déroulent.

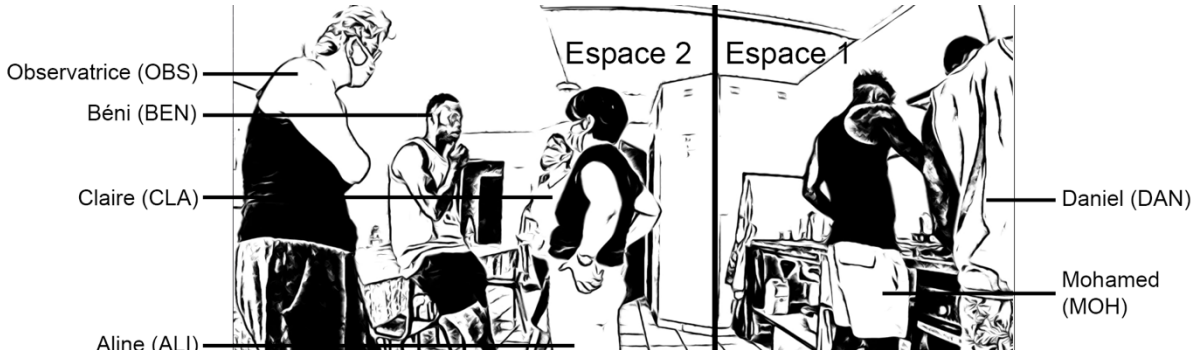

Figure 62 : Participants et espaces - Extrait n°9

[112] Voir la transcription complète à l'annexe III-9 p.xlviii.

Dans l'espace 1, deux jeunes préparent le repas du soir. Leur présence sera ignorée pour l'analyse de cet extrait, puisqu'elle n'entraine aucune participation à l'échange qui se déroule dans l'espace 2 ; bien qu'il faille garder à l'esprit que le discours de Béni est entendu par ses jeunes. Aussi, il est possible que Béni adapte son discours en sachant qu'il est écouté par des pairs.

Dans l'espace 2 se déroule un échange entre Béni, deux travailleuses sociales chargées d'encadrer l'atelier culinaire en cours (Aline et Claire), et l'observatrice. Claire assiste à l'échange sans y prendre part et intervient plutôt dans la préparation en aidant les jeunes qui cuisinent, dont les paroles sont absentes de la transcription. L'échange entre Béni, Aline et l'observatrice constitue un entretien *in situ* : l'observatrice échange longuement avec le jeune sur sa vie au sein du dispositif et sur son parcours précédant son arrivée au CHRS.

La discussion qui se déroule dans l'extrait « Canal plus » porte sur les différences entre l'accueil au CHRS et l'accueil que Béni a précédemment connu en hôtel. Il indique ainsi que les conditions d'hébergement étaient meilleures à l'hôtel, où il avait accès à plus de commodités. Lorsqu'Aline déclare que l'hôtel était « loin », Béni rétorque en expliquant que selon lui la distance n'était pas grande et que le véritable problème de l'hôtel est l'absence d'éducateurs pour accompagner les jeunes dans le début de leur prise en charge institutionnelle. Il indique ainsi que malgré la présence ponctuelle d'une éducatrice de l'ASE[113], les jeunes en hôtel sont livrés à eux-mêmes et doivent se débrouiller seuls pour tout ce qui ne concerne pas les démarches administratives auprès de la préfecture. L'extrait se termine par une déclaration d'Aline qui indique sa vision de la prise en charge idéale des MNA en précisant que le format actuel est susceptible d'évoluer.

9.1.1.2 L'opposition entre deux espaces

```
01 OBS     donc ça vous faites ça tous les jours depuis que tu es
           arrivé
02 BEN     oui
03 OBS     ok
```

[113] Voir la liste des sigles p.15

(1.9)
04 ALI oui parce que b- BEN **tu étais °à° l'hôtel** [euh
05 ComP *allongement*
06 BEN [*NOM-HÔTEL- NOM-HÔTEL*
07 ALI *NOM-HÔTEL* en fait c'est à la sortie de *VILLE*
08 OBS d'accord
09 ALI tu [vois dé- vers Décathlon
10 CLA [d'accord
11 OBS oui
12 BEN ça fait face au Décathlon
13 ALI oui
14 BEN ah là-bas c'était bien hein
15 ALI en fait il **aimait** bien **là-bas** parce qu'il **pouvait** cuisiner

L'observatrice pose une question à Béni à propos de ses habitudes quotidiennes, et Aline intervient pour mentionner à quel hôtel Béni était logé avant d'arriver au CHRS. Le thème de « l'avant » initié ici vient en réponse à la fin de la question « depuis que tu es arrivé » (l.1), qui implique qu'il y a eu un changement dans les pratiques de cuisine à un moment donné. En mentionnant l'hôtel, Aline laisse entendre que cette évolution est liée au changement de lieu d'hébergement. L'imparfait qu'elle emploie à la ligne 4 indique que le déménagement a été effectué et qu'il est terminé : Béni était à l'hôtel, maintenant il n'y est plus. Le discours d'Aline comporte plusieurs occurrences de l'imparfait (« il aimait » et « il pouvait » à la ligne 15, « ils pouvaient » à la ligne 49), qui se réfèrent systématiquement à « avant », c'est-à-dire avant l'arrivée de Béni au CHRS.

Alors qu'Aline fait référence à l'hôtel en parlant au passé avec l'imparfait, Béni, lui, emploie presque systématiquement le présent : « ça fait face » (l.12), « tu as » (quatre occurrences à la ligne 18, quatre occurrences à la ligne 25), « c'est c'est c'est bien » (l.29), « tu n'es pas suivi » (l.53), etc. Il semble donc que Béni et Aline ne catégorisent pas les deux espaces (l'hôtel et le CHRS) de la même manière : cette différence dans l'emploi des temps traduit une différence de représentation des espaces. Il s'agit pour Aline d'un lieu d'hébergement qu'elle ne côtoie pas, et dont elle entend principalement parler par les jeunes qui l'ont quitté. En revanche, il s'agit pour Béni d'un lieu où il a séjourné pendant plusieurs mois, où il a donc pu se créer des repères et des habitudes.

Néanmoins, Béni a conscience qu'il ne s'agit plus de son lieu d'hébergement et que sa situation a changée, comme en témoigne l'utilisation de l'imparfait aux lignes 35 et 37 :

35 BEN moi **j'étais** en l'aise hein
(0.9)
36 ALI ah oui
37 BEN oui moi **j'étais** trop (en_à) l'aise **là-bas**
(1.7)
38 OBS tu aurais préféré rester là-bas
39 BEN oui moi je euh parce que euh c'est °c'est° °c'est° obligé que tu passes ici pour pouvoir faire ta sortie quoi
40 ComP allongement
41 ComP allongement
42 OBS hm hm
43 BEN c'est pourquoi seulement si on me demandait [de [rester (on_il) (me dit que) va sortir **je peux je vais passer ici** (non_maintenant) (et) j'allais venir à Saint François hein
44 CLA [c'est propre ça ou pas
45 ALI [nan
46 ComG mouvement de bras gauche droite d'ALI
47 ALI nan mais [là
48 CLA [je la laisse l'eau hein
49 ALI c'est que **là-bas** ils pouvaient eh dans les hôtels ils sont pas com- ils sont pas complets mais c'est pas bien

Cet imparfait vient s'opposer au présent utilisé un peu plus tôt, qui se réfère cette fois au lieu d'hébergement actuel de Béni (le CHRS) : « mais ici je crève de la chaleur » (l.25). À la ligne 37, Béni qualifie son ressenti en le renforçant ; il n'était pas seulement « à l'aise » à l'hôtel, mais « trop à l'aise », où « trop » prend ici le sens de « très », tel qu'il est largement utilisé dans les discours des jeunes. Lorsque l'on juxtapose les lignes 25 et 35, il apparaît évident que les conditions d'accueil que Béni a rencontrées sont différentes d'un hébergement à l'autre, et qu'elles lui ont été plus agréables à l'hôtel qu'au CHRS. Autrement dit, Béni thématise ici indirectement sa vulnérabilité à travers l'évocation de sa mobilité spatiale, puisque la distance du centre n'est pas pour lui un argument pertinent.

L'adverbe « là-bas » renvoie à l'hôtel où a séjourné Béni. Cela s'observe dans les énoncés d'Aline (« il aimait bien là-bas » l.15, « là-bas ils pouvaient » l.49) ainsi que dans ceux de Béni (« là-bas tu as » l.18, « j'étais trop (en_à) l'aise là-bas » l.37). Alors qu'Aline énonce clairement le référent de cet adverbe est l'hôtel (c'est le seul référent possible pour l'occurrence de la ligne 15, et elle reformule sa phrase à la ligne 49 pour l'indiquer « c'est que là-bas ils pouvaient eh dans les hôtels »), l'adverbe « là-bas » est toujours repris par Béni sans qu'il exprime explicitement son référent. « Là-bas » devient très rapidement lors de l'échange la manière qu'il choisit d'employer pour parler de l'hôtel, et que l'on retrouve par la suite dans le discours de l'observatrice qui réemploie cet adverbe sans s'en apercevoir, lorsqu'elle lui pose une question à propos du changement de lieu

d'hébergement : « tu aurais préféré rester là-bas » (l.38). Cet adverbe s'oppose dans cet extrait à l'adverbe « ici », uniquement employé par Béni : « mais ici je crève de la chaleur » (l.25), « c'est obligé que tu passes ici pour pouvoir faire ta sortie quoi » (l.39) , « je peux je vais passer ici » (l.43). Avec l'emploi de l'adverbe « ici », il apparaît que les deux adverbes renvoient respectivement à l'hôtel (*là-bas*) et au CHRS (*ici*).

53 BEN [non en fait euh dans les hôtels
le problème est °que° **tu** n'es pas suivi quoi
54 ComP allongement
55 ALI oui
56 BEN tout ce que **tu** fais c'est **toi-même tu** (dis) **tu** le [fais
57 ALI [oui
58 OBS [hm hm
59 BEN il y a personne pour °**te**° pour faire des démarches
60 ComP allongement

Enfin, l'opposition entre l'hôtel et le CHRS est aussi réalisée à travers le choix des pronoms utilisés par Béni pour en parler. Dès lors qu'il commence à décrire la situation qu'il a connue à l'hôtel, Béni emploie le pronom de la deuxième personne du singulier « tu » (18 occurrences de la ligne 18 à la ligne 82), ainsi que le pronom réfléchi de la deuxième personne du singulier (« toi-même » l.78, « pour te » l.59, « ils te donnent rien » l.82) et le déterminant possessif « ta » (« ta chambre » l.18). Lorsque Béni utilise cette deuxième personne, il ne s'adresse pas directement à l'une de ses interlocutrices, mais réalise une forme généralisante. En effet, il n'a pas choisi le pronom de la première personne « je », bien qu'il parle pourtant de sa propre expérience, ce qui laisse penser qu'il cherche à indiquer que sa situation est similaire à celles des autres jeunes qui ont séjourné dans le même hôtel, ou qu'il a déjà relaté cette situation à des pairs et/ou des proches. Cet emploi d'un « tu » générique s'interprète comme une manière pour Béni de rapporter son expérience individuelle à une expérience commune, partagée par l'ensemble des jeunes qui sont hébergés à l'hôtel.

9.1.1.3 L'affirmation d'une vulnérabilité inhérente au parcours

9.1.1.3.1. Une hiérarchisation des enjeux différente

12 BEN ça fait face au Décathlon
13 ALI oui
14 BEN ah **là-bas c'était bien** hein
15 ALI en fait il aimait bien là-bas parce qu'il pouvait cuisiner
16 OBS [d'accord

17 ALI [tout le [temps
18 BEN **[mais là-bas tu as tu as clim dans ta chambre tu as Canal + tu °as°**
19 ComG BEN compte sur ses doigts
20 ComP allongement
21 ALI ah oui [c'est [ça il a il avait Canal + **c'est ça qu'il disait**

L'extrait débute sur une contextualisation du discours de Béni à propos de l'hôtel : Béni et Aline apportent des indications géographiques à l'observatrice pour lui permettre de le situer. Une fois ces indications données, Béni propose une nouvelle thématique par une assertion évaluative de son hébergement en hôtel (« là-bas c'était bien » l.14). Aline reformule alors le propos de Béni en l'étayant. Son récit est un discours rapporté, où « il pouvait cuisiner – tout le temps » a été prononcé auparavant par Béni ou l'un des autres jeunes, sans quoi Aline ne pourrait l'affirmer. Cela est corroboré par le tour de la ligne 21 avec l'expression « c'est ça qu'il disait », qui laisse entendre que Béni et Aline ont déjà eu l'occasion d'évoquer les conditions d'accueil selon les lieux d'hébergement.

Aline et Béni ne semblent pas évaluer ces conditions sur les mêmes critères. Là où Aline est focalisée sur le thème de la cuisine (thème principal de la séquence précédant l'extrait), qui lui sert de moyen pour contextualiser les propos de Béni à la ligne 14, Béni, lui, énumère (l.18) plusieurs aspects présents à l'hôtel, mais absents au CHRS, et qui opposent, de ce fait, les deux hébergements implicitement. Cette énumération s'accompagne d'un comptage de Béni sur ces doigts (l.19), qui vient appuyer la quantité d'aspects modifiés : ce n'est pas seulement la possibilité de cuisiner souvent qui lui fait défaut, mais aussi certaines commodités. Par le tour ligne 18, Béni se réapproprie l'argumentation démarrée ligne 15 par Aline, en la complétant, et exprime son désaccord en débutant son tour par la conjonction de coordination « mais ».

25 BEN **mais** ici je crève de la chaleur
26 ComG BEN cache son visage avec ses mains
27 OBS [8rire8
28 CLA [oui
(0.9)
29 BEN hôtel *NOM-HÔTEL* c'est c'est c'est bien hein et le **monsieur qui est là-bas il est très gentil**

À la ligne 25, Béni emploi à nouveau la conjonction de coordination « mais » pour réaliser une comparaison entre les deux lieux d'hébergement liés au dispositif et confirmer l'opposition qu'il fait entre les conditions de l'hôtel et celles du CHRS. Béni fait

ainsi référence au CHRS avec l'adverbe de lieu « ici », mis en opposition avec l'hôtel par la conjonction de coordination « mais » : dans ce tour, Béni signale que ce qui était valable à l'hôtel ne l'est plus à Saint-François. Ce tour vient compléter celui qui fait référence à un système de climatisation, de la manière suivante : « là-bas tu as la clim mais ici je crève de la chaleur » (l.18). Béni reprend le thème *L'hôtel c'était bien* à la ligne 29 en réitérant l'utilisation de l'adverbe « bien » et en amenant un nouvel argument « le monsieur qui est là-bas il est très gentil ». Il exprime que ce ne sont pas seulement les commodités qu'il appréciait à l'hôtel, mais aussi l'encadrement[114] qu'il a pu y avoir. Encore une fois, « là-bas » un différencie l'hôtel d'un *ailleurs* qui n'est pas explicité, tandis que l'adjectif « gentil » s'oppose à « méchant », où le référent du pendant négatif n'est pas exprimé non plus. L'adjectif étant renforcé par l'adverbe « très », le pendant négatif n'est pas nécessairement méchant, mais *a minima* pas gentil : Béni trouve nécessaire de mentionner la gentillesse du gardien, ce qui lui permet peut-être de le placer en opposition avec les encadrants du CHRS où il est maintenant. Ici, la mobilité sociale de Béni révèle sa vulnérabilité.

30 ALI oui mais **c'est fait loin** hein quand même pour venir
31 BEN pardon
32 ALI ça fait loin
33 BEN **non ça fait pas loin**
34 ALI en bus
35 BEN moi **j'étais en l'aise** hein
(0.9)
36 ALI ah oui
37 BEN oui moi **j'étais trop (en_à) l'aise là-bas**

Jusqu'à la ligne 29, aucun aspect négatif de l'hôtel n'est évoqué. Cela change en ligne 30, où Aline évoque l'éloignement de l'hôtel. Ce tour vient en réponse à celui qui précède, comme le note le « oui mais » avec lequel Aline débute son énoncé. Par ce procédé rhétorique, Aline tente de relativiser le point de vue de Béni. L'enchainement dignes 29 et 30 montre qu'Aline met en opposition la distance de l'hôtel et la qualité des relations tissées par Béni, mettant ainsi au même niveau la mobilité sociale et la mobilité géographique dans l'évaluation des conditions de prise en charge. Béni révoque immédiatement son argument (« non ça fait pas loin » l.33), qu'il complète en énonçant

[114] Le « monsieur » en question est le gardien de l'hôtel ; nous l'avons deviné au cours des observations, grâce aux différents récits que les jeunes ont faits de leurs séjours en hôtels.

qu'il se sentait « à l'aise » (l.35 et l.37) à l'hôtel. L'échelle de valeurs des critères de la qualité de l'hébergement n'est donc pas la même pour Aline et pour Béni, puisque ce dernier semble considérer que sa mobilité sociale prime sur sa mobilité géographique.

9.1.1.3.2. Un parcours teinté d'obligation

```
38 OBS     tu aurais préféré rester là-bas
39 BEN     oui moi je euh parce que euh c'est °c'est° °c'est° obligé
           que tu passes ici pour pouvoir faire ta sortie quoi
40 ComP                                        allongement
41 ComP                                               allongement
42 OBS     hm hm
43 BEN     c'est pourquoi seulement si on me demandait [de [rester
           (on_il) (me dit que) va sortir je peux je vais passer ici
           (non_maintenant) (et) j'allais venir à Saint François hein
44 CLA                                                 [c'est propre
            ça ou pas
45 ALI                                                 [nan
46 ComG     mouvement de bras gauche-droite d'ALI
```

Alors que la question de l'observatrice à la ligne 39 est une question fermée, comme le prouve l'ouverture du tour suivant (« oui » l.39), Béni conteste la possibilité d'une préférence en évoquant l'obligation de changer de lieu d'hébergement qu'il a vécue. Les répétitions à la ligne 39 témoignent de l'hésitation du locuteur, qui semble prendre le temps de choisir le participe passé « obligé ». Cette notion d'obligation est renforcée par le syntagme prépositionnel qui conclut le tour (« pour pouvoir faire ta sortie quoi » l.39), où l'emploi d'un « tu » générique permet à nouveau à Béni de décrire un mécanisme standard dans lequel il doit accomplir un rôle précis. Deux éléments dans ce syntagme attirent notre attention. D'une part, l'utilisation du verbe « pouvoir » introduit une notion de possibilité. Adjointe à la préposition « pour », cette notion de possibilité est en fait présentée comme une condition à quelque chose. L'objet de cette condition est donné en fin de tour par la mention d'une « sortie », celle du dispositif : celui-ci correspond en effet à un parcours en plusieurs étapes, que les jeunes doivent suivre jusqu'à leur majorité (voir chapitre 3). Le terme de « sortie » correspond au vocabulaire employé régulièrement par l'équipe encadrante, qui nomme le début et la fin de la prise en charge d'un jeune en termes d'*entrée* et de *sortie* du dispositif. Ainsi, « faire ta sortie » signifie ici aller au bout de la prise en charge, telle qu'elle a été prévue par l'équipe encadrante. L'évolution de la prise en charge des jeunes, ainsi que sa fin, sont donc conditionnées par un parcours en

étapes qui correspondent à des lieux d'hébergement différents. Les précisions apportées par Béni (l.39) montrent que ses préférences ne sont pas prises en compte dans son parcours : il n'a pas eu d'autre choix que d'emménager au CHRS afin de pouvoir espérer arriver un jour à la dernière étape du parcours prévu. Cela est confirmé par le tour à la ligne 43, où la reprise « je peux je vais passer ici » illustre la condition : en corrigeant le verbe utilisé de *pouvoir* à *aller*, Béni montre qu'il a conscience que son passage au CHRS est une obligation. Par l'expression de cette obligation, Béni témoigne de la perte d'agentivité qu'induit l'inscription dans le parcours du dispositif, ce qui vient augmenter sa vulnérabilité en lui retirant son pouvoir d'action sur son propre parcours : sa mobilité géographique est désormais entre les mains de tiers, et il n'a d'autre choix que de se conformer à ce qui a été préétabli.

47 ALI nan **mais** [là
48 CLA [je la laisse l'eau hein
49 ALI c'est que là-bas ils pouvaient eh **dans les hôtels ils sont pas com- ils sont pas complets mais c'est pas bien**
50 BEN oui
51 ALI **c'est des mineurs**

Le tour 49 renforce l'idée selon laquelle les jeunes ne sont pas acteurs dans le choix de leur lieu d'hébergement, qui disposent d'une capacité d'accueil limitée alors que le nombre de MNA dans le département est en augmentation constante. L'énoncé « dans les hôtels […] ils sont pas complets » (l.49) oppose l'hôtel au reste des lieux d'hébergement, en indiquant qu'ils correspondent aux seuls lieux d'accueil ayant la possibilité de loger de nouveaux jeunes : les hôtels ne sont pas complets, le dispositif si. La conjonction « mais » (l.47) et le jugement qui la suit (« c'est pas bien » l.49) permettent à Aline d'affirmer que l'hébergement en hôtel n'est pas, au départ, une solution de prise en charge prévue par le dispositif. La position de travailleuse sociale d'Aline ajoute une valeur supplémentaire à son jugement en ce qu'elle permet de comprendre qu'elle réalise ici une critique du parcours où l'hôtel est un passage obligatoire pour les jeunes. Cela est confirmé lorsqu'elle précise que le public concerné par cet hébergement en hôtel est mineur (l.51), où elle sous-entend que la minorité doit équivaloir à une prise en charge particulière, qui ne correspond pas à celle, actuelle, de l'hébergement en hôtel. Alors que jusqu'ici la vulnérabilité était mise en lien avec le parcours institutionnel (inhérent au dispositif), Aline thématise ici une vulnérabilité inhérente à la temporalité administrative : cette dernière

crée une prise en charge des MNA avec un taux d'encadrement par des professionnels insuffisant.

9.1.1.4 L'isolement exacerbé des MNA en hôtel

L'ensemble de l'extrait expose différentes oppositions selon le point de vue des locuteurs. D'un côté, Aline considère l'hébergement en hôtel comme une étape passée et terminée, qui n'est pas adaptée au public MNA : ce public mineur n'est pas pris en charge comme elle le jugerait adéquat, et la localisation géographique des hôtels complexifie la mobilité géographique des jeunes. De l'autre, Béni valorise les commodités que lui offrait l'hébergement en hôtel plutôt que sa mobilité géographique, et conçoit davantage le parcours que lui propose le dispositif comme un passage obligé plutôt que comme l'opportunité d'avoir accès à un accompagnement socio-éducatif le guidant vers une autonomie suffisante à sa majorité. Cet écart de point de vue se traduit, au-delà du discours, par les postures interactionnelles adoptées par Béni et Aline, puisque Béni n'hésite pas à contredire ouvertement Aline par moment.

```
49 ALI     c'est que là-bas ils pouvaient eh dans les hôtels ils sont
           pas com- ils sont pas complets mais c'est pas bien
50 BEN     oui
51 ALI     c'est des mineurs
52 OBS     x bah oui mais vous êtes [euh
53 BEN                              [non en fait euh dans les hôtels
           le problème est °que° tu n'es pas suivi quoi
54 ComP                  allongement
55 ALI     oui
56 BEN     tout ce que tu fais c'est toi-même tu (dis) tu le [fais
57 ALI                                                       [oui
58 OBS                                                       [hm hm
59 BEN     il y a personne pour °te° pour faire des démarches
60 ComP                         allongement
61 OBS     [pour t'aider oui
```

À la ligne 53, Béni exprime ce qui semble au départ être un désaccord avec l'idée présentée par Aline : alors qu'elle vient de thématiser la problématique « mineurs » (l.47 et l.49) pour justifier en quoi l'hôtel ne convient pas comme solution de prise en charge, Béni rapporte que le « problème » (l.53) des hôtels correspond à un manque d'accompagnement socio-éducatif : « le problème est que tu n'es pas suivi » (l.53). Il insiste sur ce manque avec trois occurrences de pronoms singuliers (« toi-même » et « tu » l.56) et le pronom à valeur négative « personne » (l.59). Béni est ici dans un rapport

d'opposition à Aline : alors qu'elle énonce que le problème repose sur le caractère mineur du public, il rétorque qu'il repose plutôt sur la qualité de l'accompagnement proposé. Il n'hésite d'ailleurs pas à débuter son tour par une négation (« non » l.53) afin d'affirmer clairement son désaccord. Il s'agit d'un exemple d'incompréhension entre les deux locuteurs, qui cherchent en fait à dire la même chose, c'est-à-dire que l'hébergement en hôtel n'est pas adapté au public. Cette incompréhension et le rapport d'opposition visible ici peuvent être expliqués par le regard avec lequel chacun des participants analyse la situation : Béni et Aline représentent chacun une des deux postures concernées par la question. L'encadrante d'un côté, et l'encadré de l'autre, partent de leurs expériences propres pour argumenter leurs points de vue respectifs. Alors que Béni semble contredire Aline (comme en témoigne le « non » qui débute son tour à l.53), il est en réalité en train de confirmer ce qu'elle a initié : le public MNA est caractérisé par la minorité, qui induit une prise en charge spécifique en lien avec ses besoins, et cette prise en charge doit être effectuée par des acteurs socio-éducatifs qui sont trop peu nombreux lors de l'hébergement en hôtel.

62 ALI [et je crois que **si [il y a** oh il y a comment elle s'appelle euh
63 BEN [oui
(0.6)
64 ALI [euh pf
65 BEN [qui
(1.0)
66 madame x
67 ALI l'autre euh la jeune là
68 BEN PRENOM
69 ALI PRENOM
70 BEN mais PRENOM elle est [elle est **non elle est elle s'occupe que de** euh documents de euh [séjour passeport
71 ALI [elle est gentille
72 [ah oui
73 d'accord
74 BEN si **on** veut carte bancaire
75 tu vois en fait euh si si tu as besoin de chercher [stage
76 ComG BEN compte sur ses doigts
77 CLA [l'arachide
78 BEN euh tu as tu as tu as un probl- pour les °déplacements° c'est toi-même [hein
79 ComP allongement
80 ComG BEN compte sur ses doigts

La différence de point de vue entre Aline et Béni sur le sujet fait perdurer l'opposition de leurs postures respectives. À la ligne 62, Aline répond à l'argumentation de Béni pour apporter une précision : les jeunes hébergés en hôtel ne sont pas livrés à eux-mêmes, mais

accompagnés par une éducatrice spécialisée du Conseil Départemental[115]. Cependant, cette prise en charge semble insuffisante aux yeux de Béni : l'adverbe « que » (l.70) a une ici valeur restrictive qui permet à Béni de témoigner en quoi le rôle de l'éducatrice mentionnée ne vient pas répondre à l'ensemble des besoins des jeunes en hôtel.

La restriction introduite par la locution « ne s'occupe que » est développée par Béni sous forme de liste des éléments sur lesquels l'éducatrice peut agir et fait état de procédures administratives, indiquant que le rôle de l'éducatrice des hôtels est d'accompagner les jeunes dans leurs démarches de régularisation de leur séjour. Comme le montre la suite du discours de Béni (l.74-75 et l.78), les situations qui ne concernent pas des démarches de régularisation, mais pour lesquelles les jeunes pourraient nécessiter un accompagnement ne rentrent pas dans le cadre des missions de cette éducatrice. Une fois encore, l'emploi du pronom personnel « tu » (cinq occurrences entre les lignes 74 et 78) réfère à l'ensemble des jeunes en hôtel tout en mettant en évidence leur isolement. Par ailleurs, au tour 74, ce n'est pas le « tu » qui est employé, mais le pronom « on », qui fait ici référence à l'ensemble des jeunes en hôtel.

```
70 BEN     mais PRENOM elle est [elle est non elle est elle s'occupe
           que de euh documents de euh [séjour passeport
71 ALI                          [elle est gentille
72                                     [ah oui
73         d'accord
74 BEN     si on veut carte bancaire
75         tu vois en fait euh si si tu as besoin de chercher [stage
76 ComG    BEN compte sur ses doigts
77 CLA                                                        [l'arachide
78 BEN     euh tu as tu as tu as un probl- pour les °déplacements°
           c'est toi-même [hein
79 ComP                                              allongement
80 ComG    BEN compte sur ses doigts
81 ALI                  [oui en fait c'est c'est [le prob- c'est
82 BEN                                           [et puis ils te
           donnent rien du tout c'est ça tu dois (prendre_apprendre)
           [x
83 ComG    Shrug BEN + ALI frappe dans ses mains
```

Alors que Béni tente d'expliquer en quoi il considère que l'éducatrice ne résout pas complètement le problème de la prise en charge des jeunes en hôtel, il est interrompu par Aline qui déclare « elle est gentille » (l.71). Il s'agit d'une tentative de rethématisation de la mobilité sociale introduite par Béni à la ligne 29 à propos du concierge de l'hôtel. Aline

[115] Appris dans la suite de l'interaction, information non présente dans cet extrait.

tente ici d'affirmer l'importance du rôle de l'éducatrice en réemployant un argument de Béni. Ce dernier répond à cet énoncé par un « non » (l.70) avant d'invalider la déclaration d'Aline en faisant chevaucher son discours sur celui de la travailleuse sociale, avant de présenter sa propre expérience, indiquant que dans ce cas, le caractère gentil de l'éducatrice est pour lui hors sujet. Les attentes des jeunes envers cette éducatrice sont mentionnées un peu plus tard : en déclarant « ils te donnent rien du tout » (l.82), Béni sous-entend que les jeunes attendent de recevoir quelque chose de la personne qui les encadre, mentionnée ici par le pronom personnel « ils »[116]. Le rôle de l'éducatrice, selon Béni, serait donc de donner quelque chose, ce qui n'est pas fait. L'ensemble de ce passage permet la mise en évidence d'un décalage entre les missions effectuées par l'éducatrice et la perception globale de son rôle par les jeunes qu'elle rencontre : elle n'intervient pas là où les jeunes ont besoin d'elle, du moins pas totalement, ce qui entraine un sentiment d'isolement pour les jeunes qui doivent se débrouiller par eux-mêmes.

9.1.1.5 Premières conclusions

L'extrait « Canal plus » permet d'identifier plusieurs facteurs qui augmentent la vulnérabilité intrinsèque des MNA. D'une part, l'organisation du parcours du dispositif en étapes, où le transfert d'un lieu d'hébergement à un autre est conditionné par la validation des membres de l'équipe socio-éducative, place les jeunes dans une situation où ils perdent de leur agentivité relative à leur parcours individuel, en ce qu'ils deviennent dépendants des décisions tierces dans leur mobilité géographique. L'expérience en hôtel relatée par Béni, dans laquelle l'accompagnement des éducateurs de l'ASE est décrit comme insuffisant, révèle une inadaptation de la temporalité administrative à la temporalité individuelle des jeunes. Le début de la prise en charge constitue un moment charnière où les jeunes commencent à prendre de nouveaux repères et débutent leur inscription dans le parcours institutionnel obligatoire pour que leur séjour en France puisse perdurer après leur majorité. Pourtant, il s'agit dans la pratique d'un temps où

[116] Le pluriel est certainement utilisé ici car l'éducatrice du Conseil Départemental est en fait secondée par une autre éducatrice ; aussi les jeunes sont en contact avec deux personnes « encadrantes » lorsqu'ils sont dans les hôtels.

l'isolement des jeunes est exacerbé par un hébergement éloigné des pratiques socio-éducatives pensées pour leur prise en charge initiale. Autrement dit, l'absence de travailleurs sociaux au quotidien oblige les jeunes à trouver seuls une manière de résoudre les problèmes rencontrés qui ne relèvent pas de questions administratives. L'hébergement en hôtel constitue donc un facteur d'augmentation de la vulnérabilité qui force les jeunes à mettre en place des ajustements pour développer leur mobilité et surmonter les difficultés sans adulte référent et compétent.

Ces premières conclusions devront être confirmées par l'analyse d'autres extraits thématisant la vulnérabilité, que nous traiterons de manière plus succincte afin de mettre uniquement en évidence les facteurs qui viennent augmenter ou réduire la vulnérabilité des jeunes.

9.2. Aspects d'une vulnérabilité

9.2.1 Extrait n°10 : « Montluçon »

9.2.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Montluçon »[117] se déroule dans la cuisine ; il fait suite à l'extrait « Canal Plus », dix minutes les séparent. Six personnes sont présentes, réparties en deux espaces identifiés sur l'image ci-dessous.

[117] Voir la transcription complète à l'annexe III-10 p.lii.

Figure 63 : Participants et espaces - Extrait n°10

Les participants sont trois jeunes et trois adultes. Daniel et Mohamed occupent l'espace 1, qui correspond à l'espace où l'activité de préparation est en train de se dérouler. Daniel est le chef et Mohamed est son commis à ce moment de la préparation. Dans l'espace 2 se trouvent deux membres de l'équipe (Aline et Claire), l'observatrice et un jeune, Béni. Ce dernier fait partie des commis du jour, mais il ne participe pas à la préparation pendant la durée de l'extrait.

L'interaction étudiée ici est celle de l'espace 2 : il s'agit d'une situation interactionnelle inhabituelle, où l'observatrice a l'occasion d'échanger avec Béni sur une multitude de sujets pendant un long moment, lors d'un entretien *in situ*. Ce qui se passe pour Daniel et Mohamed ne sera pas pris en compte dans l'analyse, bien qu'il faille garder à l'esprit que les participants de l'espace 2 ont conscience de leur présence et de leur écoute.

Juste en amont de l'extrait, Aline décrit à l'observatrice le cadre d'accueil de la ville de Montluçon, en indiquant notamment une diversité de lieux culturels. Pendant qu'elle fait cette description, Béni tente de revenir au sujet principal de la discussion, c'est-à-dire son expérience à Montluçon. Il amorce notamment un énoncé à propos de ses anciennes éducatrices, mais Aline ne le laisse pas continuer et garde la parole ; c'est le début de l'extrait. Béni parvient à ramener le sujet de la discussion sur son parcours, en déclarant qu'il n'y a pas d'hébergement en hôtel à Montluçon pour les jeunes MNA. S'en suit alors un échange entre Béni et Aline, où cette dernière refuse de croire que les MNA sont hébergés dans des appartements sans encadrement, malgré les explications de Béni.

L'extrait se termine lorsqu'Aline déclare que Béni se sentait bien à Montluçon et qu'il confirme. Aline reprend alors son récit sur la vie à Montluçon.

9.2.1.2 Frontière entre la solitude et l'isolement

31 BEN si tu restes sur Montluçon tu vas directement dans un appartement
32 ALI [ah ouais
33 OBS [du coup c'est un appartement où tu es [**tout seul** ou tu es avec d'autres jeunes
34 ALI [oui
35 BEN [**oui**
36 **oui tu es [tout seul**
37 ALI **[°non°**
38 ComP accentuation et PROM
39 ALI **[°tout seul°** dans °[l'appart-°
40 ComP accentuation
41 ComP accentuation et PROM
42 OBS **[tout seul**
43 BEN [oui
44 oui
45 ALI mais quand [tu es
46 BEN [il y a des appart- [il y a des non
47 ComG ALI s'approche de BEN et lève un doigt
48 ComG BEN place sa paume face à ALI
49 ALI [pas quand tu es °mineur°
50 BEN °oui° tu es mineur [oui Montluçon c'est comme ça
51 ComP accentuation
52 ALI [t'es tout seul dans l'appart-
53 ComP PROM
54 ComG regard BEN
55 ComP aspiration ALI
56 BEN **les éducatrices est là** pour te pour te pour te accompagner dans tes démarches
57 ComG BEN secoue sa main en formant un cercle
58 BEN et puis **il y a des gens les a- les appartements** c'est comme par exemple euh tu as tu as la la cuisine qui est là vous vous croisez dans la cuisine

[…]

63 BEN **chacun est dans sa chacun a sa chambre** quoi
64 ALI x la chambre
(0.6)
65 BEN vous pouvez euh on peut prendre une euh **un appartement de quatre personnes** [cha- euh oui
66 ComG BEN pointe différents endroits avec sa main
67 ALI [ah oui il y a un appart vous êtes à plusieurs
68 BEN il y a quatre personnes qui est là mais [il y a une seule cuisine
69 ALI [d'accord

70 et **après derrière le °soir° vous êtes °tous seuls°**
71 ComP *accentuation*
72 ComP *accentuation*
73 BEN **°oui°**
74 ComP *accentuation*

Alors que Béni explique que lorsqu'il a été pris en charge à Montluçon, il n'a pas eu à séjourner en hôtel et a pu avoir directement accès à un hébergement en appartement, l'observatrice l'interroge afin de savoir s'il était seul dans cet appartement ou s'il s'agissait d'une forme de collocation (« c'est un appartement où tu es tout seul ou tu es avec d'autres jeunes » l.33). L'architecture du dispositif étudié reposant principalement sur le principe d'un hébergement commun à des groupes de jeunes, elle s'étonne qu'il existe des dispositifs qui proposent des logements individuels pour les MNA. Béni n'attend pas qu'elle ait fini de poser sa question pour répondre « oui » (l.35) au fait d'être seul, et confirme au tour suivant (« oui tu es tout seul » l.36). Aline, qui partageait l'interrogation de l'observatrice (prosodie interrogative au tour 34), s'étonne de cette réponse et la reformule en exprimant sa surprise (prosodie montante et accentuation, l.39-40). Déjà observé dans l'extrait « Canal Plus », l'argument de la minorité du public est à nouveau employé par Aline pour montrer son étonnement par rapport à cette forme d'hébergement racontée par Béni (« pas quand tu es mineur » l.49). Tant Aline que l'observatrice sont surprises, et Aline exprime son refus de croire Béni en l'amenant à répéter plusieurs fois qu'il s'agit bien d'un appartement où il était logé tout seul (cinq occurrences de « oui » aux lignes 35, 36, 43, 44 et 50). Il répète même un énoncé d'Aline (« oui tu es mineur oui Montluçon c'est comme ça » l.50) en rappelant le lieu du dispositif dont il est question, tenant ainsi tête à Aline. Pourtant, la suite du récit de Béni vient contredire ces affirmations : il déclare d'abord que des éducatrices sont présentes dans ces appartements pour accompagner les jeunes dans leurs démarches (l.56), avant de mentionner la présence de « gens » dans les appartements (l.58). À partir de ce point, la notion de « seul » apparaît comme étant comprise différemment par Béni et par les deux adultes avec qui il échange. Ce décalage dans la compréhension du terme est confirmé par la suite, lorsque Béni déclare qu'il est possible d'être hébergé dans « un appartement de quatre personnes » (l.65), ce qu'il reformule plus tard en « il y a quatre personnes qui est là mais il y a une seule cuisine » (l.68). Aline demande alors à Béni si les jeunes sont *seuls* le soir (« et après derrière le soir vous êtes tous seuls » l.70), où *seul* a désormais un sens

différent de celui de l'interrogation première de l'observatrice (l.33) : au départ, *seul* est entendu comme *sans autre jeune* ; il devient, par une co-construction du discours et un descriptif plus détaillé de la situation, un *seul* qui signifie *sans éducateur*. Il y a donc ici un quiproquo entre Béni et ses interlocutrices : alors qu'elles cherchaient à savoir si Béni était hébergé tout seul ou avec d'autres jeunes, celui-ci les a informées que les éducatrices chargées de son accompagnement sont présentes ponctuellement, mais que les jeunes sont logés dans des habitations qui ne relèvent pas d'un encadrement quotidien, comme cela est le cas au CHRS où il est actuellement.

Béni réalise une dichotomie entre *solitude* et *isolement*. Les deux formes d'hébergement et d'accompagnement décrites dans les extraits « Canal Plus » et « Montluçon » paraissent à première vue similaires : les jeunes sont hébergés dans des lieux sans encadrement quotidien par des travailleurs sociaux, et ils sont en contact ponctuel avec des éducateurs qui ont pour mission de les accompagner dans leurs démarches. D'après les deux récits de Béni, les éducatrices de Montluçon étaient présentes et disponibles pour l'accompagner dans ses « démarches » (l.56), tandis que celle de l'hôtel « [ne s'occupe que des documents de séjours et de passeport] » (reformulation de la ligne 70 de l'extrait « Canal Plus »). Béni catégorise ces deux types de prise en charge de manières très différentes, où l'hébergement en hôtel était source d'un isolement problématique, tandis que la solitude proposée à Montluçon ne semble pas l'avoir gêné. Le facteur engendrant cette différence de catégorisation est celui de la qualité de l'accompagnement proposé par les éducatrices rencontrées sur l'un et l'autre des lieux d'hébergement : la temporalité administrative et la temporalité institutionnelle ont participé à augmenter la vulnérabilité de Béni dans un cas (en hôtel) et à la diminuer dans un autre (à Montluçon).

9.2.1.3 Une bonne connaissance du parcours institutionnel

23	BEN	**Montluçon il y a pas il y a pas il y a pas hôtel hein**
24	*ComG BEN*	*hoche la tête NON*
25	ALI	pas d'hôtel
26	BEN	**quand tu es confirmé directement tu vas appartement** hein
27	ALI	ah ouais
28	BEN	ouais
29	*ComG BEN*	*regarde à droite d'ALI*

30 BEN à l'hôtel quand tu es à l'hôtel c'est que tu n'es pas encore confirmé si tant que tu n'as p- euh x à l'hôtel quand tu fais ton évaluation
(0.6)
31 si tu restes sur Montluçon tu vas directement dans un appartement

[…]

56 BEN les éducatrices est là pour te pour te pour te accompagner dans tes démarches
57 ComG BEN secoue sa main en formant un cercle

Lorsqu'il fait le récit de sa prise en charge à Montluçon, Béni témoigne avec certitude du parcours prévu pour les MNA. Il utilise un présent de vérité générale pour expliquer que l'hébergement en hôtel n'est pas une option possible à Montluçon, où la répétition par trois fois traduit son assurance relative à la connaissance du fonctionnement (« Montluçon il y a pas il y a pas il y a pas hôtel » l.23). Il confirme cette connaissance en expliquant par la suite, par une affirmation, le processus de prise en charge qui fait directement suite à l'évaluation comme MNA : « quand tu es confirmé directement tu vas appartement » (l.26). Le terme « confirmé » fait ici référence à l'évaluation comme MNA ; Béni emploi ici un vocabulaire technolectal qui semble être repris des discours institutionnels et administratifs – il est le seul à parler du résultat de l'évaluation de cette manière dans l'ensemble de notre corpus. L'emploi de l'adverbe « directement » permet par ailleurs d'illustrer l'absence d'étape intermédiaire entre l'évaluation et la mise à disposition d'un appartement, ce qui s'oppose à l'étape de l'hôtel qui existe dans le Cher, par définition intermédiaire (voir chapitre 3 p.88). La bonne compréhension de son environnement révèle la mobilité de Béni, ainsi que sa lecture de son champ des possibles, relatif à la situation dans laquelle il s'est trouvé.

9.2.1.4 Conclusions

D'après le récit qu'il fait de sa prise en charge et la dichotomie qu'il réalise involontairement entre *solitude* et *isolement*, Béni montre qu'il considère avoir subi un isolement à l'hôtel qu'il n'a pas connu lorsqu'il était à Montluçon. Il indique ainsi que sa vulnérabilité a été affectée par les conditions de sa prise en charge dans le département du Cher (où il était à l'hôtel), autrement dit par les temporalités administratives et institutionnelles.

En témoignant de sa bonne connaissance du parcours réservé aux jeunes MNA, avec une certaine distance se rapprochant d'un discours rapporté (dimension technolectale), Béni témoigne sa mobilité à travers la démonstration d'une lecture de son champ des possibles déterminé par les institutions dont il dépend.

9.2.2 Extrait n°11 : « Ils doivent aller »

9.2.2.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Ils doivent aller »[118] se déroule dans la cuisine, alors Béni prépare le repas. Il est accompagné par Claire, la travailleuse sociale qui encadre l'atelier, et par l'observatrice. Béni étant le seul jeune présent dans la cuisine pendant la majeure partie de l'atelier, l'observatrice profite de ce moment particulier pour mener un entretien *in situ* avec lui pendant qu'il cuisine.

Dans cet extrait, l'observatrice demande à Béni s'il se sent bien sur son lieu d'hébergement actuel. Il répond immédiatement que non, précisant qu'il aurait préféré rester à l'hôtel où il était logé avant d'intégrer le dispositif. Il explique qu'il ne s'entend pas avec les membres de l'équipe socio-éducative, et qu'il considère que ces derniers ne sont pas des éducateurs spécialisés et qu'ils doivent encore apprendre en quoi consiste leur travail. Selon Béni, les membres de l'équipe ne lui ont pas apporté d'aide dans ses démarches administratives et scolaires : il a dû se débrouiller seul, et a d'ailleurs intégré le dispositif en étant déjà inscrit dans un CAP. Il critique le fait d'avoir été informé qu'il obtiendrait un accompagnement une fois qu'il aurait intégré le dispositif, ce qu'il n'a finalement pas trouvé après être arrivé au CHRS. Il compare les travailleurs sociaux du dispositif à ceux qu'il a connus dans son ancien dispositif d'hébergement à Montluçon, ainsi qu'avec les travailleurs sociaux rattachés au département, sous-entendant qu'eux connaissent leur travail contrairement aux membres de l'équipe du dispositif actuel. L'observatrice s'étonne lorsque Béni indique qu'il a fait part de ce ressenti à l'équipe, en énonçant qu'ils n'ont pas dû être satisfaits de cette analyse de leur travail. Béni lui répond

[118] Voir la transcription complète à l'annexe III-11 p.liv.

que selon lui, il est important d'être honnête et de critiquer les personnes en face d'elles pour ne pas tomber dans l'hypocrisie.

Bien que les thématiques abordées se rejoignent, l'échange de l'extrait « Ils doivent aller » s'est déroulé plus d'un mois après ceux des extraits « Canal Plus » et « Montluçon ».

9.2.2.2 Une temporalité institutionnelle inadaptée

08 BEN [moi je préférais x je préférais rester à l'hôtel que CHRS

[…]

34 OBS ça t'as pas ai- du tout aidé euh par exemple pour
35 BEN **non** CHRS ça a été [ça ét- (ché)
36 OBS [pour tout l'administratif [toutes les [trucs en rapport avec l'école et [tout ça non
37 BEN [je f-
38 [**non non** j'ai
39 [en fait
40 **moi j'étais déjà j'étais déjà en CAP** déjà
41 OBS oui
42 BEN **étant en à l'hôtel**
(0.7)
43 j'ai [mes mes mes mes premiers stages
44 OBS [et tu avais trouvé tout seul
(0.6)
45 BEN en m- **mes premiers c'est moi je les chercher**
46 OBS ok
(0.8)
47 BEN **on m'a dit** quand tu iras x quand tu arrives à CHRS il y a des personnes pour te aider [dans les démarches dans les trucs
48 OBS [oui
49 BEN **mais quand je suis arrivé** j'ai j'ai
(0.7)
50 x **c'est moi j'ai fait tous (mes_les) démarches toujours** hein
(1.0)
51 même mes stages c'est c'est moi c'est moi j'ai cherch- j'ai souvent j'ai pa- j'ai pars à mission locale

[…]

56 BEN [mais je vais je vais jamais dire que non c'est vous êtes là je vais m'asseoir croiser les bras dire non vous allez faire les choses
(1.3)
57 **vous c'est votre travail** vous êtes là **frère moi c'est ma vie** je cherche **ça fait deux choses** ça fait deux il y a deux **il y a deux idées différentes x là quoi**

Dans l'extrait « Ils doivent aller », l'observatrice interroge Béni afin de savoir comme il se sent depuis qu'il est hébergé au CHRS. Celui-ci répond qu'il aurait préféré rester à l'hôtel où il était logé avant d'entrer dans le dispositif (l.8). Sachant que ce dispositif est censé proposer un accompagnement individualisé aux jeunes, l'observatrice s'étonne de cette réponse et demande à Béni s'il n'a pas été en partie aidé dans ses démarches depuis qu'il a été pris en charge par l'équipe socio-éducative (l.34 et l.36). Sans attendre la fin de la question, Béni répond par la négative au fait d'avoir « été aidé », et répète ensuite deux fois « non » (l.38), montrant ainsi clairement son avis sur l'efficacité de sa prise en charge. Pour étayer son propos, il explique alors qu'il avait déjà réalisé la plupart des démarches lui incombant avant d'accéder à l'accompagnement du dispositif : « j'étais déjà en CAP » (l.40) ; « étant à l'hôtel / mes premiers [stages] c'est moi je les chercher » (l.42 et l.45). Il indique par ailleurs qu'en amont de son arrivée au sein du dispositif, il a été mis au courant des missions des membres de l'équipe socio-éducative (« on m'a dit quand tu iras x quand tu arrives à CHRS il y a des personnes pour te aider dans les démarches » l.47), mais qu'il n'a pas eu l'opportunité de profiter de cet accompagnement : « mais quand je suis arrivé / c'est moi j'ai fait tous (mes_les) démarches toujours » (l.49-50). L'emploi de l'adverbe « toujours » témoigne ici d'un fonctionnement régulier, dans lequel Béni n'a jamais bénéficié d'une aide des membres de l'équipe qui l'encadre depuis son arrivée au CHRS. Par la démonstration d'une mobilité développée en autonomie par nécessité, via l'absence d'un accompagnement régulier lorsqu'il était à l'hôtel, Béni fait état d'une inadéquation entre la temporalité institutionnelle et sa temporalité individuelle : en effet, il raconte avoir manqué d'aide aide au moment où il en a eu besoin, en ce qu'il n'était pas encore inscrit sur le dispositif. Il repère lui-même ce décalage des temporalités, qu'il mentionne à la ligne 57 : « vous c'est votre travail […] moi c'est ma vie […] il y a deux idées différentes quoi ». Par cet énoncé, Béni témoigne d'une vulnérabilité créée par l'absence d'un accompagnement lorsqu'il en avait besoin, où l'absence est due à l'architecture du parcours, donc à la temporalité institutionnelle.

9.2.2.3 La mobilité comme remède à la vulnérabilité

```
29 BEN     je préférais rester à l'hôtel parce que je me débrouillais
           seul je m'en sortais très bien que quand je suis arrivé à
CHRS
```

[…]

34 OBS ça t'as pas ai- du tout aidé euh par exemple pour
35 BEN non CHRS ça a été [ça ét- (ché)
36 OBS [pour tout l'administratif [toutes les [trucs en rapport avec l'école et [tout ça non
37 BEN [je f-
38 [non non j'ai
39 [en fait
40 moi **j'étais déjà j'étais déjà en CAP déjà**
41 OBS oui
42 BEN étant en à l'hôtel
(0.7)
43 j'ai [mes mes mes mes premiers stages
44 OBS [et tu avais trouvé tout seul
(0.6)
45 BEN en m- **mes premiers c'est moi je les chercher**
46 OBS ok
(0.8)
47 BEN on m'a dit quand tu iras x quand tu arrives à CHRS il y a des personnes pour te aider [dans les démarches dans les trucs
48 OBS [oui
49 BEN mais quand je suis arrivé j'ai j'ai
(0.7)
50 x **c'est moi j'ai fait tous (mes_les) démarches** toujours hein
(1.0)
51 même mes stages c'est c'est moi c'est moi j'ai cherch- **j'ai souvent j'ai pa- j'ai pars à mission locale**

[…]

56 BEN [mais je vais **je vais jamais dire que non c'est vous êtes là je vais m'asseoir croiser les bras dire non vous allez faire les choses**
(1.3)
57 vous c'est votre travail vous êtes là frère **moi c'est ma vie** je cherche ça fait deux choses ça fait deux il y a deux il y a deux idées différentes x là quoi
(8.9)
58 non moi mes **les éducs de Montluçon c'est je peux pas je peux jamais les oublier**
59 OBS [hm hm
60 BEN [x même la semaine dernière ils étaient là avec moi c'est les gens qui sont s- qui ont ils s- ils ils connaissent leur travail quoi
(7.1)
61 mais tu as **c'est la décision du juge quoi si juge te as décidé que tu quittes dans un coin tu quittes hein**

[…]

64 BEN **même ici il y a des personnes qui sont au conseil départemental là-bas** ils sont très gentils ils sont ils sont ils **ils bougent beaucoup aussi**
(0.5)
65 mais
(1.9)

66 le groupe que j'ai j'ai moi je je l'ai dit devant eux hein
le groupe que je suis venu trouver ici PRENOM1 PRENOM2 PRENOM3 x **je l'ai toujours dit** je x **vous ne bougez pas hein franchement**

Il est attendu des jeunes MNA qu'ils s'inscrivent dans un parcours scolaire professionnalisant, leur permettant d'accéder à un emploi dès leur majorité et à la suite de l'obtention de leur diplôme, *i.e.* lorsqu'ils sortent du dispositif. En réponse à l'absence d'un accompagnement facilitant cette inscription lorsqu'il était à l'hôtel, Béni n'a eu d'autre choix que de trouver seul des manières de réaliser ces démarches. Il raconte ainsi avoir effectué seul la recherche de stages (l.45) et des démarches diverses (l.50). La nécessité d'un accompagnement à ce stade la prise en charge est mise en évidence par le fait que, malgré ce qu'il avance au départ, Béni a eu besoin de se faire aider par des professionnels pour réussir à s'inscrire dans un parcours scolaire : c'est ce qu'il décrit lorsqu'il indique s'être mis en contact avec la Mission Locale (l.51). Béni fait par ailleurs état d'une forme de résilience, au sens où il témoigne l'importance pour lui de rester acteur de son parcours : en déclarant « je vais jamais dire que non c'est vous êtes là je vais m'asseoir croiser les bras dire non vous allez faire les choses » (l.56), Béni exprime l'importance pour lui d'être maître des décisions relatives à son parcours et le refus de laisser son sort entre les mains des travailleurs sociaux avec qui il est en contact.

Pour autant, Béni réalise une critique de la position des éducateurs du dispositif. Il commence par mentionner ceux qu'il a rencontrés lorsqu'il était pris en charge à Montluçon, indiquant qu'il ne pourra « jamais les oublier » (l.58). Il précise que le fait de ne plus être accompagné par eux ne relève pas d'un choix de sa part, mais d'une décision juridique (« c'est la décision du juge » l.61), ce qui traduit ici une vulnérabilité crée par la temporalité administrative : étant soumis aux décisions de répartition des MNA d'un département à l'autre, Béni a été obligé de quitter une prise en charge qui semblait lui correspondre, sans que sa préférence soit consultée. Béni nuance cependant cette vulnérabilité liée à une mobilité géographique subie en indiquant qu'il y a des travailleurs sociaux dont il est satisfait de l'action (« même ici il y a des personnes qui sont au Conseil Départemental là-bas / ils bougent beaucoup » l.64), où « bougent » est pour Béni un synonyme d'action sociale et de mobilisation auprès des jeunes qui en ont le besoin. Il réalise alors une opposition avec les éducateurs du dispositif, en déclarant qu'ils ne « [bougent] pas » (l.66). La volonté de rester acteur de Béni n'est pas synonyme d'une

volonté d'indépendance totale : ce que Béni critique dans ce passage, c'est l'inaction qu'il ressent de la part des travailleurs sociaux qui l'encadrent.

9.2.2.4 La mobilité sociale impactée par un positionnement critique

52 BEN (et pourtant) nous **on nous fait croire** que il y a des gens ici spécialement pour ça
(3.0)
53 mais (je) **faut jamais compter sur quelqu'un** quoi (oui) c'est ça (mon_le) problème

Béni fait preuve d'une grande mobilité relative à son parcours dans cet extrait, d'une part en ce qu'il témoigne d'une bonne connaissance du parcours institutionnel des jeunes MNA, et d'autre part en ce qu'il exprime la manière dont il a procédé pour développer sa mobilité en trouvant par lui-même les personnes ressources pour l'accompagner dans ses démarches. Ce développement de la mobilité en autonomie est dû, d'après le discours de Beni, à un manque d'accompagnement par les services sociaux dont il dépend. Les tours 52 et 53 témoignent d'une représentation nourrie par ces services sociaux qui a été actualisée en situation, et qui a entrainé une méfiance chez Béni : en énonçant au tour 52 « on nous fait croire », Béni thématise ici le mensonge, en sous-entendant que les informations qu'on lui a données à propos du dispositif sont fausses. Il ajoute alors qu'il ne « faut jamais compter sur personne » (l.53), exprimant ainsi une absence de confiance envers les tiers qui peuvent avoir un rôle à jouer dans son parcours. La prise en charge que Béni a vécue a participé à créer chez lui une méfiance envers les professionnels chargés de l'accompagner dans son parcours individuel.

10 BEN [**depuis que je suis arrivé à CHRS j'ai j'ai euh j'ai je me suis jamais entendu avec les les éduc- qui sont ici** parce qu'ils sont pas
11 OBS avec qui ça
12 BEN les (indic-_éduc-) quoi
13 OBS [les éduc-
14 BEN [xxx oui parce que **à Montluçon les éducs qui sont là-bas** j'ai j'ai (oui)
15 OBS oui
16 BEN **ça se passait très bien mais [ici**
17 OBS [oui c'est ce que tu m'avais dit déjà
18 BEN **ils sont pas**
(0.6)
19 comP 8tchip8
(0.8)

20 BEN en un mot je peux dire que
(0.8)
21 ils dé- dé- dé- dé- **ils doit aller apprendre le travail encore** quoi sérieux
(1.6)
22 ils doit aller apprendre le travail encore

[…]

66 BEN le groupe que j'ai j'ai moi je je l'ai dit devant eux hein le groupe que je suis venu trouver ici PRENOM1 PRENOM2 PRENOM3 x je l'ai toujours dit je x **vous ne bougez pas hein franchement**
(1.0)
67 **pensez pas que vous êtes euh un éducatrice** hein
68 OBS ça doit pas trop leur plaire quand tu leur dis
69 BEN pardon
70 CLA 8rire8
71 OBS ça doit pas trop leur plaire quand tu leur dis
72 BEN **mais moi je leur dis toujours** hein (là) **c'est pourquoi** c'est **on tombe jamais d'accord**
73 OBS oui
74 BEN **on tombe jamais d'accord**

Béni raconte dès le début de l'extrait qu'il n'a jamais eu de bons rapports avec les éducateurs du CHRS : « depuis que je suis arrivé à CHRS […] je me suis jamais entendu avec les les éduc- qui sont ici » (l.10). Il met en parallèle son expérience avec les éducateurs qu'il a connus à Montluçon et celle qu'il vit actuellement au sein du CHRS . Dans un premier temps, il énonce qu'avec les éducateurs de Montluçon « ça se passait très bien » (l.16). Dans un second temps, il énonce qu'il considère que les éducateurs du CHRS « [doivent] aller apprendre le travail encore » (l.21), en réalisant par la même une opposition entre les deux types de prise en charge par l'emploi de la conjonction de coordination « mais » (l.16). Il raconte par la suite avoir déjà exprimé son ressenti aux éducateurs du CHRS (« je l'ai dit devant eux […] vous ne bougez pas » l.66 ; « moi je leur dis toujours » l.72), ce qu'il considère être un facteur de la mésentente entre lui et l'équipe (« c'est pourquoi […] on tombe jamais d'accord » l.72). L'expérience passée de Béni, ainsi que le manque d'accompagnement qu'il a subi en hôtel et qu'il subit toujours au CHRS lui permettent d'adopter une position critique sur sa prise en charge, qu'il n'hésite pas à partager avec ses éducateurs, ce qui participe à la mise en place de rapports conflictuels. C'est ici la mobilité sociale de Béni qui est en jeu, puisque le développement de ses mobilités autres vient perturber ses rapports avec les personnes qui l'encadrent et complexifie la mise en place d'un cadre sécurisant.

9.2.2.5 Conclusions

Béni fait état que la temporalité institutionnelle est inadaptée à sa temporalité individuelle, étant donné qu'elle est pensée à moyen terme alors qu'il cherche des réponses à court terme. Il montre qu'il a développé une capacité d'autonomie par rapport aux démarches par nécessité, c'est-à-dire pour pallier le manque d'accompagnement lorsqu'il était à l'hôtel (voir l'extrait « Canal Plus » p.303), exprimant ainsi une vulnérabilité relative à l'isolement qu'il a connu. Nous interprétons ce développement de l'autonomie comme une expression de la mobilité de Béni, qui a su trouver seul des solutions aux problèmes qu'il était supposé gérer avec l'accompagnement socio-éducatif qui lui avait promis en premiers lieux. Cette évolution de son agentivité dans son propre parcours a eu un impact sur sa mobilité sociale, exprimée ici par la mésentente avec les membres de l'équipe du CHRS et la critique de leur posture professionnelle, qu'il n'hésite pas à formuler devant eux. Béni a d'abord été contraint de quitter un accompagnement qui lui convenait (à Montluçon) sur décision du Juge des enfants, se retrouvant à nouveau dans une position isolée. Il a ensuite vécu une forme de trahison, par la promesse non respectée selon lui d'un accompagnement de qualité une fois le dispositif intégré. Enfin, à la suite de l'évolution négative de ses rapports avec l'équipe, il a tiré la conclusion qu'il ne peut faire confiance à personne lorsqu'il est question de son avenir. Cet extrait illustre ainsi différentes situations de vulnérabilité rencontrées par Béni au fur et à mesure de son avancée dans la prise en charge par le système de l'ASE, le menant finalement à adopter une position très critique vis-à-vis du parcours qui a été pensé pour lui mais qui ne semble pas lui convenir, ce qui vient interférer dans le développement de sa mobilité sociale auprès des membres de l'équipe socio-éducative.

9.2.3 Extrait n°12 : « Les Départs »

9.2.3.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Les Départs »[119] se déroule dans la salle commune, où plusieurs jeunes sont installés en attendant le repas. Ils sont répartis en deux espaces, comme présenté sur le plan ci-dessous.

Figure 64 : Plan des espaces - Extrait n°12

Dans l'espace 1 (partie grisée), des jeunes sont assis à table et discutent tout en regardant leurs téléphones (en bas à gauche sur le plan), tandis que d'autres sont installés devant la console de jeu et jouent à tour de rôle (en haut à gauche sur plan). Dans l'espace 2, trois jeunes (Amadou, Djibril et Yahia) regardent un documentaire ; l'observatrice est installée avec eux.

Au moment de l'enregistrement de cet extrait, Amadou a quitté le CHRS pour intégrer la seconde étape du dispositif. L'observatrice interroge Djibril et Yahia pour savoir depuis combien de temps ils sont logés au CHRS, c'est le début de l'extrait. Yahia explique qu'il est présent depuis sept mois, tandis que Djibril énonce que le mois suivant, cela fera cinq mois pour lui. Djibril s'étonne ensuite du laps de temps qui s'est écoulé depuis le dernier transfert d'un jeune vers l'étape suivante : selon lui, un mois s'est écoulé, alors

[119] Voir la transcription complète à l'annexe III-12 p.lviii.

qu'il a été habitué à des départs chaque semaine. Puis débute un échange à propos des habitudes de cuisine : Amadou est moqué par l'ensemble du groupe (de l'espace 2) parce qu'il a la réputation de ne jamais avoir participé à l'atelier du mercredi, et Djibril lui indique, sur un ton humoristique, que ce sera son tour de préparer lorsque l'observatrice viendra leur rendre visite à l'étape suivante du dispositif (le FJT). Lorsque l'observatrice se joue d'Amadou en lui annonçant qu'en visionnant son corpus, elle s'est aperçue qu'il n'y est présent qu'une seule fois pour cuisiner, celui-ci cherche à se défendre en énonçant qu'il a pourtant cuisiné plusieurs fois dans des ateliers, prenant Djibril à parti pour appuyer son argument. L'observatrice tente alors de le rassurer en mentionnant d'autres jeunes qui n'ont pas non plus cuisiné souvent lorsqu'elle était présente.

9.2.3.2 Une vulnérabilité créée par la temporalité institutionnelle

047 DJI mais ça f- **depuis que PRENOM1 c'est parti personne n'est parti** x pas bougé
048 ComP autre conversation
049 INLOC3 xxx
050 OBS °euh° bah oui mais PRENOM1 il est parti il y °a° deux semaines

[…]

058 YAH non
059 DJI non il **ça fait presque un mois**
060 OBS ça fait presque un mois déjà
061 YAH **ça fait un mois même**
062 ComP autre conversation
063 INLOC3 x
064 DJI **ça fait un mois**
065 ComP autre conversation
066 INLOC3 x
067 DJI parce qu'il est parti je sais pas c'est **dix mars**
068 ComP autre conversation
069 SAL xxx
070 DJI **onze mars comme ça**

[…]

081 DJI **d'habitude chaque semaine une personne part**

Alors que les jeunes informent l'observatrice de la durée de leur séjour au CHRS à la suite d'une question de sa part, Djibril s'étonne du temps qui s'est écoulé depuis le dernier transfert vers le FJT : « depuis que PRENOM1 c'est parti personne n'est parti » (l.47). L'observatrice énonce alors que PRENOM1 n'est pas parti depuis si longtemps, indiquant

par là qu'elle ne partage pas la surprise de Djibril. Celui-ci la contredit alors, en indiquant que PRENOM1 est parti environ un mois avant l'échange qui se déroule ici, soutenu par Yahia qui confirme cette durée : « ça fait presque un mois » (l.59) et « ça fait un mois même » (l.61). Comprenant que l'observatrice est étonnée par cette durée (prosodie de stupeur au tour 60), Djibril développe son argumentation en précisant à quelle date PRENOM1 a été transféré (l.67 et l.70). À la ligne 81, il énonce en quoi cette durée d'un mois est étonnante pour lui : il a été habitué à ce que des transferts se fassent chaque semaine, aussi la durée d'un mois lui paraît longue en comparaison. La mobilité de Djibril, donnée à voir par la démonstration de ses connaissances relative à l'architecture et aux habitudes du dispositif, participe à la création d'une forme de vulnérabilité. En exprimant sa surprise, Djibril indique qu'il n'est pas au courant des transferts à venir qui sont envisagés par les membres de l'équipe socio-éducative – qui discutent des transferts lors de réunions hebdomadaires-, ce qui traduit un manque d'information pour lui. La temporalité administrative, qui garde les jeunes en dehors des discussions et des décisions prises, induit la création d'une vulnérabilité *via* la mobilité géographique des jeunes : parce qu'ils ne sont pas informés des futurs transferts, les jeunes sont placés dans une position instable où ils n'ont d'autre choix que d'attendre qu'on les informe que leur tour va arriver prochainement. Nous identifions l'expression d'une forme d'impatience de partir dans l'étonnement de Djibril, car nous savons qu'à cette période, il a hâte d'être transféré au FJT. Cela est d'autant plus justifié qu'il est présent au CHRS depuis bientôt cinq mois, et que des jeunes arrivés après lui ont déjà été transférés.

9.2.3.3 Une vulnérabilité créée par la mobilité sociale

109 DJI **tu vas cuisiner pour nous**
110 AMA moi oui [moi je cuisine
111 OBS [c'est vrai que **tu vas partir sans jamais avoir [cuisiné quand même** hein
112 DJI **[8rire8**
113 YAH **[8rire8**

114 ComP autre conversation

115 INLOC5 xxx
116 YAH **lui il cuisine jamais**
117 AMA j'ai cuisiné l'autre fois demande là-bas

[…]

122 OBS [moi j'ai regardé
123 DJI **[8rire8**
124 ComP autre conversation
125 INLOC5 xxx
126 INLOC5 [xxx
127 OBS [j'ai regardé mes **vidéos**
128 AMA oui
129 OBS et sur une **vidéo on te [vois** cuisiner un [truc
130 ComP autre conversation
131 INLOC5 [xxx
132 INLOC2 [xxx
133 OBS on te vois **juste** couper [une [carotte
134 DJI **[8rire8**
135 ComP autre conversation
136 INLOC4 [xxx
137 INLOC4 xxx
138 OBS et [après tu [regardes PRENOM2 et tu dis ça y est j'ai cuisiné et PRENOM2 elle te dis non tu as **juste** fait [ça **c'est tout**

Dans ce passage, Amadou est mis en difficulté par ses pairs et par l'observatrice. Dans un premier temps, Djibril amorce la thématique de la fréquence de la participation d'Amadou aux ateliers en lui indiquant qu'il lui faudra cuisiner lorsqu'ils auront tous été transférés et que l'observatrice leur rendra visite au FJT (l.109). L'observatrice rebondit alors (l.11), en se jouant d'Amadou qui n'a que rarement participé à la cuisine lorsqu'elle était là, ce qui est régulièrement utilisé contre lui avec humour lorsque qu'ils se voient. Cet énoncé déclenche les rires des deux autres participants (l.112 et l.113). L'un d'eux, Yahia, confirme ensuite le discours de l'observatrice en énonçant « lui il cuisine jamais » (l.116). Alors qu'Amadou cherche à se défendre en précisant qu'il cuisine pourtant parfois, l'observatrice fait référence à ses enregistrements comme des preuves de l'absence régulière d'Amadou aux ateliers culinaires. Elle mentionne ainsi des « vidéos » par deux fois (l.127 et l.129) et emploi le verbe *voir* (l.129) comme arguments infaillibles pour corroborer ce qu'elle affirme. Elle indique par ailleurs qu'en plus d'être rare, la participation d'Amadou aux ateliers est minime : l'emploi de l'adverbe « juste » (l.133 et l.138), dont une occurrence correspond au discours rapporté d'une travailleuse sociale, révèle la petitesse de la participation d'Amadou, renforcé par le syntagme « c'est tout » (l.138). Pendant les explications de l'observatrice, Djibril continue de rire par moments, ce qui participe à créer, avec le discours de l'observatrice, un cadre de malaise pour Amadou qui se retrouve seul face à un groupe, et qui manque d'arguments pour se défendre face à la démonstration de preuves qu'il subit. Aussi, cet échange est susceptible de favoriser

l'apparition d'une vulnérabilité éphémère chez Amadou, qui doit défendre sa face dans l'interaction.

9.2.3.4 La mobilité sociale comme remède à la vulnérabilité

```
116 YAH     lui il cuisine jamais
117 AMA     j'ai cuisiné l'autre fois demande là-bas

[…]

144 OBS     8rire8 même sur la vidéo j'ai la preuve que tu as pas
            cuisiné
145 AMA     8rire8
            (0.6)
146         c'est ça seulement
147 OBS     c'est ça seulement
148 AMA     ah oui
            (0.6)
149         pourtant j'ai cuisiné ici [plusieurs ou bien DJI
150 OBS                               [oui
151 DJI     oui
            (0.6)
152 AMA     tu as tu tu as confiance en moi quand même
153 OBS     nan mais je sais je sais je t'ai vu cuisiner
154 AMA     voilà
```

Lorsque ses trois interlocuteurs commencent à se jouer de lui, Amadou mobilise son réseau de pairs pour trouver des alliés dans sa défense. Lorsque Yahia déclare qu'Amadou ne cuisine jamais (l.116), ce dernier tente de le motiver à aller s'informer auprès d'autres jeunes, certainement dans l'espoir qu'ils témoignent en sa faveur. Un peu plus tard, alors que l'observatrice a avancé des preuves de son affirmation, Amadou a recours à l'interpellation pour tenter de sauver sa face : il indique qu'il a pourtant cuisiné lorsqu'il était au CHRS, et demande confirmation à Djibril (« ou bien Djibril » l.149, où « ou bien » a valeur de *n'est-ce pas*). Il invoque de plus la confiance qu'il suppose de l'observatrice envers lui (l.152). Sentant la détresse d'Amadou qui est seul face à trois personnes se jouant de lui, l'observatrice tente alors de le rassurer en lui indiquant qu'elle l'a effectivement vu cuisiner (l.153). Les appels à témoins réalisés par Amadou constituent ici une expression de sa mobilité sociale, en ce qu'il cherche auprès de ses pairs, puis de l'observatrice, une forme de soutien face au jugement qu'il est en train de subir.

9.2.3.5 Conclusions

Djibril constate un arrêt des transferts depuis plusieurs semaines, ce qui est selon lui inhabituel : il a en mémoire la date exacte du dernier départ, signe qu'il est attentif au fonctionnement du dispositif et qui traduit une forme d'impatience – il attend de partir. Djibril est soumis aux décisions de l'équipe éducative, ce qui correspond à une perte d'agentivité pour ce jeune qui ne sait pas quand son tour de passer à l'étape suivante viendra. La temporalité institutionnelle, représentée par la fréquence des transferts, confère une position vulnérable à Djibril, car sa mobilité est diminuée par cette perte d'agentivité. Par ailleurs, lorsque l'observatrice distingue Amadou de ses pairs par son absence aux ateliers culinaires, celui-ci est placé dans une position vulnérable étant donné qu'il est critiqué, ce qui se confirme par sa volonté de se défendre.

D'une part, Amadou cherche auprès de Djibril un soutien pouvant confirmer ses propres propos ; d'autre part, il tente de s'assurer que l'observatrice est bien en train de faire de l'humour et ne pense pas réellement qu'il ne cuisine jamais, traduisant un certain lien affectif avec elle. Par ces comportements, il expose une partie de sa mobilité sociale.

9.2.4 Extrait n°13 : « Prier »

9.2.4.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Prier »[120] se déroule dans la cuisine, pendant une activité de préparation. Cinq participants sont présents : trois jeunes (Djibril, Sékou et Youssou), une travailleuse sociale (Aline) et l'observatrice. Djibril et Youssou sont hébergés au CHRS depuis plusieurs mois, et font partie des jeunes qui participent le plus aux ateliers du mercredi. Sékou est arrivé un peu après eux, il est présent depuis au moins deux mois. Dans la configuration de l'extrait « Prier », Youssou a le rôle de chef, tandis que les deux autres sont ses commis. La travailleuse sociale encadre l'atelier avec Anne, qui n'est pas présente au moment de l'extrait. Aline et l'observatrice participent aussi à la préparation en accompagnant les commis dans leurs tâches. Dans cet extrait, nous nous intéresserons à l'interaction entre

[120] Voir la transcription complète à l'annexe III-13 p.lxii.

Aline, Sékou et l'observatrice ; Djibril et Youssou n'interviennent pas, mais sont toujours présents autour d'eux puisqu'ils continuer de préparer.

Juste en amont de l'extrait, Anne propose à Youssou de diviser son équipe pour investir les deux cuisines du dispositif et accélérer la préparation. Elle considère en effet qu'il faut un certain temps pour faire la sauce et que le temps est justement compté pour que le repas soit servi dans les temps. Le plat du jour est un tiep (voir annexe IV p.cvi), dont la préparation prend en effet du temps, car elle demande de cuire séparément les morceaux de poisson, le riz, et la sauce. Anne introduit par cette proposition la thématique de la fonction des étages, puisque la cuisine dont elle parle se trouve à l'étage supérieur où sont logés les jeunes nouvellement arrivés sur le dispositif. Youssou et Djibril acceptent la proposition de se séparer, et Anne quitte la pièce ; c'est à l'issue du départ d'Anne que débute l'extrait. Aline rebondit sur la thématique de l'étage, mais sans faire référence à l'activité de préparation : elle informe l'observatrice que Sékou était impatient d'avoir une chambre au premier étage et que c'est chose faite depuis le jour même. S'en suit alors un échange entre Aline, Sékou et l'observatrice à propos de cette impatience, tandis que Youssou et Djibril continuent la préparation. Grâce aux explications de Sékou, reformulées partiellement par Aline, l'observatrice comprend que l'impatience du jeune est en fait l'expression d'un sentiment d'injustice.

9.2.4.2 Une vulnérabilité créée par la temporalité institutionnelle

```
01 ALI    SEK ça fait combien de ça fait un mois qu'il priait pour
          venir en bas et il est descendu aujourd'hui
02 OBS    8rire8
03 ALI    hein SEK
04 SEK    hein
05 ALI    hein ça fait combien de- [combien de temps que tu priais
          [pour venir en bas

[…]

14 SEK    non je priais pas pour venir en bas hein c'est ce qu'on
          m'avait fait c'est ça que j'ai énervé (avec les) les
          (entrées) en bas et en haut c'est pareil hein
          (0.6)
15 OBS    alors c'était quoi la diffé- le problème c'était quoi du
          coup
          (0.6)
16 SEK    hein
17 OBS    c'était quoi le problème
```

18 SEK **ils ont fait descendu des personnes que j'ai venu devant**
19 OBS [ah tu voulais rester avec certaines personnes
20 ALI [xxx
21 SEK [c'est là que **j'ai dit eux** [**c'est injuste** non **je les dis** juste **je les dis** juste que **c'est (injuste)** xxx c'est (juste ça)
22 ALI [non (j'ai dit)
23 [non non parce qu'en fait **ils ont fait descendre des personnes qui sont arrivées après lui**

Au début de l'extrait, Aline explique que Sékou a, avec vigueur, exprimé une volonté de changer de chambre par le passé. Elle résume ainsi cette volonté par la *prière*, en déclarant « ça fait un mois qu'il priait pour venir en bas » (l.1), puis en questionnant Sékou « hein ça fait combien de- combien de temps que tu priais pour venir en bas » (l.5). La prière est ici une figure d'exagération employée pour montrer l'importance que ce transfert a pour Sékou. Celui-ci reprend l'expression d'Aline pour expliciter son point de vue : ce n'est pas tant le transfert qui lui importait que la temporalité dans laquelle il s'est déroulé. En effet, il mentionne avoir vécu une injustice (« c'est injuste » l.21, deux occurrences) qui aurait déclenché son agacement (« c'est ce qu'on m'avait fait c'est ça que j'ai énervé » l.14). Cette injustice est relative à la temporalité du dispositif : Sékou déclare ainsi « ils ont fait descendu des personnes que j'ai venu devant » (l.18), c'est-à-dire que des jeunes arrivés après lui au CHRS ont été changés d'étage avant lui, ce qu'il considère « injuste » (l.21). Il y a un mouvement du deuxième étage vers le premier lorsque des chambres se libèrent, et les transferts, qui relèvent d'une mobilité résidentielle (voir typologie de Kaufmann p.43), sont décidés par l'équipe socio-éducative à partir d'un faisceau de critères. Ainsi, ce n'est pas nécessairement le premier arrivé au deuxième étage qui sera le premier à être transféré vers l'étage inférieur. Néanmoins, cette décision étant prise sans concertation avec les jeunes et rarement justifiée auprès d'eux, elle n'est pas toujours bien comprise, ce qui peut entrainer des tensions, comme c'est le cas ici. Sékou témoigne d'avoir fait part de son ressenti aux membres de l'équipe lorsqu'il énonce « c'est là que j'ai dit eux » et « je les dis » (l.21), où « eux » et « les » se rapportent aux travailleurs sociaux du dispositif. C'est certainement le fait de leur en avoir parlé qui permet à Aline de connaitre l'importance pour Sékou de cet épisode, l'amenant par exagération à utiliser le verbe *prier*.

La position d'Aline dans l'anecdote est ambiguë au premier abord, mais illustre bien son rôle au sein de l'équipe. Alors qu'elle est considérée par les jeunes comme une encadrante comme les autres, elle est en fait rattachée au dispositif deux jours par semaine et n'a ainsi pas la même place dans les prises de décisions que les travailleurs sociaux qui s'occupent des jeunes toute la semaine. Dans un premier temps, Sékou fait référence à l'équipe décisionnaire comme si aucun membre n'était présent dans la pièce, en employant la troisième personne du pluriel (« eux », « les » à valeur de *leur*, l.21) bien qu'Aline soit présente. Dans un second temps, Aline elle-même s'exclut de la décision qui a été prise comme si elle n'y avait pas pris part lorsqu'elle énonce « ils ont fait descendre des personnes qui sont arrivées après lui » (l.23).

Cet extrait est représentatif d'une vulnérabilité en situation, liée à l'occupation des espaces, ainsi que l'illustration de l'écart entre la temporalité individuelle et la temporalité administrative : Sékou témoigne d'une incompréhension de l'architecture du dispositif visiblement liée à un manque de communication de la part de l'équipe à propos des transferts entre les étages.

9.2.4.3 Conclusions

En ayant dû attendre son tour pour changer de chambre sans comprendre les raisons de cette attente, Sékou a ressenti une forme d'injustice qui s'exprime en énervement. Le principe même du dispositif est notamment de tendre à réduire la vulnérabilité des jeunes, qui semble pourtant parfois participer à leur augmentation, dans des situations spécifiques. Si la vulnérabilité de Sékou a bien été affectée, c'est en raison de la temporalité institutionnelle trop peu explicite pour lui et de fait en décalage avec sa temporalité individuelle : en étant écarté des discussions et des décisions de l'équipe, comme l'ensemble des jeunes, il n'a pas compris pourquoi son tour de déménager n'arrivait pas et cela l'a mis en difficulté face à l'équipe encadrante. C'est donc le fait de ne pas être *acteur* dans la prise de décision qui vient augmenter la vulnérabilité de Sékou ; en d'autres termes, la perte de mobilité qu'il subit lorsqu'il est soumis à des décisions prises par des tiers vient s'ajouter à sa vulnérabilité initiale.

9.2.5 Extrait n°14 : « La décision »

9.2.5.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « La Décision »[121] se déroule dans la cuisine. La configuration est la même que pour l'extrait « C'est pas pour griller » (voir p.280).Trois participants sont présents : Claire, la travailleuse sociale qui encadre la préparation, Béni, le cuisinier du jour, et l'observatrice. Alors que Béni prépare seul le repas pour le soir, l'observatrice profite de l'occasion particulière pour l'interroger sur ses pratiques alimentaires et sur son parcours. Cet entretien *in situ* est légèrement perturbé par l'arrivée d'un jeune dans la pièce qui vient chercher un goûter, mais Béni ne semble pas en tenir compte dans sa communication, aussi nous en ferons abstraction dans notre analyse.

L'extrait « La Décision » fait suite à l'extrait « C'est pas pour griller », où la thématique de la famille a été introduite alors que l'échange portait sur les conditions d'apprentissage de la cuisine pour Béni. Dans l'extrait « La Décision », l'observatrice demande à Béni si sa famille lui manque par moment ; il lui répond en expliquant que certains moments comme les fêtes traditionnelles sont plus propices à ce qu'il ressente ce manque. Après que l'observatrice lui a demandé s'il regrette parfois la décision qu'il a prise d'émigrer, Béni explique qu'il est trop tard pour le regret, car non seulement il est déjà parti, mais il considère de plus avoir déjà vécu les étapes les plus difficiles de son parcours. À la fin de l'extrait, l'observatrice interroge Béni pour connaitre ses projets à long terme, celui-ci explique qu'il aimerait pouvoir retourner en vacances dans son pays mais qu'il compte rester en France, selon l'emploi qu'il trouvera.

9.2.5.2 Une mobilité géographique qui crée une vulnérabilité

24 BEN parce que **il y a plein de personnes qui sont restées sur le désert il y a plein de personnes qui sont restées dans l'eau devant moi**

[…]

42 BEN parce **ce que t'as fait c'est le plus difficile** hein
(0.7)
43 **le traversée du désert** avait venir euh après venir

[121] Voir la transcription complète à l'annexe III-14 p.lxiv.

traverser la Lybie a entre étant étant **en guerre** traverse Lybie encore
(0.7)
44 c'est pas c'était pas c'est le plus diffic- c'est le x quand je vois les autres qui dit que non c'est compliqué il y a pas boulot il y a pas xxx frère
(0.7)
45 **tu as traversé quelque chose qui est plus difficile que ça** hein
(1.0)
46 faut t'attendre à tout
(1.8)
47 en Libye c'était euh en Libye c'était très difficile **mais tu as pu surmonter**
(0.7)
48 **traverser le traverser le désert traverser l'océan pour entrer**
(1.2)
49 **c'est le plus difficile ça**
(0.5)
50 ici maintenant

Le récit de Béni sur son parcours migratoire fait mention de plusieurs moments particulièrement impactant en ce qu'ils peuvent représenter un choc, voire un traumatisme, pour le jeune. Il mentionne ainsi deux étapes particulièrement violentes, qui sont d'autant plus importantes pour nous qu'elles représentent des étapes symboliquement fortes dans les représentations sur les migrations venues d'Afrique. Ces deux étapes sont celles de la traversée du désert et celle de la traversée de la mer Méditerranée. Employant les mêmes termes pour décrire ces traversées, Béni semble les catégoriser au même niveau. Les deux étapes sont ainsi décrites comme « [difficiles] » (quatre occurrences l.42, l.45, l.47 et l.49), et pour chacune d'entre elle Béni mentionne les personnes qui n'ont pas eu la même chance que lui pendant le voyage, et qui n'ont pas réussi à effectuer les « [traversées] » (l.43 et l.48) : « il y a plein de personnes qui sont restées sur le désert il y a plein de personnes qui sont restées dans l'eau devant moi » (l.24). L'emploi de l'adverbe « plein » à deux reprises indique que les cas de personnes n'ayant pas réussi leur traversée sont nombreux, et le syntagme adverbial « devant moi » retire toute possibilité que Béni n'ait pas assisté à des scènes d'une certaine violence. Deux verbes permettent de confirmer que le parcours de Béni a participé à augmenter sa vulnérabilité. Au tour 45, Béni emploi le verbe « traverser », où la polysémie qui lui permettait jusque-là de parler d'une traversée d'un lieu géographique lui permet ici de faire référence à un obstacle qui relève de la dimension psychologique. De plus, en énonçant « tu as pu surmonter » (l.47), Béni exprime sa vulnérabilité, par l'emploi du

terme *surmonter* qui fait référence à un obstacle auquel il a été confronté. La mobilité géographique de Béni a participé à augmenter sa vulnérabilité, d'une part de manière éphémère lorsqu'il s'est trouvé à l'une et l'autre des étapes qu'il mentionne, et d'autre part de manière plus durable en ce que l'expérience de ces étapes et la vision des personnes qui ont eu moins de chance que lui ont certainement été un choc pour un adolescent et sont probablement gravées dans sa mémoire.

9.2.5.3 La temporalité individuelle crée des vulnérabilités éphémères

```
01 OBS     ils te manquent des fois
           (0.7)
02 BEN     oui c'est normal

[…]

07 BEN     (pense) il y a des il y a des jours pour ça quoi comme euh
           le jour de la fête de l'Aïd que la fête de ramadan
08 OBS     [oui
09 CLA     [oui toutes [les fêtes
10 BEN                 [x vous êtes en vous êtes en famille [toujours
11 OBS                                                      [bah oui
12 CLA     bah [oui
13 BEN         [quand
           (0.7)
14         tu te retrouves seul
           (0.5)
15 CLA     bah oui
16 BEN     c'est un peu compliqué x c'est une décision hein
           (1.3)
17         la décision tu as tu la déjà prise tu dois l'assumer
```

Au début de l'extrait, l'observatrice interroge Béni pour savoir si les proches qu'il a quittés, et qu'il a mentionnés peu avant (voir extrait « C'est pas pour griller » p.280), lui manquent parfois. Béni répond par l'affirmative (l.2), avant de préciser un peu plus tard que certains moments sont plus susceptibles d'augmenter ce sentiment de manque : « il y a des jours pour ça quoi » (l.7). Ces « jours » correspondent aux moments qu'il a connus comme étant des moments familiaux dans sa temporalité individuelle. Béni exprime ainsi dans ce passage que le fait d'être « seul » (l.14) dans ces moments est plus difficile à vivre pour lui, en ce qu'ils portent une forte symbolique culturelle et constituent un moment propice au souvenir des proches perdus ou lointains géographiquement. Dès lors, la temporalité individuelle participe parfois à la création de vulnérabilités éphémères, ici liées à une temporalité *culturelle* et symboliquement chargée.

9.2.5.4 Un refus de la catégorisation vulnérable

```
18 OBS     est ce que tu regrettes des fois
19 BEN     non pas [p- pourquoi parce que y a
20 OBS             [hm hm
21 BEN     t'es euh tu peux pas prendre une décision puis arrivé au
           bout du euh tout ce que euh moi j'ai toujours dit ça quand
           les gens me parlent de regret je dis non parce que ce que
           (je fais_j'ai fait) sur la route et puis avant d'y être
           d'être ici
           (0.7)
22         je je n'ai pas le (temps_droit) de regretter
23 OBS     hm hm
24 BEN     parce que il y a plein de personnes qui sont restées sur
           le désert il y a plein de personnes qui sont restées dans
           l'eau devant moi
           (0.7)
25         si Dieu m'a permis et si (ici) aujourd'hui c'est pas une
           (fois_foi)c'est pas une bonne intelligence
           (0.6)
26         c'est c'est une chance quoi
```

Face à l'expression du sentiment de manque par Béni, l'observatrice l'interroge pour savoir s'il regrette parfois d'avoir pris la décision de partir de chez lui (l.18). Il répond par la négative (« non » l.19), avant d'étayer son propos : il raconte avoir surmonté trop d'étapes difficiles dans son parcours pour s'accorder le regret et, au regard des situations qui sont arrivées à certaines des personnes qui ont participé au même parcours migratoire que lui, il considère que le fait d'être arrivé là où il est aujourd'hui relève d'une « chance » (l.26), favorisée par une action divine selon lui (« si Dieu m'a permis » l.25). Malgré la vulnérabilité intrinsèque de Béni (liée à son statut de MNA) et les vulnérabilités éphémères ou durables qui sont venues s'y ajouter, Béni exprime ici un refus de se catégoriser comme *vulnérable*, où la vulnérabilité est thématisée par le regret.

9.2.5.5 La mobilité comme remède à la vulnérabilité

```
26 BEN     c'est c'est une chance quoi
27 OBS     ok
28 BEN     voilà c'est de
           (0.6)
29 CLA     franchement [euh
30 BEN                 [de se de mettre au boulot pour relever [tous
           les autres défis qui sont devant toi

[…]

52 BEN     c'est dans toi de de te mettre au boulot maintenant
```

[…]

75 BEN parce que on peut pas dire aujourd'hui oui je je suis là
(pour toi) **mais demain on sait pas c'est quoi**
76 OBS bien sûr
(0.7)
77 BEN **la vie nous réserve** hein
(6.6)
78 on dit **l'homme propose Dieu dispose**

Alors que Béni fait état de plusieurs formes de vulnérabilité qu'il a subies au cours de son parcours, et qu'il subit encore aujourd'hui, il exprime un refus de cette vulnérabilité en préférant se concentrer sur ce qui lui reste à faire pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Aussi, comme nous l'avons déjà mentionné, Béni se considère chanceux d'avoir pu intégrer le parcours prévu pour les MNA (l.26), et exprime ensuite l'importance pour lui d'être *acteur* de son parcours : « se mettre au boulot » (l.30), « relever tous les autres défis » (l.30) et « c'est dans toi de te mettre au boulot maintenant » (l.52) sont autant de preuves d'une volonté de développer sa mobilité. Ce développement apparaît comme primordial pour Béni, en ce qu'il témoigne de la fragilité et de l'instabilité de sa situation (« aujourd'hui je suis là […] mais demain on sait pas c'est quoi » l.75). Le développement de sa mobilité représente ainsi pour Béni une manière de surmonter les différentes formes de vulnérabilité auxquelles il est confronté, et l'augmentation de l'agentivité apparaît comme un facteur permettant de réduire la vulnérabilité des jeunes.

9.2.5.6 Conclusions

En témoignant d'une lecture globale de sa trajectoire effectuée, qu'il rapporte à ce qui relève de l'avenir en mentionnant ses projets, Béni exprime sa considération du fait que le plus dur est derrière lui. Béni mentionne une nouvelle fois son parcours en le résumant par des étapes. Ces étapes l'ont par moment placé dans des situations qui augmentent sa vulnérabilité, notamment en le confrontant à des scènes violentes *a minima* psychologiquement pour lui. Nous pouvons ici relier la mobilité, au sens d'un parcours correspondant à un ensemble de déplacements et de choix, à la temporalité individuelle de Béni en ce qu'il a et va réaliser ces déplacements et ces choix dans un espace-temps qui lui appartient. Par ailleurs, les conséquences des jours de fête sur le sentiment de manque constituent aussi un indicateur de la temporalité individuelle de

Béni, étant donné que les moments chargés culturellement et symboliquement participent à renforcer temporairement sa vulnérabilité. Pour autant, Béni exprime un refus de cette vulnérabilité pourtant clairement exprimée, par sa façon de considérer qu'il est seul maître de son parcours et que le regret n'a pas de place dans sa compréhension de ce parcours et de la situation.

9.2.6 Extrait n°15 : « Là-bas c'est VIP »

9.2.6.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Là-bas c'est VIP »[122] se déroule dans la cuisine, alors que les assiettes sont en train d'être servies. À ce moment, cinq personnes sont présentes : Aline et l'observatrice ; Augusto et Béni, les chefs ; et Marvin, qui faisait ses devoirs pendant la préparation, aidé par l'observatrice (voir note de contextualisation n°16 p.251). Tous sont regroupés autour de la table de la cuisine et observent ou participent au service.

Alors que les jeunes et l'observatrice sont occupés par la mise en place du repas, Aline aperçoit un jeune (Djibril) qui passe dans le couloir et l'interpelle. Elle lui indique que la psychologue du dispositif pourra le prendre en rendez-vous le mois suivant, ce à quoi Djibril rétorque qu'il ne pourra assister à ce rendez-vous que s'il est encore hébergé au CHRS. Il annonce ensuite qu'il sera prochainement hébergé sur l'étape suivante du dispositif, le FJT. Il ajoute qu'il s'agit d'un endroit privilégié, avant de rappeler qu'au CHRS où il est actuellement, il est contraint de respecter certains horaires et d'être présent le soir avant vingt heures.

9.2.6.2 Une mobilité complexifiée par la temporalité institutionnelle

```
14 DJI      oui [là-bas (à) FJT
15 ALI          [x
16 ComG     claquement de mains DJI
17 OUS      x
18 DJI      c'est VIP
19 OBS      [8rire8
20 DJI      [il y a pas si tu viens pas à vingt heures seulement
            sécurité clinglingling tu es où
            (0.8)
```

[122] Voir la transcription complète à l'annexe III-15 p.lxviii.

21 ComP *autre conversation*
22 INLOC *non eh [on est en train de préparer non*
23 DJI [même °vingt heures°
24 ComP *accentué*
25 DJI **couvre-feu c'est vingt-et-une heures même si tu [vingt heures seulement il t'appelle tu es où tu es où**

Alors qu'il exprime la possibilité d'être bientôt transféré à l'étape suivante du parcours prévu par le dispositif (le FJT), Djibril établit une comparaison entre les deux premiers lieux d'hébergement de ce parcours : d'un côté, le CHRS constitue un lieu marqué par un respect de certaines contraintes horaires (« si tu viens pas à vingt heures seulement sécurité clinglingling » l.20, où l'onomatopée correspond à la sonnerie de son téléphone lorsque le gardien de nuit du CHRS l'appelle) ; de l'autre, le FJT est présenté comme un espace privilégié, catégorisé par Djibril comme « VIP » (l.18). Il exprime par la suite son incompréhension des horaires fixés par le dispositif pour les jeunes du CHRS, en établissant une comparaison avec le couvre-feu national qui autorise la population à rester dehors une heure de plus que ce qu'impose le CHRS (« couvre-feu c'est vingt-et-une heures » l.25). Par ces deux parallèles, Djibril témoigne ici de l'impact d'une mobilité restreinte par la temporalité institutionnelle, ce qui participe de l'accroissement de sa vulnérabilité, car il ne comprend pas pourquoi leur limite est fixée une heure plus tôt que celle imposée à l'ensemble du pays.

9.2.6.3 L'augmentation de la vulnérabilité par la temporalité institutionnelle

01 ALI DJI
02 ABD il y a pas tant
03 DJI oui
04 ALI **elle a dit qu'elle te prendrait °dans° un mois**
05 ComP *allongement*
(0.5)
06 DJI **si je suis là**
07 ComP *PROM*
08 ALI [oh
09 DJI [je [**serai à °FJT° °bientôt°**
10 MAR [xxx
11 ComP *accentué*
12 ComP *accentué + allongement*

Lorsqu'Aline interpelle Djibril, qui ne faisait que passer par là, elle lui indique qu'elle a pu fixer un rendez-vous pour lui avec la psychologue du dispositif (« elle a dit qu'elle te prendrait dans un mois » l.4). Ce rendez-vous aura lieu un mois après, étant donné que la psychologue n'est présente qu'à de rares occasions au CHRS (voir chapitre 3 p.82). Cet

écart entre l'annonce et la date fixée du rendez-vous permet à Djibril d'énoncer qu'il ne sera peut-être plus logé au CHRS le jour du rendez-vous, étant qu'il va, selon lui, être transféré au FJT prochainement (« je serai à FJT bientôt » l.9). Faciliter l'accès au soin fait partie des prérogatives du dispositif, pourtant il existe un décalage entre la temporalité individuelle des jeunes et la temporalité institutionnelle, en ce qu'il y a un long laps de temps entre la prise d'un rendez-vous de santé psychologique et la mise en place de ce rendez-vous, laps de temps pendant lequel il est possible que le transfert du jeune en question se produise, ce qui annulerait de fait son rendez-vous.

9.2.6.4 Conclusions

Dans l'extrait « Là-bas c'est VIP », Djibril indique que les jeunes ne sont pas libres dans leurs mobilités géographique et sociale lorsqu'ils sont logés au CHRS, mais qu'ils sont au contraire soumis à certaines règles qui semblent être différentes, et plus contraignantes, de celles du FJT. La thématisation du transfert à venir indexicalise la temporalité individuelle de Djibril, dans laquelle il se projette *ailleurs* dans un futur relativement proche. En réduisant la mobilité des jeunes d'une part, et en rendant impossible la prise en charge immédiate par un professionnel du soin en raison de l'architecture de son parcours, le dispositif participe à l'accroissement de la vulnérabilité des jeunes qu'il encadre.

9.2.7 Extrait n°16 : « Produit à vitres »

9.2.7.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Produit à vitre »[123] se déroule dans la cuisine pendant le service des assiettes. L'ensemble des participants est regroupé autour de la table ; au moins dix locuteurs sont présents, mais il est impossible de tous les distinguer. Nous savons avec certitude que les personnes suivantes sont présentes :

- Anne, Claire et Aline, les trois travailleuses sociales qui encadrent l'atelier ;

[123] Voir la transcription complète à l'annexe III-16 p.lxx.

- Béni, Djibril, Mohamed, Salifou, Youssou et Daniel, parmi lesquels Daniel et Béni ont les rôles respectifs de chef et de commis ;
- L'observatrice.

En amont de l'extrait, Aline indique à Djibril que des membres de l'équipe socio-éducative sont rentrés dans sa chambre pour récupérer une clé. Béni profite de ce moment pour faire remarquer qu'il y a aussi eu une visite dans sa chambre, repérée car ses volets ont changé de position. Aline sert ensuite des verres de gaspacho aux jeunes pour leur faire découvrir. Alors qu'ils viennent de goûter, Anne entre dans la pièce et interroge les jeunes autour d'elle pour connaitre leur avis sur la boisson. Djibril interpelle Anne à ce moment, c'est le début de l'extrait. Il lui signale avoir remarqué qu'elle a pris quelque chose dans sa chambre, et un quiproquo se crée avec Aline qui pense que Djibril parle une fois encore de la clé. Djibril et Anne lui indiquent qu'il n'est pas question d'une clé, mais d'un produit. S'en suit un échange où Djibril plaide sa défense pour expliquer qu'il avait le droit de disposer du produit qui lui a été confisqué ; il finit par obtenir gain de cause et Anne l'informe qu'elle lui rapportera le produit deux jours plus tard. À ce moment, Béni s'ajoute à la conversation en faisant remarquer que les jeunes paient certains produits et qu'il ne trouve pas normal que les membres de l'équipe pénètrent dans leurs chambres pour y confisquer des objets ou produits. Aucun membre de l'équipe ne lui répond, les autres jeunes ne prennent pas part à la conversation et tout le monde reprend le service des assiettes commencé avec l'extrait, Béni y compris.

9.2.7.2 Une vulnérabilité entrainée par la diminution de l'agentivité

001 DJI **°Mamie°**
002 ComP ***accentué***
003 ComP *langue autre + autre conversation*
004 BEN *xxx*
005 DJI **°bonsoir°**
006 ComP ***accentué***
007 ANN bonsoir DJI
008 DJI **vous avez pris quelque [chose**

[…]

015 DJI non [c'est pas la clé
016 ANN [non **j'ai pris le produit** [la semaine dernière
017 DJI [voilà
018 le produit moi et PRENOM au- [**j'allais ramener ça** je vais vous le donner votre bouteille **mais [le produit vous avez**

[ramené ça

[…]

024 DJI [le produit
(0.8)
025 ANN ah bah le produit
026 DJI oui **j'en [ai besoin**

[…]

039 DJI [non eh ja- **il y avait °rien° dedans** lorsque j'ai pris
[le produit il y avait °rien° dedans [**c'est moi [qui ai**
mis le [le produit dedans
040 ComP accentué

[…]

054 ANN [oui mais c'était quoi
055 DJI pour **pour les vitres**
056 ComP autre conversation
057 ALI goûte
058 CLA eh [faut faire l'assiette témoin le truc là [ALI
059 ANN [**ah bah je vais t'en donner alors**

[…]

066 DJI [x **PRENOM**
aussi PRENOM aussi il l'avait pris [il m'a redonné

Djibril interpelle Anne dans le but de lui faire dire qu'elle est allée dans sa chambre pour y prendre un produit de nettoyage. Lorsqu'elle confirme, Djibril lui indique qu'il avait prévu de lui rendre la bouteille contenant le produit, mais qu'Anne s'est chargée de le récupérer avant qu'il ne puisse le faire (l.18). Il explique ensuite qu'il s'agissait d'un produit de sa propre fabrication, destiné au nettoyage de ses vitres. Anne, qui avait visiblement mal interprété la situation et pensait qu'il s'agissait d'un produit lui appartenant, réalise alors son erreur et tente de la réparer en informant Djibril qu'elle va mettre à sa disposition de quoi nettoyer ses vitres (« ah bah je vais t'en donner alors » l.59). À la suite de cette résolution, Djibril ajoute qu'Anne n'a pas été la première membre de l'équipe à lui confisquer ce produit et qu'il a déjà dû négocier pour pouvoir le récupérer auprès d'un autre travailleur social (« PRENOM aussi il l'avait pris il m'a redonné » l.66, où « PRENOM » est le travailleur social en question). Cet échange témoigne d'une réduction de l'agentivité de Djibril, en ce qu'il s'est fait, par deux fois, confisquer un produit de nettoyage de sa confection. Cette confiscation diminue son agentivité à deux niveaux : il a l'autorisation d'être en possession de produits de nettoyage – cela est même attendu, puisqu'il a le

devoir de tenir sa chambre propre et ordonnée – et il a fabriqué lui-même son produit, alors même qu'il est interdit aux jeunes d'utiliser les produits du dispositif pour nettoyer leurs chambres. Par cette confiscation, le message involontairement transmis à Djibril est donc le suivant : il ne peut pas être en possession de produits, et ne peut pas les fabriquer lui-même ; ce qui participe à réduire son agentivité, donc sa mobilité.

9.2.7.3 Des aménagements qui favorise l'augmentation de la vulnérabilité

```
008 DJI     vous avez pris quelque [chose
009 ComP    autre conversation
010 MOH                            [voilà x [le piment là
011 ANN                                     [oui j'ai pris ta clé
012 DJI     non
013 ALI     c'est °moi° qui a pris la clé
014 ComP          accentué
015 DJI     non [c'est pas la clé
016 ANN         [non j'ai pris le produit [la semaine dernière
017 DJI                                   [voilà

[…]

066 DJI                                                  [x PRENOM
            aussi PRENOM aussi il l'avait pris [il m'a redonné


[…]

126 BEN     [on °paie° on °paie° les produits [africains on paie
            les °oeufs°[on vient prendre x [dans notre maison
127 ComP         accentué
128 ComP                   accentué

[…]

136 BEN     [on paie les petits pois on vient prendre [dans notre
            maison

[…]

142 BEN     [ça c'est ça c'est x [ça c'est pas beau
```

Par trois fois, Djibril témoigne d'une intrusion dans l'espace privé que représente sa chambre : d'abord Aline est venue y prendre une clé (l.13), puis un travailleur social a confisqué une première fois son produit de nettoyage (l.66), et enfin Anne lui a confisqué une seconde fois (l.16). Il apparaît que l'unique espace qui appartient aux jeunes le temps de leur séjour au CHRS – leur chambre – ne consiste pas en un espace de liberté totale et peut à tout moment être investi par les membres de l'équipe, sans notification préalable

auprès du jeune concerné. Béni, qui a mentionné en amont de l'extrait avoir lui aussi remarqué une visite dans sa chambre, exprime alors son incompréhension vis-à-vis du comportement de l'équipe socio-éducative. Il énonce ainsi qu'alors que les jeunes participent financièrement à leur propre alimentation (« on paie les produits africains on paie les œufs » l.126 et « on paie les petits pois » l.136), les travailleurs sociaux se permettent d'investir leur espace privé et ainsi « prendre dans [leur] maison » (l.126 et l.136). La référence aux chambres comme à des « [maisons] » indique ici l'importance et la symbolique de cet espace pour les jeunes. Il s'agit en effet du seul endroit du CHRS où les jeunes peuvent être seuls, et ils sont censés pouvoir y stocker leurs affaires sereinement. Pourtant, les expériences de Béni et de Djibril témoignent d'une intrusion dans cet espace, intrusion d'autant plus problématique qu'elle permet la confiscation d'effets personnels sans que les jeunes en soient informés en amont ou en aval, comme en témoigne l'interpellation d'Anne par Djibril. En effet, sans cette interpellation, Anne n'aurait peut-être jamais prévenu Djibril qu'elle avait pris son produit à vitres. Certains aménagements du dispositif renforcent donc la vulnérabilité des jeunes, étant donné que dès lors que les membres de l'équipe peuvent s'introduire dans leur espace privé et accaparer certaines de leurs affaires, ils perdent la dimension privée relative à cet espace et ne peuvent plus s'assurer de la sécurité de leurs biens.

9.2.7.4 Conclusions

La mobilité de Djibril est diminuée par l'action d'Anne qui lui a retiré un de ses biens, action d'autant plus forte qu'une situation similaire s'est produite entre Djibril et un autre membre de l'équipe plus tôt. En subissant une accaparation de son bien (par deux fois) et une récupération dans sa chambre d'un item du dispositif, Djibril perd en agentivité : les membres de l'équipe prennent des décisions qui le concerne sans le consulter ni même l'informer. Cela vient ainsi le placer dans une situation de vulnérabilité, puisque la confiscation vient lui rappeler qu'il est soumis à une autorité, qu'il n'est pas libre de tous ses choix, et que les membres de l'équipe ne considèrent pas nécessaire de le prévenir lorsqu'ils interviennent dans son espace privé. Les chambres des jeunes correspondent à leur seul espace d'intimité, aussi l'intrusion dans cet l'espace s'apparente pour eux à une intrusion dans leur espace privé, secret, et devient une forme de violence qui crée une

vulnérabilité chez les jeunes. Cette vulnérabilité est d'autant plus importante qu'il semble s'agir d'un comportement habituel pour les membres de l'équipe, comme le note Béni.

9.2.8 Extrait n°17 : « Les Draps »

9.2.8.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

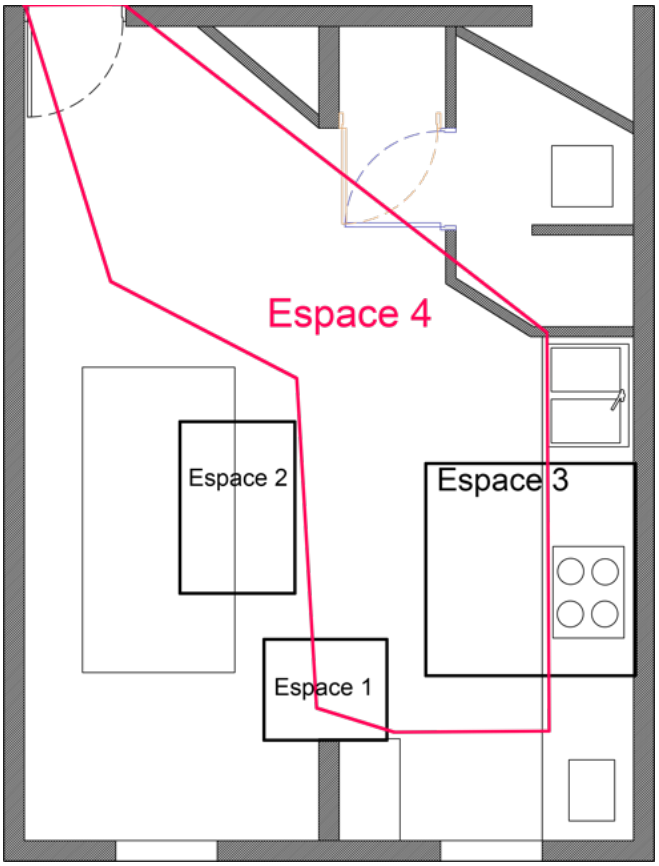

Figure 65 : Plan des espaces - Extrait n°17

Dans l'extrait « Les Draps »[124], l'ensemble des participants présents au départ dans la cuisine sont impliqués dans l'activité de préparation. La pièce est divisée en trois espaces.

[124] Voir la transcription complète à l'annexe III-17 p.lxxiv.

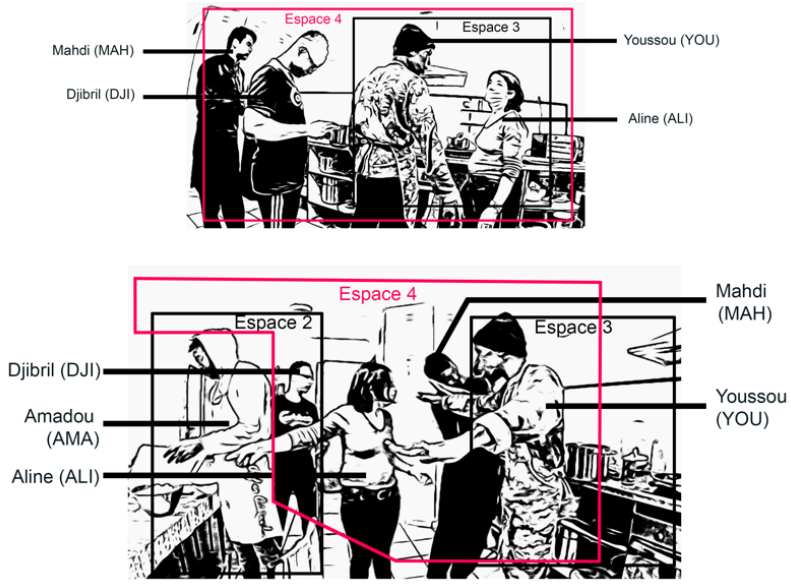

Figure 66 : Participants et espaces - Extrait n°17

Au début de l'extrait, deux autres jeunes sont dans la pièce, mais sont sur le départ. CHRS très récemment (deux semaines tout au plus) et qui maîtrise peu le français. L'observatrice se tient dans l'espace 1, elle tient la caméra ; durant toute la durée de l'extrait, elle n'est pas occupée par une tâche et suit l'interaction qui a lieu. Quatre jeunes sont en train de cuisiner, répartis entre les espaces 2 et 3 : Youssou (chef), Djibril (sous-chef), et Yahia (commis) sont majoritairement dans l'espace 3 ; Amadou (commis), est affairé dans l'espace 2. Les quatre jeunes sont présents au CHRS depuis la même période environ : ils sont hébergés depuis quatre mois. L'espace 4 correspond à celui dans lequel l'interaction se déroule. Elle concerne Aline, Youssou, Djibril, et Mahdi, un jeune pakistanais qui entre dans la pièce au cours de l'extrait.

Au début de l'extrait, Amadou coupe des légumes sur la table, Djibril regarde son téléphone, entre la table et les plaques de cuisson et Yahia se lave les mains. Aline et Youssou, près des plaques de cuisson, débattent du temps que nécessite l'ensemble de la préparation : Aline s'inquiète que la cuisson prenne du temps, tandis que Youssou la rassure en précisant qu'il reste peu de choses à préparer. Pendant cet échange, Mahdi s'approche d'eux. Il attend quelques secondes qu'Aline et Youssou finissent d'échanger, en tentant par moment d'attirer l'attention sur lui. Lorsqu'il parvient à avoir celle de Youssou, il parvient difficilement à lui exprimer sa requête. Youssou, puis Djibril, se jouent de Mahdi pour le faire parvenir à formuler clairement sa demande. Ils comprennent rapidement que

Mahdi cherche des draps. À la fin de l'extrait, Mahdi n'a pas énoncé clairement ce qu'il cherche, mais parvient à obtenir une réponse partielle : Aline, puis Djibril, lui recommandent de s'adresser à une autre travailleuse sociale, dans la salle commune, qui pourra lui donner les draps qu'il recherche.

9.2.8.2 Une mobilité linguistique limitée

037 MAH madame euh (ouais) s'appelle comment x
038 ComG MAH tend le bras vers YOU puis regarde vers couloir
039 ComG YOU jettes ses mains devant lui
040 YOU il s'appelle comment
041 MAH viens vous dire
042 ComG YOU jette ses mains devant lui (deux fois) + avance vers MAH
043 YOU madame il s'appelle comment
044 ComG MAH stoppe YOU avec sa main sur le torse de YOU
045 OBS [8rire8
046 ISA [non c'est pas ça qu'il veut
047 MAH x
048 ComG MAH place ses mains paumes face à face et fait un mouvement rotatif
049 MAH **lit**
050 ComG YOU approche ses mains puis les écarte rapidement
051 ComG ISA regarde YOU et MAH + sourire
052 YOU lit
053 MAH **euh blanc**
054 ComG YOU place ses mains face à face et fait un mouvement rotatif
055 YOU blanc
056 ComG MAH écarte ses mains l'une de l'autre
057 MAH **s'appelle comment déjà**

[…]

068 MAH lit
069 ComG YOU penche la tente vers MAH
070 MAH **lit dormir**
071 ComG MAH place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille
072 YOU draps
073 ComG MAH place ses mains face à face à l'horizontal + pointage vers YOU + acquiesce

[…]

082 ComG ISA pointage vers la table
083 ISA ça
084 YOU **lit lit madame**
085 ComG YOU approche ses mains à l'horizontal puis les écarte rapidement
086 ComG MAH place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille (deux fois)

070 MAH	**lit dormir**
071 ComG MAH	*place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille*

086 ComG MAH	*place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille (deux fois)*

Figure 67 : Illustrations et transcription partielle 1 – Extrait n°17

La communication de Mahdi tout au long de l'échange est réalisée par l'articulation entre des formes linguistiques morcelées et une gestuelle significative. Il emploie ainsi des mots isolés qu'il juxtapose parfois (« lit » l.49 et l.68, « euh blanc » l.53, « lit dormir » l.70 et l.89, « lit lit madame » l.84) et des phrases à la construction incomplète (« s'appelle comment déjà » l.57). Ces énoncés sont la plupart du temps accompagnés par des mouvements de bras et des jeux de regards ; Mahdi a parfois recours au mime pour exprimer sa requête (l.71 et l.86), ce qui témoigne d'une méconnaissance du lexique nécessaire à sa formulation. Comme le montre l'ensemble des commentaires portant sur la gestuelle (en gris dans la transcription), le discours restreint de Mahdi est largement accompagné par des mouvements de bras : il tente ici de pallier une mobilité linguistique restreinte par une surutilisation de la gestuelle pour communiquer sa demande.

9.2.8.3 La mise en exergue de la vulnérabilité à travers la mobilité sociale

009 ComG MAH *s'approche de YOU ISA et DJI*

[…]

014 ComG MAH *tapote le dos de YOU*

[…]

048 ComG MAH *place ses mains paumes face à face et fait un mouvement rotatif*
049 MAH lit
050 ComG YOU *approche ses mains puis les écarte rapidement*
051 ComG ISA *regarde YOU et MAH + sourire*
052 YOU **lit**
053 MAH euh blanc
054 ComG YOU ***place ses mains face à face et fait un mouvement rotatif***
055 YOU **blanc**
056 ComG MAH *écarte ses mains l'une de l'autre*
057 MAH s'appelle comment déjà
058 ComG YOU *place ses mains face à face et fait un mouvement rotatif*
059 ComG MAH *tend le bras vers ISA*
060 YOU **il s'appelle [comment** x 8rire8
061 MAH [xxx
062 ComG YOU *avance vers MAH*
063 ComG MAH *attrape les mains de YOU*
064 ComG ISA *regarde OBS + sourire*
065 ComG MAH *tend le bras vers ISA puis touche torse de YOU*
066 YOU quoi quoi

[…]

068 MAH lit
069 ComG YOU *penche la tente vers MAH*
070 MAH lit dormir
071 ComG MAH *place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille*
072 YOU draps
073 ComG MAH *place ses mains face à face à l'horizontal + pointage vers YOU + acquiesce*
074 MAH après
075 ComG YOU *approche ses mains puis les écarte rapidement*
076 YOU **draps**
077 MAH x
078 ISA **tu veux quoi**
079 YOU **il il dit lit blanc il s'appelle comment**

[…]

086 ComG MAH *place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille (deux fois)*
087 ComG DJI *se retourne et s'approche de ISA MAH et YOU*
088 ComG YOU *place ses mains paume sur paume puis les amène sous son oreille*

[…]

103 DJI [tu veux quoi
104 ISA hein
105 YOU **draps [il veut draps**

[…]

115 DJI **[tu veux quoi x parle [explique tu veux qu'on donne**

[…]

128 DJI **il veut des draps**
129 AMA c'est [bon je peux partir
130 ISA [oui mais il va demander à PRENOM
131 ComG DJI avance jusqu'à la porte et regarde dans le couloir

[…]

139 ComG DJI lève le bras et pointe le fond du couloir
140 ComG ISA se retourne vers la porte
141 OBS là
142 DJI elle est à côté là
143 ComG DJI regarde MAH > ISA > MAH
144 ComG ISA pointage vers le couloir
145 ISA demande à PRENOM
146 ComG ISA va jusqu'au couloir + pointage vers fond du couloir
147 DJI elle est au bout
148 ComG DJI lève le bras et pointe le fond du couloir

048 ComG MAH place ses mains paumes face à face et fait un mouvement rotatif

[…]

054 ComG YOU place ses mains face à face et fait un mouvement rotatif

Figure 68 : Illustrations et transcription partielle 2 – Extrait n°17

086 ComG MAH place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille (deux fois)

[…]

088 ComG YOU place ses mains paume sur paume puis les amène sous son oreille

Figure 69 : Illustrations et transcription partielle 3 – Extrait n°17

L'intérêt de ce passage se trouve dans l'exercice de co-construction réalisé par Mahdi, Youssou et Djibril. Alors que les deux derniers ont rapidement compris ce que Mahdi recherche (« draps » l.72), ils s'amusent à répéter à la fois ses gestes (l.54, imitation du geste de Mahdi l.48 ; l.88, imitation du geste de Mahdi l.86) et ses paroles («lit » l.52, répétition du tour de Mahdi l.49 ; « blanc » l.55, répétition du tour de Mahdi l.53 ; « il s'appelle comment », reformulation du tour de Mahdi l.57 « s'appelle comment déjà »), tout en l'accompagnant dans la construction d'une demande plus élaborée que sa formulation initiale, composée de termes isolés, en reformulant et en complétant ses énoncés (« il il dit lit blanc il s'appelle comment » l.79, « draps il veut draps » l.105 et « il veut des draps » l.128). Lorsqu'Aline intègre l'échange, voulant apporter une réponse à Mahdi (« tu veux quoi » l.78), Youssou lui transmet la demande par discours rapporté (l.79). Djibril, lui, tente de motiver Mahdi à formuler un énoncé explicite (« tu veux quoi x parle explique tu veux qu'on donne » l.115). Youssou et Djibril se donnent ici un rôle de professeur, cherchant à apprendre quelque chose à Mahdi plutôt qu'à lui apporter directement la réponse à sa requête. Cette posture de supériorité vis-à-vis de Mahdi fait écho à leurs rôles dans l'atelier de cuisine : ils sont ainsi meneurs à la fois dans l'activité de préparation et dans l'interaction avec Mahdi. Cela peut notamment s'expliquer par le fait qu'ils ont une meilleure connaissance du dispositif que lui, mais aussi par leur lien social : Youssou et Djibril sont en effet souvent ensemble et leur relation relève plutôt que l'amitié que de la simple collocation. Tout en leur permettant d'affirmer une certaine autorité, ce

rôle de meneurs est ainsi une manière d'exprimer un soutien envers un nouveau : ce sont les *experts* face à un *ignorant*, tant au niveau linguistique qu'au niveau pratique. De fait, leur posture révèle l'ignorance de Mahdi, et vient renforcer sa vulnérabilité dans l'interaction en le plaçant dans une position d'*outsider* à la communauté linguistique relative à l'échange, déjà rendue évidente par l'expression de sa mobilité linguistique limitée.

9.2.8.4 Conclusions

Mahdi manifeste un manque de mobilité vis-à-vis du dispositif, en ce qu'il dépend de l'équipe pour obtenir les draps qu'il souhaite avoir. Les draps constituant un item élémentaire du quotidien, la difficulté que Mahdi a pour s'en procurer (représentée ici par le fait qu'il ne s'adresse pas à la bonne travailleuse sociale) témoigne du fait qu'il n'a pas encore acquis l'expertise du quotidien au sein du dispositif, ce qui participe au renforcement de sa vulnérabilité. Cette vulnérabilité est accentuée par la fragilité de son français, car l'expression de sa demande est complexifiée par l'absence de connaissance du lexique adapté. Le comportement de ses pairs renforce à nouveau la vulnérabilité de Mahdi, exposée en public lorsque Youssou et Djibril se jouent de lui : ils ont très bien compris sa demande, mais tentent de la lui faire formuler différemment, ce qui le met en difficulté. Alors qu'ils ont la possibilité de répondre immédiatement à la demande de Mahdi, ils font le choix de chercher à lui apprendre comment formuler sa demande clairement. L'affirmation du rôle de meneur indexicalise leur mobilité sociale différentielle.

9.3. Facteurs incidents

Les MNA présentent trois formes de vulnérabilité intrinsèques : la minorité, l'extranéité et l'isolement (voir chapitre 2 p.53). La vulnérabilité est une donnée variable et singulière (voir définition de Soulet, chapitre 2 p.69) ; celle des MNA dépend à la fois des facteurs intrinsèques et des facteurs extrinsèques qui se révèlent dans des situations données. L'analyse a permis de dégager trois catégories de facteurs pouvant mener à une augmentation des vulnérabilités situées des MNA : ceux relatifs au parcours administratif

global ; ceux relatifs au cadre conçu par l'équipe socio-éducative ; et ceux relatifs à la disharmonie entre le parcours institutionnel et la temporalité individuelle des jeunes.

9.3.1 Le parcours administratif comme facteur de vulnérabilité

9.3.1.1 La dépendance des décisions tierces

Le premier vecteur d'influence sur la mobilité est la prise en charge globale des MNA sur le territoire. Une fois reconnus MNA, les jeunes intègrent un système de prise en charge organisé à l'échelle départementale, mais qui est conditionnée par une harmonisation nationale, dans un but d'équité entre les institutions départementales (voir chapitre 2 p.61). Ce système de répartition du nombre de MNA induit un le potentiel transfert des jeunes d'un département à l'autre sans qu'ils soient consultés *[extrait Montluçon - Béni raconte avoir dû quitter Montluçon sur décision du juge des enfants]*. Ils sont ainsi dépendants des décisions prises pour eux par des tiers, et sont soumis au respect de ces décisions. En corollaire, la diminution de leur agentivité augmente leur vulnérabilité.

9.3.1.2 Un parcours inadapté à la réalité des besoins

Le dispositif d'accompagnement qui fait l'objet de la présente étude est surchargé depuis sa création, et ce malgré les refontes successives du dispositif et les augmentations du nombre de travailleurs sociaux dans l'équipe d'année en année. La prise en charge des MNA dans le Cher fonctionne à flux tendu, et les places qui se libèrent sur le dispositif sont immédiatement pourvues par l'entrée de nouveaux jeunes. Dès lors, un système de liste d'attente s'est mis en place, et les jeunes reconnus MNA qui dépendent de l'ASE du Cher sont hébergés dans des hôtels, sans accompagnement quotidien par des éducateurs spécialisés, pendant des périodes allant de quelques semaines à plusieurs mois. Bien que l'évaluation comme personne MNA doive permettre l'accès à un accompagnement socio-éducatif régulier, beaucoup de jeunes ont ainsi connu une phase d'isolement relative au problème de surnombre. En effet, dans le Cher, et ce malgré le système de répartition des MNA, le taux d'encadrement (nombre de jeunes pour un professionnel) demeure insuffisant, puisqu'il est estimé à un éducateur pour plusieurs dizaines de MNA. En ce sens,

le système de prise en charge est inadapté à la réalité de la situation : de fait, les modalités de prise en charge des MNA dans certains départements impliquent une aggravation de leur situation d'isolement, par ailleurs notoire. Nous entendons ici *isolement* au sens de l'absence d'un accompagnement socio-éducatif quotidien ; les jeunes sont en pratique peu isolés de leurs pairs, ni en contexte d'hébergement à l'hôtel ni dans le dispositif, mais sont en revanche isolés des éducateurs lorsqu'ils sont à l'hôtel *[extraits Canal + et Montluçon – Béni raconte s'être débrouillé seul lorsqu'il a été placé en hôtel]*.

Bien qu'*in fine* les jeunes intègrent le dispositif, ce temps en hôtel correspond à une étape charnière du parcours des jeunes où cette absence d'un accompagnement socio-éducatif est particulièrement problématique. En effet, il s'agit pour les jeunes de la période d'adaptation aux nouvelles normes socioculturelles et de compréhension du système scolaire et administratif dont ils dépendent désormais. Alors que la promesse d'un accompagnement institutionnel leur est faite au moment de leur évaluation, ces jeunes se retrouvent seuls face à un système méconnu, et sont contraints, pour progresser dans leur parcours, de trouver par eux-mêmes les ressources pour la lecture et effectuer leurs choix autant que faire se peut *[extrait Ils doivent aller – Béni raconte avoir trouvé son CAP tout seul]*. Cette position d'isolement forcé constitue un facteur de vulnérabilité pour les MNA en ce qu'elle intervient en même temps que le besoin de trouver des repères et de créer un cadre sécure : à cette étape de la prise en charge, il semble que le parcours produise l'effet inverse de celui souhaité en augmentant la vulnérabilité des MNA quand il est censé, par essence, tendre à la réduire au minimum. Cet isolement n'est pas lié à l'hébergement en hôtel en soi, mais au problème du taux d'encadrement pointé ci-avant.

9.3.2 Des vulnérabilités engendrées par le CHRS

Le dispositif génère de la vulnérabilité : l'agentivité réduite des jeunes dans le cadre institutionnel détermine une vulnérabilité au long cours et conduit à la diminution de leur mobilité. Quatre types d'aménagements peuvent conditionner la perte d'agentivité. Premièrement, nous relevons les aménagements qui contraignent la mobilité des jeunes : ces mesures sont liées au règlement intérieur du dispositif, et plus particulièrement du CHRS, qui impose un cadre avec des horaires de sortie à respecter *[extrait LÀ-BAS C'EST*

VIP – Djibril raconte se sentir plus contraints par les horaires du dispositif que par ceux du couvre-feu national]. Deuxièmement, nous repérons des mesures qui créent chez les jeunes une incompréhension du fonctionnement du dispositif et une dépendance aux décisions prises pour eux par des tiers *[extraits PRIER, LES DEPARTS et ILS DOIVENT ALLER – plusieurs jeunes expliquent qu'ils ne comprennent pas le fonctionnement des transferts et qu'ils ne savent jamais quand leur tour va venir]*. Troisièmement, nous constatons des mesures qui relèvent de l'intrusion dans la vie privée des jeunes, rendant caduque la mise en place d'espaces individuels leur appartenant pendant la durée de leur séjour au CHRS *[extrait PRODUIT À VITRES – Exemple d'intrusion d'une travailleuse sociale dans une chambre, et discours de Béni qui traduit un sentiment d'intrusion]*. Enfin, quatrièmement, nous constatons des mesures qui allongent les délais de prise en charge par des professionnels de santé *[extrait LÀ-BAS C'EST VIP – Djibril ne pourra voir la psychologue qu'un mois après en avoir fait la demande]*. Ces quatre types de mesures agissent chacun sur la vulnérabilité des jeunes, à plus ou moins long terme en fonction des types et des situations.

9.3.3 Le conflit entre le parcours institutionnel et la temporalité individuelle

9.3.3.1 La maîtrise de la langue

Le troisième niveau d'influence sur la vulnérabilité des MNA correspond à l'impact des facteurs organisant les faits et gestes de leur vie quotidienne, toujours liés à des situations spécifiques. Ainsi, le niveau de maîtrise de la langue française participe au développement de l'expertise de la vie quotidienne, en ce qu'elle rend plus complexe la compréhension du dispositif et les interactions de tous types *[extrait LES DRAPS – Mahdi tente de se faire comprendre difficilement et ne s'adresse pas à la travailleuse sociale disponible pour l'aider]*.

9.3.3.2 Les moments chargés culturellement

Certains jeunes font état de la difficulté d'être loin de leurs proches, en référence à la temporalité individuelle, marquée par des moments de convivialité culturelle, emblématique ou privée : c'est ainsi le cas pour les célébrations, qui correspondent à la

fois à des moments de fête mais aussi des rappels de l'éloignement ou de la perte des proches du pays d'origine *[extrait LA DÉCISION – Béni raconte qu'il n'a pas été dur de choisir de partir, mais qu'il a parfois des moments de mélancolie, notamment pendant « les fêtes »]*.

9.3.4 Ajustements des MNA face aux situations de vulnérabilité

L'étude de la vulnérabilité des MNA peut être complétée par les réactions, et plus généralement, le comportement des jeunes face à leur propre vulnérabilité aggravant conjoncturellement leur vulnérabilité inhérente. Nous relevons dans notre corpus deux exemples d'ajustement des MNA visant à diminuer leur vulnérabilité, ou *a minima* leur sentiment de vulnérabilité, à défaut de ne pouvoir agir sur la vulnérabilité elle-même. D'une part, nous observons un exemple de refus de vulnérabilité, lorsqu'un jeune certifie qu'il n'a aucun regret concernant sa décision de partir de son pays, malgré l'impact émotionnel évident et traduit par ce jeune lorsqu'il fait référence à certains moments plus sensibles pour lui *[extrait LA DÉCISION – Béni exprime un refus de sa vulnérabilité en insistant sur le fait qu'il ne regrette pas la décision qu'il a prise de quitter son domicile]*. D'autre part, nous constatons qu'un ajustement à la vulnérabilité, ici induite par l'isolement, relève du développement par les jeunes de leur mobilité : ils refusent la position d'attente dans laquelle ils sont placés et œuvrent au contraire pour rester acteurs de leurs parcours en trouvant par eux-mêmes les démarches à réaliser, et en s'inscrivant seuls dans un parcours scolaire par exemple *[extrait ILS DOIVENT ALLER – Béni témoigne de sa capacité à trouver seul une manière de progresser dans son parcours scolaire]*.

9.3.5 Vers la saisie d'un système complexe

9.3.5.1 Vulnérabilité et temporalité

Les jeunes sont privés d'un cadre procurant sécurité et soutien humain, et sont donc livrés à eux-mêmes à un moment qui nécessiterait qu'ils soient, au contraire, encadrés par des personnes aux faits de leur situation et de leurs besoins. L'absence d'un accompagnement au moment charnière du parcours des jeunes que constitue le début de leur prise en charge vient perturber leur parcours individuel en le complexifiant. Dès lors,

le début de la prise en charge correspond à un moment crucial de la temporalité individuelle des jeunes, où l'isolement résultant de la décision administrative participe à l'accroissement de leur vulnérabilité jusqu'à la mise en place d'un véritable accompagnement pérenne *[extraits CANAL PLUS, MONTLUÇON, ILS DOIVENT ALLER – expressions d'un sentiment d'abandon dans une période où l'accompagnement est attendu par les jeunes]*.

Les délais d'accès au soin au sein du dispositif sont directement liés à la question de la temporalité individuelle : en effet, s'il est établi qu'un jeune a besoin de soins (à sa demande ou par une évaluation extérieure), c'est qu'il est à ce moment dans une position plus vulnérable qu'il n'est censé l'être. Le fait de devoir attendre pour avoir accès au suivi médical nécessaire vient allonger la durée de la situation de vulnérabilité *[extrait LÀ-BAS C'EST VIP – Djibril doit attendre un mois pour être mis en lien avec un professionnel de santé]*. Enfin, chacun des jeunes est susceptible de traverser des périodes émotionnellement chargées qui peuvent participer à l'augmentation de sa vulnérabilité, en ce que ces périodes constituent des formes de rappel de ce qui a été quitté et/ou perdu *[extrait LA DÉCISION – Béni explique qu'il ressent un manque de ses proches lors de fêtes culturelles comme la fin du ramadan]*. De fait, la temporalité individuelle, indexicalisée par les moments chargés culturellement, peut contribuer à l'augmentation de la vulnérabilité des jeunes.

9.3.5.2 Vulnérabilité et mobilité

La lecture du champ des possibles nécessaire à la mise en place de la mobilité est plus difficile pour le jeune si les limites de sa mobilité linguistique freinent les échanges avec les pairs et les membres des différentes institutions, l'obligeant à trouver des solutions de contournement ou à d'abord développer cette mobilité afin de pouvoir faire valoir son intention. Souvent, ce sont des ressources de l'ordre de la mobilité sociale qui permettent au jeune de compenser sa mobilité linguistique restreinte *[extrait LES DRAPS – Mahdi fait appel à ses pairs plutôt qu'à la travailleuse sociale pour obtenir ce qu'il cherche]*. En cela, la mobilité sociale peut constituer un remède à la vulnérabilité, tout en

complexifiant le développement de l'autonomie et de fait participer à l'accroissement de la vulnérabilité des jeunes dans certaines situations.

La catégorisation de leur mobilité par les jeunes varie en fonction de leur mobilité sociale : alors que nous avons auparavant considéré que les jeunes *refusent* parfois de se dire vulnérables, nous interprétons ce comportement comme l'expression d'un désir de mobilité sociale, au sens où taire la vulnérabilité représente la volonté des jeunes de ne pas être vulnérable. Affirmer de façon ostentatoire ne pas être vulnérable permet aux MNA de conserver leur face, en refusant de se présenter comme vulnérables ; et d'autre part un geste de protection de soi par une mise à distance de leur réalité et de ses difficultés *[extrait LA DECISION – Béni insiste sur le fait qu'il ne regrette pas sa décision d'être parti]*.

Enfin, l'affirmation de la mobilité sociale, comme acte performatif d'agentivité, participe à la réduction de la vulnérabilité *[extrait ILS DOIVENT ALLER – Béni trouve lui-même la solution à son problème et progresse ainsi seul dans son parcours institutionnel]*.

9.3.5.3 Vulnérabilité, temporalité et mobilité

Le transfert d'un MNA d'un département à un autre sur décision de justice diminue sa mobilité et impacte son agentivité. La réalité administrative conditionne la prise en charge des MNA, qui sont soumis aux décisions prises pour eux : il existe une dépendance à la temporalité administrative (représentée ici par les décisions juridiques) qui vient perturber l'accompagnement des jeunes en leur supprimant tout pouvoir d'action ou de réaction. De fait, leur champ des possibles est temporairement, et pour une situation donnée, réduit à néant, les plaçant ainsi dans une situation qui participe à l'accroissement de leur vulnérabilité.

Chapitre 10
Dimension temporelle de la mobilité

Nous avons montré au chapitre 3 l'existence d'un système de temporalités complexe qui cadre la prise en charge des MNA. Ce chapitre présente l'analyse d'extraits mettant en évidence l'intrication de ces temporalités dans la vie quotidienne des MNA, et leur impact sur le développement de leur mobilité. Nous présenterons ici six vignettes permettant la mise en exergue de la dimension temporelle de la mobilité et du parcours migratoire. Les analyses des extraits seront suivies par un bilan des temporalités et de leur intrication dans le développement singulier des jeunes. Comme pour les chapitres 8 et 9, les transcriptions complètes des extraits sélectionnés pour cette troisième série sont disponibles en annexe.

10.1. Dynamique de la mobilité

10.1.1 Extrait n°18 : « Faut chercher un boulot »

10.1.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Faut chercher un boulot »[125] se déroule dans la cuisine. Trois personnes sont présentes : Béni, qui prépare le repas pour le soir, Claire, qui encadre l'atelier, et l'observatrice. Profitant de l'occasion rare d'être quasiment seule à seul avec un jeune, l'observatrice met cet atelier à profit pour réaliser un entretien *in situ*, pendant que Béni cuisine.

En amont de l'extrait, l'observatrice a interrogé Béni sur son quotidien actuel, afin de savoir où il en était dans ses études : elle a ainsi appris qu'il est pour le moment en vacances, mais va commencer un stage dans une entreprise quelques semaines plus tard ; il va entrer dans sa deuxième année de CAP. Elle lui demande alors comment il se projette à la suite de son CAP, c'est le début de l'extrait. Béni répond qu'il va chercher du travail, en

[125] Voir la transcription complète à l'annexe III-18 p.lxxviii.

mettant l'accent sur la nécessité de cette démarche pour pouvoir payer son futur logement notamment.

10.1.1.2 Une mobilité conditionnée par les temporalités administrative et institutionnelle

01 OBS est-ce que tu sais ce que tu vas faire après le CAP
02 BEN euh c- euh CAP
03 OBS quand tu l'auras fini l'année prochaine tu sais ce que tu voudras faire
04 BEN oui mais **c'est normal faut chercher** du **faut chercher** un boulot maintenant
05 OBS oui
(1.6)
06 BEN **parce que les contrats**
(0.5)
07 **le contrat normalement le contrat ça se termine** avant **après les les résultats de l'examen**
08 OBS hm hm
(1.4)
09 BEN faut chercher un boulot **pour avoir le logement**
(0.7)
10 **pouvoir te nourrir pouvoir faire les trucs**
11 OBS bah oui
(0.5)
12 BEN **tu es obligé d'aller en- tu es obligé de chercher un boulot** quoi

Dans ce passage, l'observatrice interroge Béni sur ce qu'il compte faire après avoir obtenu son CAP. Il répond qu'il devra se chercher un nouveau travail (« faut chercher un boulot » l.4), en expliquant par la suite que son contrat de travail actuel prendra fin dès qu'il aura validé son diplôme (« le contrat ça se termine […] après les les résultats de l'examen » l.7). Il ajoute deux raisons principales qui justifient le fait de devoir chercher un travail immédiatement après avoir terminé son contrat actuel : « pour avoir le logement » (l.9) et « pouvoir te nourrir » (l.10). Ces arguments, qui relèvent de raisons partagées par l'ensemble des personnes qui ont ou qui cherchent un travail, sont d'autant plus importants pour Béni qu'ils constituent des besoins dont il n'a pas à se soucier tant qu'il est pris en charge par le dispositif. Dans la temporalité institutionnelle, l'hébergement et l'accès à l'alimentation sont les prérogatives du dispositif envers les jeunes qu'ils accueillent. Béni a ainsi la sécurité d'avoir accès à un logement jusqu'à sa majorité, et celle d'avoir soit ses repas qui lui sont fournis (dans les restaurants collectifs du CHRS et du FJT), soit une allocation lui permettant, entre autres, de se nourrir. La polysémie du terme

« contrat » (l.7) permet d'ailleurs d'établir un lien entre l'obtention du diplôme et la sortie du dispositif : Béni dispose en effet d'un contrat de travail, pour valider son CAP, mais aussi d'un contrat de séjour (voir chapitre 3 p.97) qui le lie au dispositif. À quelques exceptions près, l'obtention d'un diplôme à la majorité (ce dont il est question ici) conditionne ainsi à la fois la fin du contrat de travail et la fin du contrat de séjour. La sortie du dispositif, thématisée dans l'extrait par l'obtention du diplôme, est synonyme d'une perte des deux sécurités que sont l'accès gratuit à un logement et à une alimentation, et génère une forme d'urgence à trouver un travail pour pouvoir pallier cette perte. Béni emploi par trois fois la locution « il faut » (deux occurrences l.4 et une occurrence l.9), ainsi que le verbe *être obligé* (« tu es obligé », deux occurrences l.12), qui témoignent du caractère obligatoire de trouver un nouveau travail après l'obtention de son diplôme. Lorsqu'il commence ses explications, Béni débute d'ailleurs son discours par le syntagme « c'est normal » (l.4), qui indique qu'il a une bonne connaissance de son parcours institutionnel et administratif ; il s'agit ici d'une expression de sa mobilité.

10.1.1.3 Conclusions

Béni relate ici la nécessité de trouver un travail dès la fin de ses études, puisque son contrat de travail prendra fin à ce moment-là. Cette nécessité est d'autant plus grande que l'obtention du diplôme (à la majorité) induit la fin de sa prise en charge par le dispositif. L'obtention du diplôme signifie la fragilisation de sa situation et, en particulier, une vulnérabilité à l'égard des institutions : Béni va perdre dans le même temps sa sécurité de logement et sa sécurité d'alimentation, jusque-là prises en charge par le dispositif. Dès lors, nous constatons un impact des temporalités administrative et institutionnelle – qui régissent le cadre d'accompagnement proposé à Béni – sur sa mobilité : il ne va pas avoir d'autre choix que de trouver un nouveau travail à l'issue de ses études s'il veut pouvoir se loger et se nourrir, une contrainte qu'il identifie très bien.

10.1.2 Extrait n°19 « Testa Media »

10.1.2.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Testa Media »[126] se déroule dans la cuisine. Il fait directement suite à l'extrait « Les Picottes » (voir p.270). Quatre personnes sont présentes dans la pièce : Béni, le jeune en charge de la préparation, Claire, la travailleuse sociale qui encadre l'atelier, l'observatrice et un jeune venu prendre un goûter. Il s'agit d'une configuration exceptionnelle – au sens où il est rare pour l'observatrice d'être en présence d'un seul ou de deux jeunes – qui facilite la conduite d'un entretien *in situ* de Béni par l'observatrice. Étant donné que le jeune qui prend son goûter n'agit pas directement avec Béni ou l'observatrice, sa présence sera ignorée.

Après voir interrogé Béni sur son parcours migratoire en Afrique jusqu'à la traversée (voir extrait « Les Picottes » p.270), l'observatrice le questionne dans l'extrait « Testa Media » à propos de son séjour en Italie, la dernière étape du parcours de Béni avant l'entrée en France. Il raconte qu'il a suivi des cours pendant huit mois, à l'issue desquels on l'a informé du fait qu'il pourrait passer un examen un an plus tard, examen qui correspond à un sas d'étape dans la mobilité de Béni[127]. Ce temps d'attente a motivé son départ vers la France, car il ne répondait pas au projet qu'il avait de trouver une formation pour un métier, afin de pouvoir entrer rapidement dans la vie professionnelle. Il termine son récit en établissant une comparaison entre les mesures administratives françaises et italiennes.

10.1.2.2 La formulation d'un projet individuel

07 BEN [après les après les huit mois après les huit mois
j'ai cherché à quitter là-bas directement parce que

[…]

10 BEN on m'a dit d'attendre un an pour pouvoir faire l'éval- euh
l'évaluation

[126] Voir la transcription complète à l'annexe III-19 p.lxxx.

[127] Le *Terza Media*, nommé « Testa Media » dans l'extrait par Béni, est un diplôme pour les jeunes étrangers qui souhaitent intégrer le système scolaire italien. Il est équivalent au niveau du Brevet des Collèges.

11 OBS oui
12 BEN j'ai dit non j'ai dit **c'est pas la peine de rester**
(0.7)
13 pour étudier encore langue que je sais que x c'est c'est
c'est un peu compliqué de
(4.0)
14 **ça va dépendre de de toi-même ta vision** quoi
15 OBS hm hm [de ce que tu veux faire
16 BEN [si tu décides de rester bah et là-bas t- tu es là-
bas tu tu vas c'est vrai **tu vas aller [à l'école mais tu**
n'as aucune [formation quoi

[…]

21 BEN c'est tu crois tu vas faire quoi après
(0.5)
22 **c'est fini on chercher le boulot encore**
(0.9)
23 **pas la peine de rester**
(0.9)
24 **perdre du temps quoi**

Béni explique rapidement que face au parcours qu'on lui présentait (« attendre un an pour pouvoir faire […] l'évaluation » l.10), il a préféré quitter l'Italie et rejoindre la France. Il énonce ainsi avoir « cherché à quitter là-bas directement » (l.7), où « là-bas » correspond à l'Italie. Il justifie cette décision en racontant le parcours qu'on lui proposait : « aller à l'école » (l.16) puis « chercher un boulot » (l.22). Béni réalise une opposition entre « école » et « formation » (l.16), qui témoigne du fait que ce que Béni catégorise comme « formation » correspond à une formation professionnelle qui va le mener vers un métier dès sa fin. C'est ce qu'il explique au tour 22 lorsqu'il énonce « c'est fini on chercher le boulot encore », qui pourrait être reformulé ainsi : *quand l'école finit, il faut encore réussir à trouver un travail*. Béni qualifie ce temps d'apprentissage à l'école comme une perte de temps qu'il n'a pas eu envie de subir (« pas la peine de rester / perdre du temps quoi » l.23-24). Le projet individuel de Béni commence à se dessiner à travers son discours, en ce qu'il exprime que ce qui lui importe, c'est de trouver rapidement un travail, ce que ne lui permettait pas la temporalité institutionnelle italienne qui lui proposait plutôt de suivre un cursus scolaire théorique (d'après le récit de Béni). Lorsqu'il énonce « ça va dépendre de de toi-même ta vision quoi » (l.14), Béni thématise son projet individuel : il exprime le fait que la décision de quitter le système administratif et institutionnel italien relève d'un choix personnel, qui peut varier d'un individu à l'autre. Bien qu'il ne l'exprime pas explicitement, on comprend à travers le discours de Béni qu'il a en tête un projet à réaliser,

un but à atteindre, et que rester en Italie aurait allongé le temps qui le sépare de cette réalisation, raison pour laquelle il a préféré rejoindre la France.

10.1.2.3 La temporalité administrative comme source de vulnérabilité

25 OBS et ce centre tu l'as trouvé comment
26 BEN non mais **là-bas tu cherches pas le centre** hein quand tu parce que c'est c'est c'est ton pays d'accueil
27 OBS [d'accord
28 BEN [ils sont ils x quand tu descends de
(0.9)
29 du bateau là [parce que tu vois c'est pas c'est pas **vous ne pouvez pas rouler le zodiac là jusqu'en Italie c'est les gens qui (vient) vous chercher**
30 OBS [**ils t'emmènent directement là-bas**
31 ok
32 BEN sur l'eau quoi
(0.6)
33 **c'est eux qui vont vous départager dans les centres d'accueil**
34 OBS d'accord
35 BEN **l'Italie c'était si simple l'Italie est différente de ici** quoi parce que là-bas c'est
(0.5)
36 c'est la rentrée quoi c'est obligé **ils sont obligés de loger les gens**
37 OBS hm hm
38 BEN ça va dépendre de combien de x ils ont maintenant si tu veux quitter si tu veux rester
(2.3)
39 **seulement ici maintenant quand tu arrives tu dois chercher**
(0.8)
40 **tu dois faire une évaluation le juge doit te valider**
(0.5)
41 **tout ça avec les documents x il y a souvent il a tout ça x problèmes après ici** quoi
(0.8)
42 **en Italie il y a pas ça**

À la fin de l'extrait, Béni compare les temporalités administratives de l'Italie et de la France. Dans le premier cas, il a eu accès à un dispositif de prise en charge dès son arrivée dans le pays : « là-bas tu cherches pas le centre » (l.26) ; « c'est les gens qui (vient) vous chercher » (l.29). Au tour 29, Béni fait référence à la fin de l'étape de la traversée de la mer Méditerranée de son parcours migratoire ; lorsqu'il énonce que « vous ne pouvez pas rouler le zodiac là jusqu'en Italie » (l.29), il raconte en fait comment il a été pris en charge par des sauveteurs en mer qui l'ont raccompagné jusqu'à la côte avant de lui proposer une prise en charge : « ils t'emmènent directement là-bas » (l.30), « c'est eux qui vont vous départager dans les centres d'accueil » (l.33). Par son récit, Béni présente son expérience

en Italie comme un parcours linéaire où il n'a eu qu'à se laisser guider. Il finit par qualifier sa prise en charge dans ce pays comme « simple » (l.35), avant de la comparer avec la prise en charge qu'il a connue en France. Dans un premier temps, il témoigne d'une différence entre les deux systèmes de prise en charge, en énonçant « seulement ici maintenant quand tu arrives tu dois chercher » (l.39), qui s'oppose à la prise en charge immédiate de l'Italie narrée aux tours 29, 30 et 33. Dans un second temps, il explique que la prise en charge française comporte des étapes qui sont inexistantes en Italie (« en Italie il y a pas ça » l.42), mentionnant notamment l' « évaluation » (l.40), la validation (l.40) - autrement dit la confirmation qu'il est mineur-, et la nécessité de fournir « les documents » (l.41). Il conclut le résumé des démarches en France en employant le terme de « problèmes » (l.41), qui permet de considérer que la temporalité administrative française a participé à l'accroissement de la vulnérabilité de Béni, en faisant de sa prise en charge un parcours caractérisé par de nombreuses démarches. Ce parcours a été d'autant plus important pour Béni que sa première prise en charge s'est, semble-t-il, déroulée sans encombre et sans qu'il ait à prouver son âge ou à fournir des documents sur son état civil.

10.1.2.4 Conclusions

En disant qu'il ne voulait pas perdre du temps, Béni exprime que la temporalité administrative italienne ne s'accordait pas à la temporalité de son projet migratoire : il a ainsi fait preuve de mobilité en faisant le choix de quitter l'Italie. Il a toutefois sous-estimé la lourdeur administrative française, si bien que la nouvelle situation l'expose et le rend vulnérable : il exprime que les errances entre différents dispositifs d'accueil le privent d'agentivité, le rendant de fait vulnérable.

10.1.3 Extrait n°20 : « Soutien scolaire »

10.1.3.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Soutien scolaire »[128] se déroule dans la cuisine. Béni cuisiné, encadré par une travailleuse sociale, Claire, et accompagné par l'observatrice qui profite de ce temps rare d'absence d'autres jeunes pour interroger Béni sur son parcours et sur ses projets.

Dans cet extrait, Claire s'adresse en aparté à l'observatrice, profitant du fait que Béni soit absorbé par la préparation. Elle s'est ainsi rapprochée de son interlocutrice, et baisse le volume de sa voix : bien que nous ne sachions pas si elle essaie à ce moment de se cacher, elle semble *a minima* vouloir faire en sorte de ne pas être entendue par Béni. Claire, qui est présente depuis quelques semaines au CHRS, annonce à l'observatrice son souhait de mettre en place un temps de soutien scolaire pour les jeunes. Elle dispose d'une certaine légitimité pour mener à bien ce projet, en ce que l'animation de temps de soutien scolaire fait partie de ses missions. Elle formule à demi-mot une critique du soutien scolaire qu'elle a pu observer jusqu'ici, en proposant une idée précise : elle projette l'organisation de ce temps à un moment et dans une pièce dédiés, loin des jeunes qui profitent de leur temps libre pour participer à des activités relevant du loisir. Elle indique qu'elle pense commencer ce soutien à la rentrée suivante, ou au plus tôt le mois suivant.

10.1.3.2 La temporalité institutionnelle comme source de vulnérabilité

01 CLA (moi) le vendredi j'essaierai de mettre en place un truc de soutien scolaire pour les jeunes mais euh
(0.5)
02 euh faut que ce soit **bien cadré** tu vois

[…]

09 CLA puis qu'il y ait voilà **vraie salle de cours** même si je peux **trouver des bouquins** des choses [nana et puis euh
10 OBS [oui
(0.8)
11 CLA et puis **avec des heures bien précises** [c'est tout **pas comme ça euh**
12 OBS [hm
13 CLA **là au milieu de tout le monde non** le gamin tu peux pas enregistrer quoi

[128] Voir la transcription complète à l'annexe III-20 p.lxxxii.

Lorsqu'elle annonce son projet à l'observatrice, Claire mentionne certaines des conditions qui lui paraissent nécessaires dans sa mise en place. Elle souhaite ainsi que le temps de soutien scolaire soit « bien cadré » (l.2), qu'il se déroule dans « une vraie salle de cours » (l.9) avec « des bouquins » (l.9), et qu'il ait lieu à « des heures bien précises » (l.11). Le projet de Claire est motivé par le fait qu'elle considère jusque-là que les jeunes n'ont pas accès à des conditions favorables pour travailler : en énonçant certaines des caractéristiques qu'elle souhaite pour son projet, elle réalise une évaluation des temps de soutien tels qu'ils se déroulent pour le moment au sein du CHRS. L'ensemble des points mentionnés ci-avant correspondent à des points inexistants au moment où elle parle, ce qu'elle confirme en énonçant « pas comme ça euh / là au milieu de tout le monde » (l.11 et l.13). Par cette évaluation, Claire exprime qu'elle considère les temps de soutien inadaptés dans leur forme actuelle, ce que nous interprétons comme un facteur de vulnérabilité pour les jeunes qui ne disposent pas d'un endroit calme et d'un accompagnement dédié pour faire leurs devoirs, vulnérabilité induite par la temporalité institutionnelle. Un parallèle peut être établi avec l'extrait « Mis Dehors » (voir p.238), dans lequel l'observatrice a le rôle de la personne qui accompagne un jeune dans ses devoirs, rôle qu'elle n'est nullement censée avoir.

10.1.3.3 Un aménagement de la temporalité institutionnelle

01 CLA (moi) **le vendredi** j'essaierai de mettre en place un truc de soutien scolaire pour les jeunes mais euh
(0.5)
02 euh faut que ce soit **bien cadré** tu vois
03 OBS oui
(0.5)
04 CLA xxx (c'est loupé l'endroit) et euh je verrai mais ça **ce sera à la rentrée ou peut-être au mois d'août** je sais pas

[…]

09 CLA puis qu'il y ait voilà **vraie salle de cours** même si je peux **trouver des bouquins** des choses [nana et puis euh

[…]

11 CLA et puis **avec des heures bien précises** [c'est tout pas comme ça euh

[…]

15 CLA **enfin je sais pas**

Tout au long de l'extrait, Claire décrit le cadre idéal qu'elle imagine pour un temps de soutien scolaire au CHRS (« le vendredi » l.1, « bien cadré » l.2, « vraie salle de cours » l.4 *etc.*). Ce qu'elle présente ici correspond en fait à un aménagement de la temporalité institutionnelle, avec la création d'un temps dédié au travail et associé à un lieu qui s'y prête, deux conditions qui ne sont que partiellement remplies jusque-là. Bien que Claire possède une légitimité pour mettre en place ce temps de soutien scolaire comme elle le souhaite, car il relève de ses missions auprès du dispositif, elle mentionne le fait qu'elle n'est pas seule maître de la décision en indiquant que le projet sera réalisé « à la rentrée ou peut-être au mois d'août » (l.4). Ici, nous identifions l'importance du travail en équipe décidé par le dispositif, où l'écart de plusieurs semaines entre le jour de l'enregistrement et celui du début du soutien scolaire par Claire témoigne du temps nécessaire à la discussion en équipe pour réfléchir à plusieurs à l'architecture de cette proposition.

10.1.3.4 Conclusions

La motivation de Claire de mettre en place un temps de soutien scolaire « bien cadré » (l.2) est nourrie par la volonté de répondre à une vulnérabilité vécue par les jeunes du dispositif, que Claire a identifiée : ils n'ont pas d'endroit dédié pour l'étude, et les temps de soutien scolaire sont pour le moment dispensés en fonction de la disponibilité des travailleurs sociaux dans la semaine et selon les besoins des jeunes. L'aménagement proposé par Claire constitue une exposition de sa mobilité au sein de la temporalité institutionnelle : elle souhaite intégrer dans les étapes quotidiennes un temps d'étude, et le rendre identifiable au même titre que l'est l'atelier culinaire du mercredi par exemple. Nous interprétons le discours de Claire comme la possibilité pour chaque membre de l'équipe de trouver sa place au sein de la temporalité institutionnelle. Pour autant, ce type d'aménagement ne peut être mis en place de manière immédiate, puisque Claire indique devoir attendre au moins le mois suivant. Avec cet extrait, il apparaît que la temporalité institutionnelle n'est pas totalement figée et peut être amenée à être modifiée, selon les besoins des jeunes identifiés par l'équipe.

10.1.4 Extrait n°21 : « Orientation »

10.1.4.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Orientation »[129] se déroule dans la salle commune, le dernier jour de ramadan. Quatorze jeunes sont réunis dans la pièce, divisée en quatre espaces comme sur les illustrations ci-dessous.

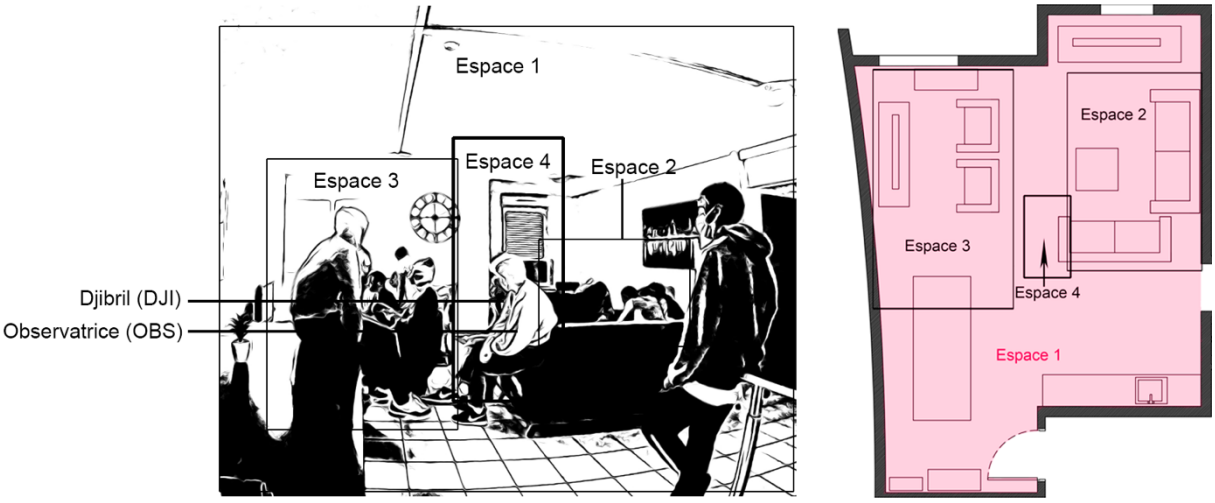

Figure 70 : Participants et plan des espaces - Extrait n°21

L'espace 1 correspond à la pièce. L'espace 2 correspond aux deux canapés sur lesquels des jeunes sont assis et en train de jouer à un jeu de société sur la table basse. L'espace 3 correspond aux jeunes qui jouent à la console ou attendent leur tour pour pouvoir jouer. L'espace 4 correspond à l'accoudoir d'un canapé, où sont assis un jeune et l'observatrice. C'est sur ce dernier espace que portera notre analyse.

En amont de l'extrait « Orientation », l'observatrice échange avec Djibril, le jeune assis avec elle, sur son rythme scolaire. Celui-ci lui parle d'un examen qu'il va passer à la fin du mois, le CFG (Certificat de Formation Générale). L'extrait débute alors que l'observatrice vient de comprendre qu'il s'agit d'un examen charnière (à l'instar du brevet) et qui va certainement entrainer un changement d'établissement pour Djibril l'année suivante, ce que Djibril confirme par la suite. L'observatrice lui demande alors quelle sera son orientation, il répond la carrosserie. À la fin de l'extrait, et à la suite d'une question de l'observatrice sur la localisation de la formation, Djibril fait part de ses doutes sur

[129] Voir la transcription complète à l'annexe III-21 p.lxxxiv.

l'acceptation de cette orientation par le département (*i.e.* son responsable légal), car il s'agit d'un baccalauréat professionnel, soit une formation longue.

10.1.4.2 Une temporalité institutionnelle double

```
04 OBS      oui [et une fois que tu as ça parce que là tu es toujours
            en classe euh modal
05 DJI          [x
06 OBS      une fois que tu as ça tu peux changer de classe ou tu
            restes en classe modal
07 DJI      non parce que cette année est finie
08 OBS      et l'année prochaine
09 DJI      l'année prochaine xxx (change) j'ai envoyé au département
10 OBS      de quoi
11 DJI      je change d'orientation
```

L'enregistrement se déroule vers la fin de l'année scolaire, et l'observatrice cherche à savoir comment le parcours scolaire de Djibril va évoluer. Il lui répond qu'il va changer de classe « parce que cette année est finie » (l.7) et précise qu'il va même changer d'orientation (l.11). Lorsqu'il aborde le sujet de l'année à venir, Djibril mentionne immédiatement le Conseil Départemental : « l'année prochaine xxx (change) j'ai envoyé au département » (l.9). Cette mention indique qu'en tant que MNA, Djibril est soumis à deux temporalités institutionnelles différentes, mais complémentaires : celle de l'école d'une part, et celle du dispositif d'autre part. À cet égard, le rôle du « département » (l.9), bien qu'il ne soit pas explicité ici, est le suivant : il est chargé de valider les demandes d'orientation des jeunes, en veillant à ce que le projet dans lequel ils s'inscrivent coïncide avec les temporalités administrative et institutionnelle.

10.1.4.3 Un projet individuel modifié par la temporalité institutionnelle

```
11 DJI      je change d'orientation
12 OBS      d'accord tu sais ce que tu vas demander
13 DJI      oui
14 OBS      tu vas demander quoi
15 DJI      carrosserie
16 OBS      carrosserie
17 DJI      oui
18 OBS      ça t'intéresse
19 DJI      oui
20 OBS      tu pourras réparer ma voiture
21 DJI      8rire8
22 OBS      8rire8 et c'est à VILLE
23 DJI      oui il y en a à VILLE mais je sais pas si ils vont
            accepter parce que c'est un bac pro
```

En raison de l'articulation de deux temporalités institutionnelles, il n'est pas rare que les jeunes MNA se retrouvent inscrits dans des parcours scolaires qui sont éloignés de leur projet d'orientation. C'est ce que l'observatrice thématise lorsqu'elle demande à Djibril si le domaine vers lequel il souhaite s'orienter, la « carrosserie » (l.15), l'intéresse (l.18). Elle cherche ainsi par cette question à savoir si ce domaine est le choix premier de Djibril, ou s'il s'agit d'un choix *guidé* par la temporalité institutionnelle du dispositif. En l'occurrence, il s'agit de son choix principal ; il exprime cependant un doute quant à la faisabilité de son projet. Lorsque l'observatrice lui demande s'il y a un parcours en carrosserie dans la ville où se situe le dispositif (« et c'est à VILLE » l.22), Djibril lui répond qu'il y a bien un parcours en carrosserie dans cette ville, mais qu'il ne sait pas si sa demande sera acceptée pour autant par le Conseil Départemental car « c'est un bac pro » (l.23). Le parcours institutionnel au sein du dispositif étant limité à la fois par le temps (jusqu'à la majorité des jeunes) et par l'obtention d'un diplôme professionnalisant, les jeunes pris en charge sont généralement orientés vers des études courtes comme des CAP. Le baccalauréat professionnel nécessitant une année d'étude supplémentaire par rapport à un CAP, Djibril exprime ici un doute sur le fait qu'il sera autorisé à suivre cette voie. Djibril prouve sa bonne lecture des temporalités institutionnelles dans lesquelles il est inscrit lorsqu'il montre d'une part bien connaitre les types de parcours scolaires qui lui sont proposés, et d'autre part sa conscience de la possibilité que son projet ne voie pas le jour, car trop long, ce qui révèle une partie de sa mobilité.

10.1.4.4 Conclusions

Comme tout jeune MNA inscrit dans un parcours scolaire, Djibril est soumis à une double temporalité institutionnelle, en ce qu'il subit à la fois celle de l'école et celle du dispositif. Cette dernière étant elle-même contrainte par la temporalité administrative relative à la catégorie MNA, Djibril est moins libre dans ses choix de formation que des jeunes Français de son âge, car son temps de prise en charge est limité et conditionné par le passage d'un diplôme. Cette contrainte temporelle a un impact sur ses perspectives d'études, autrement dit sur sa mobilité : puisqu'il est inscrit dans un parcours qui vise une insertion professionnelle la plus rapide possible, il est probable qu'il soit orienté vers un CAP, cursus plus court qu'un baccalauréat professionnel.

10.1.5 Extrait n°22 : « L'Examen »

10.1.5.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « L'Examen »[130] se déroule dans la salle commune pendant le repas. La pièce est divisée en deux espaces, comme sur le plan ci-dessous.

Figure 71 : Plan des espaces - Extrait n°22

L'espace 1 correspond à l'ensemble de la pièce, où beaucoup de jeunes sont rassemblés pour prendre le repas. L'interaction qui nous importe dans cet extrait se déroule dans l'espace 2, qui regroupe six jeunes (dont cinq qui sont locuteurs dans l'extrait) et l'observatrice. Les cinq jeunes locuteurs sont Djibril, Sékou, Salifou, Sayeed et Yassine.

En amont de l'extrait, les jeunes conversent dans une langue que nous n'identifions pas, puis Djibril déclare à l'attention de Sékou et Yassine que la tâche de préparation leur reviendra le lendemain. Il s'agit d'une manière de se jouer d'eux, car ils font partie des jeunes qui cuisinent le moins souvent. Sékou prétend alors qu'il doit aller à Paris le lendemain, ce qui lui fournit une excuse pour ne pas avoir à cuisiner. Djibril déclare lui qu'il

[130] Voir la transcription complète à l'annexe III-22 p.lxxxvi.

a un examen le lendemain (le Certificat de Formation Générale, désormais CFG), justifiant ainsi que lui non plus ne pourra pas faire la préparation ; c'est le début de l'extrait. L'observatrice s'enquiert de savoir de quel examen il s'agit, ce qui crée une confusion entre Djibril et l'observatrice d'une part, et Sékou d'autre part, ce dernier confondant deux examens différents que Djibril doit passer dans les jours à venir (le CFG et l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière, ASSR). Lorsqu'il comprend que l'examen dont parle Djibril n'est pas celui de l'ASSR auquel il pensait, Sékou est surpris et s'inquiète de ne pas avoir lui-même déjà passé le CFG. S'en suit un échange entre Sékou et Djibril, où Djibril tente de rassurer son camarade en lui disant qu'il le passera certainement l'année suivante. Sékou relate plusieurs évènements qui correspondent à des moments où il a dû passer un examen afin de savoir s'il a passé ou non celui du CFG dont parle Djibril. À la fin de l'extrait, Sékou est rassuré bien qu'il ne soit toujours pas certain d'avoir passé le CFG.

10.1.5.2 La démonstration d'une mobilité relative à la temporalité institutionnelle et l'expression de la vulnérabilité

041 SEK **c'est toi seul qui fait cet examen**
042 ComP langue autre
043 YAS xxx
044 DJI non
045 ComP autre conversation
046 SAY j'ai trop canné hein
047 DJI **notre classe tout va faire avec d'autres personnes aussi** ils vont venir
048 ComP autre conversation
049 YAS xxx
050 SEK x **je pense que cet examen moi j'ai [pas fait ça** hein

[…]

056 SEK [j'ai pas fait cet examen là que tu parles là **DJI**
(0.5)
057 DJI
058 ComP langue autre
059 DJI xxx
060 SEK **je l'ai pas fait** wallah **je l'ai pas fait**
061 YAS [xxx
062 DJI [eh **ne t'inquiète pas tu vas faire**
(0.7)
063 SEK ah [oui l'année prochaine oui peut-être
064 DJI [**peut-être l'année [prochaine**
065 YAS [xxx
066 SEK eh
(1.1)

067 DJI **tu vas faire** les autres qui PRENOM1 tu connais là il était à VILLE **ils ont fait cette année là [(vous allez) faire [mais si tu fais deuxième année et si tu fais première année et si tu fais MODAL les six heures c'est un c'est un peu différent**

[…]

088 SEK ce que vous d- ce vous avez pas fait un examen l'autre fois vous tous là
(0.6)
089 SAY [ça c'est [DELF
090 SEK [vous aussi
091 DJI [DELF
092 SAY [DELF A
093 SEK [**peut-être c'est DELF oui peut-être c'est DELF ça**
094 DJI **[DELF**
(0.6)
095 **A1 tu as fait ou bien A2**
096 SEK ah je 2
(1.8)
097 DJI parce que nous c'est A2 eux ils ont fait A1
098 SEK moi j'ai fait A2 moi
(1.5)
099 euh nous les x là oui c'était ça c'était ça que je parlais là
100 DJI PRENOM4 lui [il a fait brevet non parce **qu'il a fait collège donc je pense qu'il a fait brevet**

[…]

107 DJI je pense que **si tu pars au collè- au collège là tu vas pas faire ça**
108 SEK PRENOM3 [c'est PRENOM3
109 DJI **[DELF A**

Tout au long de l'extrait, Djibril mentionne différents types d'examens et de parcours scolaires selon les situations des jeunes. Il mentionne sans le nommer l'examen du CFG qu'il doit passer le lendemain, et Sékou pense dans un premier temps que Djibril fait référence à un examen qu'il passe lui aussi, l'ASSR. Lorsqu'il comprend que ce n'est pas de l'ASSR que Djibril parle, Sékou s'inquiète de ne pas avoir passé l'examen dont il est vraiment question (le CFG). Il interroge Djibril afin de savoir si lui seul est concerné par cet examen (« c'est toi seul qui fait cet examen » l.41), qui lui répond que toute sa classe est concernée, ainsi que d'autres classes (« notre classe tout va faire avec d'autres personnes aussi » l.47). Sékou répète alors quatre fois qu'il ne pense pas avoir fait cet examen (l.50, l.56 et deux fois l.60), ce qui traduit une inquiétude de sa part, confirmée par l'énoncé de Djibril à la ligne 62 « ne t'inquiète pas ». Cette inquiétude se traduit de plus par le fait que Sékou cherche absolument à déclencher une réaction de la part de Djibril, ce que

montrent les répétitions susmentionnées et l'interpellation « j'ai pas fait cet examen là que tu parles DJI » (l.56), où l'emploi du prénom de Djibril illustre l'adresse directe et la demande d'une réponse.

Djibril précise ensuite que selon le parcours dans lequel un jeune est inscrit, il n'a pas à passer les mêmes examens qu'un jeune inscrit dans un autre parcours scolaire : « si tu fais deuxième année et si tu fais première année et si tu fais modal[131] les six heures c'est un c'est un peu différent » (l.67). L'examen du DELF[132] est mentionné et Sékou répond qu'il a peut-être effectivement passé le DELF et pas le CFG (« peut-être c'est DELF oui peut-être c'est DELF ça » l.93). Djibril cherche à confirmer que Sékou a bien passé cet examen (« A1 tu as fait ou bien A2 » l.95). Enfin, Djibril indique en parlant d'un jeune qui n'est pas présent qu'il a passé le diplôme du Brevet des Collèges, car il était inscrit au collège. Il termine en indiquant que selon lui, un jeune inscrit au collège n'a pas à passer le « DELF A » (l.109), bien qu'il n'en soit pas sûr (« je pense que si tu pars […] au collège là tu vas pas faire ça » l.107).

La bonne connaissance par Djibril de la temporalité individuelle témoigne d'une mobilité sociale certaine. De plus, en expliquant les différents types d'examens à ses camarades, il élabore sa mobilité sociale tout en soutenant la leur. Par ailleurs, l'inquiétude de Sékou, et le fait qu'il semble beaucoup tenir au fait de savoir s'il a déjà passé l'examen du CFG ou s'il va devoir le faire, révèle sa vulnérabilité face à la temporalité institutionnelle : contrairement à Djibril, qui témoigne d'une bonne compréhension de cette temporalité relative à l'école, Sékou semble perdu parmi l'ensemble des examens qu'il a passé, comme en témoigne la mention de plusieurs examens différents tout au long de l'extrait. Sékou est ici noyé dans une masse d'information qu'il n'arrive pas à saisir pleinement, et cela le place dans une situation de vulnérabilité au sens où, d'une part, il exprime une peur de ne pas avancer au même rythme que ses pairs, et que d'autre part, cette perte d'agentivité induite par la mauvaise compréhension de la temporalité institutionnelle participe à réduire sa mobilité.

[131] Voir la liste des sigles p.15.

[132] Voir la liste des sigles p.15.

10.1.5.3 Conclusions

Dans cet extrait, deux regards différents sur la temporalité institutionnelle peuvent être relevés. D'un côté, Djibril fait preuve de mobilité vis-à-vis de cette temporalité, en ayant repéré le fonctionnement du système scolaire et l'articulation entre les niveaux d'études et les examens associés à chaque niveau. De l'autre, Sékou exprime une mauvaise lecture de la temporalité institutionnelle, et la confusion entre différents examens lui génère son inquiétude en ce qu'il a l'impression d'être en retard par rapport à ses pairs, ce qui participe à l'accroissement de sa vulnérabilité. Les points de vue de Sékou et de Djibril peuvent être mis en parallèle pour identifier que la mobilité relative à la temporalité institutionnelle (ici l'école) a une influence sur la vulnérabilité des jeunes. Djibril est serein pour Sékou car il dispose d'une bonne lecture de la temporalité institutionnelle, tandis que Sékou, qui ne fait pas la même lecture de la situation, s'inquiète pour l'avancée de son parcours (impression de retard), et se place lui-même dans une situation de vulnérabilité. Cette vulnérabilité est exprimée par une crispation qui s'explique par l'absence de visibilité : tout en subissant les étapes, il craint d'avoir à faire des choix, ce qui n'est pas le cas pour Djibril qui, grâce à sa lecture, a un rapport émotionnel plus distancié avec la temporalité institutionnelle.

10.1.6 Extrait n°23 : « Quatre heures »

10.1.6.1 Contextualisation et résumé de l'extrait

L'extrait « Quatre Heures »[133] se déroule dans la salle commune, où se différencient deux espaces comme sur les illustrations ci-dessous.

[133] Voir la transcription complète à l'annexe III-23 p.xc.

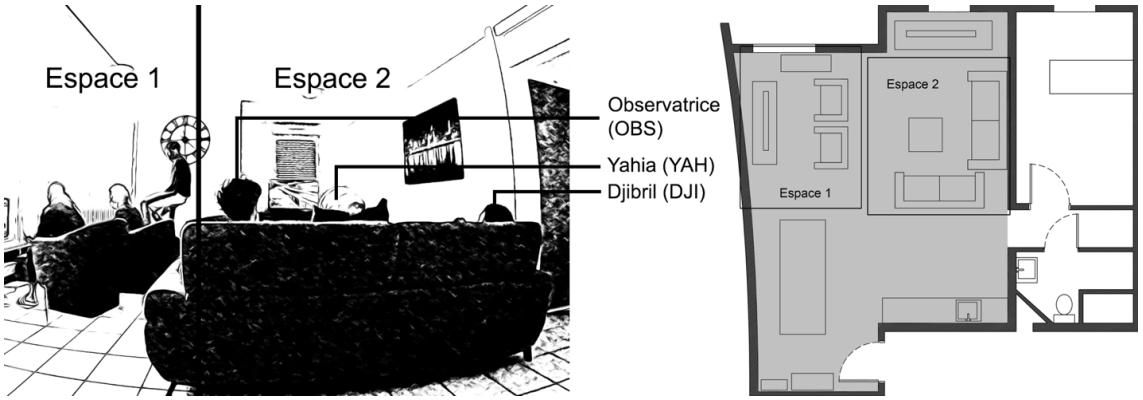

Figure 72 : Participants et plan des espaces - Extrait n°23

Dans l'espace 1, trois jeunes sont présents : deux jouent à la console, tandis que le troisième attend son tour pour jouer en faisant du vélo d'intérieur. Dans l'espace 2, l'observatrice et deux jeunes, Yahia et Djibril, sont assis sur un canapé et conversent ponctuellement tout en regardant la télévision en face d'eux par moment. Seul l'espace 2 sera pris en compte dans l'analyse.

En amont de l'extrait, Yahia enseigne quelques termes de pulaar à l'observatrice, qui lui a signifié par le passé son intérêt pour les langues. À la suite de ce cours, il lui montre des images et des vidéos en lien avec son pays (la Guinée-Conakry) sur son téléphone. Djibril est silencieux à côté d'eux, et l'observatrice s'en étonne : elle lui demande si ça va ; c'est le début de l'extrait. L'observatrice n'est pas satisfaite de la réponse de Djibril, qu'elle trouve moins énergique que d'habitude, et lui demande s'il est fatigué à cause du ramadan. Djibril répond que non. L'observatrice profite de l'occasion pour interroger les deux jeunes à propos de leurs occupations du moment. Djibril explique qu'il est en vacances, mais que les cours reprennent la semaine suivante, en distanciel, tandis que Yahia se plaint de devoir aller au travail et donc de devoir se lever très tôt (il travaille en boulangerie). L'observatrice cherche alors à connaitre la journée type de Yahia lorsqu'il va au travail, et s'étonne lorsqu'il raconte ne pas faire de sieste quand il rentre et rester éveillé jusqu'à minuit, alors qu'il se lève à quatre heures du matin. À la fin de l'extrait, Yahia explique qu'il a passé son après-midi avec un ami dans un parc.

10.1.6.2 L'inscription de la temporalité individuelle dans la temporalité institutionnelle

022 OBS en ce moment c'est quoi **c'est les vacances**
023 DJI **oui**
024 OBS toi aussi
025 ComP autre conversation
026 INLOC1 xxx
027 YAH **moi non**
028 OBS non
029 DJI **semaine prochaine c'est**
(0.8)
030 **les cours**
(0.9)
031 mais c'est une semaine cours en ligne (après)

[…]

056 OBS toi tu fais quoi en ce moment CFA ou stage
057 YAH **travail**

Bien qu'ils soient arrivés à peu près au même moment sur le dispositif, et qu'ils aient le même âge à quelques mois près, les parcours institutionnels de Djibril et de Yahia diffèrent de manière significative. Dans ce passage, l'observatrice les sollicite pour savoir s'ils sont pour le moment en vacances ou non (l.22), car l'enregistrement est réalisé en période de vacances scolaires. Djibril répond par l'affirmative, avant de préciser qu'il reprend les cours la semaine suivante (l.23 et l.29-31) ; Yahia, lui, répond par la négative et précise, lorsque l'observatrice lui pose la question, qu'il s'agit d'une semaine où il va au travail et pas d'une semaine où il va à son centre de formation (l.56-57). Ces brefs échanges permettent de montrer en quoi les parcours des jeunes sont individualisés.

10.1.6.3 L'impact de la mobilité sociale sur la temporalité individuelle

073 OBS après tu rentres
074 YAH oui
075 OBS **et quand tu rentres tu fais la sieste**
(1.0)
076 YAH hm **non**
077 OBS non
078 YAH 8rire8
079 OBS oh **tu restes debout de quatre heures jusqu'à vingt-deux heures**
(0.8)
080 YAH **jusqu'à zéro heure même**
081 OBS jusqu'à zéro heure
082 YAH oui
083 DJI 8rire8
084 OBS c'est quoi zéro heure c'est minuit

085 ComP *autre conversation*
086 INLOC2 *x*
087 YAH **minuit alors** 8rire8
088 OBS 8rire8
(0.6)
089 **pourquoi minuit** tu es pas fatigué
(0.5)
090 YAH **parce que** euh
(1.4)
091 ComP *autre conversation*
092 INLOC2 *x*
093 YAH **l'heure de l- euh de manger c'est** à
094 ComP *autre conversation*
095 INLOC3 *x*
096 YAH **vingt-et-une heures** comme ça
097 ComP *autre conversation*
098 INLOC1 *xxx*
099 OBS oui
100 YAH donc **on va prier aussi**
101 OBS oui
102 ComP *autre conversation*
103 INLOC3 *xxx*
104 YAH **on va manger ensemble** [on va faire partout tout tour tourner partout là
105 OBS [oui
106 YAH **avant que j'ai fini ça de (tourner) c'est minuit**

[…]

109 YAH **hier j'ai dorm**i [euh
110 ComP *autre conversation*
111 INLOC1 *[xxx*
(0.5)
112 YAH à quatorze heures
113 OBS oui ah tu as fait une sieste
114 ComP *autre conversation*
115 INLOC2 *[xxx*
116 YAH **[oui hier aujourd'hui non**
117 OBS ok
(0.5)
118 YAH **lorsque j'ai rentré j'ai sorti** s- pour aller promener aussi

[…]

124 YAH j'ai parti au centre-ville après j'ai monté au
(0.8)
125 au cathédrale là
126 OBS ok
(0.9)
127 YAH **on est restés là-bas avec mon ami et après on est rentrés ensemble**

Interrogé sur son rythme quotidien, Yahia explique à l'observatrice qu'il se lève à quatre heures du matin, fait sa journée de travail, et reste ensuite éveillé jusqu'aux environs de minuit (l.75 à l.87). Étonnée que Yahia puisse avoir un tel rythme quotidien,

d'autant qu'il exprime régulièrement que son travail et ses horaires le fatiguent, l'observatrice cherche à comprendre les motivations qui le poussent à rester éveillé. Yahia explique alors qu'en période de ramadan, comme c'est le cas au moment de l'enregistrement, l'heure du repas est fixée plus tard que d'habitude (« vingt-et-une heures comme ça » l.96, alors que les jeunes sont généralement habitués à prendre leur repas au plus tard à vingt heures). Il précise ensuite que l'heure du repas est précédée par un temps de prière (« donc on va prier aussi » l.100). Il s'agit ici de deux raisons induites par la temporalité individuelle de Yahia, en ce qu'elles existent parce qu'il est de confession musulmane. Seulement, ce ne sont pas les seules raisons qui le poussent à avoir des journées si longues : Yahia indique ainsi que le repas constitue un temps de sociabilisation avec ses pairs, qu'il poursuit par des échanges après le repas : « on va manger ensemble on va faire partout tour » l.104, où « faire partout tour » signifie *faire le tour des gens qui sont présents*. La mobilité sociale de Yahia semble jouer un rôle dans l'organisation de son temps libre et participe à l'allongement de ses journées. Cela est d'autant plus vrai que Yahia indique ensuite à l'observatrice qu'il n'a pas fait de sieste le jour même, car il a préféré retrouver un ami à lui en ville : « j'ai parti au centre-ville après j'ai monté au / au cathédrale là / on est restés là-bas avec mon ami et après on est rentrés ensemble » (l.124-125 et l.127). S'observe donc ici un impact de la mobilité sociale de Yahia sur sa temporalité individuelle, en ce qu'il priorise le contact social par rapport à une nuit de repos suffisante.

10.1.6.4 Conclusions

L'extrait « Quatre heures » illustre la coordination de la temporalité institutionnelle avec la temporalité individuelle. D'une part, il apparaît que la temporalité institutionnelle (via le dispositif, mais aussi via l'école dans ce cas) modifie la temporalité individuelle de chaque jeune. Djibril et Yahia ont le même âge et ont été pris en charge au même moment par le dispositif, pourtant ils n'en sont pas au même point dans leur cursus : Yahia a déjà commencé une formation en apprentissage, tandis que Djibril est inscrit dans une classe dite MODAL[134] et commencera son apprentissage l'année suivante (voix extrait

[134] Voir la liste des sigles p.15.

« Orientation » p.375). Marquées par des rythmes de progression distincts, leurs temporalités individuelles sont régies par des contraintes différentes. D'autre part, la temporalité individuelle de Yahia est fortement marquée par sa mobilité sociale, ainsi qu'en moindre mesure par sa mobilité alimentaire. En effet, il raconte que s'il reste debout quand il rentre du travail, c'est pour pouvoir manger avec ses camarades et avoir le temps de discuter avec eux. De même, il a préféré ce jour-là passer du temps avec un ami plutôt que de se reposer. Le choix de ne pas faire de sieste correspond à son désir de développer sa mobilité sociale.

10.2. Les trois dimensions temporelles

10.2.1 La temporalité administrative

La temporalité administrative correspond à l'ensemble des actions et décisions qui sont prises au niveau national en lien avec la prise en charge des MNA. Elle détermine les conditions de l'accompagnement, tant sur les mesures à mettre à en place que sur les formalités à respecter et la durée possible de cet accompagnement.

La vulnérabilité des MNA est questionnée doublement par la temporalité administrative. Raison d'être du cadre de protection mis en place, la vulnérabilité se trouve en réalité accentuée par l'accompagnement, qui affecte (négativement) l'agentivité des personnes. Toute décision prise ou action réalisée au niveau administratif ne peut être modifiée ou négociée par ou pour un jeune, le plaçant dès lors dans une position d'acceptation par défaut. Cette perte d'agentivité traduit ainsi une diminution de la mobilité du jeune, ce qui dans la plupart des cas entraine un accroissement de sa vulnérabilité. À titre d'exemple, la durée de la prise en charge des jeunes est conditionnée par l'atteinte de la majorité et par le passage d'un diplôme. De plus, il est attendu des jeunes qu'ils puissent s'insérer dans la vie professionnelle dès la fin de leur prise en charge par les services de l'ASE. De fait, la temporalité administrative crée un cadre d'accompagnement défini à moyen terme et qui présente dès le départ une période de fin de droits, ce qui induit une nécessité de former rapidement les jeunes à un métier. Alors que chaque jeune a droit à une éducation qui respecte ses besoins et ses envies (voir chapitre 3), la temporalité administrative telle qu'elle est construite oblige les

professionnels institutionnels à diriger les jeunes vers des formations professionnalisantes de courte durée, réduisant de fait les possibilités d'orientation *[extrait ORIENTATION – Djibril n'est pas sûr qu'il pourra suivre le cursus qu'il souhaite]*. De plus, le principe d'une date limite de prise en charge place les jeunes dans un système motivé par un compte à rebours, où chaque décision prise pour eux (ou avec eux, dans le meilleur des cas) est pensée dans le but de correspondre à la temporalité administrative, créant un enjeu d'insertion à la sortie du dispositif *[extrait FAUT CHERCHER UN BOULOT – Béni explique qu'il devra trouver un travail dès qu'il aura obtenu son diplôme, car cela signera la fin de sa prise en charge par l'ASE]*.

La temporalité administrative détermine la mobilité résidentielle d'un jeune : si ce dernier n'est pas satisfait des conditions de sa prise en charge, en particulier de son organisation, du temps qui lui est accordé pour atteindre son objectif et de la liberté qu'on lui accorde, il peut être tenté de se soustraire à la contrainte exercée par la temporalité administrative en cherchant un autre cadre institutionnel *[extrait TESTA MEDIA – Béni quitte la temporalité administrative de l'Italie pour intégrer celle de la France]*.

10.2.2 La temporalité institutionnelle

La temporalité institutionnelle détermine le cadre temporel des prises en charge. Nous venons de montrer que la temporalité institutionnelle est subordonnée à la temporalité administrative, qui définit le cadre et la durée d'action des acteurs institutionnels. Elle regroupe l'ensemble des décisions prises par l'équipe pour les jeunes, agissant de fait sur leur temporalité individuelle en réduisant la place des décisions adaptées à la singularité des jeunes et de leurs parcours. Il existe un investissement concret de la temporalité institutionnelle qui peut être variable d'un jeune à l'autre, où les aménagements du dispositif sont destinés à individualiser le parcours. Pour autant, ces aménagements à l'échelle individuelle participent à l'augmentation de la vulnérabilité des jeunes. En effet, deux jeunes d'âge et de parcours similaires, *i.e.* de même origine, avec le même niveau en langue française et arrivés sur le dispositif à peu près au même moment, peuvent avoir des parcours différents au sein du dispositif selon les décisions prises par l'équipe, notamment en ce qui concerne les moments de transfert d'une étape à l'autre

du parcours d'accompagnement *[extrait QUATRE HEURES – Djibril et Yahia n'ont pas le même rythme de progression au sein du dispositif]*. Cette individualisation des parcours, qui est au cœur de la temporalité institutionnelle du dispositif, participe parfois à l'accroissement de la vulnérabilité des jeunes lorsqu'ils ne saisissent pas les raisons qui motivent les décisions prises pour eux par l'équipe socio-éducative, c'est-à-dire lorsque la temporalité institutionnelle est soumise à *lecture* par les jeunes, au sens d'une compréhension totale, donc à une forme de mobilité *[extrait L'EXAMEN – Sékou s'inquiète d'être en retard dans son parcours scolaire par rapport à ses pairs]*. De plus, la temporalité institutionnelle peut générer des vulnérabilités par le cadre qu'elle propose aux jeunes, si celui-ci n'est pas totalement adapté à leurs besoins *[extrait SOUTIEN SCOLAIRE – les jeunes n'ont ni moment ni endroit pour pouvoir faire leurs devoirs au calme et avec de l'aide]*.

Enfin, les jeunes MNA sont inscrits dans une articulation entre deux temporalités institutionnelles distinctes : ils subissent ainsi la temporalité institutionnelle du dispositif, mais aussi celle de l'école qui constitue un parcours de progression autonome qui doit être articulé avec la progression au sein du dispositif *[extrait ORIENTATION – Djibril va changer de niveau à l'école et va en même temps bientôt partir du CHRS]*.

10.2.3 La temporalité individuelle

La temporalité individuelle est celle de l'action du jeune au quotidien, au regard de son projet d'avenir. Elle correspond aux modalités relatives à la projection et à la réalisation de son parcours, lui permettant d'atteindre, dans la durée qu'il souhaite, les objectifs qu'il se fixe selon ses besoins et ses envies. Elle est différente pour chaque jeune, tandis que les temporalités administrative et institutionnelle sont communes à tous. La temporalité individuelle est influencée par les temporalités administrative et institutionnelle qui la surordonnent. De plus, la temporalité individuelle est influencée par la mobilité du jeune : plus celle-ci est importante, plus il a la liberté d'organiser son parcours comme il le souhaite, tout comme son rythme quotidien. C'est par exemple le cas du jeune qui privilégie ses mobilités alimentaire et sociale dans sa temporalité individuelle plutôt que de se configurer un cadre temporel suffisamment sécurisant concernant son rythme quotidien *[extrait QUATRE HEURES – importance pour Yahia de*

manger avec ses pairs et d'avoir le temps de discuter avec eux même si sa journée a déjà été longue].

10.3. Bilan : l'articulation des temporalités

Nous avons identifié trois dimensions temporelles intriquées, où la temporalité administrative régit la temporalité institutionnelle, qui elle-même impacte la temporalité individuelle, *de facto* aussi soumise à la temporalité administrative. Cette articulation a pour conséquence que des modifications apportées dans une dimension supérieure ont pour conséquence des modifications dans la dimension inférieure.

Aux chapitres précédents, nous avons pu mettre en évidence l'ancrage temporel de la mobilité, au sens où la *lecture des possibles* qui définit la mobilité est contrainte par la compréhension des temporalités subordonnant la temporalité d'action, *i.e.* la temporalité individuelle du jeune, au sein de laquelle il développe sa mobilité. La temporalité administrative contribue à l'augmentation de la vulnérabilité des MNA, par une réduction de leur agentivité dans la réalisation de leur parcours individuel, et en ce qu'elle renforce parfois temporairement leur isolement, source de vulnérabilité, par un hébergement en dehors d'un encadrement quotidien par des éducateurs spécialisés qui livre les jeunes à eux-mêmes. Enfin, la temporalité institutionnelle, d'une part par les aménagements des membres de l'équipe, et d'autre part par l'architecture en soi du dispositif, génère des vulnérabilités éphémères et des vulnérabilités durables. Aussi, un changement intervenant dans une temporalité impactera nécessairement soit la mobilité des jeunes, soit leur vulnérabilité, soit les deux *[extrait FAUT CHERCHER UN BOULOT – Béni explique que la sortie du dispositif oblige les jeunes à trouver rapidement un travail à leur majorité et à la suite de l'obtention de leur diplôme]*.

Conclusion

Notre travail rend compte de la mobilité des Mineurs Non Accompagnés (MNA), c'est-à-dire des personnes étrangères dont la minorité et l'isolement ont été reconnus par les autorités administratives et évalués comme facteurs de vulnérabilité, ce qui déclenche une prise en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). L'extranéité de ce public est considérée comme un facteur aggravant sa vulnérabilité, car elle induit des vulnérabilités linguistique, culturelle et sociale (Blanchet, 2020 ; Bourdelais, 2005). De fait, le public catégorisé comme *Mineurs Non Accompagnés* présente une vulnérabilité inhérente à son statut, par les caractères *mineur*, *étranger* et *isolé*. Une première étape de notre travail a consisté à cerner précisément ce public et le cadre dans lequel il évolue.

Leur vulnérabilité est relayée par une prise en charge institutionnelle, ayant pour objectif de les protéger et de les rendre autonomes dans un temps limité. Cette prise en charge est conditionnée par l'âge et prend fin l'année des 18 ans, lorsque le jeune a passé le diplôme dans lequel il est inscrit. Les jeunes pris en charge disposent de quelques années tout au plus pour s'approprier les codes linguistiques et sociolinguistiques de la France Métropolitaine, pour développer une autonomie suffisante concernant les enjeux de l'hébergement et de la nutrition, et pour appréhender leurs droits et devoirs sur le territoire. Les ajustements dont ils seront capables sont autant de facteurs de la mobilité singulière des MNA, et ne peuvent être réalisés dans le temps imparti qu'avec un accompagnement adapté. Durant leur séjour au sein du dispositif, les jeunes doivent ainsi apprendre à identifier les acteurs pertinents pour effectuer leurs démarches administratives ou liées aux activités du quotidien.

La prise en charge institutionnelle des MNA s'effectue dans un dispositif d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif qui comporte sa temporalité propre tout en dépendant du cadre administratif. Celui-ci définit à l'échelle nationale les conditions de l'accompagnement des jeunes. À l'échelle individuelle, la temporalité du jeune – son parcours- est impactée par son inscription dans le dispositif : il devient dépendant d'un système pensé pour lui et au sein duquel son agentivité est relative. Ce système correspond à une architecture destinée à améliorer la situation des jeunes en planifiant un parcours d'accompagnement socio-éducatif. Le dispositif poursuit des

objectifs relatifs à quatre domaines : i) le soin, ii) l'éducation, iii) l'intégration sociale et professionnelle, et iv) le développement de l'autonomie. Le dispositif se propose ainsi d'accompagner le jeune dans la résolution des problèmes relatifs à ces quatre domaines, en cherchant à individualiser les aménagements proposés afin qu'ils soient au plus proche des attentes singulières. De ce fait, l'accompagnement socio-éducatif agit sur le développement de la mobilité des jeunes et sur leur progression dans leur parcours individuel, au sens où il balise les possibilités de progression et en écarte certaines au passage. Au final, les MNA apparaissent comme un public aux vulnérabilités multiples et dont le parcours migratoire en terre d'accueil est soumis à des temporalités diverses qui impactent leur mobilité.

La mobilité a été explicitée comme un processus complexe de lecture et de choix parmi les possibles dans une situation donnée.

L'étude de l'émergence de la mobilité en interaction a également révélé une dépendance de l'architecture institutionnelle, qui induit la réduction de l'agentivité des jeunes. D'une part, ils se trouvent déplacés d'un département vers un autre lorsque les instances administratives jugent cela nécessaire au regard de la prise en charge à l'échelle nationale. D'autre part, les jeunes sont soumis aux règles du dispositif : l'autonomie acquise avant la prise en charge est ignorée dans la construction du projet d'accompagnement du jeune. À certains moments, les MNA font face à des dispositions en décalage avec leurs attentes et les ressources d'action qu'ils se reconnaissent par ailleurs. En diminuant le pouvoir d'action des MNA, les aménagements réalisés au long de la prise en charge limitent leur mobilité, au sens où la lecture des possibles s'effectue en l'absence de choix et entraine, de fait, une augmentation de leur vulnérabilité.

Les discours en interaction, produits durant des activités du quotidien au sein de la première étape d'hébergement (le CHRS), donnent aussi à voir la vulnérabilité des jeunes. Notamment, les jeunes font état d'un rythme de progression au sein de leur parcours individuel décalé de leurs attentes. Les jeunes se montrent insatisfaits par le dispositif d'accompagnement en constatant que le passage d'une étape à la suivante pouvait être calculé dans une temporalité et avec des objectifs différents des leurs. Motivés par la réalisation de leur projet migratoire, les jeunes expriment le désir de progresser au plus

vite dans le parcours projeté par le dispositif. Ils expriment leur désarroi face aux entraves perçues dans l'organisation des étapes de progression, dont les priorités ne sont pas toujours bien appréhendées par eux. L'ensemble de la prise en charge a tendance à générer une frustration chez les jeunes, qui se traduit dans les discours par un refus de l'autorité ou l'expression d'une incompréhension relative à la logique institutionnelle.

La complexité de la mobilité des MNA a pu être explicitée grâce à une approche ethnométhodologique. L'enquête au long cours a permis d'accéder à l'un des lieux de vie des MNA, le CHRS, central au sein du dispositif d'accompagnement. L'observation participante a permis de cartographier ce lieu et de construire des liens de confiance avec les jeunes.

Quatre types de mobilité ont été mis en évidence : alimentaire, sociale, géographique (résidentielle y comprise), et linguistique. Les analyses montrent comment ces mobilités émergent dans les interactions du quotidien. À chaque instant, les activités observées participent au développement de la mobilité des jeunes et à la construction de leur projet individuel. Les aménagements du dispositif (ateliers cuisine, responsabilisation par l'entretien des espaces mis à disposition, encouragement à s'inscrire dans des activités extrascolaires par exemple) font appel à l'une ou l'autre de ces mobilités, dans la perspective de développer leur autonomie avant la fin de leur prise en charge. Durant leur séjour au CHRS, les jeunes développent leur mobilité alimentaire par la participation aux ateliers, la découverte des codes de commensalité et la gestion d'un budget alimentaire durant le weekend. Ils s'organisent en réseaux de pairs, et développent une capacité à solliciter certains acteurs plutôt que d'autres pour mener à bien leurs démarches diverses, enrichissant ainsi leur mobilité sociale. Les dimensions géographique et linguistique de leur mobilité sont élaborées par les déplacements et transferts (passés et futurs), qui impliquent aussi la fréquentation d'un grand nombre de jeunes qui se trouvent dans la même situation. Dans un contexte multilingue où le français est omniprésent, les jeunes adaptent leurs comportements et s'approprient les codes correspondant à chaque nouvel espace.

L'analyse a mis en évidence le lien étroit entre la vulnérabilité et la mobilité, où l'une augmente lorsque l'autre diminue. Nous avons montré que la perte d'agentivité fige

temporairement le développement d'un type de mobilité et augmente la vulnérabilité d'un jeune.

Or, le recours à un autre type de mobilité permet au jeune d'agir sur sa vulnérabilité et de la réduire. L'analyse illustre comment la mobilité sociale pouvait compenser une mobilité linguistique (trop) limitée, et contribuer à réduire la vulnérabilité correspondante.

Le choix de la thématique transversale de l'alimentation a facilité la prise de contact avec les jeunes du dispositif. La participation aux ateliers culinaires a ainsi offert l'opportunité à l'observatrice de s'inscrire dans une activité du quotidien et de familiariser les jeunes à sa présence, tout en provoquant la rencontre dans un espace semi-public où les jeunes étaient libres de circuler, et de participer ou non aux échanges avec l'enquêtrice. Pour contrevenir à la méfiance quasi naturelle vis-à-vis d'une extérieure qui plus est, facilement associée à l'institution, l'observatrice s'est efforcée d'adopter une posture non menaçante et non intrusive, ainsi qu'un positionnement résolument honnête et bienveillant. La confiance établie a rendu possible la mise en valeur de discours singuliers et d'en étudier le rapport avec la situation globale des MNA.

Au-delà de l'espace interactionnel non menaçant, le choix de l'atelier culinaire offrait trois avantages méthodologiques pour l'étude : observer des pratiques et de l'échange de savoirs autour de l'alimentation ; montrer l'émergence d'une culture commune au sein du groupe des résidents du foyer ; et observer des échanges conversationnels, entre pairs et avec l'équipe.

L'approche a permis de collecter les données d'étude sous forme d'enregistrements audio et vidéo dans des interactions diversifiées et multilatérales. À l'issue, nous avons pu constituer un corpus riche pour l'analyse de la mobilité des MNA, qui comprend des activités variées et qui s'inscrit dans une démarche écologique en documentant les interactions au plus proche du réel. L'introduction progressive des appareils d'enregistrements durant l'activité de préparation a facilité leur acceptation par les jeunes, et nous estimons que les données collectées sont aussi *naturelles* que possible dans le cadre d'une enquête.

Le corpus d'étude qui nous a permis de réaliser les analyses a été très largement sous-exploité. Si cela peut s'expliquer par la lourdeur des traitements, il ne fait pas de doute que les séquences documentant des types d'activité spécifiques, offrent des perspectives supplémentaires pour approfondir nos conclusions. En particulier, nous imaginons que les séquences de repas illustrent la dynamique de la mobilité sous l'angle du développement du répertoire alimentaire commun ainsi que celui de la construction d'un réseau de pairs qui va perdurer au-delà de la prise en charge. L'analyse fine des séquences de jeu, notamment dans leur dimension argumentative par la négociation du droit à (re)jouer, pourrait permettre l'étude des postures de soutien et de confrontation afin de mettre en évidence les liens de connivences entre les jeunes et permettre de monter l'impact de la communauté linguistique dans le développement de la mobilité sociale. Ces séquences présentent par ailleurs d'autres formes de vulnérabilité en situation, dont l'analyse participerait à affiner notre propre travail autour de ce concept. Les discours en langue étrangère ayant été systématiquement recensés dans nos fichiers d'annotation, ils pourraient être étudiés en détail dans une étude sur la mobilité langagière en interaction, afin de mettre en exergue les *shifts* et de chercher à comprendre leurs emplois par les jeunes selon les interactions. Par ailleurs, notre étude ayant porté uniquement sur la première étape d'hébergement du dispositif, une étude homologue sur les autres étapes permettrait de confirmer ou d'infirmer nos analyses. Les discours sur la qualité de l'accompagnement sont susceptibles d'évoluer au fil de la progression du jeune dans son parcours individuel, et la conduite d'une étude micro-diachronique permettant de comparer l'évolution des discours depuis l'étape d'accueil jusqu'à la sortie du dispositif serait pertinente pour brosser un portrait global de la mobilité des MNA durant leur prise en charge.

En découvrant les facteurs de vulnérabilité des MNA et l'intrication des temporalités associées à leur parcours, notre travail tend à laisser apparaître des logiques de l'agir différentes chez les MNA et l'Institution. À une échelle microscopique, ce constat corrobore les réserves émises à l'égard de la politique d'accueil, telles que formulées par le rapport du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU. Ainsi mises en exergue, ces données pourront toutefois être prises en considération dans le processus de révision des modalités de prise en charge de ce public.

Bibliographie

Textes académiques (Ouvrages, chapitres, articles de revues, etc.)

Agier, M. (2016). La cause des migrants existe-t-elle ? In *Les migrants et nous* (p. 11-27). CNRS Éditions. https://www.cairn.info/les-migrants-et-nous--9782271092847-p-11.htm

Auer, P. (1998). *Code-switching in conversation*. Routledge.

Avanza, M. (2008). 2 : Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ?Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe. In *Les politiques de l'enquête* (p. 41-58). La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.fassi.2008.01.0041

Bachelet, B. (1998). *L'espace*. Presses Universitaires de France.

Balli, S. J., Demo, D. H., & Wedman, J. F. (1998). Family Involvement with Children's Homework: An Intervention in the Middle Grades. *Family Relations*, *47*(2), 149-157. https://doi.org/10.2307/585619

Barer-Stein, T. (1979). *You Eat what You Are: A study of Canadian ethnic food tradition*. McClelland and Stewart.

Baudet, V. (2008). Regroupement familial : L'acharnement. *Plein droit*, *76*(1), 3-6. https://doi.org/10.3917/pld.076.0003

Bauman, R., & Sherzer, J. (1975). The Ethnography of Speaking. Annual Review of Anthropology, 4, 95-119.

Billig, M. (2009). La psychologie discursive, la rhétorique et la question de l'agentivité. *Semen*, *27*. https://doi.org/10.4000/semen.8903

Blanchet, A., & Gotman, A. (2005). *L'enquête et ses méthodes—L'entretien*. Armand Colin.

Blanchet, P. (2020). Introduction : Vulnérabilité linguistique, inégalités, discriminations. *Circula*, *12*, 7-17.

Bonnet, F. (2008). La distance sociale dans le travail de terrain : Compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête. *Geneses*, *4*(73), 57-74.

Bouly de Lesdain, S. (2002). *Alimentation et migration, une définition spatiale*. 21.

Boumaza, M., & Campana, A. (2007). Enquêter en milieu « difficile » : Introduction. *Revue française de science politique*, *57*(1), 5. https://doi.org/10.3917/rfsp.571.0005

Bouquet, B. (2011). Le temps et les temporalités à défendre dans les politiques sociales et l'intervention sociale. *Vie sociale*, *4*(4), 175. https://doi.org/10.3917/vsoc.114.0175

Bourdelais, P. (2005). Qu'est-ce que la vulnérabilité ?« Un petit coup renverse aussitôt la personne » (Süssmilch). *Annales de démographie historique*, *110*(2), 5-9. https://doi.org/10.3917/adh.110.0005

Boutinet, J.-P. (2019). Logiques communicationnelles et mutations de temporalités : Enjeux et défis pour l'adulte contemporain. In A. Bouldoires & V. Carayol, *Discordance du temps : Rythmes, temporalités, urgence à l'ère de la globalisation de la communication* (p. 79-92). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. https://doi.org/10.4000/books.msha.6054

Boyer, F. (2005). *Etre migrant et Touareg de Bankilaré (Niger) à Abidjan (Côte d'Ivoire) : Des parcours fixes, une spatialité nomade*. Université de Poitiers.

Braconnier, C. (2012). À plusieurs voix. Ce que les entretiens collectifs in situ peuvent apporter à la sociologie des votes. *Revue française de sociologie*, *Vol. 53*(1), 61-93. https://doi.org/10.3917/rfs.531.0061

Breton, H. (2022). *L'Enquête narrative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.

Bulot, T. (2009). Pour une gestion durable des rapports entre le local et le global (intervention et sociolinguistique urbaine). In S. Klaeger & B. Thörle (Eds), *Sprache(n), Identität, Gesellschaft*.

Calvo, M. (1982). Migration et alimentation. *Anthropologie de l'alimentation*, 383-446.

Chemeta, D. (2020). Thèse soutenue à l'Université de Strasbourg, en cotutelle avec l'Université de Potsdam. https://doi.org/10.25932/publishup-51830

Colón de Carvajal, I. (2019). Contextualisations d'extraits de jeux vidéo et prises en compte des ressources multimodales pour une analyse des pratiques interactionnelles entre joueurs. *Corela. Cognition, représentation, langage*, *HS-27*, Article HS-27. https://doi.org/10.4000/corela.7682

Coulon, A. (2014). Les concepts clés de l'ethnométhodologie. In *L'ethnométhodologie: Vol. 6e éd.* (p. 24-44). Presses Universitaires de France. https://www.cairn.info/l-ethnomethodologie--9782130634935-p-24.htm

Cunningham, C., & Hall, C. J. (2021). *Vulnerabilities, Challenges and Risks in Applied Linguistics*. Multilingual Matters.

Dambuyant, G. (2019). Accueil et accompagnements socio-éducatifs des mineurs non accompagnés au foyer de l'enfance. Bouleversements des prises en charge, adaptation des pratiques et complexité des mesures de protection. *Empan*, *116*(4), 66-73. https://doi.org/10.3917/empa.116.0066

Debré, I. (2010). *Les mineurs isolés étrangers en France*. Sénat. https://www.vie-publique.fr/rapport/31072-les-mineurs-isoles-etrangers-en-france

De Gourcy, C. (2013). Partir, rester, habiter : Le projet migratoire dans la littérature exilaire. *Revue européenne des migrations internationales*, *29*(4), 43-57. https://doi.org/10.4000/remi.6631

Dewey, J. (2003a). *Le public et ses problèmes. Oeuvres philosophiques, tome II* (GRAPPHIC). Presses Universitaires de Pau.

Dewey, J. (2003b). *Reconstruction en philosophie. Oeuvres philosophiques, tome I* (GRAPPHIC). Presses Universitaires de Pau.

Doineau, E., & Godefroy, J.-P. (2017). *Rapport d'information sur la prise en charge sociale des mineurs non accompagnés* (598). Sénat.

Dubar, C. (2014). Du temps aux temporalités : Pour une conceptualisation multidisciplinaire. *Temporalités*, *20*. https://doi.org/10.4000/temporalites.2942

Ducrot, O. (1980). *Les Échelles Argumentatives*. Éditions de Minuit.

Duranti, A. (1997). *Linguistic anthropology*. Cambridge University Press.

Etiemble, A. (2002). *Les mineurs isolés étrangers en France : Évaluation quantitative de la population accueillie à l'Aide Sociale à l'Enfance, les termes de l'accueil et de la prise en charge* (272).

Etiemble, A., & Zanna, O. (s. d.). *Des typologies pour faire connaissance avec les Mineurs Isolés Étrangers et mieux les accompagner*. https://infomie.net/IMG/pdf/synthese_-_actualisation_typologie_mie_2013-2.pdf

Étien, M.-P., & Tibère, L. (2013). Alimentation et identité entre deux rives. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, *1303*, 57-64. https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2552

Famose, J.-P. (2018). Chapitre 1. Tâche – activité – performance. In *Apprentissage moteur et difficulté de la tâche* (p. 17-39). INSEP-Éditions. https://doi.org/10.4000/books.insep.1310

Garfinkel, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Prentice-Hall.

Gisti. (2019). 1. L'entrée en France. In *Le guide de l'entrée et du séjour des étrangers en France* (p. 19-65). La Découverte. https://www.cairn.info/le-guide-de-l-entree-et-du-sejour-des-etrangers-en--9782348043543-p-19.htm

Gloaguen-Vernet, N. (2009). *Enseigner le français aux migrants*. Hachette.

Goffman, E. (1973). *La Mise en scène de la vie quotidienne*. Éditions de Minuit.

Goffman, E. (1981). *Forms of Talk*. University of Pennsylvania Press.

Goï, L. (2021). Paradoxes de l'accompagnement social et dilemmes de l'accompagnant : Le cas des MNA. *Vie sociale*, *33*(1), 197-214. https://doi.org/10.3917/vsoc.211.0197

Gonthier, F. (2011). Chapitre 3. Conduire un entretien : Les quatre temps. In *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives* (p. 47-64). Presses universitaires de Grenoble. https://www.cairn.info/enquetes-qualitatives-enquetes-quantitatives--9782706122934-p-47.htm

Guilhaumou, J. (2012). Autour du concept d'agentivité. *Rives méditerranéennes*, *41*, 25-34. https://doi.org/10.4000/rives.4108

Gumperz, J. (1964). Linguistics and Social Interaction in Two Communities. *American Anthropologist*, *Part 2: The Ethnography of Communication* (66 (6)), 137-153.

Gumperz, J. (1971). *Language in Social Groups*. Stanford University Press.

Gumperz, J. (1989). *Engager la conversation : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Éditions de Minuit.

Heddad, N. (s. d.). L'espace de l'activité : Une construction conjointe de l'activité et de l'espace. *Le travail humain*, *80*, 207-233.

Hugonnier, C. (2023). Ethnographie et distance idéologique : Plaidoyer pour une posture réflexive émancipatrice. In N. Garric, J. Longhi, & V. Rochaix, *Discours des terrains sensibles. Recueil, analyse, intervention* (p. 242). Presses Universitaires de Franche-Comté.

James, S. (2015). To Cook or not to Cook : Participant Observation as a Data Collection Technique. *Methodological Developments in Ethnography*, 17.

Jézégou, A. (2022). Agentivité. In *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation: Vol. 2e éd.* (p. 41-44). De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.jorro.2022.01.0041

Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les Interactions verbales* (Vol. 1). Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2003). Les récits conversationnels, ou la parole « ordinaire », c'est tout un art. In N. Decourt & J.-B. Martin (Éds.), *Littérature orale : Paroles vivantes et*

mouvantes (p. 99-121). Presses universitaires de Lyon. https://doi.org/10.4000/books.pul.11648

Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Éditions de minuit.

Labov, W. (1978). *Le parler ordinaire* (1-2). Éditions de Minuit.

Lafage, S. (2002). Le lexique français de côte d'ivoire (Appropriation et Créativité). *Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, *2*(16-17), 226-229.

Lantero, C. (2019). La vulnérabilité du patient. *Revue des droits et libertés fondamentaux*, *chon. n°11*.

Lapassade, G. (2016). Observation participante. In *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 392-407). ERES. https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/vocabulaire-de-psychosociologie--9782749229829-page-392.htm

Le Berre, R. (2017). *De Rêves et de papiers—547 jours avec les mineurs isolés étrangers*. La Découverte.

Leconte, F., & Mortamet, C. (2021). Penser l'accompagnement des mineurs non accompagnés en France dans un contexte informel. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, *18-2*(18-2), Article 18-2. https://doi.org/10.4000/rdlc.10268

Ma Mung, E., & Hily, M.-A. (2019). Projet migratoire et expériences migratoires. In Y. Scioldo-Zürcher, M.-A. Hily, & E. Ma Mung, *Étudier les migrations internationales*. Presses universitaires François Rabelais.

Maingueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours*, *9*, Article 9. https://doi.org/10.4000/aad.1354

Malhou, A. (2017). Enfants en danger en quête d'asile : Entre exclusion et protection, quel statut ? *Revue de l'enfance et de l'adolescence*, *96*(2), 269-281. https://doi.org/10.3917/read.096.0269

Marmié, C. (2021). « Enfants d'ailleurs ». La protection de l'enfance à l'épreuve des migrations juvéniles internationales. *Vie sociale*, *34-35*(2-3), 221-236. https://doi.org/10.3917/vsoc.212.0221

Mbiatong, J. (2019). Ethnométhodologie. In C. Delory-Momberger, *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (p. 219-222). Érès. https://doi.org/10.3917/eres.delor.2019.01.0219

Mestrinaro, M. (2019). Mémoire de Master 2 *Migration, hétérogénéité et didactique des langues. La différenciation pédagogique à l'usage du FLE et de l'alphabétisation*. Université d'Orléans.

Mestrinaro, M. (à paraître). Émergence de la vulnérabilité en situation : Le cas des mineurs non accompagnés. In L. Greco, *Vulnérabilités en situation*. Éditions universitaires de Lorraine.

Michaud, M.-C. (2020). « Basta con la pasta ! » La cuisine italo-américaine, de la tradition à l'intégration. *Migrations Société*, *N°180*(2), 135. https://doi.org/10.3917/migra.180.0135

Mondada, L. (2005). Espace, langage, interaction et cognition : Une introduction. *Intellectica*, *41*(2), 7-23. https://doi.org/10.3406/intel.2005.1719

Muniglia, V., Lepeltier, A., & Merdrignac, P. (2019). Conduire une recherche avec des jeunes en rupture de liens : Un justement délicat entre coopération, asymétrie des positions et précarité des conditions. *Sociétés et jeunesses en difficulté*, *23*.

Olivier de Sardan, J.-P. (2001). L'enquête de terrain socio-anthropologique. In J. Boutier, J.-L. Fabiani, & J.-P. Olivier de Sardan, *Corpus, sources et archives*. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. http://books.openedition.org/irmc/110

Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique: Vol. Volume 19*. Academia-Bruylant.

Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain : Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, *1*, 71-109. https://doi.org/10.4000/enquete.263

Perrot, A. (2015). Genèse et configuration d'une catégorie de l'action publique : Les « mineurs isolés étrangers » en France (1993-2002). In Y. Denéchère & D. Niget, *Droits des enfants au XXe siècle. Pour une histoire transnationale*. Presses Universitaires de Rennes.

Piette, A. (2011). *Fondements à une anthropologie des hommes*. Hermann.

Ploog, K., Calinon, A.-S., & Thamin, N. (2020). *Mobilité. Histoire et émergence d'un concept en sociolinguistique*. L'Harmattan.

Puig, P. (2019). Vulnérabilité, santé et soin. *Vulnérabilité et droits fondamentaux*, *Chron. n°19*.

Rampton, B. (2016). *Foucault, Gumperz and governmentality: Interaction, power and subjectivity in the twenty-first century* (N. Coupland, Éd.). Cambridge University Press.

Rea, A. (2021). *II / Sociologie historique des migrations en Europe: Vol. 3e éd.* (p. 19-28). La Découverte. https://www.cairn.info/sociologie-de-l-immigration--9782348059605-p-19.htm

Rochaix, V. (2023). Comment donner la parole sans contraindre l'espace de son émergence ? Approche réflexive sur un corpus de recherche en cours de constitution sur la figure de l'aidant d'Alzheimer. In N. Garric, J. Longhi, & V. Rochaix, *Discours des terrains sensibles* (p. 242). Presses Universitaires de Franche-Comté.

Rollet, C. (2018). Accueil et protection des mineurs isolés étrangers : Injonctions institutionnelles et paradoxes. *Nouvelle revue de psychosociologie*, *25*(1), 163-176. https://doi.org/10.3917/nrp.025.0163

Sauvayre, R. (2021). Chapitre 2. Choisir un type d'entretien. In *Initiation à l'entretien en sciences sociales: Vol. 2e éd.* (p. 17-28). Armand Colin. https://www.cairn.info/initiation-a-l-entretien-en-sciences-sociales--9782200630836-p-17.htm

Senovilla Hernández, D. (2014). Analyse d'une catégorie juridique récente : Le mineur étranger non accompagné, séparé ou isolé. *Revue européenne des migrations internationales*, *30*(vol. 30-n°1), 17-34. https://doi.org/10.4000/remi.6732

Sercia, P., & Girard, A. (2009). Migrer et manger dans un espace social alimentaire transculturel. *Cuizine : the Journal of Canadian Food Cultures / Cuizine : revue des cultures culinaires au Canada*, *2*(1), 0-0. https://doi.org/10.7202/039512ar

Soulet, M.-H. (2014). Vulnérabilité et enfance en danger. Quell Rapport ? Quels apports ? In L. Lardeux, *Vulnérabilité, identification des risques et protection de l'enfance* (p. 128-139). ONED.

Stivers, T., & Sidnell, J. (2005). Introduction : Multimodal interaction. *Semiotica*, *2005*(156), 1-20. https://doi.org/10.1515/semi.2005.2005.156.1

Thrasher, F. (1927). *The Gang: A study of 1313 Gangs in Chicago*. University of Chicago Press.

Traverso, V. (2003). *Les genres de l'oral : Le cas de la conversation*. 23.

Traverso, V. (2008). Analyser un corpus de langue parlée en interaction : questions méthodologiques. *Verbum*, *XXX*, 313-328.

Traverso, V. (2012). Analyses interactionnelles : Repères, questions saillantes et évolution. *Langue française*, *175*(3), 3-17. https://doi.org/10.3917/lf.175.0003

Traverso, V. (2016). *Décrire le français parlé en interaction*. Ophrys.

Ursi, B. (2016). « Et c'est qui le chef ? ». *Cahiers de praxématique*, *67*, Article 67. https://doi.org/10.4000/praxematique.4448

Van Der Aa, J., & Bloomaert, J. (2015). Ethnographic Monitoring and the study of complexity. *Tilburg Papers in Cultural Studies*, 123.

Vétier, T. (2016). Les mineurs isolés étrangers pris en charge par la protection de l'enfance en France : Jeunes « à intégrer » entre mobilités multiples et immobilisation institutionnelle. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, *9*(1), 291-316. https://doi.org/10.3917/cisl.1601.0291

Vion, R. (1996). L'analyse des interactions verbales. *Les carnets du Cediscor*, *4*, 19-32. https://doi.org/10.4000/cediscor.349

Vion, R. (1999). Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours. *Langage et société*, *87*(1), 95-114. https://doi.org/10.3406/lsoc.1999.2855

Viprey, M. (2010). Immigration choisie, immigration subie : Du discours à la réalité. *La Revue de l'Ires*, *n° 64*(1), 149-169.

Wihtol de Weden, C. (2010). *La question migratoire au XXIe siècle : Migrants, réfugiés et relations internationales*. Sciences PO. Les Presses.

Wihtol de Weden, C. (2017). La politique française d'immigration (1945-2015). *Cahiers du GEPE*, *9*. http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=3004#citation

Documents officiels (textes législatifs, rapports d'exercice, etc.)

ANESM. (s. d.). *Recommandations de bonnes pratiques professionnelles : L'accompagnement des mineurs non accompagnés dits « mineurs isolés étrangers »*. ANESM.

Cahier des charges pour l'appel à projets relatif à la création d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA) de 40 places pris en charge par le département du Cher. (2022). Conseil départemental du Cher.

Chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire. (2020). *Rapport d'observations définitives—Département du Cher : Enquête relative à la protection de l'enfant (accueil des mineurs non accompagnés)—Exercices 2014 et suivants*.

Circulaire du 31 mai 2013 relative aux modalités de prise en charge des jeunes isolés étrangers : Dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation. https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=37174

Circulaire interministérielle du 25 janvier 2016 relative à la mobilisation des services de l'état auprès des Conseils Départementaux.

Code de l'Action Sociale et des Familles. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000032207276/2016-03-16

Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006070158/

Conseil de l'Europe (Éd.). (1998). *Les Mesures et indicateurs d'intégration*.

Conseil de l'Union Européenne. (1997). *Journal officiel des Communautés européennes n°C 221 du 19/07/1997*. Bruxelles.

Conseil Départemental du Cher, Dispositif étudié & Université d'Orléans. (2020). *Convention de partenariat de recherche.*

De Gaulle, C. (1945, juin 12). *Lettre au Garde des Sceaux*.

Dispositif étudié. (2020a). *Contrat de séjour hébergement et accompagnement socio-éducatif*.

Dispositif étudié. (2020b). *Livret d'accueil*.

Dispositif étudié. (2020c). *Rapport d'activité 2019*.

Dispositif étudié. (2021). *Rapport d'activité 2020*.

Dispositif étudié. (2022). *Rapport d'activité 2021*.

Guide du transcripteur et du relecteur des ESLO - version 5. (2016). Laboratoire Ligérien de Linguistique.

Loi n°2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.

Ministère de la justice. (2016). *Rapport annuel d'activité 2015 - Mission MNA*

Ministère de la justice. (2017). *Rapport annuel d'activité 2016 - Mission MNA*

Ministère de la justice. (2018). *Rapport annuel d'activité 2017 - Mission MNA*

Ministère de la justice. (2019). *Rapport annuel d'activité 2018 - Mission MNA*

Ministère de la justice. (2020). *Rapport annuel d'activité 2019 - Mission MNA*

Ministère de la justice. (2021). *Rapport annuel d'activité 2020 - Mission MNA*

Ministère de la justice. (2022). *Rapport annuel d'activité 2021 - Mission MNA*

Nations-Unies. (1989). *Convention internationale des droits de l'enfant*.

Préfecture du Cher. (2016). *Arrêté de Création du GCSMS [NOM-DISPOSITIF]*.

Sitographie

Bourges. (2022). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Bourges&oldid=196861426

Conakry. (2022). In *Wikipédia*. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Conakry&oldid=196433307

Histoire des migrations et diversité des origines géographiques des immigrés. (s. d.). INSEE. https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793226?sommaire=6793391&q=migration#tableau-figure1

Le comité des droits de l'enfant de l'ONU appelle la France à protéger les MNA. (05/06/2023). Médecins du Monde. https://www.medecinsdumonde.org/actualite/le-comite-des-droits-de-lenfant-de-lonu-appelle-la-france-a-proteger-les-mna/

Le nombre de décès de migrants dans la Méditerranée par la barre des 20 000 suite à un naufrage au large des côtes libyennes. (05/03/2020). Organisation Internationale des Migrations. https://www.iom.int/fr/news/le-nombre-de-deces-de-migrants-dans-la-mediterranee-passe-la-barre-des-20-000-suite-un-naufrage-au-large-des-cotes-libyennes

Maghreb. (s. d.). In *Encyclopédie Universalis*. https://www.universalis.fr/encyclopedie/maghreb-geographie

Migrants mineurs : 49000 MNA pris en charge en 2023 affirme Christelle D'Intorni. (12/09/2023). *RCF*. https://www.rcf.fr/articles/actualite/migrants-mineurs-4900-mna-pris-en-charge-en-2023-affirme-christelle-dintorni

« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde» : La vraie histoire de la citation de Michel Rocard reprise par Macron. (25/09/2023). *Libération*. https://www.liberation.fr/checknews/on-ne-peut-pas-accueillir-toute-la-misere-du-monde-la-vraie-histoire-de-la-citation-reprise-hier-par-macron-20230925_TCKS3XCUEVHPHHLUSSJLLP5XNA/

Paris : Les autorités s'inquiètent de la « montée e puissance » des mineurs non accompagnés délinquants. (09/01/2023). *Le Parisien*. https://www.leparisien.fr/faits-divers/paris-les-autorites-sinquietent-de-la-montee-en-puissance-des-mineurs-non-accompagnes-delinquants-09-01-2023-LBBSFMR6IFGZRDYN6GUI7GKOMY.php

Index

Abandon 72, 73, 136, 363
Accueil d'urgence 57, 66, 89, 90, 91, 96, 101, 106, 118, 367
Atelier culinaire 88, 90, 96, 102, 104, 105, 114, 240, 244, 300, 393
Champ des possibles 300, 321, 322, 363, 364
Conseil Départemental 66, 75, 81, 82, 91, 98, 106, 142, 143, 148, 151, 152, 153, 156, 314, 315, 326, 376, 377, 406
Constellation des possibles
Contrat de séjour 94, 97, 98, 151, 152, 407
Entretien d'entrée 97, 98
Entretien d'évaluation 83, 101
Entretien *in situ* 180, 195, 197, 198, 199, 208, 215, 217, 230, 270, 280, 304, 317, 322, 339, 365, 368
Ethnographie 22, 23, 47, 134, 190, 230, 397
Ethnométhodologie 133, 134, 230, 399
Flux migratoire 20
Flux migratoires 29, 31, 32, 35
Groupe de pairs 80, 132, 219, 266, 292
Intégration 18, 20, 21, 22, 32, 33, 76, 77, 79, 80, 83, 84, 85, 86, 87, 102, 104, 129, 130, 132, 192, 392, 403, 406
Intégration professionnelle 80, 83
Intégration sociale 80, 83, 86, 87, 102
Isolement. 43, 53, 54, 55, 56, 63, 64, 66, 71, 72, 73, 76, 79, 89, 90, 94, 114, 275, 312, 314, 315, 316, 318, 320, 321, 329, 358, 359, 360, 362, 363, 390, 391
Mise à l'abris 61, 66
Mobilité géographique 20, 24, 32, 51, 52, 68, 158, 271, 272, 273, 274, 275, 281, 282, 287, 288, 289, 290, 291, 296, 298, 300, 309, 310, 311, 312, 315, 326, 332, 339, 341
Mobilité langagière 46, 181, 182, 395
Mobilité linguistique 45, 46, 47, 286, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 297, 298, 299, 300, 353, 354, 358, 363, 394
Mobilité quotidienne 44
Mobilité résidentielle 43, 44, 337, 388
Mobilité sociale ...21, 45, 102, 122, 135, 199, 211, 212, 265, 267, 268, 269, 272, 273, 275, 277, 279, 282, 283, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 298, 299, 300, 301, 309, 310, 314, 327, 328, 329, 332, 334, 335, 355, 358, 363, 364, 381, 384, 386, 387, 393, 394, 395
Mobilité spatiale 43, 44, 46, 47, 306
Motilité 45, 46
Observation participante 22, 23, 127, 129, 134, 137, 138, 139, 140, 179, 184, 187, 188, 192, 194, 206, 230, 282, 393
Parcours migratoire 41, 42, 52, 65, 77, 82, 83, 123, 370
Politique migratoire 17, 29, 35
Prise en charge 54, 55, 61, 62, 63, 65, 72, 73, 75, 76, 78, 80, 81, 82, 83, 90, 93, 98, 100, 103, 112, 118, 120
Projet 17, 39, 44, 45, 47, 49, 52, 65, 73, 76, 85, 98, 106, 117, 119

Protection de l'enfance 54, 55, 63
Repas 88, 90, 91, 93, 94, 96, 97, 99, 100, 108, 113, 114, 115
Répertoire alimentaire 21, 121, 122, 171, 182, 199, 211, 246, 247, 254, 258, 261, 263, 268, 279, 281, 282, 283, 284, 298, 395
Répertoire verbal 21, 46, 121
Représentation 17, 52, 65, 111
Risque 17, 69
Route migratoire 17, 35, 37
Sociologie urbaine 43, 45, 46
Soin 62, 66, 69, 72, 73, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 88, 92, 95, 101, 111, 112, 113
Temporalité administrative 120, 121, 288, 289, 300, 311, 315, 320, 326, 332, 338, 364, 370, 371, 377, 387, 388, 390
Temporalité individuelle . 119, 120, 216, 253, 264, 265, 268, 269, 279, 280, 315, 324, 329, 338, 341, 343, 346, 359, 361, 363, 381, 384, 386, 387, 388, 389, 390
Temporalité institutionnelle 23, 117, 118, 120, 121, 135, 187, 216, 253, 254, 255, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 278, 279, 280, 300, 301, 320, 323, 324, 329, 331, 335, 336, 338, 344, 345, 346, 366, 369, 372, 373, 374, 376, 377, 379, 381, 382, 384, 386, 388, 389, 390
Trajectoire 52, 273, 281, 343
Variation 46, 69
Violence 17, 19, 57, 71, 73, 188, 340, 350
Visa 39, 40
Voyage 17, 18, 39, 44, 49, 50, 57, 65, 66, 67, 71, 109, 110, 111, 123, 157, 158, 159, 193, 273, 275, 288, 298, 301, 340
Vulnérabilité éphémère 341, 342, 390
Vulnérabilité intrinsèque 71
Vulnérabilité situationnelle 71
Vulnérabilités croisées 70, 71
Vulnérabilités *cumulées* 70

Table des matières

Remerciements **5**

Sommaire **7**

Table des figures **11**

Liste des sigles **15**

Introduction **17**

PREMIÈRE PARTIE : Concepts théoriques et définition de la problématique 27

Chapitre 1 : Approche par la mobilité de la question migratoire **29**

1.1 La question migratoire en France 29

1.1.1 Des mouvements de population en réponse à des besoins : du XIXe aux années 1990 29

1.1.2 Accélération des migrations et multiplication des facteurs de mobilité géographique : un bouleversement depuis les années 1990 32

1.1.3 État des lieux de la migration en France aujourd'hui 35

1.1.3.1 Focus sur les politiques migratoires européennes 35

1.1.3.2 La migration en France depuis 2010 35

1.1.3.3 Modalités d'une migration régulière en France 38

1.2 De la migration vers le concept de mobilité : une première catégorie d'analyse 40

1.2.1 Réflexion lexicale : nommer les personnes concernées 40

1.2.2 Bref historique de la mobilité 43

1.2.2.1 Rapport entre migration et mobilité 43

1.2.2.2 La mobilité en sociolinguistique 45

1.2.3 Savoir associé à la mobilité 47

1.3 L'étude de la mobilité dans un contexte migratoire. 51

Chapitre 2 : La vulnérabilité inhérente des MNA et ses facteurs d'influence **53**

2.1 La catégorie Mineur Non Accompagné 53

2.1.1 Définition 53

2.1.2 Données statistiques et juridiques 55

2.1.2.1 Nombre de MNA en France 55

2.1.2.2 Répartition par genre et par âge 57

2.1.2.3 Pays d'origine 59

2.1.2.4 Cas particulier : le département du Cher 60

2.1.2.5 Clé de répartition des MNA 61
2.1.3 Un droit à la protection 61
2.1.3.1 Un droit international 61
2.1.3.2 Le rôle des départements et de l'Aide Sociale à l'Enfance 63
2.1.4 Première approche du concept de *parcours* 65
2.1.5 Typologie des MNA 66
2.2 Nécessité de la prise en compte de la vulnérabilité 69
2.2.1 À propos de la vulnérabilité 69
2.2.2 Cas particulier des MNA 71
2.2.3 De l'intérêt de la vulnérabilité dans l'étude des MNA 73

Chapitre 3 : Temporalités de la prise en charge : le cas du dispositif d'accueil 75

3.1 Présentation du dispositif 75
3.1.1 Le contexte social et institutionnel 75
3.1.2 La structure 76
3.1.3 Les enjeux 78
3.1.3.1 Identification des enjeux de la prise en charge du public MNA 78
3.1.3.2 Les mesures mises en place par le dispositif 81
3.1.3.2.1 Le soin 81
3.1.3.2.1.1 Le bilan de santé initial 81
3.1.3.2.1.2 La prise en charge psychologique 82
3.1.3.2.2 L'éducation 83
3.1.3.2.3 L'intégration sociale et professionnelle 86
3.1.3.2.4 Le développement de l'autonomie 87
3.1.4 Le parcours d'accompagnement 88
3.1.4.1 L'évaluation de la minorité et du degré d'isolement 90
3.1.4.2 L'entrée dans le dispositif : hébergement en hôtel 91
3.1.4.2.1 La présence des TISF sur plusieurs sites 93
3.1.4.2.2 La prise de repas sur le premier centre d'hébergement 93
3.1.4.2.3 Les relations sociales entre jeunes mineurs étrangers 94
3.1.4.3 Le CHRS 95
3.1.4.3.1 Les espaces 95
3.1.4.3.2 L'entretien d'entrée et les modalités d'accueil 97
3.1.4.4 Le Foyer Jeune Travailleurs 99
3.1.4.5 Les appartements diffus 99
3.1.4.6 La sortie du dispositif 100
3.1.4.7 Résumé du parcours d'un MNA au sein du dispositif 101
3.1.4.8 Les acteurs 102

3.1.4.8.1 L'équipe socio-éducative 103
3.1.4.8.2 Les jeunes pris en charge 106
3.1.4.8.3 Les acteurs « partenaires » 112
3.1.4.9 La place de la cuisine 113
3.2 Le cadre temporel de l'accueil 115
3.2.1 Autour de la notion de *temporalité* 115
3.2.2 Un public, trois temporalités 118
3.2.2.1 La temporalité institutionnelle 118
3.2.2.2 La temporalité individuelle 119
3.2.2.3 La temporalité administrative 120
3.3 Vers la formulation d'une problématique 121
3.3.1 Du répertoire verbal au répertoire alimentaire 121
3.3.2 Mobilité, Vulnérabilité et Temporalité : quelle interdépendance ? 123

SECONDE PARTIE : Méthodologie de recherche 125

Chapitre 4 : Établir un processus de collecte non intrusif 129

4.1 L'alimentation comme fil conducteur d'une étude en sciences du langage 129
4.1.1 La place de l'alimentation dans le processus migratoire 130
4.1.2 Pour une analyse interactionnelle des pratiques alimentaires 131
4.2 L'écologie des interactions 132
4.2.1 Les interactions quotidiennes 132
4.2.2 Faire et dire : observer l'interaction et provoquer des positionnements 134
4.3 Processus de collecte : exposition des étapes successives 135
4.3.1 Choisir le terrain 135
4.3.2 Mettre en place une convention de partenariat de recherche 136
4.3.3 Réaliser une observation participante 137
4.3.3.1 Mise en place de l'observation participante 137
4.3.3.2 Notes de terrain 139
4.3.4 Procéder aux enregistrements 142
4.3.4.1 Formulaires de consentement 142
4.3.4.1.1 Formulaire à destination du Conseil Départemental 142
4.3.4.1.2 Formulaire à destination des jeunes pris en charge 143
4.3.4.1.3 Formulaire à destination des membres de l'équipe socio-éducative 145
4.3.4.2 Modalités des enregistrements 145
4.4 La gestion des données au fil de l'enquête 147

Chapitre 5 : Documents annexes et référencement du corpus 151

5.1 Présentation des documents institutionnels 151
5.1.1 Documents à destination des jeunes 151

5.1.1.1 Contrat de séjour 152
5.1.1.2 Règlement intérieur 153
5.1.1.3 Livret d'accueil 154
5.1.2 Documents à destination de l'équipe et des tiers 155
5.2 Structuration des métadonnées 157
5.2.1 Fiches locuteurs 157
5.2.2 Tableau de métadonnées 160
5.2.2.1 Correspondance entre les données 161
5.2.2.2 Référencement des enregistrements 162
5.2.2.3 Contenu des enregistrements 164
5.2.3 Fichier de recoupement 164
5.3 Annotations et référencement des ressources 166
5.3.1 Fichiers d'annotation et de transcription ELAN 166
5.3.1.1 Première phase d'annotation 166
5.3.1.2 Seconde phase d'annotation 168
5.3.2 Référencement des locuteurs 170
5.3.3 Référencement des extraits 170
5.3.3.1 Première sélection des extraits 171
5.3.3.2 Affinage relatif aux concepts d'analyse 172
5.3.4 Plans des espaces d'interaction 173

Chapitre 6 : Présentation du corpus 175

6.1 Caractéristiques techniques 175
6.1.1 Durée du corpus 175
6.1.2 Répartition des ressources par espace d'enregistrement 177
6.2 Locuteurs 178
6.3 Extraits 180
6.3.1 Étape 1 : segmentation en unités interactionnelles 180
6.3.2 Étape 2 : choix des extraits pour l'analyse 181
6.3.3 Étape 3 : lien entre les extraits et les concepts 182
6.3.4 Étape 4 : transcription 185

Chapitre 7 : Du terrain à la construction des données d'étude 187

7.1 La prise en main du terrain 187
7.1.1 Choisir le point de vue de l'observation 188
7.1.2 Construire un partenariat avec les locuteurs 189
7.1.3 Amorcer l'enregistrement 194
7.1.4 Mener des entretiens *in situ* 195
7.1.5 Points de vue : une rédaction à trois voix 198

7.2 Des espaces propices aux interactions 199
7.2.1 L'enquête autour des pratiques alimentaires 199
7.2.2 Définition des espaces 200
7.2.3 Espaces d'interaction liés à l'alimentation 201
7.2.4 Intrication des interactions : l'exemple de la cuisine 204
7.3 Types d'activités 206
7.3.1 Un corpus riche et multimodal 206
7.3.1.1 Préparation 208
7.3.1.2 Repas 209
7.3.1.3 Jeux 211
7.3.1.4 Devoirs 212
7.3.1.5 Récit 213
7.3.1.6 Conversation libre 214
7.3.1.7 Discussion 215
7.3.1.8 Entretien in situ 215
7.3.1.9 Le temps de la prière 216
7.3.2 Statut institutionnel des activités 216
7.4 Conventions de transcriptions 217
7.4.1 Conventions relatives à la pseudonymisation et à l'anonymisation 217
7.4.1.1 Locuteurs 217
7.4.1.2 Personnes mentionnées dans les discours 218
7.4.1.3 Des entités nommées 219
7.4.2 Transcription des discours 220
7.4.2.1 Respect de l'orthographe standard 220
7.4.2.2 Ne de négation 220
7.4.2.3 Qualité vocale et caractéristiques paraverbales 221
7.4.2.4 Chevauchements de parole 221
7.4.2.5 Difficultés de transcription des discours 221
7.4.3 Commentaires relatifs à la transcription 222
7.4.3.1 Les commentaires de parole 222
7.4.3.2 Les commentaires de geste 224
7.4.4 Tableau des conventions adoptées et exemples de transcriptions 224
7.4.4.1 Tableau des conventions de transcription adoptées 224
7.4.4.2 Exemples de transcriptions 225
7.5 Synthèse des choix relatifs à l'enquête 230

TROISIÈME PARTIE Analyse du corpus : Mobilité, Vulnérabilité et Temporalité..233

Chapitre 8 : Analyse de la mobilité des MNA 237

8.1. Première approche 238
8.1.1 Extrait n°1 : « Mis Dehors » 238
8.1.1.1 Résumé et contextualisation de l'extrait 238
8.1.1.1.1. Présentation des espaces et résumé 238
8.1.1.1.2. Contextualisation du récit 240
8.1.1.1.3. Une dimension privée 242
8.1.1.2 Deux formes de mobilité alimentaire distinctes 246
8.1.1.2.1. Une mutualisation des répertoires alimentaires 246
8.1.1.2.2. Une aide « extérieure » 247
8.1.1.2.3. Des niveaux différents 249
8.1.1.3 Un récit inscrit dans plusieurs temporalités 250
8.1.1.3.1. Une coupure dans les activités 250
8.1.1.3.2. Un espace physique élaboré par la temporalité institutionnelle 253
8.1.1.4 Conclusions 254
8.1.2 Extrait n°2 : « Confiance » 255
8.1.2.1 Présentations des espaces et résumé de l'extrait 255
8.1.2.1.1. Présentation des espaces interactionnels 255
8.1.2.1.2. Résumé de l'extrait 257
8.1.2.2 La mobilité alimentaire 258
8.1.2.2.1. Opposition entre deux niveaux de connaissances 258
8.1.2.2.2. Actualisation du répertoire alimentaire commun 261
8.1.2.3 L'imbrication des temporalités 263
8.1.2.4 Une double vulnérabilité 265
8.1.2.4.1. La mobilité sociale comme vecteur de vulnérabilité 265
8.1.2.4.2. La temporalité institutionnelle comme autre vecteur de mobilité 266
8.1.2.5 Conclusions 267
8.1.3 Premier bilan 268
8.2. Des mobilités multiformes 270
8.2.1 Extrait n°3 : « Les Picottes » 270
8.2.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 270
8.2.1.2 Une mobilité géographique en étapes successives 271
8.2.1.3 Mobilité sociale et mobilité géographique : un double rapport 272
8.2.1.4 La vulnérabilité par le prisme de la mobilité 273
8.2.1.5 Conclusions 275
8.2.2 Extrait n°4 : « Ceux qui sont là » 275
8.2.2.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 275

8.2.2.2 Intrication des mobilités alimentaire et sociale 277
8.2.2.3 Augmentation de la vulnérabilité par la mise en évidence d'une mobilité restreinte 278
8.2.2.4 Une mobilité soumise à la temporalité institutionnelle 278
8.2.2.5 Conclusions 279
8.2.3 Extrait n°5 : « C'est pas pour griller » 280
8.2.3.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 280
8.2.3.2 La modification du répertoire alimentaire en fonction de la mobilité géographique 281
8.2.3.3 L'intrication entre mobilité sociale et mobilité alimentaire 282
8.2.3.4 Conclusions 283
8.2.4 Extrait n°6 : « Bismillah » 284
8.1.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 284
8.2.4.1 Un discours métalinguistique 285
8.2.4.2 Intrication entre mobilité géographique et mobilité sociale 287
8.2.4.3 La mobilité géographique par le prisme de la temporalité 288
8.2.4.4 Conclusions 288
8.2.5 Extrait n°7 : « Buongiorno » 289
8.2.5.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 289
8.2.5.2 Une mobilité linguistique qui témoigne de la mobilité géographique 290
8.2.5.3 Une mobilité sociale vectrice de vulnérabilité 291
8.2.5.4 Conclusions 293
8.2.6 Extrait n°8 : « Les Assiettes » 293
8.2.6.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 293
8.2.6.2 L'expression d'une mobilité sociale 294
8.2.6.3 L'expression d'une mobilité alimentaire 295
8.2.6.4 Conclusions 296
8.3. Une mobilité complexe 296
8.3.1 L'articulation des mobilités multiples du sujet 296
8.3.2 L'ancrage temporel de la mobilité 300
8.3.3 Conséquences de la diminution de l'agentivité 300

Chapitre 9 : Facteurs incidents sur la mobilité 303

9.1. Première approche 303
9.1.1 Extrait n°9 : « Canal plus » 303
9.1.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 303
9.1.1.2 L'opposition entre deux espaces 304
9.1.1.3 L'affirmation d'une vulnérabilité inhérente au parcours 307

9.1.1.3.1. Une hiérarchisation des enjeux différente 307
9.1.1.3.2. Un parcours teinté d'obligation 310
9.1.1.4 L'isolement exacerbé des MNA en hôtel 312
9.1.1.5 Premières conclusions 315
9.2. Aspects d'une vulnérabilité 316
9.2.1 Extrait n°10 : « Montluçon » 316
9.2.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 316
9.2.1.2 Frontière entre la solitude et l'isolement 318
9.2.1.3 Une bonne connaissance du parcours institutionnel 320
9.2.1.4 Conclusions 321
9.2.2 Extrait n°11 : « Ils doivent aller » 322
9.2.2.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 322
9.2.2.2 Une temporalité institutionnelle inadaptée 323
9.2.2.3 La mobilité comme remède à la vulnérabilité 324
9.2.2.4 La mobilité sociale impactée par un positionnement critique 327
9.2.2.5 Conclusions 329
9.2.3 Extrait n°12 : « Les Départs » 330
9.2.3.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 330
9.2.3.2 Une vulnérabilité créée par la temporalité institutionnelle 331
9.2.3.3 Une vulnérabilité créée par la mobilité sociale 332
9.2.3.4 La mobilité sociale comme remède à la vulnérabilité 334
9.2.3.5 Conclusions 335
9.2.4 Extrait n°13 : « Prier » 335
9.2.4.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 335
9.2.4.2 Une vulnérabilité créée par la temporalité institutionnelle 336
9.2.4.3 Conclusions 338
9.2.5 Extrait n°14 : « La décision » 339
9.2.5.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 339
9.2.5.2 Une mobilité géographique qui crée une vulnérabilité 339
9.2.5.3 La temporalité individuelle crée des vulnérabilités éphémères 341
9.2.5.4 Un refus de la catégorisation vulnérable 342
9.2.5.5 La mobilité comme remède à la vulnérabilité 342
9.2.5.6 Conclusions 343
9.2.6 Extrait n°15 : « Là-bas c'est VIP » 344
9.2.6.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 344
9.2.6.2 Une mobilité complexifiée par la temporalité institutionnelle 344
9.2.6.3 L'augmentation de la vulnérabilité par la temporalité institutionnelle 345
9.2.6.4 Conclusions 346

9.2.7 Extrait n°16 : « Produit à vitres » 346
9.2.7.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 346
9.2.7.2 Une vulnérabilité entrainée par la diminution de l'agentivité 347
9.2.7.3 Des aménagements qui favorise l'augmentation de la vulnérabilité 349
9.2.7.4 Conclusions 350
9.2.8 Extrait n°17 : « Les Draps » 351
9.2.8.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 351
9.2.8.2 Une mobilité linguistique limitée 353
9.2.8.3 La mise en exergue de la vulnérabilité à travers la mobilité sociale 355
9.2.8.4 Conclusions 358
9.3. Facteurs incidents 358
9.3.1 Le parcours administratif comme facteur de vulnérabilité 359
9.3.1.1 La dépendance des décisions tierces 359
9.3.1.2 Un parcours inadapté à la réalité des besoins 359
9.3.2 Des vulnérabilités engendrées par le CHRS 360
9.3.3 Le conflit entre le parcours institutionnel et la temporalité individuelle 361
9.3.3.1 La maîtrise de la langue 361
9.3.3.2 Les moments chargés culturellement 361
9.3.4 Ajustements des MNA face aux situations de vulnérabilité 362
9.3.5 Vers la saisie d'un système complexe 362
9.3.5.1 Vulnérabilité et temporalité 362
9.3.5.2 Vulnérabilité et mobilité 363
9.3.5.3 Vulnérabilité, temporalité et mobilité 364

Chapitre 10 : Dimension temporelle de la mobilité 365

10.1. Dynamique de la mobilité 365
10.1.1 Extrait n°18 : « Faut chercher un boulot » 365
10.1.1.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 365
10.1.1.2 Une mobilité conditionnée par les temporalités administrative et institutionnelle 366
10.1.1.3 Conclusions 367
10.1.2 Extrait n°19 « Testa Media » 368
10.1.2.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 368
10.1.2.2 La formulation d'un projet individuel 368
10.1.2.3 La temporalité administrative comme source de vulnérabilité 370
10.1.2.4 Conclusions 371
10.1.3 Extrait n°20 : « Soutien scolaire » 372
10.1.3.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 372

10.1.3.2 La temporalité institutionnelle comme source de vulnérabilité 372
10.1.3.3 Un aménagement de la temporalité institutionnelle 373
10.1.3.4 Conclusions 374
10.1.4 Extrait n°21 : « Orientation » 375
10.1.4.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 375
10.1.4.2 Une temporalité institutionnelle double 376
10.1.4.3 Un projet individuel modifié par la temporalité institutionnelle 376
10.1.4.4 Conclusions 377
10.1.5 Extrait n°22 : « L'Examen » 378
10.1.5.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 378
10.1.5.2 La démonstration d'une mobilité relative à la temporalité institutionnelle et l'expression de la vulnérabilité 379
10.1.5.3 Conclusions 382
10.1.6 Extrait n°23 : « Quatre heures » 382
10.1.6.1 Contextualisation et résumé de l'extrait 382
10.1.6.2 L'inscription de la temporalité individuelle dans la temporalité institutionnelle 384
10.1.6.3 L'impact de la mobilité sociale sur la temporalité individuelle 384
10.1.6.4 Conclusions 386
10.2. Les trois dimensions temporelles 387
10.2.1 La temporalité administrative 387
10.2.2 La temporalité institutionnelle 388
10.2.3 La temporalité individuelle 389
10.3. Bilan : l'articulation des temporalités 390

Conclusion 391

Bibliographie 397

Index 410

Table des matières 412

ANNEXES 424

Annexe I : Plans et photographies des espaces ii

Annexes II : Données relatives au corpus viii

Annexe III : Transcriptions xxiv

Annexe III-1 : Transcription de l'extrait n°1 « Mis Dehors » xxiv
Annexe III-2 : Transcription de l'extrait n°2 « Confiance » xxvi
Annexe III-3 : Transcription de l'extrait n°3 « Les Picottes » xxviii

Annexe III-4 : Transcription de l'extrait n°4 « Ceux qui sont là» xxxii
Annexe III-5 : Transcription de l'extrait n°5 « C'est pas pour griller » xxxviii
Annexe III-6 : Transcription de l'extrait n°6 « Bismillah » xl
*Annexe III-7 :*Transcription de l'extrait n°7 « Buongiorno » xliv
Annexe III-8 : Transcription de l'extrait n°8 « Les Assiettes » xlvi
Annexe III-9 : Transcription de l'extrait n°9 « Canal Plus » xlviii
Annexe III-10 : Transcription de l'extrait n°10 « Montluçon » lii
Annexe III-11 : Transcription de l'extrait n°11 « Ils doivent aller » liv
Annexe III-12 : Transcription de l'extrait n°12 « Les Départs » lviii
Annexe III-13 : Transcription de l'extrait n°13 « Prier » lxii
Annexe III-14 : Transcription de l'extrait n°14 « La Décision » lxiv
Annexe III-15 : Transcription de l'extrait n°15 « Là-bas c'est VIP » lxviii
Annexe III-16 : Transcription de l'extrait n°16 « Produit à vitres » lxx
Annexe III-17 : Transcription de l'extrait n°17 « Les Draps » lxxiv
Annexe III-18 : Transcription de l'extrait n°18 « Faut chercher un boulot » lxxviii
Annexe III-19 : Transcription de l'extrait n°19 « Testa Media » lxxx
Annexe III-20 : Transcription de l'extrait n°20 « Soutien Scolaire » lxxxii
Annexe III-21 : Transcription de l'extrait n°21 « Orientation » lxxxiv
Annexe III-22 : Transcription de l'extrait n°22 « L'Examen » lxxxvi
Annexe III-23 : Transcription de l'extrait n°23 « Quatre heures » xc

Annexe IV : Fiches recettes xciv

Allocos xciv
Attiéké xcvi
Foufou (ou Foutou) xcviii
Mafe tiga c
Sauce feuille cii
Soupou Kandia – Sauce gombo civ
Thiep (ou Thieb ou Thiéboudienne) cvi

ANNEXES

Annexe I : Plans et photographies des espaces

Annexe I-1 : Photographie de la cuisine du premier étage

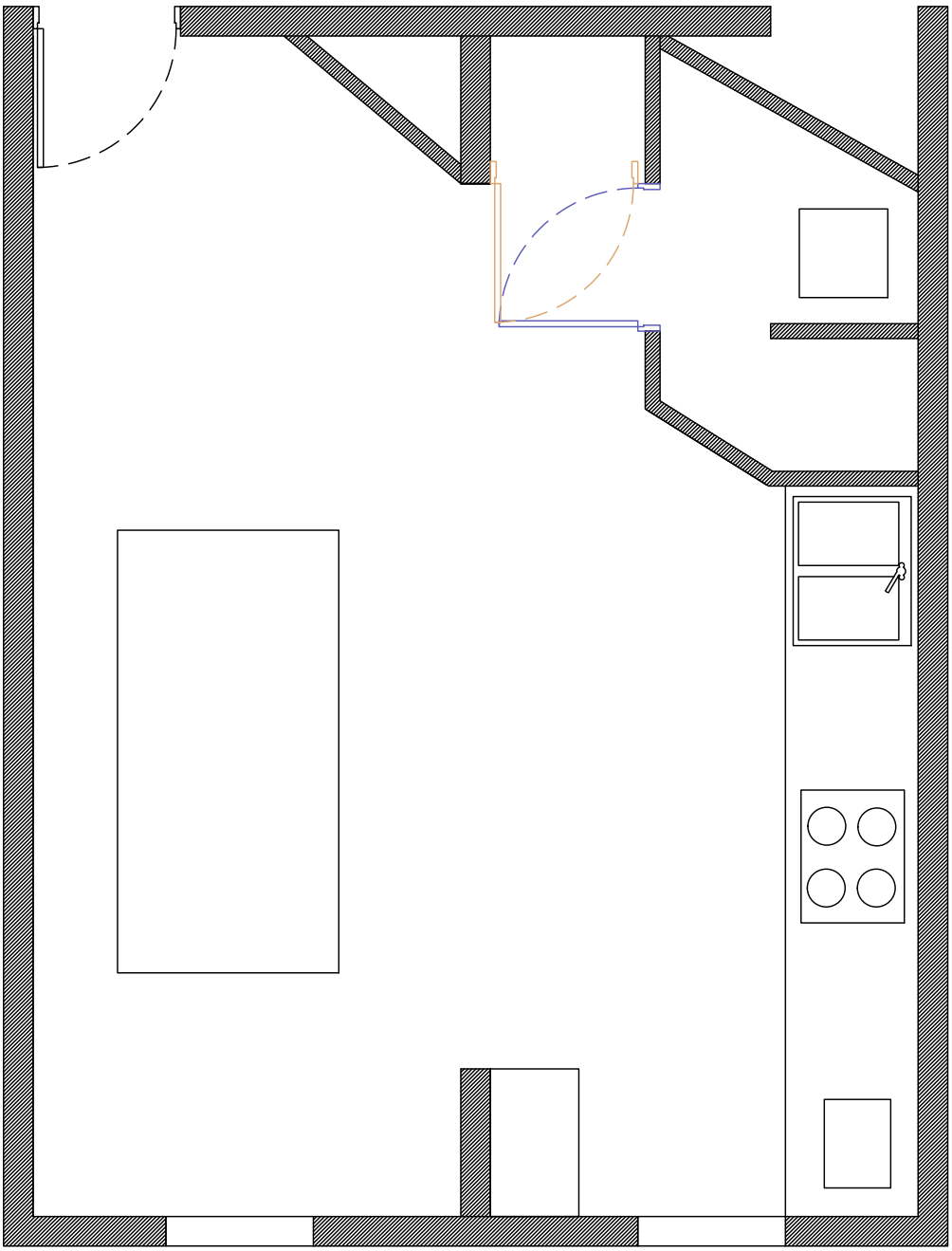

Annexe I-2 : Plan de la cuisine du premier étage

Annexe I-3 : Photographie de la salle commune du premier étage

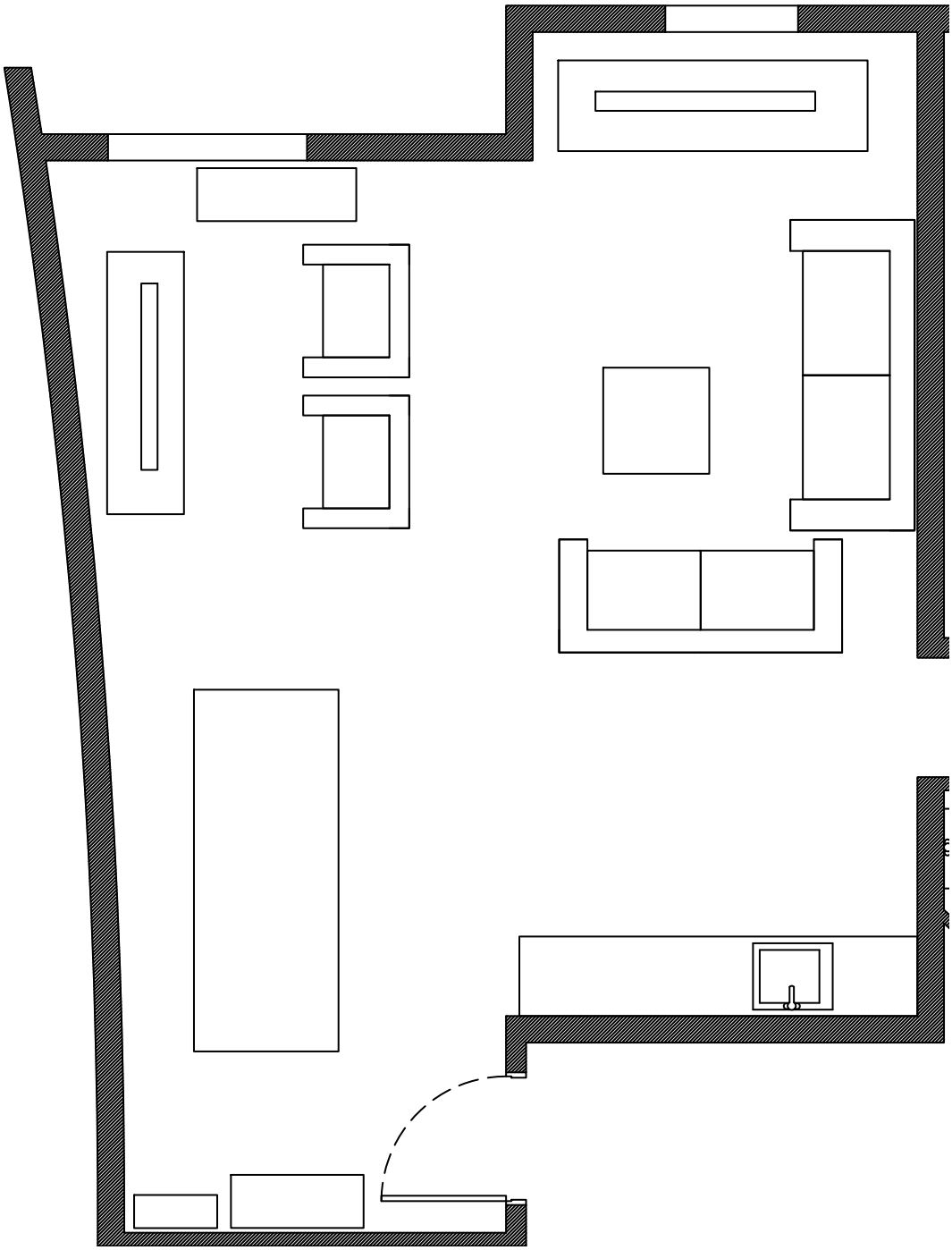

Annexe I-4 : Plan de la salle commune du premier étage

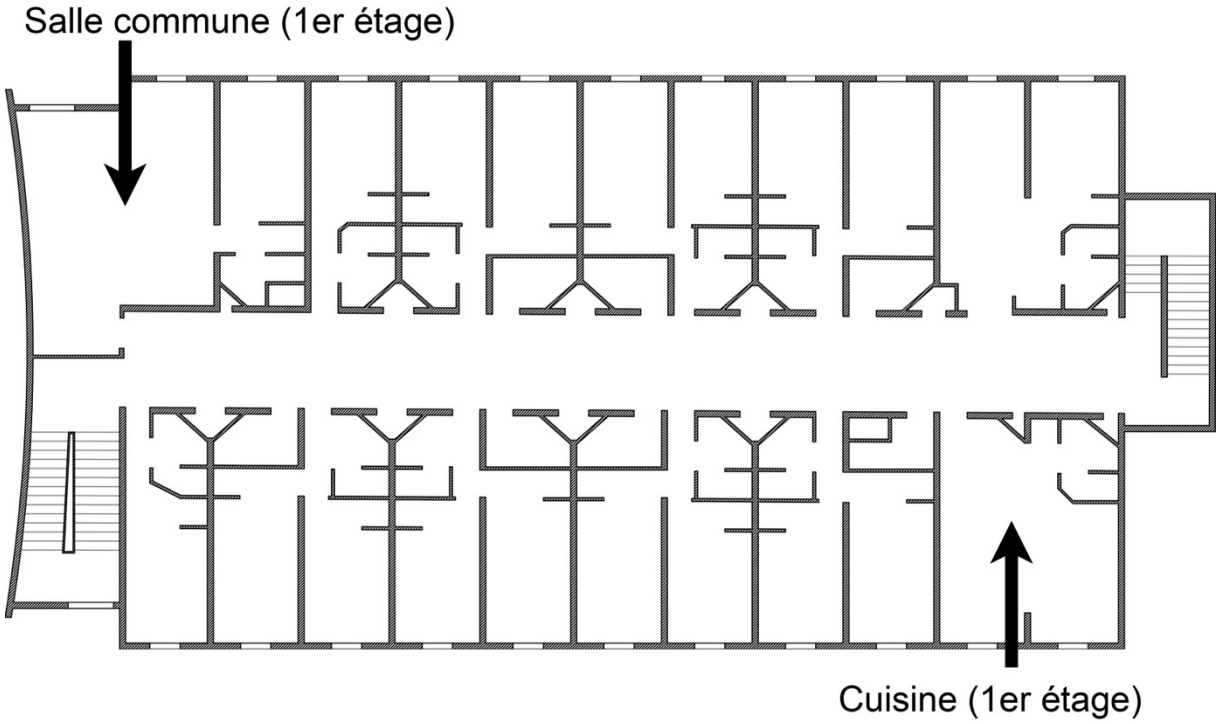

Annexe I-5 : Plan du premier étage

Annexe I-6 : Photographies de la cuisine du deuxième étage

Annexes II : Données relatives au corpus

Conventions relatives aux évènements verbaux			
Acteur	**Balise**	**Annotation**	**Signification**
OBS			Observatrice
INLOC			Locuteur inconnu
BEN			Code locuteur : les trois premières lettres du pseudonyme attribué au locuteur concerné par le tour (ou mentionné dans un tour s'il est un participant à l'interaction)
		PRENOM	Exemple d'anonymisation (3_l.29)
		x	Une syllabe est inaudible (3_l.13)
		xxx	Plusieurs syllabes sont inaudibles (3_l.23)
		non p- pas (3-l.4)	Apocope (3_l.4)
		[et tout oui [voilà	Chevauchement de paroles (3_l.16-17)
		(voyager)	Doute sur la compréhension de ce qui est dit (3_l.30)
		(en_à)	Hésitation entre deux transcriptions possibles (3_l.30)
		8rire8	Qualité vocale (3_l.29)
		(0.9)	Pause (3_l.9-10)

Conventions relatives aux qualifications du verbal			
Acteur	**Balise**	**Annotation**	**Signification**
ComP	° °	°non° *accentué*	Le texte entre les balises est accentué : le locuteur insiste par sa prononciation (10_l.37)
ComP	° °	°des° *allongement*	Hésitation avec allongement de voyelle, le texte entre les balises correspondant à la suite de syllabes sémantiquement cohérentes dont la dernière est accentuée (10_l.11)
ComP	8 8	*8tchip8*	Tchip (marqueur paraverbal, voir note p.223)
ComP		*autre conversation*	Les lignes qui suivent et qui sont grisées relèvent d'une autre interaction que celle qui nous intéresse dans l'extrait (3_l.65)
ComG BEN		*tourne la tête vers la gauche*	Gestuelle du locuteur identifié par son code (10_l.7)

Annexe II-1 : Tableau des conventions de transcription

Poste	2019	2020	2021
Responsable de service	1	1	1
Éducatrice spécialisée	1	1	2
Assistante Sociale	1	1	1
Psychologue	1	1	1
Conseillère en économie sociale et familiale	1	1	1
Conseillère en insertion professionnelle	3	3	3
Technicienne en insertion sociale et familiale	2	2	1
Gardien	1	1	1
Apprentie éducatrice spécialisée	2	2	0
Agent technique d'administration et de gestion	1	1	1
Comptable	1	2	2
Secrétaire administrative	1	1	1
Monitrice éducatrice	0	1	1
Maîtresse de maison	2	1	2
Chargée d'études et de développement	0	1	1
Directeur de service	0	0	1
Total	**18**	**20**	**20**

Annexe II-2 : Répartition de l'équipe socio-éducatif durant le travail de terrain

ETAT CIVIL	Prénom	
	Code locuteur	
	Code(s) publique(s)	
	Date d'arrivée au CHRS	
	Date de départ au FJT	
	Colocataire(s)	Donnés dans l'ordre chronologique.
	Pays d'origine	
	Ville d'origine	
	Date de naissance déclarée	
	Date de naissance "réelle/soupçonnée"	
	Langues parlées	
	Niveau selon le locuteur	
	Niveau d'étude	
	Domaine(s) d'étude	
Informations personnelles diverses	Infos de santé	
	Infos personnelles	Exemples : n'aime pas les piments, a X frères, *etc.*
	Infos relationnelles	Toute nouvelle relation depuis le départ du pays.
	Attrait pour la cuisine	Sur une échelle : Adore / Aime bien / Neutre / N'aime pas
	Notes	
	Nb fois "Chef" dans le corpus	
Informations relatives au voyage	Date de départ du pays	
	Date d'arrivée en France	
	Pays traversé(s)	Donnés dans l'ordre où ils ont été traversés.
	Temps dans le pays	
	Rapport à la nourriture dans le pays	Exemples : plats découverts, apprentissages, manques, *etc.*
	Ville(s) étrangère(s) traversée(s)	Donnés dans l'ordre où elles ont été traversées.
	Temps dans la ville étrangère	
	Rapport à la nourriture dans ville étrangère	Exemples : plats découverts, apprentissages, manques, *etc.*
	Ville(s) française(s) traversée(s)	Donnés dans l'ordre où elles ont été traversées.
	Temps dans la ville française traversée	
	Rapport à la nourriture dans ville française	

Annexe II-3 : Fiche locuteur : exemple vierge 1/2

x

POSTURE FACE AU FRANÇAIS	Utilise le français	Sur une échelle : Très souvent / Souvent / Parfois / Jamais
	Syntaxe	Sur une échelle : Très normée / Un peu normée / Peu normée / Très peu normée
	Conjugaison	Sur une échelle : Très normée / Un peu normée / Peu normée / Très peu normée
	Prononciation	Sur une échelle : Standarde / Proche du standard / Peu standarde / Très peu standarde
	Accent	Sur une échelle : Absent / Peu prononcé / Un peu prononcé / Très prononcé
	Types de comportements métalinguistiques	Exemples : métadiscursif, autocorrection, *etc.*
	Type de réaction en cas de recherche d'un mot en français	Exemples : blocage, reflexe de demander à l'interlocuteur, reflexe de dire le mot dans une autre langue, reflexe de demander à un tiers
	Si autre, préciser	
	Formes verbales marquées	Exemples : "de ouf" ; "du coup"
	Fréquence	Sur une échelle : Très souvent / Souvent / Parfois / Jamais
	(connais)Emploie le lexique relatif à la cuisine	Sur une échelle : Très souvent / Souvent / Parfois / Jamais
	Cherche à apprendre le lexique relatif à la cuisine	Sur une échelle : Très souvent / Souvent / Parfois / Jamais
POSTURE FACE AUX CODES SOCIOCULTURELS	Suit les règles données par l'équipe	Sur une échelle : Systématiquement / La plupart du temps / Parfois (préciser) / Jamais
	Semble connaître des codes du repas français standard	Recenser les comportements observables, par exemple : assis à table, utilisation de couverts
	Fréquence d'application de ces codes	Sur une échelle : Systématiquement / La plupart du temps / Parfois (préciser) / Jamais

Annexe II-4 : Fiche locuteur : exemple vierge 2/2

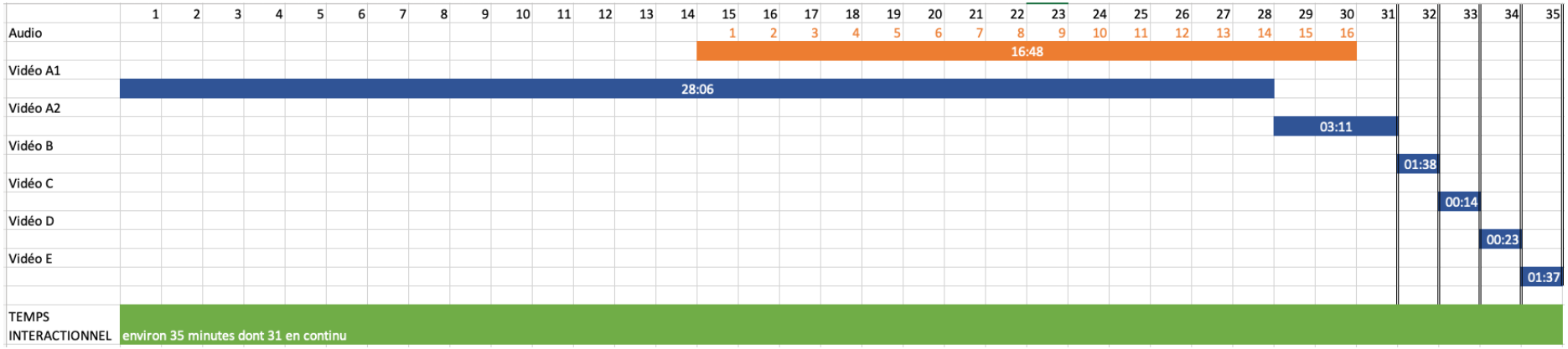

Annexe II-5 : Exemple du recoupement des données pour une séance d'enregistrement

	Nom du fichier	N° d'extr...	Nom de l'extrait	Transcription	Vulnérabilité	Temporalité	Mobilité	Citation marquante	Notes	Durée
X	AUD-210324-C	extrait 4	*Prier*	✅	Augusto est content parce qu'il va pouvoir changer de chambre après un temps d'attente et de l'incompréhension (des jeunes arrivés après lui ont pu bouger avant lui)		x			00:00:58
X	AUD-210421-A	extrait 1	*Quatre heures*	✅		Yahia m'explique son rythme de vie, largement modifié par le ramadan				00:02:29
X	AUD-210421-A	extrait 2	*Buongiorno*	✅			Partage de langues : un non peul se met à parler poular à force de trainer avec des peuls (Les différentes langues européennes sont des indices sur les pays traversés)	"Toi tu parles poular toi ?"		00:01:01
X	AUD-210421-A	extrait 3	*Les Assiettes*	✅			Ce qui est un problème pour Aline ne l'est pas pour les jeunes : il manque des assiettes mais on s'en moque car on mange tous dans un grand plat	"Nous on a pas besoin d'assiettes pour manger."		00:00:41
X	AUD-210421-A	extrait 4	*Les Départs*	✅	Attente (?) de pouvoir partir à FJT + inquiétude de ne plus me voir (?)		x			00:02:31
X	AUD-210421-A	extrait 5	*Bismillah*	✅			Légitimité à enseigner leur langue	"Faut qu'on demande"		00:02:17
X	AUD-210526-C	extrait 2	*Là-bas c'est VIP*	✅	Expression de la joie de quitter le CHRS		x			00:01:16
X	AUD-210526-C	extrait 7	*L'Examen*	✅	x	Comparaison du parcours scolaire entre deux jeunes > n'avancent visiblement pas au même rythme				00:02:50
X	AUD-210526-C	extrait 8	*Ceux qui sont là n'ont qu'à préparer*	✅	x		Mise à jour de la représentation du restaurant (via son prix) > importance de savoir cuisiner	"Si je prépapre pas je vais aller au restaurant." "Ah la je vais préparer."		00:03:57

Annexe II-6 : Fichier de sélection des extraits 1/3

	Nom du fichier	N° d'extr	Nom de l'extrait	Transcription	Vulnérabilité	Temporalité	Mobilité	Citation marquante	Notes	Durée
X	AUD-210616-C	extrait 3	*Produit à vitres*	✅	Intrusion dans l'espace privé (dénoncé par Béni) + justification looooooongue d' Djibril		x			00:01:35
X	AUD-210721-A1	extrait 3	*Faut chercher un boulot*	✅		. Béni explique comment il voit la suite de son CAP	x		Un passage au milieu qui sert à rien (Claire qui parle avec moi), peut-être recouper en 2 extraits	00:00:33
X	AUD-210721-A1	extrait 5	*Soutien scolaire*	✅		Modification de la temporalité insitutionnelle : projet de mettre en place un temps d'étude à un moment et dans un lieu spécifique				00:00:38
X	AUD-210721-A1	extrait 7	*C'est pas pour griller*	✅	x	x	Variation d'un plat et adaptation par rapport aux autres jeunes et à leurs préférences Répartition des rôles de la cuisine au pays et apprentissage Intérêt de savoir cuisiner pour faire des économies (à FJT)	"eux ils aiment tilapia c'est pourquoi" "Un jour ils vont te dire bon c'est à toi de cuisiner" (au pays) "Ceux qui peuvent préparer [...] ils ont une économmie de 15e"		00:03:19
X	AUD-210721-A1	extrait 9	*La décision*	✅	Discours sur les étapes traversées et leurs difficultés	x	x			00:02:55
X	AUD-210721-A1	extrait 10	*Les picottes*	✅	x		Décision du départ "pas difficile" car pas de parents à quitter Conditions de voyage (départ groupé, étapes, personnes ressources)	"Pour moi c'était pas difficile."		00:03:36
X	AUD-210721-A1	extrait 11	*Testa media*	✅	x	Enchainement d'étapes et volonté de ne pas perdre de temps > projet à réaliser	x			00:02:07
X	AUD-210721-A1	extrait 13	*Ils doivent aller*	✅	Préférence pour l'hôtel, mésentente avec les éducs de CHRS et impression de solitude/autonomie forcée	x	x			00:04:51

Annexe II-7 : Fichier de sélection des extraits 2/3

	Nom du fichier	N° d'extr…	Nom de l'extrait	Transcription	Vulnérabilité	Temporalité	Mobilité	Citation marquante	Notes	Durée
X	VID-210310-C	extrait 1	*Les Draps*	✅	Un but (récupérer les draps) que Mahdi cherche à atteindre d'abord via les pairs (tape dans le dos de Youssou puis avec la TS et l'aide des pairs		x	"Tu veux quoi ?"		00:01:47
X	VID-210512-A1	extrait 3	*Orientation*	✅		Rythme de vie chamboulé par le Ramadan, l'examen a révisé pendant le weekend de pause	x		Pas forcément très intéressant et ce que dit Djibril est très dur à entendre. MAIS peut illustrer l'utilisation du téléphone comme outil de mobilité	00:00:53
X	VID-210526-A1	extrait 2	*Confiance*	✅			Partage de méthodes de cuisine "moi je sais pas ce que je vais apprendre de la cuisine" (parce que je sais déjà cuisiner)	"je sais pas ce que je vais apprendre de la cuisine - c'est moi qui suit en train d'apprendre"		00:01:31
X	VID-210526-A1	extrait 3	*Mis dehors*	✅		x	Récit d'une mobilité alimentaire et d'un apprentissage	"Et après ils l'ont mis dehors et ils se sont débrouillés tous seuls."	Superposition de niveaux : Aline : qui me raconte, et les jeunes qui sont silencieux mais qui écoutent (cf regards Marvin : + "La semaine dernière" Amadou :)	00:01:16
X	VID-210616-B2	extrait 1	*Canal +*	✅	Isolement à l'hotel, pourtant préférable à CHRS		x			00:02:13
X	VID-210616-B2	extrait 2	*Montluçon*	✅	Comparaison entre deux dispositif d'accompagnement		x			00:01:33

Annexe II-8 : Fichier de sélection des extraits 3/3

Jeunes								
Pseudonyme	**Amadou**	**Augusto**	**Bakary**	**Béni**	**Brice**	**Daniel**	**Djibril**	**Mahdi**
Date d'arrivée au CHRS	oct-20	mai-21	nov-20	mars-21	avr-21	mars-21	oct-20	mars-21
Origine	Guinéen	?	Guinéen	Ivoirien	Guinéen	Guinéen	Guinéen	Pakistanais
Pseudonyme	**Marvin**	**Mohamed**	**Salifou**	**Sayeed**	**Sékou**	**Yahia**	**Yassine**	**Youssou**
Date d'arrivée au CHRS	avr-21	avr-21	oct-20	avr-21	déc-20	oct-20	nov-20	oct-20
Origine	?	Ivoirien	Guinéen	Guinéen	Guinéen	Guinéen	Guinéen	Malien

Annexe II-9 : Profil des jeunes locuteurs des extraits sélectionnés

Adultes		
Aline	**Anne**	**Claire**
Maîtresse de maison de septembre 2020 à juin 2021	TISF[135] présente depuis la création du dispositif	Travailleuse sociale rattachée au dispositif à partir de juin 2021

Annexe II-10 : Profil des membres de l'équipe locuteurs des extraits sélectionnés

[135] Voir la liste des sigles p.15.

Annexe II-11 : Exemple de formulaire de consentement à destination du Conseil Départemental

Je soussigné(e) M / Mme ……

……

Domicilié(e) au (adresse) ……

……

Autorise à titre gracieux **Malou Mestrinaro, chercheuse en sciences du langage,**

À enregistrer et/ou à filmer et/ou à prendre en photo dans le cadre de ses recherches à l'université d'Orléans régies par la convention cadre de partenariat de recherche *Étude sociolinguistique des mineurs non accompagnée* et sa convention d'application n°1 la liste des personnes suivantes :

Ainsi qu'à prendre en photo, dans le cadre de ses recherches, des documents comportant des données personnelles (trombinoscope, fiche d'information…).

Conformément à l'article 6-1-a du règlement général sur la protection des données, je consens par la présente au traitement des données à caractère personnel des personnes susnommées pour les finalités suivantes :

- recherche scientifique (travaux d'analyse) ;
- communication des résultats de la recherche dans le cadre scientifique :
- diffusion auprès des membres de l'équipe et leurs partenaires de recherche.

Les termes « données brutes » font référence aux données telles qu'elles ont été récoltées, avant tout processus d'anonymisation.

Les termes « donnes personnelles » font référence à tous les éléments susceptibles de permettre l'identification des personnes concernées (nom, âge, localisation etc.).

Les termes « données d'étude » font référence aux données anonymisées, où l'identification des personnes concernées n'est possible qu'en possédant les clés de déchiffrement du corpus (où des codes – dans les transcriptions et documents papiers – et des éléments bipés – dans les enregistrements audio et vidéo – remplaceront les données personnelles).

Les données brutes seront rendues anonymes et désidentifiées au cours de la recherche afin d'obtenir un corpus de données d'étude. Les deux corpus (brut et d'étude) seront stockés sur deux disques durs externes différents, tous deux chiffrés, et les clés de déchiffrement du corpus d'étude seront stockées à part, sur une clé USB chiffrée elle aussi.

Les données d'étude seront conservées pendant dix ans, et seront utilisées uniquement dans le cadre de la recherche scientifique (nouvelle étude, partage du corpus avec des collaborateurs, diffusion dans des manifestations scientifiques et/ou dans des articles scientifiques, etc.).

Les clés de déchiffrement ne seront jamais communiquées.

Les données brutes seront détruites au plus tard un an après la fin du travail de thèse.

Les personnes ayant accès au corpus rendu anonyme s'engagent à supprimer les données concernant les personne participantes à leur demande ou à la mienne.

Le responsable du traitement est le président de l'université d'Orléans, dont le siège se situe 6 avenue du Parc Floral, 45100 Orléans.

Avec cette autorisation, je reconnais avoir été informé(e) de mes droits :

- à la portabilité des données ;
- de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement des données concernant l'une ou la totalité des personnes participantes ;
- de m'opposer au traitement ;
- de retirer mon consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectuer avant le retrait de celui-ci ;
- d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en contactant le délégué à la protection des données de l'université d'Orléans à l'adresse : dpo@univ-orleans.fr

Fait à …… Le ……

Signature :

Annexe II-12 : Exemple de formulaire de consentement à destination des professionnels du dispositif

Je soussigné(e) M / Mme ……

……

Domicilié(e) au (adresse) ……

……

Autorise à titre gracieux **Malou Mestrinaro, chercheuse en sciences du langage,**
À m'enregistrer et/ou à me filmer et/ou à me prendre en photo dans le cadre de ses recherches à l'université d'Orléans.
À prendre en photo dans le cadre de ses recherches des documents comportant des données personnelles (trombinoscope, fiche d'information etc.)

Conformément à l'article 6-1-a du règlement général sur la protection des données, je consens par la présente au traitement de mes données à caractère personnel pour les finalités suivantes :

- recherche scientifique (travaux d'analyse) ;
- communication des résultats de la recherche dans le cadre scientifique :
- diffusion auprès des membres de l'équipe et leurs partenaires de recherche.

Les données seront détruites au plus tard un an après la fin du travail de recherche.
Les enregistrements et les transcriptions qui les accompagneront seront rendus anonymes, mon nom sera remplacé par un code dans les documents écrits et le cas échéant des éléments sonores seront bipés sur l'enregistrement. Toutes les données permettant de m'identifier seront remplacées par des codes, le cas échéant (ex : âge, localisation...).
L'ensemble des données personnelles sera stocké sur un disque dur crypté en attendant l'anonymisation, ainsi que l'intégralité du corpus pendant toute la durée de la recherche.

Les personnes ayant accès au corpus rendu anonyme s'engagent à supprimer les données me concernant à ma demande.

Le responsable du traitement est le président de l'université d'Orléans, dont le siège se situe 6 avenue du Parc Floral, 45100 Orléans.

Avec cette autorisation, je reconnais avoir été informé(e) de mes droits :

- à la portabilité des données ;
- de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement des données me concernant ;
- de m'opposer au traitement ;
- de retirer mon consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectuer avant le retrait de celui-ci ;
- d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en contactant le délégué à la protection des données de l'université d'Orléans à l'adresse : dpo@univ-orleans.fr

Fait à …… Le ……

Signature :

Annexe II-13 : Exemple de formulaire de consentement à destination des jeunes

Je soussigné(e) M / Mme ……

……

Domicilié(e) au (adresse) ……

……

Autorise à titre gracieux **Malou Mestrinaro, chercheuse en sciences du langage,**
À m'enregistrer, à me filmer et à me prendre en photo dans le cadre de ses recherches à l'université d'Orléans.
À prendre en photo dans le cadre de ses recherches des documents comportant des informations sur moi.

Conformément à l'article 6-1-a du règlement général sur la protection des données, je donne mon autorisation pour que ces enregistrements et photos servent à la recherche scientifique.

Mes informations personnelles (nom, âge, adresse etc.) seront supprimées des enregistrements, des photographies et de toutes les données sur lesquelles on pourrait m'identifier. Elles seront remplacées par des codes (et/ou bipées si besoin).
Les données d'étude (qui ne contiennent pas mes informations personnelles) seront conservées pendant dix ans, et seront uniquement utilisées dans le cadre de la recherche scientifique.
Les données brutes (où on peut m'identifier) seront effacées au plus tard un an après la fin du travail de thèse.

Les données brutes et les données d'études seront stockées sur deux disques durs séparés et chiffrés.

Si j'en fais la demande, les données qui me concernent seront supprimées.
Le responsable du traitement est le président de l'université d'Orléans, dont le siège se situe 6 avenue du Parc Floral, 45100 Orléans.

Avec cette autorisation, je reconnais avoir été informé(e) de mes droits :

- à la portabilité des données ;
- de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement des données me concernant ;
- de m'opposer au traitement ;
- de retirer mon consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectuer avant le retrait de celui-ci ;
- d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en contactant le délégué à la protection des données de l'université d'Orléans à l'adresse : dpo@univ-orleans.fr

Fait à …… Le ……

Signature :

Annexe III : Transcriptions

Annexe III-1 : Transcription de l'extrait n°1 « Mis Dehors »

01 ALI oh tu étais pas là la semaine dernière (faut) te raconter
02 OBS oui
(0.6)
03 ALI c'était super
(1.9)
04 non mais il y a du sucre d- il y a du sucre il y a du sucre
05 c'était super parce que euh c'était pas gagné
06 OBS ah oui
07 ALI parce que là tous ceux qui faisaient ils ils ils ils en avaient marre de faire quoi pour les autres hein
08 OBS oui
09 ALI alors euh t- tu te rappelles tu dois voir qui c'est PRENOM1
(0.6)
10 OBS euh
11 ALI c'est un nouveau [qui est arrivé maintenant il est descendu
12 OBS [c'est un nouveau
13 ALI mais ça fait un [moment qu'il est là
14 OBS [oui oui oui je crois oui oui oui
15 ALI et c'était c'était pas gagné
(0.7)
16 et PRENOM1
17 ComG MAR regard feuille > OBS
18 BAK
19 ComG MAR regard OBS > ALI > feuille
20 ComG BAK regard téléphone > ALI > téléphone
21 et PRENOM2 le petit [PRENOM2
22 ComG MAR regard feuille > ALI
23 ComG MAR regard ALI > OBS
24 ComG MAR regard OBS > BAK
25 ComG MAR regard BAK > ALI
26 OBS [oui
27 ALI ils se sont mis alors euh tu verrais les discussions c'est pas comme ça c'est pas comme ça
28 ComG BAK regard téléphone > ALI
29 ALI mais ils ont réussi à faire [hein
30 ComG MAR regard ALI > BRI
31 OBS [ok
32 ComG MAR regard BRI > ALI > feuille
33 BAK [quoi
34 ALI [et en fait à un moment je dis j'appelle PRENOM3
35 BRI [euh x la semaine dernière
36 ALI [x c'est ma c'est ma roue de secours [PRENOM3 [xxx [(fait venir_prévenir) et après ils me l'ont mis dehors
37 ComG BAK regard ALI > BRI
38 OBS [oui
39 BAK [hein
40 ComG BRI regard face > BAK > face
41 BRI [la semaine dernière
42 ComG BAK regard BRI > ALI
43 ComG BAK regard ALI > téléphone

44 OBS [ok
45 BAK [oh
46 ALI [PRENOM3 et ils se sont débrouillés tous seuls
47 OBS trop bien
48 ALI j'étais super contente je suis fière d'eux je leur ai dit
(2.0)
49 OBS alors la page suivante
50 ALI bon et il y avait AUG qui cuisinait en haut mais ça c'est
un chef AUG
51 OBS 8rire8
52 AUG [8rire8
53 OBS [tu es un chef toi
(0.5)
54 AUG comment
55 OBS [tu es un chef
56 ALI [il aime s-
(0.8)
57 ALI non [mais il aime ça
58 AUG [(non_bon) je on peut on peut le dire
59 OBS on peut le dire
60 ComG MAR regard feuille > AUG > feuille + sourire
61 AUG xxx
62 ALI il aime ça
63 MAR 8rire8
64 AUG oui on peut le dire

Annexe III-2 : Transcription de l'extrait n°2 « Confiance »

01 BRI BAK
(0.6)
02 tu n'es pas d'accord pour le
(0.7)
03 la manière de cuisiner
04 BAK non moi [je n'ai pas habitude d'être euh
05 BRI [c'est un
06 BAK avant que (je n'ai à vivre seul) je viens ici moi pour chier vous quoi tu vois
07 AUG comment
(0.5)
08 BAK je vais faire chier vous quoi [mais
09 ComG BRI pointage vers ses propres yeux
10 AUG [mais non
11 BAK 8rire8
12 AUG [mais en fait regarde
13 BAK [xxx
14 BRI [il veut regarder
15 AUG le riz que [(il y a la temps) de préparer le riz là
16 BAK [xxx
17 ComG BRI acquiescement pour AUG
18 BAK je l'ai dit c'est ça là c'est petit ce que tu [as préparé
19 AUG [oui c'est petit mais quand c'est beaucoup je sais comment
(0.6)
20 je vais le préparer
21 BAK ok
22 AUG [parce que c'est le c'est le
23 BAK [c'est ça c'est pour cela que je lui dis
24 AUG c'est la [quantité de l-
25 BAK [je vais lui faire confiance aujourd'hui [je vais regarder lui faire
26 AUG [c'est la quantité de l'eau que tu vas ajouter
27 ComG BRI acquiescement pour BAK
28 donc euh laisse-moi le faire [tu c'est ça que x
29 BAK [voilà
(0.6)
30 AUG je peux t'apprendre je peux apprendre x toi tu peux apprendre x moi tu vois non la préparation
31 BRI toi tu es Fanta mais lui c'est un Fatoumata aussi hein
32 ComG BRI pointage : FANTA vers AUG ; puis FATOUMATA vers BAK
33 AUG oui [mais tu vas tu vas le voir
34 BAK [8rire8
35 AUG tu vas goûter [la sauce
36 BAK [c'est pour cela que je lui dis aujourd'hui je vais lui regarder comment on prépare le riz
37 ComG BRI acquiescement pour BAK
38 BAK donc parce que je (je sais_je fais) comme [il a déjà (fait comme ça)
39 ComP message vocal téléphone
40 AUG [xxx ça va je suis [en train de préparer ici je suis dans la cuisine (j'ai un taf)
41 ComG BRI acquiescement pour BAK
42 BAK [xxx si tu manges seulement quelques fois xxx

43 ComG BRI *acquiescement pour BAK*
44 ils vont dire que [le riz il n'est pas bon quoi
45 AUG [parce que (tu dis que ça) on est en train d'apprendre à préparer mais moi
46 ComG BRI *acquiescement pour BAK*
(0.5)
47 je sais cuisiner x
48 ComG BRI *pointage BRI vers son propre torse*
49 BRI non non c'est moi qui est [train d'apprendre là
50 AUG [moi je s- je sais pas qu'est-ce que je vais apprendre de la cuisine
51 BRI c'est moi que je suis en [train d'apprendre
52 BAK [nous devons tous euh apprenne euh apprendre hein on a le même âge x
53 AUG tu sais pas tu sais préparer il y a xxx
54 BAK x
(0.7)
55 xxx

Annexe III-3 : Transcription de l'extrait n°3 « Les Picottes »

001 OBS comment est-ce que euh tu tu me dis si mes questions elles te gêne et si tu veux pas répondre tu es pas obligé hein
002 BEN non
003 OBS et comment est-ce que tu as décidé que tu allais partir parce que ça doit être difficile comme décision à prendre non
004 BEN non p- pas pour moi c'est pas c'était pas difficile
005 OBS c'est pas difficile
006 BEN bah si c'est difficile lorsque tu as tu as t'as t'as euh tu as maman qui est à côté de toi papa est là
007 OBS oui
008 BEN très difficile
(0.9)
009 mais lorsque tu te sens seul déjà tu as les sœurs tu as les frères mais c'est vrai mais ça peut pas être comme ta maman et pap- et et ton papa aussi
(0.9)
010 c'était une décision qui a été pris
(1.6)
011 sans sans sans regret quoi
012 OBS ok
013 BEN x
(2.1)
014 bah le le pl- le difficile c'est de xxx à ta maman ou à ton papa mais si mais eux ne vit plus
(1.0)
015 CLA oui en fait c'est euh
016 OBS tu as pas à dire au revoir [et tout oui
017 BEN [voilà
(1.6)
018 pas le il y a pas le difficile dedans ou quoi
(0.8)
019 OBS et tu connaissais des gens qui avaient déjà fait ça avant toi
020 BEN pardon
021 OBS tu connaissais des gens qui l'avaient déjà fait avant toi
022 BEN euh non pas de euh (le départ) non le départ j'ai
(0.8)
023 je l'ai fait comme ça hein je l'ai pas je l'ai pas su quelqu'un qui x j'étais avec des amis on on a on s'est levés quoi on a fait le départ [xxx
024 OBS [vous êt- oui tu es quand même [parti avec plusieurs personnes [tu es pas parti tout seul
025 BEN [x
[oui nous étions au nombre trois hein
026 OBS d'accord
(7.8)
027 vous êtes partis comment à pied
(0.7)
028 BEN c'est c'est c'est tu peux pas voyager (en_à) pied de Côte d'Ivoire jusqu'au Niger d'abord xxx
029 8rire8 PRENOM
(1.2)
030 Côte de Côte d'Ivoire du Niger d'abord même là tu peux pas (voyager) (en_à) pied jamais
031 OBS oui je me [doute
032 BEN [tu dois tu dois tu dois prendre le car
033 OBS car

034 BEN c'est [car xxx Niger
035 CLA [ah oui
036 BEN x le Niger maintenant xxx là-bas maintenant tu c'est le traversée du [désert qui est là c'est dans les (picottes) on le fait aussi
037 CLA [xxx
(0.5)
038 OBS dans les quoi
039 BEN dans l- dans les (picottes)
040 OBS les (picottes)
041 BEN oui
042 OBS c'est quoi les (picottes)
043 BEN c'est des [xxx de les voitures [euh
044 CLA [c'est des [c'est pas en Inde ça les trucs euh
045 OBS bein non c'est au Niger il dit
(0.6)
046 CLA au Niger
(0.7)
047 OBS c'est des petites voitures c'est ça
048 BEN oui
049 OBS [ok
050 BEN [mais xxx quoi
051 les quatre quatre c'est les voitures quatre quatre
052 OBS voiture quatre quatre ok
053 BEN oui mais c'est [pas les voitures de
054 CLA [ah les pick-up
055 OBS ah [les pick-up et toi [tu dis les (picottes)
056 CLA [les pick-up
057 BEN [oui
058 OBS c'est ça
059 BEN oui
060 CLA [oui les pick-up
061 OBS [ok
(0.5)
062 BEN [xxx
063 OBS [c'est rigolo
(1.3)
064 BEN [x
065 ComP autre conversation
066 CLA [qu'est- tu veux
067 t'as besoin de quelque chose
068 tu veux que j'ouvre
069 OBS donc après tu traverses le Niger en quatre quatre
070 ComP autre conversation
071 CLA xxx
072 tu [cherches quoi
073 BEN [pas le Niger
074 ComP autre conversation
075 CLA [x
076 BEN [il y a le désert il y a le [désert du Niger le Niger à à Lybie
077 ComP autre conversation
078 CLA [du sucre
(0.6)
079 BEN x le Niger c- t- le traverses en en [car
080 ComP autre conversation
081 CLA [du sucre
082 BEN oui mais tu tu [t'es
083 OBS ah [ok et après tu [traverses le désert
084 ComP autre conversation
085 CLA [ça

086 BEN [xxx
087 traverser le désert x c'est dans les (picottes)
088 OBS ok
089 BEN c'est
(1.2)
090 x
091 ComP autre conversation
092 CLA ça
(1.0)
093 OBS et c- c'est toi et tes amis qui conduisaient
094 BEN non
095 OBS ou il y [a des gens
096 BEN [il y a il y a des [gens il y a des [euh
097 ComP autre conversation
098 CLA [xxx [euh
(0.8)
099 BEN il y a des gens [qui sont là pour ça
100 ComP autre conversation
101 CLA [(des assiettes) euh
102 BEN ça c'est leur travail aussi
103 OBS d'accord
104 BEN c'est comme les les rebelles qui sont sur le désert là c'est eux qui font traverser les [gens
105 ComP autre conversation
106 CLA [le nescafé il y a il y a [xxx
107 OBS ok
108 BEN [que euh s- qui sont sur le nord du Mali à Niger en Niger [c'est eux qui font trav-
109 ComP autre conversation
110 CLA [on vous la met là maintenant
111 BEN vous [sa vous savez très bien que il y a pas il y a pas il y a pas de [président en Lybie il y a
112 OBS [c'est
113 ComP autre conversation
114 CLA [là
115 BEN il y a la guerre qui [est là
116 ComP autre conversation
117 CLA [tiens
118 OBS bah oui oui je sais bien
119 BEN le traversée ça se passe dans la (mer_main) de x de des rebelles qui sont sur le désert
120 OBS oui
(0.6)
121 BEN traversé c'est toujours comme ça
(2.7)
122 OBS c'est des gens tu les paies et après ils t'emmènent si ils [peuvent
123 BEN [oui oui
124 OBS ok
(6.7)
125 OBS pareil après en Lybie pour trouver le bateau c'est [ça
126 BEN [oui mais c'est les mêmes personnes hein
127 OBS c'est les mêmes personnes
128 BEN c'est les mêmes personnes [qui fait la traversée
129 OBS [d'accord

Annexe III-4 : Transcription de l'extrait n°4 « Ceux qui sont là»

001 OBS il paraît que la semaine dernière vous avez pas voulu faire à manger
(0.9)
002 SEK je suis [là
003 DJI [moi j'étais pas là
004 OBS [ah toi tu étais pas là qui est-ce qui a pas voulu
005 YAS [non
006 DJI je sais pas
007 SEK peut-être c'est Mamie
(0.5)
008 OBS hm non
009 SEK je voulais [poivre
010 OBS [PRENOM- [ça m'étonnerait que Mamie elle (veule) pas hein c'est pas le [genre de Mamie
011 SEK [8rire8
[8rire8
(0.8)
012 OBS non PRENOM1 elle m'a dit que il y en a qui ont dit c'est tout le temps nous qui cuisinons
(0.9)
013 OBS on en a marre de cuisiner pour les autres
014 DJI non personne a dit ça
015 ComP autre conversation
016 INLOC xxx
017 DJI moi elle ma d- elle m'avait appelé mais j'étais [sorti pour chercher des stages
018 ComP autre conversation
019 SAY [xxx
020 SEK (celui [qui boss là)
021 OBS [ok
022 DJI [et voilà
023 ComP autre conversation
024 INLOC xxx
025 DJI je l'ai dit s- je sais pas quand je vais revenir
026 OBS oui
027 DJI ceux qui sont là n'ont qu'à préparer là parce que d'habitude c'est nous qui préparons [moi c'est ce que j'ai dit
028 OBS [bah oui
(2.6)
029 OBS toi tu étais pas là comme d'hab-
030 YAS où
031 YAS [quand
032 DJI [lui [8rire8 xxx
033 OBS [mer- 8rire8
034 YAS quand
035 OBS mercredi dernier
036 SEK 8rire8
037 DJI chaque jour il [est là 8rire8
038 YAS [mercredi dernier je suis pas là
039 OBS [hm
040 DJI [xxx faux [tu étais [là
041 YAS [8rire8
042 OBS [8rire8
043 DJI eh YAS faut [pas mentir
044 BAK [le menteur
045 DJI 8rire8

046 YAS [xxx
047 DJI [faut dire la vérité hein
048 OBS tu aimes pas faire à manger
(1.1)
049 YAS bah [non
050 DJI [il va aimer un jour
051 OBS 8rire8 un jour [il aura [pas le choix surtout 8rire8
052 SEK [xxx tu vas partir à Tivoli
053 DJI [8rire8 i (euh) à Tivoli après il va partir appartement
054 SEK appartement
055 DJI il va t'appeler tu vas aller préparer pour lui [8rire8
056 SEK [8rire8
057 OBS [8rire8
058 SAY cinquante euros
059 SEK va [préparer 8rire8
060 SAY [un (journal)
061 YAS si je [prep-
062 DJI [moi aussi je moi aussi [va il nous payer là je vais préparer
063 YAS [non s- j- j- si si je prépare pas Je vais aller au restaurant
064 DJI ha ça [peut être
065 OBS [mais
066 SEK [x
067 OBS [avec quel arge- avec quel argent
068 YAS [(tu peux aller demander)
069 DJI [tu pourras pas ça chaque jour
070 SEK avec [des x
071 YAS [mon argent
072 SEK [aïe
073 OBS [mais ça coûte cher
074 SEK [ça coûte [cher wesh
075 DJI [ah
076 YAS [ah mais 8rire8
077 DJI un [plat
078 OBS [c'est
079 SEK x
080 DJI [un plat cinquante euros
081 OBS [c'est non ça [v- s- s- ça ça v-
082 DJI [par exemple oui c'est par exemple
(0.9)
083 DJI c'est combien de fois toi tu vas aller au restaurant par mois
084 OBS vous êtes [vous êtes déjà
085 DJI [trente fois [calcule trente fois fois cinquante
086 SEK [moi moi je peux rester ici à x même jusqu'à
(0.6)
087 SEK [xxx
088 OBS [vous êtes déjà allez au restaurant en [France ou pas
089 SEK [restau- quoi xxx [restau 8rire8
090 YAS [restau-rant
091 OBS oui tu y es déjà [allé en France
092 AMA [PRENOM2 viens ici si tu veux
093 YAS [non
094 SEK [restau- x
095 OBS non SEK tu y es déjà allé en France

096 SEK ah si je travaille cuisine seulement x [stage
097 ComP autre conversation
098 INLOC xxx
099 OBS [non mais en tant que personne qui [va manger
100 SEK [non non jamais
101 ComP autre conversation
102 INLOC xxx
103 OBS jamais
104 SEK [x
105 OBS [toi
106 SEK (pas seul [à table)
107 DJI [je suis allé mais c'est pas en France ici là
108 OBS ok en France le minimum pour un plat
109 AMA xxx
110 OBS au restaurant en général c'est au moins dix euros
(0.6)
111 et dix euros c'est un restau- pas cher
112 AMA xxx
113 OBS d'accord donc on va dire une moyenne de treize quinze euros
(0.6)
114 ça veut dire le midi
115 YAS oui
116 AMA xxx
117 OBS treize euros le soir
118 DJI 8rire8 [ouh
119 YAS [treize euros
120 OBS [treize euros [et le matin tu [manges pas du coup
121 SEK [x
122 YAS je mange matin pourquoi
123 ComP autre conversation
124 INLOC x
125 OBS bah tu as tu sais pas faire à manger
126 ComP autre conversation
127 INLOC xxx
128 YAS i i
129 DJI 8rire8
130 OBS mais il y a pas de restaurant ouvert le matin
131 YAS 8rire8 [eh là c'est comp-
132 OBS [donc tu [manges pas le matin et vingt-six euros [par jour
133 SEK [xxx
134 DJI [vingt vingt-six euros par jour
135 ComP autre conversation
136 INLOC xxx
137 OBS [vingt-six euros il y a combien de jours dans une année
138 SEK [vingt-six euros par jour c'est combien
139 ComP autre conversation, plusieurs locuteurs
140 INLOC xxx
141 SEK chaque vingt-six euros là tu fais [x
142 YAS [ouh la la c'est compliqué [de [faire c'est [beaucoup
143 OBS [8rire8
144 SEK [eh [oui vingt-six euros là tu sais combien tu peux faire des manger là si tu prépares [là tu peux faire une semaine x
145 OBS [oui combien tu peux faire tu fais [s-
146 SEK [une semaine pour faire là vingt-six euros
147 DJI neuf [mille quatre cent quatre-vingt-dix

148 SEK [xxx
149 OBS neuf mille euros
150 ComP autre conversation
151 INLOC xxx
152 DJI oui neuf mille euros [quatre cent quatre v-
153 OBS [juste dans la nourriture
154 AMA xxx
155 DJI un an seulement il y a pas [de l'eau courant
156 YAS [8rire8
157 ComP autre conversation
158 SAY xxx
159 OBS 8rire8
160 ComP autre conversation
161 INLOC xxx
162 DJI habillement
163 YAS ah là je vais [préparer
164 DJI [8rire8
165 ComP autre conversation
166 INLOC xxx
167 OBS [8rire8
168 ComP autre conversation
169 INLOC xxx
170 YAS 8rire8
171 DJI 8rire8
172 OBS 8rire8
173 YAS 8rire8
174 SEK jamais de la vie
175 ComP autre conversation
176 INLOC xxx
177 YAS je peux pas continuer comme ça mais
178 OBS ah [non tu peux pas
179 DJI [tu peux tu peux [aller au rest-
180 YAS [mais
181 OBS [il faut changer [YAS il faut changer
182 YAS [mais si je
183 SEK [DJI si t'as calculé
184 YAS [mais si je
185 mais je [fatigué un jour je vais [aller manger là-bas
186 ComP autre conversation
187 INLOC xxx
188 DJI x
189 SEK [tu fais six tu as fait euh
190 OBS [8rire8
191 SEK vingt-six
192 DJI vingt-[six fois
193 SEK [fois
194 DJI trois cent soixante-cinq
(0.6)
195 ComP autre conversation
196 INLOC xxx
197 SEK ah un an c'est trois cent s- soixante-cinq jours
198 ComP autre conversation
199 SAY x
200 DJI [oui
201 OBS [hm
(0.6)
202 ComP autre conversation
203 INLOC xxx
204 SEK ah oui

205 OBS et en plus tu manges pas le matin
206 ComP autre conversation
207 INLOC xxx
208 DJI 8rire8
209 OBS [8rire8 si tu manges le matin c'est encore plus cher
210 YAS [ah matin xxx
211 ComP autre conversation
212 INLOC xxx
213 DJI au augm-
214 SEK non matin [même
215 DJI [le matin cinq euros
216 SEK même matin matin même c'est pas la peine de manger mat- il faut dormir jusqu'à midi x
217 ComP autre conversation
218 INLOC xxx
219 YAS matin le matin [je vais manger à la maison
220 SEK [tu te réveilles tu pars
221 OBS nan toi tu dors jusqu'à midi parce que tu passes la nuit [sur ton téléphone
222 ComP autre conversation
223 INLOC xxx
224 SEK [oui matin là m- m- moi même je prends même pas [petit déjeuner
225 OBS 8rire8 [mais tu peux pas et dormir le matin
226 ComP autre conversation
227 INLOC xxx
228 SEK oui
229 OBS et aller au travail pour avoir l'argent pour aller au restaurant
230 ComP autre conversation
231 INLOC xxx
232 SEK oui oui
233 OBS faut pas ch- il f- il [faut choisir à un moment
234 YAS 8rire8
235 SEK [oui xxx (il disait qu'il) va manger le matin
(0.6)
236 ComP autre conversation
237 SAY xxx
238 SEK non lui il sait bien que ici il faut pas moi c'est x si tu m'invite quand même je vais partir au restaurant mais si c'est pour moi c'est non
239 ComP autre conversation
240 SAY xxx
241 DJI xxx
242 SEK au restaurant
243 ComP langue autre + autre conversation
244 SAY xxx
245 SEK xxx

Annexe III-5 : Transcription de l'extrait n°5 « C'est pas pour griller »

01 OBS quand tu fais l'atiéké au pays c'est avec le même poisson
(0.6)
02 BEN euh même si si tu euh ça dépend par é- eux ils aiment que tilapia c'est pourquoi ça moi même je n'aime pas manger à l'atiéké quand je veux manger l'atiéké avec le tilapia c'est pour c'est pour mettre au four
03 OBS c'est au [four
04 CLA [ah
05 BEN [oui c'est pas pour griller
(0.5)
06 c'est il y a d'autres poissons que on grille pour manger de l'atiéké mais ça c'est pour mettre au four [manger avec l'atiéké
07 OBS [ok
(0.6)
08 BEN mais comme c'est pour il y a beaucoup de personnes que on est plus que vingt-six personnes tu peux pas
(0.8)
09 OBS oui ce serait [trop long de le faire au four euh
10 BEN [ça prend du temps quoi
(2.7)
11 OBS et ça change vraiment le goût
12 BEN oui
13 OBS ok
14 BEN ça n'a rien à avoir avec euh l'atiéké qui est grillé euh le poisson qui est grillé
15 OBS ok
(0.8)
16 BEN mais c'est avec tilapia on fait ça
(0.6)
17 mais les autres poissons on le on grille ça pour manger euh
(4.0)
18 OBS donc on peut changer le poisson c'est pas tout le [temps le même poisson
19 BEN [oui on peut manger avec de la viande même
20 OBS ok
(15.8)
21 CLA ça sent hein
22 OBS oui
23 8rire8
24 CLA 8rire8
(7.5)
25 OBS et comment tu as appris à faire tout ça
(0.6)
26 BEN atiéké
27 OBS oui ou tous les autres plats que tu sais cuisiner
28 BEN xxx
29 non les autres plats un peu les plats qui euh d'ici un peu ça c'était en Italie mais l'atiéké les s- euh trucs tout ceux qui est de chez nous ça moi j'ai bah chez nous quand ils vont euh la ta maman la maman si ta maman cuisine ou ta sœur cuisine comme ça tu vas tu vas forcé- la aider
(0.9)
30 c'est là t-
(0.5)
31 tu vas apprendre à comment cuisiner aussi

32 OBS ok
33 BEN x
34 OBS c'est toujours la maman et la sœur qui cuisine c'est jamais le papa
35 BEN pardon
36 OBS c'est jamais le papa qui cuisine
37 BEN x souvent ça dépend hein
38 OBS ça dépend
39 BEN ça dépend
(1.2)
40 mais tu vas toi tu vas toujours rester à côté
(0.7)
41 CLA oui il reste à côté quoi x
42 BEN [donner les trucs donner do- euh don- donner les trucs
43 OBS [oui c'est ça oui
44 BEN euh c'est f- ça euh ça au fur à mesure tu vas apprendre quoi
45 OBS oui à force [d'aider
46 BEN [un un jour ils vont te dire bon c'est à toi de cuisiner aujourd'hui tout le monde s- tout le monde sort aller en dans une baptême ou mariage c'est à toi de cuisiner c'est tout
(0.5)
47 tu vas t'en charger hein
(1.1)
48 OBS et est-ce que c'est euh comment dire
(2.1)
49 est-ce que ça fait partie de des buts des parents que quand tu quand tu es grand tu dois savoir cuisiner
50 BEN oui c'est c'est bon c'est pas tous les familles quoi il y a des familles bon il y a des gens qui n'apprend rien ils sont là pour ça
51 OBS ok
52 BEN mais il y a des familles ils vont t'obliger faut faut apprendre quoi (on sait jamais)
(1.4)
53 OBS et toi c'était comme ça
54 BEN oui [mais
55 OBS [d'accord
56 BEN aujourd'hui bon
(2.1)
57 c'est pas ici bon exemple de la de nous qui sommes là comme ça il y a d'autres qui sont à Tivoli à Tivoli le weekend il y a pas de cantine
58 OBS hm hm
59 BEN on te donne ton argent tu dois préparer ou ce que tu peux faire ceux qui savent pas préparer
(0.5)
60 ils ils sont dans la merde ils sont ils sont obligés d'aller payer des kebabs chaque weekend
61 OBS oui
62 BEN bon ceux qui savent préparer ils vont préparer ils peuvent faire l'achat de dix euros ils ont ils ont une ils ont une économie de quinze euros
(1.0)
63 préparer tu vois la différence est là quoi
64 OBS oui oui bien sûr

Annexe III-6 : Transcription de l'extrait n°6 « Bismillah »

01 OBS comment on dit bon appétit
(1.5)
02 YAH ah
03 DJI [8rire8
04 OBS [vous avez [un truc qu'on dit au début ou [pas
05 YAH [8rire8
06 AMA [on a beaucoup beaucoup
calculé ça mais
(0.9)
07 DJI faut qu'on demande
08 OBS est-ce q- il y a [il y a pas quelque chose que vous dites au début
du repas même si c'est pas bon appétit mais
09 AMA [c'est
10 si au début là [au début tu vas dire bismillah
11 DJI [oui
12 OBS bismillah
13 AMA oui
14 OBS tout à tous les [repas ou
15 DJI [si tu finis tu dis a- al hamdoulillah Dieu merci
16 OBS d'accord
(1.7)
17 YAH tu peux dire Allah diarama
(0.9)
18 OBS je peux dire Allah diarama
19 YAH oui 8rire8
20 OBS x merci Dieu du coup
21 YAH oui
22 OBS ok
23 YAH 8rire8
24 OBS (moi je vais dire ça)
(1.3)
25 DJI ça faut qu'on demande ça xxx nous aussi on connait [pas ça
26 OBS [faut qu'on
demande à qui
(1.1)
27 DJI x les [personnes qui connait bien le pulaar
28 OBS [des
29 [bah vous vous
30 DJI [même ceux qui ont écrit le pulaar là
31 OBS bah vous vous connaissez bien le pulaar vous le [parlez
32 DJI [°non°
33 ComP *accentué*
34 YAH [oui mais
(1.1)
35 DJI mais [il y a des écritures qui sont sorties tout dernièrement ils
ont écrit
36 AMA [xxx
37 OBS oui mais c'est pas grave si c'est
38 DJI mais s-
39 OBS moi ce qui m'intéresse c'est pas est que il y a un truc qui existe
mais que personne ne dit moi ce que veux savoir c'est si il y a
quelque chose que vous vous dites
40 DJI oh oui [mais
41 AMA [on [peut c'est mélangé on peut dire
42 OBS [mais s-
(0.6)

43 OBS de quoi
44 AMA nous on nous là notre génération
45 DJI [on est pas
46 AMA [c'est pas
47 DJI 8rire8
48 AMA les pulaar qui sont au fond au fond là
49 OBS 8rire8
50 AMA on connait pas parce qu'on est mélangés avec plusieurs langues
51 OBS ok
52 DJI nous on on est [grandi dans les grandes villes pas
53 AMA [oui c'est
54 DJI dans les [villages
55 OBS [vous avez [grandi dans des villes vous
56 YAH [oui oui
(0.7)
57 DJI pour parler ça [c'est pff
58 OBS [vous avez grandi dans quelles villes
59 DJI dans la capitale
60 OBS dans la capitale toi
61 AMA [oui
62 OBS [aussi
(0.5)
63 et toi
64 YAH oui
65 OBS aussi
(0.7)
66 c'est la même capitale non
67 AMA [oui oui c'est en Guinée
68 DJI [oui
69 OBS [si
70 YAH [c'est en Guinée
71 AMA [mais
72 DJI [Conakry
(1.5)
73 OBS et vous vous étiez déjà croisés avant ou vous [vous êtes rencontrés [ici
74 DJI [non
75 YAH [non
76 AMA la [capitale est grande
77 OBS [non
78 DJI 8rire8
79 OBS la capitale elle est grande bah [oui mais [on sait jamais
80 AMA [oui
81 DJI [x trente-six kilomètres
82 OBS oh ça va
(0.6)
83 c'est la taille de *VILLE*
84 DJI eh n- mais
85 OBS 8rire8 non je rigole [je sais pas quelle taille ça fait
86 DJI [tu p- oui je sais mais tu peux [rencontrer quelqu'un [si tu le connais pas
87 OBS [mais oui non c'est [c'est beaucoup
88 AMA c'est pas la il y a il y a des quartiers qui sont plus deux fois *VILLE*
(0.8)
89 OBS des quartiers qui sont [plus quoi
90 AMA [xxx il y a des quartiers dans la capitale [sont deux fois de *VILLE*

91 OBS [oui ah bah oui
92 AMA x
(1.8)
93 OBS est-ce que c'est plus grand ou plus petit que Paris
94 AMA j'ai pas été à Paris je sais pas
95 OBS t'as pas été à Paris
96 DJI Paris c'est combien de kilomètres
97 OBS je sais pas mais attend j'écris et on va regarder après

Annexe III-7 : Transcription de l'extrait n°7 « Buongiorno »

01	YOU	buongiorno
02	*ComP*	*italien*
03	DJI	buongiorno
04	*ComP*	*italien*
05	OBS	hello YOU
06	*ComP*	*anglais*
07	DJI	como estas
08	*ComP*	*espagnol*
09	YOU	bene e tu
10	*ComP*	*italien*
		(0.8)
11	DJI	bene
12	*ComP*	*italien*
		(0.6)
13	YOU	[bonjour
14	YAH	[ça va
		(2.3)
15	YOU	bonjour
16	OBS	diarama
17	*ComP*	*pulaar*
		(0.5)
18	YOU	8rire8
		(0.5)
19		dialaton
20	*ComP*	*pulaar*
21	YOU	alalaton
22	*ComP*	*pulaar*
23	DJI	8rire8
24	OBS	quoi
25	YOU	alalaton
26	*ComP*	*puular*
27	*ComG INLOC*	*joueur de console tape dans ses mains*
28	OBS	ça veut dire quoi
		(0.7)
29	YOU	lui ça veut [dire
30	DJI	[8rire8
31	YOU	c'est c'est pareil comme euh diarama
32	OBS	d'accord
33	AMA	toi tu parles pulaar toi
34	DJI	[8rire8
35	YOU	[ah moi je parle tout hein
		(0.6)
36	DJI	8rire8
37	YOU	alalaton
38	*ComP*	*pulaar*
39	DJI	eh YOU
40	YOU	xxx eh c'est pas on dit pas comme ça
		(1.2)
41		DJI 8rire8
		(0.6)
42	DJI	8rire8
43	YOU	[on dit pas comme ça
44	*ComP*	*autre conversation*
45	*INLOC1*	*[xxx*
46	DJI	on dit comme ça
47	YOU	ah

48 ComP *autre conversation*
49 INLOC1 *[xxx*
50 DJI [mais c'est pas bien prononcé
51 YOU eh lalaton
52 ComP *pulaar*
53 8rire8
54 DJI nalaton
55 ComP *pulaar*
56 YOU ah
(0.9)
57 oui c'est pareil lalaton nalaton [8rire8
58 OBS [8rire8
59 YAH 8rire8
(0.8)
60 ComP *accentué + joueur de console parle plus loin*
61 INLOC1 *°non°*
(1.2)
62 YOU 8rire8

Annexe III-8 : Transcription de l'extrait n°8 « Les Assiettes »

01 ComG ALI *entrée*
02 ALI eh les garçons
(0.8)
03 on a un problème
(0.6)
04 DJI quel lequel
05 ALI un gros problème
(0.6)
06 INLOC1 x
07 ALI on a que treize assiettes
08 OBS oh là là
09 INLOC1 eh il faut regarder en bas là hein
10 OBS tu es sûre qu'il y en a pas qui sont cachées euh dans un placard
(0.5)
11 ALI non elles sont euh [non dans les °chambres°
12 ComP *accentué*
13 DJI [non mais s-
14 OBS [oui
15 YAH [eh ALI eh en haut [eux c'est les assiettes [là c'est pour eux
16 DJI [je pense [non mais ceux qui sont
m- ceux qui sont en haut là ils nous [amènent les assiettes en haut
oui [ils mangent là-bas c'est ça
17 ALI [ah ils les emmènent en haut
[ah je vais chercher en haut alors
18 ComG ALI *sortie*
(4.7)
19 YAH ok on va manger tous ensemble c'est tout
(2.1)
20 OBS oui on a pas besoin d'assiettes
21 YAH oui nous on a pas besoin d'assiettes pour mange
22 DJI 8rire8
23 YAH xxx

Annexe III-9 : Transcription de l'extrait n°9 « Canal Plus »

01 OBS donc ça vous faites ça tous les jours depuis que tu es arrivé
02 BEN oui
03 OBS ok
(1.9)
04 ALI oui parce que b- BEN tu étais °à° l'hôtel [euh
05 ComP allongement
06 BEN [*NOM-HÔTEL- NOM-HÔTEL*
07 ALI *NOM-HÔTEL* en fait c'est à la sortie de *VILLE*
08 OBS d'accord
09 ALI tu [vois dé- vers Décathlon
10 CLA [d'accord
11 OBS oui
12 BEN ça fait face au Décathlon
13 ALI oui
14 BEN ah là-bas c'était bien hein
15 ALI en fait il aimait bien là-bas parce qu'il pouvait cuisiner
16 OBS [d'accord
17 ALI [tout le [temps
18 BEN [mais là-bas tu as tu as clim dans ta chambre tu as Canal + tu °as°
19 ComG BEN BEN compte sur ses doigts
20 ComP allongement
21 ALI ah oui [c'est [ça il a il avait Canal + c'est ça qu'il disait
22 CLA [x
23 BEN [tu as congélateur
24 tu as con- tu as congélateur tu as Canal + tu as tout
25 mais ici je crève de la chaleur
26 ComG BEN cache son visage avec ses mains
27 OBS [8rire8
28 CLA [oui
(0.9)
29 BEN hôtel *NOM-HÔTEL* c'est c'est c'est bien hein et le monsieur qui est là-bas il est très gentil
(0.6)
30 ALI oui mais c'est fait loin hein quand même pour venir
31 BEN pardon
32 ALI ça fait loin
33 BEN non ça fait pas loin
34 ALI en bus
35 BEN moi j'étais en l'aise hein
(0.9)
36 ALI ah oui
37 BEN oui moi j'étais trop (en_à) l'aise là-bas
(1.7)
38 OBS tu aurais préféré rester là-bas
39 BEN oui moi je euh parce que euh c'est °c'est° °c'est° obligé que tu passes ici pour pouvoir faire ta sortie quoi
40 ComP allongement
41 ComP allongement
42 OBS hm hm
43 BEN c'est pourquoi seulement si on me demandait [de [rester (on_il) (me dit que) va sortir je peux je vais passer ici (non_maintenant) (et) j'allais venir à Saint François hein
44 CLA [c'est propre ça ou pas
45 ALI [nan

46 ComG ALI *mouvement de bras gauche droite*
47 nan mais [là
48 CLA [je la laisse l'eau hein
49 ALI c’est que là-bas ils pouvaient eh dans les hôtels ils sont pas com- ils sont pas complets mais c’est pas bien
50 BEN oui
51 ALI c'est des mineurs
52 OBS x bah oui mais vous êtes [euh
53 BEN [non en fait euh dans les hôtels le problème est °que° tu n’es pas suivi quoi
54 ComP *allongement*
55 ALI oui
56 BEN tout ce que tu fais c’est toi-même tu (dis) tu le [fais
57 ALI [oui
58 OBS [hm hm
59 BEN il y a personne pour °te° pour faire des démarches
60 ComP *allongement*
61 OBS [pour t'aider oui
62 ALI [et je crois que si [il y a oh il y a comment elle s'appelle euh
63 BEN [oui
(0.6)
64 ALI [euh pf
65 BEN [qui
(1.0)
66 Madame x
67 ALI l'autre euh la jeune là
68 BEN PRENOM
69 ALI PRENOM
70 BEN mais PRENOM elle est [elle est non elle est elle s'occupe que de euh documents de euh [séjour passeport
71 ALI [elle est gentille
72 [ah oui
73 d'accord
74 BEN si on veut carte bancaire
75 tu vois en fait euh si si tu as besoin de chercher [stage
76 ComG BEN *compte sur ses doigts*
77 CLA [l'arachide
78 BEN euh tu as tu as tu as un probl- pour les °déplacements° c'est toi-même [hein
79 ComP *allongement*
80 ComG BEN *compte sur ses doigts*
81 ALI [oui en fait c'est c'est [le prob- c'est
82 BEN [et puis ils te donnent rien du tout c'est ça tu dois (prendre_apprendre) [x
83 ComG ALI *ALI frappe dans ses mains*
84 ALI [c’est [pas bien fait en fait ils passent d’abord en hôtel ils sont nombreux tu vois ils devraient d’abord venir dans des structures [où ils sont accompagnés et après partir euh quand ils sont débrouillards euh dans les hôtels
85 CLA [il y en a plus de l'autre
86 OBS [bah oui
87 oui oui
(1.0)
88 bah le problème c'est qu'il y a pas assez de structures donc euh ils sont obligés [d'attendre
89 ALI [non mais peut-être que c'est ça ils sont en train de revoir là [partout en France comme il y a eu euh

des plaintes
90 OBS [il y a des oui oui
91 d'accord

Annexe III-10 : Transcription de l'extrait n°10 « Montluçon »

01 ALI non et en plus il y a des supers musées x [on m'a dit qu'il y a un petit
musée à euh j'ai on a pas réussi à le voir l'année dernière
02 BEN [ouais
03 ALI un petit musée °de° mmh du livre du livre de poche
04 ComP allongement
05 OBS ah ok
06 ALI oui
(0.7)
07 ComG BEN tourne la tête vers la gauche
08 BEN Montluçon est très Montluçon est très x puis [les éducatrices qui sont là-
bas elles sont (gentilles)
09 ALI les
10 et en plus en fait Montluçon ça fait une
(0.6)
11 c'est pas comme Moulins Moulins c'est °des°
12 ComP allongement
13 °des°
14 ComP allongement
15 c'est beau mais Montluçon [c'est
16 CLA [c'est valloné en fait c'est [bien
17 ALI [c'est valloné et c'est des petites rues sinueuses xxx (du bourg) tu vois
18 ComG BEN acquiescement
19 OBS oui oui oui oui
20 CLA c'est chouette
21 ALI des petites rues sinueuses
22 OBS ok
(3.1)
23 BEN Montluçon il y a pas il y a pas il y a pas hôtel hein
24 ComG BEN hoche la tête NON
25 ALI pas d'hôtel
26 BEN quand tu es confirmé directement tu vas appartement hein
27 ALI ah ouais
28 BEN ouais
29 ComG BEN regarde à droite d'ALI
30 à l'hôtel quand tu es à l'hôtel c'est que tu n'es pas encore confirmé
si tant que tu n'as p- euh x à l'hôtel quand tu fais ton évaluation
(0.6)
31 si tu restes sur Montluçon tu vas directement dans un appartement
32 ALI [ah ouais
33 OBS [du coup c'est un appartement où tu es [tout seul ou tu es avec d'autres jeunes
34 ALI [oui
35 BEN [oui
36 oui tu es [tout seul
37 ALI [°non°
38 ComP accentué
39 [°tout seul° dans °[l'appart-°
40 ComP accentué
41 ComP accentué
42 OBS [tout seul
43 BEN [oui

```
44              oui
45 ALI          mais quand [tu es
46 BEN                     [il y a des appart- [il y a des non
47 ComG ALI     s'approche de BEN et lève un doigt
48 ComG BEN     place sa paume face à ALI
49 ALI                                         [pas quand tu es °mineur°
50 BEN          °oui° tu es mineur [oui Montluçon c'est comme ça
51 ComP         accentué
52 ALI                             [t'es tout seul dans l'appart-
53 ComG BEN     regard
54 ComP         aspiration ALI
55 BEN          les éducatrices est là pour te pour te pour te accompagner dans
tes
                démarches
56 ComG BEN     secoue sa main en formant un cercle
57              et puis il y a des gens les a- les appartements c'est comme par
exemple
                euh tu as tu as la la cuisine qui est là vous vous croisez dans
la cuisine
58 ComG BEN     tourne la tête vers la gauche
59 ComG BEN     regard plaques > ALI > plaques
60 ComG BEN     tourne la tête vers la gauche + pointage avec la main et le bras
en arc de
                cercle
61 ComG BEN     jette sa main ouverte et plate en avant puis refait avec main
ouverte en
                « prise »
62              chacun est dans sa chacun a sa chambre quoi
63 ALI          x la chambre
                     (0.6)
64 BEN          vous pouvez euh on peut prendre une euh un appartement de quatre
personnes
                [cha- euh oui
65 ComG BEN     pointe différents endroits avec sa main
66 ALI          [ah oui il y a un appart vous êtes à plusieurs
67 BEN          il y a quatre personnes qui est là mais [il y a une seule cuisine
68 ALI                                                 [d'accord
69              et après derrière le °soir° vous êtes °tous seuls°
70 ComP                                accentué
71 ComP                           accentué
72 BEN          °oui°
73 ComP          accentué
                     (0.9)
74              il y a télé il y a tout qui est là dans le salon
75 ComG BEN     secoue sa main
76 OBS          ok
77 BEN          ça x (ça amuse bien)
78 CLA          8rire8
79 ComG ALI     touche un bras de BEN avec le dos de sa main
80 BEN          là là [là-bas (j'étais)
81 OBS          8rire8
82 ALI                [tu étais °bien° à Montluçon
83 ComP                 accentué
84 BEN          ouais Montluçon c'est c'est c'est
```

Annexe III-11 : Transcription de l'extrait n°11 « Ils doivent aller »

01 OBS toi tu te sens bien ici
(0.8)
02 BEN moi [CHRS non
03 OBS [oui
04 oui
05 BEN CHRS est
06 comP 8tchip8
07 OBS oui [c'est sûr que por par rapport à Montluçon euh
08 BEN [moi je préférais x je préfèrerais rester à l'hôtel que CHRS
(1.0)
09 OBS [et
10 BEN [depuis que je suis arrivé à CHRS j'ai j'ai euh j'ai je me suis jamais entendu avec les les éduc- qui sont ici parce qu'ils sont pas
11 OBS avec qui ça
12 BEN les (indic-_éduc-) quoi
13 OBS [les éduc-
14 BEN [xxx oui parce que à Montluçon les éducs qui sont là-bas j'ai j'ai (oui)
15 OBS oui
16 BEN ça se passait très bien mais [ici
17 OBS [oui c'est ce que tu m'avais dit déjà
18 BEN ils sont pas
(0.6)
19 comP 8tchip8
(0.8)
20 en un mot je peux dire que
(0.8)
21 ils dé- dé- dé- dé- ils doit aller apprendre le travail encore quoi sérieux
(1.6)
22 ils doit aller apprendre le travail encore
(0.5)
23 parce que quand t'es (un_une) éduc tu dois tu dois tu dois mettre ton ta personnalité à côté quoi
24 OBS hm hm
(0.9)
25 BEN te mettre au boulot quoi
(5.2)
26 OBS et ceux de FJT c'est pareil ou pas
(0.5)
27 BEN je suis pas encore arrivé là-bas je (peux) c'est ce que je disais à il y a une là-bas hier x changé c'est ce que je la disais j'ai dit je suis pas encore arrivé chez vous je peux pas vous dire je peux pas définir [mais je vous dis ce ce que ce que je vis ici
28 OBS [oui
29 BEN je préférais rester à l'hôtel parce que je me débrouillais seul je m'en sortais très bien que quand je suis arrivé à CHRS
(0.6)
30 parce que les c'est les gens ils bougent pas
(0.6)
31 (ces jours) qui bougent qui f- xxx ils font rien de bon
(0.7)
32 moi je l'ai toujours dit ça
(2.7)
33 x

(2.5)
34 OBS ça t'as pas ai- du tout aidé euh par exemple pour
35 BEN non CHRS ça a été [ça ét- (ché)
36 OBS [pour tout l'administratif [toutes les
[trucs en rapport avec l'école et [tout ça non
37 BEN [je f-
38 [non non j'ai
39 [en fait
40 moi j'étais déjà j'étais déjà en CAP déjà
41 OBS oui
42 BEN étant en à l'hôtel
(0.7)
43 j'ai [mes mes mes mes premiers stages
44 OBS [et tu avais trouvé tout seul
(0.6)
45 BEN en m- mes premiers c'est moi je les chercher
46 OBS ok
(0.8)
47 BEN on m'a dit quand tu iras x quand tu arrives à CHRS il y
a des personnes pour te aider [dans les démarches dans les trucs
48 OBS [oui
49 BEN mais quand je suis arrivé j'ai j'ai
(0.7)
50 x c'est moi j'ai fait tous (mes_les) démarches toujours hein
(1.0)
51 même mes stages c'est c'est moi c'est moi j'ai cherch- j'ai souvent
j'ai pa- j'ai pars à mission locale
(0.9)
52 (et pourtant) nous on nous fait croire que il y a des gens ici
spécialement pour ça
(3.0)
53 mais (je) faut jamais compter sur quelqu'un quoi (oui) c'est ça
(mon_le) problème
(4.5)
54 (parce que) la dame de FJT elle me disait hier que non que ce
sera pas même chose mais moi je suis pas encore arrivé à FJT
55 OBS oui tu verras [quand tu seras là-bas
56 BEN [mais je vais je vais jamais dire que non c'est vous
êtes là je vais m'asseoir croiser les bras dire non vous allez faire
les choses
(1.3)
57 vous c'est votre travail vous êtes là frère moi c'est ma vie je
cherche ça fait deux choses ça fait deux il y a deux il y a deux
idées différentes x là quoi
(8.9)
58 non moi mes les éducs de Montluçon c'est je peux pas je peux jamais
les oublier
59 OBS [hm hm
60 BEN [x même la semaine dernière ils étaient là avec moi c'est les gens
qui sont s- qui ont ils s- ils ils connaissent leur travail quoi
(7.1)
61 mais tu as c'est la décision du juge quoi si juge te as décidé que
tu quittes dans un coin tu quittes hein
(1.3)
62 moi
(0.6)
63 xxx
(0.8)
64 même ici il y a des personnes qui sont au conseil départemental là-

bas ils sont très gentils ils sont ils sont ils ils bougent beaucoup aussi
(0.5)
65 mais
(1.9)
66 le groupe que j'ai j'ai moi je je l'ai dit devant eux hein le groupe que je suis venu trouver ici PRENOM1 PRENOM2 PRENOM3 x je l'ai toujours dit je x vous ne bougez pas hein franchement
(1.0)
67 pensez pas que vous êtes euh un éducatrice hein
(12.0)
68 OBS ça doit pas trop leur plaire quand tu leur dis
69 BEN pardon
70 CLA 8rire8
71 OBS ça doit pas trop leur plaire quand tu leur dis
72 BEN mais moi je leur dis toujours hein (là) c'est pourquoi c'est on tombe jamais d'accord
73 OBS oui
74 BEN on tombe jamais d'accord
(0.5)
75 OBS non je pense que tu as raison de dire ce que tu penses
76 BEN oui
77 CLA hm
78 OBS mais je suis curieuse de savoir comment est-ce que eux ils réagissent
79 BEN oui mais c'est x
(0.7)
80 c'est ce que je l'ai toujours
(0.7)
81 moi
(1.0)
82 je suis [quelqu'un je suis quelqu'un (dans)
83 CLA [après (je dois dire_j'avoue que)
(0.8)
84 BEN x tout ce que je vais dire derrière toi c'est devant toi j'ai j'ai
(0.9)
85 je l'ai x parce que c'est pas la peine de xxx de dire quelqu'un chose derrière quelqu'un mais de pas le dire devant lui quoi
86 OBS oui
(0.8)
87 BEN oui vraiment moi je xxx
(1.3)
88 pour cuisine c'est pas (bien)
(2.0)
89 tu n'es pas content de quelqu'un tu le dis avec lui parce que pour rigoler non
(0.7)
90 tu n'es pas content de quelqu'un dis le
(5.0)
91 jamais semblant de rigoler avec la personne ça c'est de l'hypocrisie

Annexe III-12 : Transcription de l'extrait n°12 « Les Départs »

001 OBS toi ça fait combien de temps que tu es à *CHRS*
(0.6)
002 YAH
003 YAH moi
004 OBS oui
005 YAH ça °fait° s-
006 ComP allongement
007 depuis octobre
(1.1)
008 OBS pas avant
(0.7)
009 juste octobre
010 YAH oui
011 OBS ok
(2.5)
012 YAH fait sept mois comme ça (huit mois)
013 ComP autre conversation
014 SAL xxx
015 INLOC2 x
016 OBS pendant le confinement tu étais à l'hôtel
017 ComP autre conversation
018 INLOC2 xxx
019 YAH l'année passée
020 OBS oui le premier [confinement
021 YAH [oui oui
022 ComP autre conversation
023 SAL xxx
024 OBS ok
025 ComP autre conversation
026 SAL xxx
027 INLOC2 xxx
028 DJI et moi là cinq mois (qui part là)
029 ComP autre conversation
030 SAL xxx
031 OBS toi ça fait cinq mois
032 ComP autre conversation
033 SAL 8rire8
034 DJI non ça euh quin- le quinze mai je vais gagner cinq mois
035 OBS attends quoi
036 DJI le quinze mai
037 OBS le quinze mai ça fera cinq mois
038 DJI oui [ici à CHRS
039 OBS [ok
040 donc là ça fait quatre mois du coup vu qu'on est le vingt avril
041 ComP autre conversation
042 INLOC2 xxx
043 DJI 8rire8
044 OBS 8rire8
045 ComP autre conversation
046 INLOC3 xxx
047 DJI mais ça f- depuis que PRENOM1 c'est parti personne n'est parti x
pas bougé
048 ComP autre conversation
049 INLOC3 xxx
050 OBS °euh° bah oui mais PRENOM1 il est parti il y °a° deux semaines
051 ComP allongement

052 ComP *allongement*
053 ComP *autre conversation*
054 INLOC3 *xxx*
055 ComP *autre conversation*
056 INLOC3 *xxx*
057 INLOC2 *xxx*
058 YAH non
059 DJI non il ça fait presque un mois
060 OBS ça fait presque un mois déjà
061 YAH ça fait un mois même
062 ComP *autre conversation*
063 INLOC3 *x*
064 DJI ça fait un mois
065 ComP *autre conversation*
066 INLOC3 *x*
067 parce qu'il est parti je sais pas c'est dix mars
068 ComP *autre conversation*
069 SAL *xxx*
070 onze mars comme ça
071 ComP *autre conversation*
072 INLOC2 *x*
073 SAL *xxx*
074 OBS ok
075 ComP *autre conversation*
076 INLOC2 *xxx*
077 INLOC3 *xxx*
078 INLOC2 *xxx*
079 INLOC2 *xxx*
080 INLOC3 *xxx*
081 DJI d'habitude chaque semaine une personne part
082 ComP *autre conversation*
083 INLOC2 *xxx*
084 INLOC2 *xxx*
085 INLOC4 *xxx*
086 INLOC4 *xxx*
087 OBS mais si vous partez vous me voyez plus alors il faut rester ici
088 ComP *autre conversation*
089 INLOC2 *xxx*
090 DJI tu vas pas aller là-bas
091 ComP *autre conversation*
092 INLOC2 *xxx*
093 OBS mais si je peux aller là-bas
094 AMA on va venir le mercredi comme ça
095 DJI oui le mercredi
096 OBS oui je vais venir
(0.7)
097 tu as mon numéro maintenant tu m'invites
098 ComP *autre conversation*
099 INLOC4 *xxx*
100 AMA bah oui
101 OBS je viendrai te voir à FJT des fois
102 AMA xxx
103 ComP *autre conversation*
104 INLOC4 *xxx*
105 DJI tu vas cuisiner pour nous on va aller manger
106 ComP *autre conversation*
107 INLOC3 *xxx*
108 AMA hein
109 DJI tu vas cuisiner pour nous

110 AMA moi oui [moi je cuisine
111 OBS [c'est vrai que tu vas partir sans jamais avoir [cuisiné quand même hein
112 DJI [8rire8
113 YAH [8rire8
114 ComP autre conversation
115 INLOC5 xxx
116 lui il cuisine jamais
117 AMA j'ai cuisiné l'autre fois demande là-bas
118 ComP autre conversation
119 INLOC3 xxx
120 INLOC4 xxx
121 INLOC2 xxx
122 OBS [moi j'ai regardé
123 DJI [8rire8
124 ComP autre conversation
125 INLOC5 xxx
126 INLOC5 [xxx
127 OBS [j'ai regardé mes vidéos
128 AMA oui
129 OBS et sur une vidéo on te [vois cuisiner un [truc
130 ComP autre conversation
131 INLOC5 [xxx
132 INLOC2 [xxx
133 on te vois juste couper [une [carotte
134 DJI [8rire8
135 ComP autre conversation
136 INLOC4 [xxx
137 INLOC4 xxx
138 OBS et [après tu [regardes PRENOM2 et tu dis ça y est j'ai cuisiné et PRENOM2 elle te dis non tu as juste fait [ça c'est tout
139 ComP autre conversation
140 INLOC5 [xxx
141 INLOC4 [xxx
142 YAH [8rire8
143 DJI [8rire8
144 OBS 8rire8 même sur la vidéo j'ai la preuve que tu as pas cuisiné
145 AMA 8rire8
(0.6)
146 c'est ça seulement
147 OBS c'est ça seulement
148 AMA ah oui
(0.6)
149 pourtant j'ai cuisiné ici [plusieurs ou bien DJI
150 OBS [oui
151 DJI oui
(0.6)
152 AMA tu as tu tu as confiance en moi quand même
153 OBS nan mais je sais je sais je t'ai vu cuisiner
154 AMA voilà
155 OBS mais °moins° que d'autres quand même
156 ComP accentué
157 AMA bah euh moins [moins
158 OBS [mais plus que d'autres aussi
159 AMA plus que plus que [plus plus
160 OBS [il y en a il y en a par ici
161 AMA 8rire8
162 OBS [on les a pas vu beaucoup cuisiner
163 DJI [8rire8

164 INLOC5 hein
165 AMA non c'est pas toi xxx
166 YAH comme SAL
167 ComP autre conversation
168 INLOC5 xxx
169 DJI [8rire8
170 OBS [par exemple
171 YAH par exemple
172 OBS YAH
173 DJI 8rire8
174 SAL qui moi j'ai cuisiné x
175 YAH oh
176 DJI [8rire8
177 OBS [8rire8
178 YAH je cuisine beaucoup 8rire8
179 OBS 8rire8
(0.9)
180 DJI 8rire8

Annexe III-13 : Transcription de l'extrait n°13 « Prier »

01 ALI SEK ça fait combien de ça fait un mois qu'il priait pour venir en bas et il est descendu aujourd'hui
02 OBS 8rire8
03 ALI hein SEK
04 SEK hein
05 ALI hein ça fait combien de- [combien de temps que tu priais [pour venir en bas
06 ComP autre conversation
07 YOU [xxx
08 YOU [xxx
(1.1)
09 ALI ça y est depuis aujourd'hui hein
10 SEK [non [je priais
11 ALI [(il avait que sa chambre) xxx
12 ComP autre conversation
13 YOU [xxx
14 SEK non je priais pas pour venir en bas hein c'est ce qu'on m'avait fait c'est ça que j'ai énervé (avec les) les (entrées) en bas et en haut c'est pareil hein
(0.6)
15 OBS alors c'était quoi la diffé- le problème c'était quoi du coup
(0.6)
16 SEK hein
17 OBS c'était quoi le problème
18 SEK ils ont fait descendu des personnes que j'ai venu devant
19 OBS [ah tu voulais rester avec certaines personnes
20 ALI [xxx
21 SEK [c'est là que j'ai dit eux [c'est injuste non je les dis juste je les dis juste que c'est (injuste) xxx c'est (juste ça)
22 ALI [non (j'ai dit)
23 [non non parce qu'en fait ils ont fait descendre des personnes qui sont arrivées après lui
24 ComP autre conversation
25 YOU il faut l'eau là
26 OBS ah c'est d'accord tu es descendu x [plus tard que d'autres
27 ComP autre conversation
28 YOU [xxx
29 SEK oui [parce que ils
30 OBS [et tu aurais dû passer en premier c'est [ça
31 SEK [oui
32 OBS d'accord
33 SEK parce que les personnes que j'ai venu devant ils sont passés devant moi donc
34 OBS oui ok je [vois
35 SEK [ils sont venus juste passé moi et ils ont x

Annexe III-14 : Transcription de l'extrait n°14 « La Décision »

01 OBS ils te manquent des fois
(0.7)
02 BEN oui c'est normal
03 OBS oui
(3.8)
04 OBS ça doit pas être facile hein moi je sais pas si je pourrais [partir si longtemps comme ça
05 CLA [ouais c'est ouais franchement euh pff
(1.0)
06 ouais
07 BEN (pense) il y a des il y a des jours pour ça quoi comme euh le jour de la fête de l'Aïd que la fête de ramadan
08 OBS [oui
09 CLA [oui toutes [les fêtes
10 BEN [x vous êtes en vous êtes en famille [toujours
11 OBS [bah oui
12 CLA bah [oui
13 BEN [quand
(0.7)
14 tu te retrouves seul
(0.5)
15 CLA bah oui
16 BEN c'est un peu compliqué x c'est une décision hein
(1.3)
17 la décision tu as tu la déjà prise tu dois l'assumer
18 OBS est ce que tu regrettes des fois
19 BEN non pas [p- pourquoi parce que y a
20 OBS [hm hm
21 BEN t'es euh tu peux pas prendre une décision puis arrivé au bout du euh tout ce que euh moi j'ai toujours dit ça quand les gens me parlent de regret je dis non parce que ce que (je fais_j'ai fait) sur la route et puis avant d'y être d'être ici
(0.7)
22 je je n'ai pas le (temps_droit) de regretter
23 OBS hm hm
24 BEN parce que il y a plein de personnes qui sont restées sur le désert il y a plein de personnes qui sont restées dans l'eau devant moi
(0.7)
25 si Dieu m'a permis et si (ici) aujourd'hui c'est pas une (fois_foi) c'est pas une bonne intelligence
(0.6)
26 c'est c'est une chance quoi
27 OBS ok
28 BEN voilà c'est de
(0.6)
29 CLA franchement [euh
30 BEN [de se de mettre au boulot pour relever [tous les autres défis qui sont devant toi
31 ComP autre conversation
32 CLA [tu veux quoi
33 tu quoi
34 OBS pourquoi t'as dit j'ai pas compris
35 ComP autre conversation
36 CLA qu'est-ce [tu veux
37 BEN [j'ai dit c'est de se de se remettre [au boulot pour re

relever les to- défis qui [sont devant toi quoi
38 ComP *autre conversation*
39 CLA *[de la brioche*
40 *[là il y a de la brioche*
41 OBS oui
42 BEN parce ce que t'as fait c'est le plus difficile hein
(0.7)
43 le traversée du désert avait venir euh après venir traverser la Lybie a entre étant étant en guerre traverse Lybie encore
(0.7)
44 c'est pas c'était pas c'est le plus diffic- c'est le x quand je vois les autres qui dit que non c'est compliqué il y a pas boulot il y a pas xxx frère
(0.7)
45 tu as traversé quelque chose qui est plus difficile que ça hein
(1.0)
46 faut t'attendre à tout
(1.8)
47 en Libye c'était euh en Libye c'était très difficile mais tu as pu surmonter
(0.7)
48 traverser le traverser le désert traverser l'océan pour entrer
(1.2)
49 c'est le plus difficile ça
(0.5)
50 ici maintenant
(2.8)
51 OBS maintenant tu es tranquille presque
52 BEN c'est dans toi de de te mettre au boulot maintenant
53 OBS oui
(0.8)
54 BEN bouger encore plus
(3.9)
55 pas de regret
56 OBS ok
57 BEN normalement
(1.1)
58 OBS et est-ce que un jour tu voudras retourner en Côte d'Ivoire ou est-ce que le plan c'est de rester en France
59 BEN oui mais
(0.6)
60 ComP *autre conversation*
61 CLA *[xxx*
62 BEN [les vacances c'est normal les vacances oui
63 OBS pour les vacances
64 BEN oui
65 OBS ok mais tu voudras faire toute ta vie travailler toute ta vie [en France
66 BEN [normalement
(1.0)
67 OBS ok
(1.6)
68 BEN ça va dépendre ça va dépendre des car- [des car- des carrières que tu vas mener aussi hein
69 OBS [oui après ça ça pas ch- ça peut [changer bien sûr
70 ComP *autre conversation*
71 CLA *[qu'est-ce tu veux*
72 BEN voilà on va dépendre

73 ComP *autre conversation*
74 CLA *xxx là*
(0.8)
75 BEN parce que on peut pas dire aujourd'hui oui je je suis là (pour toi) mais demain on sait pas c'est quoi
76 OBS bien sûr
(0.7)
77 BEN la vie nous réserve hein
(6.6)
78 on dit l'homme propose Dieu dispose
(1.1)
79 j'ai décidé (quelque chose mais)

Annexe III-15 : Transcription de l'extrait n°15 « Là-bas c'est VIP »

01 ALI DJI
02 ABD il y a pas tant
03 DJI oui
04 ALI elle a dit qu'elle te prendrait °dans° un mois
05 ComP allongement
(0.5)
06 DJI si je suis là
07 ALI [oh
08 DJI [je [serai à °FJT° °bientôt°
09 MAR [xxx
10 ComP accentué
11 ComP accentué + allongement
(1.5)
12 MAM-B hein
13 DJI oui [là-bas (à) FJT
14 ALI [x
15 ComG DJI claquement de mains
16 OUS x
17 DJI c'est VIP
18 OBS [8rire8
19 DJI [il y a pas si tu viens pas à vingt heures seulement sécurité clinglingling tu es où
(0.8)
20 ComP autre conversation
21 INLOC non eh [on est en train de préparer non
22 DJI [même °vingt heures°
23 ComP accentué
24 couvre-feu c'est vingt-et-une heures même si tu [vingt heures seulement il t'appelle tu es où tu es où
25 INLOC [xxx
(1.3)
26 DJI eh [eh eh [(repose)
27 ABD [xxx
28 ALI [oh DJI
29 INLOC xxx

Annexe III-16 : Transcription de l'extrait n°16 « Produit à vitres »

001 DJI °Mamie°
002 ComP accentué
003 ComP langue autre + autre conversation
004 BEN xxx
005 DJI °bonsoir°
006 ComP accentué
007 ANN bonsoir DJI
008 DJI vous avez pris quelque [chose
009 ComP autre conversation
010 MOH [voilà x [le piment là
011 ANN [oui j'ai pris ta clé
012 DJI non
013 ALI c'est °moi° qui a pris la clé
014 ComP accentué
015 DJI non [c'est pas la clé
016 ANN [non j'ai pris le produit [la semaine dernière
017 DJI [voilà
018 le produit moi et PRENOM au- [j'allais ramener ça je vais vous le donner votre bouteille mais [le produit vous avez [ramené ça
019 ComP autre conversation
020 MOH [il y a (des_du) piment là tu veux piment
021 SAL [hein
022 ANN [non mais non euh ah [x
023 SAL [8rire8
024 DJI [le produit
(0.8)
025 ANN ah bah le produit
026 DJI oui j'en [ai besoin
027 ANN [°et°
028 ComP allongement
(0.9)
029 8rire8 [et attend mais [euh ah x le produit c'est xxx (dans) [x
030 ComP langue autre + autre conversation
031 DAN xxx
032 ALI xxx
033 DJI [oui
034 ComP langue autre + autre conversation
035 BEN [hein
036 DAN xxx
037 BEN xxx
038 DAN xxx
039 DJI [non eh ja- il y avait °rien° dedans lorsque j'ai pris [le produit il y avait °rien° dedans [c'est moi [qui ai mis le [le produit dedans
040 ComP accentué
041 ComP autre conversation
042 MOH [ALI c'est quoi ça
043 ComP accentué
044 ComP autre conversation
045 ALI [hein
046 MOH [c'est quoi ça
047 ANN [oui et [qu'est-ce que c'est que ce produit
048 ComP autre conversation

049 ALI *[bois bois*
c'est de la c'est de la [tomate
050 DJI [c'est °moi° qui ai mis le [produit
051 ComP *accentué*
052 ComP *autre conversation*
053 ALI *[avec du*
concombre bois
054 ANN [oui mais c'était quoi
055 DJI pour pour les vitres
056 ComP *autre conversation*
057 ALI *goûte*
058 CLA *eh [faut faire l'assiette témoin le truc là [ALI*
059 ANN [ah bah je vais t'en donner alors
060 DJI d'accord
061 SAL [x
062 ANN [non parce que eh [tu sais ce que j'ai fait [xxx
063 DAN [tu as oublié
064 ComP *langue autre + autre conversation*
065 BEN *[xxx*
066 DJI [x PRENOM aussi PRENOM
aussi il l'avait pris [il m'a redonné
067 ComP *langue autre + autre conversation*
068 MOH *xxx*
069 ALI *[je suis sourde [moi*
070 DAN *[là c'est bon*
071 ANN [parce que c'est x moi qui m'intéressait
072 DJI ok [l'autre fois quand je rentre vous me donnez
073 ComP *langue autre + autre conversation*
074 BEN *xxx*
075 DAN *[xxx*
076 BEN *xxx*
077 ANN tu sais ce [que j'ai fais
078 ComP *langue autre + autre conversation*
079 DAN *[xxx*
080 BEN *xxx*
081 RAS *[la planche*
082 ANN [je 8rire8 [le produit je l'ai mis [je l'ai xxx sol
083 ComP *langue autre + autre conversation*
084 DAN *[xxx*
085 ComP *langue autre + autre conversation*
086 BEN *[xxx*
087 MOH *[x (mets là)*
088 ANN [pour le sol 8rire8
089 DJI c'était pas [pour le sol 8rire8 c'était pour les vitres
090 ComP *autre conversation*
091 DAN *[eh te fous pas (là_loin) x peut passer*
092 CLA *ça y est c'est bon*
093 DJI 8rire8
094 ComP *autre conversation*
095 DAN *attend [je vais x c'est bon*
096 ANN [euh vendredi [je te le donne je travaille
097 ComP *autre conversation*
098 DAN *[je vais mettre ça à l'eau*
099 DJI vous laissez [dans ma chambre parce [que je suis en stage
100 ComP *autre conversation*
101 DAN *[pour x quoi*
102 ANN [ouais
103 ComP *autre conversation*
104 ALI *x c'est pour [vous*

105 ANN [oui 8rire8 je t'en donnerai vendredi
106 ComP autre conversation
107 ALI eh il y a [(tout_plus que) x
108 DJI [poulet là [c'est xxx
109 ANN [°mais° je [n'oubliez °pas° que vous avez de [°l'argent°
110 ComP accentué + allongement
111 ComP accentué + allongement
112 ComP accentué + allongement
113 ComP autre conversation avec eux
114 BEN [ah les cuisiniers est là faut voir
115 CLA je te remercie
116 DJI [il y a le piment [mets ici
117 ANN [pour °acheter° vos °produits d'entretiens° [et que vous n'avez pas à prendre les °miens°
118 ComP accentué
119 ComP accentué
120 ComP accentué
121 ComP autre conversation
122 DJI [le piment mets ici oh piment pas sauce [piment
123 ANN 8rire8
124 ComP autre conversation
125 ALI [j'ai pas de boite témoin
126 BEN [on °paie° on °paie° les produits [africains on paie les °oeufs° [on vient prendre x [dans notre maison
127 ComP accentué
128 ComP accentué
129 ANN [euh
130 ComP autre conversation
131 MOH xxx
132 DJI [eh s'il te plait
133 MOH [DAN toi tu voulais un piment hein
134 DAN [non moi je mange pas
135 DJI [non
136 BEN [on paie les petits pois on vient prendre [dans notre maison
137 ComP autre conversation
138 MOH [non toi tu veux tout le temps piment
139 ANN bon [euh
140 ComP autre conversation
141 MOH [toi tu as deux piments xxx
142 BEN [ça c'est ça c'est x [ça c'est pas beau

Annexe III-17 : Transcription de l'extrait n°17 « Les Draps »

001 ComG DJI *regarde son téléphone*
002 ISA il faut faire une sauce aussi
003 il faut faire une sauce YOU
004 une sauce pour le poisson
005 ComG ISA *pointage vers gauche*
006 YOU oui on fini ça d'abord ça va pas [prendre long
007 ISA [mais après ça va mettre du temps la sauce avec toi hein
008 ComG ISA *pointage vers YOU*
009 ComG MAH *s'approche de YOU ISA et DJI*
010 YOU ouais ça prend pas du temps ça
011 ComG ISA *regarde vers OBS + lève les yeux au ciel*
012 ComG YOU *montre les plaques de cuisson*
013 ISA ah si si ça prend du temps
014 ComG MAH *tapote le dos de YOU*
015 ComG YOU *montre les plaques de cuisson*
016 YOU on a pas beaucoup de choses
017 ComG ISA *pointage avec main vers plaque de cuisson*
018 ISA mais si on peut là on peut mettre de la sauce là à côté
019 ComG YOU *montre les plaques de cuisson*
020 YOU non soit quelqu'un d'autre fait sauce sinon [ça va ça va ça va se déranger soit ça va euh cramer
021 ISA [oui
022 ComG MAH *recule en appuyant sur son nez + regarde ISA*
023 ComG YOU *montre les plaques de cuisson + regarde ISA*
024 mais non on a rien x ah ouais mais tu es un homme x un homme
025 ComG ISA *geste de la main englobant + tape sur le bras de YOU*
026 ComG ISA *lève puis descend le bras + regarde OBS + lève les yeux au ciel*
027 ComG MAH *tend la main vers ISA*
028 YOU non ça va ça [va juste il est dix-huit heures [il est dix-sept heures
029 ComG MAH *place ses mains l'une dans l'autre*
030 MAH [madame
031 ComG ISA *regarde OBS + lève les yeux au ciel*
032 ComG YOU *regarde ISA*
033 ISA [c'est un homme
034 ComG MAH *regarde + salut OBS*
035 AMA
036 ComG MAH *regarde ISA + s'approche de YOU et ISA*
037 MAH madame euh (ouais) s'appelle comment x
038 ComG MAH *tend le bras vers YOU puis regarde vers couloir*
039 ComG YOU *jettes ses mains devant lui*
040 YOU il s'appelle comment
041 MAH viens vous dire
042 ComG YOU *jette ses mains devant lui (deux fois) + avance vers MAH*
043 YOU madame il s'appelle comment
044 ComG MAH *stoppe YOU avec sa main sur le torse de YOU*
045 OBS [8rire8
046 ISA *[non c'est pas ça qu'il veut*
047 MAH x
048 ComG MAH *place ses mains paumes face à face et fait un mouvement rotatif*
049 lit
050 ComG YOU *approche ses mains puis les écarte rapidement*
051 ComG ISA *regarde YOU et MAH + sourire*
052 YOU lit
053 MAH euh blanc

054 ComG YOU *place ses mains face à face et fait un mouvement rotatif*
055 YOU blanc
056 ComG MAH *écarte ses mains l'une de l'autre*
057 MAH s'appelle comment déjà
058 ComG YOU *place ses mains face à face et fait un mouvement rotatif*
059 ComG MAH *tend le bras vers ISA*
060 YOU il s'appelle [comment x 8rire8
061 MAH [xxx
062 ComG YOU *avance vers MAH*
063 ComG MAH *attrape les mains de YOU*
064 ComG ISA *regarde OBS + sourire*
065 ComG MAH *tend le bras vers ISA puis touche torse de YOU*
066 YOU quoi quoi
067 ComG MAH *place ses mains face à face à l'horizontal puis les écarte rapidement*
068 MAH lit
069 ComG YOU *penche la tente vers MAH*
070 lit dormir
071 ComG MAH *place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille*
072 YOU draps
073 ComG MAH *place ses mains face à face à l'horizontal + pointage vers YOU + acquiesce*
074 MAH après
075 ComG YOU *approche ses mains puis les écarte rapidement*
076 YOU draps
077 MAH x
078 ISA tu veux quoi
079 YOU il il dit lit blanc il s'appelle comment
080 ComG MAH *appuie sur son nez comme s'il coulait*
081 ComG YOU *reproduit geste MAH (trois gestes)*
082 ComG ISA *pointage vers la table*
083 ISA ça
084 YOU lit lit madame
085 ComG YOU *approche ses mains à l'horizontal puis les écarte rapidement*
086 ComG MAH *place ses mains paume contre paume puis les amène sous son oreille (deux fois)*
087 ComG DJI *se retourne et s'approche de ISA MAH et YOU*
088 ComG YOU *place ses mains paume sur paume puis les amène sous son oreille*
089 [lit dormir
090 ISA [les draps
091 ComG MAH *acquiece en regardant YOU + acquiesce en regardant ISA + pointage vers son torse*
092 ComG YOU *approche ses mains à l'horizontal puis les écarte rapidement*
093 une taie
094 DJI 8rire8
095 ISA une taie d'oreiller
096 ComG MAH *indique DEUX avec ses doigts*
097 YOU [il dit lit
098 AMA [c'est bon
099 ComG YOU *approche ses mains à l'horizontal puis les écarte rapidement + place ses mains paume sur paume puis les amène sous son oreille*
100 ComG MAH *appuie sur son nez comme s'il coulait*
101 j'ai cuisiné c'est [bon je peux partir
102 ComG DJI *s'approche de MAH et lui tape le bras*
103 DJI [tu veux quoi
104 ISA hein
105 YOU draps [il veut draps
106 ComG DJI *jette ses mains ouvertes devant lui (trois fois)*

107 AMA [je peux partir
108 DJI xxx
109 MAH x [pas nettoyé
110 ISA [x toi
111 ComG MAH attrape main DJI
112 YOU des draps
113 ComG ISA va jusqu'au couloir + regarde dans le couloir
114 ISA c'est [vrai
115 DJI [tu veux quoi x parle [explique tu veux qu'on donne
116 ComG MAH signe MERCI et avance vers la porte
117 AMA [j'ai travaillé
118 ComG DJI imite un coup de pied à MAH
119 ComG MAH avance vers la porte et quitte la pièce
120 YOU eh 8rire8
121 AMA x j'ai travaillé (ici)
122 ComG YOU lève la main pour saluer
123 ComG DJI attrape la brioche pour la tendre à MAH
124 ISA [xxx
125 DJI [tiens tiens
126 MAH tiens
127 ISA non non ça c'est x
128 DJI il veut des draps
129 AMA c'est [bon je peux partir
130 ISA [oui mais il va demander à PRENOM
131 ComG DJI avance jusqu'à la porte et regarde dans le couloir
132 AMA c'est bon je peux partir
133 ISA tu as rien [foutu encore
134 ComG DJI lève le bras et pointe le fond du couloir (deux fois)
135 DJI [x
136 AMA j'ai travaillé
137 ISA tu as rien foutu
138 AMA c'est c'est c'est
139 ComG DJI lève le bras et pointe le fond du couloir
140 ComG ISA se retourne vers la porte
141 OBS là
142 DJI elle est à côté là
143 ComG DJI regarde MAH > ISA > MAH
144 ComG ISA pointage vers le couloir
145 ISA demande à PRENOM
146 ComG ISA va jusqu'au couloir + pointage vers fond du couloir
147 DJI elle est au bout
148 ComG DJI lève le bras et pointe le fond du couloir
149 ISA xxx PRENOM
150 ComG DJI revient dans la cuisine

Annexe III-18 : Transcription de l'extrait n°18 « Faut chercher un boulot »

01	OBS	est-ce que tu sais ce que tu vas faire après le CAP
02	BEN	euh c- euh CAP
03	OBS	quand tu l'auras fini l'année prochaine tu sais ce que tu voudras faire
04	BEN	oui mais c'est normal faut chercher du faut chercher un boulot maintenant
05	OBS	oui
		(1.6)
06	BEN	parce que les contrats
		(0.5)
07		le contrat normalement le contrat ça se termine avant après les les résultats de l'examen
08	OBS	hm hm
		(1.4)
09	BEN	faut chercher un boulot pour avoir le logement
		(0.7)
10		pouvoir te nourrir pouvoir faire les trucs
11	OBS	bah oui
		(0.5)
12	BEN	tu es obligé d'aller en- tu es obligé de chercher un boulot quoi

Annexe III-19 : Transcription de l'extrait n°19 « Testa Media »

01 OBS et après quand tu es arrivé en Italie ça s'est passé comment
(0.8)
02 BEN moi
03 OBS tu as été euh
(0.5)
04 BEN moi j'ai fait dans x j'ai directement ils m'ont j'ai été dans un centre (d'accueil) puis j'ai commencé le cours testa media
05 OBS ok
(0.6)
06 mais [tu t'es allé
07 BEN [après les après les huit mois après les huit mois j'ai cherché à quitter là-bas directement parce que
(0.6)
08 il y a les parce que j'ai eu mon testa media
(0.7)
09 après quand j'ai eu après avoir validé le testa media
(0.7)
10 on m'a dit d'attendre un an pour pouvoir faire l'éval- euh l'évaluation
11 OBS oui
12 BEN j'ai dit non j'ai dit c'est pas la peine de rester
(0.7)
13 pour étudier encore langue que je sais que x c'est c'est c'est un peu compliqué de
(4.0)
14 ça va dépendre de de toi-même ta vision quoi
15 OBS hm hm [de ce que tu veux faire
16 BEN [si tu décides de rester bah et là-bas t- tu es là-bas tu tu vas c'est vrai tu vas aller [à l'école mais tu n'as aucune [formation quoi
17 CLA [c'était où
18 OBS [en Italie
(0.7)
19 BEN là-bas x formations devant toi
(0.8)
20 tu vas finir étudier la langue
(0.7)
21 c'est tu crois tu vas faire quoi après
(0.5)
22 c'est fini on chercher le boulot encore
(0.9)
23 pas la peine de rester
(0.9)
24 perdre du temps quoi
(1.7)
25 OBS et ce centre tu l'as trouvé comment
26 BEN non mais là-bas tu cherches pas le centre hein quand tu parce que c'est c'est c'est ton pays d'accueil
27 OBS [d'accord
28 BEN [ils sont ils x quand tu descends de
(0.9)
29 du bateau là [parce que tu vois c'est pas c'est pas vous ne pouvez pas rouler le zodiac là jusqu'en Italie c'est les gens qui (vient) vous chercher
30 OBS [ils t'emmènent directement là-bas
31 ok

32 BEN sur l'eau quoi
(0.6)
33 c'est eux qui vont vous départager dans les centres d'accueil
34 OBS d'accord
(1.0)
35 BEN l'Italie c'était si simple l'Italie est différente de ici quoi parce que là-bas c'est
(0.5)
36 c'est la rentrée quoi c'est obligé ils sont obligés de loger les gens
37 OBS hm hm
38 BEN ça va dépendre de combien de x ils ont maintenant si tu veux quitter si tu veux rester
(2.3)
39 seulement ici maintenant quand tu arrives tu dois chercher
(0.8)
40 tu dois faire une évaluation le juge doit te valider
(0.5)
41 tout ça avec les documents x il y a souvent il a tout ça x problèmes après ici quoi
(0.8)
42 en Italie il y a pas ça
(0.9)
43 il y a ça c'est la rentrée

Annexe III-20 : Transcription de l'extrait n°20 « Soutien Scolaire »

01 CLA (moi) le vendredi j'essaierai de mettre en place un truc de soutien scolaire pour les jeunes mais euh
(0.5)
02 euh faut que ce soit bien cadré tu vois
03 OBS oui
(0.5)
04 CLA xxx (c'est loupé l'endroit) et euh je verrai mais ça ce sera à la rentrée ou peut-être au mois d'août je sais pas
(0.7)
05 ou euh
(1.1)
06 faut que ce soit fait là-bas [dans la salle du bas [faut que ce soit tu vois qui
07 OBS [oui
08 [qu'il y ait une espèce de vraie salle de cours euh
09 CLA puis qu'il y ait voilà vraie salle de cours même si je peux trouver des bouquins des choses [nana et puis euh
10 OBS [oui
(0.8)
11 CLA et puis avec des heures bien précises [c'est tout pas comme ça euh
12 OBS [hm
13 CLA là au milieu de tout le monde non le gamin tu peux pas enregistrer quoi
14 OBS xxx oui
15 CLA enfin je sais pas
16 OBS oui oui
(0.7)
17 CLA j'essaierai de mettre ça en place pour le vendredi

Annexe III-21 : Transcription de l'extrait n°21 « Orientation »

01	*ComP*	*autres conversation tout le long de l'extrait*
02	OBS	ah diplôme de français d'accord
03	DJI	il y a aussi d- le DELF aussi
04	OBS	oui [et une fois que tu as ça parce que là tu es toujours en classe euh modal
05	DJI	[x
06	OBS	une fois que tu as ça tu peux changer de classe ou tu restes en classe modal
07	DJI	non parce que cette année est finie
08	OBS	et l'année prochaine
09	DJI	l'année prochaine xxx (change) j'ai envoyé au département
10	OBS	de quoi
11	DJI	je change d'orientation
12	OBS	d'accord tu sais ce que tu vas demander
13	DJI	oui
14	OBS	tu vas demander quoi
15	DJI	carrosserie
16	OBS	carrosserie
17	DJI	oui
18	OBS	ça t'intéresse
19	DJI	oui
20	OBS	tu pourras réparer ma voiture
21	DJI	8rire8
22	OBS	8rire8 et c'est à VILLE
23	DJI	oui il y en a à VILLE mais je sais pas si ils vont accepter parce que c'est un bac pro
24	OBS	parce que c'est un bac pro

Annexe III-22 : Transcription de l'extrait n°22 « L'Examen »

001 DJI moi j'ai un examen à faire même demain
(1.5)
002 OBS tu as quoi à faire demain tu as dit
003 DJI un examen
004 OBS un examen de quoi ah le C
005 DJI CFG
006 OBS c'est quoi CFG
007 DJI Certificat d'Etudes Générales Certificat
008 SEK e- di- les voitures là [conduire les voitures là
009 DJI [de Formation Générale
010 OBS ok
011 ComP autre conversation
012 ALI est-ce tu as mangé [de la salade
013 DJI [ça c'est le trente-et-un
014 ComP autre conversation
015 ALI tu en veux
016 DJI trente-et-un mai aussi ASSR
017 ComP autre conversation
018 ALI faut finir
019 DJI [ASSR [pour la
020 OBS [hm [ça c'est facile
021 ComP autre conversation
022 ALI qui veut [finir
023 DJI [sécurité routière
024 SEK donc [l'examen là que tu dis là c'est quel xxx
025 ComP autre conversation
026 ALI [finir ah il y en a encore
027 INLOC il y en [a beaucoup là
028 DJI [il y en a et c'est pas [fini d'abord
029 ALI [oh vous me fatiguez
030 SEK mais comment on peut [manger ça là
031 DJI [mais
032 ALI [full (pas cool)
033 SEK [ça c'est lui qui qui qui 8rire8 gratte ça [là
034 OBS [c'est vrai que on est un peu full quand même hein [8rire8
035 DJI 8rire8
036 DJI SOU salade non
037 SOU non
038 DJI faut manger c'est bon pour lo- pour la santé
039 SOU qui a dit ça
040 DJI il faut manger un peu c'est bon pour la santé
(1.0)
041 SEK c'est toi seul qui fait cet examen
042 ComP langue autre
043 YAS xxx
044 DJI non
045 ComP autre conversation
046 SAY j'ai trop canné hein
047 DJI notre classe tout va faire avec d'autres personnes aussi ils vont venir
048 ComP autre conversation
049 YAS xxx
050 SEK x je pense que cet examen moi j'ai [pas fait ça hein
051 ComP autre conversation
052 YAS [tiens DJI
053 DJI hm

054 ComP *langue autre*
055 YAS *[xxx*
056 SEK [j'ai pas fait cet examen là que tu parles là DJI
(0.5)
057 DJI
058 ComP *langue autre*
059 DJI *xxx*
060 SEK je l'ai pas fait wallah je l'ai pas fait
061 YAS [xxx
062 DJI [eh ne t'inquiète pas tu vas faire
(0.7)
063 SEK ah [oui l'année prochaine oui peut-être
064 DJI [peut-être l'année [prochaine
065 YAS [xxx
066 SEK eh
(1.1)
067 DJI tu vas faire les autres qui PRENOM1 tu connais là il était à VILLE ils ont fait cette année là [(vous allez) faire [mais si tu fais deuxième année et si tu fais première année et si tu fais MODAL les six heures c'est un c'est un peu différent
068 SEK ah
069 [ok c'est le truc que ils faisaient
070 [là-bas là ok
071 ah oui
(3.0)
072 DJI PRENOM2 eux tous ils ont [ils sont allés faire cette année là
073 SEK [oui ils ont fait oui [oui
074 DJI [dans notre lycée
(1.0)
075 SEK moi j'ai fait ça
(0.6)
076 tu parles de ça
(0.6)
077 DJI CFG
(0.6)
078 SEK x au moment où on est venus moi les
(0.8)
079 les trucs là que tu [dis là
080 DJI [tu étais avec euh PRENOM2
081 SEK non non c'est pas PRENOM2 PRENOM2 ce que je dis là c'était moi PRENOM3 (le tout là) [là où tu là où tu pars là chaque fois là
082 DJI [comment ça s'appelle
(1.5)
083 SEK ah comment il s'appe- PRENOM4
084 DJI PRENOM4
085 SEK oui l'autre jour là nous tous on était là-bas les
(1.0)
086 DJI [DELF brevet
087 SEK [les
(0.5)
088 ce que vous d- ce vous avez pas fait un examen l'autre fois vous tous là
(0.6)
089 SAY [ça c'est [DELF
090 SEK [vous aussi
091 DJI [DELF
092 SAY [DELF A

093 SEK [peut-être c'est DELF oui peut-être c'est DELF ça
094 DJI [DELF
(0.6)
095 A1 tu as fait ou bien A2
096 SEK ah je 2
(1.8)
097 DJI parce que nous c'est A2 eux ils ont fait A1
098 SEK moi j'ai fait A2 moi
(1.5)
099 euh nous les x là oui c'était ça c'était ça que je parlais là
100 DJI PRENOM4 lui [il a fait brevet non parce qu'il a fait collège donc je pense qu'il a fait brevet
101 SEK [moi (je l'ai_j'avais) fait déjà
(0.5)
102 DJI PRENOM5 aussi
103 SEK non non PRENOM4 il n'était pas là-bas
104 DJI PRENOM6 PRENOM5 il a fait cette année
105 SEK non bien sûr PRENOM4 il était là-bas l'autre jour là moi PRENOM4 SURNOM1
(0.6)
106 non non non non SURNOM1 SURNOM1 il l'a fait xxx
107 DJI je pense que si tu pars au collè- au collège là tu vas pas faire ça
108 SEK PRENOM3 [c'est PRENOM3
109 DJI [DELF A
110 c'est propre
(0.7)
111 SEK PRENOM3 aussi il était là-bas à on était beaucoup hein
112 ComP langue autre
113 DJI xxx
(0.7)
114 ComP langue autre
115 SAY xxx
116 DJI xxx
117 SEK dans votre école là c'est là-bas que (je vous l'a fait)

Annexe III-23 : Transcription de l'extrait n°23 « Quatre heures »

001 OBS ça va toi
002 ComP autre conversation
003 INLOC1 xxx
004 DJI oui
005 OBS c'est quoi [c'est le ramadan qui te [fatigue comme ça
006 ComP autre conversation
007 INLOC1 [xxx
008 DJI [non
009 OBS non
010 ComP autre conversation
011 INLOC2 xxx
012 OBS tu es plus calme que d'habitude
013 DJI 8rire8
(3.9)
014 ComP autre conversation
015 INLOC1 [xxx
016 OBS [vous faites quoi en ce moment c'est les vacances
017 YAH non
018 ComP autre conversation
019 INLOC1 xxx
020 OBS [toi c'est
021 DJI [hein
022 OBS en ce moment c'est quoi c'est les vacances
023 DJI oui
024 OBS toi aussi
025 ComP autre conversation
026 INLOC1 xxx
027 YAH moi non
028 OBS non
029 DJI semaine prochaine c'est
(0.8)
030 les cours
(0.9)
031 mais c'est une semaine cours en ligne (après)
(0.5)
032 OBS c'est une semaine quoi
(0.5)
033 DJI cours en ligne
034 OBS ah vous êtes vous êtes en distanciel aussi
035 DJI oui
(1.4)
036 OBS mais ça tu ch- tu fais comment tu as un ordinateur avec une
037 DJI non
(0.7)
038 OBS et comment tu fais alors
039 DJI je sais pas là
(0.9)
040 j'attends si elle envoie peut-être elle a envoi- va envoyer [chez PRENOM peut-être
041 ComP autre conversation
042 INLOC2 [xxx [xxx
043 OBS [ok vous avez pas [du tout de
044 ComP autre conversation
045 INLOC2 [xxx
046 OBS [cours en visio

047 ComP *autre conversation*
048 INLOC2 *[xxx*
049 DJI on en a pas fait d'abord
050 OBS non
051 ComP *autre conversation*
052 INLOC1 *xxx*
053 OBS oui
054 ComP *autre conversation*
055 INLOC1 *xxx*
056 OBS toi tu fais quoi en ce moment CFA ou stage
057 YAH travail
058 OBS travail
(0.9)
059 tu te lèves [à quelle heure
060 YAH [tous les jours quatre heures
061 OBS quatre heures
062 YAH oui 8rire8
063 OBS oh
064 YAH 8rire8
065 DJI 8rire8
066 OBS jusqu'à quelle heure
(0.6)
067 YAH c'est parfois douze heures
068 OBS [oui
069 YAH [quarante-cinq comme ça
(1.8)
070 OBS et après tu fais la sieste
071 YAH après je
(1.0)
072 YAH je rentre
073 OBS après tu rentres
074 YAH oui
075 OBS et quand tu rentres tu fais la sieste
(1.0)
076 YAH hm non
077 OBS non
078 YAH 8rire8
079 OBS oh tu restes debout de quatre heures jusqu'à vingt-deux heures
(0.8)
080 YAH jusqu'à zéro heure même
081 OBS jusqu'à zéro heure
082 YAH oui
083 DJI 8rire8
084 OBS c'est quoi zéro heure c'est minuit
085 ComP *autre conversation*
086 INLOC2 *x*
087 YAH minuit alors 8rire8
088 OBS 8rire8
(0.6)
089 pourquoi minuit tu es pas fatigué
(0.5)
090 YAH parce que euh
(1.4)
091 ComP *autre conversation*
092 INLOC2 *x*
093 YAH l'heure de l- euh de manger c'est à
094 ComP *autre conversation*
095 INLOC3 *x*
096 YAH vingt-et-une heures comme ça

097 ComP *autre conversation*
098 INLOC1 *xxx*
099 OBS oui
100 YAH donc on va prier aussi
101 OBS oui
102 ComP *autre conversation*
103 INLOC3 *xxx*
104 YAH on va manger ensemble [on va faire partout tout tour tourner partout là
105 OBS [oui
106 YAH avant que j'ai fini ça de (tourner) c'est minuit
(0.8)
107 OBS donc tu dors juste quatre heures toutes les nuits [et ça te suffit
108 YAH [oui oui
(1.2)
109 hier j'ai dormi [euh
110 ComP *autre conversation*
111 INLOC1 *[xxx*
(0.5)
112 YAH à quatorze heures
113 OBS oui ah tu as fait une sieste
114 ComP *autre conversation*
115 INLOC2 *[xxx*
116 YAH [oui hier aujourd'hui non
117 OBS ok
(0.5)
118 YAH lorsque j'ai rentré j'ai sorti s- pour aller promener aussi
119 OBS 8rire8
(0.7)
120 xxx
121 YAH non
122 OBS non
(3.4)
123 tu vas où quand tu te promènes
(1.8)
124 YAH j'ai parti au centre-ville après j'ai monté au
(0.8)
125 au cathédrale là
126 OBS ok
(0.9)
127 YAH on est restés là-bas avec mon ami et après on est rentrés ensemble
128 OBS d'accord

Annexe IV : Fiches recettes

Allocos

Les allocos sont des tranches de bananes plantins frites. Elles peuvent être dégusté en apéritif ou en tant qu'accompagnement. À Saint-François, elles accompagnent, avec de l'attiéké, un poisson frit.

Ingrédients

- ◊ Bananes plantin
- ◊ Huile de friture ou huile d'arachide

Préparation

1. Éplucher les bananes plantins.
2. Couper les bananes en tranches régulières de maximum 2cm d'épaisseur.
3. Faire chauffer l'huile à feu fort dans une poêle.
4. Lorsque l'huile est bien chaude, baisser à feu moyen et y plonger les tranches de banane plantin.
5. Remuer doucement pour veiller à ce que les tranches n'adhèrent pas à la poêle.
6. Faire cuire pendant une dizaine de minute, en retournant les tranches à mi-cuisson.
7. Une fois cuites, retirer les allocos de la poêle et les ajouter directement dans les assiettes au moment de servir.

Attiéké

L'attiéké est une semoule fabriquée à partir de manioc broyé et partiellement fermenté. Bien qu'il s'agisse traditionnellement d'un accompagnement, les jeunes mentionnent l'attiéké comme le nom du plat constitué de poisson (entier ou coupé en deux) frit et servi avec des allocos. C'est ce plat que nous décrivons ici.

Ingrédients

- ◊ Tilapia (poisson d'eau douce)
- ◊ Attiéké
- ◊ Bananes plantin
- ◊ Huile de friture ou d'arachide
- ◊ Tomates
- ◊ Oignons jaunes
- ◊ Farine

Préparation

Etape 1 : préparation de l'attiéké

1. Mettre de l'eau à chauffer dans un couscoussier.
2. Faire chauffer l'attiéké pendant 3 minutes au four à micro-ondes.
3. Une fois l'eau du couscoussier chaude, placer l'attiéké dans la partie supérieure pour le faire cuire à la vapeur pendant une quinzaine de minutes.
4. Remuer régulièrement pour égrainer l'attiéké et éviter qu'il ne colle.

Etape 2 : préparation du tilapia

1. Ouvrir le tilapia au niveau du ventre et le vider (peut ne pas être nécessaire en fonction de la préparation du poisson avant achat).

2. Couper le tilapia en deux afin de séparer la tête de la queue.
3. Rouler chaque partie du tilapia dans de la farine afin de le recouvrir.
4. Faire chauffer l'huile dans une poêle.
5. Une fois l'huile chaude, placer les moitiés de poisson dans la poêle et faire cuire pendant une vingtaine de minutes, en retournant à mi-cuisson.

Etape 3 : préparation de la sauce

1. Couper les tomates et les oignons en dés.
2. Faire chauffer un peu d'huile dans une poêle, et y faire revenir les oignons et les tomates jusqu'à ce que les oignons soient bien cuits.

Etape 4 : préparation des allocos

Voir la fiche recette des allocos en annexe IV p.xciv.

Etape 5 : préparation des allocos

Servir l'attiéké dans une assiette, puis le recouvrir avec la sauce. Placer ensuite une moitié de tilapia par-dessus, et accompagner de quelques tranches d'allocos.

Foufou (ou Foutou)

Le foufou (ou foutou) est une pâte de farine de manioc ou d'igname, préparée mélangeant la farine à l'eau et en la remuant pour casser les molécules de farine et les transformer en sucre.

Ingrédients

- ◊ Tomates
- ◊ Oignons
- ◊ Concentré de tomate (ou pâte d'arachide)
- ◊ Huile végétale neutre
- ◊ Farine de manioc (ou farine d'igmane)
- ◊ Eau

Préparation

Etape 1 : préparation de la sauce

1. Couper les oignons et les tomates.
2. Faire chauffer l'huile dans une poêle.
3. Lorsque l'huile est chaude, faire revenir les légumes et y ajouter le concentré de tomate.
4. Laisser cuire jusqu'à cuisson totale des oignons.

Etape 2 : préparation de la pâte

1. Faire bouillir de l'eau.
2. Mélanger énergétiquement l'eau et la farine jusqu'à obtenir une pâte gluante et ferme.

Servir la pâte avec un peu de sauce.

Mafe tiga

Le mafé est un plat composé de bœuf mijoté dans de la pâte d'arachide (*tiga* en bambara notamment) avec des légumes, servi avec du riz. C'est l'un des plats les plus connus de la cuisine ouest-africaine.

Ingrédients

- ◊ 500g de bœuf (type bourguignon)
- ◊ ½ citron
- ◊ 200g de pâte d'arachide
- ◊ 4 carottes
- ◊ 4 gombos (optionnels)
- ◊ ¼ de chou blanc
- ◊ 2 oignons jaunes
- ◊ 3 gousses d'ail
- ◊ 4 tomates
- ◊ 50g de concentré de tomate
- ◊ 1 piment antillais
- ◊ Epices (selon vos goûts)
- ◊ Huile végétale neutre
- ◊ 1 bouillon cube
- ◊ Riz

Préparation

1. Couper la viande en morceaux de 3 à 4cm puis les arroser avec le jus du citron et saler.
2. Délayer la pâte d'arachide dans 50cL d'eau tiède.
3. Couper grossièrement le chou et les carottes, émincer les oignons et couper les tomates, préalablement épluchées, en dés. Hacher l'ail.
4. Faire chauffer l'huile dans une marmite.

c

5. Une fois l'huile chaude, déposer les morceaux de viande et les saisir pendant 5 minutes à feu vif, en remuant régulièrement. Revenir ensuite à feu moyen.
6. Ajouter les oignons et l'ail pour les faire revenir.
7. Ajouter ensuite le concentré de tomate, les tomates, le cube de bouillon émietté et les épices. Laisser mijoter 10 minutes en mélangeant régulièrement.
8. Réduire à feu doux et ajouter la pâte d'arachide diluée. Ajouter 1L d'eau, le chou, les carottes et les gombos.
9. Ajouter le piment sans le couper ni le percer.
10. Laisser mijoter une heure.
11. Préparer le riz.

Servir en disposant la sauce sur le riz.

Sauce feuille

La sauce feuille est un plat à base de feuilles de patate douce, qui s'accompagne traditionnellement de viande et de poisson et servie avec du riz. Ici, nous proposons une version sans poisson.

Ingrédients

- ◊ Une botte de feuilles de patate douce
- ◊ 400g de gombo
- ◊ 500g de bœuf (type bourguignon) ou d'agneau
- ◊ 1 oignon jaune
- ◊ 3 tomates
- ◊ 2 piments antillais
- ◊ 10 cL d'huile rouge (huile de palme)
- ◊ 3 bouillons cube

Préparation

1. Laver et hacher les feuilles de patate, les gombos et l'oignon. Couper les tomates en dés.
2. Couper la viande en morceaux de 3 à 4cm.
3. Disposer la viande dans une marmite avec l'oignon, et recouvrir de 40cL d'eau. Laisser cuire à feu moyen pendant 20 minutes.
4. Rajouter l'huile et les feuilles de patate et laisser mijoter 20 minutes.
5. Ajouter les cubes de bouillon émiettés et laisser à nouveau cuire 20 minutes.
6. Préparer le riz.

Servir en recouvrant le riz avec la sauce.

Soupou Kandia – Sauce gombo

Le gombo est le fruit de l'arbre du même nom. Il se présente sous la forme d'un gros haricot (entre 5 et 10cm de long) et se déguste cuit. Sa texture visqueuse peut être réduite en fonction du mode de préparation choisi.

Ingrédients

- ◊ 600g de veau ou de bœuf
- ◊ 500g de gombo
- ◊ 2 oignons jaunes
- ◊ 6 gousses d'ail
- ◊ 1 tomate
- ◊ ½ poivron vert (optionnel)
- ◊ 2 cuillers à soupe d'huile végétale neutre
- ◊ 1 cuiller à soupe de concentré de tomate
- ◊ 1 litre d'eau
- ◊ 2 bouillons cubes
- ◊ Épices à votre convenance
- ◊ Riz

Préparation

1. Couper la viande en morceaux de 3 à 4cm.
2. Équeuter les gombos et les couper en tranche de 0,5cm.
3. Hacher l'ensemble des légumes.
4. Faire chauffer de l'huile dans une marmite.
5. Une fois l'huile chaude, y faire revenir pendant 10 minutes : la viande, les oignons, l'ail, la tomate et le concentré de tomate. Remuer régulièrement.
6. Ajouter l'eau, le poivron, les cubes de bouillon émiettés et les éventuelles épices. Couvrir et laisser cuire à feu vif pendant environ 10 minutes.
7. Ajouter les gombos et laisser mijoter à feu doux pendant environ 45 minutes, en remuant de temps en temps.
8. Préparer le riz.
9. Servir en disposant le riz dans les assiettes avant de le recouvrir de la sauce.

Thiep (ou Thieb ou Thiéboudienne)

Le thiéboudienne, plus communément appelé thieb ou thiep, est un plat à base de poisson farci mijoté avec des légumes, servi avec du riz. Populairement appelé « ris gras », c'est à l'origine un plat de fête. Lorsqu'il est préparé avec du poulet, il devient *Thiébou Guinar* ; et *Thiébou Yapp* lorsqu'une autre viande est utilisée.

Ingrédients

- ◊ 1,5kg de poisson entier (lieu noir ou dorade)
- ◊ 4 carottes
- ◊ ½ botte de persil
- ◊ 2 patates ou patates douces
- ◊ ½ chou
- ◊ 8 gombos
- ◊ 3 oignons jaunes
- ◊ 1 tête d'ail
- ◊ 1 piment antillais
- ◊ 1 tomate
- ◊ 2 cuillers à soupe de concentré de tomate
- ◊ 2 bouillons cube
- ◊ Huile de friture
- ◊ Huile végétale neutre

Préparation

1. Laver et découper le poisson en deux (sens de la largeur).
2. Laver et effeuiller le persil. Éplucher et couper grossièrement les carottes, les patates et le chou, équeuter les gombos.
3. Hacher les oignons et l'ail ; séparer la mixture en deux.
4. Préparer la farce avec l'une des deux moitiés : mixer avec le persil, un filet d'huile, du sel et du poivre et réserver.
5. Éplucher et couper en dés la tomate.
6. Farcir le poisson avec la farce au persil, en réservant une cuiller à soupe.
7. Faire chauffer l'huile de friture dans une poêle.
8. Lorsque l'huile est chaude, y faire frire le poisson pendant 10 minutes en retournant à mi-cuisson.
9. Dans une marmite, faire chauffer de l'huile neutre. Une fois l'huile chaude, y faire revenir la mixture oignon/ail, avec la cuiller de farce au persil réservée. Remuer pendant 3 minutes.
10. Ajouter le concentré de tomate et les dés de tomate, faire revenir pendant 5 minutes à feu moyen.
11. Ajouter 250mL d'eau chaude et laisser mijoter 15 minutes, en remuant toutes les 5 minutes.
12. Ajouter 1L d'eau et les cubes de bouillon émietté. Porter à ébullition pendant 5 minutes.
13. Ajouter les carottes et le chou et laisser mijoter 5 minutes.
14. Ajouter les patates et les gombos, et laisser mijoter 10 minutes.
15. Retirer les légumes de la marmite à l'aide d'une écumoire et les remplacer par le poisson. Faire cuire à feu moyen et à couvert pendant 10 minutes.
16. Retirer le poisson et faire cuire le riz dans le jus pendant environ 40 minutes à feu doux. Remuer à mi-cuisson.

Servir en disposant le riz dans une assiette, recouvert de sauce et avec un gros morceau de poisson.

Malou MESTRINARO

Approche ethnométhodologique de la mobilité des MNA : autour de la cuisine

Parmi les personnes en migration accueillies sur le territoire français, la catégorie des mineurs non accompagnés (MNA) reste aujourd'hui un public mal appréhendé. Le public concerné se caractérise par différents types de mobilités, géographique et langagière notamment. Bien qu'en majorité originaires de pays d'Afrique de l'Ouest, les parcours migratoires sont différents d'un jeune à l'autre. L'objectif de ce travail est de proposer une étude de la mobilité des MNA, en mettant en évidence les stratégies langagières employées par ces locuteurs, originaires d'autres cultures, mineurs et dans une posture isolée sur le territoire français. L'étude de leur place et de leur progression au sein du dispositif (en ce qui concerne les choix de formation, mais aussi les liens sociaux, créés avec d'autres jeunes par exemple) s'intéressera en particulier à l'émergence de vulnérabilités en situation. L'étude porte sur des jeunes MNA du département du Cher, inscrits dans un dispositif pluridisciplinaire d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie jusqu'à leur majorité. Nous analyserons leur place au sein du dispositif, en cherchant notamment à comprendre leur part d'agentivité dans un parcours conçu pour eux par des tiers (l'équipe socio-éducative). Nous nous inspirerons pour cela de l'ethnométhodologie et de l'ethnographie de la communication. Aussi, nous nous intéresserons aux productions langagières en contexte, en analysant ainsi les discours en interaction, c'est-à-dire performés *in situ*. Notre regard se portera dès lors sur ce qui est dit, comment cela est dit, à qui et dans quel contexte interactionnel, en cherchant à décrire la séquentialité du discours par rapport aux connaissances partagées, et à décrypter ce qui se joue sans avoir besoin d'être dit, ou a minima qui n'est pas dit ouvertement. Les méthodes choisies pour le recueil de données, à la fois audio et vidéo, sont dès lors les mêmes que celles de l'ethnographie, telles que décrites par Olivier de Sardan (1995) ou Duranti (1997) : nous avons effectué une observation participante de plusieurs mois, avant de procéder progressivement à des enregistrements. L'observation participante s'est déroulée lors d'ateliers culinaires hebdomadaires, moment que nous avons choisi en raison de la dimension transversale de la thématique de l'alimentation. Ces ateliers, en ce qu'ils représentent des temps d'apprentissage informels, ont permis d'accéder à différentes configurations interactionnelles, ainsi que d'éliciter de façon non intrusive des données personnelles lors de ce que nous appelons des entretiens in situ, empruntant la terminologie d'Olivier de Sardan (2008), sans représenter une menace pour la face des jeunes. Nous avons identifié trois catégories d'analyse nous permettant d'étudier la place des jeunes au sein du dispositif : la mobilité, la vulnérabilité et la temporalité. Nous nous emploierons à expliciter ces catégories, en nous inscrivant dans le champ des études en sciences humaines les ayant abordées ; nous apporterons notre propre lecture de chaque catégorie en relation avec notre terrain d'étude et notre corpus. En conclusion, nous chercherons à montrer qu'il existe, dans la situation étudiée, une articulation entre les trois catégories qui se traduit sous la forme du parcours, concept que nous reprenons aux sociologues de la migration.

Mots clés : Mineurs Non Accompagnés, sociolinguistique, ethnométhodologie, mobilité, vulnérabilité, temporalité

Ethnomethodological approach of unaccompanied minors' mobility : through kitchen and food

Amongst the migrants welcomed on French territory, the Unaccompanied Minors' (UM) category is still not well apprehended. The concerned public is characterized by different types of mobility, especially geographical and linguistic. Although being mostly natives of West African countries, the migratory paths vary from one youth to another.This work's purpose is to offer a study of UM's mobility, by highlighting the linguistics strategies used by these speakers who are coming from other cultures, who are minors and who are in an isolated position on the French territory. The study of their place and of the progression through the welcoming institution in charge of them (regarding not only education choices, but also social networking with their peers for example) will primarily focus on the emergence of vulnerabilities in situation. The study is about Unaccompanied Minors from the Cher (a French department), registered in a multidisciplinary institution, welcoming the youths, and guiding them to autonomy until they are eighteen years old. We will analyze their place within the institution, looking to understand their agency in a path created for them by others (the professional team of the institution). We will thus inspire our work from ethnomethodology and ethnography of communication principles. Therefore, we will focus on in context speech, analyzing in situ discourses. Our interest will be on what is said, how it is said, to whom and in which interactional context, by trying to describe the discourse's sequentiality regarding mutual knowledge, and by breaking what is happening without it being said or at least openly said. The data collecting methods are hereby the same as the ones of ethnography, as described by Olivier de Sardan (1995) or Duranti (1997): we conducted a participant observation through several months, before proceeding to record via audio only and video devices. The participant observation took place within culinary workshops, a setup chosen for the transversal dimension of food. These workshops, as they embody informal learning moments, allowed us to access a variety of interactional configurations, as well as to elicit in a non-threatening way personal information during what we call in situ interviews – coined by Olivier de Sardan (2008). We identified three analysis' categories allowing us to study the youths' place within the institution: mobility, vulnerability, and temporality. We will apply ourselves on making these categories explicit, by following what our predecessors in social sciences have said about them. However, we will propose our understanding of them in relation with our corpus and field experience. In conclusion, we will try to demonstrate that there is, in the studied global situation, an articulation between the three notions which can be understood in terms of path, as defined by sociologists of migration.

Keywords : Unaccompanied Minors, sociolinguistics, ethnomethodology, mobility, vulnerability, temporality

Laboratoire Ligérien de Linguistique
10 rue de Tours, BP 45627
45065 Orléans Cedex 2